avaux



NÉGOCIATIONS

DE

MONSIEUR LE COMTE

D'AVAUX,

ambassadeur extraordinaire à la cour de Suède,

PENDANT LES ANNÉES 1693, 1697, 1698,

publiées pour la première fois d'après le manuscrit, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris,

PAR

J. A. WIJNNE,

docteur ès lettres, professeur d'histoire à l'Université

d'UTRECHT.

Tome deuxième.

WERKEN VAN HET HISTORISCH GENOOTSCHAP,

GEVESTIGD TE UTRECHT.

NIEUWE SERIE N°. 34.

UTRECHT,

KEMINK & ZOON.

1882.

WERKEN

UITGEGEVEN DOOR HET

HISTORISCH GENOOTSCHAP,

GEVESTIGD

TE UTRECHT.

NIEUWE REEKS

N°. 34.

NÉGOCIATIONS

DE

MONSIEUR LE COMTE

D'AVAUX,

ambassadeur extraordinaire à la cour de Suède,

PENDANT LES ANNÉES 1693, 1697, 1698,

publiées pour la première fois d'après le manuscrit, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris,

PAR

J. A. WIJNNE,

docteur ès lettres, professeur d'histoire à l'Université

d'UTRECHT.

Tome deuxième.

WERKEN VAN HET HISTORISCH GENOOTSCHAP,

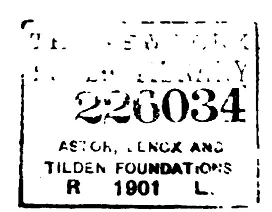
GEVESTIGD TE UTRECHT.

NIEUWE SERIE N°. 34.

UTRECHT,

KEMINK & FILS.

1882.


226034
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1901 L

Receeu le 19. **M. Davaux. 2e Janvier 1697, à Stockholm.**

Il rapporte au roi, quels sont les faux bruits, qui ont couru à Stockholm touchant le dessein du roi de Suède de se conformer dans les affaires de Pologne aux sentiments de l'empereur et touchant la résolution, prise par ce prince, de faire marcher ses troupes; qu'il y a lieu d'espérer, que le démêlé entre le roi de Danemarc et le duc de Holstein-Gottorp sera bientot terminé; qu'il a instruit l'envoyé de Pologne du véritable état des choses; que cet envoyé s'était plaint de la part de sa République, qu'il y avait en cette cour un autre ministre de Pologne que lui; que le roi de Suède avait dit à cet envoyé, qu'il ne prétendait pas troubler l'élection d'un roi de Pologne; qu'ainsi le roi de Suède ne prenait pas grand intérêt à ce que le prince Jacques Sobieski fût élu, quoiqu'il eût écrit une lettre en sa faveur; que le maréchal Bielke travaille avec M. Dankelman, pour aplanir les difficultés, relatives à la ratification du traité avec le Brandebourg; qu'il a fait écrire assez fortement au comte Bielke sur sa conduite; que le roi de Suède se propose de secourir le duc de Holstein, s'il est attaqué par le roi de Danemarc; qu'il a trouvé un homme, nommé Lyenstedt, qui pourra l'informer des desseins du roi et des résolutions du sénat, mais qui devra avoir une gratification; que la famine est grande en plusieurs provinces du royaume de Suède et que beaucoup de gens désertent; qu'il a devant sa porte deux gardes à cause d'un attentat d'un gentilhomme suédois, nommé Bonde.

Sire. Je n'ay pas esté honnoré cet ordinaire de lettres V. M. La poste de France n'estoit pas arrivée à Hambourg, quand celle de Suède en est partie.

J'ay fait toutes les diligences possibles depuis ma dernière lettre, pour estre informé au juste des démarches, que faisoit le roy de Suède en faveur du prince Jacques [1]). Je m'y suis d'autant plus appliqué, qu'il a couru mille faux bruits, dont l'envoyé de Pologne [2]) m'a averty, entr' autre, que le roy de Suède avoit ordonné au nommé Storn de se conduire en Pologne conformément à ce que le ministre de l'empereur désireroit, et aussy, que la résolution, que ce prince avoit pris, il y a huit jours, de donner ordre à toutes ses trouppes de se tenir preste à marcher le 8 de Mars et à la flotte d'estre preste dans le même temps, regardoit les affaires de Pologne, puisqu'il estoit expressément ordonné aux trouppes, qui sont en Finlande, de passer en Livonnie. Je me suis informé à fond de toutes ces choses, et je sçais de bonne part, qu'on n'a pas seulement songé à proposer dans le sénat de se conformer dans les affaires de Pologne aux sentimens de l'empereur, et qu'on est bien éloigné d'estre dans ces maximes; que ce sont des faussetez, que le comte Oxenstiern fait dire par ses émissaires à l'envoyé de Pologne; que, pour ce qui est de la résolution, que le roy de Suède a pris d'ordonner à ses trouppes de se tenir prestes à marcher au mois de Mars, elle regardoit uniquement les affaires d'Holstein; que le roy de Dannemarck ayant donné lieu de croire, qu'il vouloit traîner l'accommodement jusqu'au printemps, pour attaquer dans ce temps-là

---

1) Jacques, fils aîné de Jean III Sobieski, roi de Pologne, mort au mois de Juin 1696, était un des candidats, proposés pour lui succéder, quoique les Polonais eussent exclu les enfants du roi défunt du trône. Voir *Mémoires du duc de Saint-Simon*, édit. Chéruel, I, p. 246 et suiv.; de Limiers, *Hist. de Suède sous le règne de Charles XII*, 1721, III, p. 2 et suiv.

2) Le baron de Saken, voir plus bas la lettre du 6 Mars, p. 53 et suiv.

le duc d'Holstein [1]), et le prince d'Orrange paroissant avoir abandonné ce duc, le roy de Suède avoit résolu de le secourir de toutes ses forces, mais que les dernières nouvelles faisant espérer, que cette affaire seroit bientost accommodée par les soins de l'électeur de Brandebourg, on ne croyoit pas, que le roy de Suède fît délivrer les ordres, qui estoient tous dressez à la chancellerie. On m'a de plus assuré, que les trouppes de Finlande et de Livonie ne sont pas comprises dans ces ordres-là; que c'est une circonstance, que l'on a adjouté malicieusement, pour surprendre l'envoyé de Pologne.

J'ay détrompé entièrement cet envoyé. Il m'a dit, qu'il avoit ordre de se plaindre de la part de sa république, qu'il y eût un autre ministre de Pologne que luy en cette cour, qui osât paroistre en public et traitter d'affaires; qu'il s'en estoit desja expliqué au comte Oxenstiern, qui luy avoit fait de très grands serments, que cela n'estoit pas, et que, si on en avoit découvert la moindre chose, on auroit chassé un pareil homme de Stockholm. Il est estonné de la hardiesse de ce ministre de soutenir des choses, sur lesquelles tout Stockholm peut le démentir. Je luy ay fait connoistre, que ce qu'il avoit déclaré au

1) Frédéric IV, duc depuis 1694 jusqu'à 1702, périt dans la bataille de Klissow. Voir Hubner, *table* 227. Selon de Limiers, *Hist. de Suède sous le règne de Charles XII*, 1721, II, p. 178, le père du duc Frédéric mourut plus tard, savoir en 1696, ce qui diminuerait la durée du règne du nouveau duc de deux années. Pour ce qui regarde l'origine des différends entre le Danemarc et la maison de Holstein-Gottorp en général on peut consulter de Limiers, I, p. 288 et suiv. Quant au renouvellement des démêlés du temps du duc Frédéric IV voir de Limiers, II, p. 178 et suiv.; p. 255 et suiv.; Carlson, V, p. 365 et suiv. — Fryxell, *Lebensgeschichte Karls des zwölften, Königs von Schweden* (Histoire de la vie de Charles XII, roi de Suède), traduite en Allemand par Jenssen-Tusch, 1861, I, p. 46, nomme ce duc „Frédéric III."

comte Oxenstiern demeureroit enterré, s'il ne s'en expliquoit à d'autres sénateurs, et surtout, qu'il falloit tâcher de le dire au roi de Suède; que, puisqu'il avait une lettre du cardinal Radziouski [1]) à luy rendre, il pouvoit profiter de cette occasion, pour luy faire entendre ce qu'il souhaittoit. Il n'a pas manqué d'aller chez quelques sénateurs et a parlé au roy, et quoyque ce prince, qui n'entre pas volontiers en matière, ne luy ayt pas donné lieu de dire tout ce qu'il auroit bien voulu, il s'est néantmoins assez bien expliqué, pour tirer cette réponse, qu'il ne prétendoit pas troubler l'élection d'un roy de Pologne et qu'il seroit content de tout ce que la République voudroit faire. Le rapport, que ce ministre fera de cette déclaration, dont je donne part à M. l'abbé de Polignac [2]), détruit entièrement la lettre, donnée au prince Jacques, pour qui le roy de Suède n'a rien dit à l'envoyé de Pologne, ce qui fait bien voir, Sire, qu'il n'y prend pas grand intérest.

La personne, à qui j'ay parlé depuis peu de la part de Vostre M., m'a fait dire, que, si on luy eût confié plustost les prétentions de Monseigneur le prince de Conty [3]), qui sont à cette heure publiques, il auroit peut-estre pu empescher, qu'on escrivît pour le prince Jacques, quoyque la lettre soit très-foible, et que le roy de Suède n'ayt pas cru la pouvoir refuser à un prince, qui s'est adressé à luy depuis si longtemps, d'autant plus, qu'elle ne peut

---

1) Voir sur ce cardinal *les Négociat. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 27, *note* 1.

2) Voir *les Négociat. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 44, *note* 1.

3) François Louis de Bourbon, prince de Conti, fils d'Armand de Bourbon-Condé, prince de Conti, candidat proposé par la France. Il s'était distingué dans les batailles de Fleurus, de Steenkerque et de Neerwinde. Voir *Mémoires du duc de Saint-Simon*, I, p. 246 et suiv.; de Limiers, III, p. 7; Böttiger, *Geschichte des Kurstaates und Königreichs Sachsen*, 1831, II, p. 222; Martin, *Hist. de France*, quatr. édit., XII, p. 238, *note;* XIV, p. 349.

faire de tort à aucun autre, et que l'envoyé de Pologne ne s'est pas opposé à ce qu'on l'escrivit; qu'il avoit même arresté à ma sollicitation pendant trois semaines cette lettre à la chancellerie; mais qu'ayant esté escrite il y a si longtemps et n'estant d'ailleurs d'aucune conséquence, on l'avoit enfin envoyée; qu'il pouvoit cependant me répondre, qu'on ne feroit rien davantage en faveur du p. Jacques; que je pouvois le nommer et qu'il vouloit bien en estre garant auprès de Vostre Majesté. L'envoyé de Pologne, à qui on a communiqué cette lettre, comme j'ay desjà mandé, m'assure toujours, qu'elle ne poura servir de rien au prince Jacques, et que le recours, qu'il a eu au roy de Suède, luy portera préjudice. Il m'a apris, que le prince Jacques est racommodé avec la reyne sa mère [1]), mais qu'on luy mande en secret, que ce ne sera pas pour longtemps.

On m'a dit, que les ministres des alliez et le comte Oxenstiern n'ont pas apris ce racommodement avec joye, croyant que la reyne, qui a beaucoup plus d'esprit, se rendra la maistresse et fera faire au prince Jacques tout ce qu'elle voudra.

Sur les obstacles, qu'on a formez dans le sénat touchant la ratiffication du traitté avec le ...... [2]) de Brandebourg, le maréchal Bielke [3]) a eu ordre de s'aller aboucher avec le Sr. Dankelman [4]). Ils travaillent à cette heure ensemble, pour aplanir les difficultez, que l'on a fait naistre icy.

---

1) Marie de la Grange, fille du marquis d'Arquien. Voir de Limiers, III, p. 2, *note; Mémoires du duc de Saint-Simon*, IV, p. 26.

2) prince?

3) Voir sur Bielke *les Négociat. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 39, *note* 2, et Fryxell, *Lebensgeschichte Karls des zwölften, Königs von Schweden* (Histoire de la vie de Charles XII, roi de Suède), traduite en allemand par Jenssen-Tusch et Rohrdantz, 1861, IV, p. 276 et suiv.

4) Everard Danckelmann, premier ministre et confident de Frédéric III, électeur de Brandebourg, tombé en disgrâce vers la fin de

J'ay fait escrire, Sire, il y a desjà du temps, au comte Bielke aussy fortement que j'ay pu sur sa conduite. Il n'y a pas fait encore réponse. Je n'ay pas voulu luy en faire une querelle dans les formes. Il sera toujours assez temps de le faire, quand Vostre Majesté le trouvera bon, en quoy on poura se régler sur le besoin, qu'on aura de luy. En attendant je me suis contenté de répondre à son amy, qui m'a pressenti sur le payement de son dédomagement pour cette année, que, comme c'est uniquement sa faute, s'il ne l'a pas eu, et même de la manière, qu'il l'a souhaitté et demandé, il ne paroissoit pas juste, que V. M. en portât la perte.

Je m'estois bien doutté, que le comte Oxenstiern n'auroit garde de faire valoir la justice, et même la grâce, que V. M. a faite aux Suédois dans les jugemens des prises. D'autres personnes l'ont fait à son deffaut, et je ne désespère pas encore d'en tirer quelque utilité, pour empescher les Suédois de pouvoir prester si facilement leur nom aux ennemis de V. Majesté.

Vostre Majesté sera éclaircie par le compte que j'ay l'honneur de luy rendre aujourd'huy de la résolution, que le roy de Suède a pris de faire marcher ses trouppes au mois de Mars, de ce qu'on doit attendre de ce prince, si le roy de Dannemarck attaque le duc d'Holstein Gottrop. Le traitté entre le Dannemarck, le prince d'Orange, les Estats Généraux [1]), qu'on prétend sçavoir icy estre ratiffié et échangé, fait, à ce que je sçais de bonne part, qu'on a plus d'attention à ce qui regarde V. M., quoyque le comte Oxenstiern tâche au contraire d'en profiter, pour faire voir le danger, où seroit la Suède, si le roy de Dannemarck, qui est à cette heure joint aux alliez, venoit

---

1697. Voir Droysen, *Geschichte der Preussischen Politik*, 1867, IV, (1), p. 109 et suiv.; p. 177 et suiv.

1) Ce traité n'est pas mentionné dans le *Corps diplomat.* de Dumont.

à l'attaquer. Quelques bien intentionnez que soyent quelques personnes pour Vostre Majesté, ils ne peuvent pas estre attentifs à me rendre un compte exact de ce qui se passe à la chancellerie, et rien ne peut estre plus utile au service de V. M., que d'en estre informé régulièrement. J'ay trouvé un homme, qui me peut rendre ce service-là et qui peut en même temps m'instruire des desseins du roy et des résolutions du sénat. Comme c'est une chose bien dangereuse de se mesler de pareilles affaires, il m'a demandé un grand secret, et je le luy ay promis.

Mais pour le faire connoistre à V. M. et luy faire juger, de quelle utilité cet homme me peut estre, j'auray l'honneur de luy dire, que c'est le même, dont j'ay eu l'honneur de luy rendre compte le 13 de Juin 1696. Il s'appelle Lyenstedt et est beaufrère du sénateur Gulembourg. Mais, Sire, je vois, qu'il est nécessaire de luy faire une gratification, pour l'engager à m'informer régulièrement. Il luy faudroit douze mil livres par raport à ce qu'il est sur le pied que V. M. a payé cy-devant; mais comme on peut avoir à beaucoup moins ceux, à qui on n'a encore rien donné, 6000 l. suffiront. Encore je les voudrois partager et ne luy en donner à cet heure que 3000, et 3000 dans cinq ou six mois, de sorte que, si V. M. agréoit cette proposition, que je crois très avantageuse, il suffira, que j'aye la liberté de tirer 3000 l. sur qui il luy plaira d'ordonner M. de Pontchartrain.

La famine est fort grande en plusieurs provinces de ce royaume, et particulièrement en Finlande et en Livonie. On a deffendu de faire de l'eau de vie, tant le seigle est rare. Le roy en a fait faire une exacte recherche, et on n'en a trouvé que 5000 tonnes dans Stockolm. Les paysans des frontières désertent à centaine; deux compagnies du régiment de Pasch sont passées en Moscovie, de peur de mourir de faim dans l'endroit, où ils estoient en garnison.

On espère une meilleure année par le grand froid

qu'il fait. Cette espérance nous fait bien pastir. De mémoire d'homme le froid n'a commencé si violemment, et s'il dure, il fera mourir du monde. Il est difficile d'exprimer à Vostre Majesté, ce que les corps souffrent de cette violence.

Un gentilhomme suédois, nommé Bonde, donna hier un coup de pied à un secrétaire d'un de ses parens, dont on croit qu'il moura. Le roy de Suède en fut informé un quart d'heure aprèz, et aussitost il envoya des soldats oux [1]) gardes de tous les costez, entre autre aux portes des ministres estrangers, pour empescher Bonde de s'y réfugier. Il y en a deux, qui se promennent incessamment devant ma porte et se relèvent comme des sentinelles. Je les y laisse tranquilement, et pour éviter querelle, et que Bonde ne vienne à l'obscurité se jetter dans ma maison, je fais fermer ma porte, quand la nuit vient, qui est en ce temps-cy un peu aprèz trois heures. Je suis &c.

Receu le 29. M. Davaux 9 Janvier 1697 à Stockholm.

Il mande, que ce sont les alliés, qui font naître les difficultés, qui éloignent la conclusion de la paix; que M. Guldenstolpe lui a dit, que les alliés n'ont pas tâché à la Haye d'entrer en négociation, mais que leur seul but a été de tirer les négociations de Stockholm; que l'homme, dont il a parlé dans sa dernière lettre, Lyenstedt, l'a prié pour deux raisons de tenir secret le commerce, qu'il aura avec lui; que le czar fait des préparatifs pour une ambassade solennelle, dont il veut être aussi lui-même, mais dont le chef sera Lefort; quel est le caractère du czar; que le czar équipe une grande quantité de galères; que M. Bielke est transporté de joie d'avoir reçu une lettre du roi de France.

Sire. J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le

1) ou.

13 du mois passé, qui devoit arriver il y a huit jours. Je n'ay pas encore eu celle du 20, que je devois recevoir dimanche dernier.

J'espère, Sire, qu'il ne me sera pas difficile de faire voir, que ce sont les alliez, qui font naistre les difficultez, qui éloignent la conclusion de la paix. On s'en est bien aperceu depuis quelque temps, et les dernières nouvelles, qui sont arrivées de la Haye, ne laissent plus aucun lieu d'en douter. Je me donne l'honneur d'envoyer à Vostre Majesté la lettre de l'envoyé de Dannemarck à la Haye. Non que je prétende faire sçavoir quelque chose de nouveau à V. M., mais pour luy faire voir, de quelle manière les personnes désintéressées escrivent des desseins des alliez. Aussi je ne pense pas, que l'on me presse si fort sur cet article-là que sur un autre, sur lequel on a fait grande attention, quoyqu'on ne m'en ait pas encore parlé, parce qu'on laisse aller les négotiations de la Haye.

La personne (Guldenstolpe) [1], que V. M. a nommée dans la lettre, à laquelle j'ay l'honneur de faire réponse, m'a dit, que je ne pouvois plus alléguer la raison, dont je me suis servy jusques à cette heure, à sçavoir, que, si

1) Voir sur Guldenstolpe: *Les négociat. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 28, *note* 2, et p. 86; Fryxell, *Lebensgeschichte Karls des zwölften, Königs von Schweden* (Histoire de la vie de Charles XII, roi de Suède), traduite en allemand par Jenssen-Tusch et Rohrdantz, IV, 1861, p. 214, 215, et J. F. Gebhard, *Het leven van Mr. Nicolaas Corneliss. Witsen* (la vie de M. Nicolas Witsen, fils de Corneille), (1641—1717), (ouvrage qui vient de paraître), 1881, I, p. 256 et suiv. Dans de livre-ci il est fait mention de plus d'un entretien, que M. Guldenstolpe, envoyé de Suède à la Haye (voir *les Négociat. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 28, 53, 225), eut avec le bourguemaître d'Amsterdam Witsen au mois de Mai 1684. M. Witsen lui donne l'éloge d'être bien intentionné et d'exceller tant par une grande éloquence dans toutes les langues que par beaucoup de savoir.

je n'avois pas déclaré les mêmes choses, qu'on a dit à la Haye, ce n'estoit que parce que les alliez n'estoient pas entrez icy en négotiation, comme ils ont fait à la Haye; qu'on voit présentement, que les déclarations, faites en Hollande, n'ont pas esté, comme je l'ay prétendu, la suite d'une négotiation, mais une pure avance, sans que les alliez ayent fait de leur part aucune démarche; que le roy son maistre en est un peu étonné, parceque le comte Oxenstiern n'a pas manqué de s'en servir, pour tâcher de détruire tout ce que j'ay dit, comme avancé sans fondement, et aussy pour faire voir à ce prince, qu'il a eu raison de soutenir, que V. M. n'avoit pas eu la confiance en luy, dont elle se [1]) faisoit si souvent assurer, puisqu'elle avoit refusé de luy faire dire ce qu'on avoit déclaré à la Haye, quoyque les alliez ne se soient pas expliquez plus ouvertement en Hollande qu'ils ont fait en Suède. Cette même personne prétend m'avoir averty, que le prince d'Orange ne vouloit pas la paix; qu'il n'avoit d'autre but que de découvrir les sentimens de la France et de tirer cette négociation de Stockholm, où les alliez n'auroient eu la liberté de former tous les jours de nouvelles prétentions. En effet, Sire, le roy de Suède a déclaré plus d'une fois aux alliez, qu'il ne vouloit plus écouter aucune proposition de leur part, jusqu'à ce qu'ils eussent accepté sa médiation, ce qui coupoit la racine à toutes ces nouvelles demandes, qu'ils forment à cette heure.

L'homme, dont j'ay parlé à V. M. dans ma dernière lettre, m'a recommandé avec de très grandes instances et avec une peur, que je ne puis représenter, que le commerce, qu'il veut avoir avec moy, soit gardé avec un secret inviolable; sinon qu'il seroit perdu. Il a deux raisons d'apréhender, l'une qu'il sçait, que les alliez ont

1) le.

découvert quelque chose de mes lettres, sans qu'il ait pu encore pénétrer, par qui, ny comment. Il travaille à le découvrir. L'autre est, que le roy de Suède a fait depuis quatre ou cinq jours une ordonnance, par laquelle il déclare que quiconque recevra de l'argent des princes estrangers ou révèlera le secret de la chancellerie perdra vie, honneurs et biens. Je feray mon possible, pour découvrir le motif de cette ordonnance. On doit compter, qu'il la fera exécuter à la rigueur, s'il en découvre quelqu'un.

Le commissaire de Suède à Moscou a escrit icy, que le czar faisoit les préparatifs pour une solemnelle ambassade, dont le chef sera le nommé Le Fort, natif de Genève, son favory; que le czar veut estre de l'ambassade comme une personne de la suite de l'ambassadeur. Son dessein est de venir d'abord en Suède, de là en Dannemarck, puis en France et faire partout de grands présens. J'ay esté bien aise de vérifier cette nouvelle avec le Sr. Sparwenfeldt, introducteur des ambassadeurs [1]), qui a extrêmement voyagé et a demeuré longtemps en Moscovie. Il m'a dit, qu'il ne doutoit pas, que le czar n'eût ce dessein-là; que c'est l'homme du monde le plus curieux; qu'il sort très souvent la nuit déguisé, même pour aller jusqu'à vingt et trente lieues, pour entendre en de certains endroits, où l'on s'assemble, ce qu'on dit de luy; qu'il est aussy fort extravagant, plein de boutades et de desseins chimériques, mais qu'il ne voudroit pas répondre, qu'il exécutât ce dessein, quoyque jusques à à cette heure il paroisse par les préparatifs, qu'il le veut tout de bon entreprendre. Cette même lettre porte, qu'il fait faire une grande quantité de galères, pour mettre

1) Jean Gabriël Sparfwenfeldt, grand-maître ou vice-maître des cérémonies, titres qui lui sont attribués dans les *Handlingar rörande Sverges historia* de M. Fryxell, voir III, p. 390; IV, p. 266 et *le registre*, i. v.

sur la mer noire, et qu'il envoye cinq cens hommes à Venise, pour servir sur les galères de la République, pour se rendre capables de commander les siennes. Je tâcheray d'estre informé des suites de l'ambassade, qui ne s'accorde pas avec ces grands préparatifs de guerre.

M. le maréchal de Bielk a escrit à l'amy qu'il a icy, qu'il estoit transporté de joye d'une lettre, dont V. M. l'avoit honnoré en réponse d'une, qu'il s'estoit donné l'honneur de luy escrire touchant la paix. Son amy a pris cette occasion de me parler encore du dédomagement. J'ay fait la même réponse, dans laquelle je persisteray, jusqu'à ce que j'aye receu les ordres de V. Majesté. Je suis &c.

Lettre particulière [1]).

Receu le 29. M. Davaux. 9 Janvier 1697, à Stockholm.

Il rend compte à M. de Torci d'une affaire assez mystérieuse, sur laquelle le chevalier de Hauteville lui a écrit.

Monsieur. Le chevalier de Hauteville m'a escrit, qu'il avoit l'honneur de vostre protection et de Monsieur le marquis de Pomponne [2]). Il n'a pas besoin de me prier

1) Lettre adressée à M. Jean Baptiste Colbert de Torci, fils de Colbert de Croissi, secrétaire d'état des affaires étrangères depuis 1696, mort en 1746. Voir Voltaire, *Siècle de Louis XIV, Oeuvres*, 1823, XIX, p. 43; Martin, *Hist. de France*, XIV, p. 223. Voir aussi ci-dessous la lettre, adressée par M. d'Avaux au marquis de Torci le 1 Mai 1697.

2) Simon Arnauld de Pomponne, ancien ministre des affaires étrangères, congédié en 1680, beau-père de Colbert de Torci, qu'il dirigea par ses conseils, ayant été rappelé au conseil comme ministre d'état sans portefeuille après la mort de Louvois. Voir Voltaire et Martin, aux endroits cités.

après cela: il n'a qu'à commander. Mais j'ay crû, qu'il faloit auparavant que j'eusse l'honneur de vous rendre compte de cette affaire, que je n'ose vous mander en clair.

Il avoit prié Mr. Spare [1]), quand il est venu icy, de faire en sorte, que le comte Oxenstiern demandât au nom du roy son maistre la confirmation de certaines lettres. Sparre en a pressé deux ou trois fois le comte Oxenstiern, même dans le temps que j'estois dans la même chambre et qu'il venoit me parler; mais quoyque nous ayons esté une heure d'horloge ensemble teste à teste, il ne m'en a rien dit. Enfin je conseillay à Sparre de venir, quand nous serions, le comte Oxenstiern et moy, ensemble et de le prier tout haut de m'en parler. Il le fit. 'A peine aracha-t-il un ouy et un compliment entre les dents.

Je témoignay néantmoins à Sparre, que j'escrirois. Je ne sçay pas même, si je ne luy ay point dit que je l'avois fait, car je contois [2]) de prendre mon temps pour cela; mais par malheur il estoit alors question du secours, et vous sçavez, qu'il n'y avoit presque point d'ordinaire que je n'écrivisse ce que le comte Oxenstiern faisoit contre les intérests du roy. C'eust esté un grand contretemps d'employer son nom dans une chose même, dont il ne doit point avoir d'obligation. S'il y a quelque biais et quelque manière de rétablir cette affaire-là, et si vous croyez, que cette prière fût bien receue à cette heure, commandez, Monsieur, ou si vous ne voulez pas vous même me le mander, faites le moy sçavoir par Mr. de Mesme. C'est à moy à obéir à vos ordres et à aller au-devant de tout ce que vous pouvez souhaitter. Je suis &c.

---

1) Apparemment le baron M. Erick Sparre, chambellan à la cour de Suède. Voir Fryxell, *Handlingar rörande Sverges historia*, IV, p. 109 et *le registre*, i. v.

2) comptais.

Receu le 2 Février. M. Davaux. 16 Janvier, à Stockholm.

Les sujets, sur lesquels cette lettre roule, sont les suivants: la conduite des alliés à l'égard du roi de Suède, à qui ils ne s'adressent plus du tout, et leurs discours contradictoires; les circonstances, dont dépendront les suites, que peuvent avoir les démêlés du roi de Danemarc avec le duc de Holstein les efforts, faits par la duchesse de Strélitz, pour avancer les affaires du duc de Strélitz; des nouvelles de Moscovie; une question, qu'un conseiller du parlement de Stockholm lui a faite par rapport à une négociation secrète du roi de France à Rome contre l'Allemagne; l'arrivée à Stockholm du mathématicien Vigelius, ayant pour but d'introduire le nouveau style dans les états des princes protestants.

Sire. J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 20e de Décembre. Je n'ay pas eu celle du 27. Il demeure toujours depuis trois semaines une poste en arrière.

Les assurances, que j'ay eu l'honneur de donner à V. M. de la fermeté du roy de Suède à rejetter toutes les propositions des alliez, ont esté confirmées par la conduite, qu'ils ont eu à son égard. Ils ne se sont plus adressez à luy, ce qu'ils n'auroient pas manqué de faire, nonobstant la négociation de Hollande, s'ils avoient crû y trouver leur compte, comme ils ont fait dans le temps qu'ils en espéroient tirer des réponses favorables, pour en profiter à la Haye et avoir des conditions plus avantageuses.

Il n'est pas possible, Sire, que je ne mande souvent à V. M. des choses, qui se contredisent, lorsque je luy raporte les discours des alliez: la contradiction est le propre du mensonge, et comme ils n'ont d'autre but, que de se justiffier à chaque incident qui arrive, ce qu'ils avancent un jour est souvent détruit par ce qu'ils disent le lendemain. Je ne perds point d'occasion de faire remarquer icy leur conduite et toutes ces contrariétez, qui sont assez évidentes.

Je suis très aise, Sire, d'estre en estat de tenir toujours le même langage et de pouvoir confirmer les véritez, que j'ay autrefois avancées touchant la manière, dont le Sr. de Callières [1]) a esté envoyé en Hollande; mais comme on ne me parle point à cette heure de ces sortes de choses, je n'en diray rien, jusqu'à ce que l'occasion se présente, ou je voye, qu'il soit utile au service de V. M., que je m'en explique.

V. M. jugera bien mieux par ses grandes lumières, que je ne puis faire, des suites, que peuvent avoir les démeslez du roy de Dannemarck avec le duc de Holstein. Cela dépend de beaucoup de circonstances, et particulièrement de la conclusion de la paix ou de la continuation de la guerre; de l'assistance, que le prince d'Orange donnera aux Dannois; de l'intérest, qu'il croira avoir d'allumer la guerre dans le Nord ou d'y maintenir la tranquilité, de peur que les forces des alliez ne soient diverties; de l'intention du roy de Dannemark, qui n'est pas toujours aisée à pénétrer, prenant souvent les choses d'une grande hauteur et puis se rabattant d'un coup. Pour ce qui est des sentimens de cette cour-cy, ils sont tels que j'ay eu l'honneur souvent de mander à V. M.

Le roi de Suède fera son possible pour éviter la guerre; mais toutes les apparances sont, qu'il y entrera sans hésiter, si le roy de Dannemark attaque le duc d'Holstein.

La duchesse de Strelist [2]) travaille toujours icy et avance

---

1) Ambassadeur plénipotentiaire de Louis XIV au congrès de Ryswick. Il faut écrire „Callières," non „Caillières," comme écrit St. Simon, *Mém.*, I, p. 245 et suiv. Voir *Actes et mém. des négotiat. de la paix de Ryswick*, II, p. 236, et van der Heim, *Het archief van den raadpensionaris Antonie Heinsius* (les archives du grand-pensionnaire Ant. Heinsius), 1880, III, p. XXX, *note*.

2) Au mois de Novembre 1695 mourut Gustave Adolphe, duc de Gustrau, ville située actuellement au milieu du duché de Mecklenbourg-Swérin, sans enfants mâles. Dès ce moment la succession à

ses affaires. Le comte Oxenstiern [1]) luy a dit, que le roy de Suède ne souhaittoit autre chose que d'agir dans cette occasion de concert avec le roy de Dannemark. L'envoyé de cette couronne n'a pu assez s'estonner, qu'il ait osé avancer avec autant d'assurance une chose si fausse et qui peut estre reconnue telle en vingt-quatre heures. En effet il a fait voir à la duchesse de Strelist l'ordre, qu'il a eu du roy son maistre de demander au roy de Suède, s'il vouloit bien agir de concert pour le duc de Strelist, et le mémoire, qu'il a présenté en conséquence au roy de Suède, auquel on n'a jamais fait de réponse. Cependant cette princesse a dessein de se servir de cette déclaration du comte Oxenstiern, et sans entrer dans aucun éclaircissement pour le passé, elle veut luy parler en présence de l'envoyé de Dannemark et leur demander, s'ils contestent de la part de leurs maistres d'agir de concert, ou s'ils le refusent.

On a receu de nouvelles lettres de Moscovie, qui marquent un dessein plus digéré et plus croyable touchant l'ambassade de cette cour-là, dont le czar ne doit pas estre. Je me donne l'honneur de les renvoyer à V. M. On prétend, que ce prince a dessein d'abolir tous les religieux de son royaume et de n'y laisser que les prestres séculiers.

Ce conseiller du parlement de Stockholm, dont j'ay eu l'honneur d'escrire autrefois à V. M., amy intime de

---

ce duché devint un objet de litige entre le duc de Strélitz et le duc de Swérin. Le duc de Strélitz se mit immédiatement en possession du duché avec le secours de quelques troupes suédoises. Le duc de Strélitz était Adolphe Frédéric II, mort en 1708; la duchesse s'appelait Marie et était fille du dit duc de Gustrau, Gustave Adolphe. Le duc de Swérin etait Frédéric Guillaume, 1692—1713. Voir de Limiers, II, p. 201 et suiv.; Hübner, *table* 195.

1) Voir sur M. Oxenstiern *les Négoc. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 24, *note* 5, et l'ouvrage de Fryxell, cité plus haut p. 3, *note* 1, IV, p. 214.

l'homme du mémoire, m'a demandé, quelle estoit l'affaire, que V. M. faisoit traitter si secrettement à Rome contre l'Allemagne; qu'on sçavoit icy, qu'il se négocioit quelque chose, mais dans le dernier secret, et que c'estoit contre l'Allemagne. Je ne puis sçavoir, si le sénateur, qui luy a confié cette nouvelle, n'en sçait pas davantage, et encore moins, si elle a quelque fondement; mais j'ay crû, que je devois toujours en rendre compte à Vostre Majesté.

Il est arrivé depuis peu icy un des plus fameux mathématiciens de l'Europe, qui est de Jena, nommé Vigelius [1]). Son dessein est de faire convenir les princes protestans de recevoir le nouveau stile. On m'a dit, qu'il a desjà le consentement de quelques princes luthériens de l'empire. Il a passé en Dannemark et y a représenté, que ce n'est pas le pape, qui a trouvé l'erreur de l'ancien calendrier; que c'est Ticho Brahé et qu'une personne, ayant pris ses papiers, les avoit portez à Rome. Le roy de Dannemark a consenty de se servir du nouveau stile. Le roy de Suède n'a pas encore rendu réponse. Ce Vigelius doit au sortir d'icy aller en Angleterre. Il propose de commencer à se conformer au nouveau calendrier en 1700. C'est un homme de soixante douze ans et assez cassé.

Receu le 2 Fevrier. **M. Davaux. 23 Janvier 1697, à Stockholm.**

Les matières, dont cette lettre traite; sont: la notification, faite à Stockholm, de l'acceptation de la médiation du roi de Suède par l'empereur; les représentations, faites par des

1) J'ai consulté sur ce Vigelius et sur ce qu'il racontait par rapport aux papiers de Tycho Brahé, Montucla, *Hist. des Mathémat.*, 4e édit., mais en vain. Un des professeurs de mathématiques de notre pays, s'occupant depuis longtemps spécialement de l'histoire de sa science, M. D. Bierens de Haan à Leide, n'est pas éloigné du soupçon, que M. Vigelius a été un mathématicien assez médiocre, qui aura eu un style, inventé par lui-même, qu'il aura voulu introduire sous le nom du pape Grégoire.

hommes de crédit au roi de Suède pour lui faire envisager la conduite des alliés à son égard, tout opposée à celle du roi de France, et l'effet de ces discours; la certitude, que le roi de Suède est entièrement revenu des mauvaises impressions, que le comte Oxenstiern lui a données, et des sentiments défavorables, qu'il avait jadis pour le roi de France; la demande d'un officier général, faite par le duc de Holstein au roi de Suède; un discours, qu'il a eu avec l'ami du maréchal Bielke sur le renouvellement du traité d'alliance, fait en 1686 entre le roi de Suède et l'électeur de Brandebourg; les vastes desseins de Vigelius; le départ du roi de Suède pour Kungsör; la rigueur de l'hiver.

Sire. J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 27 de Decembre. Celle du 3 de ce mois, que je devois recevoir dimanche, n'est pas encore arrivée.

Il n'y a nulle apparence, que le roy de Suède me presse d'accepter sa médiation par escrit, puisque les alliez ne l'ont pas fait. Il paroist mesme, que, quoyque l'envoyé de l'empereur ait déclaré icy, que son maistre acceptoit la médiation de la Suède, ce n'a esté proprement qu'une simple notification de l'acceptation, qui se devoit faire en forme à la Haye, et qui, n'ayant pas encore esté faite, donne plus de sujet au roy de Suède de se plaindre de l'empereur, que de se louer de l'avance, que son ministre a faite icy.

Je ne cesse pas, Sire, de faire faire toutes les réflexions que je puis sur cette conduite de l'empereur et sur celle des alliez à ceux, qui ont le plus de crédit auprèz du roy de Suède. Ils luy ont parlé assez fortement dans des entretiens particuliers et luy ont représenté tout ce que V. M. a fait pour luy, depuis que je suis en Suède: la promptitude, avec laquelle elle a accepté tout ce qu'il a proposé, et l'uniformité des déclarations, qui ont esté faites de sa part, sans qu'elle se soit jamais départie d'aucune chose, qu'elle ait offert pour l'intérest ou la gloire de Sa Ma^té suédoise. Ils luy ont fait envisager la conduite des alliez* à son égard, toute opposée à celle de

V. Majesté, leur mauvaise foy et le peu de considération, qu'ils ont pour luy, aprèz l'avoir assuré si souvent, qu'ils accepteroient sa médiation; aprèz l'avoir déclaré tant de fois au Sieur Lillierot; après que l'envoyé de l'empereur, qui est à Stockholm, l'a reconnue de la part de sa Ma[té] impériale, et après les lettres, que plusieurs princes de l'empire ont escrites à Sa Ma[té] suédoise, pour luy recommander leurs intérests comme à leur médiateur.

Ces discours ont fait leur effet. Le roy de Suède a témoigné, qu'il n'estoit pas juste, que V. M. se relâchât sur la Lorraine et sur les réunions en la manière, que l'empereur le demande, et a mis en délibération avec quelques sénateurs de ses plus confidens, s'il ne feroit pas dresser une résolution en termes très forts, pour faire connoistre aux alliez le mécontentement, qu'il a de leur conduite. Cela n'a pas encore esté exécuté. On m'a dit, que le roy de Suède vouloit attendre les premières [1]), qui viendront de la Haye, et que, s'il voyoit que les alliez persistassent dans leur conduite, il prendroit sans doute cette résolution au retour de la campagne, d'où il doit revenir demain. Cette délibération est très secrette. Même plusieurs sénateurs n'en ont pas connoissance.

Je ne voudrois pas, Sire, assurer V. M., que cette affaire aura la suitte, que ces Mrs se promettent, car quoyque le comte Oxenstiern, qui est un de ceux, avec qui le roy en a conféré, n'ait pû, quelques efforts qu'il ait fait, empescher, qu'elle ne fût poussée jusqu'à ce point-là, il peut arriver mille choses, qui ralentiront une pareille délibération. J'ay crû cependant en devoir rendre compte à V. M., car quoyque ce ne soit qu'un projet et une idée, qui peut n'avoir pas de suitte, cela néantmoins fera connoistre à V. M. les dispositions du roy de Suède et celles le son sénat, qui ne peuvent guère estre meilleures.

1) premières lettres.

Aussy quelques personnes m'assurent fort souvent, que, quand ils n'auroient fait autre chose que d'avoir inspiré au roy leur maistre des sentimens pour V. M., si opposez à ceux, qu'il a eus jusques à cette heure, ils croiroient avoir assez fait et se flatteroient, que V. M. devroit estre satisfaite de leurs services. Si je n'appréhendois d'user de redittes, j'assurerois à V. M., que des personnes, qui n'ont point de part à ce changement et qui connoissent le tempérament du roy de Suède, qui ne revient presque jamais, ne peuvent assez s'estonner, que ce prince soit entièrement revenu des mauvaises impressions, que le comte Oxenstiern luy donne continuellement depuis quinze ans, qui paroissoient si profondément gravées, qu'ils n'auroient jamais pu s'imaginer, qu'elles pussent estre effacées.

Quoyque le démeslé pour le passage des trouppes du duc de Holstein Gotorp dans ses estats soit terminé, on ne peut encore dire, quelle suitte aura la grande affaire, dont on traitte à Lunenberg [1]). On peut seulement juger des sentimens du roy de Suède par les démarches, qu'il a faites, pour s'opposer aux entreprises, qu'il appréhendoit de la part des Dannois.

Le duc d'Holstein demande un officier général au roy de Suède, pour commander dans son pays. Je ne sçais, quel usage il en fera dans la suitte; mais jusques à cette heure cela ne me paroist d'aucune conséquence, puisque ce n'est que pour remplacer le général Grothouse, que le roy de Suède luy avoit destiné, qui est passé au service de la ville de Hambourg.

L'amy du maréchal de Bielke en a receu réponse sur les reproches, qu'il luy a faites touchant le traitté, qu'il a conclu avec l'électeur de Brandebourg. Il entre dans un grand détail touchant les démeslez des villes de Stetin

1) Voir là-dessus plus bas la lettre de M. d'Avaux au roi du 26 Juin 1697.

et de Nargard [1]), dont il est inutille d'importuner V. M., et pour ce qui est du point, qui regarde l'alliance, il mande, que ce n'est qu'un renouvellement pour dix ans de l'alliance, faite en 1686 [2]), qui est expirée l'année dernière; qu'on en a retranché les articles, qui avoient raport à la confédération d'Ausbourg, dont il n'est plus parlé; qu'on augmente seulement les précautions et les mesures, qu'on avoit prises en 1686 en faveur du duc d'Holstin Gottorp. J'ay fait connoistre à cet amy, qu'on ne pouvoit dire, que le renouvellement de l'alliance de 1686 fût innocente, puisque l'alliance ne l'estoit pas et qu'elle avoit esté faite dans un temps, que le roy de Suède et l'électeur de Brandebourg s'estoient unis contre les intérests de V. M.

Le dessein de ce Vigelius est bien plus vaste et d'une plus difficile exécution, qu'on ne me l'avoit dit. Il prétend non seulement réformer l'ancien calendrier selon le nouveau. Il veut aussy faire des ajustemens au nouveau, qui abrogeront les années bissextiles. Il a projetté pour cela d'aller en France. Je n'en importuneray pas davantage V. M. Je rendray compte à M. de Pontchartrain [3]) de ce que j'en apprendray. Je vois beaucoup de personnes, qui ont extrêmement d'estime pour cet homme, et d'autres le traittent de visionnaire.

Le roy de Suède est allé pour quatre ou cinq jours à Consur [4]), afin de faire préparer cette maison pour la duchesse de Strélis [5]). Il sera de retour icy demain ou

---

1) Apparemment „Stargard," au sudest de Stettin.

2) Voir sur ce traité, conclu à Berlin le 10 Février 1686, Dumont, *Corps diplom.*, VII (2), p. 123 et suiv.

3) Louis Phelypeaux, comte de Pontchartrain, secrétaire d'état depuis 1690, chancelier depuis 1699, mort en 1727.

4) Kungsör ou Königsoehr, maison de plaisance près de Stockholm. Voir Hübner, *Kort begrip der oude en nieuwe staatkundige geographie* (Aperçu de la géographie polit. ancienne et de la moderne), 1758, p. 416.

5) Voir sur cette duchesse plus haut p. 15, *note* 2.

après-demain. On ne sçait pas encore, quand il retournera à Consur avec la reyne et la duchesse de Strélis, pour y demeurer cinq semaines.

L'hiver redouble ces jours-cy d'une grande force. On n'a pas senty de si grand froid de mémoire d'homme. Je suis &c.

Receu le 19 Février. M. Davaux. 30 Janvier 1697, à Stockholm.

Il mande, qu'on pense à Stockholm, que l'envoyé des États Généraux et le résident d'Angleterre près la cour de Suède, ainsi que les impériaux, accepteront bientôt la médiation de la Suède; que le roi Charles XI a témoigné son mécontentement aux alliés; que le roi a nommé M. Lillierot ambassadeur extraordinaire pour le traité de paix, l'a fait baron et lui a donné le titre de secrétaire d'état sans fonctions; que ce roi n'approuve pas les préliminaires; que le sénateur Bonde sera déclaré sous peu médiateur; que le roi de Suède va partir pour Kungsör; qu'il a fait savoir à M. Bielke, qu'il peut toucher sa pension; qu'il est mécontent de M. Bielke, parcequ'il est le promoteur du traité, conclu par la Suède avec l'électeur de Brandebourg; que beaucoup de sénateurs sont également mécontents de M. Bielke, puisque l'électeur favorise le roi de Danemarc et non pas le duc de Holstein; que la cour de Suède est inquiète de la part, qu'à ce qu'on croit l'électeur prend à l'élection de Pologne; que le czar a résolu d'être de l'ambassade en qualité de gentilhomme de la suite; qu'on se montre disposé dans la Lithuanie à embrasser la religion luthérienne; que le czar et le roi de Suède se sont donné récemment des marques d'amitié.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 3 de ce mois.

L'envoyé des États Généraux et le résident d'Angleterre en cette cour [1]) n'ont pas encore accepté la média-

1) L'envoyé des États Généraux est le baron de Heeckeren, le résident d'Angleterre M. Robinson. Voir *Actes et mémoires des négociations de la paix de Ryswick*, 1707, I, p. 328 et suiv., et sur le baron de Heeckeren en particulier *les Négoc. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 66, *note* 3.

tion de la Suède. On ne doute pas, qu'ils ne le fassent dans huit ou dix jours et que les impériaux ne fassent la même chose au retour du courier, que les envoyez, qui sont à la Haye, ont dépesché à Vienne. Malgré ces assurances et malgré les oppositions du comte Oxenstiern on a porté le roy de Suède à exécuter ce qu'il avoit projetté. Ce prince s'est résolu de témoigner aux alliez par une résolution publique le mescontentement, qu'il a de leur conduite. Il envoye pour cet effet ordre à Lillierot de se plaindre fortement de la manière, dont ils le traittent, et de leur déclarer, qu'il est las de se voir jouer tous les jours; qu'il ne prétend pas estre amusé plus longtemps et qu'il veut avoir une réponse nette et prompte, selon laquelle il puisse agir comme médiateur ou comme partie, et comme l'assurance, qu'on luy a donnée, que sa médiation seroit acceptée dans huit ou dix jours, luy a fait croire, que Lillierot ne pouroit plus exécuter ses ordres, si la médiation estoit reconnue, il a voulu, que le comte Oxenstiern et Guldenstolpe le déclarassent en pleine chancellerie aux ministres des alliez, ce qu'ils ont fait le 25 de ce mois, le roy de Suède voulant donner aux alliez cette marque publique de son mécontentement.

Je ne crois pas, Sire, qu'on puisse désirer quelque chose de plus fort du roy de Suède. Je n'osois même m'en flatter le dernier ordinaire. Ceux, qui y ont travaillé, m'ont prié de juger par toute la conduite, que ce prince a tenue, depuis que V. M. s'en est remis à sa médiation, de ce qu'il auroit fait, si l'on avoit laissé la négociation entre ses mains.

Le roy de Suède, ayant fait connoistre de cette sorte ses sentimens, n'a pas laissé de nommer Lillierot pour ambassadeur extraordinaire pour le traitté de paix. Il l'a fait baron, et comme il n'a aucune charge, on luy a donné le titre de secrétaire d'estat sans fonction. La charge de secrétaire d'estat avec fonction n'est pas fort considé-

rable. Le comte Oxenstiern, qui luy a procuré cet employ, a fort incisté pour le faire conseiller de la chancellerie au lieu de secrétaire d'estat; mais le roy le refusa assez rudement.

Le roy de Suède a esté porté à envoyer à présent cette commission à Lillierot, pour ne pas retarder la négociation, lorsque sa médiation sera acceptée et que Lillerot puisse agir, en attendant que le sénateur Bond arive en Hollande, qui ne sera néantmoins déclaré médiateur, qu'aprèz que la médiation du roy de Suède sera acceptée dans les formes. Ce prince est bien aise, à ce qu'il dit, de n'estre pas employé dans les préliminaires, car il ne les aprouve pas et les trouve trop durs pour la France. Lillerot a ordre de s'en expliquer de la sorte, en cas qu'on s'adresse à luy pour cela. Le comte Bonde aura auprèz de luy cet homme, qui entretient ma correspondance avec le comte Bielke, à qui V. M. a fait donner une gratification. Il sera d'un grand secours, non seulement pour donner des avis, mais aussy pour faire agir le comte Bonde.

Hekeren se prépare à partir et doit prendre son congé, aussitost que la médiation du roy de Suède sera acceptée. Il ne parroist pas, que les alliez croyent aprèz cela avoir besoin de ministres en cette cour, car on dit, que Staremberg s'en va au mois d'Avril.

Le roy de Suède a différé son voyage de la campagne à cause d'un rhume, dont la reyne est incommodée. On espère, qu'elle en sera bientost quitte, et on fixe le jour du départ pour Konsur au 12 de Février, vieux stile, où le roy doit demeurer cinq semaines.

Le comte Bielke m'ayant fait parler encore depuis peu de son desdomagement et de sa pension, je luy ay fait dire, que V. M. vouloit bien luy faire payer sa pension dans l'espérance qu'il se conduiroit à l'avenir de telle sorte, qu'elle n'auroit aucun sujet de s'en plaindre, et que, comme il avoit témoigné, qu'il vouloit mettre cet

argent à l'hostel de ville, qu'on luy donneroit pour trente mil livres de contracts, quand il auroit fait porter dix mil livres au trésor royal. Je ne doute pas, qu'il n'y donne ordre, aussitost qu'il aura receu la lettre de son amy.

On m'a dit, qu'on a envoyé la ratiffication du renouvellement d'alliance avec l'électeur de Brandebourg et que l'on en a retranché les articles, qui regardent Stetin. On continue toujours de m'assurer, qu'il n'y a rien de contraire aux intérests de V. M. On ne me l'a pas communiqué; mais sans l'avoir lu, j'ay trouvé à redire, qu'on renouvelast un traitté, qui a esté fait dans le temps, que le roy de Suède n'estoit pas bien intentionné pour V. M. et que l'électeur de Brandebourg estoit autant son ennemy, qu'il l'est à cette heure. Mais ce que je trouve de plus mauvais est, que le comte de Bielke ait esté le promoteur et le négociateur de ce traitté et qu'il escrive des lettres si fortes en faveur de l'électeur de Brandebourg, jusques à assurer, qu'il n'y a pas de prince dans l'empire plus attaché à la Suède que luy, que ses amis même en sont indignés. Et les autres disent hautement, qu'on voit bien, qu'il a pris de l'argeant de l'électeur de Brandebourg. C'est ce qui m'a obligé d'en escrire sans aucun égard, voyant, qu'il n'estoit pas attaché a Vostre Majesté, comme il devroit estre.

On commence même icy à estre mécontent de ce traitté. On s'aperçoit desjà, que le comte de Bielke a esté trompé, ou qu'il a voulu l'estre, car le principal but, qu'on a eu dans cette négociation, a esté d'avoir un ayde pour soutenir le duc d'Holstein. Cependant le projet d'accommodement entre le Dannemark et le Holstein, que l'élecseur de Brandebourg a donné, est entièrement favorable aux Dannois. Cela n'a pas peu contribué à exciter dans le sénat bien du murmure contre le comte Bielke.

On a icy une autre inquiétude bien plus vifve et plus pressante contre l'électeur de Brandebourg. On est informé,

qu'il se prépare à faire un voyage en Prusse avec une grosse cour et de bonnes trouppes. On croit même, que cet électeur a bonne part à l'élection de Pologne, et si cela estoit, la Suède seroit en mauvais estat.

On a aussy eu des avis secrets, mais certains de Moscovie, depuis la dernière lettre, que j'ay eu l'honneur d'envoyer à V. M., que le czar a véritablement résolu d'estre de l'ambassade, comme un des gentilshommes de la suitte, quelques instances que luy ayent faites les grands seigneurs de Moscovie, pour l'en détourner, et qu'il doit s'aboucher avec l'électeur de Brandebourg. Cela, joint aux avis, que l'on a de la division entre la Pologne et la Lithuanie, donne beaucoup d'inquiétudes à la Suède. Le comte Oxenstiern me dit, il y a quelques temps, que les Saphias [1]) faisoient venir plusieurs prestres luthériens et qu'il y avoit grande disposition en Lithuanie d'embrasser cette religion. Comme V. M. est informée de ces choses à droiture, elle connoistra aisément, s'il y a quelques réflexions à faire sur ce discours du comte Oxenstiern. Quand le czar partira pour s'aboucher avec l'électeur de Brandebourg, il passera par Paris.

L'homme, qui m'a dit toutes ces nouvelles, qui sont fort secrètes, est celuy, pour qui j'ay demandé deux mil escus, partagées en deux fois [2]). Il a adjouté en riant, qu'on trouveroit le czar bien hardy de faire un tel voyage avec un tel dessein et de passer à Paris. Je n'ay pu le faire expliquer davantage, et autant que j'en puis juger, il ne sçait rien de plus. Je ne puis juger, à quoy on se

1) Les Sapieha étaient une famille puissante, chefs d'une des deux factions de la Lithuanie, qui se disputaient le pouvoir, de Limiers, *Hist. de Suède*, III, p. 14, 107, 108, 134. Voir aussi les ouvrages, cités plus bas, qui traitent en détail de l'élection d'un roi de Pologne.

2) Voir ci-dessus p. 7.

déterminera icy. La raison et la justice veulent, qu'on l'arreste, puisqu'il passe travesti; mais je n'ose me flatter de voir prendre une résolution vigoureuse à un conseil aussy foible que celuy du roy de Suède.

Ces desseins du czar et ces deffiences du roy de Suède n'ont pas empesché ces deux princes de se donner ces jours-cy des marques d'amitié et de correspondance. Le czar ayant donné la sortie libre à tout le bled, dont les Livoniens et autres sujets du roy de Suède ont eu besoin, et le czar ayant demandé au roy de Suède la permission d'acheter du canon pour armer les vaisseaux, qu'il veut mettre sur la mer noire, le roy de Suède n'a point voulu d'argeant et luy a fait présent de trois cents canons de fer. Ce présent du roy de Suède doit rendre aux Hollandois plus sensible le refus, qu'il leur fit il y a deux ans, de leur vendre du canon de fer, disant, qu'il n'en avoit que ce qui luy estoit nécessaire, pour fournir ses places et armer ses vaisseaux. Je suis etc.

Lettre particulière.

Receu le 19 Fevrier. M. Davaux. 30 Janvier 1697, à Stockholm.

Il prie M. de Torci de représenter au roi, quel méchant personnage il jouera, vu que personne n'est à Stockholm, et ajoute un mot sur des affaires de finance.

Je vous supplie très humblement, Monsieur, de vouloir bien faire faire quelques réflexions au roy sur le méchant personnage que je joueray icy d'y faire le nécessaire dans le temps, que tous les ministres des alliez s'en iront et que le roy de Suède sera pour deux mois à la campagne. On peut représenter ces sortes de choses-là de vifve voix plus fortement, qu'il n'est permis de l'escrire. J'ay receu la lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 10e de ce mois, et j'ay exécuté vos ordres. Je me donne

l'honneur de vous envoyer la reconnoissance en original de Hildebrant. Comme il n'a payé que 12000 l. avec la copie de ma quittance pour 24000 l., dont Hildebrant envoye l'original au sieur Bernard, pour faciliter la soud [1]) de leur compte, il fera retirer par Boulard [2]) l'argent du Sieur Bernard, pour estre employé selon les ordres du comte de Wrede.

Receu le 26 Février. M. Davaux. 6 Février 1697, à Stockholm.

Il écrit, que Lillierot n'a pas de caractère proprement dit pour le traité de paix; que le roi de Suède n'est pas satisfait du projet d'accommodement entre le roi de Danemarc et le duc de Holstein, que l'électeur de Brandebourg lui a fait communiquer; que Staremberg, l'envoyé de Saxe et van Heeckeren se sont formalisés de ce que l'électeur de Brandebourg se mêlait de cette affaire; que le roi de Suède a fait témoigner à M. van Heeckeren sa surprise des discours, qu'il avait tenus par rapport à ce sujet; que lui et M. Oxenstiern sont fort irrités l'un contre l'autre; que le roi de Suède a déclaré ne vouloir plus rien faire en faveur du prince Jacques; qu'il désire être informé de l'attitude, qu'il doit prendre dans les différends entre le roi de Danemark et le duc de Holstein; que le czar est mal intentionné pour la France; que le roi de Suède a envoyé une lettre de cachet, contenant des menaces, à l'aumônier du comte de Staremberg. Il finit par quelques nouvelles, relatives à MM. Wrede et Olivenkrantz.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 17 du mois passé.

Vostre Majesté aura veu par la nomination, que le roy

---

1) solde.

2) Voir sur Boulard *les Négociat. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 229, *note* 2.

de Suède a faite du Sr. Lillierot, qu'on est à présent persuadé icy, qu'on va tout de bon travailler à la paix par l'entremise de la Suède. Je me suis informé du caractère, qu'il avoit. On m'a dit, qu'on ne luy en avoit donné aucun, mais qu'on luy a permis de prendre celuy, qu'auroient les ministres, qui formeroient l'assemblée, ce qui a donné lieu à ses amis de répandre le bruit, qu'il estoit ambassadeur extraordinaire, parce qu'il en pouvoit prendre le titre; mais il doit se conformer aux autres.

Le comte Oxenstiern a fort poussé la nomination de Lillierot; mais il n'en seroit pas venu à bout sans le crédit de Piper, qui s'est employé fortement pour luy. On fait forces cabales pour la nomination des autres ministres médiateurs. Le comte Bonde y a jusqu'à cette heure la meilleure part, quelqu'effort que le comte Oxenstiern fasse au contraire.

Le roy de Suède n'a pas approuvé le projet d'accommodement, que l'électeur de Brandebourg luy a fait communiquer, entre le roy de Dannemark et le duc d'Holstein Gottorp; mais ce duc ne s'y est pas rendu si difficile, et ses deux fameux ministres, Pencier [1]) et Wedercop [2]), y ont fait des observations, qu'ils ont envoyées à l'électeur de Brandebourg, sans en avoir donné part auparavant au roy de Suède, ce qui n'a pas plu à cette cour-cy.

Les ministres de l'empereur et de Saxe de sont formalisez de ce qu'estant médiateurs, l'électeur de Brandebourg se fût ingéré de faire ce projet. Ils ont menacé de quitter le lieu d'assemblée. Staremberg s'en est plaint, et Hekeren a renchéry par-dessus et en a parlé avec beaucoup de hauteur et de menace, disant, que, puisque l'électeur de Brandebourg se mesloit de cette affaire à l'exclusion des

---

1) Voir sur Pincier plus bas *la lettre de M. d'Avaux* du 30 Avril 1698.

2) Voir sur Wedderkop, dont le prénom était „Magnus", plus bas *la lettre du 6 Août* 1698.

autres, ses maistres abandonneroient le duc d'Holstein. Le roy de Suède l'a sceu et l'a trouvé fort mauvais. Il l'a fait inviter de se rendre à la chancellerie, où on luy a dit, que le roy de Suède avoit esté surpris des discours, qu'il avoit ouy dire qu'on avoit tenus à Stockholm; qu'il tâcheroit toujours, autant qu'il luy seroit possible, de maintenir ses sujets en paix; mais que cela ne l'engageroit pas à abandonner le duc d'Holstein, et que, quand le prince d'Orange et les Estats Généraux ne voudroient pas le secourir, il le maintiendroit toujours de toutes ses forces, si le roy de Dannemark l'attaquoit; mais qu'il espéroit, que les choses n'en viendroient pas à cette extrémité et que les médiateurs trouveroient moyen de les accommoder.

Hekeren ne paroist pas prendre grande part à tout ce qui se fait icy et témoigne hautement le mécontentement qu'il a de n'estre pas employé à la paix, quoyqu'on ait toujours bien jugé, que Dickfeldt, de qui il dépend entièrement, n'auroit garde de le mettre au-dessus de luy. Il partit hier matin, pour aller voir la ville de Gottembourg. Il doit demeurer douze ou quinze jours dans ce voyage. Il faut qu'il y ait de grands sujets de démeslez entre luy et la maison du comte Oxenstiern, car le comte Oxenstiern ne l'épargne pas dans tous ses discours. Il dit encore, il y a trois jours, parlant de luy avec le secrétaire de l'électeur de Brandebourg, que c'estoit un franc fripon et un traistre. Ils ne laissent pas de se voir, mais rarement.

Le baron de Merens [1]) a eu depuis peu une audience du roy de Suède, dans laquelle j'ay apris qu'il luy a réiteré les mêmes instances pour le prince Jacques; mais je sçais par un homme, que V. M. a nommé dans sa dépesche du 17 Janvier, qu'il n'a rien obtenu et qu'il n'obtiendroit rien. J'ay apris par un autre endroit, que le roy de Suède a dit, qu'aprèz la lettre, qu'il avoit escrite en faveur de

1) Envoyé de l'empereur, voir plus bas p. 36 et p. 56.

ce prince, il n'avoit plus rien à faire pour luy, et qu'il ne vouloit pas se mesler du reste en aucune façon.

Vostre Majesté m'a ordonné, il y a quelques mois, de ne rien faire, ny pour empescher l'effet, que pouvoient produire les différens entre le roy de Dannemark et le duc d'Holstein-Gottorp, ny pour augmenter l'aigreur, qui est entre ces princes. Cependant Mr. de Bonrepaus [1]) m'escrit, que V. M. désire qu'il ne s'entremette point de l'affaire de Suède; que le roy de Dannemark et le duc d'Holstein s'accommodent à l'amiable. Je supplie V. M. de me faire l'honneur de me mander, si j'y dois travailler selon ce que M. de Bonrepaus me mande, ou si je les dois laisser faire, sans m'en mesler, selon les ordres de V. M.

L'envoyé de Pologne m'a apris, que l'électeur de Brandebourg l'a fait assurer, qu'il ne vouloit pas se mesler en aucune manière de l'élection du roy de Pologne.

On est informé icy, que le czar est très mal intentionné pour les intérests de V. M.

Le jésuiste, qui est aumônier du comte de Staremberg, estant allé administrer les sacremens à un Allemand catholique à l'article de la mort, le roy de Suède luy a envoyé une lettre de cachet, qui luy fait déffence d'administrer les sacremens autre part que chez l'envoyé de l'empereur, à peine d'estre chassé de Suède.

Le roy de Suède est allé faire un tour à la campagne pour cinq ou six jours. Il en reviendra demain ou aprèz-demain, et il y retournera le 8 de ce mois, vieux stile, pour un mois ou cinq semaines.

Le comte de Wrede [2]) envoye en France son second

---

1) Voir sur Bonrepaux *les Négociat. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 29, *note* 1.

2) Voir sur Wrede *Les Négociat. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 82, *note* 3, et l'ouvrage de Fryxell, cité ci-dessus p. 3, *note* 1, IV, p. 215 et suiv.

fils, qui est enseigne aux gardes du roy de Suède, pour y demeurer un an et y faire cette campagne, s'il y en a une. Il a eu quelque scrupule de recevoir son argeant aprèz le placart, que le roy de Suède a fait [1]).

Olivierkrans [2]) à fait soliciter par ses amis, pour estre employé à la paix ou en quelque autre endroit. Le roy est depuis longtemps fort indigné contre luy et a répondu, qu'il ne vouloit pas entendre parler de luy. J'ai peine à croire aprèz cela, que ses amis puissent surmonter cet obstacle. Je suis &c.

Lettre particulière.

Receu le 26 Février. M. Davaux. 6 Février 1697, à Stockholm.

Il avertit M. de Torci, que M. de la Piquetière, étant malade, écrit quelquefois des nouvelles, qui n'ont pas assez de fondement.

Vous avez pu trouver, Monsieur, quelquefois des choses différamment escrites dans les lettres de M. de la Piquetière et dans les miennes. Je vous supplie de vous en rapporter à ce que j'escris. Il n'est pas en estat depuis longtemps de converser avec le monde, de sorte qu'il n'apprend de nouvelles que ce qui se dit en public, selon qu'il [3]) les mande quelquefois bien estropiées, comme ce qu'il escrit aujourdhuy du traitté entre l'électeur de Brandebourg et le duc d'Holstein. Cela vous donneroit des veues, qui n'auroient aucun fondement. Ce n'est autre chose que ce projet d'accommodement, dont j'ay fait mention dans ma lettre. Je suis &c.

---

1) Voir ci-dessus p. 11.

2) Voir sur Olivenkrantz *les Négociat. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 40, *note* 1. Voir aussi *les Négociat. du comte d'Avaux en Hollande*, IV, p. 365 et suiv., où l'auteur le juge très favorablement.

3) selon qui il?

Receu le 5 Mars. **M. Davaux. 13 Février 1697, à Stockholm.**

Les sujets, dont il est rendu compte dans cette lettre, sont les suivants: le roi de Suède persiste, malgré les remontrances du comte Oxenstiern, à soutenir le duc de Strélitz; l'empereur, vraisemblablement sur l'avis de M. Oxenstiern, ayant prononcé en faveur du duc de Swérin, ce duc se rendit maître de la ville de Gustrau et força les Suédois à l'évacuer; ceux-ci se retirèrent dans le château; on continue à être inquiet à la cour de Stockholm de la Lithuanie, où l'électeur de Brandebourg a un grand parti; la manière sensée, dont le cardinal Radziouski s'y est pris, afin que le roi de Suède lui payât au moins une partie de ce qu'il lui doit; les lettres, que le baron de Merens a obtenues, qui l'autorisent à être en cette cour de la part de l'empereur; l'amélioration des chances pour le prince de Conti; les propositions de M. Vigelius, relatives à la réforme du calendrier; l'audience, que le comte de Staremberg aura, et ce que le roi de Suède lui répondra; la proposition, faite par ce roi à quelques princes de s'unir à lui, pour s'opposer à l'empereur dans l'affaire de Mecklenbourg; le résultat d'une conférence des ministres de Suède avec les envoyés de ces princes-là.

Sire.

Je n'ay pas esté honnoré cet ordinaire des lettres de V. M., la poste de France n'estant pas encore arrivée.

Quoyque le roy de Suède eût résolu, il y a quelque temps, de soutenir le duc de Stréliz, néantmoins il s'estoit un peu relâché sur ce que le comte Oxenstiern luy a remontré, que, depuis qu'il s'estoit entièrement remis à luy du soin des affaires estrangères, il avoit maintenu son royaume en paix et luy avoit procuré l'honneur de la médiation, mais qu'il ne pouvoit plus luy répondre de rien, s'il se mesloit des affaires de Mekelbourg; que l'empereur en seroit offencé et ne se sousmettroit assurément point à sa médiation. Mais la duchesse de Stréliz

ayant représenté au roy, qu'elle ne luy demandoit pas de la protéger comme roy de Suède, mais seulement qu'il agît comme directeur du cercle de la Basse Saxe, ce prince a percisté dans ses premiers sentimens, malgré les remontrances du comte Oxenstiern, et a fait escrire à son envoyé à Copenhague de déclarer au roy de Dannemark, qu'il estoit prest de prendre avec luy toutes les mesures, qui seroient nécessaires pour soutenir les intérestz du duc de Stréliz. Cette lettre partit Samedy au soir, 9e de ce mois, et le lendemain matin on aprit avec beaucoup de surprise, que l'empereur avoit donné une sentence en faveur du duc de Suérin et qu'au lieu de la communiquer selon l'usage aux directeurs du cercle, afin qu'ils la missent à exécution, il l'avoit tenue cachée et avoit envoyé secrètement le comte de Kagastrow [1]), qui avoit mis de l'autorité seule de l'empereur le duc de Suérin en possession. Ce duc est entré dans la ville de Gustraw avec deux cents hommes, et les deux cens hommes, qui y estoient de la part de l'empereur, luy ont presté serment. Les cent Suédois, qui sont dans cette ville, se sont opposez autant qu'ils ont pu. Il y en a eu même sept ou huit de tuez ou de blessez; mais n'estant pas les plus forts, ils se sont retirez dans le chasteau, dont ils sont les maistres, et on a détaché trois cens hommes de la garnison de Vimar [2]), pour les aller secourir. Le roy de Suède a esté vivement touché de cette nouvelle, et estant venu voir la duchesse de Stréliz, il luy a promis de ne la pas abandonner, et luy a dit, que peut-estre il luy seroit plus avantageux dans la suite, que ce malheur luy fût arrivé.

On ne peut encore prévoir, Sire, quelle suitte aura

---

1) Dans *l'histoire de Suède de* de Limiers, II, p. 202, c'est le comte d'Eck, qui met le duc de Swérin en possession. Là il n'est pas fait mention du combat, dont parle M. d'Avaux.

2) Wismar.

cette affaire. Tout dépend des résolutions, que prendra le roy de Suède, s'il est vray, que le roy de Dannemark soit aussy disposé à agir, que son ministre le dit icy. Pour ce qui est de l'électeur de Brandebourg, il a toujours paru entièrement résolu de s'opposer aux entreprises de l'empereur.

Personne ne doute icy, que le comte Oxenstiern, ayant veu arriver la duchesse de Stréliz en Suède, a bien jugé, qu'il ne tiendroit pas contre elle, et qu'il a donné avis à Horn, qui est à Vienne de la part du duc de Suérin, qu'il estoit de l'intérest de l'empereur de finir promptement et secrètement cette affaire, s'il ne vouloit courir risque d'avoir les deux roys du Nord et les princes de la Basse Saxe réunis contre luy en faveur du duc de Stréliz. On dit même assé publiquement, que le comte Oxenstiern en a touché de l'argeant, et en effet il faut qu'il ait un motif bien puissant pour soutenir une affaire contre l'honneur et les intérests de son maistre et contre une nièce de la reyne, qui est le plus fort apuy que le comte Oxenstiern ait auprez du roy. Si tout cela vient à se déveloper, peut-estre que le comte Oxenstiern s'en trouvera mal. Je n'obmettray rien de ce que je pouray faire pour y contribuer. Guldenstolpe prend vivement le party contraire, autant pour contrecarrer le comte Oxenstiern, que pour plaire à la reyne mère.

L'envoyé de Pologne est toujours persuadé, que l'électeur de Brandebourg ne veut se mesler en façon quelconque de l'élection d'un roy de Pologne, cet électeur l'en ayant fait assurer et l'ayant prié de le mander en Pologne. Cependant il doit aller incessamment en Prusse, et on est persuadé à la cour de Suède, qu'il a un grand party dans la Lithuanie, dont on est fort inquiet, et on n'a même assuré de bon endroit, que le roy de Suède a des avis, que la Lithuanie pouroit bien se séparer de la Pologne.

Le cardinal Radziouski [1]) a chargé l'envoyé de Pologne de me venir remercier du soin, que je prenois de ses affaires particulières. Ce ministre a pris la meilleure voye pour faire toucher au moins quelque chose à ce cardinal de ce que le roy de Suède luy doit. Il a demandé audiance et a représenté, que, quoyque la dette du cardinal fût légitime; qu'on eût enlevé de force et pris les effets, qui luy appartenoient, et que les intérests montassent fort haut, le cardinal ne prétendoit pas compter avec sa M. suédoise; qu'il se remettoit entièrement à luy du payement de cette dette et qu'il recevroit ce qu'il jugeroit luy devoir estre payé. Le roy luy a répondu, que la manière de demander l'obligeroit encore plustost à le satisfaire que la justice de la debte, et qu'il luy feroit sçavoir ses volontez par le comte Oxenstiern. Cependant le comte Oxenstiern diffère d'entrer en matière, tantost sur un prétexte, tantost sur un autre.

L'envoyé de Pologne s'aperçoit bien, que ce ministre le veut tenir en suspends jusqu'à l'élection du roy de Pologne; mais il m'a dit, que le cardinal Radziouski regardoit cela comme une bagatelle et qu'il ne changeroit pas pour cela un moment de sentiment. Il a receu par ses dernières lettres des nouvelles bien avantageuses pour Mgr. le prince de Conti.

Le baron de Merens [2]), voyant qu'il ne pouvoit se maintenir longtemps dans la scituation, où il estoit, a obtenu des lettres de l'empereur, qui le reconnoissent et l'avouent pour estre icy de sa part, c'est-à-dire qu'il fera un peu plus librement ce qu'il ne faisoit auparavant qu'en cachette; mais il n'en fera point davantage pour cela.

L'on sçait icy, que le prince Jacques s'est si mal conduit, qu'il se trouve obligé de se désister de ses préten-

---

1) Voir sur ce cardinal ci-dessus p. 4, *note* 1.

2) Voir sur ce baron plns haut p. 30.

tions, mais en même temps, pour décourager ceux qui empeschent le roy de Suède de prendre aucun party, pour ne point désobliger le prince de Conti, qui apparamment sera élevé sur le trosne, on a envoyé un escrit, qui est composé par quelques particuliers polonnois et qui est fort emporté contre ce prince.

Je ne me donne point l'honneur, Sire, de mander à V. M. le différend du roy de Dannemark avec la ville de Lubeck. Elle en doit estre desjà informée par M. de Bonrepaux.

Le Sr. Vigelius ne trouve point icy les mêmes facilitez, qu'il a rencontré en Dannemark. On convient à la vérité, qu'il seroit mieux de prendre le stile nouveau, et quelques mathématiciens de Suède l'ont proposé il y a deux ou trois ans; mais on traitte de chimérique, et selon moy avec beaucoup de raison, deux propositions, qu'il fait, l'une de réformer le calendrier nouveau, car quoyqu'il soit défectueux, on ne croit point, que les catholiques voulussent changer les jours de leurs festes, ni convenir de toutes les supputations de Vigelius. Son autre proposition est de changer ces noms anciens des constellations et de leur en donner de modernes, que l'on prendroit des armoiries des principaux princes de l'Europe, par exemple l'une s'appelleroit la fleur de lis, l'autre l'aigle, etc. Cette proposition a esté fort agréé en Dannemark, selon que l'envoyé de cette cour me l'a dit.

J'ay appris ce matin, Sire, que le sénat estoit assemblé extraordinairement et que le comte de Staremberg devoit avoir audiance cette aprez-dinée. Je me suis bien douté, que le sénat estoit convoqué pour les affaires de Meklembourg; mais j'avoue, que je n'ay point deviné le sujet de l'audiance de Staremberg. J'ay fait mes diligences pour estre informé à fond de ces deux affaires, et je sçais d'original, que le roy de Suède est fort picqué de l'entreprise, que l'empereur a faite. Il void bien la faute, qu'on

a faite icy, de souffrir, que cette affaire fût remise au jugement de l'empereur; mais comme il n'a point observé dans l'exécution de son jugement ce qu'il devoit aux directeurs du cercle de la Basse Saxe, le roy de Suède a résolu dans son sénat d'inviter les envoyez de Dannemark et de Bronswick et le secrétaire de l'électeur de Brandebourg de venir à la chancellerie et de les charger de proposer à leurs maistres de s'unir au roy de Suède, pour s'opposer à l'empereur. Ces ministres sont à présent en conférence. Je ne sçais, si je seray assez tost averty de ce qui y aura esté résolu, ou s'ils se seront chargez simplement d'en rendre comte à leurs maistres, pour en pouvoir informer aujourdhuy V. M.

Pour ce qui est de l'audiance du comte de Staremberg, V. M. sera surprise d'apprendre, qu'il a fait de nouvelles et de vives instances en forme de la part de l'empereur, pour avoir le contingent. On est estonné de son insolence. C'est le terme, dont s'est servy celuy, qui m'a appris cette nouvelle, et on ne comprend point, comment l'empereur luy a donné cet ordre en même temps qu'il a entrepris l'affaire de Meklembourg. Aussy le roy de Suède, sçachant le sujet de l'audiance, n'a point voulu le remettre, comme il fait toujours, à la chancellerie ou au comte Oxenstiern. Il a résolu de luy rendre réponse luy-même et sur le champ, qui est, qu'ayant appris ce qui est arrivé dans le Meklembourg, il n'est point en estat de donner des trouppes, puisqu'il en aura affaire luy-même, et que l'affaire du duc d'Holstein n'estant point finie, il ne sçait pas, s'il n'aura point besoin de ses trouppes de ce costé-là. Je n'ay pu voir personne depuis l'audiance du comte de Staremberg. Je ne perdray point l'affaire de Meklembourg de veue, et j'auray l'honneur d'en rendre un compte exact à V. M.

J'ay aussy appris, Sire, qu'on a fait une nouvelle tentative auprez du roy de Suède, pour le porter à envoyer

un ambassadeur en Pologne; mais cela n'a point réussi, et le roy de Suède l'a absolument refusé.

Adjousté:

Sire, depuis cette lettre escrite j'ay envoyé mon secrétaire chez l'envoyé de Dannemark. Il luy a dit, qu'il avoit esté à la chancellerie, où le ministre du duc de Zell et le secrétaire de Brandebourg s'estoient trouvez; que les comtes Oxenstiern et de Guldenlew leur avoient dit, que le roy leur maistre ne prétendoit point préjudicier aux droits du duc de Suérin, s'il en avoit quelqu'un, mais qu'il estoit fort offencé du procédé de l'empereur, et qu'il souhaittoit, qu'ils en écrivissent à leurs maistres, pour les inviter de sa part de s'unir à luy, pour soutenir les droits des princes de l'empire. L'envoyé de Dannemark et le ministre de Lunebourg ont témoigné, qu'ils en escriroient à leurs maitres, puisque le roy de Suède le souhaitoit, mais qu'ils pouvoient assurer par avance, que leurs maistres estoient prests à s'unir avec le roy de Suède, et qu'ils avoient tous les ordres nécessaires pour cela. Le secrétaire de Brandebourg s'est chargé aussy d'en escrire, et il a seulement dit, qu'il ne doutoit point, que l'électeur son maistre ne se joignît très volontiers au roy de Suède et aux autres princes, pour réparer le tort, qu'on leur a fait en cette occasion.

Je suis &c.

Lettre particulière [1]).

Que la dépesche de Sa Ma^té du 24 Janvier arrivoit dans le moment que la poste alloit partir, et qu'on n'avoit pas le temps de la déchiffrer et qu'on y répondroit par l'ordinaire suivant.

---

1) Adressée à M. de Torci.

Receu le 9 Mars. M. Davaux. 20 Fevrier 1697, à Stockholm.

Cette lettre contient quelques réflexions de M. d'Avaux sur la sincérité des rois de France et de Suède à l'égard l'un de l'autre et la communication de plusieurs nouvelles, savoir de l'acceptation de la médiation de la Suède par l'empereur et les États Généraux; de la résolution, prise par M. d'Avaux de ne rien faire quant à ce point; des efforts de M. Oxenstiern pour faire nommer Axel Wackmester premier ministre médiateur, efforts qui seront infructueux; de l'imprudence de la duchesse de Gustrau, qui n'a pas fait entrer les trois cents Suédois dans cette ville-là; du départ prochain de M. Vigelius pour Ratisbonne.

Sire.

J'ay receu les deux lettres, dont V. M. m'a honnoré le 24 et le 31 de Janvier. Vostre Majesté aura desjà veu par le refus formel du roy de Suède de fournir son contingent à l'empire, qu'il est bien éloigné de faire aucune démarche contre la neutralité.

Il est aisé de faire voir la sincérité du procédé de V. M. à l'égard du roy de Suède, et qu'il n'a pas tenu à elle, qu'on ne luy ait confié les mêmes conditions de paix, qui ont esté depuis proposées à la Haye. Aussy la personne, dont j'ay fait mention dans ma lettre du 9e Janvier [1]), m'en a bien moins parlé pour me faire des reproches, que pour me témoigner le regret, qu'il a, que la négociation ne se soit pas continuée à Stockholm, où on auroit décidé il y a longtemps en faveur de Vostre Majesté plusieurs préliminaires, que l'on a accordez aux alliez en Hollande.

Le roy de Suède est allé à Consur de Lundy dernier 18e de ce mois. Toute la maison royalle est du voyage, et la duchesse de Stréliz aussy. Il sera de retour dans quinze jours ou trois semaines.

Le comte Oxenstiern a voulu procurer au comte de

---

1) Voir ci-dessus p. 9 et suiv.

Staremberg et à Hekeren la liberté d'aller à Consur, à l'exclusion de tous les autres ministres estrangers, qui sont icy. Pour cet effet il alla dire au roy dimanche dernier à onze heures du matin, que ces deux envoyez avoient ordre de luy déclarer en forme, que leurs maistres avoient accepté sa médiation; mais que, comme Sa Majesté devoit partir le lendemain à six heures du matin et qu'on estoit accablé d'affaires, ils ne vouloient l'importuner et qu'ils iroient à Consur, si elle le trouvoit bon, où ils auroient le loisir, sans l'incommoder, de luy déclarer les sentimens des alliez. Le roy de Suède leur répondit, que, si ces deux Mrs. avoient quelque chose à luy dire, ils pouvoient venir à quatre heures et qu'il leur donneroit audiance, et qu'il ne vouloit absolument point, qu'ils allassent à Consur.

Je fus averty sur les six heures par trois sénateurs de ce qui s'estoit passé à l'audiance de ces deux Mrs. J'allay souper chez le comte Oxenstiern, ne doutant point, qu'il ne m'en donnast part; mais il ne m'en parla pas. Je ne puis dire à V. M., à quel point les sénateurs, à qui j'ay apris ce procédé du comte Oxenstiern, en ont esté indignez. Ils m'ont tous conseillé d'escrire au roy leur maistre, pour déclarer en forme ce que je luy avais desjà dit plusieurs fois. Je ne l'ay pas voulu faire, car quoyque ce ne seroit pas proprement une acceptation de la médiation par escrit, cela en auroit bien l'air. D'ailleurs il sembleroit, que V. M. n'auroit accepté que d'aujourdhuy la médiation de la Suède. J'aurois bien pu tourner ma lettre d'une autre façon en félicitant le roy de Suède de ce que les alliez s'estoient enfin résolus à suivre l'exemple de V. M. et qu'ils faisoient à cette heure ce qu'elle avoit fait il y a quatre ans. J'aurois pu y mettre beaucoup d'autres choses; mais j'ay crû, que le mieux estoit de ne point escrire du tout, d'autant plus, qu'ils souhaittoient, que je fisse entendre au roy, que je ne sçavois cette nouvelle que par le bruit public. Je me serois fait une querelle

avec le comte Oxenstiern sans aucune utilité. Un de ces sénateurs m'a assuré, qu'il le diroit au roy son maistre.

Le comte Oxenstiern diffère, autant qu'il luy est possible, que le roy se déclare sur le comte Bonde, qu'il a destiné pour estre le premier ministre médiateur. Il fait tout ce qu'il peut, pour faire nommer à sa place Axel Wackmester [1]), son beau-frère, et pour mieux dire son valet, très brave homme à la vérité, mais très ignorant et très incapable. Il n'y a nulle apparence, que le comte Oxenstiern y réussisse.

J'auray l'honneur de rendre compte à Vostre Majesté de ce que j'apprendray des préparatifs des Moscovites contre le Turc. Le voyage du czar, tout bizarre qu'il puisse estre, donne icy beaucoup d'inquiétude, car on croit, qu'il se poura bien faire.

On n'a rien apris icy de nouveau de Meklembourg depuis le dernier ordinaire, sinon qu'il y marche quatre cens hommes des trouppes de Brandebourg et que la duchesse de Gustraw [2]), qui est dans le chasteau, a esté assez mal conseillée, pour prier les trois cens Suédois, qui ont esté envoyez de Wismar, de ne pas entrer dans la ville. Mais je crois, que V. M. est informée de toutes ces nouvelles par des voyes plus promptes que la mienne. Le roy de Suède est toujours résolu d'agir vigoureusement dans cette affaire. On n'a pas voulu s'embarasser icy des propositions du mathématicien Vigelius; mais comme il part demain pour Ratisbonne, où il prétend traitter de ces mêmes choses-là, on luy a dit, qu'on se conformeroit volontiers à ce qui seroit réglé à Ratisbonne. Je suis &c.

---

1) Voir sur ce Wachtmeister *les Négociations du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 280, et plus bas p. 87, *note* 1.

2) Madeleine Sibylle, fille de Frédéric III, duc de Holstein-Gottorp, veuve de Gustave Adolphe, duc de Gustrau. Voir Hübner, *table* 196, et la 2e *note* sur la lettre de M. d'Avaux du 16 Janvier, ci-dessus p. 15, 16.

Receu le 16 Mars. **M. Davaux. 27 Février 1697, à Stockholm.**

Il rapporte ses réflexions sur quelques discours et sur les intentions de Lillierot, relatifs à la paix et à la médiation de la Suède; qu'il n'y a aucune apparence, que M. Kinski s'empare de la négociation de paix; quelle est l'origine vraisemblable des bruits, qui ont couru sur une négociation du roi de France à Rome; que le roi de Suède est redevenu bon français; qu'on est mécontent à Stockholm du maréchal Bielke, qu'on croit avoir été corrompu par le duc de Swérin et par l'électeur de Brandebourg; que M. Fabricius ira en Perse, pour y établir un commerce de soie; que le maître des cérémonies et l'introducteur des ambassadeurs ont été chez le comte de Staremberg de la part du roi de Suède, pour se plaindre de son aumônier.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honoré le 7 de ce mois. Je suis surpris des discours, qu'on prétend que Lillierot a tenus, et des suittes, qu'on dit qu'ils ont eus. Rien n'est plus contraire au raport, qu'il fait depuis trois mois dans ses lettres, à ses intérests propres et à l'honneur du roy son maistre. Il a paru en toutes choses, que cet envoyé n'a eu d'autre but, que de faire accepter, le plustost qu'il poura, la médiation de la Suède, dans laquelle il a toujours espéré d'estre employé, comme il est en effet. C'est pourquoy il a condamné les alliez sur toutes les demandes préliminaires, qu'ils ont formées. Sur la demande de Strasbourg et de Luxembourg *in statu quo* il leur a fait voir, que, puisqu'ils désiroient que les traittez de Westphalie et de Nimègue fussent rétablis en leur entier, ils devoient recevoir ces places en l'estat, où elles estoient, quand on a fait ces traittez, et sur leur demande touchant la Loraine il leur a représenté, que, s'ils exigeoient quelque chose au delà du fondement, qu'ils avoient souhaitté des traittez de Westphalie et de Nimègue, ils s'excluoient en quelque façon de pouvoir faire d'autres propositions,

quand les conférences seroient ouvertes. Il a mandé tout cela au roy de Suède, qui l'a fort approuvé.

Il est assez aisé de juger, qu'il a eu peur, que, si toutes ces grandes difficultez estoient terminées préliminairement, la médiation de la Suède n'auroit plus rien à faire. On a eu icy la même appréhension. On m'a souvent demandé, si V. M. se relâcheroit sur la Lorraine, et on m'a témoigné, qu'on ne souhaittoit pas, qu'elle le fît. J'ay eu l'honneur de le faire sçavoir à V. M. Il peut bien estre, que, dans cette veue de faire recevoir la médiation de la Suède, Lillierot ait fait entrevoir aux alliez, que le roy son maistre est disposé favorablement pour eux; mais il semble, que ce leur devroit estre un motif, pour accepter sa médiation, et point une raison pour s'amuser à former des questions préliminaires. Cependant, Sire, je puis assurer V. M., que, quelque chose qu'il ait dit et quelqu'intention qu'il ait eu en le disant, s'il est vray, qu'il ait fait entrevoir quelque bonne volonté de son maistre en faveur des alliez, il l'a fait sans aucun ordre et contre les intentions de son maistre, qui paroist visiblement incliner pour V. M.

Pour ce qui est des veues, qu'on croit qu'a le comte de Kinski [1]), de se rendre maistre de la négociation, il n'y a aucune apparance. Il est vray, que quelques personnes ont appréhendé cy-devant, qu'il n'eût ce dessein, et ils ont tant fait, qu'ils ont osté la négociation de Suède, pour la porter en Hollande. Il y avoit alors quelque vraysemblance, puisque les comtes de Kinski et Oxenstiern estoient en commerce là-dessus et y travailloient effectivement, mais à cette heure ils n'y songent, ny l'un, ny l'autre. Aucun d'eux ne fait de démarches pour cela.

1) Jadis ambassadeur plénipotentiaire de l'empereur au congrès de Nimègue, pour lors ministre des affaires extérieures à Vienne. Voir *les Négociations du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 498, *note* 2, et p. 531.

Il paroist même dans la conduite de l'empereur plus de désir d'éloigner tout-à-fait la paix que d'y travailler, soit à Stockholm, soit ailleurs. S'il changeoit de sentiment, le comte Oxenstiern ne manqueroit pas de m'en parler, et j'en rendrois compte à V. M. Mais jusqu'à cette heure les affaires sont en l'estat que j'ay l'honneur de le mander, ce qui me fait croire, que cela a esté inventé à plaisir. V. M. jugera mieux, que je ne puis faire, du motif qu'on peut avoir eu de le faire.

Je ne vois pas, Sire, que je puisse insinuer au comte Oxenstiern touchant les discours, qu'on impute au Sr. Lillierot. Il faudroit que j'allasse tout exprèz à Rosemberg [1]. Cela paroistroit. Le comte Oxenstiern n'en mandroit que ce qu'il voudroit au roy son maistre et en escriroit à Lillierot d'une manière à l'aigrir. J'ay envie d'en faire une confidence à Oliverskrans, comme d'un mauvais office, qu'on veut rendre à Lillierot, auquel V. M. n'adjoute aucune foy. Rien n'est plus capable de le faire revenir, s'il s'est égaré, car il ne veut pas, que V. M. soit mécontente de luy.

Il y a tout lieu de croire, Sire, que V. M. a pénétré la vérité, quand elle a cru, que l'avis, qu'on m'a donné de la négociation, qu'elle faisoit à Rome, devoit venir de la supposition, que fait le prince d'Orange, qu'elle prend des mesures contre les princes protestans, et que ce prince a dessein par là d'engager plus fortement tous les princes protestans dans ses intérets, car quand j'ay voulu aprofondir cet avis, on m'a expliqué, que cette négociation secrette ne regardoit que les princes protestans; qu'on le sçavoit de la personne même, qui avoit lu les lettres, qu'on en a écrites au roy de Suède. On m'a dit depuis, qu'il semble que l'espérance de la paix ait détruit ces bruits-là.

Du surplus, Sire, je puis assurer V. M., que le roy

---

1) Rosersberg, maison de campagne près de Stockholm.

de Suède est redevenu bon françois; que cela se voit par le changement de langage et de conduite des courtisans, et que l'entreprise de l'empereur sur le Mecklembourg, sa conduite dans la négociation de la paix et le procédé de plusieurs des alliez font voir à beaucoup de sénateurs la nécessité, qu'a la Suède de se tenir toujours unie à V. M.

On attend avec impatience la réponse du Dannemark et de l'électeur de Brandebourg touchant les affaires de Meklembourg. Le roy de Suède demeure toujours ferme dans ses sentimens et veut, que l'empereur remette les affaires en l'estat qu'elles estoient. On n'est pas content icy du maréchal Bielke touchant cette affaire. Il a eu tous les ordres nécessaires pour les prévenir et pour s'empescher d'estre surpris. On soubçonne, qu'il a touché quelqu'argent du duc de Suérin. On n'est pas plus satisfait de luy touchant les affaires de Brandebourg, et plusieurs sénateurs, qui ne sont pas de ses amis, ne se cachent pas de dire, qu'il a receu de l'argent de cet électeur.

On n'a pas eu de nouvelles considérables de Moscovie depuis les dernières lettres, que j'ay eu l'honneur d'envoyer à V. M. On dresse les instructions pour le Sr. Fabricius, qui va en Perse par la Moscovie. Ce que je sçais desjà est, que le principal but est d'establir un commerce de Perse par la Moscovie, pour maintenir des manufactures d'étoffe de soye, qu'on a establi en Suède et qui réussissent fort mal. Le maistre des cérémonies [1]) et l'introducteur des ambassadeurs [2]) ont esté chez Staremberg de la part du roy de Suède et luy ont lu une ordonnance, faite il y a quelques années contre les religieux, et particulièrement contre les Jésuites, et luy ont fait de grandes plaintes de ce que celuy, qui est auprèz de luy,

---

1) Voir le nom du maître des cérémonies plus bas dans „le translat du protocole, reçu le 5 Juillet avec la lettre de M. d'Avaux."

2) Voir le nom de cet introducteur plus haut p. 11, *note* 1.

séduisoit les jeunes gens, les alloit chercher dans leurs maisons et leur donnoit des présens, pour changer de religion. Le comte de Staremberg a répondu, que le consistoire devoit s'occuper à de meilleures choses qu'à des bagatelles comme celles-là et à mener le roy dans des églises, pour baptiser en sa présence des Chrestiens, qu'ils supposent estre nez infidelles et n'avoir jamais esté baptisez; que son prestre est un honneste homme; qu'il n'y a rien à dire contre luy, si ce n'est qu'il ne s'enyuroit [1]) pas tous les jours, comme le grand-mestre de Stockholm. On trouve cette réponse fort insolente; mais le comte Oxenstiern l'aura adoucie, avant que de la mander au roy son maistre. J'ay sceu depuis trois jours, que, comme le roy parloit de cette affaire à quelques sénateurs la surveille de son départ, il dit au comte Oxenstiern, qu'il n'y avoit pas de mois, qu'il ne receût des plaintes contre Staremberg et son aumônier, et qu'on ne luy en avoit jamais fait contre moy. Le comte Oxenstiern fut mortifié de ce qu'il paroissoit par là, que le roy de Suède le vouloit rendre garant de ce que faisoit Staremberg et le regardoit comme un homme dans les intérests de l'empereur et contraire à ceux de V. M. Le roy de Suède ne sera icy que le 20ᵉ de Mars, et le comte Oxenstiern ne revient que dans le même temps.

Je suis &c.

Receu le 26ᵉ. M. Davaux. 6 Mars 1697, à Stockholm.

Il apprend au roi, que M. Oxenstiern est venu lui dire de la part du roi de Suède, que les alliés avaient accepté sa médiation, et que ce roi en témoignait sa reconnaissance au roi de France et à lui, d'Avaux; ce qu'il avait répondu

---

1) lisez: „s'enivroit."

à cette harangue, entre autres par rapport à la question, s'il fallait aussi un acte d'acceptation de la médiation de la part de la cour de France; que les ministres des alliés ont le dessein d'accepter la médiation de la Suède par écrit, mais qu'ils attendent, que l'Espagne, qui jusqu'ici n'y a pas consenti, la reconnaisse; qu'il ne sait, s'il y a quelque fondement à l'article de la gazette allemande, qui dit, que le prince de Birkenfeld a gagné son procès au parlement de Metz touchant le duché de Veldentz; que l'envoyé de Danemarc à Stockholm déclarera de la part de son maître, qu'il veut agir de concert avec la Suède, pour maintenir les droits des princes de l'empire; qu'il est venu à Stockholm un ministre, chargé d'une mission du duc de Swérin, et qu'un envoyé du duc de Holstein Gottorp est en chemin et y sera au premier jour; que par suite du temps effroyable il manque huit postes de Finlande et de Moscovie; l'aventure d'un vaisseau pretendu suédois; que, contrairement à ce qu'il a toujours pensé, il se peut, que l'envoyé de Pologne soit entièrement au prince Jacques; que le roi de Suède a la colique.

Sire.

Je n'ay point esté honnoré cet ordinaire des dépesches de V. M.

Le comte Oxenstiern vint avant-hier au soir en grande diligence de sa maison de campagne et y est retourné hier matin. Il n'est venu à Stockholm que pour me parler de la part du roy de Suède, qui m'a fait dire, que les ministres des alliez ayant accepté sa médiation en forme et M. de Caillières [1]) ayant communiqué au S. Lillierot, comme au ministre du médiateur, les points préliminaires, dont on estoit convenu, il ne vouloit point différer d'en témoigner sa reconnoissance à V. M. et de l'assurer, qu'elle ne seroit point trompée dans la confiance, qu'elle avoit en luy; que, si elle souhaittoit quelque chose de particulier dans

---

1) Voir sur de Callières plus haut p. 15, *note* 1.

le cours de la négociation et qu'elle voulût le luy confier, il feroit avec plaisir tout ce qui dépendroit de luy; que les alliez ayant reconnu sa médiation en forme, il espéroit, que je ne ferois aucune difficulté de faire la même chose, d'autant plus, que j'avois toujours témoigné y estre disposé; que c'estoit une chose, qui estoit en quelque façon nécessaire et qu'il souhaittoit particulièrement pour son honneur. Ce sont les termes, dont le comte Oxenstiern s'est servy. Il a adjouté à cela, que le roy son maistre luy avoit ordonné de me dire, qu'il estoit très satisfait du zèle, que j'avois témoigné pour maintenir et augmenter la bonne intelligence entre V. M. et luy, et des peines, que je m'estois données pour mettre les affaires de la paix en si bon estat; qu'il n'avoit point tenu à mes soins, qu'il n'en eût eu tout l'honneur, et que l'affaire ne se fût traittée à Stockholm, et que, quoyque la négociation en ait esté portée ailleurs, il espéroit, que je n'aurois pas moins de zèle pour la conclusion de ce grand ouvrage, où il avoit tant de part et dont il luy devoit revenir tant d'honneur.

J'ay répondu, que V. M. seroit très aise d'apprendre, que le roy de Suède fût bien persuadé de la sincérité de ses sentimens pour luy et qu'il reconnût, qu'il n'avoit point tenu à elle, qu'il n'eût encore eu plus de part au rétablissement de la tranquilité publique. J'ay récapitulé ensuite toutes les avances, que V. M. a faites pour cela, et toutes les marques de confiance, qu'elle a données au roy de Suède, et au contraire toutes les ruses et toutes les chicannes des alliez, pour éviter sa médiation, en sorte qu'il ne pouvoit attribuer le succèz d'une affaire, qu'il avoit si fort souhaitté, qu'à la fermeté, que V. M. avoit eu de percister toujours dans les mêmes sentimens sur ce sujet; que je ne doutois point, que, si V. M. désiroit quelque chose dans la suitte de cette négociation, elle ne s'adressât confidemment au roy de Suède, puisqu'elle a bien voulu luy confier sans réserve les premières condi-

tions de paix dans le temps, que les alliez ne vouloient pas seulement le reconnoistre pour médiateur.

Quand à ce qui regarde l'acceptation en forme, j'ay témoigné, que ce n'estoit point sur celle, que les alliez avoient faite, que je me réglerois; que V. M. n'avoit point coutume de suivre l'exemple de personne, mais de le donner; qu'elle l'avoit fait en cette occasion, et avec d'autant plus de plaisir. qu'il s'agissoit de témoigner de la confiance au roy de Suède et de luy defférer l'honneur de la médiation; qu'il y avoit longtemps, que Vostre M. avoit devancé les alliez, et que j'avois déclaré plus d'une fois au roy son maistre, qu'elle l'acceptoit pour médiateur; que je ne croiois point, qu'on pût souhaitter rien de plus authentique; qu'elle avoit plus fait; qu'elle avoit mis le Sr. Lillierot en possession de la médiation par les déclarations, que le Sr. de Caillières luy a faites; que, si néantmoins il y avoit quelques formalitez, que le roy de Suède souhaittât, j'estois prest d'y satisfaire, mais que je le priois de ne point regarder l'acte, qu'il me demandoit, comme une première acceptation, telle qu'est celle des alliez, mais comme la confirmation de l'acceptation, que je luy ay déclaré il y a longtemps.

A l'égard, Sire, de ce qui me touche, j'ay répondu par de très humbles remerciemens des bontés du roy de Suède et de la bonne opinion, qu'il me témoignoit, et par toutes les assurances de mon zèle pour son service, qu'on a acoustumé de donner en pareille occasion.

Je n'ay point voulu approfondir avec le comte Oxenstiern ce qu'il entend par cette acceptation en forme, car j'avois desjà appris de bonne part, que les ministres des alliez concertoient en secret des mémoires avec luy, pour accepter par escrit la médiation du roy de Suède; que ce qui les retenoit encore estoit, qu'ils n'osent faire cette déclaration au nom de tous les alliez, puisque l'Espagne n'y avoit point consenty, et qu'ils ne voudroient point l'en exclure. Ils attendent donc, que l'Espague reconnoisse aussy la mé-

diation de la Suède. Ce qui me paroist de cela est, que le comte Oxenstiern veut se faire valoir auprèz de son maistre d'avoir maintenu ses estats en paix et de luy avoir fait avoir l'honneur d'estre le médiateur de toute la Chrestienté. Il veut rendre le plus authentique et le plus solemnel qu'il poura tout ce qui regarde cette médiation. Je suis bien aise d'avoir demandé par avance les ordres de V. M. sur cet incident. La conduite des alliez est si inégale et si peu suivie, qu'on ne peut trop prévoir ce qui peut arriver. Ils refusent depuis plusieurs années la médiation du roy de Suède, et puis ils l'acceptent par escrit, quoyque ce prince ne l'ait pas demandée par escrit. Je rectiffieray cela, autant qu'il me sera possible, dans mon mémoire. Je ne parleray de l'acceptation, que V. M. a desjà faite et qu'elle réitère, de la médiation du roy de Suède, qu'en conséquence du désir, qu'il en a témoigné, et de la proposition, qu'il en a faite.

Je ne sçay, Sire, s'il y a quelque fondement à l'article de la gazette allemande, qui dit, que le prince de Birkenfeldt a gagné son procèz au parlement de Metz touchant le duché de Weldents [1]). J'appréhende, que ce jugement ne chagrine le roy de Suède, d'autant plus, qu'il luy a esté promis, que cette affaire ne seroit pas décidée avant la paix et que les formalitez de la justice la feroient traisner jusques à ce tems-là.

On attend incessamment les réponses du duc de Zell et de l'électeur de Brandebourg touchant l'affaire du duc de Mekelbourg. Le roy de Dannemark a desjà envoyé la sienne au Sr. Luxdorph [2]). Ce ministre m'a dit, qu'il avoit

---

1) Veldentz, situé près de la Moselle, au sud-ouest de Coblence. — Voir sur la cause du procès *les Négoc. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 532 et suiv. et sur la manière, dont on en disposa après, *les Actes et mém. des négoc. de la paix de Ryswick*, IV, p. 20.

2) Envoyé du roi de Danemarc à la cour de Suède, voir *les Négoc. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 575, *note* 1.

ordre de déclarer, que le roy son maistre s'estonnoit fort, que le roy de Suède l'invitât à se joindre à luy, pour soutenir le droit des princes de l'empire, puisqu'il avoit esté le premier à en soliciter le roy de Suède et l'avoit invité il y a longtemps d'unir leurs forces, pour empescher les entreprises de l'empereur contre la liberté des princes, surtout lorsqu'il a créé un neufième électorat; que, quoyque le roy de Suède l'eût refusé, il seroit toujours prest d'agir de concert avec luy, pour maintenir les droits des princes de l'empire. Je ne voudrois pas assurer V. M., que la réponse sera faite en des termes aussy précis. Le Sr. Luxdorph ne l'a pas encore rendue. Il attend, que les ministres de l'électeur de Brandebourg et du duc de Zell ayent receu les leur.

Cependant le duc de Suérin renvoye icy un ministre, nommé Copleau, qui y est desjà venu de sa part, pour tâcher d'adoucir l'esprit du roy de Suède et pour distribuer quelqu'argent. On dit aussy, que le duc de Swérin doit proposer d'épouzer la fille cadette du duc de Gustraw et qu'il espère par ce moyen n'avoir plus la reyne de Suède si contraire, puisqu'il aura épousé une de ses nièces, aussi bien que le duc de Strélitz. On m'a dit, qu'on ne recevra pas Copleau, si dans ses lettres de créance le duc de Suérin prend la qualité de duc de Gustraw. On ne parle point depuis quelque temps des affaires du Holstein. Wedercop [1]) est en chemin et sera icy au premier jour. J'ay de la peine à croire, qu'il puisse réussir en quelque chose, car il est fort décrié et n'est plus même si bien auprèz du comte Oxenstiern qu'il a esté.

L'effroyable temps, qu'il fait icy, et la quantité de neiges, qui tombe tous les jours, ont tellement rompu les chemins et empeschent les passages, qu'il manque huit

---

1) Ministre du duc de Holstein-Gottorp. Voir la lettre de M. d'Avaux au roi de France du 6 Février, ci-dessus p. 29, *note* 2.

postes de Finlande et de Moscovie. Aussy on n'a rien appris de nouveau depuis la lettre de Moscow, que j'ay eu l'honneur d'envoyer à V. M. [1]).

On travaille toujours aux instructions du Sr. Fabricius, qui jusques à cette heure n'ont d'autre but, que de faciliter l'entrée des soyes de Perse en Suède, pour y establir des manufactures et faire ensuite la distribution des soyes en Hollande, Angleterre et autres lieux.

Je ne doute pas, Sire, que V. M. n'ait esté informée, qu'un armateur de Dunkerque ayant pris un vaisseau, sur lequel il a mis un lieutenant et quelques matelots, il est survenu une si grande tempeste, que cette prise a esté obligée de relâcher en Norvègue. Des vaisseaux suédois, qui estoient dans le même port, ont prétendu, que celuy-cy estoit suédois, l'ont fait arrester et en ont donné avis à Stockholm. Le comte Oxenstiern en a escrit à Copenhague, et aussitost le roy de Dannemark a ordonné, qu'on ostât les François de dessus la prise et qu'on livrât le vaisseau aux Suédois.

Un gentilhomme polonois, qui est icy depuis environ trois mois à la solicitation d'un procèz de cent mil escus et à qui j'ay fait plaisir, m'est venu donner avis, que le baron de Saken, envoyé de Pologne en Suède [2]), est entièrement au prince Jacques; qu'il en a eu de l'argent et qu'il en a même receu une lettre depuis huit jours et qu'il est d'intelligence avec le baron de Merens [3]). J'ay eu d'autant plus de peine d'adjouter foy à ce raport, que ce gentilhomme m'a assuré, que le cardinal Radziowski n'estoit pas dans les intérests de Mgr. le prince de Conti et qu'il avoit touché cent mil florins du prince Jacques,

---

1) Voir ci-dessus p. 16, 26 et 46.

2) Voir plus haut p. 2, *note* 2.

3) Voir sur cet envoyé, le baron de Merens, les lettres de M. le comte d'Avaux au roi de France du 6 et du 13 Février 1697, ci-dessus p. 30 et p. 36.

ce qui me paroist entièrement contraire à ce que M. l'abbé de Polignac en pense. J'ay considéré, que le baron de Saken m'a toujours paru très opposé au prince Jacques et qu'il a escrit en Pologne tout ce qu'il a découvert icy, qui luy pouvoit nuire. Néantmoins ayant fait réflexion, que le baron de Saken évitoit de me voir depuis quelque temps sous prétexte d'une maladie, qu'il a eue et qui n'a pas duré; qu'il n'est pas impossible, qu'il n'ait changé de sentiment, et que dans une affaire de cette conséquence il n'y a rien à negliger, j'ay tâché de vériffier, s'il estoit vray, qu'il eût un commerce secret avec le baron de Merens, puisqu'il n'y auroit guères de preuve plus forte de sa mauvaise foy qu'une pareille liaison avec un homme, contre qui il se déchaîne pnbliquement. J'en ay desjà quelques indices; mais je n'en ay point encore de preuves. Je tâcheray d'en estre mieux éclairé, pour en rendre compte à V. M., et j'en informeray M. l'abbé de Polignac.

Le roy de Suède s'est trouvé un peu mal à la campagne de la colique, à laquelle il est assez sujet depuis un an ou deux. On prétend, que cela vient des grandes fatigues, qu'il a faites et qu'il continue de faire, quoyque ce ne soit pas si violemment. D'autres croyent, que cela vient de ce qu'il mange fort viste et qu'il avalle de trop gros morceaux, dont son estomach a peine à faire la digestion. Je suis &c.

Receu le 30. Monsieur Davaux. 13 Mars 1697, à Stockholm.

Il mande, que les ministres du directoire du cercle de la Basse Saxe ont sommé le duc de Swérin de sortir de Gustrau dans dix jours; que l'envoyé de ce duc est arrivé, mais que celui du duc de Holstein-Gottorp ne viendra pas; qu'il n'est pas probable, que l'envoyé de Pologne soit dans les intérêts du prince Jacques; qu'il ne croit pas, ce que cet envoyé lui a fait dire, que le baron de Merens ait fait un traité secret avec le roi de Suède, pour porter le prince

Jacques sur le trône de Pologne; qu'il est très invraisemblable aussi, que le roi de Suède ait consenti à ce qu'on donne la concession du péage de l'Elbe au roi de Danemarc.

Sire.

Je n'ay pas esté honnoré cet ordinaire des lettres de V. M. Le roy de Suède est encore à Consur et n'en sera de retour que lundy. Je ne crois pas, que le comte Oxenstiern revienne plustost de sa maison de campagne. Ainsy il ne s'est rien passé icy cette semaine, qui mérite estre mandé à V. M.

J'ay seulement apris, que les ministres du directoire du cercle de la Basse Saxe ont fait signifier au duc de Suérin, qu'il eût à sortir de Gustraw dans dix jours et à remettre les choses au meme estat qu'elles estoient auparavant, sinon qu'ils feroient marcher, les dix jours passez, toutes les trouppes de leurs maistres, pour l'y contraindre par la voye des armes [1]). M. Dankelman [2]) a mandé cette nouvelle au secrétaire de l'électeur de Brandebourg en cette cour, qui l'a dit à l'envoyé de Dannemark, de qui je l'ay apris. Je ne puis juger, quelle suite aura cette sommation, car elle ne vient apparemment que des ministres du directoire, qui l'auront concerté entre eux, peut-estre par l'instigation de l'électeur de Brandebourg, qui est plus à portée de leur faire sçavoir ses sentimens et qui prend cette affaire fort à coeur, car je n'ay point ouy dire, que le roy de Suède eût envoyé un pareil ordre à son ministre, et je ne pense pas même, qu'il prenne aucune résolution touchant cette affaire, qu'aprèz qu'il aura receu les réponses du roy de Dannemark, de l'électeur de Brandebourg et du duc de Zell. Les deux dernières ne sont pas encore arrivées. On les attend incessamment.

---

1) On lit la même chose dans *l'histoire de Suède* de de Limiers, II, p. 202.

2) Voir sur M. Danckelmann plus haut p. 5, *note* 4.

Copleau, envoyé du duc de Suérin, est arrivé icy dimanche au soir et a eu de grandes conférances avec l'envoyé de l'empereur. Pour ce qui est de Wedercop, ministre du duc d'Holstein Gottorp, il ne viendra pas icy.

Je n'ay rien pu découvrir, qui fasse connoistre, que l'envoyé de Pologne, qui est icy, soit dans les intérests du prince Jacques. Il m'envoya son secrétaire, il y a deux jours, me donner avis, qu'il avoit apris de bonne part, que le baron de Merens avoit fait un traitté secret avec le roy de Suède par l'entremise du comte Oxenstiern, pour porter le prince Jacques sur le trône de Pologne, et que l'électeur de Brandebourg estoit entré dans cet accord; que ces deux princes feroient marcher des trouppes au printemps en exécution de ce traitté. Il y a si peu de vraysemblance, que le roy de Suède se fût déterminé à une pareille chose, que je n'ay pas hésité de faire assurer l'envoyé de Pologne, que c'estoit une nouvelle très fausse, qui ne pouvoit avoir esté inventée que par les partisans du prince Jacques. Je m'en suis informé depuis de celuy, qui m'a recommandé si fort le secret, et d'un sénateur. Ils m'ont asseuré l'un et l'autre, qu'il n'y avoit ny vérité, ny apparence de vérité. J'en parleray encore à quelques personnes au retour du roy.

Je ne vois pas, Sire, sur quel fondement on a pu donner avis à la cour de Dannemark, que le roy de Suède a promis de ne se point opposer au péage de l'Elbe, dont le roy de Dannemark demande la concession. Si toutes les autres assurances, que donne le jésuite du Palatin, n'ont pas de meilleur fondement que celuy-là, le roy de Dannemark n'y doit pas faire grand fond. J'ay mandé à M. de Bonrepaux, que cela ne pouvoit estre. Je m'en suis informé depuis, et les personnes, dont j'ay fait mention cy-dessus, m'ont asseuré, qu'il n'y avoit personne assez hardy, pour oser proposer au roy de Suéde d'y donner son consentement, non plus que de faire le prétendu

traitté, pour mettre le prince Jacques sur le throsne de Pologne.

Depuis ma lettre escrite il s'est répendu un bruit, que le comte Gabriel Oxenstiern, envoyé de Suède à Vienne, est fait sénateur et nommé pour aller à l'assemblée de paix. Je ne puis encore asseurer V. M., si cet avis est véritable, quoyqu'il me soit donné de deux ou trois endroits différens à l'arrivée des lettres de Consur. Je suis &c.

Lettre particulière.

Receu le 30e. M. Davaux. 13 Mars 1697, à Stockholm.

Il donne à M. de Torci quelques détails sur la maladie du roi et hasarde quelques réflexions sur une communication de M. de Bonrepaux, se rapportant à un mariage éventuel du prince de Suède avec la princesse de Danemarc.

J'ay esté informé, Monsieur, plus particulièrement de la maladie du roy de Suède. Il a souvent la colique et ne s'en cache pas; mais il a une autre incommodité, dont il ne veut parler à personne et qui n'est sceue que de deux ou trois de ses plus familiers, c'est une tumeur, qu'il a au costé, il y a desjà quelque temps, mais qui s'enfle un peu et se durcit. Il l'a négligée jusqu'à cette heure; mais à présent il y songe sérieusement, et il a toujours esté dans les remèdes à Consur. On attribue cela aux terribles courses et aux cheutes fréquentes, qu'il a faites. Il a pris plaisir pendant plusieurs années de faire des courses de cinquante et de soixante lieues de Suède avec une si prodigieuse vitesse, qu'un bon courrier n'auroit pu faire en deux jours ce qu'il faisoit en un. Cela a esté si violent, que l'on a remarqué, que les gentilshommes, ses écuyers, jusques à ses gens de livrées, qui ont esté de ces courses-là, sont tous morts. Il ne reste que le roy de Suède, Alexel Wachmester [1]) et un autre gentilhomme.

1) Voir ci-dessus p. 42, *note* 1.

Il me semble, Monsieur, qu'on garde longtemps ce jésuite déguisé à Copenhague. S'il y a du mistère sur ce long séjour, vous le pénétrerez mieux, que je ne le puis faire. Nous en avions usé icy plus rondement et nous avions bientost donné congé au Sr. d'Hamilton, qui nous avoit amené pour ce sujet un jésuite. Je crois, que c'est le même.

Monsr de Bonrepaus me mande, que quelques personnes souhaittent, que le roy propose le mariage du prince de Suède [1]) avec la princesse de Dannemark [2]), pour rompre celuy du roy des Romains [3]). Je ne sçais pas assez les veues, que Sa Majesté peut avoir, pour oser raisonner là-dessus. Mais, Monsieur, est-ce un si grand mal pour la France, que le roy de Dannemark prenne de telles mesures avec l'empereur, qu'il jette nécessairement la Suède dans les intérests du roy. D'ailleurs n'y auroit-il point à appréhender, que l'empereur ne revînt à la princesse de Suède [4]). Les conjonctures peuvent changer. Je ne m'attends pas à beaucoup près à avoir le même secours du maréchal Bielke, que j'ay eu du comte d'Astfer [5]), et nous perdrions au change. Quoy qu'il en soit, j'attendray les ordres du roy là-dessus.

Je suis &c.

Receu le 6 Avril. 'A Stockholm, le 20 Mars 1697.

Il écrit, que l'indisposition du roi, qui continue, empêche, qu'on parle d'aucune affaire; ce qui, selon M. Lillierot,

---

1) le prince Charles, qui devint bientôt le roi Charles XII.

2) La seule princesse de Danemarc, fille du roi Chrétien V, décédé en 1699, qui vécût alors, était Sophie Hedwig. Voir Hübner, *table* 86, et l'ouvrage de Fryxell, cité ci-dessus p. 3, *note* 1, I, p. 44 et suiv.

3) Voir le premier vol. des *Négociat. du comte d'Avaux à la cour de Suède*, p. 63, *note* 2.

4) Voir *ibid.*

5) Voir sur ce comte *les Négociat. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 87 et suiv.

s'est passé entre M. de Callières et les députés des États Généraux; ce que le Sr. Olivenkrantz lui avait dit touchant la justification, faite par M. Lillierot à M. de Callières; que l'électeur de Brandebourg s'est joint au roi de Suède pour le maintien des droits des princes de l'empire; qu'il n'est du tout content de la conduite du maréchal Bielke; de quelle manière imprudente le comte de Staremberg a parlé de l'affaire du duc de Swérin; qu'il n'a trouvé nulle preuve de liaison entre le baron de Saken et le baron de Merens; que suivant le cardinal Radziouski il n'y a pour le présent d'autres compétiteurs pour la couronne de Pologne que le prince de Conti et l'électeur de Bavière; que M. van Heeckeren se prépare à s'en aller; que d'après des avis, que le roi de Suède a reçus, on travaille au mariage du roi des Romains avec la fille du feu duc de Hanovre; que M. Bonde a été nommé médiateur.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 24 du mois passé. Je n'ay pas encore receu celle du 28e.

Nous avons apris, que le roy de Suède a esté assez mal à Conssur, et comme il jouit ordinairement d'une parfaite santé, cette première attaque a causé icy beaucoup d'inquiétude. On attribue particulièrement son incommodité à une chute, qu'il a faite il y a environ un an. Il a jetté des morceaux de sang caillé, gros comme le poing. Cela l'a soulagé; mais il a esté ensuite un peu plus mal. Il est revenu icy d'avant-hier au soir et a voulu tenir conseil hier matin; mais il a passé une mauvaise nuit et a contremandé les sénateurs. L'indisposition du roy a empesché, qu'on ait parlé d'aucune affaire ces deux jours-cy, et on ne m'a rien dit touchant la médiation. Le comte Oxenstiern n'en a pas moins travaillé pour cela avec les alliez. Staremberg, Hekeren et Robinson ont esté chez luy deux fois de suite pendant plus de trois heures. Je crois, qu'ils sont toujours embarassez sur la forme de l'acte d'acceptation de la médiation, le consentement du roy d'Espagne n'estant pas encore arrivé à Stockholm. On

n'a pas encore nommé non plus le premier plénipotentiaire. On croit toujours, que ce sera le comte Bonde, et que ce n'est qu'un faux bruit, que les amis du comte Oxenstiern ont fait courir, que ce seroit le comte Gabriel Oxenstiern, qui est à Vienne.

Le Sr. Lillierot a raporté au roy son maistre ce qui s'est passé en sa présence entre le Sr. de Callières et les députez des Estats Généraux un peu différemment de ce que V. M. me fait l'honneur de me mander. Il n'a pas escrit, que les Srs Borel [1]) et Dickfeldt [2]) luy ont déclaré, qu'ils estoient convenus des changemens, qui seront à faire au traitté de Nimègue au sujet de Strasbourg et de Luxembourg, mais qu'ils luy ont dit, que le Sr. de Callières s'estoit réservé la liberté d'en offrir à l'égard de l'une de ces deux places et d'en recevoir à l'égard de l'autre, et il a adjouté, que, quand on a fait ce raport aux ministres des alliez, ils s'estoient fort récriez sur cette réserve, et que les Srs Borel et Dickfeldt avoient dit pour s'excuser, que Callières s'estoit à la vérité réservé cette liberté, mais qu'ils n'y avoient pas donné leur consentement; que les ministres impériaux avoient répliqué, que les Estats Généraux ayant fait escrire la réserve du S. de Callières, il falloit aussy qu'ils fissent escrire la déclaration qu'ils faisoient de n'y avoir pas consenty, mais que les choses estoient demeurées de la manière, qu'elles avoient esté réglées d'abord.

---

1) Jacques Boreel, fils de Guillaume Boreel, jadis membre de plusieurs ambassades de la part des États Généraux. Jacques Boreel, né en 1630, servit de même son pays comme ambassadeur, tant en Russie, qu'au congrès de Nimègue. Enfin il fut ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des sept Provinces-Unies à Ryswick et mourut au mois d'Août 1697. Voir van der Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden* (dictionn. biograph. des Pays-bas), I, 1852, p. 283.

2) Voir sur van Weede van Dyckvelt le prem. volume des *Négociat. de M. le comte d'Avaux en Suède*, p. 156, *note* 2.

Quelques personnes icy prétendent sçavoir, que V. M. s'est expliquée au prince d'Orange et aux Estats Généraux des équivalents de ces deux places, dont ils sont contents. Pour moy, qui ne dois sçavoir que ce que V. M. veut que je sache, je ne m'arreste pas aux avis, qu'on me donne, et j'exécute ponctuellement mes ordres. Néantmoins, selon ce que je serois instruit, je devrois relever les choses, que Lillierot ne mande pas juste et qui peuvent luy attirer des ordres contraires aux intérests de V. M., ou négliger d'en parler, comme n'en devant point appréhender aucune suitte.

J'ay parlé au Sr. Oliverskrans de la justification, que le Sr. Lillierot a faite à M. de Callières sur ce que les impériaux luy avoient imposé. Il m'a dit, qu'en même temps, que V. M. m'en avoit informé, elle en avoit fait parler à Palmquist [1]), qui l'avoit aussitost mandé au comte Oxenstiern, et l'avoit escrit en mesme temps à Lillierot; que c'est asseurément sur cet avis de Palmquist que Lillierot s'est justiffié; que c'estoit par le comte de Staremberg, qu'il a sceu, que Palmquist en a escrit au comte Oxenstiern. Je ne puis juger, Sire, s'il est vray, que le comte Oxenstiern l'ait confié au comte de Staremberg, ou s'il l'a dit à droiture à Oliverskrans; mais quoy qu'il en soit, on voit par là une grande liaison entre eux, et il faut, ou que le comte Oxenstiern et Guldenstolpe se soient racommodez en secret, comme le public le croit, ou que le comte Oxenstiern l'ait confié à Staremberg, pour se faire un mérite de cette déclaration de Lillierot, car à moy il ne m'en a point parlé du tout, et je n'ay eu garde de luy en rien dire, sçachant, que cela est entièrement contraire aux sentimens du roy de Suède et qu'on ne songe pas seulement icy à donner de pareilles instructions.

---

1) Voir sur M. Palmquist *les Négoc. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 64, *note* 2.

La réponse de l'électeur de Brandebourg est arrivée. Il consent très volontiers de se joindre au roy de Suède pour la réparation de l'injure, que l'empereur leur a fait au sujet du duc de Suérin. On attend la réponse du duc de Zell. Cependant le roy de Suède tient ferme. Il a aprouvé la déclaration des ministres du directoire et veut, que, si le duc de Suérin n'est pas sorty de Gustraw dans les dix jours marquez, on l'en chasse à force ouverte. V. M. sera plustost informée par Hambourg et même par Copenhague de la suite de cette résolution. Je ne suis point du tout content du maréchal Bielke en cette occasion. Je n'ay pu m'empescher de le témoigner à son amy, qui l'a voulu justiffier sur l'argent, qu'on prétend qu'il a receu du duc de Suérin. Je luy ay témoigné, que je n'entrois pas là-dedans; que je n'avois qu'une chose à dire, que jamais M. Bielke n'auroit une si belle occasion, en servant fidellement son roy et faisant plaisir à son amy l'électeur de Brandebourg, de rendre un service considérable à V. M.; que cependant il ne le faisoit pas; que je n'entends rien dire de sa part et qu'au contraire il estoit tout public, qu'il éludoit, autant qu'il pouvoit, d'exécuter les ordres du roy son maistre.

Le comte de Staremberg a paru fort offensé de ce que le secrétaire de Brandebourg a parlé assez hautement de la résolution, qu'il a eue de la part de son maistre. Cela a réveillé l'ancien démeslé de ces deux ministres, dont j'ay eu l'honneur de rendre compte autrefois à V. M. Staremberg déclare, que ce n'est plus l'affaire du duc de Suérin; que c'est celle de l'empereur son maistre. Je ne sçais, si c'est avec beaucoup de jugement qu'il a parlé de la sorte, car c'est précisément ce que disent les deux roys du Nord et les autres directeurs du cercle, qui ne prétendent pas entrer en discution des droits des ducs de Strélitz et de Suérin et qui ne se plaignent, que de l'empereur, qui a violé les loix de l'empire et usurpé les droits des princes.

J'ay vérifié, autant qu'il m'a esté possible, l'avis, qui m'avoit esté donné contre le baron de Saken. Il est vray qu'il a veu quelquefois le baron de Merens, mais peu souvent du reste. Je ne trouve pas, qu'il y ait aucune liaison entre eux. Au contraire je vois, que le baron de Saken a rendu un compte exact au cardinal Radziouski de la conduite de Merens et que ce cardinal luy a fait réponse, que tout ce que le prince Jacques avoit fait, tant en Suède, qu'avec les Tartares et dans son voyage en Silésie, l'avoit mis hors d'estat de pouvoir espérer, qu'on songeast à luy; qu'ils avoient des preuves en main de ce que Merens a fait de sa part et qu'il ne voyoit pour le présent d'autres compétiteurs pour la couronne de Pologne que Mgr. le prince de Conty et l'électeur de Bavière [1]), qui estoit appuyé fortement par la reyne et par le grand général Jablanouski.

Le baron de Hekeren se prépare à s'en aller dans le temps qu'il l'a dit. Ses domestiques doivent partir la semaine prochaine, et luy dans quinze jours ou trois semaines. Il va quitter sa maison et prendra seulement deux chambres chez le résident de Hollande. Je sçais, Sire, par un bon endroit, que le roy de Suède a eu des avis, qu'il croyoit certains, qu'on travaille fort au mariage du roy des Romains avec la fille du feu duc d'Hannover [2]). Depuis ma lettre escrite j'ay apris, que c'estoit enfin une chose réglée, que le comte de Bonde iroit à la médiation. Néantmoins cela n'est pas encore déclaré publiquement. Je suis &c.

---

1) L'électeur de Bavière, Maximilien Marie Emanuel, était gendre du roi défunt Sobiesky. Voir Hübner, *table* 134; Böttiger, *Gesch. des Kurstaates und Königr. Sachsen*, II, p. 222.

2) Guillemette Amélie, fille de Jean Frédéric, duc de Hanovre, mort en 1679. Elle se maria en 1699 avec le roi des Romains, c'est-à-dire avec celui, qui devint plus tard l'empereur Joseph I. Voir Hübner, *table* 191.

Receu le 13 Avril. 'A Stockholm, le 27 Mars 1697.

Il mande au roi, que M. Lillienrot n'a pas de caractère déterminé; que nonobstant les instances du baron de Merens le roi de Suède demeure ferme quant à sa neutralité dans l'affaire de Pologne; que M. van Heeckeren se conduit toujours d'une manière hautaine; que les ministres des alliés ont délivré des mémoires pour l'acceptation de la médiation de la Suède; qu'il envoie au roi une copie d'un mémoire, qu'il a préparé, tendant à la même fin; quel est l'accommodement, proposé par le roi de Danemarc par rapport aux démêlés des ducs de Strélitz et de Swérin; que cette proposition a augmenté les soupçons du roi de Suède; ce qu'il a de plus appris sur la question de Mecklenbourg et quels raisonnements il a su faire insinuer au sujet de l'accommodement, proposé par le Danemarc; que le maréchal Bielke marie sa seconde fille au fils de Danckelmann; que la misère est encore très grande dans plusieurs provinces de Suède; que la maladie du roi de Suède empire, mais que l'envoyé de Danemarc l'exagère; que ce prince tâche de la cacher au public et ne souffre presque personne dans sa chambre.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 28 de Février. Je n'ay point receu celle du 7e de ce mois.

Je puis asseurer V. M., que Lillierot n'a aucun caractère réglé, mais seulement la permission de prendre celuy, que les autres ministres auront [1]). Du commencement même on avoit dessein de ne luy pas laisser la liberté de choisir et de ne luy donner que le titre d'envoyé, quoyqu'il deût servir avec un ministre, qui auroit eu le caractère d'ambassadeur.

Toutes les instances du baron de Merens, appuyées du crédit du comte Oxenstiern et de la reyne mère, n'ont rien oppéré, et le roy de Suède est demeuré ferme à ne vouloir pas faire un pas davantage en faveur du prince Jacques, ny d'aucun autre, et je puis répondre à V. M.,

---

1) Voir ci-dessus p. 23, 24.

qu'on n'envoyera en Pologne ny trouppes, ny argent, ny ambassadeur; mais je crois, qu'il est nécessaire que V. M. soit avertie de la conduite du Sieur Hekeren. C'est un homme, qui avec peu d'esprit est violent et impérieux et se mesle de tout. J'ay eu l'honneur de mander à V. M., avec quelle hauteur il avoit parlé à la reyne de Suède touchant les affaires de Mekelbourg, jusques là que cette princesse avoit dit, qu'elle s'en plaindroit. Il fait la même chose à cette heure à l'égard de la Pologne. Il parle hautement pour le prince Jacques et fait entendre, que c'est par ordre de ses maistres, qui s'y intéressent.

J'ay apris, que les ministres des alliez ont délivré des mémoires pour l'acceptation de la médiation du roy de Suède. Le comte Oxenstiern ne m'en dit mot, et je ne luy en parle point non plus. S'il me presse de donner aussy une acceptation par escrit, j'ay préparé mon mémoire, dont j'ay l'honneur d'envoyer une copie à V. M. J'y joins aussy un discours en françois [1]), que je feray au roy, mais que je ne laisseray point pur, et comme je luy représente la conduite de V. M. à son égard et celle des alliez, j'ay crû à propos de le récapituler en suédois, afin qu'il le comprenne mieux, et aussi parce que je sçais, que c'est une des choses, qui luy a plus [2]) fait de plaisir, que de m'entendre parler suédois [3]).

J'avois grande raison, Sire, de mander par ma lettre du 6e de ce mois, que je ne voulois pas assurer V. M., que la réponse du roy de Dannemark seroit faite à la chancellerie de Suède en termes aussy précis, que ceux que le Sr. Luxdorph me disoit [4]). Je connois trop les Dannois, et je m'appercevois bien, que Luxdorph avoit quelque chose de réservé, qu'il ne me disoit pas. Cependant il l'a tenu fort secret jusques à l'arrivée du roy; mais dèz le lende-

1) Voyez ci-dessous p. 102 et suiv. 2) le plus?
3) Voyez ci-dessous p. 105. 4) Voir plus haut p. 52.

main il est allé chez la duchesse de Strélitz, et au lieu de l'asseurer du secours du roy de Dannemark, comme elle s'y attendoit, et de la jonction de ce prince avec le roy de Suède, il luy a dit, qu'il avoit ordre de proposer un accommodement, et que le duc de Suérin céderoit au duc de Strélitz des principautez, qui luy donneroit voix à la diette. Jamais personne n'a esté plus surprise que la duchesse de Strélitz, qui a rejetté entièrement cette proposition, quelques instances que l'envoyé de Dannemark luy en ait faites. La cour de Dannemark a fait aussy proposer cet accommodement au roy de Suède, qui n'y a pas voulu entendre, et s'est déclaré, qu'il n'y avoit pas de milieu, ou que le duc de Suérin sortît de Gustraw et remît les choses, comme elles estoient auparavant, ou qu'on l'en chasseroit à force ouverte. La duchesse de Strélitz, que j'ay esté voir, m'a dit, qu'on ne doutoit pas, qu'on aprît par les lettres, qui viendront demain matin, que le duc de Suérin seroit sorty de Gustraw.

Cette conduite du roy de Dannemark ne fait qu'augmenter les soupçons du roy de Suède, et l'impression, qu'il a que le roy de Dannemark ne cherche à [1]) l'engager dans quelque affaire, pour l'abandonner aussitost, comme il a fait en vingt occasions, et même récemment dans leur traitté de commerce [2]), dont il a pressé vivement la conclusion et qu'il a discontinué d'exécuter au bout d'un an, n'ayant plus voulu envoyer de vaisseaux de convoys, ce que le roy de Suède a continué de faire, quoyqu'on ait attaqué ses vaisseaux et tué ses capitaines.

M. de Bonrepaus me mande, qu'on luy a dit, que la duchesse de Gustraw douairière s'estoit accommodée pour ses filles. C'est un prétexte bien foible et qui n'est pas même plausible, car la foiblesse, qu'auroit eu cette prin-

1) qu'à.

2) Voir *les Négoc. de M. le comte d'Avaux en Suède*, I, p. 104, *note* 2.

cesse d'écouter un accommodement, ne doit pas empescher les roys du Nort de faire réparer le tort, que l'empereur a fait aux princes de l'empire. Mais ce qui est décisif, c'est que cette princesse n'a pas le pouvoir de disposer des droits du duc de Suérin. Le comte et la comtesse Oxenstiern, tout amis qu'ils sont du comte de Staremberg, n'ont pu s'empescher d'estre offensez des menaces, que le comte Staremberg leur a faites. Il leur a dit, que l'empereur leur envoyoit seize mil hommes dans le Mekelbourg, pour se faire obéir.

J'ay trouvé moyen de faire insinuer deux choses au sujet de l'accommodement, proposé par le roy de Dannemark, qui sont parvenues en de bons endroits, l'une, que l'accommodement des princes de Mekelbourg n'avoit rien de commun avec l'affaire, qui regardoit le roy de Suède, et que, quand ces princes seroient d'accord, l'injure, que l'empereur a faite aux princes de l'empire, et au roy de Suède en particulier, restoit encore; l'autre, que le Dannemark ne proposoit cet accommodement que pour empescher, que le roy de Suède n'eût l'honneur de soutenir les intérests des princes de l'empire et ne reprît cette ancienne prérogative, que le Dannemark voudroit bien usurper. Ils semblent estre assez sensibles icy à ces raisonnemens, qui ne paroissent pas venir de moy.

Fabritius partira au premier jour pour la Moscovie et de là en Perse. Je sçauray exactement ses instructions, et j'auray l'honneur d'en informer V. M.

Le roy de Suède n'a point eu depuis longtemps de lettres de Moscovie. Cela a fait croire, que toutes les nouvelles de cette fameuse ambassade estoient sans fondement. Mais je viens de voir des lettres de quelques particuliers de Rigia [1]), qui marquent, qu'il y venoit d'arriver deux majors, pour y faire préparer tout ce qui sera nécessaire

1) Riga.

à l'ambassadeur de Moscovie, qui y doit arriver dans peu. Si les lettres publiques confirment cela, j'auray l'honneur de le faire sçavoir à V. M.

J'ay eu avis, Sire, depuis deux jours, que le maréchal de Bielke marie sa seconde fille au fils de Dankelman. Cette alliance, jointe à tous les bruits, qui courent de l'attachement de ce maréchal à cette cour, m'a paru bien suspecte et bien contraire aux intérests de V. M., la cour de Brandebourg ne pouvant jamais se détacher des intérests du prince d'Orange. J'ay eu lieu d'en dire mes sentimens à son amy, qui m'est venu persécuter pour le payement des vingt-quatre mil livres de dédomagement, ce qu'il fait réglément deux fois la semaine à l'arrivée de tous les ordinaires, sur quoy il m'a dit, que le maréchal Bielke luy avoit mandé, mais dans le dernier secret, jusqu'à luy deffendre de me le dire, que V. M. estoit instruite de ses liaisons à la cour de Brandebourg et qu'elle en estoit très contente.

La misère continue d'une si grande force dans plusieurs provinces de Suède, que la liste, qu'on a receue depuis huit jours de ceux, qui sont morts en Finlande, monte à quatre-vingt mil neuf cens personnes. Les pauvres gens dans les provinces voisines de Stockholm sont presque tous enflez à cause de la mauvaise nouriture et meurent à tas. Cependant le bled augmente très peu, parcequ'il y en a à peu prèz assez pour ceux, qui ont de l'argent pour en acheter, et qu'on laisse crever les autres sans aucun secours.

Sire, la maladie du roy de Suède devient tous les jours plus considérable. On commence à sçavoir à cette heure dans le public, qu'il a une tumeur au costé droit. Les médecins croyent, que c'est un skire [1]) dans le foye. Il avoue, qu'il y a plus d'un an, qu'il souffre des douleurs, mais qu'il l'a caché, tant qu'il a pu les suporter. Les

---

1) squirre ou squirrhe.

médecins croyent aussy, qu'il a un abcèz dans les entrailles. Enfin on le croit très mal, quoyqu'on ait quelque espérance depuis hier, qu'il a mieux reposé, et que les bains ont un peu adouci ses grandes douleurs. Cependant je viens de recevoir un billet de la cour, qui me marque, qu'il a extrêmement souffert cette nuit.

Peut-estre V. M. en aura-t-elle des nouvelles par la voye de Dannemark, qui seront fort exagérées, car l'envoyé de Dannemark m'a dit, que ce prince s'habilloit et se déshabilloit dix fois par jour jusques à mettre son ceinturon et son épée quelques fois sur son justaucorps, quelquefois sur sa chemise, et qu'il faisoit mille autres choses, qui marquoient un commencement de délire. Tout cela est amplifié. Ce qui est vray au pied de la lettre est, que le roy, se voyant tout d'un coup accablé de cette violente maladie, est tombé dans une grande mélancolie, et comme il est naturellement bouillant et plein de feu, ses grandes douleurs ont encore aigri les humeurs. Il tâche de cacher son mal au public, ce qui fait, qu'il s'habille plusieurs fois, pour se montrer à la fenestre; mais son mal l'oblige bientost de se recoucher, car il ne peut marcher que courbé. Il ne souffre personne dans sa chambre que Salomon Cornhielm [1], beau-frère de Eric Sparre, l'huissier de sa chambre et deux médecins. Ceux des sénateurs, qui sont les plus familliers auprèz de luy, et la reyne mère n'y entre que de fois à autre, et quand il a du relâche. Je suis &c.

Receu le 19e. 'A Stockholm, le 3 Avril 1697.

Il estime, qu'il serait à souhaiter, qu'on pût se servir de l'affaire de Mecklenbourg pour unir les deux rois du Nord; démontre le zèle, dont le roi de Suède a fait preuve dans

1) Salomon Cronhielm chambellan du roi de Suède. Voir l'ouvrage de M. Fryxell, cité ci-dessus p. 3, *note* 1, I, p. 34, et un autre ouvrage du même auteur, allégué plus haut p. 11, IV, p. 252.

cette conjoncture, tandis que le roi de Danemarc a fait beaucoup de bruit, mais n'a pas agi sérieusement, et rapporte, que la cour de Suède ne paraît pas incliner au mariage de son prince avec la princesse de Danemarc; que M. Oxenstiern présume, que tous les ministres, assemblés en Hollande pour le traité de paix, auront pris le caractère d'ambassadeur; que jusqu'ici il n'a pas encore délivré l'acte d'acceptation de la médiation de la Suède; que M. van Heeckeren est fort mécontent; que l'électeur de Brandebourg est allé en Prusse; que la maladie du roi est devenue extrêmement grave; que les détails, qu'il en donne, sont puisés à des sources authentiques; qu'on n'a pas eu en Suède en cent ans un hiver aussi rigoureux que celui de l'année 1696—1697.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 14 de mois passé.

Les affaires du Mekelbourg sont de trop grande importance pour n'y avoir point toute l'attention que je dois, et j'ay eu l'honneur de mander dèz le premier jour à V. M., que je ne perdrois point cette affaire de veue. Je vois la duchesse de Strélitz aussi souvent, que je le puis faire, et elle ne s'est point mal trouvée de mes conseils. Nous estions même convenus, il y a dix jours, lorsqu'elle croyoit partir, que son secrétaire viendroit de temps en temps concerter avec moy. Elle s'estoit attendue, que le duc de Schwérin quitteroit volontairement Gustraw. Elle a esté trompée, et il n'en a rien fait; mais les ordres sont donnez si positifs par le roy de Suède de l'en chasser à main armée, que l'on s'attend d'apprendre par le premier ordinaire, qu'il sera sorty de Gustraw de gré ou de force.

Il seroit à souhaitter, Sire, qu'on pût faire un bon usage de cette affaire, comme Mr. de Bonrepaus le croit, et qu'on pût se servir de cette conjoncture, pour unir les deux roys du Nord. Il n'a point tenu à mes soins, que cela n'ait réussy, malgré toutes les oppositions du comte Oxenstiern, et je ne pense point, que V. M. puisse rien

désirer de plus du roy de Suède, que ce qu'il a fait en cette occasion. Dèz le même jour, qu'il a appris l'entreprise de l'empereur, il a invité le roy de Dannemark, l'électeur de Brandebourg et le duc de Zell de se joindre à luy, pour faire réparer le tort, qui a esté fait aux princes d'Allemagne, et pour faire remettre les choses au même estat, qu'elles estoient avant la prise de possession de la ville de Gustraw. Il a confirmé le jugement, rendu par les ministres du directoire de la basse Saxe, a [1]) ordonné, qu'il fût exécuté. Il a refusé d'entendre à l'accommodement, que le roy de Dannemark propose, et quoyqu'il ait veu, que ce prince l'abandonnoit, il a persisté nonobstant cela dans sa première résolution, a ordonné tout de nouveau à ses trouppes de chasser le duc de Schuérin de Gustraw, s'il n'en vouloit point sortir à l'amiable. Il refuse de reconnoistre son envoyé, quoyque ce prince n'ait point pris le titre de Gustraw dans ses lettres, mais seulement, parce qu'elles sont dattées de nostre ville de Gustraw.

Je supplie très humblement V. M. de vouloir bien comparer cette conduite avec celle du roy de Dannemark, qui a fait beaucoup plus de bruit au commencement que le roy de Suède, mais qui, se voyant invité d'agir sérieusement, a fait proposer un accommodement, premièrement à l'envoyé de Suède, qui est à Copenhague, ensuite par son envoyé à Stockholm, d'abord à la duchesse de Strélitz, puis au roy de Suède même. Il a admis l'envoyé de Suérin, qui a passé à Copenhague, et qu'on refuse de recevoir à Stockholm. Il a plus fait: il a fait dire à cet envoyé, que Luxdorph s'estoit avancé icy au-delà de ses ordres. En un mot, Sire, il refuse à cette heure de se joindre au roy de Suède et persiste à vouloir, que les princes de Mekelbourg s'accommodent. Son envoyé

1) et a.

mange souvent avec celuy de Schuérin, qui n'ose parroistre en aucun autre lieu. Quoyque je ne doute point, que M. de Bonrepaus ne soit informé de la mauvaise conduite du Dannemark, je n'ay point laissé de [1]) luy mander il y a huit jours.

'A l'égard, Sire, du mariage du prince royal de Suède avec la princesse de Dannemark je souhaitte fort, qu'on puisse trouver à Copenhague quelqu'autre moyen de rompre le mariage du roy des Romains avec la princesse de Dannemark, sans avoir recours à la Suède, et faire en sorte que la cour de Dannemark donne une réponse aussy décisive à l'agent du comte d'Hamilton, que la cour de Suède en a donné au comte d'Hamilton, même sur une pareille proposition, car je crois presque impossible de pouvoir porter la cour de Suède à entendre au mariage de leur prince avec la princesse de Dannemark. Je ne laisseray point, Sire, d'y travailler de tout mon possible, si l'on n'estoit pas icy hors d'estat de penser à aucune affaire, comme V. M. le verra dans la suitte de cette lettre.

J'ay esté ces jours passez soupper chez le comte Oxenstiern, et j'ay fait tomber la conversation sur le caractère d'ambassadeur, que le Sr. Lillieurot et les autres ministres avoient pris à la Haye. Il m'a protesté, que le Sr. Lillienrot ne l'avoit point encore fait par les lettres, qu'il venoit de recevoir ce même jour-là, qui estoit dimanche dernier; que cet envoyé avoit escrit, que les ministres de l'empereur, et je crois d'Angleterre et des Estats Généraux, avoient pris le caractère d'ambassadeur et l'estoient venu prier d'en faire autant, mais qu'il s'en estoit excusé sur ce qu'estant médiateur, il ne vouloit rien faire que de concert avec toutes les parties intéressées et qu'il en parleroit aux plénipotentiaires de V. M., qui estoient arrivez la veille à Delft. Ainsy le comte Oxenstiern ne

1) le lui.

doute point, qu'il n'apprenne par les lettres, qui arriveront demain, qu'ils auront tous pris de concert le caractère d'ambassadeurs.

Autant, Sire, que j'en ay pu pénétrer, on avoit pris prétexte auprèz du roy de Suède de différer la nomination du comte Bonde jusqu'à ce qu'on eût appris, que les ministres à la Haye seroient déclarez ambassadeurs, ne voulant point donner le titre d'envoyé à un sénateur de Suède à cette heure, qu'on sçaura, ce qui aura esté résolu à la Haye. J'appréhende, que l'extrémité de la maladie du roy de Suède n'empesche, qu'on ne prenne aucune résolution là-dessus. Les sénateurs n'oseront peut-estre le faire de leur chef, et le roy n'est point en estat, que l'on puisse luy en parler.

C'est par la même raison, Sire, de la maladie du roy de Suède, que je me suis dispensé d'accepter sa médiation par escrit. Le comte Oxenstiern m'a sondé là-dessus et m'a dit, que les alliez l'avoient fait et avoient présenté des mémoires, dont le roy de Suède l'avoit chargé de les remercier. Je n'ay point fait semblant de comprendre son intention, car malgré toutes les modifications, que j'ay mises dans cette acceptation, je ne la délivreray que quand je verray, qu'il sera préjudiciable aux intérests de V. M. de le refuser.

Hekeren a desjà envoyé une partie de son équipage. On ne sçait, à qui il en a. Il se plaint hàutement et déclare, qu'il part fort mécontent de ce pays-cy; qu'il n'a rien obtenu pour ses maistres, quelque justice qu'il y eût dans ses demandes, et surtout il se plaint aigrement, que le roy de Suède luy ait refusé audiance depuis son retour; qu'il avoit à luy communiquer une affaire de grande conséquence en même temps qu'il auroit pris congé de Sa Maj[té], plainte, qui paroist d'autant plus mal fondée et plus ridicule, qu'il n'y a point de simple particulier, qui voulût recevoir une seule visite, s'il estoit

dans l'estat, où le roy de Suéde a esté, depuis qu'il est revenu à Stockholm.

Je ne doute point, que V. M. ne soit informée, que l'électeur de Brandebourg est allé en Prusse et qu'il y doit demeurer jusques à l'election du roy de Pologne. On a esté scandalisé icy, qu'il n'ait donné part de son voyage que quand il a esté en chemin.

Mais, Sire, ce que je puis mander aujourd'huy de plus considérable à V. M. et qui l'est en effet beaucoup est l'extrémité de la maladie du roy de Suéde. Le public n'en sçait presque autre chose, sinon qu'il avoit un abcès, qui s'est crevé, et l'on conjecture, qu'il est plus mal, puisque l'on n'en apprend aucune nouvelle positive, et que luy, qui ne vouloit point, qu'on le crût malade, a ordonné, qu'on fît des prières publiques pour sa santé, qu'on a commencées avant-hier au soir dans le chasteau et que l'on doit commencer ce matin dans toutes les églises. Il n'y a toujours que les quatre mêmes personnes, sçavoir deux médecins et les deux autres, qui ayent la liberté d'entrer dans sa chambre et qui ont des deffences si expresses de rien particulariser de son mal, que peu de personnes en sont bien informées. J'ay trouvé moyen de l'estre exactement par deux de ces quatre-là, sçavoir un des deux médecins et un des deux autres.

Ce que j'en ay apris se rapporte entièrement, quoyqu'ils ne soient [1]) point concertez. Le mal du roy s'est manifesté, lorsque l'abcèz, qu'il avoit dans l'abdomen, s'est crevé il y a aujourd'huy huit jours; mais comme il s'est trouvé plus mal depuis cela et qu'il a de plus grandes douleurs dans le ventre, on conjecture, ou qu'il a un autre abcèz, ou qu'une partie de celuy-là a coulé dans la capacité, ce qui est très-dangereux. On luy a fait quitter les bains, et on ne croit pas, que cette

---

1) se soient.

tumeur, qu'il a au foye, soit son plus grand mal. Il ne peut pas prendre deux ou trois culierées de bouillon, qu'il ne les rende aussitost, et ce qui est de pis, il luy est survenu une fièvre lente, que les médecins n'avouent à personne. Du reste il est très patient et prend tout ce qu'on luy donne et est bien éloigné de faire tout ce que les Dannois luy imputent. Il dit avant-hier, qu'il sentoit, que son mal empiroit tous les jours et qu'il ne vouloit plus songer qu'à se préparer à la mort. La rude saison, qui continue encore, contribue à augmenter ses maux. Nous avons souffert le plus cruel hiver, qu'on ait eu il y a cent ans, depuis la fin d'Octobre jusqu'à l'heure qu'il est, où il a neigé avec de très grands vents; où il a fait un froid perçant à n'oser se montrer. Hier il neigeoit encore d'une si furieuse force, qu'on ne pouvoit faire cinquante pas, sans en avoir deux doigts d'épais sur ses habits, et aujourd'huy il gèle à pierre fendre. Il est impossible, que les corps ne se ressentent d'un froid si rigoureux et si long.

La reyne mère a dépesché un courier à Lubeck, pour en faire venir un fameux médecin, nommé Hannequin, qui a traitté le duc d'Hannovres. On m'a assuré, que les deux médecins du roy luy ont fait une exposition fausse de son mal, crainte qu'il ne refusât de venir, s'ils en faisoient une véritable.

Je viens d'apprendre, depuis que j'ay commencé cette lettre, que le roy de Suède fut très mal hier au soir et qu'il envoya quérir le comte Oxenstiern sur les neuf heures. Ce ministre, au sortir de chez le roy, alla chez la reyne et chez les princesses et est retourné ce matin à sept heures dans la chambre du roy, ce qu'il n'a pas fait, depuis que le roy est malade. Néantmoins on a contremandé ce matin les prières publiques, qu'on avoit ordonné de faire dans les églises et qu'on devoit commencer aujourd'huy.

Je vois, Sire, qu'on commence à désespérer, que le roy de Suède recouvre sa santé. Si ce malheur arrivoit, personne n'en peut prévoir les suittes et ne peut deviner, comment les choses tourneroient au dedans et au dehors, car on a à craindre des deux costés. L'on ne peut sçavoir, si le prince suivroit les maximes de son père, ou s'il en prendroit d'autres; si la reyne gouverneroit et qui gouverneroit la reyne. Mais à moins que Dieu n'y mît la main, il y a beaucoup d'apparence, qu'il y auroit de grands désordres. Je suis etc.

Lettre particulière [1]).

Receu le 19e. `A Stockholm le 3 Avril 1697.

Je vois avec bien du déplaisir, Monsieur, que je commence à me ressentir de la rigueur de ce climat et que ma santé s'affoiblit considérablement. Les corps souffrent fort en ce pays, et je n'ay l'esprit soulagé par aucun endroit. Je suis &c.

Receu le 26e. `A Stockholm le 10e Avril 1697.

Il rapporte beaucoup de particularités, relatives à M. Lillierot; que diverses causes empêchent encore l'envoi de M. Bonde, chose qui déplaît aux sénateurs; qu'au dire de quelques-uns de ces messieurs le roi de Danemarc commençait à exécuter son traité d'alliance contre la France; que les Danois s'efforcent de traverser la paix; que le Danemarc ne veut pas se joindre absolument à la Suède dans l'affaire du Mecklembourg; qu'un marchand de Wismar, arrivé à Stockholm, assure, que le duc de Swérin est sorti de Gustrau le 28 Mars; que la maladie du roi de Suède empire; que lui, d'Avaux, a fait prier pour lui dans sa chapelle; que M. Wallenstedt a été enfermé deux heures avec le roi; que, si le malheur arrive, il y aura une régence; que M. van Heeckeren semble attendre

1) Adressée à M. de Torci.

l'issue de la maladie du roi; que les boulangers de Stockholm ont déclaré devoir fermer dans peu leurs boutiques; que Lefort partira vers la fin du mois, le czar plus tard; que la reine l'a remercié d'avoir fait prier pour la santé du roi.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 21 du mois passé.

Tout ce que j'ay prétendu mander dans ma lettre du 27 de Février est, que Lillienrot n'avoit point eu d'ordre d'expliquer, comme on supposoit, qu'il avoit fait, touchant Strasbourg et la Lorraine, et que ce ministre souhaittoit ardemment, que la médiation du roy de Suède fût acceptée et que les négociations s'entamassent. Il n'avoit garde de tenir des discours, qui en auroient éloigné l'ouverture. Du surplus, Sire, j'espère, qu'il se conduira d'une manière, qui sera agréable à V. M.; mais je n'en voudrois pas estre entièrement garant, car il a de grandes liaisons avec le pensionnaire Heinsius, qui luy découvre souvent ce qu'il a de plus secret. Il a sceu, que les plénipotentiaires de V. M. demeureroient à Delft, ceux des alliez à la Haye, et que les conférences se feroient a Riswich, très longtemps avant que le public en ait ouy parler.

J'ay découvert aussy, qu'Oliverskrans a depuis peu quelque relation avec le comte de Staremberg. Néantmoins j'ay jugé à propos de luy témoigner, que V. M. estoit satisfait de la conduite de Lillienrot. Il m'a paru, que cela ne feroit pas un mauvais effet. Cela luy a donné lieu de me dire, que le comte Oxenstiern, voulant faire acroire aux impériaux, qu'il estoit le maistre de cette négociation, avoit rapporté au comte de Staremberg, que le roy de Suède luy avoit dit: „c'est vous, Oxenstiern, qui m'avez engagé à confier la négociation de la paix à Lillierot et à luy donner le caractère d'ambassadeur, mais aussy vous m'en répondrez." Oliverskrans m'a assuré, que le roy n'a rien dit de pareil au comte Oxenstiern, et j'en suis convaincu.

Cependant Staremberg l'a mandé au comte de Canitz [1]), qui a fait voir sa lettre à Lillierot et l'a sommé d'estre favorable aux impériaux suivant les promesses du comte Oxenstiern. Tous les Suédois sont fort scandalisez, qu'on n'ait pas encore envoyé quelqu'un à la Haye d'une plus grande distinction que Lillierot. Le comte Oxenstiern, n'ayant pas eu le crédit de faire nommer son beau-frère Wacmester, ny d'empescher, que M. Bonde, qu'il croit bien intentionné pour la France, ne fût choisy, a trouvé moyen d'éluder son envoy pendant quelque temps, sous prétexte d'attendre, que les alliez eussent accepté en forme la médiation du roy de Suède, et de sçavoir, quel seroit le caractère, que les autres ministres auroient à la Haye. 'A cette heure c'est la maladie du roy, qui y apporte un obstacle insurmontable, n'estant pas possible de luy parler de cette affaire. Cependant les sénateurs s'en plaignent ouvertement au comte Oxenstiern. Ils voyent même avec beaucoup de jalousie et de chagrin, que le roy de Dannemark envoye une ambassade si solemnelle à la Haye. Ils la tournent en ridicule, ce prince n'estant ny partie, ny médiateur; mais dans le fond du coeur ils en sont outrez. Un des principaux m'a dit, qu'ils croyoient, que les Dannois ne songeoient qu'à traverser la paix. Je sçais bien, que M. Joul, qu'on y envoya en 1684, ne travaille qu'à empescher la conclusion de la trève.

Quelqu'un de ces M[rs] m'ont demandé, si on sçavoit à cette heure en France, que le roy de Dannemark commençoit à exécuter son traitté d'alliance contre V. M.; qu'il avoit deffendu à ses sujets de faire aucun négoce en France et qu'il ne leur donnoit plus aucuns passeports pour y aller. Je leur ay témoigné, que V. M. en devoit estre instruite il y a desjà du temps, puisque M. de Bonrepaus me l'avoit mandé. Ces M[rs] m'ont assuré, qu'ils

1) M. Dominique André, comte de Caunitz, premier ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'empereur au congrès de Ryswick.

sçavoient positivement, que les Dannois croyent, que la paix ne se fera pas si tost; qu'ils agissent sur ce fondement-là; qu'ils ne peuvent pas dire, si c'est une simple imagination des Dannois ou quelque sorte d'intelligence, qu'ils ayent avec le prince d'Orange. M. de Bonrepaus, qui est sur les lieux, en poura informer plus précisément V. M. Le comte Oxenstiern de son costé m'a témoigné, que le prince d'Orange avoit trouvé une partie de l'argent, dont il a besoin, et m'a voulu faire entendre, que cela estant, il ne feroit pas la paix encore si tost; mais comme il ne parle jamais que par passion, je ne sçais, si on doit faire grande attention à tout ce qu'il dit.

On est très mécontent icy de la conduite du Dannemark, qui ne veut point absolument se joindre au roy de Suède, pour faire rétablir les choses dans le Mekelbourg sur le pied qu'elles estoient, avant que le duc de Swérin se mît en possession de Gustraw, et cela a donné lieu à deux sénateurs, que j'ay sondez sur le mariage de leur prince avec la princesse de Dannemark, de me dire, que quand cette princesse ne seroit pas plus âgée que le prince de cinq ou six ans, ce qui leur paroist considérable, ils ne croyent pas, que ce mariage servît de beaucoup à unir les deux couronnes, puisque leurs intérests communs ne le faisoient pas, et que jamais la Suède ne pouvoit estre en seureté contre la mauvaise foy des Dannois.

On ne doutte pas, qu'on n'apprenne demain, que le duc de Swérin sera sorty de gré ou de force de Gustraw. Les ordres du roy de Suède de l'en chasser subsistent toujours, ce prince n'ayant pas changé de sentimens depuis le 27 de Février, que j'ay mandé à V. M., qu'il vouloit absolument, que l'empereur remît les choses sur le pied, où elles estoient auparavant [1]).

Il est arrivé icy par mer un marchand de Wimar [2]),

1) Voir plus haut p. 46. 2) Wismar.

qui soutient avoir parlé à deux marchands le 28 de Mars au soir, nouveau stile, qui venoient de Gustraw et qui l'ont assuré, que le duc de Swérin en estoit sorty le même jour 28 au matin. Cette nouvelle s'est répandue dans la ville avec beaucoup de circonstances; mais comme le roy de Suède, ny la duchesse de Strélitz, chez qui j'ay envoyé, n'en ont point d'avis, je n'ose le mander à V. M. positivement. Aussi bien elle le sçaura plus promptement par d'autres voyes, si la nouvelle est véritable. Je puis assurer V. M., que dans cette affaire et dans toutes les autres il ne me reste rien à souhaitter pour son service du roy de Suède, sinon que sa santé se rétablisse; mais je n'ose l'espérer. On dit toujours, qu'il se porte mieux; mais je sçais d'original, qu'il empire tous les jours; que sa fièvre augmente, au lieu de diminuer, et qu'il souffre des douleurs très violentes et continuelles. On l'a remis aux bains; mais ils ne le soulagent que pour un moment. Il est obligé de garder le lit. Il enfle de temps en temps, et puis il désenfle. Un de ses médecins a confié à la comtesse de la Gardie, que ce prince a la rate, le foye et tous les intestins gastez et qu'il n'en peut pas réchaper. Il ne sçait même, s'il ira bien loin.

Le roy de Suède demanda il y a quelques jours à son premier médecin, s'il moureroit de cette maladie. Celuy-là lui répondit à moitié entre ses dents en termes obscurs et ambigus. Le roy le querella et luy dit de luy parler nettement. Le médecin luy répliqua, qu'il se sentoit mieux luy-même [1]), et que pour luy appréhendoit [2]), que tous leurs remèdes n'eussent pas l'effet, qu'ils souhaittoient. Hé bien, je n'ay jamais craint la mort, et je ne la crains pas encore. Il n'a pu dormir un moment pendant les

1) Ces mots signifient sans doute, que c'était plutôt au roi lui-même qu'à lui, au médecin, de dire, comment il se sentait.

2) il appréhendoit.

cinq dernières nuits. Je ne sçais pas encore, comment il a passé celle-cy. Le grand-maistre vint hier dire à la reyne, que le roy estoit très mal et qu'il souhaittoit, que l'on fît des prières publiques dans toutes les églises, ce qui fut ordonné sur le champ et a esté exécuté ce matin à six heures et demie. J'ay crû, que V. M. ne désaprouveroit pas, que je fisse prier pour ce prince dans ma chapelle, ce que j'ay fait ce matin, après avoir sceu, que cela avoit esté fait dans toutes les églises. Salomon Bronhielm [1]) luy en doit rendre compte, s'il ne l'a desjà fait.

On ne sçait pas, si le roy de Suède a changé quelque chose à un testament, qu'il a fait il y a quelques années [2]). On a sceu seulement, qu'il ordonna il y a quelques jours à Salomon Bronhielm, beaufrère de Spaar, d'apporter de l'ancre et du papier et de faire venir Walersted [3]), avec qui il a esté enfermé deux heures, et qu'il l'a envoyé quérir depuis cela assez souvent. Le comte Oxenstiern n'est point entré dans sa chambre, depuis qu'il y alla à neuf heures du soir, il y eut hier huit jours; mais il est très assidu auprèz de la reyne.

Il y aura une régence. On ne sçait, de qui elle sera composée; mais on ne doute pas, que le comte Oxenstiern, le grand-maistre [4]) et Walersted n'en soient. V. M. juge bien, que toutes les affaires publiques demeureront en suspend et qu'il n'y a pas d'apparence dans ces conjonctures, qu'on me presse d'accepter la médiation du roy de Suède.

Si le malheur, qui me paroist inévitable, arrivoit et que les choses reprenant leur train, on m'en reparlât, je

1) Voir sur Salomon Cronhielm plus haut p. 69, *note* 1.

2) Voir ci-dessous p. 84, *note* 1.

3) Voir sur Wallenstedt *les Négociat. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 288. Son prénom est „Lars." Voir l'ouvrage de Fryxell, cité ci-dessus, p. 3, *note* 1, I, p. 8.

4) Voir plus haut p. 11, *note* 1.

pourois dire, si V. M. le trouve bon, que la négociation estant si avancée en conséquence de l'acceptation, que V. M. a faite depuis si longtemps, il n'estoit plus nécessaire de cette formalité.

Hekeren a retardé le départ du reste de ses domestiques, qui estoient demeurez. Il attend aparamment l'issue de la maladie du roy de Suède. Cependant il tient des discours, dont on est bien scandalisé, menaçant publiquement la Suède à sa table et partout, où il se trouve, du ressentiment des Estats Généraux sur le refus, qu'elle a fait de leur donner le secours, porté par le traitté. Je me servirois utilement de ces emportemens, si le roy de Suède en pouvoit revenir.

Les boulangers de Stokholm ont esté déclarer il y a cinq jours à l'hostel de ville, qu'ils n'avoient plus de farine que pour quinze jours et qu'ils seroient obligez aprèz cela de fermer leurs boutiques.

Spaar Wenseldt [1]), introducteur des ambassadeurs, qui a de grandes correspondances en Moscovie, où il a demeuré quelques années, a dit en avoir receu hier des lettres, qui portent, que ce nommé le Fort partiroit à la fin de ce mois-cy pour son ambassade; que le czar ne partiroit pas avec luy, mais qu'il le joindra sur les frontières de Moscovie et qu'il s'abouchera avec l'électeur de Brandebourg.

On m'a communiqué un escrit, qu'un homme, qui a vollé chez l'empereur, a laissé, aprèz avoir fait son vol, que je me dònne l'honneur d'envoyer à V. Majesté.

La soeur d'Elric Spaar [2]), qui est première fille d'honneur de la reyne, vient de me mander depuis cette lettre escrite, que le roy de Suède avoit un peu reposé cette nuit. Elle a dit à la reyne, qu'on avoit prié Dieu pour luy dans

---

1) Sparfwenfeldt. Voir plus haut p. 11, *note* 1.

2) Voir ci-dessus p. 13, *note* 1.

ma chapelle. Cette princesse a témoigné en estre très satisfaite.

Sire, comme j'allois fermer ma lettre, la reyne a envoyé chez moy, pour me remercier d'avoir fait prier Dieu pour la santé du roy de Suède. Je suis &c.

Lettre particulière.

Receu le 26. 'A Stockholm le 10e Avril 1697.

Il écrit ce mot à M. de Torci, pour rectifier un passage d'une lettre de M. de la Piquetière.

J'appréhendrois, Monsieur, que vous n'imputassiez à négligence et que vous crussiez, que je ne fusse pas bien informé, lorsque vous verrez dans la lettre du Sr de la Piquetière, qu'on a appris icy la nouvelle de la sortie du duc de Swérin de Gustraw par un courrier du maréchal de Bielk, si je ne prenois la liberté de vous dire, qu'il n'en est point arrivé, et que le courrier, qu'il mande avoir esté dépesché avec tant de diligence, est le marchand de Wimar, qui est venu par mer avec un fort bon vent [1]). Je suis &c.

Receu le 3 May. 'A Stockholm le 17 Avril 1697.

Les différentes matières, qui forment le contenu de cette lettre, sont: la mort du roi de Suède Charles XI; l'ouverture et le contenu du testament du feu roi; la situation fâcheuse du royaume, assuré ni du dehors, ni du dedans, surtout à cause de l'appréhension, qu'on a, d'une révolte dans les provinces de Poméranie et de Livonie; la salutation du nouveau roi par les sénateurs; la confirmation de ce qu'on avait appris du marchand de Wismar; les efforts, que M. Oxenstiern fait encore, pour mettre un des Wachtmeister à la place de M. Bonde; quelques détails sur ces Wachtmeister;

---

1) Voir plus haut p. 79.

la crainte de l'envoyé de Pologne, que l'influence de la reine ne porte la Suède à embrasser les intérêts du prince Jacques; la question, que M. Olivenkranz lui a faite, si le roi de France a l'intention de continuer Canderstein dans son emploi; enfin, dans un postscriptum, des avis plus précis' qu'il a reçus sur les dispositions du testament.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 28 du mois dernier.

Le roy de Suède, aprèz avoir souffert de très grandes douleurs, a esté enfin emporté par la violence du mal et est mort lundy, quinze d'Avril, à neuf heures et demie au soir [1]). On a ouvert son testament le lendemain matin, qui estoit hier, en présence de tous les sénateurs, qui ont résolu d'en tenir les résolutions fort secrètes pendant quelques jours. On prétend, qu'il estoit fait dèz l'année 16 .... [2]); qu'il n'y a rien changé dans sa dernière maladie, soit qu'il ne l'ait pas voulu, soit qu'il ne l'ait pu à cause de ses violentes douleurs. Ce que j'en ay pu apprendre est, qu'il a nommé cinq sénateurs, sans lesquels le roy d'à présent, Charles 12, ne résoudra rien jusqu'à ce qu'il soit reconnu régent, et jusqu'à ce temps-là tous les actes, qui seront de conséquence, seront signez par le roy, la reyne mère [3]) et les cinq sénateurs, et

1) Cette désignation du temps est entièrement conforme à celle de Voltaire, *Hist. de Charles XII*, 1732, I, p. 13; de de Limiers, *Hist. de Suède*, II, p. 210; de Fryxell, *Geschichte Karls des zwölften* (Histoire de Charles XII), traduite en allemand par] von Etzel, 1860, p. 7, etc.

2) L'année, qu'il ne précise pas, est 1693, celle de la mort de la reine. La date du testament est le 15 Août. Voir de Limiers, II, p. 119 et suiv.; Carlson, *Gesch. Schwedens*, V, p. 534 et suiv., et les lettres de M. d'Avaux au roi du 24 Avril 1697, plus bas p. 93, et du 12 Juin.

3) Voir sur la reine mère *les Négociat. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 54, *note* 2.

quoyqu'ils doivent avoir également connoissance de toutes les affaires, ils en ont néantmoins chacun de certaines, sur lesquelles ils sont préposez. M. le comte Oxenstiern a les estrangères, le comte Christophle Guldenstiern, gouverneur de Stockholm, la guerre, M. Wrede l'admirauté, le comte Guldenstolpe les affaires de justice et le comte Valersted, qui est le cinquième, n'a aucune distinction particulière [1]). C'est, Sire, tout ce que j'ay pu découvrir jusques à présent. Encore ne sçay je pas, si je ne me trompe point dans quelques particularitez, car on tient encore tout cela fort secret. Je tâcheray d'en rendre compte à V. M. avec plus de certitude par le premier ordinaire.

Je puis assurer V. M., qu'il perd beaucoup à la mort de ce prince. Si je ne disois que d'aujourdhuy, qu'il avoit pour V. M. tous les sentimens, qu'elle peut souhaitter, je ne serois pas croyable; mais j'ay eu l'honneur de le mander dans le temps, qu'il pouvoit démentir ou confirmer ce que je disois. Il faut attendre quelque temps, pour pouvoir bien juger du train, que prendront les affaires, car on n'est assuré ny du dehors, ny du dedans [2]), et on appréhende fort la guerre, pas tant de la part de l'empereur, quoyque le roy de Suède vienne de luy faire un affront sensible, que du roy de Dannemark. On craint, qu'il ne cherche querelle à la Suède, ou tant au moins, qu'il n'attaque le duc d'Holstein Gottorp. Pour ce qui est du dedans, les anciennes maisons sont toutes réduites à l'aumosne et au désespoir. Je ne vois pas néantmoins personne capable de former un party et de se mettre à la teste.

---

1) Selon M. Fryxell, *Histoire de la vie*, etc. I, p. 8, Wallenstedt avait les finances. Voir plus bas p. 88 et 91.

2) Les détails qui suivent ici sont en contradiction manifeste avec Voltaire, *Hist. de Charles XII*, p. 14: „Il laissa à son fils des sujets soumis."

Les peuples sont dans la dernière misère. Il en meurt une infinité; mais un peu de soin et une bonne récolte y pouront remédier, et selon ce que j'en puis juger, je ne pense pas, qu'on ait autant à craindre de ce costé-là, que plusieurs personnes se l'imaginent, quoyqu'il y ait desjà plus de quatre mille paysans assemblez en Ingermanie, qui ont taillé en pièces cent fantassins et cinquante cavaliers, que celuy, qui commande dans cette province, avoit envoyé pour les dissiper. Cela l'a obligé de faire marcher cinq cens hommes. On n'en sçait pas encore l'évènement; mais, Sire, ce qui est plus à appréhender est une révolte dans les provinces de Poméranie et de Livonie, et particulièrement dans cette dernière, pleine d'une noblesse fort aguerrie, qui a esté fort maltraittée, à qui on a osté ses privilèges et qu'on a dépouillée de tous leurs biens contre la teneur de l'accord, qu'ils ont fait avec la Suède. On dit, que l'on convoquera une diette. Si cela est, on verra alors, quel train les affaires prendront. Mais quoyque je ne puisse rien mander aujourd'huy de bien positif, j'ai crû, que V. Majesté ne désaprouveroit pas, que j'eusse l'honneur de luy faire sçavoir ce que je pouvois entrevoir, et qu'elle m'excusera, si dans la suitte j'augmente ou je diminue à ce que j'escris aujourd'huy, à mesure que je découvriray les sentimens des Suédois. Pour moy, il faut que je change de mesures et que je commence tout de nouveau. J'attens pour cela, que les affaires se débrouillent un peu, afin de ne pas faire de fausses démarches.

Jusques à cette heure les princes suédois n'ont pris le titre de roy qu'aprèz leur couronnement. Mais comme le dernier roy s'est fait reconnoistre souverain et absolu, les sénateurs ont esté saluer le prince comme roy. J'attens, Sire, les ordres de V. M., pour faire un compliment en cérémonie au roy de Suède. Cependant j'iray luy faire la révérence et l'assurer de la part, que V. M. prendra

à la perte, qu'il a faite. Je feray le même compliment à la reyne.

Les nouvelles, que j'ay eu l'honneur de mander à V. M. par le dernier ordinaire touchant le Mekelbourg et qui avoient esté apportées icy par un marchand de Wismar, se sont trouvées vrayes [1]). V. M. en aura appris toutes les circonstances par Hambourg. Ainsy je ne l'en importuneray pas. On trouve cette action du roy de Suède fort vigoureuse, et j'espère, qu'elle aura fait voir à V. M., que les conseils du comte Oxenstiern n'ont pas prévalu, et que le roy de Suède est mort dans une fâcheuse conjoncture, comme il a dit plusieurs fois dans sa maladie, car il avoit résolu de soutenir cette affaire de toutes ses forces, quoyque le Dannemark l'eût honteusement abandonné. L'envoyé de l'empereur prétend, que son maistre fera marcher six régimens, qu'il a en Bohème, pour remettre le duc de Swérin en possession.

Plusieurs sénateurs ont dit depuis la mort du roy de Suède, qu'ils sont témoins, que ce prince a nommé le comte Bonde pour premier médiateur, avant que d'aller à Consur. Ils le disent d'autant plus hautement, qu'ils sçavent, que le comte Oxenstiern tâche encore de faire mettre un des Wachmester [2]) à sa place, quoyqu'ils soient l'un et l'autre sans esprit et sans nulle teinture des affaires, d'ailleurs fort violens et fort envénimez contre la France. Un d'eux a eu un démeslé personnel avec M. le marquis de Feuquières [3]) sur des affaires, qui regardoient le service de V. M. Ils sont absolument l'un et l'autre dépendans du comte Oxenstiern.

---

1) Voir plus haut p. 83.

2) Ils s'appellent Axel et Hans (Jean) Wachtmeister. Voir Fryxell, *Hist. de la vie*, etc., I, p. 45 et ailleurs; IV, p. 220.

3) Voir sur ce marquis *les Négoc. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 452, *note* 1.

L'envoyé de Pologne appréhende fort, que la reyne, aydée du comte Oxenstiern, ne porte la Suède à s'intéresser fortement en faveur du prince Jacques, parcequ'elle luy a parlé pour ce prince avec beaucoup de chaleur du vivant du feu roy, et qu'il n'a pas tenu à elle, qu'il n'ait fait de grands efforts, pour mettre le prince Jacques sur le trosne de Pologne. Il n'y a pas d'apparence, que dans le peu de temps, qui reste et si tost aprèz la mort du roy de Suède, on change de résolution, et que les sénateurs, qui l'ont empeschée [1]) aux sentimens de la reyne mère et du comte Oxenstiern, ne s'opposent avec la même fermeté à ce que cette princesse souhaitteroit, qui ne peut rien faire sans leur consentement. Je veilleray néantmoins, car l'envoyé de Pologne prétend, que Merens fait de fortes sollicitations.

Hekeren n'est pas party. Il veut apparamment voir le ply, que les affaires prendront icy.

Le jeune comte Bielke est à Stockholm d'avant-hier. Son père l'avoit envoyé, pour faire la révérence au roy de Suède et prendre congé de luy, avant que de partir pour la France, où il doit aller incessamment. Je ne l'ay point encore veu à cause de la mort du roy. Il a apporté l'original du traitté, que son père a fait avec M. l'électeur de Brandebourg, pour me faire voir, qu'il n'y a rien contre les intérests de V. M.

Mr. Oliverskrans me vint voir il y quelques jours et me demanda, si V. M. laisseroit après la paix faite la même commission au Sr Canderstein [2]), qu'il a à cette heure. Il me fit entendre, que, comme Canderstein s'est

1) empêché.

2) Voir sur M. Canderstein *les Négociat. du comte dAvaux en Suède*, I, p. 91, et plus bas la lettre du roi à M. d'Avaux du 9 Mai 1697. Dans *ses Négoc. en Hollande*, IV, p. 366; V, p. 1, l'auteur le nomme „Cantenstern."

entièrement voué au service de V. M., il luy seroit fâcheux d'en estre exclus et de se pourvoir ailleurs, mais que, si ce malheur devoit luy arriver, il souhaitteroit fort de le sçavoir plus tost que plus tard, pour prendre ses mesures. Je luy ay témoigné, que j'ignorois entièrement les intentions de V. M. sur ce sujet; que je sçavois seulement, qu'elle estoit satisfaite du soin et de la fidélité du S. Canderstein. Il m'a fort pressé de tâcher de sçavoir, quelle sera sa destinée. Supposant, qu'il luy est important de le sçavoir à cette heure, ce que je puis dire et qui est de ma connoissance est, que j'ay trouvé Canderstein dans tous les temps très zélé pour le service de V. M. et très fidelle. J'en puis estre crû, car je ne suis pas prévenu pour la bonne foy du Sr. Oliverskrans, et guère plus pour celle de M. Lillierot. Quand ils se sont mal conduits l'un et l'autre, Canderstein ne les a pas imitez. Au contraire, il n'a cessé de leur escrire, pour les remettre dans le bon chemin. Je supplie très humblement V. M. de me permettre de luy représenter, qu'en cas qu'elle veuille bien continuer Canderstein dans son employ aprèz la paix, il seroit du bien de son service, qu'il en pust estre assuré à cette heure. On a besoin de son beau-père et de son beau-frère, Oliverskrans et Lillierot. Une pareille assurance les retiendra un peu dans leur devoir et engagera encore plus Canderstein à les en solliciter. Je suis &c.

Sire, depuis ma lettre escrite j'ay esté informé plus particulièrement des dispositions du feu roy. Walersteidt maniera les finances. La reyne et ses cinq sénateurs auront toute la souveraineté entre les mains pour tout ce qui regardera le dedans du royaume, les impositions, toutes sortes de charges, et en déposeront [1]) eux seuls,

1) disposeront.

sans en donner part au sénat. Mais pour ce qui est des affaires d'estat, comme la paix, la guerre, les alliances, la médiation, etc., tout cela doit estre traitté dans le sénat, comme il l'a esté cy-devant et sera signé de la reyne mère et de ces cinq sénateurs. Le roy ne signera point. C'est l'homme, par qui j'ay entretenu correspondance avec le maréchal de Bielke, qui me sert beaucoup, pour déterrer ces sortes de choses. Il est fort bien venu chez deux ou trois sénateurs, que je ne puis voir à tous momens, comme il fait, et qui se confient à luy.

Lettre particulière.

Receu le 3 May. 'A Stockholm le 17e Avril 1697

Il communique à M. de Torci quelques particularités touchant le deuil, qu'il va prendre, et le conjure de le tirer de l'embarras d'argent, où il est continuellement.

Monsieur.

Je me suis fait faire un habit de deuil pour aller à la cour. Je ne me presse pas de faire habiller mes domestiques, quoyque je ne doute pas, que je n'en reçoive l'ordre du roy. Je ne feray point tendre de chambre de deuil, puisque Sa M. ne l'a pas approuvé à la mort de la feu reyne de Suède [1]). Ces contretemps-là ne me sont point favorables, car il n'y a pas quatre mois que mes gens ont quitté le deuil de la reyne d'Espagne. Comme je n'ose importuner le roy davantage, j'ay prié Mr. De Merens de soliciter pour moy une gratification, qui me donne moyen de subsister icy. J'espère, qu'il l'aura fait; mais je me trouve si pressé, qu'il ne m'est pas possible de m'empescher de vous faire la meme prière. Je n'aurois

1) Voir *les Négociations du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 356.

pas esté si souvent importun à Sa Majesté, si j'avois pu depuis quatre ans et demy, que je suis party de Paris, obtenir un secours, qui ne m'auroit pas mis à mon aise, mais qui m'auroit osté de l'embaras, où je suis continuellement, n'estant occupé que du soin de trouver de l'argent. Mes créanciers sont prests à faire vendre mon bien; ma vaisselle d'argent est icy engagé pour la plus grande partie, et je n'ay plus de ressource, ny de moyen de continuer dans le service, si je ne reçois point de grâce de Sa Majesté.

Je vous prie de ne pas mettre en ligne de compte l'ordonnance pour le deuil, car de la manière, qu'on le prend icy et qu'on le donne à tous les gentilshommes et domestiques, qui ne sont pas de livrée, il ne reste pas trois cents francs. Je suis &c.

Receu le 10 May. 'A Stockholm le 24 Avril 1697.

Il mande beaucoup de détails par rapport à la forme, donnée par les tuteurs au gouvernement; quelle sera l'époque de la majorité du roi; que la diète sera convoquée au mois de Septembre; qu'outre le testament le roi a laissé un papier, écrit de sa main, qui ne sera ouvert qu'au couronnement du roi; qu'il a été voir le comte Oxenstiern, et quels sont les sujets, dont ils se sont entretenus; que les comtes Wrede et Guldenstolpe persistent dans leurs bons sentiments à l'égard de la France; que M. Guldenstolpe devra avoir une gratification de quatre mille écus et que, si le roi de France permettait au fils de M. Wrede d'accompagner le maréchal de Villeroi dans la campagne prochaine, cela ferait un bon effet; ce que M. Guldenstolpe et l'envoyé de Pologne lui avaient dit sur l'élection d'un roi de Pologne; que l'affront, fait à l'empereur dans l'affaire de Gustrau, est d'autant plus grand, qu'il en avait investi peu de jours auparavant le duc de Swérin; que le fils du comte Bielke lui a montré l'original du traité, fait par le roi de Suède avec l'électeur de Brandebourg, dont il a fait un extrait,

qu'il envoie au roi de France; que le czar et Lefort sont arrivés à Novgorod.

Sire.

J'ay receu la depesche, dont V. M. m'a honnoré le 4 de ce mois.

Les cinq sénateurs, qu'on appelle les tuteurs du royaume, s'assemblent tous les jours, pour donner quelque forme à leur gouvernement. Une des premières difficultez, qu'ils ont trouvé pour l'exercice de leurs fonctions, est, que le feu roy, en leur assignant leur département, a déclaré, qu'il ne prétendoit point pour cela, que ceux, qui avoient les emplois, ausquels ils destinoit d'autres personnes, les quittassent, et que chacun conserveroit la charge, qu'il a à présent. Cela fait d'autant plus de peine, qu'il leur a changé à tous leurs fonctions (excepté le comte Oxenstiern). Il a donné au comte Wrede le soin de l'amirauté, qui est entre les mains du grand-admiral Hans Wacmester; Wallenstedt doit avoir les finances, qui sont administrées par M. Wrede, qui est grand-trésorier et président de la chambre des comptes, et le comte Guldenstolpe a l'inspection sur la justice, dont le comte Walensted est en possession en vertu de la charge de premier président au parlement, qui est celle du Reichs-drost. Pour ce qui est du comte Christophle Guldenstiern, à qui il a assigné le département de la guerre, il ne prive personne de sa fonction; mais il fait grand tort au maréchal Bielke et au maréchal Dalerg [1]), à qui il appartient de droit.

Les actes, qui sont signez par la reyne et par les cinq tuteurs du royaume, sont intitulez: „pour le roy,

---

1) Erick Dahlberg, un des héros de la Suède, célèbre par ses exploits dans la guerre de trente ans et au commencement de la guerre du Nord de l'an 1700. Voir Fryxell, *Hist. de la vie de Charles XII*, I, p. 9; IV, p. 219 et suiv.

nostre cher petit-fils, nostre très clément roy." Le premier titre se rapporte à la reyne et le second aux tuteurs. Ces cinq tuteurs ont pris place au-dessus de tous les autres sénateurs, ce qui est en quelque façon contre les dispositions du feu roy, qui a ordonné, qu'ils garderoient leur poste. Ils ont résolu de demeurer étroitement unis entre eux et d'agir toujours de concert, autant qu'il leur seroit possible. Il paroist aussy, qu'ils veulent se conduire avec beaucoup de sagesse et de prudence, car ils ont prié le roy de se trouver à leurs assemblées. Ils peuvent avoir en cela trois veues différentes, toutes trois bonnes, l'une d'accoustumer le roy aux affaires et qu'il en ait une parfaite connoissance, lorsqu'il prendra la régence de son royaume; la deuxième de faire plus respecter leurs ordonnances, et la troisième de n'estre point recherchez, quand le roy sera parvenu à la couronne, comme les régents du dernier roy deffunct ont esté, puisqu'il aura esté présent à toutes leurs déliberations.

Cette forme de gouvernement durera jusqu'à la majorité du roy, dont le jour n'est point réglé précisément. C'est ordinairement quelques mois, aprèz que le prince est entré dans sa dix-huitième année, deux mois plus ou moins, selon que la saison est commode pour assembler la diette. Le prince est né le 27 de Juin (stile nouveau) 1682. Il sera réputé majeur le 27 de Juin 1699 et sera couronné quelques mois aprèz.

Le grand-maistre est fort mal satisfait et a témoigné son ressentiment. On ne doute point, que le maréchal Bielke ne soit bien plus mécontent et qu'il ne le témoigne bien plus vivement.

Les tuteurs résolurent avant-hier, que l'on convocqueroit une diette au mois de Septembre. Les lettres en seront expédiées au mois d'Aoust. Ils n'ont point jugé à propos de convoquer plus tost l'assemblée, pour donner le loisir aux peuples et aux gentilshommes de faire la récolte.

Le testament a esté projetté en 1687, mais il n'a esté dans sa perfection qu'au mois d'Aoust 1693, vingt jours [1]) aprèz la mort de la reyne de Suède. Le roy l'a confirmé dans sa dernière maladie, sans y rien changer, si non qu'il a fait un escrit pour l'éclaircissement de certaines choses, qui sont changées depuis 1693. Le roy a escrit un autre papier tout de sa main pendant sa dernière maladie, qu'il a fait mettre dans une boîte de fer-blanc, cachettée et scellée, pour estre remise incontinent aprèz sa mort entre les mains du roy d'à présent, avec ordre de ne l'ouvrir qu'à son couronnement. On croit, qu'il y a dans cette boîte la création de quelques nouveaux sénateurs.

Le comte Oxenstiern m'a envoyé le maistre des cérémonies, pour me notiffier la mort de ce prince et que la cour de Suède en prenoit le grand deuil, et qu'on en feroit donner incessamment avis à V. M. Je l'ay esté voir et luy ay dit, que V. M. seroit très sensible à la nouvelle de la mort du roy de Suède; qu'elle m'avoit desjà fait l'honneur de me témoigner l'inquiétude, où l'avoit mise la première nouvelle de son indisposition; que V. M. néantmoins auroit beaucoup de consolation d'apprendre les grandes qualitez et les bons sentimens du prince, qui montoit sur le trosne, et qu'elle verroit avec plaisir, que la direction des affaires estrangères ne sortiroit point de ses mains, de luy comte Oxenstiern. Il m'a répondu très honnestement et m'a protesté, qu'il s'employeroit de tout son pouvoir à maintenir une parfaite union entre V. M. et le roy son maistre, et m'a assuré en termes si précis, qu'il estoit persuadé de la nécessité, qu'il y avoit que la France et la Suède demeurassent dans une estroite

1) ou dix jours après ce décès? Voir la lettre de M. d'Avaux au roi du 17 Avril 1697, ci-dessus p. 84, *note* 1, et *les Négoc. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 350.

union, qu'il n'y a rien à souhaitter, si non qu'il veuille faire la moitié de ce qu'il m'a dit. Il n'a pas cependant eu l'honnesteté de m'apprendre, qu'on avoit donné le caractère de résident au Sr Palmquist, de même qu'au secrétaire, que le roy de Suède avoit en Angleterre.

Le comte Oxenstiern m'a dit dans cet entretien, que le roy de Suède avoit témoigné une grande joye trois jours avant sa mort, lorsqu'il avoit appris, que l'officier Suédois, qui commandoit dans Gustraw, avoit fait sortir le duc de Swérin et le commissaire de l'empereur [1]), et qu'il avoit commandé expressément, qu'on ne se relâchât point sur cette affaire-là, ny sur celle de Holstein, mais qu'on les soutînt vigoureusement avec toutes les forces du royaume. Je ne voudrois pas répondre, qu'il eût parlé si ouvertement pour le Holstein, car je ne l'ay point appris d'ailleurs, et le comte Oxenstiern peut bien vouloir favoriser en cela la reyne mère. Mais pour ce qui est de l'affaire de Gustraw, je sçais, qu'il l'a fait et qu'il a eu même l'intention de l'envoyer protocoler dans la chancellerie, afin que cèla fût exécuté. Le comte Oxenstiern m'a aussy appris, que les tuteurs, pour se mettre en estat de suivre les intentions du roy deffunct, avoient dépesché les ordres à toutes les trouppes de se tenir prestes et qu'ils alloient envoyer leur vice-amiral Taub à Hambourg, pour y lever des matelots, et que le roy de Dannemark y pensera plus d'une fois, avant que d'entreprendre aucune chose contre la Suède ou contre le duc d'Holstein Gottorp. Ils sont aussy persuadez, que les garans du traitté d'Altona [2]) soutiendront le duc de Gottorp.

Il ne m'a pas caché son ressentiment contre Heekeren et m'a dit, qu'il devoit estre bien mortiffié d'avoir fait

1) Voir de Limiers, II, p. 202.

2) Voir sur ce traité, conclu le 30 Juin 1689, de Limiers, II, p. 44 et suiv.; 56 et suiv.; Carlson, V, p. 363 et suiv.; 392 et suiv.

des raports si faux à ses maistres de l'estat de la Suède. Il n'est pas moins mécontent des discours de cet envoyé, qui dit partout, que le roy de Suède valoit trente mille hommes à la Suède, et qu'à cette heure, qu'il est mort, les Hollandois ne trouveront pas beaucoup de difficultez à se vanger du refus, que la Suède leur a fait du secours.

Quoyqu'Heekeren tienne des discours si peu mesurez, il a différé néantmoins son départ et a fait faire des complimens aux tuteurs. Mais il n'a pas contremandé ceux de ses domestiques, qui sont partis, et il n'a fait débarquer qu'une partie de son bagage, qui est sur un vaisseau, destiné pour Amsterdam. J'ay envoyé faire des complimens aux tuteurs. Je n'ay pas crû y devoir aller, que je n'eusse fait la révérance au roy et à la reyne, qu'on ne verra, qu'aprèz qu'on aura mis le corps du feu roy dans ce qu'ils appellent *castrum doloris* et qui ne sera fait de quinze jours. Ces messieurs ont approuvé, que je ne les aye pas veu auparavant.

J'espère, que V. M. verra bientost, de quelle utilité il a esté pour son service de faire de petits présens aux comtes Wrede et Guldenstolph. Je leur ay fait parler par mon secrétaire. Ils conviennent l'un et l'autre, qu'ils sont à cette heure plus en estat et plus en liberté de dire leurs sentimens, qu'il n'estoient du vivant du feu roy, et même qu'ils sont en obligation de le faire. Ils m'ont fait assurer, qu'ils persisteroient inviolablement dans leurs bons sentimens. Le comte Guldenstolph a dit, que, quoyque le comte Oxenstiern fût préposé pour les affaires estrangères, et qu'on luy eût donné à luy l'inspection sur celles de justice, il ne sortiroit pas pour cela de la chancellerie, et qu'ainsy il seroit non seulement en qualité de tuteur dans toutes les délibérations, mais que, comme membre de la chancellerie, il auroit part à la direction, ce qui n'est point d'un petit avantage.

J'espère, que ces messieurs-là feront bien l'un et l'autre;

mais je me repose beaucoup plus sur le comte Guldenstolph, qui a plus d'esprit et qui entend beaucoup mieux les affaires. Il peut aussy rendre d'autres services à V. M. en inspirant de bons sentimens au jeune roy, dont il demeure gouverneur. Malgré toutes ses charges il a peu de gages, et de luy-même il n'est point riche, et je sçay bien, qu'il a besoin d'argent. V. M. jugera, s'il est de son service de luy faire dans ce commencement-cy une gratiffication de quatre mil escus. C'est le moins qu'on luy puisse donner [1]). Celles, qu'on luy a desjà faites, l'ont empesché de s'engager avec d'autres; celle-cy l'attachera entièrement aux intérests de V. M., car je ne doute point, qu'on ne tente de le gagner, et j'ay desjà esté averty, que Silverkrans va chez tous les tuteurs, pour y ménager les intérests de la Hollande et de l'Angleterre. V. M. ne luy a donné que douze mil escu en quatre ans. Autrefois on ne luy faisoit point de payement moindre de dix mil escus par année. Le comte Wrede ne doit point avoir connoissance de cette gratiffication, et si V. M. a la bonté d'ordonner, que son fils, qui est en France, soit auprèz de M. le maréchal de Villeroy durant cette campagne, cette grâce luy tiendra lieu de gratiffication.

Le comte Guldenstolph m'a entièrement rassuré sur les affaires de Pologne et m'a dit, que je pouvois me reposer sur luy; que les Polonois avoient témoigné estre fort contens que le roy de Suède les laissât dans leur entière liberté de faire tel choix qu'ils jugeroient à propos; qu'on n'avoit garde aprèz cela de rien faire au-delà de ce qu'avoit fait le feu roy. J'ay donné toutes ces assurances à l'envoyé de Pologne, qui ne m'a point paru aussi persuadé, qu'il l'estoit auparavant, des bonnes dispositions en faveur de Mgr le prince de Conty. Il m'a dit, qu'on parlait

1) Voir pour ce qui regarde M. Guldenstolpe le passage de l'ouvrage de M. Fryxell, cité ci-dessus p. 9, *note* 1.

de remettre à un autre temps l'élection d'un roy; que le cardinal Radziowski estoit neutre, et qu'il ne m'avoit jamais dit, que l'evesque de Vilna et quelques autres estoient pour le prince Jacques, mais que les Lubomirski et les Sapiha y estoient entièrement opposez; que la reyne paroissoit s'intéresser pour le prince Jacques, et M. l'électeur de Bavière sembloit se retirer; que M. l'électeur de Brandebourg offroit un billet de huit cent mille escu à M. Sapiha, s'ils vouloient s'engager pour le prince de Baden [1]).

On ne croit point, que l'empereur ose se ressentir de l'affaire de Gustraw, quoyque ce soit un affront d'autant plus signalé, qu'il avoit donné peu de jours auparavant l'investiture du [2]) duc de Schwérin, car l'électeur de Saxe, tout impérialiste qu'il est, s'est déclaré hautement sur ce sujet et a escrit aux directeurs du cercle de la basse Saxe, pour les exhorter à soutenir leurs droits et leurs privilèges.

Le comte de Staremberg en son particulier est très mortiffié de cette affaire, car il a répondu à l'empereur, que la Suède ne se porteroit jamais à faire une action si hardie. J'ay esté fort estonné, que le comte Oxenstiern m'ait dit luy-même cette particularité, puisqu'il est assez apparent, que le comte de Staremberg n'a donné ces assurances à l'empereur, qu'aprèz les avoir receues du comte Oxenstiern.

Le fils du comte Bielke m'a montré l'original du traitté, que son père a fait entre le roy de Suède et M. l'électeur de Brandebourg. Il ne m'a point permis de le copier;

---

1) Ce prince s'appelait Louis, voir ci-dessous p. 152, la lettre du comte d'Avaux au roi du 5 Juin 1697. Ainsi il est question, ce semble, de Louis Guillaume, né en 1655, chassé de son pays par les Français, qui servit l'empereur contre les Turcs et les Français et mourut en 1707. Hubner, *table* 231.

2) au?

mais j'en ay fait l'extrait, que je me donne l'honneur d'envoyer à V. M., afin qu'elle en puisse juger elle-même 1).

On continue de faire des préparatifs à Riga pour l'ambassadeur de Moscovie, et il y est arrivé depuis peu un officier général du czar pour cet effet. Le Sr le Fort est desjà à Nuogrod, et le czar aussy, ce qui fait craindre en Suède, que ce prince n'ait tout de bon le dessein, qu'on a dit, de s'aboucher avec M. l'électeur de Brandebourg, qui est à Conigberg. Cependant il est fort hay chez luy à cause de sa prédilection pour les estrangers. On a coupé le col à quatre ou cinq des principaux seigneurs de Moscovie, accusez d'avoir conspiré contre le czar et de l'avoir voulu empoisonner.

Je suis &c.

Lettre particulière du 24 Avril 1697
à Stockholm.

Cette lettre, adressée à M. de Torci, renferme beaucoup de particularités sur l'ouverture du corps du feu roi de Suède, qu'on ne trouve pas dans *l'Hist. de Suède* de M. de Limiers, II, p. 210

Monsieur.

On a ouvert le corps du feu roy de Suède en présence de trois sénateurs, selon qu'il l'a ordonné sur le soupçon, qu'on croit qu'il a eu, qu'on ayt avancé ses jours. Ceux de la première noblesse ont esté très aises de cet ordre, ne doutant point, que, si l'on ne découvroit la vérité, les autres ne donnassent de sinistres impressions d'eux au nouveau roy.

L'on n'a trouvé aucune marque de poison. Le coeur, les poulmons, l'estomach, la ratte, les reins et la vessie estoient sains et entiers. Mais on a trouvé le foye tout

1) Cet extrait est inséré ci-dessous p. 100 et suiv.

ulcéré en dedans avec une humeur noirastre, et même un commencement de gangrenne, et au dehors tout parsemé de bubons, de la grosseur d'un gros pois, contenant une humeur recuite, semblable à des testicules de coq ou d'autres petits animaux.

Tous les intestins estoient abreuvez extérieurement d'une matière grisâtre et parsemée en dedans de petits boutons. Il passoit une humeur, qui commençoit à les excorier dans toute leur étendue. Il y a un des gros intestins, qu'on appelle *le Colon*, qui estoit percé dans deux endroits différens de quatre travers de doigt de diamètre.

On a trouvé *le péritoine* remply d'une humeur, comme figée entre ces deux membranes, de l'épaisseur de deux travers de doigt dans toute son esténdue, et au dehors tout parsemé de bouttons de la grosseur d'une noisette, et de même substance que les bouttons, qui estoient au foye.

On a trouvé dans la capacité du bas ventre environ quatre pintes et demies *de Paris* d'une matière, qui s'y est échapée d'une couleur rougeastre. Les médecins travaillent à en faire la relation, qu'ils donneront au public. J'ay crû en attendant en devoir mander ce que j'en ay pu apprendre.

Extrait du traitté d'alliance, fait entre le roy de Suède et l'électeur de Brandebourg le 11e Juillet 1696 [1]).

Ce traitté durera dix ans.

Qu'il ne sera permis à aucune des parties de faire des traittez avec les estats, qui pouroient estre contraires à l'autre partie, et que, si dans la suite une des deux par-

1) Voir ci-dessus p. 99. — Ce traité ne se trouve pas dans le *Corps diplomat.* de Dumont.

ties se trouvoit obligé de faire quelque traitté avec une autre puissance, elle en donnera part à l'autre.

Que ce traitté, n'estant que pour le bien de la Suède et de l'électeur et pour la conservation de leurs estats, aura pour fondement la conservation des traittez de Westphalie et de la paix de St. Germain de 1679, selon leur véritable sens.

Que, si on les attaque, ils donneront des secours deux mois aprèz la réquisition, le roy de Suède de 500 fantassins et 1000 chevaux et 1000 dragons, l'électeur de 4000 fantassins, 1500 chevaux et 500 dragons.

Que, si l'une des deux parties avoit besoin d'un plus grand secours, elle en conviendra avec l'autre, et ce secours pourra estre augmenté au double.

Que, quoyqu'une des deux parties fût attaquée dans les estats, qu'elle possède hors de l'empire, le secours, que l'autre donnera, ne sortira pas pour cela des terres de l'empire, à moins qu'ils n'en conviennent autrement.

Qu'ils agiront toujours de concert pour le maintien de la tranquilité dans les deux cercles, où ils ont des estats.

Qu'estant de l'intérest des deux parties, qu'il ne soit rien changé à la forme de l'empire, on s'oblige par ce traitté, en cas que l'empire soit attaqué d'une puissance estrangère par une nouvelle guerre, de concerter entre eux, pour agir efficacement et trouver des moyen convenables, pour détourner l'ennemy, ce qu'on tâchera aussy de faire, autant qu'il se pourra, dans la présente guerre, qui est entre la France et l'empire.

Et dans les articles secrets:

Que, comme on a fait des choses contre la religion évangélique dans l'empire, et principalement dans le Palatinat, ils se joindront à l'empereur et feront tous leurs efforts à ce que cela soit réparé dans le traitté de paix et toutes choses rétablies, comme elles estoient, dans un estat stable et solide touchant la religion.

Que le duc de Brandebourg fera son possible pour l'affaire d'Holstein et fera exécuter le traitté d'Altena, si non soutiendra le duc d'Holstein.

Que l'électeur soutiendra le roy de Suède et ses descendans dans leurs prétentions à l'électorat du Palatinat aprèz l'extinction de la branche régnante selon les pactes de famille et qu'il s'opposera aux prétentions de la branche de Wurtemberg, qu'on sçait faire beaucoup d'intrigues pour entrer dans l'électorat de Bavières; que l'électeur soutiendra aussy le roy et le royaume de Suède dans le droit d'attente, que la Suède a dans la nouvelle marche de Brandebourg. Le roy de Suède promet à l'électeur de le soutenir dans les droits, qu'il a au duché de Meklenbourg, en cas que les princes de cette maison meurent sans enfans.

Qu'il est de leur intérest commun, que la tranquilité soit maintenue dans le royaume de Pologne. Pour cet effet ils employeront leurs soins pour empescher, qu'à présent et à l'élection il ne se passe rien de contraire aux droits et aux privilèges de la République.

Harangue en français, faite au roy de Suède par M. le comte d'Avaux.

Sire.

Le roy mon maistre a appris avec bien de la joye, que les alliez se sont enfin résolus d'accepter la médiation de V. M. Il en est d'autant plus aise, que c'est la fermeté, qu'il a eue de persister toujours dans les mêmes sentimens sur ce sujet, à qui on doit attribuer le succèz d'une affaire, que V. M. a témoigné désirer. J'espère, qu'elle mettra une juste différence entre la conduite, que le roy mon maistre a tenue, pour luy procurer l'honneur de la médiation, et l'opposition, que les alliez y ont si longtemps apporté, et qu'elle jugera de la différence des sen-

timens du roy mon maistre et de ceux des alliez pour elle par la différence de leur procédé à son égard.

V^re M^té sçait, qu'aussitost que sa médiation a esté proposée, le roy mon maistre y a consenty sans aucune clause, ny restriction; qu'il n'a pas tenu à luy, qu'elle n'ait esté plus promptement reconnue; qu'il luy a confié sans réserve et préférablement à tout autre les conditions, auxquelles il vouloit bien faire la paix; qu'il n'a demandé autre chose, si non que les alliez eussent la même confiance en V. M.; que, s'ils l'avoient eu et qu'ils eussent voulu traitter à Stockholm, la négociation y auroit esté commencée, longtemps avant qu'elle ait esté portée en Hollande. V. M. sçait, que je n'ay jamais changé de langage là-dessus; que j'ay toujours persisté dans les mêmes déclarations, me remettant entièrement à la médiation de V. M., et que le roy mon maistre a fait toutes ses avances dans le temps, qu'il pouvoit continuer avantageusement la guerre, comme l'évènement l'a fait voir.

Bien loing que V. M. ait trouvé les mêmes dispositions de la part des alliez, ils n'ont cherché qu'à éloigner les négociations, qui se faisoient par les interpositions de V. M., et aprèz avoir employé toutes sortes de chicanes et apporté toutes les difficultés, qu'ils ont pu imaginer, pour éluder sa médiation, comme ils ont veu, que le roy mon maistre satisfaisoit à toutes leurs demandes, au jugement même de V. M., ils ont refusé de traitter à Stockholm et ont porté la négociation en Hollande, où ils ont enfin accepté sa médiation, lorsqu'ils se sont trouvez nécessitez de faire la paix et qu'ils se voyent forcés à reconnoistre V. M. pour médiateur par la fermeté du roy mon maistre, qui a toujours souhaitté, que V. M. eût le principal honneur du restablissement du repos dans la chrestienté.

Comme le roy mon maistre a reconnu la médiation de V. M., aussitost qu'elle l'a proposé, je n'ay fait nulle dif-

ficulté d'en signer de ma main l'acceptation, dèz que V. M. m'a fait témoigner, qu'elle le désiroit de la sorte.

Mémoire, qui doit estre donné escrit et signé.

Sire.

Le roy mon maistre a appris avec bien de la joye, que les alliez se sont enfin résolus à accepter la médiation de V. M., et que la fermeté, qu'il a eu de persister toujours dans les mêmes sentimens sur ce sujet, les a enfin obligez à faire une chose, que V. M. a témoigné désirer depuis si longtemps.

Pour ce qui est du roy mon maistre, il n'a pas plustost appris, que V. M. offroit sa médiation, pour esteindre le feu de la guerre, qui estoit allumée dans toute l'Europe, qu'il l'a acceptée sans hésiter et sans y apporter aucune clause, ny restriction. Le marquis de Bethunes [1]) s'en est expliqué icy avant moy. Je l'ay déclaré plus d'une fois à la chancellerie, et j'ay eu l'honneur d'en assurer V. M. Le roy mon maistre a plus fait, car il a mis V. M. en possession de la médiation par la déclaration sur les points préliminaires, que son ministre en Hollande a fait à celuy de V. M., comme au ministre du médiateur.

Mais puisque V. M. m'a fait témoigner, qu'elle souhaitte, que je réitère les mêmes déclarations d'une manière plus solemnelle, j'obéis à ses ordres, et je confirme icy, ce que j'ay desjà eu l'honneur de luy dire, que le roy mon maistre persiste dans l'acceptation, qu'il a desjà faite de la médiation de V. M., aussitost qu'elle l'a proposé.

Aussy j'espère, que V. M. ne regardera pas cette présente déclaration comme une acceptation de sa médiation, que je ne ferois que d'aujourd'huy, mais comme la confirmation de toutes mes déclarations précédentes, laquelle

---

1) Voir *les Négociat. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 101, *note* 1.

fera voir à toute l'Europe l'estime et la considération particulière du roy mon maistre pour V. M. et la fermeté de ses sentimens (qui n'ont pas esté ébranlez par tous les efforts des alliez) à procurer à V. M. l'honneur du restablissement du repos dans la chrestienté.

Signé Davaux.

Tradition [1]) de la harangue suédoise.

Avec la permission de V. M. je prendray la liberté d'adjouter à ce que je viens de dire trois mots dans une langue, que je tâche d'apprendre, mais que je ne sçais pas encore assez bien, pour faire un plus long discours à V. M. Je la supplieray de considérer, qu'il n'a pas tenu au roy mon maistre, que la négociation de la paix n'ait esté portée à Stockholm, et que, quand les délays continuels des alliez ont empesché, qu'elle ne se fît en Suède, tout ce qu'il a pu faire en faveur de V. M. a esté d'insister sur l'acceptation de sa médiation, au lieu que la conduite, que les alliez ont tenu, a fait assez voir, qu'ils ne l'auroient jamais reconnu pour médiateur, s'il leur avoit esté possible de s'en dispenser.

Ce sera toujours de cette sorte, Sire, que V. Maj[té] éprouvera la différence des sentimens du roy mon maistre pour elle et de ceux des alliez et qu'elle le trouvera toujours disposé à contribuer non par de simples assurances, mais par des effets réels et solides à tout ce qui peut estre avantageux à la grandeur et à la gloire de V. M.

Je m'estimerois, Sire, très heureux en mon particulier, si je pourois contribuer en quelque chose à faire, que les deux plus grands et les deux plus puissans rois de l'Europe soient aussy les deux meilleurs et les deux plus fidelles amis.

---

1) Traduction

Receu le 17e. 'A Stockholm 1er May 1697.

Il rapporte les dispositions, faites par les tuteurs quant au rang, qu'ils tiendront, et à la distribution des fonctions publiques; qu'on a résolu d'envoyer le comte Bielke à la Haye en qualité de premier ambassadeur; que deux autres personnes, Snolk et Frisendorff, sont nommées, qui s'y rendront aussi; que ces deux messieurs ne seront pas secrétaires d'ambassade, mais l'un envoyé extraordinaire, l'autre secrétaire du roi de Suède; que le roi de Suède étudie encore et va lire la vie de Henri le grand; qu'on a partagé son temps si juste, qu'il est toujours ou à l'étude, ou au sénat, ou dans quelque exercice; que la famine et la misère augmentent toujours; qu'il joint à cette lettre une copie dn manifeste, que le roi de Danemarc a fait rédiger, pour justifier l'envoi de ses ambassadeurs à la Haye; que le czar s'est mis en voyage; que le Fort a fait de grandes remises à Hambourg et ailleurs; que le czar a envoyé trente ou quarante boyards en Hollande, pour apprendre la marine; que l'envoyé de Pologne lui a dit, que les affaires du prince de Conti vont assez bien, mais qu'il ne sait qu'en croire; quelle est la réponse, que les tuteurs ont faite à la déclaration du roi de Danemarc.

Sire.

Je n'ay point esté honnoré cet ordinaire des lettres de V. M., quoyque la poste de France soit arrivée.

Tout est icy tranquille depuis la mort du roy de Suède. Les tuteurs ont commencé par régler ce qui les regarde. Ils ont eu quelque difficulté pour leurs rangs. Quelques-uns prétendoient, qu'ils le devoient prendre selon les employs qu'on leur donne. En ce cas le comte Oxenstiern, qui est à cette heure le premier, eût esté le penultiesme; mais le roy deffunct ayant marqué, qu'ils conserveroient leur rang, et les ayant nommez de cette sorte dans son testament, ils sont convenus de l'avis de la reyne, qu'ils marcheroient entre eux selon leur rang de réception, mais qu'ils précéderoient les autres sénateurs.

Ensuite les tuteurs ont songé à adoucir l'esprit des autres sénateurs, qui sont aigris de la préférence, qu'ils ont eue. Ils ont résolu pour cela de faire seulement la fonction d'ordonnateurs dans les choses, qui leur ont esté confiées, et d'en remettre l'exécution à d'autres sénateurs. Par exemple le comte Guldenstolph est chargé des affaires de justice. Il n'exercera point pour cela la charge de premier président du parlement. Ils l'ont donnée au comte Gabriel Falkemberg. Walerstedt est préposé pour les finances. L'on a nommé deux sénateurs pour les régir sous luy, qui occuperont les quatre places, qu'a le comte de Wrede, sçavoir Charles Guldenstiern, pour estre président de la chambre des comptes, à laquelle est joint le comptoir d'estat, et le comte Bonde sera président de la révision et de la chambre du commerce. Le comte Axel Wackmester sera pour la guerre. Pour Christophle Guldenstiern il n'y a que l'amirauté, à laquelle on n'a mis personne sous le comte Wrede, le grand-amiral se trouvant naturellement chargé de l'exécution de ses ordres Pour ce qui est de la chancellerie, on n'y met qui que ce soit. Les comtes Oxenstiern et Guldenstolph demeurent dans leurs fonctions ordinaires. Les autres personnes, qu'on ne qualiffie que tuteurs, ont bien plus de pouvoir que les régens, qui estoient dans la derniere régence, car ils ont pouvoir de remplir toutes les charges, qui viendront à vacquer, soit de guerres, soit autres, de faire des lieutenans généraux, des maréchaux et même des sénateurs.

Je sçais, Sire, mais dans le dernier secret, qu'on a résolu d'envoyer le comte Bielke à la Haye en qualité de premier ambassadeur, mais qu'on ne veut point le déclarer, qu'on ne voye auparavant, de quelle manière il se comportera, lorsqu'il apprendra le choix, que le feu roy a fait des cinq tuteurs. Celuy des tuteurs, qui l'a proposé et qui fait cette affaire pour luy, me l'a confié. Il

prétend rendre en cela un grand service à V. M. Je veux bien estre persuadé, que c'est son intention, quoyque je ne doutte point, que les tuteurs n'ayent aussy en veue de contenter en quelque façon le maréchal Bielke et en même temps de l'éloigner.

Cependant ces messieurs ont nommé deux personnes, pour se rendre à la Haye, dont je n'ay point esté d'abord trop content: le sieur Snolk [1]), qui est présentement à Ratisbonne, et un nommé Frisendorff, qui a esté cy-devant secrétaire de M. Lillierot et qui est à Stockholm depuis six mois, s'estant montré fort mauvais Français, et Snolk, que l'on croit dévoué au comte Oxenstiern, ayant toujours parlé à Ratisbonne avec beaucoup d'empressement contre les intérests de V. M. Je l'ay sceu par le rapport de quelques personnes, et particulièrement par les lettres de l'envoyé de Dannemark. J'en ay fait des plaintes à ce tuteur, dont j'ay parlé cy-dessus. Il m'a fait dire, qu'on n'avoit pu refuser à Frisendorff de luy donner un caractère de secrétaire du roy de Suède, comme celuy, que Palmquist a eu à Paris, mais qu'il ne sera point secrétaire de l'ambassade, en sorte que, si l'on envoye un autre ambassadeur, on poura nommer un autre secrétaire d'ambassadeur. Pour ce qui est de Snolki, il a déclaré librement, que c'est luy, qui l'a fait mettre; que Snolki ne dépend point si absolument du comte Oxenstiern, qu'on le croit; qu'en un mot il m'en répondoit. M. de Crécy, qui l'a veu longtemps à Ratisbonne, le connoistra mieux, que je ne puis faire.

Mais ce qui est de plus décisif, c'est que Snolki ne se meslera en aucune manière de la médiation et n'est chargé que de soliciter les intérests du roy de Suède touchant Bresme et touchant les autres prétentions, qu'il a en

1) Snoilski. Voir *les Négociations du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 153, *note* 2. Ses prénoms sont George Frédéric. Voir *Actes et mémoires des négociat. de la paix de Ryswick*, IV, p. 148.

Allemagne, de sorte qu'il s'adressera aux médiateurs, bien loin d'en faire la fonction. Il a le caractère d'envoyé extraordinaire.

J'ay veu ces jours passez la personne désintéressée, qui m'a dit, qu'il s'estoit apperceu avec plaisir, que le nouveau roy de Suède avoit du panchant pour la France. Il m'a promis d'augmenter ses bonnes intentions. L'homme, pour qui j'ay parlé dans ma dernière lettre et de qui j'ay parlé dans celle-cy, y peut beaucoup. Il le fait encore estudier et lire les histoires, et non seulement dans ces occasions-là, mais tous les jours sur toutes les affaires, qui arrivent, il peut luy donner de bonnes impressions. Il doit commencer aujourd'huy à lire la vie de Henry le Grand [1]), car, Sire, le roy de Suède estudie encore, et ceux, qui sont auprèz de luy, ont partagé son temps si juste, qu'il est toujours ou à l'estude, ou au sénat, ou dans quelqu'exercice, de sorte qu'on a desjà refusé deux fois la porte au grand-maistre. Cette contrainte poura réussir pendant quelque temps; mais je ne sçay, si à la fin elle ne lassera point le prince, qu'on tient comme en captivité, et si elle ne fera point plus de mal à ceux, qui en usent ainsy, qu'elle ne leur apportera d'utilité. Comme ce sont des gens sages et avisez, il y a apparence, qu'ils ne pousseront point cela trop loin, et qu'ils sçauront apporter de bons tempéramens, pour adoucir cette grande sévérité. Le prince a paru dèz son enfance estre très libéral. Il l'a marqué en deux ou trois occasions depuis la mort du roy de Suède et a montré, qu'il avoit l'âme grande et généreuse.

Le famine et la misère par conséquent augmentent tous les jours. Il est arrivé plus de huit mil pauvres paysans

---

1) Sans aucun doute c'est *l'histoire de Henri le grand, roi de France et de Navarre*, par Péréfixe, dont il parle, le livre, que Louis XIV lisait aussi dans sa jeunesse.

à Stockholm, qui ont esté des huit et dix jours sans manger de pain. Quelques-uns sont morts au premier morceau, qu'on leur en a donné. On a trouvé du bled caché chez quelques boulangers. On croit, que cela suffira, jusqu'à ce que les eaux soient ouvertes, et que les vaisseaux de bled, qu'on a chargez à Dantzik, puisse arriver, car, Sire, l'hyver a duré si longtemps, que la mer est encore glacée depuis les Dalirs (c'est-à-dire depuis le commencement des rochers) jusques à Stockholm, et dans les endroits des rues, dont on n'a point rompu la glace avec des instrumens de fer, il y en a encore trois pieds de haut. La quantité de personnes, qui meurent, et les maladies, qui se sont mises dans le peuple, font appréhender la contagion pour cet esté.

L'envoyé de Dannemark receut, il y aura demain huit jours, un manifeste, que son maistre a fait faire, pour justiffier l'envoy de ses ambassadeurs à la Haye. Je ne doute point, que M. de Bonrepaus ne l'ayt envoyé à V. M. Je le joints à tout hazard à cette lettre. L'envoyé de Dannemark n'en avoit point encore fait part hier matin au comte Oxenstiern. Je ne sçay, s'il le luy a communiqué aujourd'huy. Pour moy je ne fais que de le recevoir. J'auray l'honneur d'informer V. M. par le premier ordinaire de ce que les tuteurs diront là-dessus. Je ne crois point, qu'ils en soient fort contens, puisqu'ils ont desjà témoigné, qu'ils ne l'estoient guères de la nommination de l'ambassadeur de Dannemark.

Enfin, Sire, le voyage du czar de Moscovie, qui paroissoit si bizare et qui est en effet si fort contre le bon sens, ne laisse point de se faire. On apprend par les dernières lettres de Livonie, qu'il estoit desjà à Plesckow [1]), et on l'attendoit de jour à autre à Riga, où il doit passer, pour aller s'aboucher à Konigsberg avec M. l'électeur de

1) Au nord-est de Riga.

Brandebourg. On prétend, qu'il fera ensuite un tour en Allemagne, d'où il ira à Venize, où il séjournera quelque temps, avant que de retourner en Moscovie. Si cela est, les Turcs n'auront pas beaucoup à appréhender de luy cette campagne.

Je ne sçay, Sire, si on ne doit pas conjecturer, que ce nommé le Fort n'augure pas trop bien de ce voyage de son maistre, non plus que de la durée de son règne, car j'ay des avis de bonne part, qu'il a fait de grandes remises à Hambourg et en d'autres lieux d'Allemagne, ce qui doit faire croire, qu'il met son argent à couvert, pour se retirer luy-même, à moins que ce ne soit l'argent du czar, pour distribuer en Allemagne, à quoy je ne vois pas d'apparence.

Cependant il a envoyé en Hollande trente ou quarante boyars, âgez de quarante à cinquante ans, pour apprendre la marine. Ils se sont desjà embarquez à Narva, pour se rendre à Amsterdam.

Je me suis éclaircy avec l'envoyé de Pologne d'un bruit, qui courre icy dans le peuple en faveur du prince Jacques, parce que j'ay sceu par un autre envoyé, que celuy de Pologne le luy avoit dit. Je l'ay soupçonné d'estre autheur de ce bruit. Il n'en est pas disconvenu et m'a avoué, qu'il en avoit parlé tout exprèz à deux ou trois personnes, qui sont fort austrichiennes et qui sont de ces conteurs de nouvelles, croyant, que, quand on s'imaginera icy, que les affaires du prince Jacques vont bien, on ne se pressera pas de luy rendre de bons offices; mais qu'il n'est pas vray, que les Sapiha ayent pris son party, ny que les affaires de Mgr le prince de Conty aillent si mal; qu'au contraire elles ont repris depuis peu un meilleur train. Je ne puis douter, que cet envoyé ne soit plus porté pour les intérests de V. M. Néantmoins, comme il me parle d'une façon, et aux Autrichiens d'une autre, je ne sçay, ce que j'en dois croire, si non

qu'il doute et qu'il veut se maintenir des deux costez. Je suis &c.

Sire, depuis ma lettre escrite un des tuteurs me fait dire, qu'ils avoient jugé à propos de répondre civilement à la déclaration du roy de Dannemark, qu'ils ne peuvent empescher ses bons offices, s'il en veut faire; mais qu'ils espèrent, que selon la déclaration, qu'il a faite, cela n'altérera rien à la médiation du roy de Suède, qui demeurera toujours seul médiateur. Il m'a même fait dire, qu'ils espéroient, que la mort de leur prince ne fera pas changer de sentimens à V. M. pour cette couronne, et qu'elle connoistra, qu'ils sont encore en estat de soutenir leurs alliances et de les conserver un peu plus fidellement que les Dannois. Je me donne l'honneur d'envoyer à V. M. la réponse de la Suède.

'A Mr. le marquis de Torcy.

Je vous supplie, Monsieur, d'avoir cette bonté pour moy en lisant ma lettre au roy de lire Henry 4 ou Henry le grand, suivant ce que vous sçavez estre le mieux.

Je suis &c.

Receu le 24e. 'A Stockholm, le 8 May 1697.

Il mande, qu'il a reçu le mémoire des alternatives, offertes par Louis XIV touchant Strasbourg; qu'on croit à Stockholm, que l'empereur ne veut nullement la paix; des particularités, relatives à la sortie du commissaire de l'empereur de Gustrau; que les directeurs du cercle de la basse Saxe ont résolu de maintenir l'affaire de Gustrau, mais que le roi de Danemarc ne veut s'y entendre; que la duchesse de Strélitz vient de partir; que le comte de Staremberg est sur le point de s'en aller; que la cour de Suède n'abandonnera pas le duc de Holstein; comment il faut expliquer le terme de „déclaration" dans le mémoire, qu'il a remis au roi de Suède; qu'il n'y a plus lieu de s'arrêter aux déclarations

à l'égard de la paix, soit de lui, d'Avaux, soit du roi de Suède, jadis faites; qu'on s'applique en Suède à remédier aux maux, que la famine peut causer.

Sire.

J'ay receu en même temps les deux lettres, dont V. M. m'a honnorée les 11e et 18e d'Avril avec un mémoire des alternatives, que V. M. offre touchant Strasbourg. Je ne m'en serviray, qu'aprèz que le roy de Suède en aura esté informé authentiquement par son ambassadeur à la Haye. Je dis authentiquement, parce qu'on le sçait desjà icy. Il y a longtemps qu'on l'a confié à Mr Lillierot, et j'eus l'honneur de mander alors à V. M., qu'on sçavoit l'offre, qu'elle faisoit d'abandonner la vieille ville de Brizach, quoyque je ne m'en fusse pas expliqué.

L'on ne sera point estonné à la cour de Suède, que V. M. n'apporte pas de plus grandes facilitez à la conclusion de la paix. Au contraire on est surpris, qu'elle ait bien voulu laisser faire des avances si considérables et que les alliez s'en montrent encore plus opiniastres, et l'on croit, que l'empereur veut si peu la paix, que, si V. M. luy accordoit tout ce qu'il demande à cette heure, il feroit de nouvelles difficultez, pour en éloigner la conclusion.

V. Majesté a veu dans l'affaire de Gustraw, que le feu roy de Suède ne menaçait pas beaucoup, mais qu'il agissoit effectivement. Je ne doute pas, que V. M. n'ait esté informée de toutes les particularitez, qui rendent la sortie du commissaire de l'empereur plus onéreuses: les menaces, qu'il a faites aux Suédois, et les réponses de ceux-cy, et que, comme il s'excusoit de pouvoir partir à cause de son indisposition, le lieutenant-colonel suédois luy envoya un fauteuil de malade du feu prince de Gustraw avec vingt sergents pour le porter hors de la ville, ce qu'ayant veu, il se mit bien viste dans son carrosse et s'en alla.

On est icy tout à fait résolu de maintenir cette affaire, et on ne doute pas, que les deux autres directeurs du cercle de la basse Saxe ne soient de même sentiment, et particulièrement Mr l'électeur de Brandebourg, qui s'y intéresse fort. Outre cela Mr l'électeur de Saxe a escrit aux directeurs de ce cercle, pour les exhorter à ne s'en point relâcher, comme j'ay desjà eu l'honneur de le mander à V. M.

Les Dannois auroient la même raison d'empescher l'aggrandissement d'un prince de Meklembourg et les entreprises de l'empereur; mais ils n'y veulent plus entendre. Ils cherchent mille mauvaises raisons pour excuser leur conduite; mais il y a si peu de solidité et de vérité dans tout ce qu'ils allèguent contre les faits constants et avérez, qui les condamnent, que ce seroit du temps perdu de l'employer à y répondre.

La duchesse de Strélits partit hier pour s'en retourner dans ses estats. Je luy avois conseillé d'attendre et d'estre présente icy, lorsqu'on apprendra la résolution, que la cour de Vienne aura prise sur l'affaire de Gustraw; mais elle n'a pu rester plus longtemps, et elle prétend avoir si bien pris ses mesures avec la reyne, qu'elle n'a rien à appréhender.

Il est arrivé un courrier de Vienne au comte de Staremberg, et j'ay apris, que cet envoyé a fait reporter le lendemain chez les marchands tout le drap noir, qu'il avoit pris pour ses chambres, ses carrosses et ses gens. Cela ne peut marquer qu'un prompt départ; mais je ne puis juger, s'il est rappellé à cause de l'affaire de Gustraw ou sur les instances, qu'il a faites, pour avoir son congé. Nous en serons bientot éclaircis, car il doit arriver un autre courrier dans quinze jours ou trois semaines. J'ay esté cependant informé, qu'il a eu lieu de faire des plaintes de l'affaire de Gustraw et qu'il a esté pour cet effet chez quelques-uns des tuteurs; mais on n'avoit pas encore lu

hier son mémoire dans leur assemblée. Je ne sçay, s'il l'aura esté ce matin.

Pour ce qui est du duc de Holstein, on est également résolu icy à ne le point abandonner. On ne cherchera pas querelle sur son sujet au roy de Dannemark. Au contraire on sera fort aise, que les démeslez, qui sont entre ces deux princes, se terminent à l'amiable. Mais si le roy de Dannemark attaque sans raison le duc d'Holstein Gottorp, la Suède le deffendra sans hésiter, et je puis assurer V. M., qu'il ne paroist point, qu'on craigne en façon quelconque les Dannois.

On ne me parle plus, Sire, d'accepter par escrit la médiation de la Suède, et il semble même, que ce n'est plus une chose, qui soit de saison. S'il s'agissoit de délivrer un escrit, je mettrois, que cet acte n'est qu'une confirmation des premières acceptations, au lieu des premières déclarations, et alors il n'y aura plus d'équivoque, s'il y en a eu à cause du mot de déclaration, que j'avois mis. C'est bien contre mon intention, car je n'ay jamais voulu parler des déclarations, que j'ay faites sur les conditions de la paix. Il n'en est pas question à cette heure, et il n'y a rien dans cet escrit, qui y ait raport, et si ce n'estoit pas à présent une chose inutille, je supplirois très humblement V. M. de se faire relire cet escrit [1]), et elle verroit, que je dis dans le commencement, que j'ay déclaré plusieurs fois à la chancellerie et au roy de Suède, que V. M. acceptoit sa médiation, et à la fin de cet escrit je supplie le roy de Suède de ne pas regarder la déclaration présente comme une nouvelle acceptation, mais comme la confirmation de toutes les déclarations précédentes, c'est-à-dire la confirmation de toutes les déclarations, par lesquelles j'ay accepté sa médiation, et

1) Voir ci-dessus, p. 104, 105 le „Mémoire, qui doit être donné écrit et signé."

dans tout cet escrit le mot de déclaration n'y est jamais que pour signiffier les déclarations d'acceptation de la médiation de la Suède. Du surplus j'ay crû, Sire, nécessaire de mettre, qu'on ne devoit regarder le présent acte que comme la confirmation des précédentes déclarations, de peur qu'il ne parût, que je me conformois aux alliez et que j'acceptois en même temps qu'eux et à leur exemple la médiation du roy de Suède.

Pour ce qui est des déclarations, que j'ay faites icy touchant la paix, je n'ay garde d'en parler. Il n'en est plus question: elles sont demeurées caduques, pour n'avoir pas esté acceptées dans le temps et anéanties par les déclarations postérieures, faites et acceptées à la Haye et sur lesquelles on a reconnu la médiation du roy de Suède. Mais s'il s'agissoit de soutenir toutes ces déclarations-là, il me seroit très aisé de faire voir, qu'à les prendre même à la dernière rigueur, elles condamnent les impériaux sur les instances, qu'ils font, que V. M. se déclare préliminairement sur la Lorraine, puisque toutes les avances, que j'ay faites par ordre de V. M[té], ont eu pour fondement deux choses, l'une, que le roy de Suède seroit reconnu médiateur, avant qu'on entrât en discution des articles du traitté; l'autre qu'aprèz que la médiation seroit reconnue, il seroit également permis aux parties de part et d'autre de proposer des changemens.

Ils ne peuvent non plus tirer aucun avantage des déclarations du roy de Suède, car quand ils l'ont voulu faire et qu'ils les ont interprettées à leur mode, il leur a déclaré, qu'il prétendoit, que, quand sa médiation seroit acceptée, les parties auroient la liberté de part et d'autre de proposer les changemens, qu'ils jugeroient à propos, et les alliez ayant réitéré leurs instances par trois fois pour l'engager à oster à V. M[té] la faculté de proposer des changemens aux traittez de Westphalie et de Nimègue et de s'expliquer préliminairement sur la Lorraine,

il les a refusez; leur a déclaré, que V. M. avoit fait assez de démarches et d'avances, pour parvenir à rendre le repos à la chrestienté et pour la conclusion de la paix; qu'il ne vouloit plus rien écouter de leur part, qu'ils n'eussent accepté sa médiation, et en dernier lieu il leur a dit, qu'ils luy feroient plaisir de luy épargner la peine d'écouter leurs demandes, jusques à ce qu'ils l'eussent reconnu pour médiateur. Je puis prouver tout cela par pièces authentiques, s'il est nécessaire. C'est pourquoi je ne puis comprendre ce que les alliez prétendent conclure de ces déclarations, puisque, si on leur accordoit ce qu'ils demandent, ils ne s'en pourroient prévaloir. On ne le comprend pas icy non plus, car on croit et on se plaint même, que j'y ay fait moins d'avances, qu'on en a fait à la Haye, et le roy de Suède s'est déclaré si nettement sur les préliminaires touchant la Lorraine et sur tous les autres, que les alliez s'en sont plaints hautement.

Tout est icy fort tranquille. On s'applique à remédier aux maux, que la famine et la disette de bleds peuvent causer. Il est dejà arrivé beaucoup de grains depuis deux jours dans la ville de Stockholm.

On n'a point encore eu de lettres de Pomérannie et de Livonie, depuis qu'on y a appris la mort du roy de Suède.

Le Sr. le Fort avec tout son grand cortège doit estre à cette heure à Riga; mais on n'a pas encor de nouvelles de son arrivée en cette ville-là. Ainsy on ne sçait point certainement, si le czar est venu avec luy, ou s'il est demeuré sur la frontière de ses estats.

L'envoyé de Pologne a de bien meilleures espérances pour monseigneur le prince de Conty depuis les dernières lettres et m'a parlé des bons sentimens de Mr. le cardinal Radziowski, comme il faisoit autrefois.

Je suis &.

Lettre particulière.

Receu le 24e. 'A Stockholm le 8e May 1697.

Il s'excuse auprès de M. de Torci sur ce qu'il a appelé dans sa harangue suédoise [1]) le roi de France et le roi de Suède „les deux plus grands et les deux plus puissants rois de l'Europe."

J'avois bien remarqué, Monsieur, que dans la fin du discours, que je devois faire, il sembloit que je misse de l'égalité entre le roy et le roy de Suède, et quoyque j'eusse pu alléguer, que le roy de Suède peut estre fort au-dessous du roy, comme il est en effet, et estre aprèz luy le plus grand prince de la chrestienté, et qu'ainsy ils seroient les deux plus grands, quoyque fort inégalement, je ne me suis pas arresté à cette subtilité; mais comme je ne donnois rien par escrit, que je ne parlois pas en public, mais teste à teste avec un seul interprette, j'ay crû, qu'un peu de flatterie, qui ne pouvoit nuire à Sa Majesté, se pouvoit souffrir, d'autant plus que le roy de Suède y estoit très sensible et que je m'estois rendu par là agréable auprèz de luy et l'avois détrompé de la prévention, où le comte Oxenstiern l'avait mis, qu'on le méprisoit fort en France. Voilà mes raisons, Monsieur, que je ne prétens pas donner pour bonnes, qu'aprèz qu'elles seront aprouvées. Du moins elles feront voir mon intention et mon application. Du surplus je me garderay bien une autre fois de rien dire, qui puisse avoir une explication douteuse. Je suis &.

Autre lettre particulière.

'A Stockholm le 8e May 1697.

Il s'explique plus précisément avec M. de Torci du sens du terme de „déclaration" et dans la harangue suédoise, et dans le mémoire.

---

1) Voir plus haut p. 105.

Je prens la liberté, Monsieur, de vous mander ingénuement, ce qui me porte à laisser la fin de cette harangue suédoise, comme vous l'avez veu. Je vous supplie très humblement de faire voir cette explication, ou de la suprimer, selon que vous jugerez devoir faire un bon ou un mauvais effet.

J'espère aussi, Monsieur, que vous verrez en relisant l'autre mémoire, qu'on ne peut entendre le mot de déclarations que dans le sens, que j'ay marqué; mais ce que je ne comprens pas est, que les impériaux demandent, qu'on exécute mes déclarations. Je veux dire, que je n'ay pu encore m'imaginer, sur quoy ils prétendent en tirer avantage. Il s'en faut beaucoup, que j'en aye autant dit que Callières, et je serois au désespoir de l'avoir fait. Je pourois adjouter mille choses à ce que j'en mande au roy, mais je n'ay garde de le faire. Je n'en ay desjà que trop escrit peut-estre.

Il me paroist par la manière, dont on m'escrit, qu'on ne fait pas beaucoup de cas de ce qu'a fait le roy de Suède, quoyque je le trouve considérable. Je suis &.

Receu le 31e. 'A Stockholm le 15 May 1697.

Les sujets, dont il entretient le roi dans cette lettre, sont les suivants: la substance du mémoire, délivré par le comte de Staremberg aux comtes Oxenstiern et Guldenstolp; le contenu de la déclaration verbale du comte de Staremberg; ce que lui, d'Avaux, a fait dans cette affaire; la hardiesse de la comtesse Oxenstiern, qui a mené la comtesse de Staremberg chez la reine; les raisons, qu'on insinue, pour empêcher, que le sénat ne soutienne l'affaire de Gustraw avec vigueur; les résolutions, prises par le sénat par rapport à cette affaire; les tentatives infructueuses, faites par M. Oxenstiern et d'autres dans une autre séance du sénat, pour effectuer, qu'on abandonnât le duc de Strélitz; la querelle, suscitée par M. Oxenstiern au Sr Okrielm au sujet de l'écrit, contenant le protocole de ce que le sénat avait

résolu; l'interdiction de la cour de Suède, signifiée à M. de Staremberg par l'introducteur des ambassadeurs, accompagné d'un secrétaire de la chancellerie; la fermeté des directeurs du cercle de la basse Saxe, qui ont envoyé cent hommes en garnison à chacun des trois gentilshommes, qui avaient déclaré vouloir rester fidèles au duc de Swérin; qu'on n'incline pas en Suède à un mariage du roi de Suède avec la princesse de Danemarc; que M. Oxenstiern tâche de traverser la mission du maréchal Bielke à la Haye; les distributions de blé, faites par ordre et aux dépens du roi de Suède; une gratification, qu'il ne serait pas inutile de faire.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M^{té} m'a honnoré le 25e d'Avril.

Vostre Ma^{té} aura desjà veu, que, quoyque le feu roy de Suède ait laissé le comte Oxenstiern dans le même poste qu'il occupoit, il y a adjoint quatre autres sénateurs pour l'administration des affaires, et mème tout le sénat, lorsqu'il s'agit des affaires estrangères.

On n'a esté occupé icy depuis ma dernière lettre que de l'affaire de Mecklembourg. Il seroit ennuyeux et même inutille de rendre compte à V. M. de toutes les intrigues des alliez et de toutes mes démarches. J'auray seulement l'honneur de luy rapporter la suitte de cette affaire et l'estat, où elle est à présent. Le comte de Staremberg estant allé chez le comte Oxenstiern et Guldenstolph, pour leur délivrer son mémoire, il leur déclara en même temps les intentions de l'empereur. Le mémoire porte en substance, que la cour aulique ayant adjugé le duché de Gustraw au duc de Suérin et le commissaire de l'empereur l'en ayant mis en possession, le roy de Suède l'en avoit fait chasser et avoit fait insulter son commissaire, revestu d'un caractère public, et avoit viollé en sa personne le droit des gens; que l'empereur en demandoit satisfaction et réparation, et qu'on luy livrât le lieutenant-colonel, qui a maltraitté son commissaire, afin qu'il le fasse pu-

nir. La déclaration verballe du comte de Staremberg a esté, que l'empereur avoit interdit sa cour aux envoyez de Suède et de Brandebourg et qu'il en feroit autant au ministre de Zell, s'il y en avoit un, et qu'il luy avoit ordonné de s'abstenir d'aller à la cour du roy de Suède, jusqu'à ce qu'on luy eût fait satisfaction. Il a fait entendre en même temps, que l'empereur ne pouvoit s'empescher, si cela continuoit, de récuser la médiation du roy de Suède.

Les tuteurs ont trouvé l'affaire de telle conséquence, qu'ils ont résolu de n'en déliberer en plein sénat que le lundy suivant, qui est le 12e de ce mois, afin que chacun pût se préparer, selon que l'importance de l'affaire le requéroit.

Les alliez et leurs amis ont esté toujours en mouvement depuis le jeudy neuf jusqu'au lundy suivant. Pour moy, j'ay envoyé mon secrétaire chez ceux, où je l'ay jugé nécessaire, et j'ay escrit à d'autres, mais avec de telles circonspections, qu'ils ne pussent conjecturer, que je souhaittois, qu'ils se brouillassent avec l'empereur. Au contraire, j'ay tâché de leur faire voir, qu'il n'y a qu'une bonne contenance et des résolutions vigoureuses, qui les maintiendront en paix et qui empescheront l'empereur de les attaquer, ce qu'il n'osera entreprendre que quand il verra par leur propre foiblesse, qu'il le peut faire impunément. J'ay eu soin aussi de faire avertir l'agent de la princesse de Stréliz de tout ce qui se passoit.

Je ne puis m'empescher de rapporter à V. M. une circonstance, parce qu'elle est très considérable et qu'elle fera connoistre à fond le caractère de la comtesse Oxenstiern et de son mary et ce qu'on doit attendre d'eux. Le comte de Staremberg ayant présenté le mémoire et fait les déclarations, que je viens de dire, de l'interdiction de la cour de Vienne et de l'ordre, qu'il avoit de s'abstenir de celle-cy, la comtesse Oxenstiern a eu la har-

diesse (pour ne pas dire insolence) de mener vendredy matin la comtesse de Staremberg chez la reyne. Elle l'a fit [1]) si secrettement, que personne n'en auroit rien sceu, si je ne l'avois découvert par un de ses domestiques, dont j'ay informé deux ou trois sénateurs, qui en ont esté aussi scandalisez qu'une pareille action le mérite.

On s'est servy de ce délay de jeudy au lundy pour insinuer toutes les raisons, qu'on a crû devoir empescher le sénat de soutenir cette affaire avec la vigueur qu'elle mérite. On a dit, que le commissaire de l'empereur avoit esté trop maltraitté par le lieutenant-colonel suédois; que ce commissaire avoit mandé à l'empereur, que les bas officiers, qui luy ont apporté le fauteuil, l'avoient poussé et fait une espèce de violence, et que, si on continuoit à faire quelque chose, qui offençeat l'empereur, il récuseroit la médiation de la Suède; que le Dannemark se trouveroit tout porté sur les lieux, pour prendre sa place; que la France ne se soussieroit point, par qui la paix seroit faite, et ne refuseroit pas le Dannemark; que la Suède se trouveroit alors abandonnée et recevroit un grand affront; que l'empereur même se pouroit porter à leur faire la guerre, à quoy il y avoit d'autant plus d'apparance, qu'il a pris des mesures avec le roy de Dannemark, qui de son costé ne souhaitte que d'avoir un appuy, pour entreprendre la guerre contre la Suède, et qu'on a des avis, que le mariage du roy des Romains avec la princesse de Dannemark est plus avancé qu'il n'a jamais esté.

Je ne rapporteray pas à V. M. les raisons contraires; elles se présentent d'elles-mêmes. On a tâché d'ébranler les esprits par ces sortes de représentations sur les trois points, sur lesquels ils avoient à délibérer, sçavoir, s'ils soutiendroient l'affaire de Strélits; ce qu'ils feroient à l'égard du lieutenant-colonel, et s'ils interdiroient la cour

1) fait.

au comte de Staremberg. On alléguoit encore une raison, pour ne pas interdire la cour au comte de Staremberg, qui est, que c'estoit faire un affront de guayeté de coeur à l'empereur et aigrir cette affaire sans raison, puisque ce ministre ne se présenteroit pas à la cour et s'en abstiendroit de luy-même.

Le sénat s'estant assemblé lundy dernier, 13e de ce mois, après de fortes contestations, qui ont duré depuis neuf heures du matin jusques à une heure aprèz-midy, il y a esté résolu, qu'on envoyeroit l'introducteur des ambassadeurs chez l'envoyé de l'empereur, pour luy deffendre d'aller à la cour, et qu'on feroit un manifeste pour justiffier leur conduite et faire voir l'injustice du procédé de l'empereur, et qu'on l'envoyeroit aujourd'huy, ou par le premier ordinaire à Lillierot, pour le communiquer à tous les ambassadeurs, qui sont à la Haye. On ordonna en même temps au Sr Okrielm de protocoler le résultat du sénat et de dresser l'escrit, qu'un secrétaire de la chancellerie, qui avoit ordre d'accompagner l'introducteur des ambassadeurs, devoit laisser entre les mains du comte de Staremberg.

Le sénat se rassembla mardy matin pour entendre la lecture de cet escrit. Le comte Oxenstiern, qui avoit fait tous ses efforts la veille, pour porter le sénat à abandonner l'affaire de Strélits, fit le mardy de nouvelles et de plus fortes tentatives. Il représenta, qu'on estoit perdu en Suède, si on offensoit l'empereur; que ce prince se joindroit à plusieurs autres, pour accabler ce royaume; qu'ils n'avoient de secours à attendre d'aucun costé; que bien loin que V. M. les secourût, on avoit des avis certains, que M. de Bonrepaus intriguoit en Dannemark contre eux, suposition, qui n'a esté creue de personne, comme n'estant pas même vraysemblable. Les deux Wackmester, ses créatures et amis des impériaux, le secondèrent avec toute la véhémence de deux hommes, aussy

emportez qu'ils le sont. Gulembourg vint à l'appuy. Celuy-là fit voir une guerre inévitable, si on ne changeoit de conduite, et, aprèz avoir harangué fort longtemps, donna son avis par escrit et pria, qu'on le mît dans le protocole. Le grand-maistre demanda en même temps, qu'on y mît le sien, qui estoit tout contraire.

Ces derniers efforts du comte Oxenstiern n'ont pas eu plus d'effet que les précédents. Tous les autres sénateurs sont demeurez fermes dans leurs sentimens. On ordonna donc à Okrielm de lire l'escrit, qu'il avoit fait en conséquence du résultat de la veille. 'A peine en avoit il lu la moitié, que le comte Oxenstiern l'interrompit et luy demanda, qui luy avoit dit de le mettre dans les termes, qu'il estoit. Okrielm luy répondit, que c'estoit le sénat. Le comte Oxenstiern luy demanda, pourquoy il ne le luy avoit pas communiqué auparavant à la chancellerie. Okrielm répliqua, que c'estoit, parce qu'il ne l'y avoit pas trouvé. Le comte Oxenstiern luy dit, qu'il luy aprendroit à apporter une autre fois un mémoire au sénat, sans le luy avoir fait voir auparavant. Cependant Okrielm continua la lecture, et son escrit fut approuvé par tout le sénat malgré l'opposition du comte Oxenstiern, et on ordonna à l'introducteur des ambassadeurs d'aller dèz le même jour rendre à Staremberg son mémoire et luy interdire la cour de Suède.

L'introducteur des ambassadeurs alla donc hier à trois heures aprèz-midy chez Staremberg avec un secrétaire de chancellerie et luy dit, qu'aprèz ce qui c'estoit passé à Vienne à l'égard de Suède, quand il ne se retireroit pas de la cour de Suède, comme il a dit qu'il en avoit l'ordre, le roy de Suède la luy auroit interditte, comme de fait il la luy interdisoit et luy deffendoit d'y paroistre. Il luy a en même temps rendu son mémoire, disant, qu'ayant déclaré, qu'il avoit ordre de s'abstenir de la cour de Suède, il c'estoit en même temps déclaré inhabille à y pouvoir présenter des mémoires; que pour ce qui est du lieutenant-

colonel, il n'avoit agi qu'en qualité d'officier du cercle de la basse Saxe; qu'ainsy c'estoit au directoire de ce cercle que l'empereur devoit s'adresser, et point à la Suède.

Hekeren et Robinson allèrent lundy chez quelques tuteurs, pour les prier de ne point pousser cette affaire contre Staremberg; mais ils ne furent pas trop bien receus. On dit, qu'ils veulent encore s'entremettre pour un accommodement.

J'ay désespéré plus d'une fois depuis six jours, qu'on soutînt cette affaire avec tant de fermeté. Aussi on regarde cela comme une pleine victoire, remportée sur le comte Oxenstiern, dont Guldenstolph a presque tout l'honneur. Pour ce qui est de Gulembourg, qui a si mal agi, c'est moins par une bonne volonté pour les Austrichiens ou par une liaison particulière avec le comte Oxenstiern que par une peur violente de la guerre, croyant que, si elle arrivoit, il seroit perdu à cause de tout le mal, qu'il a fait à la grande noblesse.

On a apris par les dernières lettres de Meklebourg, que trois des principaux gentilshommes du pays, ayans déclaré que, puisqu'ils avoient fait serment au duc de Suérin, ils le vouloient maintenir et ne prétendoient pas changer tous les jours de maistres, les directeurs du cercle leur avoient envoyé à chacun cent hommes en garnison, pour demeurer chez eux, jusqu'à ce qu'ils eussent obéy. Je reçois dans ce moment des lettres de Hambourg, qui m'aprennent les déclarations et les menaces, que l'empereur a fait faire aux directeurs du cercle de la basse Saxe; mais comme V. M. en aura esté informée à droiture, je ne l'en importuneray pas une seconde fois.

Comme on n'est point du tout content icy du mariage du roy des Romains avec la princesse de Dannemark, cela m'a donné lieu de parler de celuy du roy de Suède avec la même princesse; mais je n'y ay trouvé personne disposé. On la croit trop âgée pour leur roy, et on est persuadé,

qu'on ne seroit pas mieux avec le Dannemark, pour qui on aura bien de la peine à establir icy une bonne confiance.

On songe toujours à envoyer le maréchal Bielke à la médiation, et on attend, de quelle manière il se comportera à la nouvelle de la nomination des cinq tuteurs. Le comte Oxenstiern cependant fait tout son possible, pour traverser cette affaire, jusqu'à dire, que Staremberg luy a déclaré, que, si le roy de Suède envoye le comte Bielke à la Haye pour les traittez de la paix, l'empereur n'accepteroit pas la médiation de la Suède.

On est estonné en cette cour, que l'électeur de Saxe ne soit plus si vif pour les intérests de l'empereur. On le croit brouillé à cette cour-là; mais on n'en sçait pas la raison. On la cherche. Si on la trouve et que j'en sois informé, je me donneray l'honneur de le mander à V. M.

Les pauvres mouroient icy à tous les coins des rues; mais estant survenu quarante vaisseaux de seigle à Stockholm, on a fait assembler les pauvres dans une isle, où on leur donne à manger. On les renvoyera ensuite dans leurs vilages, et on y fera distribuer partout du bled par ordre et aux dépens du roy de Suède.

J'espère, Sire, que V. M. pourra voir par cette lettre, qu'il ne seroit pas inutille à son service de faire la gratiffication, dont j'ay eu l'honneur de luy parler il y a trois semaines. Je ne cherche point du tout à tirer de l'argent de V. M. sans nécessité, et je l'épargne si fort, que j'ay encore entre les mains les mil escu, qu'elle m'envoya il y a trois mois, parce que cette personne négligea dans le commencement de faire ce qu'il m'avoit promis, et le roy de Suède estant tombé malade depuis cela, je ne crus pas, que cet homme seroit en estat de rendre tant de services. Il promet des merveilles à cette heure; mais je ne me presseray point et ne luy donneray rien,

que je ne voye l'argent bien employé. Mais, Sire, si V. M. avoit la bonté d'ordonner seulement cinq cens escu à celuy, qu'elle a desjà gratiffié d'une pareille somme, j'ose assurer, qu'il les mérite, et au-delà. Il a galopé encore tous ces jours-cy, pour estre informé à tous momens de ce qui se passe, et ne manque pas de crédit auprèz de quelques sénateurs.

Je suis &c.

Receu le 7e Juin. 'A Stockholm le 22e May 1697.

Les matières, dont il rend compte dans cette lettre, sont les suivantes: la grande confiance, que le roi de Suède a montrée au comte Wallenstedt dans les derniers jours de sa vie, quoiqu'il ait laissé à M. Oxenstiern la direction des affaires extérieures; la diminution du pouvoir de M. Oxenstiern, qui a passé au sénat et aux tuteurs; les fausses nouvelles sur la constitution actuelle du gouvernement de Suède, débitées par le Danemarc et par M. de la Piquetière; qu'on commence à s'adoucir à la cour de Vienne; que le roi de Suède commence à s'apercevoir de la prévention du comte Oxenstiern; l'ordre, que les tuteurs ont donné de mettre seize vaisseaux de guerre en mer et de faire marcher des troupes; les assurances de M. Guldenstolp de son attachement pour la France; l'ordre, donné par le roi de Suède, que tous ses domestiques, qui l'habillent, parlent français, ce qu'il fait aussi lui-même; un dire de Salomon Cronhielm, prouvant les bonnes intentions du feu roi de Suède vers la fin de sa vie; l'incertitude à l'égard de la question, qui sera le ministre médiateur à la Haye; la conduite du czar à Riga et son retour à Moscou; la cause apparente de la mésintelligence entre l'empereur et l'électeur de Saxe; l'incendie terrible, qui a détruit le château du roi, au sujet duquel il entre dans beaucoup de détails; la fermeté et la piété, montrées par le roi de Suède dans cette occasion; les secours, prêtés par M. d'Avaux; la calomnie de la comtesse Oxenstiern, disant que c'étaient les Français, qui avaient mis le feu; un avis, donné par M. d'Avaux par rapport au château de Versailles.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnorée le 2e de ce mois.

Il est vray, que le roy de Suède a montré dans les derniers jours de sa vie plus de confiance au comte Walerstedt qu'à aucune autre personne de son royaume. C'est par luy qu'il a fait escrire ces papiers, qui font tant de bruit et que le roy d'à présent ne doit ouvrir qu'à son couronnement. Il ignore ce qu'ils contiennent, et Walerstedt seul en a connoissance. Cependant le feu roy n'a pu s'empescher de laisser au comte Oxenstiern les affaires estrangères, qu'il a depuis si longtemps entre les mains et que Walerstedt n'auroit pu bien conduire, n'en ayant aucune teinture; mais ce prince a tellement réglé les choses, que le comte Oxenstiern ne peut rien faire de son chef. Ses créatures ont d'abord publié, qu'il alloit estre plus puissant que jamais, puisqu'il estoit chargé seul des affaires estrangères. Pour moy, je suis persuadé, qu'il sera bien moins en estat de faire du bien ou du mal qu'il n'estoit auparavant. On en peut juger par raport de l'estat, où il estoit auparavant, à celuy, où il se trouve à cette heure. Le comte Oxenstiern n'avoit plus à la vérité le même crédit auprèz du roy son maistre, qu'il avoit eu quelques années auparavant. Il ne décidoit plus tout seul les affaires. Ceux, que le roy y appelloit, l'avoient presque toujours contrecarré dans ces dernières années, et il n'avoit réussy en aucune de ses entreprises; mais il ne se rebutoit point pour cela. Il avoit un facille accèz auprèz du roy son maistre, luy parloit toujours en particulier, avant qu'on mît les affaires en délibération, et il pouvoit ou par surprise ou à force de persécution tirer de luy quelque fâcheuse résolution. Les autres sénateurs disoient à la vérité leurs sentimens; mais ils ne le faisoient que quand le roy leur demandoit, et à la réserve de l'homme du mémoire, pas un d'eux n'osoit luy parler en particulier des affaires estrangères, pour ne point s'exposer à quelque mauvais traittement.

'A cette heure il n'y a aucune chose, qui regarde les pays estrangers, c'est-à-dire aliance, guerre, médiation, &c., qui ne doivent estre discutées en plein sénat, et pour ce qui est des lettres, qu'on reçoit et qu'on escrit tous les ordinaires, cela se traitte du commun consentement des cinq tuteurs, et tel, qui avoit bonne intention et qui craignoit de se rendre coupable, s'il déclaroit ses sentimens, est à cette heure en droit, et comme je l'ay desjà mandé, en obligation de les dire. Ainsy il ne s'agit plus que d'avoir le plus fort party dans le sénat, et depuis la mort du roy de Suède il a paru, qu'il estoit pour V. M. Je la suplie très humblement de regarder l'estat présent du gouvernement de Suède tel que j'ay l'honneur de luy dire. Si les choses estoient autrement ou qu'elles changeassent dans la suitte, je le manderay tout de même; mais il seroit dangereux de se former une idée de l'estat de la Suède sur ce que le Dannemark en débite. Je suis même obligé de dire à V. M., que le Sr. de la Piquetière m'a apris, qu'il a mandé par le dernier ordinaire, que les tuteurs estoient partagez; que le comte Oxenstiern, la reyne, qui a deux voix, et le comte Wrede estoient unis ensemble; que Guldenstolph et Walerstedt estoient tous seuls. Cela est sans fondement. Le comte Wrede n'est point du tout amy du comte Oxenstiern et l'est fort du comte Guldenstolph. Si on me presse, Sire, sur l'acception de la médiation par escrit, je me conduiray comme V. M. me l'ordonne. L'affaire de l'envoyé de l'empereur est toujours au même estat, et comme il a deffense de paroistre à cette cour, jusqu'à ce que celle de Vienne ait fait satisfaction à la Suède, on attend la résolution de l'empereur, lorsqu'il apprendra ce qui s'est passé à Stockholm, dont Staremberg a donné avis par le retour de son courrier. Cependant il ne fréquente plus personne et cherche une maison à la campagne.

Les lettres de Vienne, qui arrivèrent le 15 de ce mois

au soir aprèz le départ de la poste de France, donnent assez à connoistre, qu'on se repent à cette cour de la résolution, qu'on y a prise contre la Suède, et que l'on commence desjà à s'adoucir, car on a fait dire au comte Gabriel Oxenstiern, que l'empereur ne luy avoit interdit la cour qu'en qualité de ministre de Pomméranie, puisqu'il s'estoit meslé des affaires de Mekelbourg, mais que toutes les fois, qu'il auroit des affaires, qui regardent la Suède, il pourroit venir à la cour et traitter les affaires du roy son maistre. Le comte Beint[1]) Oxenstiern a voulu se servir de cette déclaration de l'empereur, pour faire donner quelqu'interprétation favorable à l'ordre, qui a esté signiffié à Staremberg; mais il n'en a pu venir à bout, et on s'est moqué icy de cette distinction. Je sçay même d'un endroit très seur et très secret, que le roy de Suède s'est aperceu, tout jeune qu'il est, de la prévention et de la passion du comte Oxenstiern dans cette dernière affaire, et que cela a commencé à donner des impressions à ce jeune prince, que la personne, pour qui j'ay escrit il y a quinze jours, a pris soin de fortifier, et qui pouront dans la suite estre avantageuses au service de V. M.

Les tuteurs, ayant eu advis, que le roy de Dannemark alloit dans le Holstein, ont fait partir en poste, il y a cinq jours, l'admiral général, avec ordre de mettre incessamment seize vaisseaux de guerre en mer. Ils feront passer en meme temps des trouppes en Allemagne. Il est vray, que ce n'est que trois ou quatre régimens; mais cela suffit avec les trouppes, qu'ils ont desjà, pour s'opposer aux Dannois. Ces derniers ordres sont si secrets, que les autres n'en ont pas connoissance, cela s'estant fait selon le pouvoir, qu'ils en ont sans l'avis du sénat.

Taubé est aussy party, pour aller lever des matelots à

---

1) Benoît. Voir *les Négociations du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 24, *note* 5.

Hambourg. Il ne se peut rien désirer jusques à cette heure à la conduite et à la fermeté des tuteurs.

Comme je vois, que Guldenstolph par son esprit et par son sçavoir faire a la meilleure part de la direction des affaires, j'ay redoublé mes soins auprèz de luy et auprèz de sa femme, qui a un grand crédit sur son esprit. Il m'a confirmé en termes fort précis son attachement aux intérests de V. M. et m'a fait asseurer par sa femme, que l'on pouvoit compter solidement sur luy; qu'il ne se pouvoit pas mesler de me rendre compte de toutes les petites choses, qui se passoient; que c'estoit à moy à les sçavoir d'ailleurs, mais que dans les affaires essentielles il feroit son devoir en homme de bien et donneroit toutes sortes de bonnes impressions au roy de Suède.

Ce prince veut à cette heure, que tous ses domestiques, qui viennent pour l'habiller, ne parlent entre eux et à luy-même que françois. Il leur parle aussy dans la même langue, ce qui est surprenant, puisqu'il ne vouloit pas seulement apprendre le françois il y a deux ans [1]). Je ne fais pas semblant de sçavoir ces particularitez-là, parce que, si je les relevois, on prendroit peut-estre prétexte pour empescher, que cela ne continuât.

Salomon Cronhieldt m'a apris ces jours-cy, que le feu roy de Suède luy avoit dit à Consur, huit jours avant que de tomber malade, que le prince d'Orange avoit trompé tous les princes de l'Europe, excepté luy, mais qu'il ne le tromperoit pas; qu'il en estoit persécuté sous main, pour luy donner des trouppes, mais qu'il ne luy fourniroit pas un soldat. Ce prince ne songeoit pas alors, qu'il avoit esté le premier trompé et qu'il luy avoit fourny

---

1) Ceci diffère de ce qu'on lit dans Voltaire, *Hist. de Charles XII*, p. 11: „Il s'obstina, tant qu'il vécut, à ne jamais se servir du français," et p. 37: „il ne vouloit jamais parler français." Voir là-dessus Fryxell, Hist. de la vie, I, p. 5.

des trouppes, sans lesquelles il n'auroit osé passer en Angleterre; mais au moins cela fera voir à V. M. les bonnes dispositions, où le roy de Suède estoit à sa mort, et que les alliez le pressoient encore pour le secours.

On a eu des lettres de Livonie et de Pomméranie, depuis qu'on a sceu dans ces deux provinces la mort du roy de Suède. Tout y estoit fort tranquille. Néantmoins il faut attendre jusqu'à l'assemblée des estats de Suède, pour pouvoir s'asseurer d'un plein repos.

On dit toujours, qu'on va envoyer un ministre médiateur. Cependant on ne le fait pas. Le comte Bielke auroit esté nommé ces jours-cy malgré le comte Oxenstiern; mais le comte Walerstedt, Piper et quelques autres sénateurs ayant déclaré, que le feu roy avoit nommé le comte Bonde, on est disposé à suivre ce choix. Mais Bonde, qu'on a fait président de la chambre du commerce et de la révision, qui sont deux employs considérables et lucratifs, a voulu éviter d'aller à la médiation; mais on luy a dit, qu'on seroit obligé de luy [1]) envoyer. Il tâche à cette heure de tirer parolle des tuteurs, que les deux places qu'il a ne seront point remplies par un autre et qu'on les luy rendra à son retour. Je ne sçay encore, ce qui en sera, ny quand ils se résoudront à finir cette affaire.

Depuis que le bled est arrivé, on a renvoyé tous les pauvres, qui restoient à Stockholm, dans leurs villages, et on y a fait porter du bled.

Le czar est arrivé à Riga à la suite du Sr le Fort. Il s'est toujours fouré parmy la canaille de sa nation et fume du tabac avec eux à la veue de tout le monde. On luy a laissé tout voir, sans faire semblant de le connoistre. Il s'est extrêmement plu à voir les fortiffications. Il a repris ensuite le chemin de Moscovie, et on a nouvelle,

---

1) l'y.

qu'il est arrivé à Moscou. Le Sr le Fort a poursuivy son voyage. Quelques personnes croyent, qu'il ira à Coningsberg, où est l'électeur de Brandebourg. D'autres m'assurent, qu'il n'y passera pas et qu'il va droit à Vienne. Mais les uns et les autres conviennent, qu'il y a beaucoup d'apparence, que le Fort ne songe pas à retourner en Moscovie, ce qui doit faire préjuger, qu'on ne doit pas faire grande attention sur son ambassade. On m'a assuré, que l'électeur de Saxe redemande à l'empereur ses trouppes et six tonnes d'or, qu'il luy a presté. Il ne doit pas commander en Hongrie. Je ne sçay, si l'exclusion du commendement de l'armée est la cause ou la suite de la mésintelligence, qui est entre l'empereur et cet électeur.

Sire, il y eut icy vendredy dernier une incendie, dont il y a peu d'exemples[1]). On s'aperceut sur les deux heures aprèz midy, qu'il y avait un peu de fumée dans le chasteau, où le roy loge, et dans le temps d'un miserere le feu parut en trois endroits avec tant de violence, qu'à peine le roy et la reyne purent se retirer. On eut peine à sauver le corps du feu roy, qui estoit encore en dépos dans une chambre. Les trois vieux costez du chasteau furent bruslez en moins de deux heures, depuis le toit, qui estoit de cuivre, jusqu'à la cave, sans qu'il en soit resté une seule chambre. L'aile neuve, qui venoit d'estre bâtie, a résisté plus longtemps; mais enfin elle a esté entièrement consommée. Le feu a pris aussy à tous les autres corps de logis, qui estoient dans l'enceinte du chasteau, et à une grosse tour, qui estoit bâtie depuis plus de quatre cens ans. Le toit, qui estoit de cuivre, l'horloge et six pièces de canon, qui estoient dedans, ont esté fondus, aussy bien que les trois couronnes, qui

1) L'hist. de de Limiers fait aussi mention II, p. 224, de cet incendie; mais il s'en faut de beaucoup, qu'on y trouve toutes les particularités, notées par l'ambassadeur de Louis XIV.

estoient au-dessus du toit et qui y subsistoient depuis plusieurs siècles.

Les malintentionnez prennent la chute des trois couronnes à mauvais augure, quoyque ce soit un effet bien naturel. La rapidité du feu, l'étonnement, où l'on estoit, et le peu d'ordre, qu'on apporta, personne ne s'estant chargé du commandement, furent cause, qu'on ne coupa point quelques corps de logis, pour arrester le feu. On s'appliqua à sauver les pierreries de la reyne, celles du roy, quelqu'argenterie, les papiers de la chancellerie; mais on ne put si bien faire, qu'il ne soit resté beaucoup de vases d'or et autres choses précieuses. On a desjà trouvé prèz de quatre-vingt livres d'or fondu. Il y eut aussy des archives de bruslez; mais les titres de plus de conséquence sont sauvez. Tout le reste, c'est-à-dire meubles de la couronne, cabinets, habits, tout a esté bruslé. La dame d'honneur et les filles d'honneur de la reyne et des princesses n'ont pas sauvé une chemise. Beata Sparre, soeur de Sparre, qui est au service de V. M., et deux autres filles avoient jetté leurs meubles dans une cave très forte et qui avoit une porte de fer. On ne sçait, comme le feu y a pénétré et a bruslé tout ce qui estoit dans cette cave, entre autre plusieurs portraits, excepté celuy de V. M., que j'avois donné à Beata Sparre, qu'on a trouvé seul, sans qu'il y ait eu rien de gasté, ce qui est considéré icy comme une chose merveilleuse. Il ne faisoit point du tout de vent ce jour-là; mais la grandeur du feu donnoit un tel mouvement à l'air tout autour du chasteau, qu'il a porté des tisons à plus de mille pas au-delà du port et y a mis le feu àl a corderie.

Le roy de Suède s'est montré dans cette occasion d'une fermeté et d'une piété au-dessus de son âge. Dans un temps que le vieux chasteau brusloit et que la reyne se désoloit, il la pria de se consoler; que ce n'estoit rien et qu'il auroit aussy bien falu abbatre tous les vieux corps

de logis, et quand le feu a gagné l'aille neuve, il n'a dit autre chose, si non: Dieu soit bény; sa volonté soit faite.

On a esté troublé de cet accident, parce que cela les dérange tous pour quelques jours; mais on n'en a pas esté abbatu. On a desjà trouvé des maisons pour le roy, la reyne et toute la cour, pour la chancellerie, pour le sénat et pour tous les autres collèges, qui estoient dans le chasteau, et on a ordonné à Tessein [1]) d'en faire un plus beau que celuy, qu'il avoit commencé, et on y va travailler incessamment.

J'ay envoyé mon chariot au chasteau avec tous mes gens, pour sauver tous les meubles, qu'ils pourroient. Ils en ont beaucoup emporté. Ce qui a donné du mérite au soin, que j'ay eu d'envoyer ce secours, c'est la négligence des autres ministres estrangers, qui n'en ont pas fait autant, dont on leur sçait mauvais gré. La reyne m'en a fait remercier par Beata Sparre. Tous les sénateurs m'en ont fait des complimens, et le petit peuple surtout, qui crioit, que c'estoit les Dannois, d'autres disoient les impériaux, qui avoient mis le feu. La comtesse Oxenstiern a eu la noirceur de dire, que c'estoit les François; mais quelques personnes, qui y estoient présens, luy répondirent si sèchement, qu'elle n'a osé y retourner une seconde fois.

On m'a asseuré ces jours-cy, qu'il y avoit une aisle ou quelqu'autre partie du chasteau de Versaille, qui estoit couverte de cuivre. Je supplie très humblement V. M. de me permettre de luy dire, que voilà le troisième incendie, qui me fait voir, qu'il n'y a rien de plus dange-

---

1) Nicodème Tessin, architecte renommé, parvint dans la suite aux plus hautes dignités de la cour et du royaume de Suède. Voir Fryxell, *Handlingar*, IV, p. 108 et ailleurs; *Lebensgeschichte*, IV, p. 232 et suiv.

reux qu'une pareille couverture. Quand le feu prend à une maison, il fait sauter les tuilles ou les ardoises et fait son trou, par où il s'exhale, et fait sortir la fumée; mais ne pouvant percer si facilement une couverture de cuivre, il s'estend au-dessous tout le long des greniers et ne paroist point, que quand la maison est en feu d'un bout à l'autre, outre que la fumée, qui n'a pu sortir, remplit tellement et les greniers et les chambres, qu'il est impossible d'y demeurer et de donner aucun secours, et dèz que le cuivre commence à fondre, on ne peut approcher de la maison. Je suis &c.

Receu le 14 Juin. 'A Stockholm le 29[e] May 1697.

Il rapporte, que jusqu'ici il ne voit rien au dedans du royaume, qui puisse y causer du désordre; que les états seront convoqués au mois de Novembre pour l'enterrement du roi; qu'il est peu vraisemblable, que le Danemarc entreprenne quelque chose contre le Holstein; qu'il tâchera de répondre encore plus complètement qu'il n'a fait aux quatre demandes, faites par S. M.; quelles sont les principales qualités du roi de Suède d'à présent; que la pluralité des voix, tant dans la régence que dans le sénat, l'emporte pour la France; qu'on est fort aise à la cour de Stockholm, que les conférences de la paix aient commencé sous la médiation de la Suède; que ce sera lui, d'Avaux, qui aura la première audience; qu'il a beaucoup contribué, qu'en dépit des tracasseries du comte Oxenstiern la Suède a nommé un ministre médiateur à la Haye; que la personne, qu'on a nommée, est Gabriel Tourson Oxenstiern; que le roi de France aura à se louer de ce choix; quelles sont les raisons, qui ont déterminé les tuteurs à le choisir; qu'on a résolu de laisser Snoilski à Ratisbonne; que, contrairement à ce qu'il a écrit dans une lettre précédente, le czar continue son voyage à la suite de le Fort; quelles particularités concernant la conduite du czar il a apprises de l'envoyé de Courlande; ce qu'il sait et par ouï-dire, et d'original sur les affaires de Pologne.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnorée le 9e de ce mois.

J'ay eu occasion de faire sçavoir à quelques personnes, que V. M. a esté sensiblement touchée de la mort du roy de Suède, en sorte qu'on en a esté informé à la cour. M. Palmquist l'a mandé de même, ce qui a fait icy un très bon effet, n'y ayant aucune cour de l'Europe, où l'on ait témoigné prendre part si sincèrement à la perte, que la Suède a faite.

Jusques à cette heure, Sire, je ne vois rien au dedans du royaume, qui puisse y causer du désordre. La misère des peuples est presque desjà soulagée par la quantité de grains, qui est arrivée, et par l'espérance d'une bonne récolte. Les peuples n'ont point esté fort touchez de la suppression des diettes. Elle n'avoit point même esté faite exprèz; mais elle s'ensuivoit du pouvoir, qui avoit esté donné au roy dans la dernière assemblée des estats. On les doit convoquer pour le mois de Novembre, lorsqu'on enterrera le roy. Ce sera alors, qu'on verra, s'il y a quelque chose à craindre du ressentiment de la première noblesse. Il est vray, qu'ils sont tous à l'aumosne et au désespoir; mais ils n'ont ny places, ny argent, ny chef, ny personne capable de l'estre. Je puis même dire à V. M., que, si les choses venoient à quelqu'extrémité, je crois sçavoir un moyen, par lequel le roy de Suède pourroit tout appaiser en un moment et se faire adorer de ses sujets, sans déroger à son authorité et à sa dignité, ny condamner la mémoire du roy son père.

Pour ce qui est des affaires du dehors, V. M. a veu, que les tuteurs sont résolus, malgré le comte Oxenstiern, de maintenir avec vigueur les ducs de Strélitz et de Holstein contre l'empereur et contre le roy de Dannemark. Ils prétendent faire à cette heure ce qu'ils ont fait

pendant la minorité de la reyne Chrestinne. Si l'empereur pousse les choses plus loin, et [1]) ils se préparent sérieusement à repousser vertement le Dannemark, s'il attaque le duc d'Holstein.

Pour ce qui est des conseils foibles, qui pouroient prévaloir, je leur ay fait voir, qu'il n'y a que ceux-là, qui les exposoient à estre insultez de tous leurs voisins et qui leur attireroient la guerre.

J'avertis si ponctuellement M. de Bonrepaus de tout ce qui peut regarder le Dannemark, qu'il me fait souvent réponse à deux lettres. Je luy ay même escrit deux fois la semaine dans le temps de la maladie du roy de Suède. Comme il m'a mandé, que le roy de Dannemark n'alloit dans le Holstein, que pour y faire des reveues, on n'aura rien à appréhender icy de cette marche. Néantmoins je me suis bien gardé de rassurer les tuteurs là-dessus, pour ne me point charger de l'évènement, quoique les personnes les plus sensées de cette cour soient persuadez, que le Dannemark n'osera rien entreprendre. Ils ne le croyent point assez fort pour le hazarder de son chef, et ils ne peuvent s'imaginer, que les Estats Généraux, dans l'envie qu'ils ont de faire la paix, et le prince d'Orange, dans le désir qu'il est obligé malgré luy d'en temoigner, assistans [2]) le Dannemark dans cette entreprise. Cependant les tuteurs prennent leurs mesures comme des gens sages et qui ne se fient point plus que de raison aux Dannois.

J'ay desjà satisfait, autant qu'il est en moy, aux quatre demandes, que V. M. me fait, sçavoir ce que l'on peut connoistre des sentimens et des inclinations du roy d'à présent; s'il est nécessaire, qu'il ait dix-huit ans accomplis, avant que d'estre majeur; le jugement, qu'on peut faire de la régence, et si cette qualité donne plus de

1) Cet „et" est superflu.

2) assistassent.

crédit au comte Oxenstiern, ou si elle diminue celuy, qu'il a eu jusques à présent.

J'en informeray encore V. M. plus particulièrement dans la suitte, à mesure que j'en pourray découvrir quelque chose de plus. Il n'est point si aisé d'asseoir à cette heure un jugement bien certain sur ce qu'on doit attendre du roy de Suède, parce qu'il est encore assez jeune et qu'on ne souffre point, qu'il se communique beaucoup. Néantmoins tout le monde convient, qu'il a beaucoup de pénétration d'esprit; qu'il est public qu'il aime beacoup les exercices violens, et qu'il a toujours témoigné de l'inclination pour la guerre, s'estant meslé dans les escadrons, lorsque le roy son père les faisoit combattre, ce qui ne se faisoit point sans quelque danger. Il est libéral jusqu'à la prodigalité. Ceux, qui le connoissent particulièrement, disent, qu'il aura toutte la fermeté de son père à soutenir une résolution, qu'il aura une fois prise, et je sçay encore depuis deux jours, qu'il est fort prévenu en faveur de la France, et qu'il a dit, que les officiers, qui y avoient servy, avoient tout un autre air que les autres. C'est ce qu'il a ouy dire au roy son père, et heureusement ce prince avoit changé de sentimens pour V. M. dans ses dernières années, et ils ont fait plus d'impression dans l'esprit du roy d'à présent, que ceux, qu'il avoit témoigné auparavant, qui y estoient si contraires, parce qu'il n'estoit guère capable alors d'entrer dans ces sortes de choses.

Pour ce qui est des tuteurs, heureusement le roy de Suède a fait une disposition, comme V. M. l'avoit souhaitté, et a joint au comte Oxenstiern des personnes moins prévenues que luy pour les intérests des alliez. En effet, il y en a trois, qui sont entierement portez pour V. M. J'ai sceu encore depuis deux jours par une personne, qui n'est point suspecte, que la fermeté du comte Wrede a le plus contribué à la deffence qu'on a

faite à Staremberg de paroistre à la cour. S'il luy peut revenir, que V. M. a eu la bonté de faire recommander son fils à M. le maréchal de Villeroy et qu'il le garde auprèz de luy pendant cette campagne sans appointemens, cela touchera sensiblement son père.

Le comte Guldenstiern, qui n'a point beaucoup d'esprit, mais qui est franc et hardy, m'a fait assurer ces jours-cy et l'a témoigné en quelques rencontres, qu'il n'estoit pas moins zélé pour les intérests de V. M., qu'il reconnoist estre ceux de la Suède. Il n'y a que le comte Oxenstiern seul, qui ne changera jamais et qui a le plus de crédit sur l'esprit de la reyne mère, laquelle a deux voix. Mais outre que, quand il s'agira des affaires de France, il y aura dans la régence quatre voix contre trois, supposé que la reyne suive aveuglément les sentimens du comte Oxenstiern, il est à remarquer, que les affaires estrangères se traittent dans le sénat: la pluralité de voix jusques à cette heure l'emporte de beaucoup pour V. M.

On a esté fort aise icy d'apprendre, que les conférances de la paix ayent commencé sous la médiation du roy de Suède. On appréhendoit fort quelqu'obstacle de la part de l'empereur à cause de l'affaire de Mekelbourg, et on craignoit, que les autres princes ne soutinssent point le party de la Suède à cause de la mort de leur roy. On avoit néantmoins confiance en V. Majesté, et on espéroit, qu'elle n'abandonneroit point la Suède, qui ne souffroit que pour avoir deffendu vigoureusement les intérests des princes de l'empire contre les entreprises de l'empereur, principallement parce qu'ils supposoient, que V. M. ne pouvoit guères agréer le Dannemark, qui vient de signer un traitté contre elle et qui a envoyé à la Haye un homme dans les intérests des alliez et notoirement dévoué au prince d'Orrange.

Je n'ay pu voir le roy de Suède, comme je l'avois projetté, le cataphalque, où l'on devoit mettre son corps en

dépost, n'ayant point esté achevé avant l'embrasement du chasteau. Depuis cela on a esté en désordre, et comme on espère, que je recevray la lettre de V. M. dimanche prochain et que le roy de Suède n'est point encore meublé dans la maison de campagne, où il s'est retiré, on a crû, qu'il faloit [1]) mieux attendre à me donner audiance publique, sans en donner de particulière. Comme c'est la première, que le roy de Suède aura receue de son règne, on s'y prépare avec toute la cérémonie, qui leur sera possible.

L'envoyé de Dannemark, qui a desjà receu la lettre de condoléance, vouloit s'en prévaloir et a demandé audiance; mais les tuteurs luy ont fait dire nettement, que le roy de Suède n'en accorderoit aucune, qu'aprèz que j'aurois receu la mienne. Le comte Oxenstiern n'a rien laissé d'intenter, pour empescher, que l'on envoyât un premier ambassadeur aux conférances de la paix, voulant que M. Lillirot, qui dépend de luy, fût seul chargé de cette affaire.

Hekeren désiroit la même chose, ce qui m'a fait souhaitter le contraire. J'en ay parlé quelquefois au comte Oxenstiern, comme V. M. l'aura veu; mais cela n'a de rien servy. J'ay sceu, que le jeune roy pressoit les tuteurs de nommer une personne de condition pour premier ambassadeur, et que le comte Walerstedt se plaignoit hautement, qu'on tardast si longtemps, et que le comte Oxenstiern avoit trouvé un nouveau moyen de l'empescher en mettant de la division parmy eux, car voyant que le comte Bonde alloit estre nommé, il avoit témoigné dans des discours particuliers à quelques-uns d'eux, qu'il falloit faire réflexion sur le maréchal Bielke, qui estoit homme de beaucoup de mérite et de capacité, dans l'espérance que les comtes Wrede et Guldenstolph se déclareroient pour luy contre Guldenstiern et Walerstedt, qui vouloient

1) valoit.

le comte Bonde, et que ces contestations tireroient de longue, car il ne vouloit pas plus du comte Bielke que de Bonde, et encore moins de son neveu, le comte Gabriel Oxenstiern, envoyé à Vienne. C'estoient pourtant les trois seuls, qui estoient sur le tapis, car on avoit rejetté bien loin la proposition, qu'il avoit faite des Wackmester.

Comme donc j'ay veu, qu'on ne pouvoit faire un mauvais choix dans ces trois sujets, j'ay fait représenter à quelques-uns, qu'il y alloit de l'honneur de la Suède d'avoir une personne de quelque distinction pour premier ambassadeur, outre que l'affaire estoit assez de conséquence, pour occuper deux hommes; que Lillierot pouvoit tomber malade. Cela a obligé deux ou trois d'entre eux de me faire demander les sentimens de V. M. Je leur ay fait dire, qu'elle estoit parfaitement contente de Lillierot, mais que, s'ils jugeoient à propos d'envoyer encore un médiateur, comme le feu roy l'avoit résolu pour l'honneur de la Suède et pour soulager Lillierot, qui le demandoit ainsy, quoyque ce ne fût pas tout de bon, V. M. agréeroit volontiers celuy qu'ils nommeroient. Trois d'entre eux m'ont fait dire, que dèz le lendemain il y auroit un médiateur nommé, ce qui fut en effet exécuté le lendemain à dix heures du matin, qui estoit hier, et le comte Gabriel Tourson Oxenstiern a esté choisy [1]. V. M. connoistra mieux par le raport de tous ces faits particuliers, quel est le crédit du comte Oxenstiern et quelle est la defference des tuteurs pour V. M., que par tous les raisonnemens, que je pourrois faire.

Je ne dois pas obmettre, que Wrede m'a fait demander, s'il n'y en avoit point parmy les trois proposez, qui fût désagreable à V. M., et je l'avois fait assurer, qu'ils

1) Ce choix déplut à Guillaume III. Voir van der Heim, *Het archief van den raadpensionaris Heinsius*, III, p. 241.

luy estoient tous trois fort agréables. Je suis cependant bien aise, que le sort soit tombé sur le comte Gabriel Oxenstiern, car il m'a paru par les lettres de V. M., qu'elle ne seroit pas fâchée d'avoir une personne, qui a esté si mal auprèz du prince d'Orrange, qui [1]) a prié, qu'on le retirât d'auprèz de luy, et qui n'a pas esté mieux traitté à la cour de Vienne, où on s'est déclaré, qu'on ne vouloit pas, qu'aucune affaire passât par ses mains. Le comte Oxenstiern, son oncle, ne le peut souffrir, parce qu'il n'a jamais voulu escrire au roy de Suède, selon qu'il le luy prescrivoit, comme font tous les autres envoyez Suédois, mais selon ce qu'il connoissoit estre de la vérité. J'ay fait en sorte, qu'en même temps qu'il apprendra sa nomination, il sçaura tout ce qui se passe à son sujet et que V. M. aura très agréable, qu'il soit médiateur. C'est la comtesse de la Gardie, qui le luy fera mander par sa femme, qui est à Stockholm.

Les raisons, qui ont déterminé les tuteurs à ce choix, ont esté, que cette récompense estoit deue à ses services dans les pays estrangers et que c'estoit un expédient pour le faire sortir honnestement de Vienne; que le maréchal Bielke pourroit estre nécessaire pour commander leurs armées, si leurs voisins vouloient remuer, et que le comte Bonde feroit mieux d'exercer les emplois, qu'on luy donne, qui sont en effet fort considérables et dans lesquels il appréhendoit de ne pas rentrer à son retour.

On a aussy résolu le même matin de laisser Snolski à Ratisbonne, où l'on dit qu'il est plus nécessaire qu'à la Haye. Je ne sçais pas la raison de ce changement.

J'ay eu l'honneur, Sire, de mander à V. M. par le dernier ordinaire sur la foy des lettres de la chancellerie de Suède, que le czar avoit repris le chemin de Moscovie; mais le roy de Suède a esté mal informé. Le czar continue son

1) qu'il.

voyage à la suite de Le Fort. Il a passé par la Curlande et a esté deux jours avec le duc de ce nom. De là il a esté à Conigsberg, où il estoit actuellement avec Mr l'électeur de Brandebourg. Par les dernières lettres, qu'on a receues, on dit, qu'il veut concourir avec cet électeur, pour faire élire le prince de Baden roy de Pologne; mais je ne sçay, s'il y a beaucoup de fondement à cette nouvelle. Il montre dans toute sa conduitte une grande extravagance. Il alloit habillé en matelot à Riga, et comme on ne laissoit pas de le connoistre et que cela attiroit la curiosité de bien des gens, qui s'aprochoient pour le voir, il donnoit des soufflets à ceux, qui se mettoient à portée. On assure, qu'il porte un million d'or en espèce, sans les estoffes et les peaux, qui sont en grand nombre; qu'il a prèz de sept cens hommes à sa suite et qu'il emmesne avec luy les fils des principaux de Moscovie, comme autant d'otages, pour empescher, qu'il ne se fasse une révolte pendant son absence. C'est de l'envoyé de Curlande, de qui l'on a sceu toutes ces particularitez et qui me les est venu dire. On croit, que le czar ira voir les armées: c'est ce qu'on ne peut assurer positivement. Le maréchal D'Albergue, gouverneur de Riga, n'a pas escrit trop avantageusement du Sr Le Fort. Il a mandé, que c'estoit un yvrogne, qui estoit saoul tous les jours.

Le roy et la reyne mère sont à une maison de campagne à une demy-lieue de Stockholm, où ils demeurent, jusqu'à ce que les maisons, qu'ils ont acheptées dans la ville, soient accommodées.

V^re^ M^té^ sera à présent informée de ce qui aura esté décidé en Pologne. L'envoyé de cette couronne m'a fait encore assurer depuis peu, que Mgr le prince de Conty y a la meilleure part. Je sçay néantmoins, qu'il a fait connoistre à d'autres, qu'il y a une forte brigue pour le prince de Bade; que le prince d'Orange et les Estats

Généraux s'estoient joints à l'électeur de Brandebourg. Ils se sont réservez jusques à cette heure à distribuer de grosses sommes d'argent, croyant qu'elles feroient plus d'effet dans le temps de l'élection. Comme ce ne sont point des choses, qui me regardent, je n'en puis rendre compte à V. M. que sûr le raport d'autres; mais ce que je puis dire d'original est, que le feu roy de Suède n'a jamais voulu se joindre à l'électeur de Brandebourg, qui l'en a fait soliciter instamment, dont l'envoyé de Pologne a eu grande peur, ayant même eu advis, qu'il y avoit un accord entre eux pour cela. Le prince d'Orange et les Estats Généraux faisoient agir l'électeur de Brandebourg, pour ne se pas découvrir inutillement, s'il estoit refusé, comme il a esté. Je suis &c.

Lettre particulière.

Receu le 14 Juin. 'A Stockholm le 29 May 1697.

Il espère, que M. de Torci fera faire des réflexions au roi sur les endroits de sa lettre, qui prouvent, qu'il a rendu trois services notables au roi de France, et qu'il engagera M. Palmquist à écrire en termes favorables pour lui, d'Avaux. Quant au revers, que M. Bernard demande, il croit, que c'est superflu.

Si vous avez, Monsieur, quelque bonté pour moy, il y a bien des endroits dans ma lettre, qui vous donneront lieu de faire faire des réflexions au roy, qui ne me seront pas désavantageuses, et si c'est M. de Pomponne, qui la lit, j'espère, qu'il ne vous refusera pas de faire la même chose en ma faveur, si vous l'en priez. Premièrement, quand on void par la nomination de l'ambassadeur médiateur, que le comte Oxenstiern, qui faisoit tout autrefois, n'a rien fait en cette occasion, ny depuis trois ans, de tout ce qu'il souhaitte. En second lieu, combien il est avantageux au service du roy, que j'aye pu faire changer

le roy de Suède si entièrement de sentimens avant sa mort. Il estoit avant mon arrivée outré et aigry au dernier point, et sans ce changement le roy d'à présent auroit le coeur remply de mauvais sentimens, et toute la cour de Suède aussy, au lieu qu'on la voit très bien disposée, ce que je n'ay pas besoin de dire: on en peut juger par les effets. En 3e lieu, que le feu roy de Suède n'a pas voulu se joindre à l'électeur de Brandebourg au désavantage du prince de Conty, et combien il eût esté préjudiciable, s'il s'estoit joint à ses [1]) trois autres puissances, qui agissent pour le prince de Bade. En un mot, que tout ce que le roy a souhaitté de cette cour-cy y a esté fait, et même au-delà de ses espérances.

Comme les lettres de Palmquist sont veues à cette heure du roy, de la reyne et de toute la régence, il me seroit avantageux, qu'il mandast icy, que je fais des raports avantageux à la Suède et au gouvernement présent du roy, de la reyne et des tuteurs, et que je détruits tous les faux bruits, que les ennemis de la Suède s'efforcent de répendre de tous costez. Si vous vouliez y adjouter, que le roy apprend cela avec bien de la joye, prenant une grande part à la Suède et voyant avec plaisir, qu'on doit tout attendre de l'habileté, de la sagesse et de la fermeté des tuteurs, cette déclaration de Sa Majesté, qu'il voudra mander, l'engagera peut-estre à escrire le reste, car il ne le fera pas par amitié pour moy, m'estant fort contraire depuis ce que j'ay escrit à M. de Pontchartrain. Il sera bon néantmoins, Monsieur, pour l'adoucir en cette occasion, que vous luy fassiez entendre le bon raport, que j'ay fait au roy de la sensibilité, qu'il a mandé icy que Sa M[té] avoit témoigné de la mort du roy de Suède, et le bon office, que je luy ay rendu en cette occasion, Sa Majesté ayant fort agréé, qu'il ait

1) ces.

escrit de la sorte. Enfin, Monsieur, vous sçaurez mieux que moy, comment il s'y faut prendre avéc Palmquist, pour l'engager à escrire de deçà, comme il doit, sans qu'il paroisse que j'aye eu l'honneur de vous en escrire, ny que je le souhaitte.

Si M. Oliverskrans me reparle de Canderstein[1]), je sçauray trouver des deffaites, sans estre obligé de m'expliquer à luy des intentions de Sa Majesté.

J'ay esté bien estonné, Monsieur, de ne point recevoir par les dernières lettres d'ordre du roy, pour prendre le deuil. Je n'ay pas laissé que de le faire, et même au premier jour il faudra aller en grande cérémonie à l'audiance avec des carrosses de deuil à six chevaux.

L'homme d'icy, pour qui le S. Bernard avoit douze mil francs entre les mains, m'a fait dire, qu'on luy demande un revers. Il voudroit bien n'en point donner et que son nom ne parût point. Il me semble aussy, Monsieur, que c'est l'intention du roy et la vostre, et lorsque Boulard aura rendu au Sieur Bernard un billet de douze mil livres, payable au porteur, je ne vois pas, quelle seureté Bernard peut demander de plus.

Je suis &c.

Receu le 21. 'A Stockholm le 5e Juin 1697.

Il mande, que le sénateur, pour qui S. M. lui a envoyé un billet, se réjouit beaucoup de la gratification, que le roi lui a donnée; qu'on a fait un changement dans la nomination d'un ministre médiateur à la Haye en nommant M. Bonde au lieu de M. Gabriel Oxenstiern; que la raison vraisemblable de cette mutation est, que la personne de Gabriel Oxenstiern n'est pas agréable aux alliés; que par la nomination de M. Bonde le ministre Oxenstiern souffre un échec à deux égards; qu'il ne saurait dire, si la France gagne ou perd dans ce changement; qu'on enverra proba-

1) Voir plus haut p. 88, *note* 2.

blement, au lieu de Snoilski, Eysenheim comme secrétaire à la Haye; qu'il s'efforcera de gagner entièrement Okrielm; qu'il a différé de donner les mille écus, envoyés par le roi, à l'homme, à qui ils sont destinés; que le czar est encore à Konigsberg; que M. de la Piquetière ne vivra apparemment plus deux jours; que les bons Suédois sont charmés du siége d'Ath.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnorée le 16e de May.

Je n'ay rien à adjouter à ce que j'ay eu l'honneur de mander à V. M. touchant les affaires de Mekelbourg. On attend la résolution, que la cour de Vienne voudra prendre.

Nous avons eu dimanche dernier la feste de la Pentecoste. On l'observe si religieusement en ce pays, qu'on y adjoute, aussi bien qu'à Pasque, une quatrième feste, qu'on célèbre avec autant de cérémonie que le premier jour de Pasque ou de Pentecoste. Tous les sénateurs ont eu permission d'aller à leurs maisons de campagne. Ainsy je n'ay pu voir celuy, pour qui V. M. m'a envoyé un billet; mais je l'ay dit à sa femme, qui m'en a témoigné une joye très sensible. Ils ne s'attendoient pas à cette gratification, et ils ont esté surpris agréablement. La dite [1]) l'a fait sçavoir à son mary, qui m'a fait donner par elle toutes les assurances, que V. M. peut souhaitter. Ils seront demain de retour.

Cette gratification, donnée sans estre demandée, ny attendue, fera plus d'effet, que si on avoit donné le triple dans un autre temps. Ce qui a le plus touché cette personne est, que V. M. ne luy demande autre chose que d'avoir les véritables intérests de la Suède en recommandation. Il est très aise de pouvoir agir en homme de

1) dite femme.

bien et d'en recevoir des récompenses. Aussy je sçay, qu'il a refusé des sommes très considérables, que les alliez luy ont offert depuis peu par le moyen de Silverkroon, qui, estant Suédois et acrédité, leur rend icy de grands services.

V. M. sera sans doute estonnée d'aprendre, que le comte Gabriel Oxenstiern n'ira pas à la médiation et que ce sera le comte Bonde. Ce premier avoit esté nommé mardy matin, et sa femme en fut aussitost avertie par le comte Bent Oxenstiern, qui luy manda de faire sçavoir à son mary, que c'estoit à luy seul, qu'il en avoit l'obligation; que les autres tuteurs avoient souhaitté le comte Bonde; que le feu roy l'avoit nommé, mais qu'il avoit éludé cette nomination et empesché, qu'elle n'eût son effet. La femme du comte Gabriel alla le lendemain remercier le roy et la reyne. Elle écrivit le meme jour à son mary, non dans le sens que le comte Oxenstiern l'avoit prié de faire, mais comme la comtesse de Lagardie le luy avoit conseillé, à qui elle avoit avoué, qu'elle n'avoit pas crû un mot de ce que le comte Oxenstiern luy avait fait dire, le connoissant pour l'homme du monde le plus faux. La chancellerie a escrit aussy au comte Gabriel Oxenstiern, qu'il estoit nommé; qu'on luy envoyeroit ses ordres par l'ordinaire suivant et qu'il se tînt prest à partir. Cependant Vendredy matin tout cela fut changé. Bonde fut choisy, et les tuteurs, avant que de se séparer pour aller chez eux, firent expédier les lettres, qui sont parties le lendemain samedy, portant des contr'ordres au comte Gabriel Oxenstiern et des avis de ce changement dans les cours, où ils avoient fait sçavoir sa nomination.

Je n'ay pu à cause de l'absence de tous ces Messrs sçavoir au juste la raison de ce changement. On en dit plusieurs. Celle, que je trouve la plus vraysemblable, est, que les ministres d'Angleterre et de Hollande se

sont plaints de ce choix, et qu'ils ont dit, que leurs maistres ne reconnoistroient plus la médiation de la Suède, si le comte Gabriel estoit médiateur, et qu'on n'avoit pu le choisir, sans offenser de guayeté de coeur l'empereur, qui n'a témoigné aucune confiance en luy, mais bien plus Mr le prince d'Orange, qui a fait déclarer à la Suède il y a plus d'un an, qu'il regardoit le comte Gabriel Oxenstiern comme son ennemy personnel. Si ces ministres se sont expliquez de la sorte, les tuteurs n'auront pu se deffendre de faire un autre choix, et en effet le comte Gabriel Oxenstiern est si notoirement mal avec le prince d'Orange et à la cour de Vienne, que je me suis estonné, qu'on l'ait nommé pour cet employ.

Pour ce qui est du comte Oxenstiern, je n'ay pu encore sçavoir, quel personnage il a joué là dedans. Il est certain, qu'il a fait tous ses efforts, afin que Monsr Lillierot demeurât seul, pour estre plus le maistre de cette négociation, et que, se voyant obligé de nommer un autre médiateur, il n'auroit voulu ny de Bonde, ny du comte Gabriel Oxenstiern. Cependant sa réputation souffre un peu en cette occasion, car il avoit fait en sorte qu'on avoit nommé le comte Dona son neveu, pour aller à Vienne remplir la place de M. le comte Gabriel Oxenstiern, et l'on sçait, qu'il a fait venir icy depuis six mois ce comte Dona, qu'il aime fort, pour tâcher dans ces conjonctures-cy de le placer en quelqu'endroit. Ainsy voilà deux de ses neveux, qui reçoivent un espèce d'affront. S'il sacriffie tout cela au désir des alliez, il faut avouer, qu'il leur est bien dévoué.

J'aurois beaucoup de peine à dire, si elle gagne ou si elle perd dans ce changement. Je sçay seulement, que ce que le comte Gabriel Oxenstiern auroit fait par chagrin contre les alliez, le comte Bonde le fera par inclination pour V. M. On m'a aussy assuré, qu'il estoit à craindre, que V. M. n'eût pas esté aussy satisfaite qu'on

se l'estoit imaginé du comte Gabriel Oxenstiern; que c'est une humeur incomptible [1]), toujours mal dans toutes les cours, où il a esté, et qu'il en auroit peut-estre usé de même avec les ambassadeurs de V. M.

Pour ce qui est du comte Bonde, il a de très bonnes inclinations. Je l'ay fait ménager depuis six mois, qu'il est icy, par l'homme, pour qui j'ay demandé une gratiffication à V. M., et il m'a fait prier par luy d'assurer V. M., qu'il alloit à cette ambassade avec tout le désir possible de rendre à V. M. tous les services, qui dépendront de luy. Je suis persuadé, qu'il le pense de la sorte. Il faudra seulement prendre garde, comme il est doux et facille, qu'il ne se laisse aller à M. Lillierot, que l'on croit toujours icy pancher du costé des alliez. Au moins est il depuis plus d'un an entièrement dévoué au comte Oxenstiern. M. Oliverskrans a fait connoistre aussy ces deux jours-cy, qu'il est entièrement porté de ce costé-là. Il ne bouge de chez les sénateurs; mais il est hay et craint de la pluspart d'entr'eux, et je me flatte, qu'il ne nous fera pas de mal.

Je travaille à cette heure à faire cet amy du comte Bielke et du comte Bonde secrétaire de l'ambassade. Je n'ose me flatter d'y réussir, parce qu'il faut agir avec de grandes circonspections et sans que personne s'en apperçoive.

Les tuteurs, Sire, ont aussy changé de sentimens touchant Snolski. Il demeurera à Ratisbonne. On m'a dit, qu'on envoyeroit à sa place un nommé Eysenheim, que je ne connois point; mais je ne puis avoir que bonne opinion de sa capacité et de ses bons sentimens, puisqu'il a fait le manifeste touchant l'affaire de Strélitz, que les directeurs du cercle de la basse Saxe ont envoyé à Vienne. On dit, que cette pièce est très bien faite, et on peut

1) incompatible.

juger, que celuy, qui l'a composée, doit avoir de bons principes.

Okrielm, tout amy qu'il est d'Oliverskrans et dans un poste en quelque façon dépendant du comte Oxenstiern, paroist changer de sentimens. Comme c'est luy, qui tient la plume à la chancellerie, je croirois faire un grand coup, si je le pouvois gagner entièrement; mais il faut que cela vienne doucement.

L'homme, pour qui V. M. a fait envoyer icy mille escu et à qui j'ay dit que je les avois receus, me vint voir avant-hier et me fit entendre, qu'il recevroit à present volontiers les grâces de V[re] Majesté. Mais comme à cette heure que le roy est mort son frère n'a plus le même crédit, et que je vois même, qu'il s'attache entièrement au comte Oxenstiern, pour se bien mettre auprèz de la reyne, je n'ay pas jugé à propos de donner si viste l'argent de V. M., et j'ay fait comprendre à cet homme, qu'il seroit nécessaire non seulement, qu'il m'informât plus exactement qu'il n'a fait, mais encore qu'il remît son frère dans le bon chemin, dont il commence de s'éçarter. Il m'a promis l'un et l'autre. S'il le fait, il méritera bien cette somme, et au-delà. S'il ne le fait pas, je la restitueray à V. M., ou j'en tiendray compte sur quelqu'autre gratiffication, qu'elle fera icy.

On m'a soutenu, que Palmquist devroit desjà donné [1]) part à V. M. de la mort du roy de Suède.

Le comte Wrede sera très satisfait de la bonté, que V. M. témoigne pour son fils.

Le czar est encore à Coenigsberg. On parle toujours des efforts, que l'électeur de Brandebourg, conjointement avec les Estats Généraux et le prince d'Orange, font en faveur du prince Louis de Baden.

Le S. de la Piquetière, après avoir résisté depuis trois

1) avoir donné.

ans à ses douleurs continuelles et à trois ou quatre sortes de maladies, est enfin à l'extrémité. On ne croit pas, qu'il puisse vivre encore deux jours. Il a presque continuellement la goutte depuis trois ans. Il eut il y a deux ans une attaque d'apoplexie, qui se tourna en paralisie, dont il n'est jamais bien revenu. Ainsy depuis le mois d'Octobre 1694 il n'est pas sorty de sa chambre et presque point de son lit.

On a esté surpris icy du siège d'Ath [1]), tant les alliez avoient parlé magnifiquement de leurs grandes forces. Tous les bons Suédois s'en sont réjouis et croyent une entreprise de cette importance très utille pour haster les alliez de faire la paix et très avantageuse à V. M., si malgré cela ils s'opiniâtrent à continuer la guerre. Je suis &c.

Lettre particulière.

Receu le 21[e]. 'A Stockholm le cinq[e] Juin 1697.

Il conseille à M. de Torci de faire en sorte que le roi n'envoie plus de résident à Stockholm, et espère, que, s'il en arrive un, ce ne soit pas M. d'Asfelt.

Je ne pense, Monsieur, que le roy envoye icy un autre résident. C'est une dépense bien inutille, quand il y a un ambassadeur, et vous voyez bien, que depuis trois ans le S. la Piquetière ne m'a rendu aucune assistance, car il ne voyoit personne que son médecin et le secrétaire de l'envoyé de Dannemark. Ce n'est pas que, pour moy, cela ne me soit entièrement indifférent, pourvue que vous n'envoyez point le baron d'Asfeldt. Vous connoissez son activité, et au bout de huit jours il voudroit estre mon maistre, sans compter, qu'il n'est pas trop agréable icy,

1) La ville d'Ath, située dans le Hainaut, fut investie par Catinat le 15 Mai 1697. Elle capitula le 7 Juin, Martin, XIV, p. 225, 226.

quoyqu'il ait tâché de se faire des amis par les grandés sommes, qu'il a distribuées, dans l'envie qu'il a de retirer des mains du roy de Suède la terre d'Asfeldt [1]). D'ailleurs j'ay escrit trop sincèrement, et je ne suis pas dans ses bonnes grâces, et je ne sçay, si luy et Palmquist, avec qui il est fauxfillé, ne tâchent point de me jouer quelque tour, ou s'ils ne l'ont pas desjà fait, car Palmquist est fort fâché contre moy depuis l'affaire de M. Dargenson, et ses frères affectent d'estre tous les jours chez les alliez et de ne pas mettre les pieds dans ma maison, ce qui est un peu extraordinaire pour des frères du résident de Suède en France.

Je suis &c.

Receu le 28e. 'A Stockholm le 12e Juin 1617.

Il écrit, que presque tout le monde à la cour de Suède, excepté le comte Oxenstiern, est persuadé, que le véritable interêt de ce royaume est de s'unir étroitement à la France; que M. Oxenstiern est irrité du choix de M. Bonde; quelles sont les raisons, pour lesquelles on a mis M. Bonde à la place de M. Gabriel Oxenstiern; que M. Bonde est dans les intérêts de la France; que M. Eysenheim restera dans le directoire du cercle de la basse Saxe et M. Snoilski sera envoyé à la Haye; que M. Palmquist a mandé, que le roi de France lui avait témoigné en personne, qu'il avait beaucoup de douleur de la mort du feu roi; quelle est la raison de l'exclusion du grand-maître de la tutelle; que le roi de Danemarc a présenté un projet d'accommodement au duc de Holstein; que lui d'Avaux travaille à faire insinuer au roi de Suède l'idée de rétablir un ancien ordre de Suède ou d'en faire un nouveau; que Madame Oxenstiern a accusé à différentes reprises les Français d'avoir mis le feu au château du roi; que cette rumeur s'est aussi répandue

---

1) Voir sur le baron d'Asfelt le premier volume des *Négociat. de M. le comte d'Avaux en Suède*, p. 51, *note* 2. — Quant à la terre d'Asfelt, je ne saurais préciser, où elle est située.

parmi le peuple; que de plus le comte-Oxenstiern a tâché de lui susciter une autre affaire à cause d'un discours sur le délai de son audience, qu'il a eu avec M. Gustave Cronhielm et M. Sparfwenfeldt, mais que les tuteurs n'ont pas voulu l'appuyer; que M. de la Piquetière vient de mourir.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 28e de May.

Il est si notoire, que le véritable intérest de la Suède est de s'unir étroitement à V. M. et de rechercher son amitié préférablement à toute autre liaison, que presque tout le monde convient icy de cette vérité, malgré le comte Oxenstiern, qui fait tous ses efforts, pour entraîner le plus de sénateurs qu'il peut dans un sentiment contraire. Le comte Wrede me fit encore dire hier, que jamais les affaires n'avoient esté en si bon estat, qu'elles estoient à présent, pour les intérests de V. M. D'autres sénateurs m'ont assuré de la même chose.

V. M. est à cette heure informée de tous les changemens, qu'il y a eu icy pour la nomination du premier ambassadeur médiateur. On m'a assuré, que, quoyque le comte Oxenstiern n'ayme point du tout le comte Gabriel Oxenstiern, il l'avoit néantmoins préféré à M. Bielke et à Bonde, lorsqu'il s'estoit trouvé nécessité de nommer un premier ambassadeur. Aussi a-t-il esté outré au dernier point de ce qu'on a osté son neveu, aprèz l'avoir nommé, et encore plus de ce qu'on a mis le comte Bonde à sa place, dont il avoit empesché la nomination pendant plus de trois mois.

M. Oliverskrans, à ce que j'ay apris, a excité les ministres d'Angleterre et de Hollande, pour se plaindre, qu'on eût nommé un ennemy personnel du prince d'Orange; mais la principalle raison, à ce qu'on m'a confié et que l'on prétend estre très secrète, est, que le comte Gabriel

Oxenstiern n'estoit pas sénateur; qu'Oliverskrans a fait des plaintes, qu'on mettoit un homme au-dessous [1]) de son gendre, qui n'estoit pas revestu de ce caractère; que le comte Oxenstiern a voulu profiter de cette occasion, pour faire le comte Gabriel Oxenstiern sénateur, mais les autres tuteurs l'ont refusé et ont dit, que cela estant, il faloit retourner au choix, que le feu roy avoit fait, et envoyer le comte Bonde. Je puis assurer V. M. de ses bonnes intentions. Le comte Wrede m'en a encore répondu; mais j'en suis assuré par luy-même, et il est si public, qu'il est porté pour les intérests de V. M., que c'est ce qui a obligé le comte Oxenstiern à luy donner l'exclusion, autant qu'il a esté possible. Sa femme, qui est très raisonnable et qui peut beaucoup sur son esprit, a d'aussy bonnes intentions, et pour le moins autant de fermeté. Ils ont engagé l'un et l'autre le comte Christophle Guldenstiern, père de Mad^e^ Bonde, et un des tuteurs dans les intérests de V. M. C'est l'homme, pour qui j'ay escrit à V. M., qui m'a servy à ménager toutes ces personnes-là.

Comme les démeslez touchant le Mekelbourg s'échauffent et que, malgré les décrets de l'empereur, dont V. M. sera informée par Hambourg et par Copenhague, les directeurs du cercle demeurent fermes et ont constitué une régence *ad interim* à Gustraw contre les deffences expresses de l'empereur, on a crû icy, qu'il estoit nécessaire de laisser le Sr Eysenheim dans le directoire du cerclé de la basse Saxe, dont il a une connoissance parfaite, et qui a dressé le manifeste, qu'on a envoyé à l'empereur. Ainsy on s'est trouvé obligé, malgré qu'on en eût, de reprendre la première résolution et d'envoyer Snolski à la Haye, n'y ayant guère que luy, qui ait connoissance des intérests du roy de Suède dans l'empire.

Palmquist a mandé, qu'il avoit eu l'honneur de rendre

---

1) au-dessus?

à V. M. la lettre du roy de Suède; qu'il en avoit esté très bien receu et que V. M. avoit eu la bonté de luy témoigner elle-même, qu'elle avoit beaucoup de douleur du feu roy [1]). Le roy de Suède en a esté si aise et si touché, qu'il a pris à part le comte Wrede et luy a dit: voyez, comme le roy de France a bien traitté nostre ministre; il faut faire à M. Davaux bien des honnestetez et tâcher de l'obliger en tout ce qu'on pourra.

J'ay apris depuis peu de jours une chose assez particulière et qui cause tout le chagrin, que le grand-maistre fait paroistre depuis la mort du feu roy de Suède. C'est que le prince a mis dans son testament, fait en 1687, corrigé et signé au mois d'Aoust 1693, qu'on se gardast surtout de l'homme, qui avoit l'estomach tout françois (c'est une manière de parler suédoise) et en même temps aussi bien désigné le grand-maistre, que s'il l'avoit nommé [2]). L'exclusion de la tutelle et la raison, que le roy de Suède en allègue, font bien de la peine au grand-maistre. V. M. me permettra de luy faire observer en passant, quels devoient estre les sentimens du roy de Suède pour la France en 1693, et quels ils ont esté à sa mort. Il est certain, que l'accablement, où il estoit, et ses grandes douleurs ne luy ont pas permis de refaire un autre testament, et il est fort apparent, qu'il n'aura pas fait attention dans sa dernière maladie à cet énoncé.

V. M. aura sceu par la voye de Hambourg la déclaration, que les ministres Dannois ont eu ordre de faire au duc d'Holstein. L'envoyé de Dannemark, qui est icy, doit avoir demain une conférence sur le même sujet. Il ne m'a pas voulu expliquer tout à fait ce qu'il avoit à dire, mais seulement, qu'il avoit un projet d'accommode-

1) de la mort du feu roi?

2) Ce grand-maître est Jean Gabriel Stenbock. Voir Fryxell, Hist. de la vie, I, p. 9 et 25; IV, p. 217 et suiv.

[illegible] à prétendre ce que son maistre demandoit, qu'on l'appaise, [illegible] la guerre. Je ne sçay, ce que [illegible] en Danemark, mais je sçay, qu'on a résolu icy de [illegible] de faire passer pour cela des troupes en Alemagne. On m'a même assuré, que l'escadre [illegible] qu'ils ont fait armer, est [illegible] à la [illegible] On croit aussy, que les Hollandois ont déclaré au roy de Dannemark, qu'ils ne [illegible] pas, qu'il commençast une affaire dans le temps qu'on songeoit à faire la paix. Si cela est, M. de Bonrepaus en sera bien informé.

Je ne sçay, si V. M. trouvera bon, que je travaille à une chose, qui m'est venue dans la pensée. Le feu roy de Suède avoit l'ordre de la jarretière. On le reportera en Angleterre au mois de Novembre, lorsqu'il sera enterré. Il pourroit arriver, que le prince d'Orange le renvoieroit au roy d'à présent, et, quoyque son père ne l'ait jamais porté, que le jour qu'il l'a receu et le jour de l'entrée de la reyne à Stockholm, soit qu'il eût peine à porter l'ordre d'un autre prince, soit qu'il n'aymât aucun ornement, il est à croire, que cela pourroit donner dans la veue de celuy-cy, qui est jeune et qui ayme tout ce qui paroist. Comme je crois, qu'il seroit difficile de le porter à refuser cet ordre et qu'on ne peut, pour l'en détourner, luy donner celuy de V. M., j'ay songé de luy mettre en teste de rétablir un ancien ordre de Suède ou d'en faire un nouveau. Je me serviray de la comtesse de la Gardie, pour l'insinuer à la princesse de Suède, qui est plus âgée que le roy et qui a beaucoup de crédit sur son esprit. Ils seront bien aises à cet âge-là de s'occuper d'une pareille chose, et j'en parleray à quelques sénateurs, qui ne seront peut-estre pas fâchez d'establir cette marque de distinction, dont ils seront revestus.

Le comte et la comtesse Oxenstiern paroissent très chagrins de ce que leur crédit, qui estoit desja fort dimi-

nué du vivant du feu roy, l'est encore beaucoup plus depuis sa mort. Ils ont esté sensiblement touchez de la révocation du comte Gabriel Oxenstiern, mais bien plus de l'interdiction, qu'on a faite du comte de Staremberg de la cour de Suède. Cela fait, Sire, qu'ils ne gardent plus de mesure, ny l'un ny l'autre, et ils tâchent par toutes sortes de moyens de rendre la nation françoise odieuse et de me susciter des affaires en mon particulier, pour se vanger du déplaisir, qu'on a fait à Staremberg.

La comtesse Oxenstiern dit le lendemain de l'embrasement du chasteau de Stockholm à la comtesse Brahé, qui est fort de mes amies, et une autre dame, que c'estoit les François, qui avoient mis le feu au chasteau. Une des deux dames luy dit, que les peintres et les sculpteurs françois en estoient au désespoir; que tous leurs ouvrages avoient esté bruslez, et qu'elle ne luy conseilloit pas de tenir de tels discours; qu'on s'en mocqueroit. La comtesse Oxenstiern n'a pas laissé de continuer et l'a dit à la cour. Cependant, Sire, cela s'est tellement répendu dans Stockholm, aussi bien que le dessein, qu'on avoit de brusler toute la ville, qu'il y avoit à craindre une sédition. Des femmes se sont jettées sur un Italien, qui se promenoit auprèz des boucheries et qu'elles ont pris pour un François, disant, qu'il y vouloit mettre le feu. Cela a esté si loin, que j'ay esté obligé de deffendre à mes domestiques de sortir passé une certaine heure. Tous les honnestes gens s'en moquoient; mais la canaille en a esté prévenue pendant quelque temps.

Il y a eu même un fort violent démeslé entre la comtesse Oxenstiern et le grand-maistre sur ce sujet. Elle estoit allée souper chez luy avec son mary, et elle prit son temps de dire en pleine table, qu'on estoit informé, que le feu n'avoit pas pris au chasteau par hazard, mais qu'il y avoit esté mis par des François et par ordre. Le grand-maistre ne put suporter une pareille calomnie

et prit la parolle assez aigrement, et ils se dirent des choses fort dures l'un à l'autre. Cependant j'ay crû, que le mieux et le party le plus sage estoit de souffrir un peu de temps et de ne point relever toutes ces choses-là, qui se dissiperoient d'elles-memes; que peut-estre même le comte Oxenstiern vouloit m'engager à faire des plaintes, pour avoir un prétexte de rompre. Je n'ay pas crû non plus nécessaire d'en importuner V. M. Cela ne pouroit servir qu'à luy donner de nouvelles preuves de leur mauvaise volonté, dont elle est assez persuadée.

Aussy je n'en parlerois point aujourd'huy sans une nouvelle affaire, qu'ils m'ont voulu susciter. Gustave Kronielm [1]), gendre de Walerstedt, estant venu dîner chez moy, il y a environ trois semaines, avec le maistre des cérémonies, nommé Sparwenfeldt [2]), dans le temps que le comte Oxenstiern venoit de déclarer à mon secrétaire, que je ne pouvois avoir si tost audiance, ny particulière, ny publique; qu'il falloit que je fisse une entrée publique, et autres choses, qui me reculoient à un temps infiny, je voulus informer Cronhieldt [1]) de cette réponse, afin qu'il en parlât à son beau-père, qui s'apercevoit, aussi bien que les autres, que le comte Oxenstiern tâchoit d'éloigner par toutes sortes de moyens mon audiance du roy, afin que je n'eusse aucun commerce libre avec les tuteurs.

Je n'eus garde néantmoins de parler sur ce chapitre-là devant Sparwenfeldt, quoyqu'il fût amy de Cronhieldt et que je le crusse honneste homme. Je me plaignis seulement de ce qu'on différoit de me donner audiance, tantost sur un prétexte, tantost sur un autre; qu'il ne faloit point tant de préparatifs pour une audiance particulière. Je leur demanday, s'ils ne sçavoient point la raison de tous

1) Voir sur ce nom ci-dessus p. 69, *note* 1.

2) Voir sur cette personne plus haut, p. 11, *note* 1.

ces délais, et que, si l'on continuoit davantage, on me tiendroit aussy longtemps éloigné de la cour que le comte de Staremberg. Il n'y a rien là, qui puisse offenser le comte Oxenstiern. Aussy quoyque Sparwenfeldt allât le luy rapporter au sortir de chez moy, il n'y fit pas grande attention et ne crut point, qu'il y eût matiere de se scandaliser. J'allay même le lendemain souper chez luy. Il me receut à son ordinaire; mais ayant parlé aprèz à sa femme, et elle à la comtesse de Staremberg, ils ont complotté de m'en faire une affaire. Le comte Oxenstiern a donc envoyé quérir, quinze jours ou trois semaines aprèz, Sparwenfeldt et luy a dit, qu'il estoit obligé de rendre compte de tout ce qu'il entendoit dire, et qu'il vouloit, qu'il écrivît et signât ce que j'avois dit. Sparwenfeldt, qui estoit tout étourdy et qui ne se souvenoit plus précisément de ce qui s'estoit dit, fut néantmoins obligé d'escrire, de sorte qu'il changea et adjouta beaucoup de choses et, pour sa décharge, mit un certifficat au bas, sauf les erreurs, que sa mémoire luy pouvoit faire commettre.

Le comte Oxenstiern envoya en même temps quérir Gustave Cronhieldt sur les neuf heures du soir, luy lut cet escrit et luy demanda par serment, si tout ce qui y estoit contenu n'estoit point vray, et que, s'il refusoit de répondre, il l'y contraindroit par serment. Cronhieldt répondit, que ce qui estoit dans cet escrit n'estoit point entièrement vray; qu'il y avoit des choses, que je n'avois point dites, ny rien d'approchant, par exemple *que le comte Oxenstiern avoit quatre voix parmy les tuteurs*. En effet je n'avois garde de le dire, puisque j'avois mandé à V. M., que la Piquetière, qui l'avoit escrit, n'estoit pas bien informé. Mais comme c'est un bruit, que les créatures du comte Oxenstiern ont fait répandre, et que Sparwenfeldt l'avoit ouy dire en quelqu'autre lieu, dont il ne se souvenoit point, il avoit confondu l'un avec l'autre, comme

plusieurs autres choses, qu'il a adjoutées. Du surplus, Cronhieldt a dit, qu'il se souvenoit en général, que je m'estois plaint de ce que l'on différoit de me donner audiance, mais qu'il ne pouvoit point dire en particulier ce que j'avois dit.

Cela se passa dimanche dernier à dix heures du soir. Comme Hekeren et Staremberg, avec qui cela s'estoit tramé, creurent leur affaire seure, ils en parlèrent le lundy matin à un de leurs amis. Je le sceus une demye heure aprèz. Les tuteurs estoient desjà partis pour Carleberg, où est le roy, et il falut attendre jusques à huit heures du soir qu'ils revinrent. Mon secrétaire alla chez le comte Oxenstiern, pour luy demander audiance; mais comme c'est l'heure qu'il se met à table, et que je jugeay bien, qu'il ne me pourroit point voir à cette heure-là, je prescrivis à mon secrétaire tout ce qu'il devoit dire, car quoyque je visse le dessein premédité du comte Oxenstiern, j'ay crû, qu'il estoit encore plus à propos de faire ce que je pouvois, pour finir cette affaire. Il dit donc à mon secrétaire, qu'il estoit nécessaire qu'il eût auparavant un éclaircissement; que je l'avois offensé en son honneur; que tout l'estat y estoit intéressé et que cette affaire estoit remise entre les mains du roy et de la régence. Cependant il n'en avoit point encore parlé, et les quatre tuteurs, chez qui j'envoyay dèz le même soir mon secrétaire, ne firent qu'en rire. Ils connoissent celuy, qui a fait cette déposition, pour un malhonneste homme; mais ils conviennent de deux choses, l'une, que, quand tout ce que Sparwenfeldt a mis seroit vray, cela ne regarde point l'estat, mais le comte Oxenstiern seul; l'autre, que ce que Sparwenfeldt a mis de plus fort est, qu'il est partial pour les alliez, et qu'est-ce qu'on peut faire à un ambassadeur, qui auroit dit une pareille chose à un de ses amis; si cela n'arrive point tous les jours; mais ce qui

est plus que tout cela est, que [1]) cela n'est point le comte Oxenstiern et que ce même Sparwenfeldt fit interdire la cour à l'envoyé du duc de Schwerin il y a plus de deux ans sur une déposition, qui fut reconnue fausse, et l'envoyé retourna à la cour.

Les amis du comte Oxenstiern trouvent, qu'il se prostitue, faisant lire une chose, qu'il prétend qu'on a dite de luy et que tout le monde sçait estre vraye. Il n'a pas laissé de faire un grand discours hier matin dans la régence, de dire, que j'avois offensé la régence et tout l'estat, et a fort exagéré par une longue harangue. Les régens l'ont écouté et luy ont demandé ce que j'avois dit contre l'estat. Il a lu le papier, aprèz quoy ils luy ont dit, qu'il n'y avoit rien contre l'estat, ny qui regardât qui que ce soit, autre que luy; qu'ils ne prétendoient point faire une affaire publique d'une affaire particulière. Il leur a dit, qu'il estoit déshonnoré et qu'il ne pouroit plus faire sa charge avec honneur, avant que cette affaire fût mieux éclaircie. Ils luy ont dit, qu'ils estoient assurez, que, quand elle seroit éclaircie, elle iroit à rien, mais qu'en tout cas ce n'estoit l'affaire ny de l'estat, ny la leur. Ils se sont séparez ainsy.

Je ne doute point, que le comte Oxenstiern ne réitère ses instances; mais il ne fera que se décrier et réveiller des choses, dont il n'auroit jamais deu parler; mais il perd la tramontanne et ne s'est point mis en peine, à quel prix, pour veu qu'il me fît des affaires, sa femme le pressant continuellement pour satisfaire la comtesse de Staremberg. Il a eu cependant le déplaisir, que le roy de Suède ayant entendu tout ce démeslé, dont l'origine est la plainte, que j'ay faite, qu'on différoit mon audiance, il a ordonné le même matin, qu'on travaillât jour et nuit aux habits des régimens des gardes, afin

1) Les sens des mots qui suivent „cela — Oxenstiern" n'est pas trop clair.

qu'on me donnât mon audience publique, aussitost que la lettre de V. M. seroit arrivée.

Pour ce qui est de l'affaire, il ne me sera point difficile d'en faire connoistre la vérité au comte Oxenstiern et de l'éclaircir si bien, qu'il aura peine à trouver un prétexte de se fâcher. Ainsy pour ce qui est du dehors, nous serons comme auparavant, et pour ce qui est de l'intérieur, il ne peut devenir pire qu'il est chez luy et chez sa femme. Ainsy cette affaire ne m'a fait de peine que par rapport à V. M. par le déplaisir que j'ay de l'importuner d'une si petite bagatelle. Car j'espère, que V. M. verra clairement le projet du comte Oxenstiern et des alliez de me faire des affaires et qu'à moins de m'enfermer, je ne puis éviter, qu'ils ne m'en suscitent, comme ces deux-cy. Pourveu que V. M. en soit persuadée, je seray content et en repos. Mais en vérité, j'ay bien à souffrir icy et beaucoup plus, depuis que les affaires des alliez ne vont pas bien et que le comte Oxenstiern n'est point content. Le Sr de la Piquetière mourut vendredy dernier à huit heures du soir d'une goutte remontée. Je suis &c.

Receu le 28. 'A Stockholm le 12e Juin 1697.

Il invoque la protection de M. de Torci contre la comtesse Oxenstiern.

Je vous demande, Monsieur, votre protection dans l'affaire, qui m'est arrivée.

Demandez à madame votre mère, et elle vous dira, quelle femme c'est que cette comtesse Oxenstiern. Je vous conjure d'en parler à monsieur de Pomponne. J'espère, qu'il comprendra cette affaire telle qu'elle est et qu'il fera bien connoistre, que, si je ne servois pas le roy si bien et si les affaires des alliez n'alloient point si mal icy, l'on ne me tendroit point tant de piéges.

J'auray l'honneur de vous escrire par le premier ordinaire touchant les papiers et les effets du Sr de la Piquetière. Je suis &c.

Receu le 5 Juillet. 'A Stockholm le 19e Juin 1697.

Les matières, dont il rend compte dans cette lettre, sont les suivantes: qu'on ne songe plus à lui demander une acceptation par écrit de la médiation du roi de Suède; que les tuteurs se conduisent à merveille dans les affaires d'Allemagne; que l'envoyé de Danemarc a présenté un projet d'accommodement avec le duc de Holstein; qu'on envoie des régimens en Allemagne; que la régence et le roi sont persuadés, que leur royaume ne peut se maintenir sans l'amitié du roi de France; que la reine est fort à charge au sénat et aux tuteurs; que la cour de justice de Hollande s'est adressée au parlement de Suède pour une dette de M. Guldenstolpe; de plus amples détails sur la comédie, jouée par M. Oxenstiern dans l'affaire, qu'il a voulu lui susciter; l'exemple que M. Oxenstiern avait cité d'une histoire analogue, qui s'était passée jadis entre M. Guldenstiern et M. de Feuquières; l'écrit, que les tuteurs ont fait dresser, pour terminer le différend, que M. Oxenstiern a fait naître; que deux tuteurs l'ont conjuré de souffrir patiemment les pièces, que les alliés et le comte Oxenstiern ont le dessein de lui faire; les deux choses, que le roi de Suède a dites à ce sujet; que M. Bonde va partir incessamment; que Patkul est avec le czar; que le comte Bielke lui a fait dire, qu'il était sur le point de conclure une affaire de grande conséquence entre le roi de France et l'électeur de Brandebourg; que le maître des cérémonies est venu lui lire la résolution des tuteurs, dont il envoie une copie à S. M.; que M. de Bonrepaux lui apprend, que l'envoyé de Suède impute à la France de faire cause commune avec le Danemarc contre le duc de Holstein Gottorp.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 30e de May. Il ne paroist point, qu'on ait la moindre pensée

de me demander une acceptation par escrit de la médiation du roy de Suède. C'est une chose hors de saison à cette heure que son ambassadeur est en possession du consentement de toutes les parties intéressées de la fonction de médiateur. On est assez persuadé icy, qu'on en a la principalle obligation à V. M., et toutes les avances, qu'elle m'a commandé de faire, ont beaucoup contribué à ramener le feu roy et à gagner l'affection de ceux du sénat, qui avoient de mauvaises maximes.

Je n'obmets rien, Sire, pour faire en sorte que la mort du roy de Suède n'apporte aucun changement à la conduite, que ce prince auroit tenu dans les affaires d'Allemagne, et il ne se peut rien désirer de plus, que ce que les tuteurs ont fait jusques à présent. Le duc de Gustraw est dépossédé, le commissaire de l'empereur chassé. On a estably en sa place un gouvernement *ad interim* au nom des directeurs du cercle de la basse Saxe. La cour de Suède est interdite à l'envoyé de l'empereur. C'est à cette heure à luy à parler et à agir. Nous sçaurons au premier jour, à quoy il se sera résolu.

Pour ce qui est du duc d'Holstein, l'envoyé de Dannemark a déclaré, que le roy son maistre ne prétendoit point le chasser de ses estats, ny attaquer Toningue [1]; qu'il vouloit seulement raser les deux nouveaux forts [2], que ce prince avoit fait construire. Il eut hier une conférence, dans laquelle il présenta aux commissaires un projet d'accommodement entre le roy son maistre et le duc d'Holstein. Cependant les trois régimens, qu'on envoye en Allemagne, ont ordre de se rendre à Gottembourg, où ils doivent s'embarquer comme dans le lieu le plus proche de leurs quartiers. Ces régimens sont de

---

1) Au sud-ouest de Slesvic à l'embouchure de l'Eider.

2) Les noms de ces deux forts sont „Holmer" et „Sorcker." Voir de Limiers, II, p. 256.

douze cents hommes en huit compagnies, de cent cinquante hommes chacune. Ils vont remplacer les trouppes, qui doivent sortir des garnisons de Poméranie et de Bresme, pour aller au secours du duc d'Holstein. On m'assure, que celles-là sont desjà marchées. C'est de quoy je doute. Au moins je n'en voudrois point assurer V. M.

Autant, Sire, que l'on peut juger et répondre de l'avenir, autant je crois, que je pourrois répondre, qu'on ne doit rien attendre que de bon pour les intérests de V. M. de la régence de Suède et du roy, quand il sera sur le throsne. Celuy d'entre eux, qui a eu affaire avec un nommé Bernard, m'a fait dire depuis trois jours, qu'il ne se présentoit point d'occasion, où ils ne donnassent tous (excepté le comte Oxenstiern) toutes les meilleures impressions à leur roy, que V. M. peut souhaitter, et que ce prince est desjà persuadé, que son estat ne se peut maintenir sans l'amitié de V. M. Pour ce qui est de la reyne, elle est fort à charge au sénat, et encore plus aux tuteurs. Elle veut toujours parler et ne comprend pas les affaires. Aussy ne l'attend-on pas, si non qu'on sçait, qu'elle est de l'avis du comte Oxenstiern. Une personne du sénat, très bien intentionnée pour V. M., a témoigné ces jours-cy à un de ses amis quelque indignation de voir, que le comte Guldenstolpe n'ouvre pas la bouche que la reyne ne l'interrompe et ne le contredise, sans sçavoir encore ce qu'il veut dire. Il se réjouissoit néantmoins, que cela n'empeschoit pas M. Guldenstolpe de continuer et d'appuyer son sentiment de si bonnes raisons, qu'il entraisnoit ceux du sénat, qui avoient besoin d'estre appuyez.

Le comte Oxenstiern et les alliez, voyant qu'ils ont entièrement perdu leur crédit en Suède, ne sont appliquez à cette heure qu'à susciter des affaires à ceux, qu'ils ne croyent point estre dans leurs intérests. Il n'y a que trois jours qu'on a receu icy une lettre de la cour de justice de Hollande au parlement de Suède, qui notifie, qu'un

créancier du comte Guldenstolpe s'est adressé à leur tribunal, pour estre payé d'une somme, que le comte Guldenstolpe luy doit, et que, s'il n'y donne ordre au plustost, ils ne pourront s'empescher de rendre une sentence contre luy et de la publier. Il est vray, Sire, que le comte Guldenstolpe, qui n'a point de bien et qui faisoit de la dépense à la Haye sans aucun ordre, s'y est endebté, à ce qu'on prétendoit alors, de prèz de quatre-vingt mille francs. Mais les Estats Généraux ont payé de temps en temps presque toutes ses debtes, et quand ils avoient besoin de luy, ils luy envoyoient des quittances de quelques-uns de ses créanciers. Ainsy il n'en reste presque plus. Ils en usent cette fois-cy bien différemment. On ne peut, à moins que de vouloir s'aveugler, ne point voir, que c'est une injure, qu'on luy veut faire. Si l'on avoit voulu l'avertir en amy, un particulier se seroit chargé de le luy faire sçavoir à luy-même. Mais la cour de justice escrit en corps et s'adresse au parlement de Suède, et cela pour une debte, qui n'est pas de deux mil francs.

Hekeren et Robinson, résident d'Angleterre, sont partis la nuit avant celle-cy. On m'a dit, qu'ils sont allez voir la flotte. Je ne sçay, quel peut estre en cela leur dessein. Pour ce qui est, Sire, de l'affaire, que le comte Oxenstiern m'a voulu susciter, je crois, qu'il n'est point à s'en repentir. Lorsque j'eus l'honneur d'en escrire mercredy dernier à V. M., je n'estois informé que d'une partie de ce qui s'estoit passé. On m'a dit depuis la commédie, qu'il avoit jouée le mardy matin, lorsqu'il fit ses plaintes aux tuteurs, c'est-à-dire il y eut hier huit jours. Le roy et la reyne s'estans assis, les tuteurs s'assirent; mais le comte Oxenstiern se tint debout. Le roy luy fit signe deux fois de s'asseoir. Il dit, qu'il n'osoit prendre cette place; qu'il ne la méritoit point; qu'il estoit le plus indigne et le plus méchant de tous les hommes, si ce que j'avois dit

estoit vray. C'est pourquoy il demandoit d'estre puny, ou qu'on luy fît faire satisfaction, et que tout l'estat y estoit intéressé.

J'ay eu l'honneur de mander à V. M., qu'aprèz qu'il eut fait lire la déposition de Sparwenfeldt, les tuteurs jugèrent deux choses, l'une, que cette affaire ne regardoit point l'estat et qu'ils n'en devoient pas faire une affaire publique; l'autre, que, quand tout ce qu'avoit raporté Sparwenfeldt seroit vray (ce qu'on ne croyoit point, parce qu'il avoit desjà fait de faux raports et parce que Cronhieldt le démentoit), le comte Oxenstiern n'avoit point sujet de s'en offencer, bien moins d'en faire tant de vacarme. La reyne vouloit, qu'on en fît une affaire d'estat, mais les quatre autres tuteurs luy firent voir, que cela ne se pouvoit et ne se devoit pas.

Le comte Oxenstiern allégua, que Jean Guldenstiern s'estant plaint au feu roy, que le marquis de Feuquières [1]) eut dit et escrit de luy des choses très sanglantes dans une lettre, que les Dannois avoient interceptée et qu'ils luy avoient fait tomber entre les mains, le roy de Suède en avoit fait une affaire d'estat et avoit envoyé deux sénateurs au marquis de Feuquières, pour luy demander, s'il estoit vray, qu'il eût dit et escrit de pareilles choses, à quoy les tuteurs ont répondu, que cela estoit vray, mais qu'il estoit vray aussy, que, quoyque ce qu'on imputoit à M. de Feuquières allast à déshonnorer Jean Guldenstiern, on n'y avoit rien gagné; que le marquis de Feuquières avoit donné pour toute réponse, qu'on ne devoit point s'arrester à ce que les Dannois avoient envoyé; qu'ils ne cherchoient qu'à les mettre mal ensemble; du surplus que, si ce qu'on prétendoit qu'il eût dit et escrit

1) Voir sur M. de Feuquières *les Négociat. du comte d'Avaux en Suède*, I, p. 452.

estoit vray, il l'avoit dit; que, s'il n'estoit point vray, il ne l'avoit point dit, parce qu'en sa vie il n'avoit menty, et que l'affaire en estoit demeurée là, avec le déplaisir de s'estre attiré une telle réponse; qu'ils ne pourroient rien faire, quand j'en rendrois une pareille; mais que cette affaire-cy estoit tout d'une autre nature, et que, quand j'aurois dit à un amy, que le comte Oxenstiern estoit plus pour les alliez que pour la France, ce n'estoit point une chose, dont on se pût plaindre.

Il fut donc résolu sur le champ, ce que je ne sçavois point mercredy dernier, qu'on prendroit occasion des plaintes, que j'avois faites, de ce qu'on différoit mon audiance, pour me faire des excuses et me faire voir ce qui a empesché, qu'on ne la donnât plustost, et qu'en même temps on me prieroit d'estre persuadé des bons sentimens du comte Oxenstiern ou quelque chose d'aprochant. Comme il n'estoit point content de cette résolution, qui estoit bien contraire à ce qu'il avoit promis aux alliez, il voulut informer le sénat de l'affaire; mais les tuteurs l'en empeschèrent, de sorte qu'il apporta deux jours aprèz un papier, qu'il avoit minuté, tel qu'il prétendoit me devoir estre donné de la part des tuteurs; mais ils le rejettèrent et direut, que ce n'estoit point ce qui avoit esté résolu, et firent lire celuy, que le Sr Paulus avoit dressé, qu'ils approuvèrent.

On ordonna en même temps, ainsy que je l'ay mandé, qu'on travaillât nuit et jour à habiller le régiment des gardes. On n'y avoit point pensé, et le comte Oxenstiern espéroit bien esloigner tellement mon audiance, qu'aucun ministre estranger n'auroit paru à la cour pendant qu'elle estoit interdite au comte de Staremberg. Peut-estre, Sire, y a-t-il quelque chose de plus ou de moins dans le raport, que j'ay fait de cette affaire, car je ne l'ay apprise que par une personne, à qui Hekren l'a racontée, et le comte Oxenstiern est si mécontent de ce qui a esté

arresté il y a huit jours, qu'il ne me l'a pas encore envoyé dire. C'est de sa charge de le faire.

Cependant cette affaire a fait plus de tort au comte Oxenstiern, qu'elle n'auroit jamais pu apporter d'utilité aux alliez. Il a fait voir son peu de crédit dans la régence et l'opinion, qu'on doit présumer que les sénateurs ont de sa partialité. Il a donné aussy à connoistre par là aux tuteurs le dessein, qu'il a formé avec les alliez, qu'on n'auroit peut-estre pas sitost découvert, s'il n'avoit fait tant de vacarme pour une chose, qu'il sçait bien n'avoir pas esté dite et qui, ayant esté dite, ne méritoit pas d'estre relevée, bien loin d'estre portée à cette fureur. Deux des tuteurs m'ont dit, qu'ils sçavoient de bonne part, que les alliez me souhaittoient hors de Suède, et que le comte Oxenstiern les seconderoit de tout son possible; que je m'attendisse à toutes les pièces, qu'ils me pourront faire; qu'ils me conjuroient de les souffrir patiamment; que tout estoit icy fort bien disposé pour V. Majesté, le roy, la régence et la plus grande partie du sénat; qu'il en falloit profiter et que, puisque je sçavois le dessein, qu'ont les alliez de me chagriner, qu'il faloit le faire échouer en ne me mettant pas en peine de tout ce qu'ils pourroient faire. Du reste ils se sont moquez de moy et m'ont fait dire, que je faisois une affaire sérieuse d'une bagatelle.

J'ay apris deux choses, que le roy de Suède a dites à ce sujet. La première n'est guère avantageuse au comte Oxenstiern, et la seconde fait voir l'esprit et le jugement de ce prince. Il a dit à deux personnes différentes, que je n'avois pas eu tant de tort de me plaindre de la partialité du comte Oxenstiern pour les alliez; que tout le monde le disoit et que cela se voyoit, comme si on le touchoit au doigt, et le jour que le comte Oxenstiern se plaignit avec tant de véhémence aux tuteurs, la reyne parla de cette affaire au roy, aprèz que les tuteurs furent

séparez, et s'opiniâtroit toujours, qu'il faloit qu'il prît le party du comte Oxenstiern. Il luy dit: mais, madame, si le roy de Suède doit prendre l'intérest du comte Oxenstiern, le roy de France doit prendre celuy de Mr Davaux. La reyne demeura court et ne luy en parla pas davantage.

On a fait travailler jour et nuit, pour habiller le régiment des gardes, afin qu'il fût propre, lorsqu'on me donnera une audiance publique, pour rendre les lettres de condoléance de V. M.; mais on a mandé, qu'elle ne prendroit le deuil que pour un mois, quoyqu'elle l'eût fait anoncer sur le pied de six semaines pour la feu reyne de Suède. Je ne sçais, si ces observateurs ont raison, et je voudrois bien sçàvoir ce que je devrois répondre, car le roy de Suède est très sensible aux honneurs, qu'on rend à la mémoire de son père.

Le comte Bonde aura incessamment ses expéditions et partira pour la Haye. On parle si diversement de la route, qu'a pris le czar, que je n'ose en rien mander à V. M. J'en seray mieux éclaircy par le premier ordinaire. On m'a assuré seulement, que Patkeul [1]) est avec luy, et on soupçonne, qu'il a engagé le czar à voir la Livonie, pour luy faire venir l'envie d'avoir un pays si beau et si fertil. Patkeul est ce gentilhomme de Livonie, qui s'enfuit il y a deux ans, à qui le roy de Suède vouloit faire couper le

1) Jean Reynhold Patkull, capitaine et membre de la noblesse de Livonie, dressa au nom du corps de la noblesse de ce pays-là une requête, tendant à détourner la réduction des biens, dont elle était menacée. Déclaré à cause de cette démarche et d'autres chefs d'accusation criminel de lése-majesté et de haute trahison et comme tel condamné à mort, il s'enfuit en 1694 et entra au service du czar de Moscovie. Plus tard livré au pouvoir du roi de Suède, il fut de nouveau condamné à mort, cette fois-ci à être roué vif, ce qui se fit le 30 Septembre 1707. Voir de Limiers, II, p. 83 et suiv.; IV, p. 15, 104 et suiv., 219, 394 et suiv.; Carlson, V, p. 506 et suiv.; Fryxell, Histoire de la vie, IV, p. 292 et suiv.

col, comme il le méritoit bien. Il a beaucoup d'esprit et est fort remuant et entreprenant.

Le comte Bielke m'a fait dire, qu'il estoit sur le point de conclure une affaire de grande conséquence entre V. M. et l'électeur de Brandebourg; qu'il ne s'agissoit plus que du plus ou du moins, et qu'on verroit par là, qu'il n'aura pas esté inutille à V. M., quoyqu'il ne soit pas resté à Stockholm. On ne m'a pas expliqué cela davantage; mais si l'affaire est si avancée, V. M. en sera informée.

J'ay fait ouvrir et déchiffrer la lettre du Sr de la Piquetière, qui ne demande aucune réponse particulière.

Enfin, Sire, le comte Oxenstiern s'est trouvé obligé de m'envoyer la résolution des tuteurs. Le maistre des cérémonies vient de me l'apporter et me l'a lue. Les tuteurs le luy avoient mis entre les mains, de peur que sans cela le comte Oxenstiern, en luy donnant l'ordre de ce qu'il avoit à me dire, ne s'expliquast autrement qu'ils ne le souhaittoient. J'en ay demandé une copie [1]), pour me justiffier auprèz de V. M. et pour luy faire voir, que tout cela c'est réduit à rien, comme j'ay prédit qu'il arriveroit. Ce mémoire est bien plus à mon avantage qu'à celuy du comte Oxenstiern dans les deux chefs qu'il contient. L'un est une excuse ou une justiffication à l'égard de l'audiance différée; l'autre est une invitation de bien vivre avec le comte Oxenstiern, ce que l'on a mis, parce qu'en même temps on luy a enjoint de bien vivre avec moy. Je n'ay pas le loisir de raporter icy la réponse, que j'ay faite; mais je ne doute pas, qu'elle ne satisfasse le roy, les tuteurs et le comte Oxenstiern en particulier.

Je reçois aussy dans ce moment des lettres de Mr de Bonrepaus, qui m'apprend, que l'envoyé de Suède impute à V. M. de soutenir le roy de Dannemark dans son entreprise contre le duc d'Holstein Gottorp. Cela se raporte

1) Voir ci-dessous p. 174 et suiv.

fort à ce que j'eus l'honneur de mander le 15 de May, que le comte Oxenstiern avoit dit en plein sénat, qu'on avoit des avis certains, que Mr de Bonrepaux intriguoit à la cour de Dannemark contre la Suède, et par là on peut conjecturer, d'où vient cette oppinion. Je suis &c.

Lettre particulière.

J'espère, Monsieur, que vous me ferez bien l'amitié de faire faire réflexion au roy, qui a plus de crédit, du comte Oxenstiern ou de moy dans la régence de Suède &c.

Translat du protocole, receu le 5e Juillet avec la lettre de M. Davaux.

Le maistre des cérémonies Grönberg se rendra chez l'ambassadeur de France et luy dira de la part du roy, que Sa Mté a esté informée, que Monsieur l'ambassadeur, dans un entretien avec l'introducteur Sparwenfeldt, ait témoigné de la méfiance contre Mr le comte Benoist Oxenstierna, sénateur et tuteur de Sa Majesté, principalement à cause du retardement des audiances, que M. l'ambassadeur avait souhaitté d'avoir auprèz de Sa Majesté. Sa Majesté n'espère pas, que M. l'ambassadeur ait conceu des pensées sinistres du dit son sénateur et tuteur, surtout puisqu'icy rien ne seroit passé sur ce sujet que ce qui a esté trouvé bon et bien consulté de Sa Majesté même et résolu en plein sénat, car lorsque, incontinent aprèz le décès de feu Sa Mté de très glorieuse mémoire, Mr l'ambassadeur eut demandé la première fois une audiance particulière, M. le comte Oxenstierna le proposa aussitost au sénat, où l'on en délibéra, et trouva à propos, comme on le fit aussy connoistre à M. l'ambassadeur, que, comme la bienséance et la coustume universellement establie dans de semblables occasions empeschoit la maison royalle de se faire voir aux ministres estrangers, avant que le corps royal eût esté transporté hors des appartemens royaux et qu'on y eût mis les ordres nécessaires, par ces raisons l'audiance de-

mandée deut estre un peu différée, et quand ensuite M. l'ambassadeur eut demandé une audiance publique, Mr le comte Oxenstierna en parla pareillement, d'abord au sénat, et fit même sçavoir à M. l'ambassadeur ce que l'on y avoit résolu là-dessus, sçavoir que non seulement l'audiance, que M. l'ambassadeur avoit souhaittée, luy seroit accordée, mais aussy tous les honneurs ordinaires de l'entrée et de la réception avec les carrosses royaux, en cas qu'il le souhaittast, à quoy on adjouta pourtant, que, comme les festes de la Pentecoste aprochoient et que la maison royalle, à cause du délogement, causé par l'embrasement du chasteau, n'estoit pas encore tout à fait en ordre, M. l'ambassadeur voulut bien, que l'audiance desjà accordée fût remise jusqu'aprèz les festes, et cela d'autant plus, que, selon ce qu'il en pensoit luy-même, les dépesches qu'il attendoit ne pourroient en attendant manquer d'arriver.

Cette résolution de Sa Majesté, prise au sénat, fut aussy ditte au secrétaire de M. l'ambassadeur, lorsqu'il fut envoyé pour s'instruire sur ce sujet auprèz de M. le comte Oxenstierna, qui luy signiffia aussy, comme quoy on ne manqueroit pas d'avoir de la déférence pour le roy de France. Comme l'on voit de tout cecy évidemment les véritables circonstances de l'affaire et que le dit retardement n'a esté causé qu'en partie par la nécessité même, en partie par l'attente des lettres de M. l'ambassadeur et que tout ce qui est passé s'est fait par les ordres et par la détermination de Leurs Majestez et du conseil ensemble, ainsy l'on ne doutte pas, que M. l'ambassadeur ait assez de lumières, pour connoistre de luy-même, que la défiance, qu'il a témoigné à l'égard de M. le comte Oxenstiern, soit tout à fait mal fondée et que, comme cecy pourroit peut-estre facilement entraisner quelque trouble et porter quelqu'empeschement aux affaires et dans la bonne intelligence, qu'il y a entre les deux couronnes,

on s'attend de la part de Sa Maj^{té} à ce que Mr l'ambassadeur use d'une manière dans cette rencontre à pouvoir rentrer derechef dans la bonne intelligence, où il a toujours esté cy-devant avec M. le comte d'Oxenstierna, afin que toute mésintelligence soit entièrement levée et abandonnée.

Receu le 12 Juillet. 'A Stockholm le 26e Juin 1697.

Il mande, qu'il a fait savoir aux quatre tuteurs, que le roi de France est satisfait de leur fermeté; que, quant à la question sur ce que S. M. peut faire, en cas que le Danemarc attaque le Holstein, ils ne savent qu'y répondre; que les alliés font beaucoup de bruit de ce que le Sr. Crasset, à ce qu'ils prétendent, a empêché le roi de Danemarc de passer outre; quelle est la substance de la réponse, faite par le roi de Suède au projet d'accommodement, envoyé par le roi de Danemarc; que la Suède et les princes de Lunebourg agiront de concert, pour défendre le duc de Holstein Gottorp; qu'un des tuteurs, après avoir glissé un mot des subsides, dus par la France à la Suède, s'est ravisé et n'en a plus reparlé; que tout le monde est content de la réponse, donnée par M. d'Avaux au maître des cérémonies; que le comte Oxenstiern diffère, autant qu'il lui est possible, le départ de M. Bonde; ce qui s'est passé dans une séance de la régence sur le choix d'un secrétaire d'ambassade; quelle est la raison, qui a porté, selon un homme digne de foi, les alliés à continuer à reconnaître la médiation de la Suède; que le comte Guldenstolpe approuve sa pensée, que le roi de Suède institue un nouvel ordre ou rétablisse l'ancien; qu'il a distribué les sommes, qu'on lui a envoyées; les bonnes nouvelles, arrivées de Pologne; que M. Oxenstiern a dit à M. de Merens, que, si le prince de Conti demandoit des vaisseaux, pour être transporté en Pologne, on les lui accorderait; que M. Wallenstedt est malade.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnorée le 6e de ce mois.

J'ay fait sçavoir aux quatre tuteurs la bonne oppinion, que V. M. a conceue de la régence de Suède, et que la fermeté, qu'ils ont témoignée pour soutenir la gloire de la couronne, engage de plus en plus V. M. à entrer dans les intérests de la Suède. Je les ay fait aussy assurer, ainsy que V. M. me l'ordonne, qu'elle n'acceptera point d'autre médiation que la leur, lorsqu'elle voit par leur bonne conduite, qu'elle peut s'assurer de la fermeté de leurs sentimens. Ils ont esté très aises de voir, que les bonnes résolutions, qu'ils ont prises, leur ayent attiré une déclaration si favorable. Cela ne servira point peu à les maintenir dans de pareils sentimens, lorsque l'occasion s'en présentera. Je leur ay fait sçavoir aussy, à chacun en particulier et comme par une espèce de confidence, que V. M. ayant apris, que le roy de Dannemark avoit pris la résolution d'attaquer le duc de Holstein, elle m'avoit ordonné de l'informer de ce que je croiray qu'elle peut faire en cette occasion, pour donner à la Suède des preuves de son amitié. Ces messrs en ont témoigné plus de joye que je ne puis dire. Cela les a merveilleusement fortifié dans la résolution où ils estoient de tenir une conduite ferme et vigoureuse, car ils comptent, qu'avec l'appuy de V. M. ils se maintiendront en bon estat. Walerstedt n'a répondu que par des souhaits de recouvrer bientost sa santé, pour donner des preuves à V. M. de ses bons sentimens. Il n'y manquera assurément pas, s'il revient d'une dissenterie assez violente, dont il est attaqué. Cependant ces Mrs ne voyent point ce que V. M. pourroit faire pour eux en cette occasion, à moins qu'elle ne voulût faire des instances auprèz du roy de Dannemark, pour le détourner de cette entreprise.

Les alliez font beaucoup de bruit de ce que le S. Crasset, à ce qu'ils prétendent, a empesché le roy de Dannemark de passer outre. Ils disent, qu'il faut que M. de Bonrepaus n'ait point fait les mêmes instances, où qu'il

n'ait point eu le même crédit. Il y a néantmoins quelques apparences, que le roy de Dannemark n'a point eu dessein d'attaquer le duc de Gottorp dans Tonningue, car avant que les envoyez d'Angleterre et de Hollande luy eussent parlé, il avoit envoyé à son ministre à Stockholm un mémoire, qui contient un projet d'accommodement entre luy et le duc d'Holstein Gottorp et une déclaration formelle, qu'il n'avoit point dessein d'attaquer le duc d'Holstein, ny luy faire aucun tort; qu'il prétendoit seulement faire razer les deux forts, qu'il a fait construire, depuis que leurs différens sont remis entre les mains des médiateurs, et qu'aussitost que ces fortifications seroient rasées, il retourneroit à Copenhague.

L'envoyé de Dannemark m'a paru offensé et inquiet de la réponse, qu'il receut samedy dernier sur ce mémoire-là. Elle porte en substance, que le roy de Suède est fort surpris du procédé du roy de Dannemark; que ses actions ne s'accordent point avec les protestations d'amitié, qu'il luy fait faire. Il le prie de faire cesser ces violences contre le duc d'Holstein Gottorp et luy déclare, que, s'il les continue, il ne demeurera point les bras croisez.

L'envoyé de Dannemark me dit hier, que la Suède avoit conclu et signé depuis trois jours une ligue offensive et deffensive avec la maison de Lunebourg. Comme les Dannois sont grands exagérateurs, je n'en crus que la moitié; mais comme je trouvois, que c'étoit encore trop, s'il y en avait la moitié de vray, j'ai tâché d'estre informé de la vérité avant le départ de la poste. Tout ce que j'en ay pu découvrir est, qu'on n'a point fait de ligue, mais qu'on a résolu d'agir de concert avec les princes de Lunebourg, pour deffendre le duc de Holstein Gottorp.

Je feray en sorte d'estre encore plus particulièrement informé avant le premier ordinaire. Tout ce que je vois me confirme dans l'oppinion, que j'ay toujours eue, que, si le roy de Dannemark attaque le duc d'Holstein Got-

torp, on doit s'attendre à voir une guerre ouverte entre les deux roys du Nord. On prétend, qu'il y a à cette heure vingt-quatre vaisseaux de guerre bien équipez à la rade de Carlskron, où on a trouvé plus à propos de faire embarquer les régimens, que l'on envoye en Allemagne. On n'est point content, que Hekeren et Robinson soient allez voir la flotte comme des espions, qui veulent connoistre la force de la Suède.

Un des tuteurs, à qui j'ay fait parler par le Sr Frits [1]), que V. M. vient de gratiffier de quinze cents livres, aprèz avoir un peu retué [2]) à ce qu'ils pouvoient souhaitter au sujet du duc d'Holstein, luy a dit, qu'ils estoient pressez d'argent, et qu'il leur estoit arrivé bien des malheurs coup sur coup, et qu'il y avoit un reste considérable d'anciens subcides; mais à peine luy a-t-il dit cela, qu'il s'est ravisé et l'a prié de ne m'en point parler; que cette affaire estoit délicate; que, s'ils recevoient de l'argent de V. M., quoyque ce ne fût que le payement d'une debte, les alliez peut-estre ne voudroient plus reconnoistre leur médiation, et qu'il seroit presque impossible, que ces payemens se fissent si secrettement, que les alliez ne le découvrissent, quand même ils ne recevroient que de petites sommes à la fois. Frits luy a promis de ne me rien dire. Il l'a esté revoir depuis, car il y va souvent; mais ce tuteur ne luy a plus reparlé des restes des subsides, soit qu'il l'ait communiqué à un autre, qui ne l'a point aprouvé, soit que de luy-même il n'ait [3]) condamné sa première pensée.

Le roy de Suède et tous les sénateurs ont esté très contens de la réponse, que j'ay faite au maistre des céré-

1) M. Christian Fritz, secrétaire de l'ambassade du roi de Suède au congrès de Ryswick. Voir *Actes et mémoires des négoc. de la paix de Ryswick*, III, p. 491.

2) ? 3) ait?

monies. Le comte Oxenstiern n'a pu s'empescher luymême de témoigner, qu'il en estoit satisfait. Comme il n'est point venu à bout de son dessein, il tient cette affaire très secrète, en sorte que peu de gens en ont eu connoissance, et personne n'en auroit rien seu, si les alliez ne s'en estoient point vantez, lorsqu'ils ne doutoient point, que le comte Oxenstiern n'obtînt des tuteurs ce qu'il s'en estoit promis.

Le comte Oxenstiern diffère, autant qu'il luy est possible, le départ du comte Bonde. Il dépend en quelque façon de luy de retarder l'expédition de ses instructions, qui se font dans la chancellerie. Le comte Bonde, qui se deffie de Frisendorff [1]), a présenté une requeste aux tuteurs, pour avoir la liberté de choisir un secrétaire d'ambassade. Piper l'ayant leue devant les tuteurs, le comte Oxenstiern a dit tout aussitost, que cela estoit très raisonnable. Tous les autres sénateurs ont esté de même sentiment, et on alloit conclure l'affaire, lorsqu'un d'eux s'est avisé de demander à Piper, s'il sçavoit le nom de celuy, que le comte Bonde avoit résolu de prendre pour secrétaire de l'ambassade. Piper a dit, que c'estoit Frits, qui avoit fort voyagé et estoit très capable. Guldenstolpe en a dit des merveilles, et le comte Christophle Guldenstiern aussy; mais le comte Oxenstiern a repris la parole et a dit, qu'aprèz y avoir bien pensé, il se souvenoit, qu'il n'avoit pas eu le choix du secrétaire d'ambassade, qui estoit à Nimègue avec luy; que le roy l'avoit nommé; qu'il ne falloit rien innover, et que la régence devoit choisir celuy, qu'on donneroit au comte Bonde. Cela a fait remettre la conclusion de cette affaire à demain matin. Le comte Bonde m'a fait cependant témoigner, qu'il

---

1) M. C. B. de Friesendorf, secrétaire du roi de Suède en Hollande et de l'ambassade de S. M. au congrès de Ryswick. Voir *Actes et mémoires des négoc. de la paix de Ryswick*, III, p. 491.

seroit fort aise, soit qu'il eût Frits, soit qu'il eût un autre, que les ambassadeurs de France voulussent bien avoir confiance au secrétaire qu'il menneroit, et qu'ils n'entrassent point en confidence avec le Sr Frisendorf, Lillierot ayant un secrétaire, nommé Hildebrand, qui ne luy est pas si suspect, qui peut servir, en attendant que luy, Bonde, se rende à la Haye. Comme je ne sçay, si Mrs les plénipotentiers trouveront bon, que je me mesle si avant de leurs affaires, je ne leur en escriray pas. J'ay crû en devoir rendre compte à V. M., qui en ordonnera ce qu'il luy plaira.

Un homme de croyance m'a dit ces jours-cy, que les alliez comptent si fort sur le comte Oxenstiern, mais qu'ils sont si mal informez du dedans du gouvernement de la Suède, qu'ils n'ont pris la résolution de continuer à en reconnoistre la médiation que sur ce qu'on leur a mandé, que le comte Oxenstiern gouverneroit seul la chancellerie et seroit le maistre des affaires estrangères; que sans cela ils auroient absolument refusé la médiation de la Suède. Cette même personne m'a dit aussy, que nonobstant cette assurance les impériaux se seroient retirez et ne vouloient pas entendre à la paix, si l'affaire de Gustraw n'estoit survenue, qui les a obligez d'aller un peu plus bride en main.

Le comte Guldenstolpe aprouve fort la pensée, que j'ay eue, que le roy de Suède instituât un nouveau ordre ou restablît l'ancien. Il s'est chargé d'y travailler incessamment, afin que ce prince se déclare là-dessus, avant qu'on reporte l'ordre en Angleterre, car je ne luy ay rien caché de mes veues. Il estoit nécessaire de les luy découvrir, pour le faire agir sans perte de temps. Il convient, que la reyne et le comte Oxenstiern ont projetté d'envoyer l'ordre d'Angleterre par le comte Axel Wacmester, afin qu'il ménage, que le prince d'Orange renvoye aussitost l'ordre au roy d'à présent.

J'ay receu et donné les douze mil livres il y a quinze jours. J'ay receu depuis et donné les quinze cents livres. Ce m'est une grande consolation de voir, que V. M. trouve, que son argent a esté bien employé. Je garde encore les mille escu, parcequ'il me paroist, qu'autant qu'ils auroient fait de profit, si le feu roy avoit vescu, autant seront-ils à présent inutiles, à moins que la personne, pour qui ils sont destinés, ne remette son frère dans le bon chemin. C'est de quoy je rendray compte à V. M.

Toutes les lettres d'Allemagne des trois derniers ordinaires portent, que le party de Mgr le prince de Conty est le plus fort en Pologne, et même les lettres, qui arrivèrent dimanche dernier, marquoient, qu'il estoit déclaré roy. Je ne sçay que deux personnes à Stockholm, qui en ayent esté mortiffié, le comte Oxenstiern et l'envoyé de Dannemark; mais tous les Suédois généralement comptent à cette heure si fort sur l'amitié de V. M., qu'ils s'en sont réjouis. Nous attendons avec impatience la confirmation de ces bonnes nouvelles, sur lesquelles, en mon particulier, je ne veux pas compter que je ne les voye assurées.

Le baron de Merens est allé chez le comte Oxenstiern, depuis qu'il a pris congé de la cour, et luy a demandé de la part de l'empereur, si le roy de Suède accorderoit des vaisseaux au prince de Conty, pour le transporter de France en Pologne. Le comte Oxenstiern a répondu sans hésiter, que, si Mgr le prince de Conty en demandoit, il ne voyoit pas, par quelle raison on les luy pourroit refuser.

On n'est pas mieux éclaircy des démarches du czar qu'on l'estoit le dernier ordinaire. J'ay attendu, Sire, au moment que la poste doit partir, pour faire sçavoir à V. M. des nouvelles de la santé du comte Walerstedt, car Vostre M^{té} perdroit beaucoup, si cet homme venoit à mourir. Comme il estoit très mal d'une dissenterie, je luy ay fait

proposer de prendre de la racine de Regquiflott [1]) et luy en ay offert. Il en a pris hier matin, et depuis ce temps-là il se porte mieux. Je suis &c.

Lettre particulière.

Il rend compte à M. de Torci de l'état du change par rapport aux gratifications, qu'il vient de recevoir, et lui demande, si l'on a oublié de lui ordonner de prendre le deuil.

Monsieur. Le roy a fait donner à Sr Bernard douze mil livres et quinze cents livres pour les deux gratiffications. Il se trouve, qu'au lieu qu'on a toujours perdu jusques à cette heure douze pour cent, et souvent dixhuit, le change est à présent au pair, et pour estre au pair, il faut avoir icy soixante-quatre sols pour soixante sols, fournis à Paris, de sorte que pour les douze mil francs on m'a donné douze mil huit cents livres. J'en ay receu seize cens. Je n'ay pas voulu donner ce surplus-là à ces deux Mrs, pour ne pas les accoustumer à recevoir les escus en espèce, car quand le change baissera, il faudroit que Sa Majesté fournît ce surplus, ou si on leur donnoit moins, cela les pourroit chagriner. Je n'ay pas jugé à propos non plus de ne prendre que les douze mille francs, parce que j'ay songé, qu'on ne raporteroit pas de petites sommes écornées au trésor royal et qu'il estoit mieux d'en faire profit pour Sa Maté que de les laisser partager entre les banquiers. J'ay donc pris les huit cents livres de surplus d'un costé, et cent livres de l'autre, que je garde. Si le change se trouve encore une fois aussy haut, ce que je ne crois pas, ou du moins aprochant, j'auray de cette épargne de quoy faire une gratiffication de quinze cents livres, que je ne donneray que par ordre de Sa Majesté.

Je dois cependant, Monsieur, vous faire observer, qu'il n'y a pas de change de Paris à Stockholm et que les mar-

---

1) ?

chands de l'une de ces deux villes-là, à qui on demande de l'argent, pour remettre dans l'autre, se règlent sur le change, qui est alors sur Hambourg ou sur Amsterdam. Sur ce pied-là on m'a donné mon argent pour moy à 24 markas le jour que j'ay receu les douze milles francs, c'est-à-dire que j'ay receu pour un escu, livré à Paris, qui, quoyqu'il ne vaille que 60s., est estimé 64s., j'ay receu, dis-je, 64s. icy, et le correspondant de Bernard convient, que le change estoit à vingt-quatre marques. Ainsy, Monsieur, il n'y a aucune difficulté sur cet article-là.

Mais lorsque la lettre de quinze cens livres est arrivée, le banquier m'a dit, que le change estoit baissé et qu'il n'estoit plus qu'à 23½ marques. Je vous mande cecy en conscience, pour ne pas faire tort au Sr Bernard. Cependant je vous diray, que j'ay pris pour moy aujourdhuy 1600 ll. pour 1500 ll., rendues à Paris. Peut-estre que le banquier, à qui j'ay dit, que je trouvois de l'argent à 24 marques, m'en a fourny au même prix, pour avoir ma pratique. Ainsy, Monsieur, si vous croyez, qu'on ait pu faire tort à Bernard sur cette somme-là, il est aisé de le réparer. 500 escus à 23½ marques font 1566 ll., 6s, 8 d., que j'aurois receu de trop. Boulard les donnera à M. Bernard, et moy je ne devray au roy que 866 ll., 13s, 4 d.

Je ne sçais, Monsieur, si on n'auroit pas oublié de m'ordonner de prendre le deuil et de me mander, que Sa Mté m'en feroit délivrer une ordonnance. Ce qui me fait croire, que c'est une obmission [1]), c'est que vous l'avez escrit au S. la Piquetière. J'en suis en peine. Je suis &c.

Receu le 19e. `A Stockholm le 3e Juillet 1697.

Il rapporte, qu'il ne paraît pas encore, que l'empereur ait résolu quoi que ce soit sur l'interdiction de la cour de Suède

1) Cette ordonnance a esté expediée le 26e May et depuis visée et envoyée au dit Sr Boulard.

à son envoyé; quels sont les avis, reçus à la cour de Suède touchant les desseins de l'empereur et du roi de Danemarc; que les tuteurs ont réitéré l'ordre, donné à M. Vellingk, de conférer avec les ministres de Lunebourg; que van Heeckeren se flatte que la Suède donnera des troupes aux États Généraux, mais que les comtes Guldenstolph et Wrede lui ont assuré, qu'il n'en sera rien; qu'on est cependant étonné à la cour de Stockholm, que M. de Bonrepaux ne se soit pas interposé, pour empêcher l'action du roi de Danemarc; que ces deux comtes prient le roi de France de faire quelque office auprès du roi de Danemarc, de crainte que sans cela la Suède ne soit obligée de recourir aux alliés; que lui, d'Avaux, et M. Oxenstiern sont meilleurs amis qu'auparavant; que le comte Oxenstiern a eu le chagrin de ne pas voir son second fils nommé capitaine aux gardes; que M. Wallenstedt va mieux; que M. de Bonrepaux lui a mandé, qu'il y a lieu de croire, que la Suède et le Danemarc sont actuellement en de meilleures dispositions, l'une à l'égard de l'autre, mais que lui, d'Avaux, ajoutant peu de foi à cet avis, a demandé des garants de cette assurance.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnorée le 13e du mois dernier. C'est la seconde, que je reçois, depuis que V. M. est informée de l'interdiction, qu'a [1]) fait à l'envoyé de l'empereur de la cour de Suède, et par conséquent nous devrions desjà sçavoir, de quelle manière l'empereur a pris cette interdiction. Cependant le comte Gabriel Oxenstiern n'en a rien mandé, et il ne paroist pas encore, que l'empereur ait pris aucune résolution là-dessus.

On continue toujours icy à prendre des mesures, pour soutenir le duc de Holstein Gottorp, ce que l'on fait avec d'autant plus d'empressement, que les envoyez d'Angleterre et de Hollande ont mandé, que, quelques instances qu'ils ayent faites, pour avoir par escrit des assurances

1) qu'on a.

du roy de Dannemark, qu'il n'attaqueroit pas le duc de Gottorp, aprèz que les forts seroient razez, il a refusé de les leur donner.

On a receu outre cela d'autres avis, qu'il y a un traitté, signé entre l'empereur, le roy de Dannemark et l'électeur de Saxe, par lequel l'empereur acheptoit bien chèrement trois milles chevaux de cet électeur; que le prétexte estoit pour les envoyer sur les frontières de Pologne, pour favoriser l'élection d'un roy, attaché à la maison d'Autriche, mais que le véritable dessein estoit de faire marcher ces trouppes dans le Mecklembourg, pour remettre le duc de Suérin en possession de Gustraw, ce qui doit estre exécuté, aussitost que le roy de Dannemark sera maistre de Holstein. Cette nouvelle estoit suspecte à quelques-uns des tuteurs, et ils en attendent la confirmation. Cependant ils se croyent obligez de prendre de nouvelles mesures, et pour cet effet ils ont réiteré les ordres, qu'ils avoient donnez à M. Weling [1]) de conférer avec les ministres de Lunebourg. Je ne sçais encore, s'ils feront un simple accord pour la deffence du duc de Gottorp, ou s'ils renouvelleront leur traitté d'alliance, dans lequel on inséreroit un article pour la deffence du duc de Gottorp.

Je pouray dorénavant estre mieux informé de ces choses-là et représenter encore plus vivement aux tuteurs leurs véritables intérests, puisque j'auray un commerce libre avec eux, ayant receu par l'ordinaire du lundy, qui vient d'arriver, la lettre de condoléance de V. M. Je

---

1) Voir sur les frères Vellingk *les Négociat. du comte d'Avaux en Suède*, I. p. 85, *note* 3, et Fryxell, *Hist. de la vie de Charles XII*, IV, p. 235 et suiv., d'où il appert, que le moins connu des deux avait pour nom „Othon." --- M. Fryxell dit, p. 236, que la lettre de l'ambassadeur franç. du 24 Juillet 1697 prouve, que Maurice Vellingk se laissait corrompre. Je n'en doute nullement; mais je n'en vois pas les preuves dans cette lettre-là.

demanderay incessamment audiance. Je me suis apperceu, que les alliez se donnoient beaucoup de mouvemens, et j'ay esté averty d'un bon endroit, que Hekeren se flattoit, que le comte Oxenstiern leur feroit donner les trouppes, qu'on alloit faire passer au secours du duc d'Holstein Gottorp. J'en ay fait parler à Guldenstolpe. Il convient, que les garants du traitté d'Altena offrent de se joindre à la Suède, pour maintenir le duc d'Holstein, et il a bien reconnu, que le comte Oxenstiern voudroit en effet se servir de cette conjoncture, pour faire donner des trouppes aux alliez; mais il m'a assuré, que je n'avois rien à craindre et qu'ils estoient bien esloignez de rien faire contre les intérests de V. M.

Le comte Wrede m'a fait dire la même chose par mon secrétaire; qu'ils sçavoient, qu'ils avoient l'obligation entière à V. M. de la médiation, et que par mille autres raisons ils n'estoient pas assez mal avisez de rien faire dans les présentes conjonctures, qui luy pust déplaire. Il est convenu néantmoins des ordres, donnez à Weling, de faire un traitté avec la maison de Lunebourg, et prétend, qu'ils y sont nécessitez. Aussy Guldenstolpe m'a fait témoigner, qu'il estoit bien fâché de l'entreprise du roy de Dannemark; que tout le sénat de Suède estoit indigné, que ce prince ait pris son temps, aussitost qu'il a veu le roy de Suède mort et qu'il est arrivé tant d'autres malheurs à la Suède, pour attaquer le duc d'Holstein sans raison et dans le temps que tous leurs différens estoient entre les mains des médiateurs. Il a protesté, que luy et tous les honnestes gens sont bien éloignez de croire, que les Dannois agissent par l'instigation de V. Majesté; mais qu'on est estonné, que M. de Bonrepaus n'ait fait aucun office, pour empescher l'action du roy de Dannemark, comme si on n'estoit pas fâché en France, que cette affaire s'échaufât entre les deux roys du Nord et que plusieurs princes d'Allemagne se trouvassent obligez de rap-

peller leurs trouppes; que cependant cette entreprise, qui n'estoit guère à l'honneur du Dannemark, n'estoit point à l'avantage de la France, et que, quoyqu'ils ne donnassent pas leurs trouppes aux Hollandois, comme ils ne feront point, il estoit toujours fâcheux, que les Suédois fussent contrains de se joindre à quelques princes, pour se maintenir, eux et le Holstein, contre le Dannemark et contre ses alliez; qu'il estoit bien vray, que je leur avois fait dire en particulier la disposition, où estoit V. M., de donner à la Suède des marques de son amitié, dont ils avoient eu bien de la joye; que même le comte Oxenstiern avoit fait un très bon rapport à la régence de ce que je luy avois dit en général des bonnes intentions de V. M.; mais que cela ne les garantissoit pas des armes du roy de Dannemark; que V. M. même, quand elle le voudroit à cette heure, ne pouvoit pas les sauver dans cette affaire, et qu'ils estoient obligez de prendre leurs seuretez.

Pour moy, j'ay toujours crû, que ces sortes d'entreprises du roy de Dannemark seroient préjudiciables au service de V. M. Je pris la liberté de le luy mander, il y a deux ans, lorsqu'on prétendoit en Dannemark, que cela feroit diversion des trouppes des alliez. Je pris la liberté de représenter, que cela uniroit immanquablement la Suède avec les alliez, et je suis obligé à cette heure de dire, qu'on voit icy avec peine, que l'ambassadeur de V. M. ne se soit point interposé auprèz du roy de Dannemark dans le temps que tous les ministres des alliez ont parlé avec tant de chaleur pour la Suède.

Il arriva avant-hier au soir un envoyé du duc de Zell, qui est venu en grande diligence. On ne sçait pas encore, quelle est sa commission.

Ces deux Mrs m'ont encore fait dire, quoyque séparément, depuis que cette lettre est commencée, que leurs intérests estoient de s'allier avec la France; que tout y estoit disposé, mais qu'ils se trouveront engagez par les

entreprises du roy de Dannemark de se joindre aux princes, avec qui ils pouront prendre des mesures, pour sauver le duc d'Holstein; qu'ils ont résolu, si le Dannemark attaque le Holstein, de luy déclarer la guerre dans les formes et de s'unir avec les princes, qui les voudront assister. C'est pourquoy ils prient V. M. d'interposer ses bons offices, pour faire cesser ces violences du roy de Dannemark.

Le comte Oxenstiern a esté bien aise de se racommoder, et nous sommes meilleurs amis qu'auparavant, c'est-à-dire les apparances de confiance sont plus grandes, car le fond du coeur ne changera pas. Il a esté très content de tout ce que je luy ay dit en termes généraux des bons sentimens de V. M. pour la Suède et pour le gouvernement présent et en a fait un fidèle raport à la tutelle. Il a esté malade ces jours-cy de la goutte, qui ne luy manque jamais, quand il a du chagrin. Mais comme Guldenstolpe ne s'est pas pressé de mener le roy chez luy pour le consoler, comme le feu roy n'y manquoit pas, excepté la dernière fois qu'il fit le malade, le comte Oxenstiern s'est guéry tout seul. Son chagrin est venu de ce que, ayant demandé une place de capitaine aux gardes pour son second fils, qui est lieutenant dans le même régiment, les tuteurs l'ont refusé et ont préféré un autre lieutenant aux gardes.

Comme le czar va à Copenhague, où il est peut-estre desjà, je laisse, Sire, à M. de Bonrepaus à rendre compte de sa marche.

Walerstedt est guéry de la dissenterie; mais il souffre encore des douleurs, qui, quoyque légères, luy font appréhender, qu'il n'ait un autre mal. M. de Bonrepaus me mande, que Mr Jessen [1]) dit, que par les dernières let-

---

1) Von Jessen, premier secrétaire de la cour de Danemarc. Voir Fryxell, *Handlingar rörande Sverges historia*, III, p. 372, 373.

tres de l'envoyé de Dannemark en Suède il paroissoit, qu'on estoit icy en de meilleures dispositions pour le Dannemark, qu'on n'avoit esté il y a longtemps, et qu'ils seroient fort aises de profiter de ces bonnes dispositions, pour prendre quelques liaisons avec la Suède; qu'ils sont prests à désarmer leur flotte, si la Suède en veut faire autant; qu'on luy a touché un mot en passant du mariage de leur princesse avec le roy de Suède. M. de Bonrepaus adjoute, qu'il ne seroit pas impossible de porter la cour de Dannemark à se relâcher sur l'affaire du Holstein, dans la veue d'entrer par là dans une plus étroite alliance avec la Suède.

Je conviens, Sire, et je le mande aujourd'huy à M. de Bonrepaus, que, s'il me peut mettre en estat de porter parolle à la Suède, que le roy de Dannemark se désiste de toutes ses prétentions sur le Holstein et consent au rétablissement du traitté d'Altena [1]), j'auray un grand moyen pour détruire toutes les méfiances et pour establir une bonne intelligence entre les deux roys, aprèz quoy on pouroit parler du mariage, mais que sans cela je me ferois moquer de moy de leur parler des bonnes dispositions, où se trouve le roy de Dannemark, de former de plus estroites liaisons avec la Suède dans le temps qu'il vient d'attaquer le duc de Holstein et qu'il le menace encore de rentrer sur ses terres, si dans peu de temps il ne convient du rétablissement des anciens traittez; qu'ils prendroient même pour un piège fort grossier la proposition de désarmer par mer de part et d'autre. Le Dannemark n'a pas besoin de sa flotte, et la Suède ne peut plus secourir le Holstein, ny faire passer des trouppes en Allemagne, si elle désarme la sienne.

Je me donne l'honneur d'envoyer à V. M. la réponse, que le roy de Suède a faite au mémoire de l'envoyé de

1) Voir sur ce traité plus haut p. 95, *note* 2.

Dannemark [1]). Elle est à peu prèz conforme à ce que j'ay eu l'honneur d'en mander en substance par le dernier ordinaire à V. M. [2]) Je suis &c.

Lettre particulière.

Cette lettre, adressée à M. de Torci, roule sur la manière de traiter les ambassadeurs et les autres ministres à la cour de Suède.

J'ay veu, Monsieur, dans une lettre, que vous escrivez au S. de la Piquetière, que vous vouliez sçavoir, si le comte Oxenstiern luy donnoit la main depuis prèz de cinq ans que je suis icy. La Piquetière n'a esté qu'une seule fois chez le comte Oxenstiern; mais je ne fais nul doute, qu'il ne luy donnât la main, car il la donne aux résidens d'Angleterre et d'Hollande. Je ne sçais, Monsieur, si on devoit prendre exemple sur ce qui se fait icy. Il n'y a jamais eu rien de plus mal réglé. Le comte Oxenstiern a retranché tout ce qu'il a pu aux ambassadeurs et a donné aux autres ministres au-delà de ce qu'ils méritent et les traittent presque d'égal avec les ambassadeurs. Quand un résident de Hollande va à la chancellerie pour y avoir une conférence, le comte Oxenstiern et Guldenstolpe sortent de la chambre et le font passer le premier. Je l'ay sceu par deux ou trois personnes, qui l'ont veu. Je verray, si j'en puis encore estre plus particulièrement éclaircy par le premier ordinaire.

Je suis &c.

Receu le 27e. 'A Stockholm le 10e Juillet 1697.

Il mande, quelle est la règle de conduite, que les tuteurs suivront pour les affaires du dehors; quelles sont les raisons, qui les forcent à faire un traité avec la maison de Lune-

---

1) Cette pièce ne se trouve pas dans le manuscrit.

2) Voir plus haut p. 178.

bourg; que, quoiqu'il leur ait fait connaître les motifs, qui empêchent le roi de France d'intervenir auprès du roi de Danemarc en faveur du duc de Holstein, ils l'ont néanmoins prié de faire en sorte que le roi de France ne s'abstienne pas de toute démonstration dans ce sens-là; que son audience n'aura lieu que le 15 ou le 16 Juillet; que, puisque M. Oxenstiern prétend, qu'il faut de nouvelles lettres de créance à tous les ministres étrangers, les tuteurs jugent à propos, que le roi lui en envoie une; quelle est la cause de la venue à Stockholm de l'envoyé du duc de Zell, chose sur laquelle l'ambassadeur communique en même temps ses propres réflexions; que M. Wrede est charmé de la faveur, faite par S. M. à son fils; qu'il a appris par le valet de chambre du roi de Suède, que M. Guldenstolpe ne manque jamais de lui représenter la nécessité d'une étroite liaison avec la France; qu'il n'a pu rien découvrir jusqu'ici de la résolution, prise à la cour de Vienne touchant l'affaire de Gustrau.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnorée le 20e du mois passé.

Les tuteurs ne croyent pas pouvoir mieux témoigner leur fermeté à soutenir les affaires du dehors qu'en tenant la même conduite, qu'auroit fait le feu roy de Suède, s'il estoit en vie. Ils veulent faire même quelque chose de plus. V. M. sçait, que l'entreprise du roy de Dannemark contre le duc d'Holstein Gottorp déconcerta si fort le feu roy, qu'il entra en traitté avec l'Angleterre et les Estats Généraux pour la deffense de ce prince, sur la proposition, que ces deux puissances luy firent de garantir ce duc, pourveu que le roy de Suède leur donnât le secours, auquel il estoit obligé, et que, quelque répugnance qu'eût ce prince à livrer ses trouppes aux alliez, cette négociation fut entamée et ne se rompit que par les moyens, que j'eus l'honneur de mander alors à V. M.

Ces Mrs-cy ne prétendent pas faire la même chose et m'assurent, qu'ils n'entreront en aucun traitté, ny avec

l'Angleterre, ny les Estats Généraux, qui les puissent engager à donner des trouppes; mais pour ce qui est du traitté, qu'ils ont ordonné de faire avec la maison de Lunebourg, ils disent, qu'ils ne peuvent se dispenser de prendre des précautions contre le Dannemark, sans manquer à toutes les règles de la prudence; qu'ils veulent absolument défendre le duc d'Holstein Gottorp, et que la résolution est desjà prise, sans qu'il soit besoin d'une nouvelle délibération, de déclarer la guerre au roy de Dannemark, s'il attaque ce duc; que le roy de Dannemark a fait des traittez avec l'empereur et avec l'électeur de Saxe, et que l'électeur de Brandebourg suivra les sentimens du prince d'Orange, qu'ils ne présument pas leur devoir estre favorables; que, s'ils ne songeoient à engager la maison de Lunebourg dans leurs intérest, ils se trouveroient tout d'un coup accablez de tant de puissances à la fois.

Ils m'ont représenté, que, si l'appréhension d'une pareille chose les obligeoit d'abandonner le duc de Holstein, on pouroit le leur reprocher, et ils se le reprocheroient eux-mêmes les premiers, mais qu'on ne doit pas se plaindre, s'ils cherchent des amis, pour pouvoir deffendre ce duc et soutenir l'honneur de la Suède. Du surplus, ils m'ont fait assurer, qu'il n'y aura pas un mot dans tout le traitté, qui puisse regarder V. M. directement, ny indirectement. Ils m'ont fait prier tout de nouveau de supplier V. M. de vouloir bien faire des offices en leur faveur auprèz du roy de Dannemark, quand ce ne seroit, que pour faire taire ceux, qui veulent tirer des conséquences de ce qu'il n'y a eu que V. M., qui n'ait point essayé de détourner le roy de Dannemark de cette entreprise.

Je leur ay fait connoistre, que le procédé de V. M. et celuy des alliez justiffioit le peu d'intelligence, qu'il y avoit entre elle et le Dannemark, et l'union, qui est entre ce prince et les alliez; que les alliez, qui ont fait

des traittez avec luy et qui voyent, que ses entreprises peuvent rompre les mesures, qu'ils ont prises pour cette campagne, sont en droit de luy faire parler, comme ils ont fait; qu'il n'en est pas de même de V. M.; qu'il est notoire (c'est une chose, Sire, qu'ils sçavent aussy bien que moy), que depuis le traitté de Dannemark avec l'Angleterre et la Hollande V. M. ne luy paye plus de subsides; qu'elle ne peut donc pas le regarder comme un bon allié, ainsy qu'ont fait les alliez, et luy dire: je souhaitte, que vous fassiez ou ne fassiez pas telle chose; que V. M. compromettroit son crédit et son authorité, si elle l'employoit auprèz d'un prince, qui est en alliance avec des ennemis. Cependant comme elle ne vouloit manquer en rien de ce qui touchoit la Suède, elle m'avoit ordonné (ainsy que je leur avois desjà fait connoistre) de l'informer de ce que je croirois qu'elle pouroit faire en cette occasion, pour donner à la Suède des preuves de son amitié; qu'ils ne pouvoient avoir de preuves plus fortes, et de l'amitié de V. M. pour la Suède, et du peu de liaison, qui est entre elle et le Dannemark.

Je leur ay fait aussy sçavoir, que V. M., sur les bruits, que les alliez ont fait courir, que le roy de Dannemark n'a formé son entreprise contre le duc d'Holstein que de concert avec elle, elle m'avoit mandé par ses dernières lettres, qu'elle n'avoit rien sceu des desseins de ce prince, que même les ministres Dannois ne s'en estoient jamais expliquez à M. de Bonrepaus et que V. M. auroit esté fort éloignée d'approuver un projet, aussi opposé à ce que le roy de Suède peut souhaitter. Ces Mrs m'ont témoigné, qu'ils trouvoient, que ce que je leur avois dit n'estoit pas sans fondement. Ils ont avoué, qu'ils ne pouvoient rien demander de plus à leur égard à V. M. que ce qu'elle a fait; qu'ils n'auroient même osé l'espérer; mais ils m'ont encore dit, qu'un peu de démonstration de V. M. auprèz du roy de Dannemark de le vouloir détourner d'attaquer

le duc d'Holstein Gottorp estoit nécessaire, pour gagner l'affection du public, qui ne sçavoit pas les bonnes intentions de V. M., et feroit icy un effet merveilleux.

Quand je pouray parler moy-même aux tuteurs, j'espère, que j'informeray V. M. encore plus précisément de l'estat de ce pays, et peut-estre pouray-je tirer quelque chose de plus des tuteurs que je ne puis faire à cette heure par mon secrétaire, qui ne leur parle qu'en cachette, et par le Sr Frist [1]), qui n'a de commerce qu'avec deux d'entre eux. Cependant, Sire, je ne vois pas, que je puisse avoir audiance que lundy 15 de ce mois ou le lendemain mardy seize. Ce retardement se fait par la rencontre de quelques festes, qui, ne laissant qu'un jour ouvrier entre deux, ont donné lieu aux tuteurs d'aller à leurs maisons de campagne. La lettre de condoléance de V. M. arriva icy le mardy trois de ce mois, qui est le 23e de Juin, vieux stile. J'en fis donner part le même jour au comte Oxenstiern. Le lendemain 24 estoit la St. Jean; hier, qui estoit mardy, estoit la St. Pierre, et aprèz-demain, vendredy, ce sera la Visitation, qui est feste en ce pays.

Quelques-uns de ces Mrs m'ont fait avertir, que le comte Oxenstiern prétend, qu'il faut de nouvelles lettres de créance à tous les ministres estrangers, qui sont en cette cour; qu'ils en ont donné à tous ceux, qu'ils ont au dehors, et que l'envoyé de Dannemark en a receu du roy son maistre. Ils m'ont dit, que, si mon nom eût esté dans la lettre de condoléance, cela eût suplćé; que, quoyqu'il n'y soit pas, ils empescheroient bien, que le comte Oxenstiern ne me passe quelque chicanne là-dessus, mais qu'ils jugeoient à propos, que V. M. m'envoyât une lettre de créance, pour oster tout prétexte de faire aucun incident, s'il se présente quelque occasion de traitter ou d'entrer en conférence avec eux.

---

1) Voir plus haut p. 178, *note* 1, et p. 180.

Le Sr Hekeren est allé chez le comte Oxenstiern à Rosesberg [1]) avec l'envoyé du duc de Zell [2]). On a publié, qu'il n'estoit venu que pour faire des complimens de condoléances; mais je ne me suis pas reposé là-dessus, et enfin je viens de découvrir dans ce moment le sujet de son voyage, qui est de grande conséquence. On m'a apris, que l'électeur de Saxe a vendu toutes ses prétentions sur le duché de Saxe Lauembourg, les quatre pays auprèz de Hambourg [3]) et le pays d'Hadeler [4]) pour sept tonnes d'or [5]) à la maison de Lunebourg et qu'il fait avancer huit milles hommes, pour mettre cette maison en possession de tous ces estats-là, et que cet envoyé vient pour faire en sorte que la Suède agrée cet accord. Je ne puis encore dire à V. M., comment les tuteurs prendront cette affaire. Voilà bien des affaires compliquées, et le Dannemark aura à présent autre chose à faire qu'à attaquer le duc d'Holstein. On avoit crû, que ces trouppes de Saxe marchoient, pour remettre le duc de Suérin en possession de Gustraw. On ne le craint plus tant à cette heure. Ils pouroient néantmoins faire l'un et l'autre, quoyque je ne voye pas comment. La Satué [6]) et le Lu-

---

1) Voir plus haut p. 45, *note* 1.

2) Voir son nom ci-dessous, p. 205.

3) Les noms de ces quatre pays sont: Curslack, Altengamm, Neuengamm, Kirchwerder.

4) Le pays de Hadeln est situé tout près de l'embouchure de l'Elbe.

5) D'après von Spittler, *Geschichte des Fürstenthums Hannover unter der Regierung des Lüneburgischen Hauses*, dans Ludwig Timotheus Freiherrn von Spittler's *Sämmtliche Werke*, herausgegeben von Karl Wächter, 1835, VII, p. 296, le prix serait de 600,000 thaler. Voir de plus Pütter, *Historische Entwicklung der heutigen Staatsverfassung des teutschen Reichs* (*Développement historique de la forme de gouvernement actuelle de l'empire Allemand*), 1786, II, p. 323 et suiv.

6) Saxe.

nebourg seroient unis pour l'affaire de Saxe-Lauembourg et opposez pour celle de Mekelbourg. D'un autre costé la Suède, sans compter l'intérest essentiel, qu'elle a d'empescher le prodigieux agrandissement de la maison de Lunebourg, verra-t-elle tranquillement vendre Hadeler, qu'elle prétend luy appartenir? Ce seroit à cette heure une bonne occasion de réunir les couronnes du Nord pour leur commun intérest.

Les avis, qu'on avoit icy d'un traitté entre l'empereur, le roy de Dannemark et l'électeur de Saxe ne se confirment pas, et il me semble, que ce dernier, avide de la vente du duché de Saxe-Lauembourg, y est entièrement contraire.

Il n'y a encore qu'un régiment Suédois passé en Allemagne. M. Wrede a apris, Sire, non seulement par le raport, que je luy ay fait, mais bien plus par les lettres de son fils les ordres, que V. M. a eu la bonté de donner à M. le maréchal de Villeroy. Il en est content au-delà de ce que je puis dire, et la manière, dont M. le maréchal de Villeroy le receut et l'a retenu auprèz de luy, l'a charmé. Il l'a compté à tous ceux, qui vont chez luy. Je puis encore assurer Votre Majesté, que cela luy tiendra lieu de la grâce, qu'elle a faite à l'autre [1]). Ils sont tous deux si bien intentionnez, qu'il ne s'y peut rien désirer. J'ay sceu par le valet de chambre du roy, qui est une espèce de favory, que toutes les fois qu'on parle de V. M. ou de la France en présence du roy de Suède, le comte Guldenstolpe ne manque jamais de luy représenter la nécessité d'une étroite liaison avec la France et de parler de la grandeur de V. M. d'une manière à en faire concevoir une juste idée à ce prince. J'ay d'autant plus de sujet d'adjouter foy à ce que me dit ce valet de chambre, qu'il n'a aucune liaison particulière avec

1) Le comte Guldenstolpe.

Guldenstolpe et qu'il ne sçait pas que j'en aye. Ainsy j'espère, que le roy de Suède connoistra ses véritables intérests, comme V. M. le souhaitte, et que cette connoissance sera la règle de sa conduite.

Je n'ay pu rien découvrir jusques à cette heure de la résolution, qu'a [1]) prise à la cour de Vienne touchant l'affaire de Gustraw. Le comte de Starenberg n'en parle point, et on n'en a pas escrit un mot de Vienne. Ce silence me fait voir, ou qu'on veut accommoder cette affaire, ou, ce qui me paroist plus vraysemblable, que l'empereur prend ses mesures, pour tirer vengeance de cet affront, et qu'il n'en témoignera rien, jusqu'à ce que son dessein soit prest à éclater.

Je suis &c.

Lettre particulière.

Receu le 27e. 10 Juillet 1697.

Il informe M. de Torci, mais non en qualité de secrétaire d'état, de ses considérations sur la prise d'Ath et sur la conquête probable de Barcelone par rapport à la conclusion de la paix.

Monsieur.

Je vous supplie de me dire, si je dois toujours escrire à M. le ministre d'estat, et si je ne puis pas une fois dire ma pensée à Monsieur de Torcy. Si cela est, Monsieur, je prendray la liberté de vous dire, que la prise d'Ath [2]) et de deux autres places dans les Pays-bas n'avanceront pas la conclusion de la paix, parce que les alliez comptent, que le roy les leur rendra. D'un autre costé je suis persuadé, que, si Sa Majesté changeoit les conditions de la paix sur cette première conqueste, le prince d'Orange en tireroit avantage, pour faire acroire aux peuples, que la France n'a jamais voulu sincèrement la paix.

---

1) qu'on a. 2) Voir ci-dessus p. 153, *note* 1.

Mais il me semble, que Sa Majesté les embarasseroit bien, si elle déclaroit, que, quoyqu'elle se fût rendue maistresse d'Ath, elle vouloit bien s'en tenir aux mêmes conditions, ce qu'elle ne feroit pas, si elle prenoit quelqu'autre place, et pour montrer, qu'elle ne vouloit profiter de la conqueste d'Ath, elle le faisoit razer, et qu'on razât effectivement cette place. Les [1]) peut-estre deviendroient plus raisonnables, de peur de perdre les meilleures places des Pays-bas. La prise de Barcelonne [2]) abrégera sans doute toutes les difficultez, et peut-estre les Espagnols prendront le party de faire leur paix avec Mr le duc de Vendosme, et en ce cas ils abandonneront avec moins de scrupule quelques places dans les Pays-bas. Je suis &c.

Autre lettre particulière du même jour.

Le sujet de cette lettre, adressée à M. de Torci, est le montant d'une gratification, proposée il y longtemps au roi de France et destinée au secrétaire du comte Oxenstiern.

Je crois, Monsieur, estre obligé de vous faire sçavoir, qu'ayant dit, il y a plus de deux ans, au S. de la Piquetière, que j'avois proposé au roy de faire une gratiffication au secrétaire du comte Oxenstiern, pour tâcher de le gagner, il me pria de luy dire la réponse, que Sa Majesté me feroit, de peur qu'il ne se trouvast embarassé, parce qu'il avoit proposé à peu prèz dans le temps que M. de Béthunes mourut, de faire une gratiffication annuelle de

1) Lisez: „Les alliés."

2) Le 6 Juin 1697 le duc de Vendôme se présenta devant cette ville, tandis que le vice-amiral d'Estrées fermait le port avec sa flotte. Le 14 Juillet les Français emportèrent deux camps espagnols, situés à peu de distance de la forteresse. Le 22 Juillet ils prirent d'assaut deux bastions. Puis le duc ayant sommé Barcelone de se rendre, la capitulation fut signée le 10 Août pour la ville et la citadelle. Voir Martin, XIV, p. 228, 229.

cinq cens escu à ce même homme; qu'on l'avoit agréé et qu'on luy avoit envoyé les premiers cinq cens escu, mais qu'il ne les avoit pas donnez, ayant reconnu, que ce secrétaire ne demandoit pas moins de dix milles escus, dans la croyance, qu'on en avoit donné autant au secrétaire de M. Bielke, qui avoit esté en France, je ne me souviens plus, pour quelle affaire.

Receu le 2e Aoust. A Stockholm le 17e Juillet 1697.

Les matières, qui forment le contenu de cette lettre, sont: qu'il est venu à bout de faire nommer M. Fritz secrétaire d'ambassade à la Haye; pourquoi on peut avoir bonne attente de la mission de M. Bonde; qu'il sera du bien du service de S. M. de gratifier Madame Bonde, M. Bonde et M. Fritz; que M. Bonde sera en garde contre M. Lillierot, qui est dans les intérêts des alliés; qu'il a averti les plénipotentiaires de se défier de Muler; qu'à ce qu'il semble le roi de Danemarc ne veut pas entreprendre tout de suite une guerre de longue haleine contre le duc de Holstein; que les ministres suédois dans les cours étrangères n'informent pas exactement le roi de Suède; qu'on est en peine à la cour de Suède, tant de la jonction des troupes de l'empereur à celles de l'électeur de Saxe, que de la vente, que l'électeur de Saxe a faite du duché de Saxe-Lauenbourg à la maison de Lunebourg; que, contrairement à M. de Bonrepaux, il est d'avis, que l'occasion est encore favorable à un rapprochement du roi de Suède et de celui de Danemarc; qu'il vient d'avoir son audience du roi, de la reine et des princesses royales; que l'électeur de Brandebourg favorise l'élection de l'électeur de Saxe en Pologne.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont vostre M. m'a honnoré le 27 du mois passé.

J'espère, que le comte Bonde sera non seulement sans partialité pour les ennemis de V. M., mais qu'il entrera dans les intérests de V. M., autant qu'il luy sera possible.

J'ay pris toutes les mesures pour cela, que j'ay crû nécessaires, et enfin, malgré toutes sortes d'apparences, je suis venu à bout de faire nommer le Sr Fritz pour secrétaire d'ambassade. C'estoit une chose, qui n'estoit pas aisée à faire, Frisendorf [1]) ayant déjà le caractère de secrétaire d'ambassade et le comte Oxenstiern ayant à la Haye un homme, qui luy est dévoué, nommé Muler, à qui il a tâché de faire donner l'autre place de secrétaire d'ambassade, aussitost qu'il a veu, qu'on proposoit d'en faire deux.

En mon particulier j'y perdray de n'avoir pas Fritz icy, non pour les affaires essentielles, que je pouray faire par moy-même, mais pour ne pouvoir estre informé à point nommé de ce qui se passe, car je l'envoye à toute heure, ou pour représenter quelque chose à des sénateurs, ou pour estre éclaircy sur les bruits qui courent, afin de ne rien mander à V. M. que de juste, ce que mon secrétaire ne peut faire avec la même liberté. Mais d'un autre costé Fritz est trop nécessaire auprès du comte Bonde. J'ay desjà eu l'honneur d'escrire à V. M., que ce sénateur est bien intentionné, mais qu'il est faible, et qu'il estoit à craindre, qu'il ne se laissât aller à Lillierot, qu'on sçait icy estre dans les intérests des alliez. Fritz est tout propre à cela. Il a un grand crédit auprèz de Bonde. Il ne manque point d'esprit, et encore plus de zèle et d'envie de servir V. M.

Comme il y a longtemps que j'ay eu ces veues-là pour luy, je l'ay engagé à prendre de bonne heure ses mesures, comme il a fait auprèz de la femme du comte Bonde, qui gouverne fort son mary. Elle est fille unique du comte Christophle Guldenstiern, grand-gouverneur de Stockholm. Elle a plus de fermeté que son mary, et je sçay, qu'elle l'a exhorté à agir avec plus de vigueur. Elle est bonne ménagère, pour ne pas dire avaritieuse,

---

1) Voir ci-dessus p. 180, *note* 1.

et ne refusera pas les grâces de V. M. Pour luy il n'est pas intéressé. Mais je crois, Sire, qu'il sera du bien du service de V. M. de faire quelque présent à la dame et de luy promettre pour son mary ce que V. M. jugera à propos, lorsque les choses seront finies en la manière que V. M. le souhaitte.

Fritz [1]) est homme à porter la parole de toutes ces choses-là, et on en recevra la proposition sans peine par son canal. J'espère, que V. M. aura la bonté de ne pas oublier Fritz. Je ne voudrois pas pour cela augmenter sa gratification au-delà de dix-huit cents livres; mais on pourroit luy en donner plus souvent: de grosses gratifications ne font pas plus d'effet et tirent à conséquence. Je ne sçais, Sire, si je n'excède point dans la liberté, que je prens, de représenter toutes ces choses à V. M. Mais je crois, qu'il est de son service, que je les luy dise, afin qu'elle puisse en faire ce qu'elle jugera à propos. Je me suis même pressé de luy en rendre compte, croyant, qu'il y aura moins de seureté pour mes lettres dans le temps que le comte Bonde partira et qu'on voudra peut-estre voir alors ce que je manderay de luy et de Fritz. Cette raison, qui m'a fait haster, me servira d'excuse, si par hazard on changeoit Fritz, comme on a changé le comte Gabriel Oxenstiern.

Je presse fort le comte Bonde de partir. Il m'a fait dire, qu'il se mettroit en chemin dans dix jours. Je ne crois pas, qu'il y manque, puisque sa femme, qui le doit accompagner, est relevée de ses couches. Il est prévenu, que Lillierot est aux alliez et sera en garde contre luy. Il y a longtemps que je le mande à V. M. Il est icy tout public, qu'il s'est absolument dévoué au

---

1) M. Christian Fritz, secrétaire d'ambassade du roi de Suède pour la médiation. Voir *Actes et mémoires des négociations de la paix de Ryswick*, III, p. 491, et plus haut p. 178 et suiv.

comte Oxenstiern. J'ay averty Mrs les plénipotentiers de se deffier de Muler [1]), que Lillierot mène avec luy aux conférences. C'est l'espion banal du comte Oxenstiern et qui n'a d'autre employ que de luy rapporter tout ce qu'il apprend. Il est à la Haye, sans ordre du roy de Suède et sans caractère, et Lillierot ne l'employe que pour obéir au comte Oxenstiern.

V. M. aura veu par mes lettres, que je n'ay pas attendu l'honneur de ses ordres, pour faire connoistre icy, qu'elle n'avoit aucune part à l'entreprise du roy de Dannemark. Comme il a refusé de déclarer par escrit, qu'il n'attaqueroit pas le duc de Holstein, quand il auroit fait razer les nouveaux forts; que néantmoins il s'est retiré à Copenhague, aprèz l'avoir fait, et qu'il a fait déclarer icy, qu'il ne prétendoit autre chose que le rasement de ces forts, on croit, qu'il n'a pas voulu entreprendre tout de suitte une affaire de longue haleine; qu'il a commencé par ces forts, mais qu'il veut prendre son temps, pour achever le reste et pour chasser entièrement le duc de Holstein de ses estats.

Il est même à appréhender, que les mouvemens, qui selon toutes les apparences se vont faire dans la basse Allemagne, donnent lieu au roy de Dannemark de recommencer bientost ses entreprises icy, dans l'attente de ce qui arrivera et dans l'impatience d'estre éclaircis des bruits qui courent, et je puis bien adjouter, dans une fort grande ignorance de ce qui se passe au dehors, les ministres suédois, qui sont dans les cours estrangères, ayant bien plus d'application à escrire ce qu'ils sçavent estre selon les intentions du comte Oxenstiern qu'à

1) Apparemment le Sr von Müllern, qui plus tard fut secrétaire d'état de Charles XII. Fryxell, *Hist. de la vie*, etc., II, p. 224, le qualifie d'homme laborieux, probe, instruit et expérimenté, mais qui manquait de fermeté.

informer exactement le roy leur maistre, ce qui fait, Sire, qu'autant que je tâche de mander avec certitude ce qui se traitte en cette cour, autant j'hésite dans les affaires du dehors, dont je ne puis avoir informatiou que celle, qu'a le roy de Suède.

J'ay desjà eu l'honneur de mander à V. M., que ce prétendu traitté entre l'empereur, le roy de Dannemark et le duc de Saxe, dont la nouvelle avoit paru suspecte dèz le premier jour, ne s'estoit pas trouvé vraye; mais on n'est pas moins en peine pour cela icy de la jonction des trouppes de l'empereur à celles de l'électeur de Saxe. On publie, que c'est pour appuyer les prétentions de cet électeur à la couronne de Pologne. Les Suédois ne le croyent pas si absolument, qu'ils n'appréhendent en même temps pour le Mekelbourg. J'ay même dit à quelques-uns, que cette jonction pouvoit bien avoir deux veues, et que, soit que l'électeur de Saxe obtienne la couronne de Pologne, soit qu'il ne l'obtienne pas, aussitost que cette affaire sera décidée, il envoyera des trouppes dans le Mekelbourg. Je diray en passant, que c'est le prince, que la Suède appréhende le plus pour roy de Pologne. Il a montré en toutes occasions beaucoup d'aversion et de mépris pour les Suédois, et il est regardé comme l'ennemy de cette couronne.

On n'est pas moins en peine icy de la vente, que l'électeur de Saxe a faite, du duché de Saxe Lawenbourg à la maison de Lunebourg. On dit, qu'il s'est obligé de fournir quatre milles hommes, pour les mettre en possession de ces estats-là, et que l'électeur de Brandebourg leur a fait refuser le passage, et le comte Oxenstiern m'a assuré, que cet électeur a donné ordre au général, qu'il a à Francfort, d'entrer dans les estats de celuy de Saxe avec les trouppes, qu'il commande, aussitost que les trouppes de Saxe seront en marche, pour entrer dans le Mekelbourg.

L'envoyé du duc de Zel, nommé Hammerstein, a apporté icy peu de bonnes raisons, pour faire agréer la vente des estats de Saxe Lawenbourg à ses maistres, mais force ducas, et depuis son arrivée il en a encore pris trois milles chez des banquiers. Je tâcheray de sçavoir, à qui il les distribuera et d'estre informé de l'effet, qu'ils auront produit. Mr de Bonrepaus m'ayant mandé, qu'on pourroit en Dannemark se désister des prétentions sur le Holstein, si on pouvoit par là faire le mariage de la princesse de Dannemark avec le roy de Suède, je luy ay fait une réponse conforme à ce que j'ay eu l'honneur d'en escrire à V. M., sur quoy il me mande, qu'il ne croit pas que le roy de Dannemark voulût commencer par un désistement de ses prétentions sur le Holstein et donner son consentement de restablir le traitté d'Altena, avant que de voir quelque disposition à ce qu'il désire, mais que, comme ce n'estoit qu'une idée, qui luy avoit passé dans l'esprit sur les dispositions, qui luy parroissoient de part et d'autre, le 28 de Juin, il croit à présent, que cela peut estre remis à un autre temps.

Je ne sçay pas, quel changement il y a eu en Dannemarc depuis le 28e de Juin; mais je puis assurer V. M., que les dispositions en Suède sont les mêmes, qui y estoient alors, et que, bien loin de remettre cela à un autre temps, je n'en vois pas de plus propre à pouvoir réunir les deux roys (si celuy de Dannemark n'a point d'intelligence avec les alliez, comme M. de Bonrepaus m'en assure) qu'à présent qu'il se forme plusieurs entreprises dans la basse Allemagne, également préjudiciables aux intérests des deux roys au Nord. C'est pourquoy j'escris à M. de Bonrepaus, qu'une personne raisonnable ne peut jamais demander au roy de Dannemark, qu'il commence par un désistement de ses prétentions sur le Holstein et qu'il donne son consentement de restablir le traitté d'Altena, avant que de voir quelque disposition à ce qu'il désire, mais que,

si les Dannois luy veulent donner parole du restablissement du traitté d'Altena, en cas qu'on veuille entrer icy dans les veues du mariage, ce seroit assez pour me faire agir. Ainsy je verrois, si le désir d'obtenir le repos pour le duc de Holstein et pour eux les pouroit porter à songer à ce mariage, et, si je ne pourois rien obtenir, je ne leur déclarerois pas les sentimens du roy de Dannemark.

J'ay esté obligé, Sire, d'envoyer mon secrétaire à Carlsberg. Ainsy il ne peut pas chiffrer l'article, qui regarde mon audiance, que j'ay eue lundy dernier du roy, de la reyne et des princesses royalles.

Je diray seulement, qu'on vient d'avoir des nouvelles de Pologne, qui adjoutent à ce qui est public touchant l'électeur de Saxe, que M. Flemming, maréchal de Brandebourg [1], a entretenu correspondance avec l'évesque de ..... [2], de qui il est parent, en faveur de l'électeur de Saxe. On est icy dans une grande confusion, car on s'estoit attendu, que l'électeur de Brandebourg ne verroit pas volontiers cet agrandissement de l'électeur de Saxe et qu'il s'uniroit à ceux, qui sont dans les mêmes sentimens, au lieu qu'on soupçonne à cette heure, qu'il y a quelque accord fait entre ces deux électeurs pour une change de la Prusse royalle avec des provinces en Allemagne, qui seroient à la bienséance de Brandebourg. On n'est pas moins allarmé d'apprendre, que l'empereur a mis le comte de Furstenberg gouverneur à Dresden; qu'il a congédié le conseil de l'électeur et a mis des catholiques à leur place. Je mande à la haste à V. M. les nouvelles, que le roy de Suède vient de recevoir dans ce moment. Je suis &c.

---

1) Voir sur Flemming Böttiger, *Gesch. des Kurstaates und Königreiches Sachsen*, II, p. 222, 223.

2) Ce mot est en blanc dans le chiffre (*Note*, se trouvant dans le manuscrit).

Receu le 10e Aout. 'A Stockholm le 24e Juillet 1697.

Il rapporte, que la Suède ne prétend pas tenir le Danemarc quitte de ce qu'il a rasé les forts du duc de Holstein; que le roi de Suède a donné ordre à M. Vellingk de se concerter avec les ministres des garants du traité d'Altona, qui sont à Hambourg, sur les mesures, qu'il faudra prendre, pour mettre le dit duc en sûreté; que les comtes Wrede et Guldenstolpe se sont justifiés auprès de lui de cet accord avec les garants, en protestant en même temps, qu'il ne s'ensuivra pas, que la Suède donne des troupes aux alliés; que M. van Heeckeren a proposé le renouvellement du traité entre la Suède et les États Généraux, mais que la proposition a été rejetée par le sénat; qu'on travaille à ajuster le différend concernant le comte Gabriel Oxenstiern et le comte de Staremberg, et qu'il est possible, qu'on y ajoute aussi l'affaire de Mecklenbourg; que ceci, joint à certains avis, qu'on a reçus, inquiète fort les tuteurs; que les dernières nouvelles de Pologne portent, que le parti du prince de Conti et celui du prince Jacques s'uniraient peut-être, pour exclure l'électeur de Saxe; que les Suédois sont fâchés de la vente du duché de Saxe-Lauenbourg à la maison de Lunebourg; qu'il a eu un discours avec l'envoyé de Danemarc et avec quelques personnes de crédit à la cour de Suède sur la question d'un rapprochement entre les deux rois du Nord, mais qu'il y a peu d'apparence d'un tel rapprochement des deux côtés; qu'il a beaucoup à souffrir à la cour, où il est, mais qu'il ne donnera aucun sujet légitime de plainte au comte Oxenstiern; que l'empereur et le duc de Holstein ont fait assurer à la comtesse Oxenstiern la continuation de la pension, qu'ils donnent à M. Oxenstiern, en cas de mort de son mari; que lors de son audience publique toutes les cérémonies sont observées exactement; que tout le monde est satisfait des compliments, qu'il a faits dans cette occasion; que Mrs Robinson et Hammerstein ont eu également leur audience; pourquoi M. Luxdorph n'en eut pas; pourquoi M. van Heeckeren n'a eu qu'une audience particulière; qu'il y a une cabale, pour empêcher ou faire différer le départ de M. Bonde; qu'il en a averti M. Guldenstolpe et M. Wrede; que l'homme le plus dan-

gereux de ceux, qui trament cette intrigue, est M. Olivenkrantz; qu'on travaille à un traité de commerce entre la France et les États Généraux; quelles faveurs le roi de France pourrait faire au fils de M. Wrede; qu'il y a beaucoup de malades à Stockholm [illegible] ux les pouroit porter à songer lequel le roi de Fr[illegible] sera [illegible] le dernier [illegible] je n[illegible] aux conditions de paix, qu'il a offertes.

[illegible]s pas [illegible]

Si[illegible]

J'ay receu les lettres, dont V. M. m'a honnoré le 4e de ce mois.

Comme le roy de Danemark a eu plus tost pris et razé les forts du duc d'Holstein Gottorp que la flotte de Suède n'a pu estre preste, ny leurs trouppes passées en Allemagne, il ne leur a pas esté possible de s'opposer à cette entreprise. Mais ils ne prétendent pas en tenir quittes le roy de Dannemark et, quoyqu'il se soit retiré à Copenhague et qu'il ait déclaré, qu'il n'attaqueroit pas le duc de Holstein, ils soutiennent, que le rasement des forts est une attaque formelle et une rupture de la paix. Ils ont même répondu fort sèchement à un nouveau mémoire, que l'envoyé de Dannemark a présenté, comme V. M. poura voir par la copie de leur réponse, si l'envoyé de Dannemark me le communique, comme il me l'a promis.

Cependant, Sire, plus les Suédois prennent cette affaire avec chaleur, plus ils se trouvent obligez de s'engager avec les alliez, ce qui me confirme dans l'oppinion, où je suis depuis deux ans et que les évènemens ont justiffié, qui est, que tous ces mouvemens du roy de Dannemark n'aboutiront qu'à faire prendre des liaisons plus fortes entre les ennemis de V. M. et les Suédois. Aussy les garants du traitté d'Altena, qui sont l'Angleterre, les Estats Généraux et la maison de Lunebourg, ayant offert leurs assistances et le ministre d'Angleterre ayant parlé au roy de Dannemark plus haut qu'aucun autre, le roy de Suède a donné ordre à M. Weling de voir avec

les ministres de ces trois puissances, qui sont à Hambourg, quelles mesures ils peuvent prendre, pour mettre le duc de Holstein en seureté, et ils doivent agiter, s'ils se [illegible] le roi de Suède s'opposer à de nouvelles entreprises certer avec les ministres des [illegible] se ressentiront de celle, les mesures qu'il vient de faire.

que les [illegible]

J'ay parlé au comte Wrede et au [illegible] de l[illegible] Guldenstolpe et leur ay représenté, qu'ils estoient assez forts d'eux-même pour garantir le duc d'Holstein de toutes sortes d'insultes. Ils en sont convenus; mais ils m'ont dit, qu'ils sont informez, que le roy de Dannemark fait des offres de tous costez aux alliez et leur promet de s'engager à tout ce qu'ils voudront, pourveu qu'ils ne s'opposent pas à ce qu'il s'empare des estats du duc d'Holstein, et qu'ils ne sçavent pas, s'il n'en gagnera point quelqu'un, et quand aucun prince ne voudroit pas prendre des mesures par avance avec le Dannemarck, qu'il estoit toujours à craindre, que, s'ils en venoient aux mains, il n'y eût des princes dans l'empire et peut-estre l'empereur, qui se jetteroient sur eux, s'ils ne prenoient la précaution d'en mettre d'autres dans leurs intérests; qu'outre cela ils ne seroient pas excusables de refuser l'assistance, que leur offroient les garants du traitté d'Altena, que le roy de Dannemark a violé, et qu'il n'y a pas un d'eux, qui, dans un temps de minorité, osât prendre sur soy un pareil refus, dont on le rendroit responsable dans la suite. Mais ils m'ont protesté l'un et l'autre, qu'ils me tiendroient parole et qu'on n'entrera dans aucun engagement avec les Anglois et les Hollandois, qui les oblige à donner des trouppes aux alliez, ce que j'ay desjà eu l'honneur de mander à V. M., et Guldenstolpe m'a déclaré, que, si jamais ils y consentent, il veut bien, que V. M. s'en prenne à luy-seul; qu'il ne se traitte avec les garans du traitté d'Altena que de sçavoir, comment on doit exécuter la garantie de

ce traité, pour mettre en seureté le duc d'Holstein. Je ne doute pas cependant, que les alliez et le comte Oxenstiern ne fassent de fortes tentatives pour l'obtenir, et que ceux-là m'offrent de prendre sur eux la deffense et la seureté du duc d'Holstein, pourveu que la Suède satisfasse aux traittez et fournisse le secours, auquel elle est obligée, proposition qui a tenté le feu roy de Suède. C'est pourquoy je ne m'endormiray pas là-dessus, quoyque les tuteurs m'assurent, qu'il n'y a rien à craindre.

J'ay esté averty, Sire, fort à propos d'une autre proposition plus dangereuse, que Hekeren devoit faire, en laquelle le comte Oxenstiern le flattoit de le favoriser, c'est de demander l'explication de certains articles de leur traitté d'alliance et d'offrir de faire un renouvellement de traitté, dans lequel on inséreroit ces articles expliquez, et s'il y trouvoit trop d'opposition, il devoit se restraindre à demander, que ce renouvellement de traitté n'eût son effet qu'aprèz la paix, supposant, qu'on n'y pouvoit faire de difficulté, puisqu'on a fait, il y a quatre ans, le renouvellement d'un pareil traitté avec l'empereur en y mettant une pareille chose. Oliverskrans avoit conduit tout cecy de concert avec le comte Oxenstiern, et Silverkrans estoit allé chez plusieurs sénateurs, pour leur faire agréer cette proposition.

Ce qui m'embarassoit est qu'il n'y avoit que deux tuteurs avec la reyne mère, sçavoir le comte Oxenstiern et Guldenstolpe. Walerstedt n'a pas encore recouvré sa santé. Mr Wrede estoit tombé malade et n'estoit retourné que d'hier au conseil, et le comte Christophle Guldenstiern estoit allé faire la reveue du régiment de la noblesse. Je n'ay pas laissé de faire mes diligences le mieux qu'il m'a esté possible et de parler au comte Guldenstolpe. Dans la première visite, que je luy ay rendu en qualité de tuteur, il n'en estoit pas encore informé, car on n'avoit osé se confier à luy. Il m'a assuré,

que le comte Oxenstiern et Hekeren ne réussiroient pas dans leur dessein, s'il estoit vray, qu'ils eussent celuy que je luy disois. Mon secrétaire alla chez luy hier au soir, à qui il aprit, que le comte Oxenstiern en avoit fait la proposition en plein sénat, mais qu'elle avoit esté rejettée, et qu'il pouvoit m'assurer, qu'en cette affaire, ny dans aucune autre la Suède ne feroit rien, dont V. M. eût sujet de se plaindre; que je comptasse là-dessus; que j'avois fort bien fait de luy donner avis de ce qui se tramoit et que je ne manquasse pas de l'avertir par avance de tout ce que je découvrirois, ce qu'il disoit aussy à propos d'une autre affaire, que je luy avois fait communiquer, dont je rendray compte cy-après à V. M.

On m'a averty, Sire, qu'on travailloit à accommoder l'affaire du comte Gabriel Oxenstiern et du comte de Staremberg. J'en ay parlé à ces mêmes tuteurs et leur ay demandé, si l'on traittoit aussy celle de Meklembourg. Ils m'ont dit, qu'on n'a parlé d'accord que de ce qui regarde les deux envoyez; que les ministres d'Angleterre et de Hollande à Vienne se sont entremis pour faire cet ajustement; que la plus grande difficulté, qu'y fasse l'empereur, regarde le mauvois traittement, qu'il prétend qu'on a fait à son commissaire à Gustraw, et qu'eux de leur costé demandent satisfaction de l'injure, qu'on a fait au comte Gabriel Oxenstiern; que pour ce qui est de l'affaire de Meklembourg, on n'en avoit pas encore parlé par le dernier ordinaire, et qu'ils ne doutent pas, que les mêmes entremetteurs n'en proposent l'accommodement, mais que cette affaire leur estoit assez difficile; qu'elle l'estoit même devenue davantage par un incident, qui est survenu et qui les doit obliger à estre plus fermes à soutenir le duc de Strélitz.

Horn, creature du comte Oxenstiern, dont V. M. a tant ouy parler et qui est retourné à Vienne en qualité de premier conseiller privé et envoyé du duc de Suérin,

s'est fait catholique, et on croit avoir des avis certains, que le duc de Suérin a promis à l'empereur de se faire catholique, s'il luy pouvoit faire avoir l'investiture du duché de Meklembourg, et qu'il contribueroit de tout son pouvoir à y establir la religion catholique, en sorte qu'il doit en entrant dans Gustraw y mettre des Jésuites. Cela, joint à ce qui s'est passé à Dresden touchant la religion catholique, dont V. M. sera desjà informée, rend ces Mrs si fort inquiets, et ils ont détaché deux mil cinq cens hommes de Poméranie, qui doivent se joindre aux trouppes de l'électeur de Brandebourg et du duc de Zel, pour s'opposer au passage des trouppes de l'empereur et de Saxe, s'ils veulent venir dans le Mekelbourg.

Cependant, Sire, soit qu'on joigne l'affaire de Meklembourg à celle des envoyez de Suède et de l'empereur, soit qu'on ajuste celle des envoyez seule, il y a grande apparance, que celle des envoyez sera bientost terminée, car j'apprends, que le comte Staremberg fait lever des étoffes, pour habiller tous ses gens de deuil. On est icy dans l'impatience d'apprendre des nouvelles certaines de Pologne. Les derniers avis portent, que le party de Monseigneur le prince de Conty et celuy du prince Jacques, qui est à la teste de quarente milles hommes, pouroient bien se joiudre ensemble et qu'en ce cas-là ils excluероient l'électeur de Saxe.

Pour ce qui est, Sire, de la vente du duché de Saxe Lawenbourg à la maison de Lunebourg, les Suédois en sont fort fâchez et connoissent assez, que c'est contre leurs intérests, et quoyque je prévoye, que quelques-uns d'eux pouront s'adoucir par les présens de l'envoyé de Lunebourg et qu'il y en a, qui disent, que cette vente n'apporte rien de nouveau et que le duc d'Hanover estoit desjà en possession de ce duché, cela n'empescheroit pas, que la Suède ne s'opposât à l'exécution de ce traitté, si elle voyoit jour à le pouvoir faire utilement; mais il n'y

a nulle apparance, qu'ils osent y songer (surtout si l'électeur de Brandebourg ne s'y oppose pas), tant que les deux couronnes du Nord ne seront pas dans une parfaite intelligence.

Toutes ces choses-là, Sire, font souhaitter de voir réunir les roys de Suède et de Dannemark; mais j'y vois peu d'apparance des deux costez. Le Dannemark fait semblant de le vouloir; mais il ne le souhaitte pas sincèrement, ou bien ce n'est que pour un instant, lorsqu'il a besoin de la Suède. Les Suédois y consentiroient plus volontiers; mais ils se deffient trop du roy de Dannemark. Cependant je les ay voulu sonder les uns et les autres. J'ay parlé à l'envoyé de Dannemark de l'ordre, que V. M. m'avoit donné de travailler au mariage de la princesse avec le roy de Suède, et sur ce qu'il m'a témoigné que la reyne mère de Suède n'y consentiroit jamais, je luy ay dit, que le meilleur moyen pour avoir son agrément estoit de restablir le duc de Holstein, et que l'espérance de faire remettre le traitté d'Altena en son entier feroit faire des choses bien difficiles à la reyne.

Cet envoyé m'a répondu, que son maistre ne souhaittoit pas seulement le mariage de la princesse de Dannemark avec le roy de Suède; qu'il en estoit seur, que le feu roy l'avoit toujours souhaitté et l'avoit ordonné (en quoy il n'y a pas un mot de vérité), mais que son maistre prétendoit avoir la princesse royalle de Suède pour son second fils. Je n'y vois nulle apparance par mille raisons, aisées à suppléer. Je n'ay pas voulu néantmoins entrer en matière là-dessus. Je me suis contenté de luy représenter, qu'il falloit faire une chose aprèz l'autre; que, si le roy de Suède avoit épouzé la princesse de Dannemark, il seroit bien mieux disposé à donner sa soeur en Dannemark; mais cet envoyé m'a assuré, qu'on vouloit absolument ces deux mariages en même temps, quand ce ne seroit que pour oster la princesse de Suède au duc

d'Holstein, et pour ce qui est du rétablissement du traitté d'Altena, il m'a déclaré, que le roy de Dannemark n'y consentiroit jamais; qu'il avoit donné icy un projet d'accommodement et qu'il falloit que le duc d'Holstein y consentît, ou qu'il n'y avoit rien à faire. Je n'ay pas laissé de parler à quelques personnes, qui ont le plus de crédit icy, que je n'ay pas trouvez fort disposez. Un d'eux m'a témoigné, qu'il ne croyoit pas, qu'on y pût consentir; l'autre ne s'y est pas opposé; mais ç'a esté plustost par complaisance que par aucune envie, que cette affaire s'accomplît.

Cependant, si je sçavois quelque chose de positif, sur quoy je pusse compter, j'agirois plus hardiment, et il me seroit plus aisé de découvrir leurs sentimens. C'est pourquoy j'ay mandé à M. de Bonrepaus tout ce qui s'est passé entre l'envoyé de Dannemark et moy, afin qu'il tire quelque chose d'assuré de la cour de Dannemark, car tout ce que l'envoyé de cette couronne m'a dit ne me paroist pas fort raisonnable, et il faut, ou qu'il ne soit pas informé, ou, ce que je crois plus vraysemblable, qu'on ne songe pas sérieusement à la cour de Dannemark à restablir le duc d'Holstein.

J'attendois la lettre de V. M. avec beaucoup d'impatience, et j'ay une grande consolation de voir, qu'elle ait approuvé la conduite, que j'ay tenue dans le démeslé, que le comte Oxenstiern a tâché d'avoir avec moy. Je ne crois pas, que, si V. M. envoyoit icy un saint, il pust souffrir plus patiemment que je fais. Ce que je puis promettre à V. M. est, que je ne donneray aucun sujet légitime au comte Oxenstiern de se plaindre personnellement de moy, et que, s'il en vouloit controuver comme le dernier, j'ay des amis dans la régence, qui me deffendront bien. Un d'eux m'a protesté, qu'ils n'avoient résolu de m'envoyer un escrit que pour faire dépit au comte Oxenstiern, et ce même homme-là m'a encore assuré,

qu'il n'y a pas trois jours que le roy de Suède luy avoit dit, que je n'aurois pas eu tort de dire, que le comte Oxenstiern est aux alliez, et que cela estoit vray. J'avais sceu la même chose par d'autres gens, ainsy que je l'ay mandé à Vostre Majesté.

L'empereur a fait assurer depuis peu à la comtesse Oxenstiern aprèz la mort de son mary lá pension, qu'il donne au comte Oxenstiern, et le duc de Holstein a envoyé pareillement un billet à la comtesse Oxenstiern, par lequel il s'engage de luy continuer aprèz la mort de son mary les trois milles escu de pension, qu'il donne au comte Oxenstiern. Luxdorph dit ces choses-là à qui les veut entendre. Cependant le comte Oxenstiern ne les relève point. Je me garderay bien de rien dire d'aprochant. J'ay esté souper ces jours-cy chez luy. On m'a receu à l'ordinaire. S'il avoit crû avoir un sujet légitime de se plaindre de moy, il ne seroit pas revenu de la sorte, ny sa femme non plus, car ils ne sçavent ce que c'est que de pardonner.

Je n'eus point le loisir, Sire, le dernier ordinaire de faire chiffrer l'article, qui regardoit mon audiance, et je le laisse comme le moins pressé. J'eus audiance publique du roy de Suède, de la reyne et des princesses royalles lundy 15e de ce mois. Toutes les cérémonies furent observées avec beaucoup d'exactitude. Le roy m'envoya trois carosses à six chevaux selon la coustume et tous les carosses des sénateurs, dans lesquels il y avoit quatre colonels, plusieurs lieutenans-colonels, majors et autres officiers. Je trouvay toutes les gardes doublées et un bataillon des gardes sous les armes dans la cour du chasteau. Les carosses des sénateurs n'estoient qu'à deux chevaux. Je ne m'en aperceus point. Je ne l'ay sceu que depuis, et quand je m'en serois aperceu, je ne crois pas, que V. M. eût approuvé, que j'eusse refusé là-dessus d'aller à l'audiance, d'autant plus, qu'il est dit dans

le cérémonial, que les sénateurs auront des carosses à six chevaux à l'entrée des ambassadeurs, et dans le chapitre des audiances publiques il est dit, que les sénateurs envoyeront leurs carosses, sans marquer, s'ils seront à six ou à deux chevaux [1]). D'ailleurs je me suis bien douté, que cela est venu de ce qu'il n'y a point de sénateur, excepté le grand-maistre et M. Wrede, qui ayent six chevaux, et par conséquent point d'équipage de deuil pour un attelage. Je me suis contenté d'en parler modestement aux comtes Oxenstiern et Guldenstolpe, qui m'en ont avoué sans façon la véritable raison et m'ont assuré, que, s'il se présente quelqu'autre occasion d'une audiance publique, les sénateurs envoyeront des carosses à six chevaux.

Le roy de Suède a fort bonne mine, est très grand pour son âge et n'a point paru embarassé dans cette première fonction. On m'a raporté de plus d'un endroit, qu'il avoit esté très content de ce que je luy ay dit. Les Suédois m'en ont aussi témoigné beaucoup de satisfaction; la reyne mère de même, et je puis dire, que les complimens, que je leur ay fait, ont eu plus d'applaudissement et font icy plus de bruit qu'ils ne méritent, au moins par rapport à ce qui me regarde. Quelques tuteurs ont esté d'avis, que, comme les alliez faisoient tant d'avances à la Suède, je témoignasse aussy la bonne volonté de V. M. pour cette couronne, ce que j'ay fait en termes généraux sur la réponse, qui m'a esté faite de la part du roy de Suède, sur quoy les tuteurs ont pris occasion d'escrire à Palmquist de témoigner à V. M. la reconnoissance du roy de Suède.

On envoye icy aux envoyez extraordinaires deux carosses, un à six chevaux et un à deux; mais on a fait sça-

1) Voir là-dessus le premier volume des *Négociations du comte d'Avaux en Suède*, p. 171.

voir au Sr Luxdorph, qu'il paroissoit par la lettre de l'envoyé de Suède à Copenhague, qu'on ne luy avoit envoyé qu'un carosse et qu'ainsy il n'en auroit qu'un, s'il vouloit venir à l'audiance, à moins qu'il ne voulût attendre, qu'on eût réponse de Leyenklo, à qui l'on escriroit, pour avoir réponse de sa lettre, qui est un peu ambigue. L'envoyé de Dannemark a pris ce dernier party et n'eut point audiance le mardy, lendemain de la mienne, comme il avoit esté résolu. Robinson, résident d'Angleterre, l'eut le mercredy; le Sr Hammerstein, envoyé de la maison de Lunebourg, jeudy; vendredy estoit feste du pays, et samedy Hekeren eut une audiance particulière. L'envie, qu'il a de faire sa cour à la maison de Lunebourg, a fait qu'il n'a point voulu le disputer à Hammerstein, qui est traitté comme ministre d'électeur, et il a crû sauver son honneur en ne prenant qu'une audiance particulière. Cependant on regarde cela comme s'il cédoit. Je l'écris ainsy à Mrs les plénipotentiaires. C'est un homme, qui est personnellement trop acharné contre les intérests de V. M., pour luy laisser passer une pareille action, sans la faire sçavoir adroitement à ses supérieurs, à qui assurément il la déguisera.

J'ay pressé depuis peu le comte Bonde de partir, et j'ay parlé fortement à Guldenstolpe, afin qu'il luy fasse délivrer ses instructions, qui est la seule chose, qui luy manque et dont on diffère l'expédition par une caballe, qui est entre le comte Oxenstiern, Okrielm, amy d'Oliverskrans, et quelques autres. Ce qui m'a fait agir avec plus de chaleur est, que j'ay découvert, que l'on trame sous main des intrigues, pour empescher, que le Sr Bonde ne parte point du tout. J'ay découvert quelque chose de plus (c'est ce que j'ay marqué cy-dessus [1]) avoir fait communiquer au comte Guldenstolpe, dont il n'avoit aucune

1) Voir ci-dessus p. 210 et suiv.

connoissance). On a suscité des personnes, qui ont représenté à quelques sénateurs, que l'ouvrage de la paix ne s'avanceroit point de la manière, que l'on s'y prenoit; qu'il estoit nécessaire d'envoyer en France un habille homme, qui agît auprèz de V. M. et la portast à envoyer à ses ambassadeurs des ordres, qui pussent procurer une bonne conclusion, et qu'il n'y avoit personne plus propre qu'Oliverskrans. Si l'on réussissoit là dedans, on trouveroit, que l'on n'auroit plus besoin de Bonde, de sorte que les intérests de V. M. seroient entre les mains d'Oliverkrans et de Lillierot. Guldenstolpe, qui est depuis longtemps ennemy d'Oliverskrans et qui l'est bien plus, depuis qu'Oliverskrans s'est dévoué au comte Oxenstiern, m'a fait remercier de ce que je l'en ay fait avertir et m'a fait dire, que c'estoit une vision d'Oliverskrans, qui ne réussiroit point, et qu'il pouvoit m'en assurer. Wrede, à qui Silverskrans est venu faire cette proposition, luy a demandé, si Oliverskrans seroit fort agréable en France, comme une chose dont il doutoit. Silverskrans l'a assuré, qu'on le souhaittoit.

Pour moy, je n'ay point eu d'occasion de m'expliquer, et je fais même semblant de ne rien sçavoir de cette intrigue, qui est en effet fort secrette. Cependant j'ay fait comprendre au comte Wrede, que V. M. ayant offert des conditions de paix beaucoup plus avantageuses, que ses ennemis deussent jamais espérer, ce n'estoit point auprèz de V. M., qu'il falloit faire des offices, mais auprèz des alliez, pour les porter à la paix. En effet le seul titre de la commission, qu'Oliverskrans brigue, seroit injurieux à V. M., de l'exhorter de faire de meilleures conditions aux alliez. Cela se raporte fort au bruit, qui court icy sur les lettres de Lillierot, que V. M. ne veut point la paix. Des tuteurs m'en ont parlé très sérieusement.

Je puis assurer V. M. qu'il n'y a pas dans toute la Suède un homme plus dangereux qu'Oliverskrans, parce

qu'il n'y en a point de plus habille, de plus hardy et de plus malin. J'espère, que V. M. aura reconnu depuis le temps que j'ay l'honneur de la servir, que ce n'a jamais esté la passion, qui m'a fait parler, mais la force de la vérité. Il est vray, que je ne l'épargne point, quand je crois, qu'il y va du bien du service de V. M. J'ay mandé depuis plus d'un an, que Lillierot s'estoit engagé avec le comte Oxenstiern et les alliez par le moyen d'Oliverskrans, qui estoit allé en Hollande exprèz pour cet effet. Cela s'est vériffié depuis. Il n'escrit autre chose à présent, sinon qu'il faut se deffier d'une paix particulière, et qu'assurément V. M. est d'accord avec les Hollandois; qu'il a fait en sorte que les plénipotentiaires de V. M. entrassent en commerce avec ceux de l'empereur, afin que l'espérance d'une paix généralle les détournât des autres pensées; que Dickfeldt, qui voyoit, qu'on traversoit par là ses autres mesures, en avoit esté fort offensé.

J'ay escrit aussy, que Oliverskrans avoit promis au pensionnaire Heinsius, que, s'il pouvoit obtenir, que le roy de Suède l'envoyât auprèz de V. M., il feroit en sorte que la paix ne se conclueroit jamais qu'aux conditions, que les alliez souhaitteroient. V. M. sçait, qu'il a suivy cette pensée et qu'il tâche à présent de la mettre à exécution. Il est certain, que ces raports seroient très dangereux et donneroient de fort mauvaises impressions à la cour de Suède. Je proposay dans le temps que je donnay avis à V. M. du dessein d'Oliverskrans de luy donner l'éclusion, comme la Suède l'avoit donnée à M. de Rebenac [1]). V. M. ne le jugea point à propos. Je ne sçaurois croire, que les choses puissent estre poussées assez loin, pour

1) Je ne sais, si ce Rebenac est M. Feuquières-Rébenac, diplomate français, dont il est fait mention dans l'ouvrage de M. Wurm, intitulé: der europäische Hintergrund der Snitger-Jastramschen Wirren in Hamburg, 1686, aus archivalischen Quellen, 1855, p. 14 et suiv.

que j'aye besoin de m'expliquer touchant Oliverskrans. Le comte Wrede et Guldenstolp s'en rient et ne mettent point cela en doute. Néantmoins je serois bien aise d'avoir des ordres de V. M. à tout évènement.

Lillierot a mandé, qu'on travaille à un traitté de commerce entre la France et les Estats Généraux de la manière qu'on m'en a parlé. Il semble, que ce soit sans sa participation. Wrede m'a fort pressé de supplier V. M., que l'on ne mît rien dans ce traitté, qui pût préjudicier au commerce des Suédois. Je luy ay promis de le faire et l'ay assuré par avance, que, bien loin que V. M. voulût faire tort à leur commerce, elle luy procurera en toutes occasions tous les avantages, qui dépendront d'elle.

On ne peut mieux se comporter que fait Wrede. Guldenstolp a plus de connoissance des affaires et y donne un tour, que l'autre ne sçait point. Mais Wrede est plus hardy, et il faut un homme comme luy, pour rompre la glace et s'opposer au comte Oxenstiern. La bonne réception, faite à son fils, peut suppléer et suppléra, si V. M. le veut ainsy, à ce qu'on n'a point fait pour luy. Mais si V. M. agréoit, que son fils eût l'honneur de luy faire la révérence au retour de la campagne et que M. le maréchal de Villeroy luy donnast une épée, rien au monde ne toucheroit tant le père, et on la garderoit dans la famille comme un monument éternel. Je ne propose point une épée de dix milles francs, comme celle, que M. de Luxembourg donna par ordre de V. M. à M. Veling. Le comte Wrede est un jeune homme, et une épée de trois ou quatre cens pistolles suffiroit. On ne peut pas appréhender, que cela tire à conséquence pour les autres Suédois, qui servent en France, ny même pour d'autres estrangers. Celuy-cy est fils d'un des tuteurs du roy de Suède, et on peut luy faire quelque distinction, sans que les autres soient en droit de s'en scandaliser.

Il n'y a presque point de maison dans Stockholm, où il n'y ait des malades de fièvres malignes ou de dissenteries. Il n'en meurt pas néantmoins beaucoup à proportion de ce qu'il y a de malades.

J'ay receu le mémoire, Sire, que V. M. m'a fait l'honneur de m'envoyer, par lequel elle déclare, qu'elle ne sera plus tenue, passé le dernier d'Aoust, aux mêmes conditions, si la paix n'est point faite avant ce temps-là [1]). Je n'en parleray point, jusqu'à ce que Mrs les plénipotentiaires ou Lillierot ayent mandé icy, que ce mémoire a esté communiqué. Cependant on ne peut en cela, comme en toute chose, que admirer la conduite de V. M. La grande supériorité, qu'elle a sur les alliez, et ce qui auroit pu donner lieu de croire, qu'elle ne souhaittoit point la paix, l'a obligé d'en faire les avances. Mais à cette heure que les alliez en abusent, et que le prince d'Orange, qu'on croit ne point vouloir la paix, trouve un moyen facile de l'éloigner, en leur représentant, qu'ils ne risquent rien, puisqu'ils auront toujours les mêmes conditions, il estoit nécessaire de les désabuser. Rien ne doit les presser davantage de haster la conclusion de la paix.

J'ay obmis, Sire, de dire à V. M., que, quoyque le comte Oxenstiern soit toujours chancelier, il ne m'a pas répondu de la part du roy, à cause qu'il est tuteur.

Je suis &c.

Lettre particulière du 24e Juillet.

Il rend grâce à M. de Torci des bienfaits, qu'il a reçus de lui, et le prie d'y ajouter encore un.

Je vous rends très humbles grâces, Monsieur, des trois lignes de vostre main, que vous avez adjouté à la lettre,

---

1) Voir cette pièce dans *les Actes et mémoires des négociations de la paix de Ryswick*, 1707, II, p. 236 et suiv.

que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 7e de ce mois. Si vous sçaviez, quelle consolation c'est à un homme, qui est incertain de son sort, vous ne seriez pas chiche de vostre escriture envers les pauvres mortels. Je ne vous suis pas moins obligé de l'article de la lettre du roy touchant une certaine affaire, où Sa Majesté a approuvé ma conduite, et je reconnois vous estre redevable de cette approbation, ce que je mettray avec beaucoup d'autres bienfaits, que j'ay receus de vous. Si vous y en voulez adjouter un, vous me ferez, Monsieur, un grand plaisir.

Je prens la liberté de vous adresser le discours, que j'ay fait au roy, à la reyne et aux princesses. Les Suédois n'y sont point mal traittez. Aussy je vous puis dire, que jamais harangue en ce pays-cy n'a fait plus de bruit. Les aplaudissemens ont esté si grands, quand je l'ay récitée et depuis, que j'en ay esté honteux. Je devrois me flatter, qu'on ne la désaprouvera pas à la cour, puisque, heureusement pour moy, j'ay mis à peu près les mêmes choses, que j'ay veues depuis dans les lettres du roy au roy de Suède et à la reyne. Néantmoins je dois craindre, qu'on ne trouve des deffauts aux endroits même, qu'on a le plus loué icy. C'est pourquoy, Monsieur, je vous supplie de les lire, et si vous les trouvez bien, de les mettre dans la lettre et de les recommander à M. de Pomponne. Si vous ne les trouvez pas bien, ayez la bonté de les suprimer. C'est la grâce, Monsieur, que je vous supplie de me faire et de ne pas oublier toute l'amitié, que vous m'avez témoignée, et tout le respect et l'attachement, que vous me connoissez pour vous, de qui je suis avec toute la fidélité inviolable le très humble et très obéissant serviteur.

Vous sçavez, Monsieur, qu'il dépend de M. de Pomponne de lire ou de ne pas lire ma harangue au roy. Je vous prie de l'engager à la lire, s'il la trouve à son gré.

Autre lettre particulière du même jour.

Il accuse la réception d'une lettre de M. de Torci et d'une autre du roi de France pour la reine de Suède.

Je viens, Monsieur, de recevoir la lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 7e de ce mois avec la lettre du roy pour la reyne de Suède. J'auray l'honneur de vous faire sçavoir par le premier ordinaire, de quelle manière je l'auray rendue. On n'a point eu le loisir, Monsieur, de copier la réponse du roy de Suède à l'envoyé de Dannemark. Aussi bien n'est ce pas chose de fort grande importance.

Je suis &c.

'A Stockholm le 31 Juillet 1697.

Les sujets, sur lesquels cette lettre roule, sont les suivants: la réponse, qu'il a donnée au maître des cérémonies, qui lui a apporté le mémoire de la part du roi de Suède; ce qui s'est passé dans les propositions d'accommodement sur l'interdiction des envoyés de Suède et de l'empereur des cours de Stockholm et de Vienne; la mauvaise forme du procédé, suivi dans ce démêlé par M. Gabriel Oxenstiern et condamné par les tuteurs; le départ de M. Coppeau de Stockholm; l'opinion de M. d'Avaux sur l'issue apparente du différend susdit; les sentiments des Suédois là-dessus; ce que les Suédois présument de l'affaire de Holstein; qu'il fera savoir au roi de Suède, que le roi de France a porté le deuil pour le feu roi de Suède pendant six semaines; la perte, qu'il a faite par la mort de la fille de la comtesse de la Gardie; la visite, qu'il a faite au roi et à trois tuteurs; la singularité de la conduite de M. Bielke; les desseins du prince d'Orange; la prise de la flotte suédoise par les Anglais et les Hollandais.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 10e e ce mois.

J'ay présenté avant-hier la lettre de V. M. à la reyne.

Je sçauray toujours prendre sur moy tout ce qui sera nécessaire, quand il s'agira du service de V. M., quelque affaire que le comte Oxenstiern m'ait voulu faire de dessein prémédité et quelqu'incivilité qu'il m'ait faite de refuser de me voir. J'ay répondu au dernier article de l'escrit, qui m'a esté communiqué de la part du roy de Suède, que j'estois très aise d'avoir une occasion d'obéir en même temps aux ordres du roy de Suède et de satisfaire à ma propre inclination, qui m'avoit toujours porté à estimer et honnorer M. le comte Oxenstiern; que, quoyqu'il eût refusé ma visite, je ne laisserois pas encore de faire les premières avances; que j'irois chez luy pour l'assurer, que j'avois les mêmes sentimens d'estime, de confiance et de considération, que j'avois toujours eu pour luy. Le maistre des cérémonies, qui m'a apporté ce mémoire, a escrit ces mêmes paroles pour le soulagement de sa mémoire et les a rapportées au roy de Suède, qui en a esté très satisfait et a loué mon procédé. Mais depuis cela j'ay esté voir le comte Oxenstiern en cérémonie, et ensuite j'ay esté souper chez luy, comme j'ay coustume de faire environ tous les huit jours, et ay esté receu à mon ordinaire très civilement par luy et incivilement par sa femme.

J'ay esté informé, Sire, assez exactement de ce qui s'est passé dans les propositions d'accommodement sur l'interdiction des envoyez de Suède et de l'empereur des cours de Vienne et de Suède. Le grand grief de l'empereur estoit le mauvais traittement, qu'il prétend que le lieutenant Clin Cromstrom a fait à son commissaire, le comte Deck. Il prétexte là-dessus l'interdiction, qu'il a fait de sa cour à l'envoyé de Suède. Les entremetteurs, qui sont les envoyez d'Angleterre et de Hollande, aprèz plusieurs allées et venues, ont escrit un billet au comte Gabriel Oxenstiern et luy ont déclaré, que ce qui s'estoit passé à Gustraw avoit esté très sensible à l'empereur, et

principalement le mauvais traittement, qui avoit esté fait au comte Deck, son ministre; qu'ils ne croyoit pas, que la Suède eût peu donner de pareils ordres à Clin Cromstrom [1]; qu'au contraire il ne doutoit point, qu'elle ne les désaprouvast; que cependant, aprèz un pareil traittement, il n'avoit pu se dispenser d'en témoigner son ressentiment et d'interdire sa cour au comte Gabriel Oxénstiern, mais que, si la cour de Suède vouloit désavouer Clin Cromstrom, en cas qu'il fût veriffié après une exacte information, qu'il eût fait telle et telle chose, comme l'empereur le prétend, l'envoyé de Suède poura retourner à la cour, quand il luy plaira, et y sera bien receu, l'empereur ayant toujours tâché de vivre en bonne intelligence avec cette couronne et souhaittant encore ardamment d'y continuer.

La Suède de son costé prétendoit satisfaction de l'injure, qu'on luy avoit faite en la personne de son ministre; mais le comte Gabriel Oxenstiern, oubliant cette affaire, et encore plus son devoir, qui ne luy permettoit pas de décider de son chef dans une affaire, qui touchoit l'honneur de son maistre, a répondu par escrit, que la Suède seroit toujours très aise d'entretenir une bonne correspondance avec la cour de Vienne et qu'il désaprouvait entièrement la conduite de Clin Cromstrom.

V. M. peut juger par là de l'inégalité de cet envoyé, qui n'agit que par boutade et qui se laisse aller de temps en temps au comte Bent Oxenstiern, ce qui ne doit point du tout faire regretter, qu'il n'ait pas esté employé à la Haye. Les tuteurs et les autres sénateurs ont trouvé très mauvais, qu'il ait fait une telle déclaration, et, pour redresser cela en quelque façon, ils agissent, comme s'il ne l'avoit pas donnée. Ils ont escrit à Vienne, qu'ils ne pouvoient prendre aucune résolution dans cette affaire, qui leur estoit commune avec les directeurs du cercle de

1) ou Clinkenstrom. Voir p. 226.

la basse Saxe, sans la participation de ses directeurs. Ils ont donc escrit à Mr l'électeur de Brandebourg et au duc de Zell. Lorsqu'ils en auront apris les sentimens, la réponse, qu'ils feront à Vienne, y arrivera à la fin d'Aoust vieux stile, et celle, qu'ils doivent recevoir de Vienne, arrivera icy dans le même temps, de sorte qu'ils comptent, que cette affaire pourra estre ajustée dans ce temps-là, car quoyqu'ils condamnent la forme du procédé du comte Gabriel Oxenstiern, ils prétendent, que, si Clinkenstrom avoit fait ce que l'empereur luy impute, il ne seroit pas excusable, et que cela ne se pratiqueroit pas même entre ennemis. Aussi ils ont résolu de mettre, que, si après une exacte information, il se trouve, que Clinkenstrom ait fait telle et telle chose, et spécifieront tout ce dont l'empereur l'accuse, en ces cas ils le désavouent; mais aussy, s'il se trouve après une exacte information, que les plaintes, que le comte Deck a faites à l'empereur, soient mal fondées, en ce cas l'empereur désavouera le comte Deck. On n'a pas encore parlé de l'affaire de Meklembourg; mais il y a apparence, qu'on la mettra sur le tapis, quand celle qui regarde les envoyez sera ajustée.

Coppeau, qui restoit icy de la part du duc de Swérin, dans l'espérance, qu'il seroit enfin admis à l'audiance, s'en est allé depuis, ce qui fait croire, qu'il n'a pas bonne oppinion de l'affaire du duc son maistre. Je tâcheray, Sire, d'en estre informé avant le premier ordinaire et de me faire un peu mieux expliquer l'intention des Suédois, car je trouve, que ce n'est dire, qu'en cas que les plaintes du comte Deck soient mal fondées, l'empereur le désavouera. Ce n'est pas la conséquence, qu'on en doit tirer. Il faudroit mettre, qu'en cas que ces plaintes soient mal fondées, l'empereur fera satisfaction à la Suède de l'affront, qu'il a fait à son envoyé, puisque l'interdiction de la cour luy a esté faite sur la supposition de la vérité des plaintes.

Ce que je pense de tout cecy est, qu'on ne fera jamais cette information et que l'affaire en demeurera-là; mais il falloit bien trouver un expédient, pour rétablir les deux ministres dans les deux cours.

Cependant les Suédois ne croyent pas, qu'ils ayent pu faire autre chose, pour soutenir leur honneur, principalement depuis que le comte Gabriel Oxenstiern a si fort gasté cette affaire. Ils prétendent, que c'est l'empereur, qui plie en cette occasion, puiqu'après avoir interdit sa cour à l'envoyé de Suède et avoir eu le déplaisir, que le roy de Suède ait deffendu la sienne à son envoyé, au lieu de s'en ressentir, il offre de revoir l'envoyé de Suède, pourveu que la Suède désaprouve le lieutenant-colonel, qui a chassé le commissaire de Gustraw, non de l'avoir chassé, mais de l'avoir traitté de telle et telle manière, ce qu'on sçait bien qu'il n'a pas fait. Du surplus, le comte Beint Oxenstiern et Staremberg ont eu une petite mortiffication. Ils ont compté l'affaire ajustée sur le consentement, que le comte Gabriel Oxenstiern a donné, qui est plus étendu et plus précis que je ne l'ay marqué cy-dessus. La comtesse de Staremberg est allée voir la comtesse Oxenstiern, et le comte de Staremberg s'est pressé de lever des étoffes, pour habiller ses gens, croyant estre admis dans trois jours à l'audiance. Il faut resserrer à cette heure les habits de deuil et attendre six semaines, supposé que M. l'électeur de Brandebourg convienne de cet accommodement.

Pour ce qui est de l'affaire d'Holstein, j'ay eu l'honneur de mander à V. M., que les Suédois ne la regardent pas comme entièrement finie et qu'ils ont ordonné à M. Veling d'examiner avec les garants, si on prendra pour rupture le rasement, qu'a fait le roy de Dannemark des forts du Holstein, ou si on se contentera de prendre seulement des mesures, pour garantir ce duc de nouvelles insultes. Il y a grande apparence, qu'on choisira le dernier party.

Il ne convient à personne d'entre eux de commencer là-dessus une guerre; mais encore dans ce dernier party ils ne regardent pas cette affaire comme entièrement finie, car ils croyent, que le roy de Dannemark veut prendre son temps, pour attaquer le duc d'Holstein, et quand plusieurs circonstances ne les en persuaderoient pas, les ministres du roy de Dannemark les empescheroient d'en douter. Ils déclarent hautement, que, si le duc d'Holstein n'accepte pas le projet, que le roy leur maistre luy a fait offrir, il doit s'attendre à la guerre. Une vanité insuportable, caractère inséparable des Dannois, leur fait tenir de semblables discours contre toute sorte de raison dans le temps qu'il y a une médiation establie contre leurs propres intérests, puisque cela ouvre les yeux aux garants du traitté d'Altena et les oblige à prendre des mesures, pour s'opposer à ses desseins. Je ne m'en mettrois pas trop en peine, si cette vision des Dannois avec quelques-uns des alliez ne portoit point préjudice au bien du service de V. M., quoyque leur but ne soit autre que de mettre le duc d'Holstein en seureté.

Je suis très aise, Sire, d'apprendre, que V. M. ait porté le deuil pour le feu roy de Suède pendant six semaines entières. Je le feray sçavoir au roy de Suède sans affectation et sans qu'il paroisse que cela vienne de moy. Tous ces rapports feront juger à V. M., que le comte Oxenstiern et ses créatures employent toutes sortes de moyens, vrays et faux, pour donner de sinistres impressions au roy de Suède; mais je n'ay pas moins d'attention pour le désabuser, et j'ay dans son domestique et parmi ceux, qu'il affectionne le plus, des personnes, qui m'informent de ce qui s'y passe et qui se chargent de luy dire ce que je souhaitte.

J'ay beaucoup perdu ces jours-cy à la mort de la fille de la comtesse de la Gardie. C'estoit une personne de beaucoup d'esprit et de mérite, que la feu reyne de Suède

avoit aimé tendrement et qui par cette raison-là et par son âge, car elle avoit plus de quarente ans, s'estoit conservée une espèce d'authorité sur la princesse royalle de Suède, qui a quelque ascendant sur le roy, dont elle est l'aînée. Je crains bien, que la douleur, dont la comtesse de la Gardie, sa mère, est touchée, ne l'emporte. Elle m'est très utille auprèz de quelques sénateurs. J'ay crû aprèz les premières audiances de cérémonie devoir aller de temps en temps faire ma cour au roy, et je l'ay d'autant plus souhaitté, que j'ay sceu, qu'on avoit fort désiré, que je ne visse pas ce prince; mais comme il est presque toujours au sénat et à faire ses exercisses et que je n'y voulois pas aller à contretemps, j'ay demandé au comte Oxenstiern, quelle heure seroit la plus commode pour faire ma cour. Il en a parlé au roy et aux tuteurs, et puis il m'a fait dire, que je serois bien venu les lundis ou les jeudis sur le midy dans la chambre de la reyne, où le roy se rend à la sortie du sénat. Je recommençay avant-hier à y aller. Le roy m'a très bien receu. Il n'est pas de l'humeur du roy son père, qui estoit toujours renfermé en luy-même et embarassé. Il ayme autant à voir le monde, que le feu roy l'appréhendoit.

J'ay aussy esté voir en cérémonie trois tuteurs, sçavoir le comte Oxenstiern, Mrs Wrede et Guldenstolpe. Guldenstiern n'est revenu à Stockholm que depuis deux jours, et Walersteidt n'est pas encore guéry. Il ont résolu entre eux, qu'ils viendroient me rendre ma visite. Wrede s'en estoit acquitté, avant qu'ils eussent délibéré entre eux de le faire. Voilà un commerce bien estably, que je cultiveray.

Je ne comprens rien, Sire, à la conduite du comte Bielke, ny pourquoy il me fait dire, qu'il se fait tant de choses en Brandenbourg pour le service de V. M., qui cependant ne sont pas moins des énigmes pour elle que pour moy. Je suis même tres mécontent, qu'il ne m'ait

rien mandé des intrigues, qui se trament depuis si longtemps, à ce qu'on prétend, entre les électeurs de Saxe et de Brandebourg. Fritz n'en est pas plus content que moy. Il luy doit escrire, comme de luy-même, qu'il appréhende fort, qu'il ne se décrédite auprès de V. M. de n'avoir rien escrit des intrigues de l'électeur de Saxe, et qu'on ne luy donne également le tort, ou de ne les avoir pas pénétrées, ou de ne les avoir pas mandées.

Mrs les plénipotentiaires de V. M. ne m'ont pas encore fait sçavoir, qu'ils ayent déclaré au médiateur la déclaration, que V. M. m'a fait l'honneur de m'envoyer, et je n'apprens pas, que Lillierot ait escrit en Suède, qu'il en ait eu communication, à moins que ce ne soit par le dernier ordinaire, dont je ne suis pas encore informé. Mais Wrede m'a fait avertir, qu'ils sçavent icy d'original, que le prince d'Orange n'a jamais voulu la paix, et qu'il la veut encore moins que jamais; qu'il n'a d'autre dessein que de tirer les conditions les plus avantageuses qu'il pourra, comme il a desjà fait, et puis de traîner les choses en longueur, et qu'il n'y a que la perte de quelques places et le bon succèz des armes de Vostre Majesté, qui l'y puisse contraindre.

On a appris par le dernier ordinaire, que les Anglois et les Hollandois ont pris la flotte suédoise, qui venoit de France, et l'ont menée avec les convoys suédois en Angleterre. Le roy de Suède en a esté très offensé, et tous les sénateurs en sont touchez fort sensiblement. Je ne sçais, quelles résolutions ils prendront là-dessus. Mais je ne crois pas, qu'ils fassent autre chose que ce que le feu roy a fait en pareille occurrance de se plaindre, d'en conserver du ressentiment (qu'il a en effet témoigné dans les occasions) et de patienter, car dans l'estat des affaires ils ne sont pas assez forts pour se faire faire justice. Wrede me dit ces jours passez, qu'il ne doutoit pas, qu'on ne souhaitât fort de faire un traitté de commerce avec la

France aprèz la paix, puisqu'on voyoit, que V. M. estoit en estat de soutenir [1]) par mer contre toutes les puissances de l'Europe, ce qu'on n'avoit pas préveu jusques à cette heure. Je ne doute pas, que de pareilles insultes ne confirment les Suédois dans cette pensée. Je suis &c.

Harangue de Monsieur le comte Davaux au roy de Suède.

Sire.

Le roy mon maistre m'a commandé de témoigner à V. M. la sensible douleur, qu'il a eue de la perte du feu roy de glorieuse mémoire, père de V. M.. douleur d'autant plus sincère, qu'elle est fondée non seulement sur les intérests communs, qui lient inséparablement les deux couronnes, mais encore sur la parfaite estime, qu'il avoit conceue pour les grandes qualitez, qui paroissoient avec tant d'éclat en la personne du feu roy. Si quelque chose, Sire, peut consoler le roy mon maistre en cette occasion, c'est d'apprendre, que l'héritier de la couronne de Suède est aussy l'héritier de toutes les vertus, qu'ont possédé les grands princes, qui ont esté assis sur le même throsne. Sa M. en est parfaitement informée. Elle ne pouvoit pas s'intéresser aussy fortement qu'elle fait à la prospérité du royaume de Suède, sans s'intéresser à l'éducation du prince, que Dieu avoit fait naistre, pour en porter la couronne. Aussy j'ay eu un soin tout particulier de luy rendre compte de ce que j'en ay pu apprendre, et ce n'a pas esté la moindre partie de mon employ dans cette cour, ny la moins agréable pour moy.

Le roy mon maistre a donc appris avec beaucoup de plaisir, que V. M., profitant des exemples vivans, que luy donnoit le roy son père, aussi bien que des instructions de ce sage et prudent sénateur, qui a mérité, que

---

1) les soutenir.

le feu roy luy confiât un si précieux trésor, vous aviez donné dèz vos plus tendres années de fortes espérances, qu'on verroit réunie en vostre personne toutes les éminentes qualitez de vos plus illustres ancestres.

Il est vray, Sire, que V. M. a eu un avantage, qui ne luy est pas commun avec beaucoup d'autres princes. Elle n'a pas eu besoin de sortir de chez elle, pour se former à toutes sortes de vertus. On n'a pu vous apprendre l'histoire des derniers siècles, sans vous apprendre en même temps les actions héroïques des grands princes, qui vous ont précédé, et la valeur presque sans exemple de cette illustre noblesse suédoise, qui a immortalisé son nom et la gloire de la nation, et si l'on a voulu vous donner une connoissance parfaite des pays estrangers, il a esté bien plus aisé de vous en marquer les endroits les plus considérables par les victoires, que les Suédois y ont remporté, que par les principalles villes, qui composent tous ses estats.

Cependant, Sire, malgré les admirables qualitez, qui vous rendent si capable de gouverner vostre royaume, l'âge ne vous le permet pas encore, et la nature a devancé en vous le temps, que les loix ont prescrit. Mais nous avons cette consolation, nous tous, qui nous intéressons au bonheur de la Suède, que le feu roy l'a confiée en de si bonnes mains, qu'elles nous ont déjà fait voir dans le commencement de leur gouvernement par la sagesse et ferme conduite, avec laquelle ils soutiennent l'honneur de la couronne, ce que nous en devons attendre dans la suitte.

Je prens aussy à bon augure, Sire, pour la félicité de vostre règne, que toutes les puissances de l'Europe, à l'exemple du roy mon maistre, ayent accepté vostre médiation, et qu'à peine serez-vous monté sur le throsne, que vous aurez la gloire de procurer le restablissement de la paix et du repos dans toutte la chrestienté. J'es-

père, que des commencemens si beaux et si heureux attireront sur V. M. toutes les grâces, que Dieu répend sur les princes, qu'il chérit, et qu'il comblera V. M. de bénédictions et vos peuples de toutes sortes de prospéritez. Personne, Sire, ne le souhaitte avec plus de zèle et plus d'ardeur que je fais.

Aprèz la réponse du roy de Suède j'ay répliqué:

Je ne manqueray pas, Sire, de rendre compte au roy mon maistre de tout ce que V. M. m'a fait l'honneur de me faire dire. Sa Majesté apprendra avec d'autant plus de joye, que les sentimens de V. M. pour elle répondent à ceux, qu'elle a pour vous, qu'elle m'a ordonné de vous assurer, qu'elle prendra toujours toute la part, que doit prendre un bon amy et un bon allié, à tout ce qui vous arrivera et qu'il sera très aise de vous donner dans toutes les occasions, qui se présenteront, des marques de son amitié pour vostre personne et de l'intérest, qu'il prend à la conservation de vostre royaume.

'A la reyne.

Madame.

Le roy mon maistre a appris avec une extrême affliction la perte, que la Suède a faite du feu roy de glorieuse mémoire. Il ne s'est pas intéressé moins vivement à la juste douleur, que V. M. en a ressentie. Sa M. sçait, que vous perdez en la même personne un des plus grands princes, qui ait esté sur le throsne, et un des meilleurs fils, qui fût au monde.

Le roy mon maistre espère cependant, Madame, que les rares qualitez, qui brillent desjà dans la personne du roy vostre petit-fils, adouciront en quelque façon l'amertume de la douleur de la mort du roy son père et que V. M. se servira encore de cette prudence consommée,

pour conserver une seconde fois ce royaume, qu'elle a desjà administré avec tant d'habilleté au grand bonheur de ses peuples, et qu'elle n'en remettra le gouvernement entre les mains du roy que dans un estat florissant.

Nous n'aurons plus rien, Madame, à désirer, si non que Dieu conserve V. M. et qu'elle ait la joye de voir pendant une longue suitte d'années augmenter de plus en plus la gloire du royaume de Suède par la valeur et par la sage conduite du roy son petit-fils.

Aux deux princesses royalles.

C'est avec bien du déplaisir que je parois pour la première fois en qualité d'ambassadeur de France devant Vos Altesses Royalles dans une si triste occasion; mais la douleur, dont le roy mon maistre a esté touché pour cette perte, qui afflige si fort Vos Altesses Royalles, ne luy a pas permis de différer à vous en faire témoigner son ressentiment.

Vos Altesses Royalles ont perdu un père, qui les aymoit tendrement, et un grand roy, qui leur servoit d'un si puissant appuy. J'espère, qu'elles trouveront le même appuy et la même tendresse dans le roy, qui est à présent sur le throsne, et que les rares vertus, que V. [1]) Altesse Royalle a desjà fait paroistre, et celles, dont V. [1]) Altesse Royalle donne de si belles espérances, feront un jour la félicité des peuples, qui vous [2]) seront soumis.

'A Stockholm le 7e d'Aoust 1697.

Il mande, quelle a été la principale raison, qui a fait, qu'on n'ait pas envoyé M. Gabriel Oxenstiern à la Haye; que le comte Oxenstiern intrigue avec deux autres personnes, pour empêcher, qu'on ne dresse les instructions de M. Bonde; que le prince d'Orange fait beaucoup de caresses au fils de

1) Son. 2) lui.

M. Oxenstiern; que le sénat de Suède n'a pas voulu renouveler les traités d'alliance avec les États Généraux; que M. Oxenstiern le traite actuellement avec beaucoup d'honnêteté; qu'il serait à souhaiter, que le prince de Conti fût en Pologne; le sermon, prêché par Capronius contre l'électeur de Saxe; le contenu d'un mémoire intercepté de la dépense, faite par le baron de Merens pour le service du prince Jacques; ce qu'Okrielm raconte de l'attaque de la flotte suédoise par les Anglais et les Hollandais; qu'on est inquiet en Suède de la nouvelle d'un traité de commerce, prêt à être conclu par la France avec les Anglais et les Hollandais; que selon M. Oxenstiern les alliés ont délivré des propositions à M. Lillierot; ce qu'il y a à dire d'un Sr Sparfeldt, qui s'est adressé à lui et présente ses services au roi de France; que le bruit se répand, que les états demandent, que le roi de Suède soit couronné.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 18[e] du mois passé.

Je n'ay rien à adjouter à ce que j'ay eu l'honneur d'escrire à V. M. par le dernier ordinaire touchant les affaires de Holstein, sinon qu'on n'apprend pas, qu'on se presse fort à Hambourg à conclure un accord pour la seureté de ce duc.

J'ay mandé il y a quelque temps, que, si M le comte Oxenstiern sacrifioit son neveu, le comte Gabriel Oxenstiern, il falloit avouer, qu'il leur estoit bien dévoué. On a vérifié ces jours-cy, qu'il l'a effectivement fait et que la principalle raison, qui l'a porté à ne pas envoyer le comte Gabriel Oxenstiern à la Haye, a esté, qu'on luy a représenté, que, s'il le retiroit de Vienne, avant que l'affaire des envoyez fût accommodée et qu'il pût estre admis à l'audiance de l'emperenr, il n'y auroit plus moyen de recevoir le comte Staremberg à celle du roy de Suède. Ainsy il a voulu, que le comte Gabriel Oxenstiern demeurât à Vienne, jusqu'à ce que cette affaire fût ajustée, et

a préféré la satisfaction de Staremberg et des alliez aux intérests de son neveu et à son propre honneur.

Le comte Bonde ne peut parvenir à avoir ses instructions. Walerstedt, qui est encore indisposé, luy a conseillé de partir sans instructions, si on ne les luy donne incessamment. Il y a une caballe entre le comte Oxenstiern, Oliverskrans et Okrielm, pour l'empescher, et comme c'est à Okrielm à les dresser, il dit, qu'il y a eu quelques papiers de la chancellerie bruslez dans l'incendie du chasteau, qui le mettent hors d'estat de pouvoir faire ces instructions. J'ay fait dire à M. Bonde, qu'il demande un duplicata de celles de M. Lillierot, et que, si on veut luy en donner de plus particulières, on poura les luy envoyer par aprèz. On a fait en sorte, — je crois, que c'est M. Lillierot, — que le prince d'Orange, qui n'avoit pas voulu parler au fils du comte Beinte Oxenstiern, depuis qu'il est party de Suède, sans avoir le secours, que luy et son père avoient promis si positivement, luy fait forces carresses, le fait servir en qualité de brigadier et luy a donné un commandement au préjudice de deux brigadiers plus anciens que luy.

Le comte Oxenstiern en est dans une grande joye et le conte à tout le monde; mais cela n'augmente pas son crédit parmy les tuteurs, et il n'a pu rien obtenir pour les alliez, quelques efforts qu'il ait fait encore depuis peu, pour engager la Suède à renouveller les traittez d'alliance avec les Estats Généraux. Le comte Guldenstolpe a allégué de si bonnes raisons, pour rejetter cette proposition, qu'on ne l'a pas seulement mise en délibération. Cependant il n'y a sortes de caresses, que les Estats Généraux ne fassent à la Suède. Ils ont escrit des lettres de congratulation à chacun des tuteurs en particulier, que Hekeren et Hoop [1]) leur ont esté porter en

1) Hop.

cérémonie. Pour moy, qui avois desjà veu les tuteurs, à la réserve de Walerstedt, qui n'est pas encore guéry, je leur ay fait les mêmes congratulations de la part de V. M. et leur ay dit, que c'estoit par son ordre, que je leur rendois cette première visite.

Pour ce qui est, Sire, du différent, que j'ay eu avec le comte Oxenstiern, ce n'est pas le désaveu, que j'ay fait des discours, dont il pouvoit estre blessé, qui l'a remis: c'est la connoissance qu'il a, que je ne les avois pas tenus, et comme il n'a pu venir à bout de ce qu'il souhaittoit et que, bien loin que j'en paroisse offensé, je vais chez sa femme à mon ordinaire, il tâche de réparer cela par bien des caresses, et luy et elle m'ont fait plus d'honnestetez la dernière fois que j'y ay esté qu'ils n'avoient jamais fait.

Je suis assuré, Sire, que, quelque réponse que le comte Oxenstiern ait rendu au baron de Merens en faveur de Mgr le prince de Conty, son passage en Pologne seroit bien mal assuré, s'il n'avoit d'autres vaisseaux que ceux du roy de Suède pour l'y transporter. Il seroit à souhaitter, que ce prince y fût desjà, s'il est vray, que son party se fortifie tous les jours, comme toutes les nouvelles le portent. Son mérite et sa présence achèveroient bientost de gagner ceux, qui se sont opiniâtrez jusques à cette heure.

Pour ce qui est de M. l'électeur de Saxe, il court grand bruit de n'avoir pas la couronne et de s'estre attiré des affaires dans son électorat, dont il ne se tirera pas aisément. Un des plus fameux ministres de Saxe et premier chapelain de l'électeur, nommé Capronius, a presché ces jours-cy à Dresden et a pris pour texte ces paroles du 21e chapitre d'Ezechiel, versets 25, 26 et 27 [1]).

---

1) Les termes de cette version sont littéralement les mêmes que ceux, qu'on trouve dans l'édition de la bible, qui a pour titre:

Tu autem, prophane, impie, dux Israel, cujus venit dies in tempore iniquitatis praefinita, haec dicit Dominus Deus: aufer cidarim, tolle coronam, nonne haec est, quae humilem sublevavit et sublimem humiliavit?

Iniquitatem, iniquitatem ponam eam, et hoc non factum est, donec veniret, cujus est judicium, et tradam ei, et, appliquant ce passage à l'électeur de Saxe et ces paroles *cidarim et coronam* à la couronne de Pologne et au bonnet électoral, a prouvé, que Dieu le priveroit de l'un et de l'autre et a fait un presche d'une grande force, qui a esté extrêmement applaudi, et aprèz l'avoir fini, il a dit, qu'il estoit tout prest à donner sa teste à Mr l'électeur, mais que rien ne l'empescheroit, tant qu'il viveroit, de dire la vérité.

Il est si évident, Sire, qu'un prince du sang de France n'aura d'autre intérest que d'empescher, que les Suédois ne soient troublez par l'empereur dans les estats, qu'ils possèdent en Allemagne, qu'il ne me sera point difficille de persuader tous ceux, qui ne sont pas absolument dévouez à la maison d'Autriche, qu'il ne peut rien arriver de plus avantageux à la Suède que l'élection de Mgr le prince de Conty, ce que je feray, lorsqu'il sera temps.

Depuis le départ du baron de Merens on a intercepté (je ne sçay encore par quel moyen) un mémoire de la dépense, qu'il a faite icy pour le service du prince Jacques, qu'il fait monter à trente milles escus en présens. Le nom de plusieurs personnes y est escrit, et les sommes, qu'il leur a données, comme Okrielm Staudius, secrétaire du comte Oxenstiern, Ehrenstolpe, qui l'a esté auparavant et qui fait toutes ses affaires, le secrétaire

„Biblia sacra vulgatae editionis Sixti V et Clementis VIII Pont. Max. auctoritate recognita, editio nova, notis chronologicis et historicis illustrata, Parisiis, excudebat Antonius Vitré, regis et cleri Gallicani typographus, MDCLXVI, cum privilegio regis et approbatione doctorum, pars altera, p. 126. — Dans d'autres éditions le texte de la traduction diffère beaucoup de celui-ci.

de Brandebourg et quelques autres. On prétend, qu'il y a des sénateurs assez bien désignez, mais pas nommez. Je ne suis point éclaircy de cette particularité. L'envoyé de Pologne espère avoir une copie de ce mémoire, et en ce cas il me l'a promis. Les secrétaires du comte Beint Oxenstiern en sont fort offensez et disent, qu'ils escriront au baron de Merens, qu'il est un malhonneste homme et qu'il n'a point dit vray.

On attend avec impatiance des nouvelles du résident de Suède en Angleterre, pour estre informé de l'attentat des Anglois et Hollandois sur leur flotte, car on débite cette affaire si différemment, qu'on ne sçait ce qu'on doit croire. Je vois cependant, qu'Okrielm a desjà tourné cela d'une manière, qui a fort adoucy les esprits, car il a dit, que les capitaines suédois avoient tort; qu'ils avoient receu sous leur pavillon des Danois, dont le commerce est interdit en France, des vaisseaux de Lubeck et de Hambourg, qui avoient double connoissement, et même des vaisseaux écossois, et que les Anglois et Hollandois auroient grand intérest d'empescher ces fraudes, qui ne doivent point estre authorisées par le pavillon de Suède.

Le comte Wrede m'avoit paru inquiet des avis, que Lillierot a donnez, qu'il y a un traitté de commerce, prest à estre conclu entre V. M., les Anglois et les Hollandois. Le comte de Guldenstiern, qui me vint voir hier, ne m'a pas témoigné encore d'inquiétude. Ils présuposent, que ce traitté se faisant avec ces deux nations, il ne peut que leur estre fort préjudiciable, et quand même il ne se feroit qu'avec les Hollandois, il leur seroit toujours suspect, n'en ayant aucune connoissance. Je les rassure là-dessus; mais du reste je ne sçay que leur répondre.

Le comte Oxenstiern a extrêmement fait valoir la démarche, que les alliez ont faite de délivrer des propositions au S. Lillierot, et m'en a aussi parlé dans ce sens. Comme je ne sçay, si elles ont esté délivrées aux pléni-

potentiaires de V. M., ny ce qu'elles contiennent, et si elles ne sont pas plus capables d'éloigner la paix que de l'avancer, je me suis contenté de luy dire, que je m'en réjouissois, si ces propositions estoient telles, qu'elles pussent donner un bon acheminement à la paix. Mr de Bonrepaus m'a mandé, que les ministres Dannois ne luy ont point reparlé du mariage, qu'ils avoient témoigné désirer, et qu'il croit, que le plus court est de ne plus parler de cette affaire. Ainsy je m'en tiendray où j'en suis demeuré. Aussy bien je suis toujours persuadé du peu de bonne intention des Dannois et de la grande méfiance des Suédois.

Je ne sçay, Sire, si V. M. n'a point ouy parler d'un nommé Sparfeldt. Il a esté au service des États Généraux depuis cette guerre et s'estoit si bien mis dans l'esprit du prince d'Orange, qu'on a détaché deux compagnies de chacun des régimens suédois et on en a composé un régiment pour Sparfeldt. On luy a aussy donné le commandement des trouppes dans Ath. Mais à la fin il a esté dégousté. Il prétend, qu'on n'a point reconnu ses services et qu'il a esté maltraitté. Cela l'a obligé de faire un voyage en Suède il y a environ six mois et de témoigner son mécontentement au feu roy, qui luy a dit de quitter le service des Estats Généraux et qu'il luy donneroit un régiment. Sparfeldt me le fit dire alors par une personne de ses amis et me promit, qu'à son retour il essayeroit de rendre d'aussy grands services à V. M., qu'il en avoit rendu jusques-là au prince d'Orange, mais qu'il vouloit attendre, qu'il fût hors de son service, pour le pouvoir faire honnestement.

Le roy de Suède estant mort, lorsque Sparfeldt s'estoit desjà déclaré vouloir quitter le service de Hollande, il n'a point voulu s'en dédire et a demandé son congé. Le prince d'Orange le luy a accordé, mais ne l'a point voulu voir, ny le faire payer de ce qui luy estoit deub et luy

a fait dire, qu'il avoit de l'argent pour ceux, qui le servoient, mais point pour ceux, qui le quittoient. Comme le roy de Suède estoit mort, Sparfeldt voulut passer en France; mais Lillierot l'en a détourné. Il est donc revenu icy et m'est venu confirmer luy-même ce qu'il m'avoit fait dire il y a cinq mois.

Je ne pourois pas dire précisément à V. M., quels services Sparfeldt luy peut rendre; mais il me paroist en général, qu'il ne sera point inutille. C'est un homme de beaucoup d'esprit, fort hardy, fort entreprenant, très capable de donner des impressions aux sénateurs, qu'il void familièrement et auprèz de qui il s'est estably la liberté de parler des affaires d'estat et de dire ses sentimens, ce que peu de personnes osent faire. Enfin, Sire, c'est de ces gens, qu'on détache pour faire avance des choses, qu'on ne voudroit point dire soy-même. Il a du crédit dans les diettes et parmy la noblesse, et dans une des dernières diettes il fut cause, que le feu roy fit casser une résolution, qu'il avoit fait prendre et à laquelle personne n'avoit osé s'opposer que Sparfeldt. Les alliez ont deux ou trois émissaires, qui vont chez les sénateurs, qui sont Oliverskrans et Silverskrans. Celuy-cy pouroit faire la même chose, et je sçay par le comte Wrede même, que depuis son retour il luy a donné de fort bonnes ouvertures, pour porter la Suède à ne prendre d'autres engagemens pour son commerce qu'avec la France.

Voilà, Sire, à peu prèz, quel est le génie de Sparfeldt et quels sont les services, qu'il pouroit rendre, au moins que je sache jusques à cette heure. Ce que je prévoys qu'il demandera (car il m'en a desjà insinué quelque chose) est, que V. M. voulût bien le faire payer de certaines sommes, que la ville d'Ath luy doit. Il prétend, qu'on a fait des prises pour des sommes très considérables, pendant qu'il y commandoit; qu'il avoit quatre ou cinq bons partisans, deux entre autre, qu'il avoit débauchez du

service de V. M.; qu'il luy est encore deub là-dessus considérablement par des bourgeois d'Ath; qu'il en a des billets, un entr'autre de 1500 pistoles. Cependant il réduiroit à deux mille pistoles toutes ses prétentions, qu'il fait monter bien hault. Comme en pareille occasion je n'ay d'autre fonction que d'écouter et de rendre compte, je n'ay pas voulu aproffondir cette matière avec luy, ni la validité des debtes, ny la nature des services, qu'il pouroit rendre, jusqu'à ce que j'eusse receu les ordres de V. M., sur lesquels je régleray ma conduite.

Je vois desjà, Sire, un commencement de caballe, qui se forme pour la prochaine diette. Jusques à cette heure ce ne sont que des discours en l'air, ou pour mieux dire des projets, que deux ou trois yvrognes forment chez l'envoyé de Dannemark et qui se dissipent avec les fumées du vin; mais j'apprens d'ailleurs, qu'il se répand un certain bruit, qui me paroist plus sérieux, qui est, que les estats demandent, que le roy soit couronné et qu'il ne soit plus en tutelle. Je sçay même, que quelques-uns des tuteurs commencent à l'appréhender, car on ne doutte pas, que, si cette affaire est portée avec chaleur et que le roy témoigne le désirer, elle ne réussisse infailliblement; mais on ne croit pas, que le roy veuille s'expliquer de la sorte. J'auray l'honneur d'informer V. M. des suittes de cette affaire et de tous les changemens, que le temps y poura aporter. Je suis &c.

Receu le 30e. 'A Stockolm le 14e Aoust 1697.

Les matières, que cette lettre contient, sont: la communication, qu'il a donnée aux tuteurs de l'entremise du roi de France auprès de la cour de Danemarc pour la conservation du repos dans le Nord; l'entretien, qu'il a eu avec M. Oxenstiern à ce sujet; la substance de sa correspondance avec M. de Bonrepaux sur la même affaire; ses propres réflexions là-dessus; le nouveau sujet de plainte, que les Danois ont donné à la Suède, relatif à l'affront, que l'Angle-

terre vient de lui faire; le mécontentement des tuteurs de la conduite du frère de M. Palmquist dans cette occasion; le changement, qui est survenu dans la résolution, qu'on avait prise par rapport à l'affaire des envoyés de Suède et de l'empereur; le mécompte, que M. van Heeckeren a essuyé à Carlsberg; le jour, fixé pour le départ de M. Bonde, départ, que M. Oxenstiern tâche pourtant encore d'empêcher; les singuliers raisonnements de ce ministre sur les suites de la paix, qu'il croit être sur le point d'être conclue entre la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 25 du mois passé.

J'ay informé les tuteurs suédois de l'ordre, que V. M. a donné à M. de Bonrepaus d'employer ses offices auprèz du roy de Dannemark, pour le porter à faire cesser les alarmes, que tous les préparatifs qu'il fait causent avec raison à ses voisins. Je leur ay dit aussy les raisons, qu'avoit eu V. M. de n'avoir pas voulu paroistre jusqu'à cette heure s'intéresser si fort à la conservation du repos dans le Nort. Ils les ont fort approuvées et m'ont témoigné beaucoup de joye de ce que V. M. veut bien s'intéresser dans cette affaire. Le comte Oxenstiern en a deub faire raport hier dans leur assemblée. Je n'ay pas encore esté informé de ce qui s'y est passé sur ce sujet.

Lorsque j'ay fait observer au comte Oxenstiern, qu'on ne pouvoit attribuer qu'à la seulle considération, qu'a V. M. pour le roy de Suède, les ordres, qu'elle a donné à M. de Bonrepaus, la conduite du duc de Holstein Gottorp à l'égard de V. M. ne l'engageant à aucun ménagement pour luy, il a d'abord voulu éluder en disant, que le peu de trouppes, que ce prince pouvoit envoyer aux alliez, ne porteroit pas un grand préjudice à V. M. J'en suis convenu et luy ay dit, que c'estoit par là qu'il faisoit encore plus voir sa mauvaise volonté. Il m'a dit, que

M. de Pomponne avoit fait la même réponse à Palmquist, et là-dessus il m'a allégué plusieurs mauvaises raisons, pour excuser ce prince, desquelles il n'y en a pas une, qui mérite d'estre raportée a V. M. Il a voulu surtout faire valoir l'obligation, qu'avoit le duc de Holstein d'assister les garans du traitté d'Altena, et a relevé extrêmement les services, que ces princes ont rendu en cette occasion au duc de Gottorp, et sur ce je luy ay parlé des obligations beaucoup plus grandes, que ce prince avoit à V. M., il m'a objecté aussitost, qu'elle n'avoit eu aucune part au traitté de Roschildt [1]), qui estoit le fondement de toutes les prétentions du duc de Gottorp; mais je luy ay bien fait voir, que c'estoit à V. M. seul, qu'il en estoit redevable, et que, si elle n'avoit pas procuré le traitté de Copenhague [2]), celuy de Roschild n'auroit pas subsisté et que, sans le traitté de Fontainebleau [3]), on n'auroit pas esté en estat de faire celuy d'Altena.

Cependant, Sire, le comte Qxenstiern n'a pu s'empescher de me laisser voir, que V. M. leur faisoit un grand plaisir de s'entremettre auprèz du roy de Dannemark, car il m'a témoigné, qu'il avoit apris, qu'il vouloit absolument empescher, que le duc d'Holstein ne fît rentrer dans ses estats les trouppes, qu'il a fourny aux alliez; qu'ils ne comprenoient point, par quelle raison, ny sur quel prétexte ils pouvoient avoir une pareille prétention; que néantmoins ils venoient de recevoir la copie de la lettre, que le roy de Dannemark a escrite au magistrat de Lubeck, par laquelle il luy deffend de laisser passer les trouppes du duc d'Holstein et les menace hautement en cas

1) Voir sur ce traité, conclu le 26 Févr./8 Mars 1658, Dumont, *Corps diplomat.*, VI (2), p. 205 et suiv.

2) Voir sur ce traité, conclu le 12 Mai 1658, Dumont, VI (2), p. 219 et suiv.

3) Voir sur ce traité, conclu le 2 Sept. 1679, Dumont, VII (1), p. 419 et suiv.

qu'ils le souffrent. Les Dannois ont fait entendre à M. de Bonrepaus, selon qu'il me l'a mandé, qu'ils ne tiennent des trouppes en Holstein toujours prestes à marcher que pour empescher l'entrée des Suédois dans les estats du duc d'Holstein. Mais je luy escris aujourdhuy, pour le détromper, et luy fais voir, que, si les Suédois vouloient entrer dans le Holstein, ce ne seroit pas avec douze cents hommes, dont est composé le régiment, qui est passé en Allemagne, où ils n'ont envoyé que ce qui est nécessaire pour la deffense du Holstein conjoinctement avec les garants, et point ce qu'il faudroit pour attaquer le Dannemark. Je l'informe aussy de la lettre, que le roy de Dannemark a escrite à Mrs de Lubeck, par où il verra, que les trouppes, que les Dannois luy disent qu'ils tiennent dans le Holstein, pour empescher les Suédois d'y entrer, n'y sont effectivement que pour fermer le passage aux trouppes du duc d'Holstein, qui est un nouveau sujet de querelle.

Dans le temps, Sire, que j'escris cecy, je reçois une lettre de M. de Bonrepaus, qui me mande, qu'ayant parlé aux ministres de Dannemark, en exécution des ordres de V. M., ils luy ont répondu, que le roy de Dannemark estoit toujours dans l'intention de s'en tenir à la déclaration, qu'il avoit faite, de cesser les actes d'hostilité contre le duc Gottorp, lorsque les nouveaux forts auroient esté rasez, comme ils le sont à présent, mais qu'ayant apris depuis, que les Suédois excitoient le duc de Gottorp contre luy, et voyant qu'ils faisoient passer des trouppes en Allemagne et qu'ils avoient armé jusqu'à seize vaisseaux de guerre, le roy de Dannemark avoit crû estre obligé de se tenir en quelque sorte de deffense, pour n'estre point surpris; que pour cette raison il avoit continué l'armement de dix de ses vaisseaux et laissé quatorze compagnies en Holstein, qu'il auroit sans cela fait repasser dans leurs anciens quartiers, et que, si la régence

de Suède vouloit faire une promesse par escrit, qu'elle n'attaquera point le roy de Dannemark, ce prince de son costé feroit aussitost désarmer ses vaisseaux et renvoyeroit ses trouppes dans leurs quartiers, sur quoy M. de Bonrepaus conclut, qu'il ne seroit pas difficile d'empescher, que la guerre s'allumât dans le Nord, si la cour de Suède est dans les mêmes dispositions, où se trouve celle de Dannemark.

Je crois en effet, Sire, que la guerre ne s'allumera pas dans le Nordt; mais parce que le roy de Dannemark n'est pas assez fort pour l'entreprendre seul contre la Suède, et qu'il ne trouvera aucun prince, qui se veuille joindre à luy dans cette occasion, et qu'il verra les Suédois entièrement résolus d'entrer en action, lorsqu'il les tastera par les diverses démarches, qu'il fait pour cet effet, ce sera l'unique raison, qui le détournera, car pour ce qu'on a dit à M. de Bonrepaus, V. M. jugera aisément, qu'il n'y a aucun fondement de vérité et au contraire des offres fort captieuses. Premièrement il est de notoriété, que les Suédois sont bien éloignez d'exciter le duc de Gottorp contre le roy de Dannemark; que, bien loin de cela, ils le retiennent, et le duc de Gottorp se plaint de ce qu'ils n'ont pas pris les armes pour réparer l'injure, que les Dannois luy ont fait en razant ses forts, qu'il n'avoit fait restablir que sur le conseil du roy de Suède, qui luy avoit donné un billet, signé de sa main, portant promesse de le soutenir de toutes ses forces, si le roy de Dannemark les vouloit faire razer. Secondement, pour ce qui est des trouppes, que les Suédois ont fait passer en Allemagne, ce n'est qu'un seul régiment, et par conséquent point assez pour donner de l'ombrage et faire un sujet de querelle. En 3e lieu, pour ce qui regarde l'armement de seize vaisseaux, les Dannois sçavent bien, qu'on ne songe pas à le faire sortir du port, et qu'on ne le garde qu'en cas de nécessité, pour faire passer des trouppes en Allemagne.

A l'égard de la proposition, que la régence de Suède fasse une promesse par escrit, qu'elle n'attaquera pas le roy de Dannemark et que ce prince de son costé désarmera, elle n'est pas de meilleure foy que celle, qu'ils firent de désarmer par mer, si les Suédois en vouloient faire autant. Aussy je n'ay garde de faire cette dernière proposition, non plus que je n'ay pas fait la première. Premièrement les Dannois ne disent pas ce qu'ils désarmeront, et apparemment ils n'entendent parler que du désarmement de mer, ce qui ne fera rien au roy de Suède, ny au duc de Gottorp. En 2e lieu les Suédois ne peuvent donner cet escrit au roy de Dannemark, sans approuver tacitement le rasement des forts. C'est ce que la Suède n'a garde de dire, à moins que tous les autres démeslez ne s'accommodent en même temps, et c'est ce que les Dannois croyent attraper de la Suède sous prétexte de leurs offres spécieuses, mais très captieuses. Il suffit, pour conserver la paix dans le Nord, que les Dannois promettent de ne rien innover, de ne point empescher les trouppes de Holstein de rentrer dans leurs pays. En ce cas on peut s'assurer, que la Suède n'envoyera point de trouppes dans le Holstein et que tout demeurera paisible.

Je contribueray, Sire, autant que je pouray, à maintenir une bonne intelligence entre les couronnes du Nord, et je suis persuadé, que M. de Bonrepaus n'en fera pas moins de son costé; mais il sera difficille d'en venir à bout. Il y a quelques ans que j'ay l'honneur de mander la même chose à V. M., parce que je l'ay reconnue vraye dèz ce temps-là, et tout ce qui est arrivé depuis l'a justiffié. Outre tous les sujets de plainte, dont j'ay eu l'honneur de rendre compte à V. M., il en est survenu un tout récent et qui est bien sensible aux Suédois. Ils sont informez, que l'affront, que les Anglois viennent de leur faire, leur a esté suscité par les Dannois, qui ne peuvent souffrir, que la Suède profite du commerce, qu'ils

ont deffendu à leurs sujets de faire en France. On a envoyé icy le raport, fait à Plimouth par un maistre de navire Dannois, qui est allé épier à Bordeaux et à la Rochelle tout ce qui s'y passoit et en a fait un détail, où il a même adjouté beaucoup de choses fausses parmy quelques véritez, qu'il a découvert, ce qui a donné lieu aux ordres, qu'on a envoyez à Roock d'arrester cette flotte. On est satisfait des Hollandois, qui sont demeurez dans leurs postes, sans se bouger, Allemonde [1]) ayant même refusé de se trouver au conseil de guerre, que Roock [2]) a fait assembler.

On est très mécontent de la conduite de Palmquist, et si le feu roy vivait, il perdroit infailliblement la teste. On l'accuse de deux choses, la première d'avoir tardé trop longtemps dans les ports de France, depuis que la flotte suédoise estoit preste de partir, et cela pour tirer de l'argent des maistres de navire, qui n'avoient point encore leur carguaison. S'il estait party plustost, il n'aurait point trouvé la flotte angloise. L'autre est d'avoir laissé prendre la flotte, sans faire aucune deffense, et, ce qui est de plus criminel, d'avoir baissé la flame et amené la grande voile sur la simple peur, qu'il a eue des Anglois, sans avoir essuyé un coup de canon. Je suis desjà si mal, Sire, auprèz de M. Palmquist, qui tâche de me rendre de mauvais offices en plusieurs endroits, que, quoyque le mécontentement qu'on a de son frère soit public, et que, quand il ne le seroit point, il est de mon devoir de

---

1) Philippe d'Almonde, après avoir servi sur mer sous de Ruyter, devint lieutenant-amiral et commandant en chef de la flotte des Provi[illegible]ces-Unies, vainquit à la Hogue, s'illustra par d'autres exploits et m[illegible]ut en 1711. Voir van der Aa, *Biographisch woordenboek der [illegible]landen* (Dictionn. biograph. des Pays-bas), 1852, I, p. 59.

2) Vo[illegible] le premier volume des *Négociations du comte d'Avaux en Suède*, p. 293, *note* 1.

le mander à V. M., néantmoins je serois fort aise, qu'il ne sceut point, que c'est par moy, qu'elle en est informée.

Je ne parleray point davantage, Sire, du mariage du roy de Suède avec la princesse de Dannemark. Les tuteurs sont bien éloignez de m'en soliciter. L'affaire des envoyez de Suède et de l'empereur a encore changé de face depuis la dernière fois que j'ay eu l'honneur d'en rendre compte à V. M. Le comte Guldenstolpe, qui n'estoit pas content de la résolution, qui avoit esté prise, en a parlé deux fois, mais inutillement, n'ayant esté secondé de personne dans la régence, le comte Wrede et Walerstedt estant indisposez et le comte Guldenstiern absent; mais le comte Wrede, estant rétably, a appuyé si fortement cette affaire, qu'on a envoyé quérir la lettre, que le comte Oxenstiern avoit fait escrire sous main par Okrielm, au nom néantmoins du sénat, à la régence de Bresme. Elle s'est trouvée conceue en termes soumis et indignes de la Suède, et comme elle a esté escrite contre le sentiment du sénat, elle a encore augmenté l'indignation, qu'on en a eue, de sorte que sur le champ on en a escrit une autre, et on a mandé en même temps à Vienne, qu'on ne se relâchera jamais sur le juste ressentiment, qu'on doit avoir de l'affront, fait à l'envoyé de Suède, et que l'empereur ne devoit point trouver mauvais, s'ils en vouloient avoir satisfaction, avant que de s'accommoder.

Le comte Wrede m'a même fait dire, que le comte Staremberg sçait, que c'estoit luy, qui avoit relevé cette affaire et qui avoit fait prendre cette résolution et qu'il en estoit enragé contre luy. Ce sont ses mots. J'ay apris tout ce que dessus par le comte Wrede et par le comte Bonde, qui l'a dit au Sr Fritz.

Hekeren alla avant-hier, lundy, à Carleberg. C'est un des deux jours, qu'on nous a marquez pour faire nostre cour. Le comte Oxenstiern l'aborda et luy fit mille caresses, aprèz quoy il entra dans la chambre, où estoit le

roy de Suède, et luy dit, que Hekeren estoit dans la salle. Le roy ne répondit rien. Le comte Oxenstiern, ne doutant point, qu'il ne sortît aussitost, alla retrouver Hekeren; mais ne voyant point venir le roy, il entra et luy redit, que Hekeren estoit dans la salle; mais ce prince fit semblant de ne point entendre et ne sortit pas, et Hekeren fut obligé de revenir à Stockholm, sans le voir, quoyque ce fût la première fois qu'il s'est présenté depuis son audiance.

Le comte Bonde doit partir mardy prochain, 20 de ce mois. Le comte Oxenstiern l'empeschera néantmoins encore, s'il luy est possible. Il a remontré ces jours-cy à la reyne, que les affaires de la paix estoient si avancées, qu'il estoit inutille d'y envoyer le comte Bonde, et qu'il valoit mieux épargner cette dépense. Il est vray, Sire, qu'on croit icy l'affaire de la paix conclue entre V. M., l'Angleterre et les Estats Généraux dans les conférences [1]), que M. le maréchal de Boufflers [2]) et Mr Benting [3]) ont eues ensemble. On remarque même, que les ennemis de V. M. ne s'estans résolus de faire la paix que quand ils y ont esté contraints par la force de ses armes, ils ont esté obligez pour ainsy dire d'en faire une reconnoissance

1) Ces conférences eurent lieu aux mois de Juillet et d'Août. Guillaume III n'en attendait pas grand chose. Voir van der Heim, *Het archief van den raadpensionaris Antonie Heinsius* (les archives du grand-pensionnaire Antoine Heinsius), III, p. 243, 245. Consultez pour plus de détails, quant au lieu, au temps, au nombre des conférences, etc. *Europische Mercurius* (le Mercure Européen), VIII (2), 1698, p. 58.

2) Louis François, duc de Boufflers, un des meilleurs officiers de Louis XIV, maréchal en 1693, mort en 1711. Voir Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, *Oeuvres complètes*, 1823, XIX, p. 22.

3) Jean Guillaume Bentinck, né en 1651, confident intime de Guillaume III, chargé plusieurs fois de missions diplomatiques, devint en 1689 comte de Portland et mourut en 1709. Voir van der Aa, *Biograph. woordenboek*, II, p. 103, 104.

publique en s'adressant aux généraux des armées de V. M. comme à ceux, qui leur ostoient les armes des mains.

Le comte Oxenstiern, qui croit la paix résolue entre V. M., l'Angleterre et la Hollande et qui en est très fâché, m'a voulu prouver par bonnes raisons, que la condition de la France empirerait par là et que l'empereur feroit la paix avec le Turc. Ce raisonnement est aussy bien fondé que celuy, qu'il fit sur la paix de Savoye [1]). Il assuroit alors, que c'estoit la perte de la France. Je sçay, que son propre secrétaire est estonné de son aveuglement et qu'il le condamne, quand il est avec ses amis.

Aprèz la déroute des Espagnols devant Barcelonne on s'attend d'apprendre bientost la reddition de cette place. Les partisans des alliez, qui sont icy, avouent franchement, que V. M. sera aprèz cela en estat d'imposer telles conditions qu'elle voudra à ses ennemis. Ils seront bien étonnez de sa modération, lorsqu'ils apprendront, qu'elle adjoute à ses premières offres la restitution d'Ath et de Courtray.

Les plénipotentiaires de V. M. m'ont envoyé la déclaration, qu'elle leur a ordonné de faire à la Haye, en cas que les alliez ne se résolvent pas dans un certain temps à faire la paix. Je ne fais que de la recevoir. J'auray l'honneur d'informer V. M. par le premier ordinaire de la manière, dont elle sera prise icy. Je suis &c.

Receu le 30e. Lettre particulière du 14e Aoust 1697.

Il rend compte à M. de Torci de quelques particularités, se rapportant au prêche de Carpsonius, qu'il a nommé „Capronius" dans sa lettre, adressée au roi le 7 Août 1697 [1]).

Je n'ay pas crû, Monsieur, que quelques particularitez,

1) La paix de Turin, conclue le 29 Août 1696. Voir Dumont, VII (2), p. 368 et suiv.

1) Voir plus haut p. 236.

que j'aye apris de ce presche de Carpsonius à Dresden, méritassent d'estre adjoutées dans la lettre du roy. J'ay. creu néantmoins me devoir donner l'honneur de vous les mander.

L'électeur de Saxe avoit ordonné, qu'on rendît grâce à Dieu le jour de St. Jean de son élection à la couronne de Pologne. On choisit, pour faire le presche dans la grande église en présence de toute la cour, Carpsonius, qui est le premier prédicateur de l'électeur de Saxe et son confesseur. Il s'en est acquitté de la manière que vous avez sceu. Je suis &c.

Receu le 6e 7bre. 'A Stockholm le 21 Aoust 1697.

Il rapporte, qu'à ce qu'il semble il n'y a encore rien d'avancé à Hambourg; que, malgré M, Oxenstiern, les tuteurs n'ont pas voulu renouveler le traité d'alliance de la Suède avec l'Angleterre et les États Généraux; que les carosses des envoyés n'entreront plus dans la cour du palais du roi de Suède; que Staremberg partira l'automne prochain; que M. Bonde s'en ira dans quelques jours et mènera avec lui le Sr Fritz; ce que M. Lillierot a écrit à l'égard de la déclaration du roi de France, qu'il ne prétendait plus être tenu aux conditions, jadis offertes, après la fin du mois d'Août; quelques particularités, relatives à la flotte suédoise, prise par les Anglais, et à une requête des marchands de Stockholm, se rapportant au même sujet; que le sénat a fait une mercuriale à M. Okrielm, qui allait proprement à l'adresse de M. Oxenstiern; que le roi de Suède témoigne de la satisfaction des visites, qu'il lui fait, et qu'il est question de le faire dîner quelquefois avec le roi; que le roi de Suède paraît disposé à rétablir l'ancien ordre de Suède; que M. Bonde se met en chemin sans instructions.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 31 du mois passé, avec la nouvelle lettre de créance, qu'il a plu à V. M. de m'envoyer, dont je ne me serviray que dans une nécessité indispensable.

Il est vray, que les princes de Lunebourg sont les premiers, à qui les Suédois se sont adressez, pour mettre le duc d'Holstein en seureté contre les entreprises du roy de Dannemark; mais les Hollandois ayant témoigné, qu'ils estoient disposez à prendre des mesures pour le même sujet, les tuteurs ont aussitost ordonné au Sr ...... [1]) de voir aussy avec les ministres de ces deux puissances ce qu'il seroit expédient de faire. Cependant je n'apprends point, qu'il y ait encore rien d'avancé à Hambourg. J'ay mandé à Canderstein de faire sçavoir à M. de Torcy ce qu'il en pouroit découvrir. Il est fort apparent (quoyque je ne voulusse pas le donner pour assuré), qu'on en demeurera là, si les Dannois se tiennent en repos. En tout cas on ne fera autre chose que de résoudre ce qu'il y a à faire en exécution de la garantie du traitté d'Altena, pour assurer le duc d'Holstein Gottorp contre les entreprises des Dannois, sans y mesler aucune autre affaire que ce puisse estre. On est si éloigné icy de faire aucun autre traitté avec l'Angleterre et avec les Estats Généraux, qu'on n'a pas seulement voulu mettre en délibération (ainsy que je l'ay mandé) la proposition de Hekeren, dont le Sr Bent Oxenstiern s'est chargé, de renouveller les traittez d'alliance, qui sont prests à expirer. Le comte Oxenstiern avoit promis si positivement à Hekeren, qu'il viendroit à bout de cette affaire, que cet envoyé l'a conté [2]) faite. Il avoit demandé d'avoir cette consolation à son départ, puisqu'il n'avoit pu rien obtenir, depuis qu'il est en cette cour, et cecy luy ayant manqué, il se plaint aigrement du comte Oxenstiern et s'est abstenu depuis

---

1) Ce mot a esté oublié (Note, se trouvant dans le manuscrit). — Il faudra lire: Vellink, cf. la lettre du comte d'Avaux au roi de France du 24 Juillet 1697, ci-dessus p. 208, 209, ou Wallenstedt, cf. la lettre du même au même du 4 Sept., ci-dessous p. 261 et suiv.

2) compté.

cela d'aller chez luy. Peut-estre se racommoderont-ils au premier jour, car le comte Oxenstiern luy fait toujours force amitiez, quand il le rencontre, et dans cette dernière occasion il n'a manqué ni de soin, ny de bonne volonté, non plus que dans toutes celles, qui ont regardé les alliez.

Le comte Oxenstiern n'a pu empescher non plus ces jours-cy, qu'on ait résolu de faire un règlement pour les carosses des envoyez, qui n'entreront plus dans la cour du palais du roy de Suède, comme ils ont fait jusques à cette heure. Cela ne s'exécutera que quand le roy de Suède viendra à Stockholm, et jusques-là on tient cela fort secret. La résolution n'en est pas encore couchée par escrit.

Staremberg receut mercredy dernier son congé, qu'il a demandé instamment, et permission de partir cet automne ou au printemps. Il a choisy de partir cet automne et attendra seulement, que sa femme, qui doit accoucher à la fin de ce mois, soit relevée. On dit, que le comte de Goës luy doit succéder. Il paroist extraordinaire, que l'empereur se soit pressé de nommer un envoyé pour la Suède, avant que les démeslez, qu'il a avec cette couronne au sujet de leurs envoyez, soit terminée. Il faut qu'il ait envie de ménager la Suède.

Le comte Bonde part enfin vendredy prochain et mesne avec luy le Sr Fritz pour secrétaire d'ambassade. Fritz me doit venir voir aprèz-demain, pour concerter avec moy, de quelle manière il poura rendre service à V. M. à la Haye. J'auray l'honneur de luy en rendre compte par le premier ordinaire.

Lillierot a mandé, que les plénipotentiaires de V. M. luy ont communiqué la déclaration, qu'elle leur a ordonné de faire, qu'elle ne pretèndoit pas estre tenue aux conditions, qu'elle a offert, si les alliez n'avoient conclud la paix dans la fin d'Aoust. Il soupçonne les Hollandois

d'avoir prié V. M. de faire cette déclaration, qui les met en estat de presser les impériaux de conclure leur traitté et qui leur donne un prétexte (en cas qu'ils s'opiniâtrent) de signer séparément les traittez de l'Angleterre et de la Hollande. Lillierot adjoute, qu'il a détourné les ambassadeurs de France de délivrer cette déclaration et leur a remontré, qu'ils la feroient bien plus à propos, lorsqu'ils fourniront leur réponse aux propositions des impériaux. Il prétend avoir rendu un grand service aux alliez, en ce que les ambassadeurs de V. M. ayant différé de donner cette déclaration, lorsqu'ils la voudront faire à cette heure, il restera si peu de temps jusqu'à la fin d'Aoust, qu'il ne sera pas possible de marquer un terme si court, et les impériaux auront le loisir de prendre le party, qu'ils jugeront le plus à propos.

On attend avec impatiance l'information, que le résident de Suède en Angleterre doit envoyer de ce qui s'est passé à la prise de la flotte suédoise et de la manière, dont leurs vaisseaux sont traittez en Angleterre. Cependant on a sceu, qu'une des particularitez de l'avis, que ce Dannois a donné aux Anglois, est, que dans le vaisseau du roy de Suède, que Palmquist commandoit, il y avoit trois cens oxhofs de vin, ce qui s'est trouvé véritable et qui agrave bien sa faute. Mais il y a apparence, que le comte Oxenstiern et encore plus le S. Okrielm, à qui les Palmquist font souvent des présens d'une partie des profits, qu'ils font induement, le tireront d'affaire.

Le comte Oxenstiern et Okrielm ont desjà fait une chose bien hardie touchant cette affaire. Les marchands de cette ville ont présenté une très belle requeste au roy de Suède et très forte, dans laquelle entre autre chose ils luy ont demandé la permission de faire à leurs risques des représailles sur les Anglois, s'il n'en veut pas faire luy-même. Le roy a receu cette requeste et l'a donnée

au comte Oxenstiern, pour estre protocolée dans la chancellerie, qui l'a délivrée pour cet effet à Okrielm. Mais lorsque le sénat s'est assemblé pour en délibérer et qu'on a envoyé quérir la requeste, elle ne s'est pas trouvée, et Okrielm a dit, qu'il n'y avoit rien dans la chancellerie touchant cette affaire que quelques papiers, qu'il a présenté et qui se sónt trouvé tout juste estre les raisons, que Robinson a allégué, pour excuser cette entreprise. On a esté fort scandalisé de cette hardiesse du comte Oxenstiern et d'Okrielm, qu'on a bien jugé estre les autheurs de la supression de cette pièce, mais quatre jours s'estant écoulez dans une recherche inutille, qu'on en a fait, on a donné avis aux marchands de dresser une autre requeste.

Je ne comprends pas, Sire, comment le comte Oxenstiern ose entreprendre une pareille chose aprèz les mortiffications, qu'il reçoit souvent, qui sont non seulement très déshonnorantes pour un homme, qui tient sa place, mais qui le décréditent dans l'esprit du roy et dans le public. J'ay apris depuis deux jours, que, quand le sénat se fit apporter la lettre, qu'on avoit escrite en son nom à la régence de Brême sur l'accommodement des affaires des envoyez et dont j'ay fait mention dans ma dernière dépesche, on fit une mercurialle très sanglante à Okrielm et on luy dit des choses très fortes, qui néantmoins le regardoient bien moins que le comte Oxenstiern, qui avoit fait faire et avoit signé cette lettre et qui fut obligé d'écouter tout cela patiemment et d'essuier cette mercurialle, sans dire mot. On m'a assuré, que le roy n'en avoit pas témoigné de chagrin; qu'on avoit remarqué au contraire une secrète joye sur son visage, pendant qu'on faisoit la réprimande à Okrielm.

Le roy de Suède alla hier à Consur, d'où il reviendra samedy. Il n'a mené avec luy que le grand-maistre et n'est allé que voir son haras.

Je n'oserois dire à V. M., que ce prince a témoigné estre fort content de moy toutes les fois que je luy ay fait ma cour, et qu'il a dit à ses domestiques, et même à quelques sénateurs, que je luy revenois fort, s'il n'estoit nécessaire, que V. M. sceut tout ce qui regarde son service. Je ne rapporteray pas les particularitez à V. M., de peur qu'elle ne croye, que je ne cherche qu'à me rendre de bons offices à moy-même, en quoy je seray assez excusable, car je suis bien assuré, que le comte Oxenstiern et Palmquist ne m'en rendent pas; mais ce qui m'oblige de faire sçavoir à V. M. l'agréement, que le roy de Suède me témoigne, est, que cela a engagé un sénateur de voir, s'il ne pouvoit pas me faire dîner quelquefois avec le roy, pour me donner encore plus de familiarité avec luy, et qu'un sénateur a demandé à un de mes amis, si je ne ferois point de difficulté touchant le rang avec les princesses royalles.

Cette question m'a d'autant plus embarassé, que je ne croyois pas, qu'il y eût fond de question à faire, et je ne puis penser, que ce soit l'intention de V. M., que je dispute le rang aux deux soeurs du roy, et même de la manière, dont les places sont disposées à table, j'aurois mauvaise grace de le faire, car la reyne a conservé la place, que le feu roy son fils avoit toujours voulu qu'elle prît, à sa droitte au-dessus de luy, et je puis avoir la même defference pour les princesses, sans que cela tire à conséquence, en cas que je ne le deusse point faire dans un dîner public ou de cérémonie, comme ce pouroit estre à des noces. J'en useray, Sire, de cette sorte, en cas que l'occasion s'en présente, avant que je puisse recevoir les ordres de V. M.; mais je crois, que j'auray tout le loisir et au-delà de sçavoir ses intentions, car je ne doute pas, que le comte Oxenstiern n'empesche sous main, autant qu'il luy sera possible, que je n'aye cet honneur-là et que je demeure à dîner avec le roy de

Suède, lorsque ses bons amis les alliez seront obligez de se retirer. Comme je ne parois point entoutcecy et qu'on croit même, que je l'ignore, il n'y va point du tout du mien, quelque chose qu'ils résolvent entre eux. Aussy je ne m'en fais pas une affaire.

La dernière fois que j'estois à Carleberg, comme il n'y avoit que le comte Guldenstolpe et Gritta Wranguel avec le roy et la reyne, je fis tomber si à propos le discours sur les ordres de France et d'Angleterre, que Gritta Wranguel dit au roy, qu'il devoit restablir l'ancien ordre de Suède. On traitta cette matière-là fort longtemps, et le roy me parut disposé à faire revivre cet ordre. Cette conversation ne put estre suspecte au comte Oxenstiern, car c'est Gritta Wranguel, qui est entièrement à luy, qui l'a entamée, et je ne témoignay point y prendre aucun intérest. J'ay attendu, Sire, au moment que la poste devoit partir, pour sçavoir, si le comte Bonde ne recevroit point ses instructions; mais on ne les luy a point données. Il s'en va sans cela [1]). Autrement il ne seroit point party du tout. Je suis &c.

Receu le 12 7bre. `A Stockholm le 28e Aoust 1697.

Il écrit, que le départ de M. Bonde sans instructions a attiré une terrible réprimande à M. Okrielm dans le sénat; que d'après M. Lillierot la paix était autant que conclue entre la France, l'Angleterre et les États Généraux; que M. Fritz l'a prié, qu'on le ménageât extrêmement à la Haye; qu'il sera encore plus du service du roi de France de ménager le Sr Fritz, quand il sera de retour à Stockholm; qu'à ce

---

1) Voir le plein-pouvoir de M. le comte Bonde, daté du 31 Juillet 1697, dans *les Actes et mémoires des négociations de la paix de Ryswick*, IV, p. 2 et suiv. — M. Bonde arriva à la Haye le 9 Octobre *s. n.*, *ibid.* p. 1. Son prénom est Charles, voir *ibid.*, III, p. 490, 491, où se lisent aussi ses titres et les prénoms et les noms des secrétaires d'ambassade suédois.

qu'on dit M. le baron de Goes relèvera le comte de Staremberg; qu'apparemment M. van Heeckeren va partir tout de bon cette fois-ci.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 8e de ce mois.

Le comte Bonde a enfin suivy les conseils du comte Walerstedt et les miens. Il est party sans instruction. Cela a attiré une terrible réprimende à Okrielm, quand le sénat en a esté informé; mais il est acoustumé à de pareilles mercuriales. Le comte Oxenstiern n'a pu se contraindre à faire bon visage au comte Bonde, lorsqu'il a pris congé de luy. Il mesne avec luy le S. Fritz. Je n'ose souhaitter, qu'ils puissent rendre service à V. M. en Hollande, car je crois, que ce seroit souhaitter l'éloignement de la conclusion de la paix. Lillierot a mandé par les deux derniers ordinaires, qu'elle estoit autant que conclue entre V. M., l'Angleterre et les Estats Généraux. On a peine à croire, que l'empereur [1]) s'opiniâtre aprèz cela, d'autant plus que Lillierot escrit, que les plénipotentiaires de V. M. luy ayant présenté une seconde fois la déclaration, qui fixe l'acceptation de ses offres au dernier d'Aoust, il s'estoit trouvé obligé de la recevoir et de la communiquer aux alliez. Mr Benting a exhorté de la part du prince d'Orange de ne pas laisser passer le terme, prescrit par V. M. Lillierot n'a pu s'empescher de faire paraistre dans cette même lettre le chagrin qu'il a,

1) Sur les conditions de paix, offertes par la France à l'empereur, on peut consulter dans *les Actes et mém. de la négociat. de la paix de Ryswick*, II, p. 219 et suiv., la pièce, intitulée: „Projet de la paix qui se doit faire entre l'empereur et l'empire d'une part et le roi très chrétien d'autre, présenté au médiateur par MM. les ambassadeurs de France le 20 Juillet 1697." Un extrait de ce projet se trouve dans de Limiers, II, p. 227 et suiv.

que le traitté soit si prest à estre conclu. Il dit, qu'il faut bien que la paix se fasse, puisque V. M. fait des offres fort au-delà de ce que les alliez auroient jamais osé espérer et dont ils sont eux-mêmes surpris.

Cependant, Sire, si le comte Bonde arrive assez tost en Hollande, pour que le Sr Fritz soit de quelqu'utilité à V. M., il m'a prié, qu'on le ménageât extrêmement, puisqu'il sera fort observé par Muler et Frisendorf et par Lillierot même, et pour cela il n'a souhaitté de n'avoir correspondance qu'avec une seulle personne, soit avec un des secrétaires des plénipotentiaires de V. M., soit par le S. D'aguerre, ce qui m'a paru encore mieux, D'aguerre ayant plus de liberté d'aller à la Haye et pouvant trouver plus de prétexte pour luy parler. Il m'a fort prié, que tous les trois secrétaires de Mrs les plénipotentiaires ne fussent pas instruits de son commerce. Je luy ay promis tout ce qu'il a souhaitté là-dessus, pour luy mettre l'esprit en repos.

Je prendray, Sire, la liberté de dire à V. M., qu'il est encore plus de son service de ménager le Sr Fritz pour les services, qu'on poura tirer de luy, quand il sera de retour à Stockholm, que pour ceux, qu'il rendra à la Haye. La commission, qu'il a eue de secrétaire d'ambassadeur, l'a fait entrer au service de roy de Suède et luy donne droit d'entrer dans la chancellerie, où se traittent les affaires et où s'adressent les mémoires, qui regardent les estrangers. Ainsy l'ambassadeur de V. M. poura estre instruit exactement et fidèlement de tout ce qui se passera de plus secret.

Le Sr de Staremberg se prépare toujours à partir, aussitost que sa femme sera en estat de se mettre en chemin, c'est-à-dire vers le commencement d'Octobre. Il fait cependant tout son possible et le comte Oxenstiern, afin que l'affaire des envoyez soit terminée avant ce temps-là et qu'il n'ait pas le déplaisir de sortir de cette cour,

sans prendre congé. On dit, que le baron de Goës se rendra icy incessamment, pour relever le comte de Staremberg. Hekeren a renvoyé par un vaisseau, qui est party aujourd'huy, ses meubles, sa vaisselle d'argent et le reste de ses gens, à la reserve de trois domestiques, qu'il garde auprèz de luy. Ainsy on peut croire, que c'est tout de bon cette fois-cy, qu'il s'en va. Je suis &c.

Receu le 20e. 'A Stockholm le 4e Sept^bre^ 1697.

Il mande qu'il n'apprend pas, qu'on soit encore convenu d'aucune chose à Hambourg; qu'il croit, que M. Olivenkrantz ne réussira pas à se faire nommer ambassadeur près la cour de France; que les tuteurs témoignent beaucoup d'inquiétude du traité de commerce, que les Hollandais sont en train de faire avec la France; qu'à la réserve de l'Angleterre il n'y a aucun état de l'Europe, où le commerce de France soit si mal traité qu'en Suède; que les Suédois n'osent déclarer, combien leur déplaît l'élection de l'électeur de Saxe en Pologne; ce qu'il a appris sur les affaires de ce royaume-là; que le bruit commun est, que le duc de Hanovre est tombé en enfance; ce qu'on dit à Stockholm touchant le siège de Barcelone.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 15e du mois passé.

Quoyque les menaces, que les ministres de Dannemark font encore tous les jours, que le duc d'Holstein Gottorp doit s'attendre à la guerre, s'il n'accepte le projet d'accommodement, qui luy est offert de la part de leur maistre, ayent obligé les tuteurs du roy de Suède d'ordonner au S. Walersteldt de concerter avec les garans du traitté d'Altena ce qu'il y aura à faire en exécution de la garantie, pour mettre le duc de Gottorp à couvert des insultes des Dannois, je n'apprends pas néantmoins, qu'on soit encore convenu d'aucune chose à Hambourg. Je ne

vois pas même, qu'on soit fort échauffé là-dessus du costé de la Suède. Il semble, qu'on se repose sur la confiance, que le Dannemark n'entreprendra rien. Mais s'il fait quelque mouvement, on doit compter, que les Suédois s'uniront sans perte de temps avec les garans du traitté d'Altena.

Le projet d'accommodement, proposé à Vienne, pour recevoir l'envoyé de Suède à la cour de l'empereur, doit estre celuy, dont j'ay eu l'honneur d'informer V. M. [1]), qui avoit esté agréé par le comte Gabriel Oxenstiern et sur lequel le comte Bent Oxenstiern avoit escrit à la régence de Brême une lettre, qui a esté désaprouvée par le sénat, qui en a fait une forte réprimande à Okrielm. Je n'ay pas ouy dire, qu'il se soit rien passé de nouveau touchant cette affaire. Le comte de Staremberg est toujours interdit de la cour de Suède.

J'ay pris, Sire, toutes les mesures nécessaires pour traverser le dessein, qu'Oliverskrans a eu pour se faire nommer ambassadeur auprèz de V. M., et je crois cette affaire entièrement échouée. Cela s'est fait si secrettement, qu'Oliverskrans ne s'en est pas apperceu. Je seray cependant toujours sur mes gardes, de peur qu'il ne fasse quelque surprise, car il est amy intime de Piper et de Okrielm et racommodé sous main avec le comte Oxenstiern.

Les tuteurs du roy de Suède ne m'ont point parlé, pas même dans les conversations familières, du préjudice, que recevroit le commerce des Suédois, si les Hollandois obtenoient par la paix l'exemption du droit de 50s. par tonneau. S'ils me font des instances là-dessus, je n'entreray point dans l'explication de ce que V. M. poura faire en faveur des Hollandois en conséquence du traitté de paix, et je les assureray seulement, qu'elle n'apportera aucun changement aux avantages, dont les Suédois

1) Voir plus haut p. 226 et suiv., p. 249, p. 256.

ont toujours jouy dans son royaume, et qu'elle sera bien aise de faciliter leur commerce, autant qu'il dépendra d'elle.

Il est vray, que ces Mrs me témoignent (comme j'ay eu l'honneur de mander [1]) beaucoup d'inquiétude du traitté de commerce, que les Hollandois font avec V. M.; mais ils ne m'en parlent qu'en général, soit que, n'estant pas encore bien informez de l'estat de cette affaire, ils ne veulent pas spécifier aucune plainte en particulier, soit qu'ils n'osent entrer dans un détail, sur lequel on a bien de quoy leur répondre, car il n'y a aucun estat de l'Europe (à la réserve de l'Angleterre), où le commerce de France soit si mal traitté qu'en Suède. On y a deffendu généralement l'entrée de toutes sortes d'estoffes de soye à fleurs, avec or ou sans or, les galons, les toilles et autres choses. On n'employe presque que le sel de Portugal, et point celuy de France. On a mis de si fortes impositions en 1668 sur les vins et eaux de vie, que, si tous les médecins n'avoient reconnu depuis vingt ou trente ans, que les vins d'Allemagne sont trop froids sur l'estomach, et que les particuliers n'eussent senty par leur propre expériance, que le vin de France est bien plus sain, il entreroit peu de vin de France en Suède, car une pièce de vin, qui contient environ deux cents peintes [2]) et qui ne couste pas d'achapt en France dix-huit francs, paye plus de cinquante livre d'entrée seulement, sans compter tous les autres frais.

Outre cela, Sire, si les Suédois vouloient se plaindre, que V. M. traittât plus favorablement les Hollandois qu'eux, on leur pouroit répondre, qu'ils ont donné des privilèges aux Moscovites, qu'ils n'ont accordé à aucune autre nation.

---

1) Voir ci-dessus p. 239.

2) pintes.

J'ay crû devoir rendre compte à V. M. de ces particularitez-là, que je n'allégueray pas néantmoins icy, quand même l'occasion s'en présenteroit, et m'en tiendray précisément à mes ordres.

Quoyque les Suédois connoissent assez, de quel préjudice leur pouroit estre, qu'un électeur de Saxe fût roy de Pologne; qu'ils n'ignorent pas, que cet électeur-cy est leur ennemy personnel, et qu'ils supportent impatiemment son changement de religion, — néantmoins, malgré ces trois raisons, ils n'osent se déclarer ouvertement en cette occasion, le temps d'une minorité, l'estat de leurs propres affaires, celle de Gustraw et de Holstein, qui ne sont pas finies, ne leur permettant pas de s'engager dans aucune chose, qui pouroit avoir des suittes. Aussy quelqu'entestement que la reyne de Suède et le comte Oxenstiern ayent eu pour le prince Jacques de Pologne, et quelque aversion que le comte Oxenstiern en son particulier aye contre l'électeur de Saxe, qui a chassé honteusement de son service le comte Dona, neveu du comte Oxenstiern, néantmoins, aussitost que la première nouvelle arriva icy, que l'électeur de Saxe estoit eslu roy de Pologne, on ordonna sur le champ au résident Storre de luy faire des complimens, quand il seroit à Varsovie.

Ils se hâtèrent en cela, mais au fond ils ne croyent faire tort à personne, car on ne doutoit pas icy, que l'électeur de Saxe ne fût roy de Pologne sans contestation, leur résident leur ayant escrit, que le primat ayant nommé monseigneur le prince de Conty, cette nomination avoit esté soutenue du suffrage de peu de personnes et que tout le reste du royaume s'estoit déclaré pour l'électeur de Saxe; que la pluspart des amis du prince de Conty n'avoient soutenu son party que pour la forme, mais qu'aprèz avoir satisfait aux engagemens, qu'ils avoient avec luy, ils s'estoient laissez aller au torrent et avoient reconnu l'électeur de Saxe.

Toutes les lettres, qui venoient de Dantzick, publioient la même chose [1]). Le primat, qui estoit accablé d'affaires,

1) Ceci s'accorde en général avec ce que nous lisons dans l'histoire de l'électorat et du royaume de Saxe de M. Böttiger, II, p. 223, 224: L'élection se fit le 17/27 Juin sur le champ de Wola près de Varsovie. D'abord le prince de Conti fut proclamé roi par le primat, ensuite l'électeur de Saxe par le vice-primat et évêque de Cujavie, qui s'appelait Dombsky. Le 2/12 Sept. Frédéric Auguste fit son entrée à Cracovie et y fut couronné le 5/15 Sept. — On sait, que Frédéric Auguste, pour pouvoir être élu, embrassa la religion catholique. Cf. du reste sur l'élection: de Limiers, III, p. 6 et suiv., qui ajoute, p. 9, le prénom du vice-primat: „Stanislas," et Rulhière, *Hist. de l'anarchie de Pologne et du démembrement de cette république*, 1807, I, p. 66, 67, qui a noté, que c'était une faction peu nombreuse, par laquelle Frédéric Auguste fut élu et que le parti du prince de Conti comptait plus de quatre-vingt mille gentilshommes. Voilà quelques ouvrages, qui traitent ce sujet. Mais s'il y en a parmi les lecteurs, qui souhaitent d'être instruits de tout ce qui a rapport à l'élection, je les renvoie, une fois pour toutes, aux livres suivants: *Theatrum Europaeum*, 1707, XV, p. 282 et suiv.; *Das glorwürdigste Leben und Thaten Friedrich Augusti des grossen, Königs in Pohlen und Churfürsten zu Sachsen, etc., mit aufrichtiger Feder in behöriger historischer Ordnung beschrieben*, von D. F. (la vie glorieuse et les actions de Frédéric Auguste le grand, roi de Pologne et électeur de Saxe, décrites avec une plume véridique conformément à l'ordre historique juste par D. F.), 1733, Hambourg et Francfort, p. 235 et suiv.; (Sylvius), *Saken van staat en oorlog* (Affaires d'état et de guerre), continuation de l'ouvrage d'Aitzema, 1699, volume IV, livre 43, p. 3 et suiv., 13 et suiv., 48 et suiv., 63 et suiv., 68 et suiv.; livre 44, p. 73 et suiv., 113 et suiv.; Leibniz Werke (Oeuvres de Leibnitz), Erste Reihe (première série), herausgegeben von O. Klopp, 1872, VI, p. 148 et suiv.; Lelevel, *Hist. de Pologne*, 1844, I, p. 199 et suiv., § 192 et suiv.; O. Klopp, *der Fall des Hauses Stuart und die Succession des Hauses Hannover in Gross-Britannien und Irland* (la chute de la maison de Stuart et la succession de la dynastie de Hanovre dans la Grande Bretagne et l'Irlande), 1877, VII, p. 397 et suiv. — Le même volume des oeuvres de Leibnitz, cité ci-dessus, contient

aussi bien que M. l'abbé de Polignac, n'avoient escrit ny à l'envoyé de Pologne, ny à moy. Ainsy nous n'estions pas en estat de détruire ces faux bruits. L'envoyé de Pologne même y fut surpris, car ayant adjouté foy à ces premières nouvelles et d'ailleurs estant soupçonné d'estre bon françois, il crut devoir réparer cela en cette occasion, et pour cet effet il alla incessamment chez le comte de Staremberg et chez le comte Oxenstiern autoriser cette nouvelle, qu'il ne sçait que par le bruit commun; mais ces Mrs-cy, ayant apris quinze jours après la manière, dont les élections avoient esté faites, et que le party de Mgr le prince de Conty se maintenoit et se fortifioit même tous les jours, ils ont esté détrompez, et ils m'ont assuré, que Storre avait ordre indistinctement de faire un compliment de congratulation à celuy, qui seroit eslu roy de Pologne, sans se mesler en aucune fasson des présentes contestations.

On mande de Pologne, que le S. Storre a montré la première lettre, qui luy enjoint de féliciter l'électeur de Saxe. Il peut fort bien estre, que cet homme, qui est créature du comte Oxenstiern et qui a esté son secrétaire, fait voir cette lettre, sans faire mention des lettres suivantes, pour complaire au comte Oxenstiern, et peut-estre même par son ordre. C'est de ces sortes de choses, que tout le sénat de Suède ensemble ne peut empescher. M. l'abbé de Chasteauneuf me mande, que le comte Oxenstiern est si animé contre la France et en même temps si mal informé, qu'il a deffendu au commissaire suédois, qui est à Dantzick, d'avoir aucune relation avec la reyne de Pologne, croyant, que, quelque semblant

---

aussi, p. 243 et suiv., une série de pièces, relatives au neuvième électorat, à celui du duc de Hanovre, dont il est si souvent question dans la correspondance de M. d'Avaux. Voir *Négociat. en Suède*, I, p. 23 et suiv.; p. 45 et suiv. et ailleurs.

que fasse cette princesse, elle est sous main d'intelligence avec V. M. Un homme, qui est arrivé depuis trois jours d'Hannovre, m'a assuré, que le duc de ce nom ne se montre plus; que le bruit commun est, qu'il est tombé en enfance [1]).

Les personnes, qui sont icy sans partialité, s'attendoient bien d'apprendre, que cette importante ville de Barcelonne seroit enfin soumise, comme les autres, aux armes victorieuses de V. M. Mais les alliez et ceux, qui leùr sont dévoués, ont toujours soutenu, qu'on ne prendroit point cette place, et à peine le veulent-ils croire à cette heure [2]). Cependant ils seront bien obligez de reconnoistre, que V. M. finit cette guerre avec une si grande supériorité sur toute l'Europe, conjurée ensemble, qu'on diroit, que tant de puissances ne se soient unies que pour augmenter la gloire de V. M., de qui j'ay l'honneur d'estre &c.

Lettre particulière du même jour.

Il répond au mémoire concernant M. Streffi, que M. de Torci lui a envoyé.

Monsieur.

J'ay receu le mémoire, que vous m'avez fait l'honneur

---

1) Voir sur les maladies et le déclin des jours du duc de Hanovre, Ernest Auguste, *die Personalien des Kurfürsten Ernest August* (ce qui regarde la personne d'Ernest Auguste), *Leibniz Werke*, Erste Reihe, herausgegeben von O. Klopp (Oeuvres de Leibnitz, première série, publiées par O. Klopp), 1872, VI, p. 532 et suiv. — Cet article nous apprend, que ce duc et électeur commença à faiblir depuis l'année 1695; que sa maladie empira en 1696; qu'il eut des attaques de nerfs véhémentes le 13 Octobre 1697; enfin qu'il mourut le 23 Janvier 1698. – Hubner, *table* 191, a le 28 Janvier.

2) Voir la note sur la lettre particulière du comte d'Avaux du 0 Juillet 1697, plus haut p. 199.

de m'envoyer touchant M. Strefft. Cette affaire me paroist très délicate, non point par la clause, qui est incérée dans la donnation de Gustave Adolphe et réitérée dans la confirmation de la reyne Christine, sçavoir que les Srs Strefft servant hors du royaume de Suède, les biens, qui leur sont donnez, retourneront à la couronne, car s'il n'y a que cette difficulté-là, j'espère, que j'en viendray à bout; mais, Monsieur, il est nécessaire, avant que je parle de cette affaire, que M. Strefft vous dise franchement, si son père a jouy jusques à l'heure de sa mort de ces biens-là, et si depuis la mort de son père on luy fait quelque difficulté, car si on le laisse jouir paisiblement, je ne serois point d'avis de toucher cette corde-là, car ces sortes de biens sont précisément dans le cas de ceux, que le roy de Suède fait retirer avec une telle rigueur, qu'en faisant calculer les jouissances, qu'ils prétendent, qu'on a receu induement, on se trouve si redevable à son égard, que, si on avait deux cens mille escu de bien au-delà, ils seroient encore absorbez. Ainsy j'appréhendois fort, que, si je parlois de cette affaire, celà ne réveillât le fiscal, qui redemanderoit ces terres au nom du roy de Suède, non parce que le Sr Strefft sert en France, mais parce qu'on a réuni à la couronne toutes ses donnations du roy Gustave Adolphe et les suivantes. Et à vous dire vray, Monsieur, je crains fort, que ces biens n'ayent desjà esté réunis. Je m'en informeray sous main le plus doucement qu'il me sera possible, et malgré tout ce que j'ay l'honneur de vous escrire aujourd'huy, si je vois jour à faire quelque chose, sans rien hazarder, je n'y manqueray pas. Je vous suis très obligé, Monsieur, de la bonne nouvelle, que vous m'avez fait l'honneur de me mander de la prise de Barcelonne, dont j'ay autant de joye que nos ennemis en ont de douleur et de chagrin. Je suis &c.

Receu le 27. 'A Stockholm le 11e 7bre 1697.

Il rapporte, que la cour de Vienne s'empresse fort d'apaiser le différend, qui regarde l'interdiction des envoyés; beaucoup de détails et de réflexions touchant les démêlés entre le roi de Danemarc et le duc de Holstein Gottorp; qu'il s'est expliqué avec les tuteurs sur l'affaire de Pologne et sur la conduite du résident de Suède dans ce royaume.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 22 du mois dernier.

La cour de Vienne s'empresse fort pour accommoder le différent qu'elle a avec celle de Suède touchant l'interdiction, faite de part et d'autre à leurs envoyez. Il est arrivé depuis deux jours un courrier au comte de Staremberg sur ce sujet. Je ne sçay encore ce qu'il a apporté. J'espère, que j'en seray informé, pour en rendre compte à V. M. par le premier ordinaire. Je souhaitterois néantmoins, que cette affaire ne fût pas portée devant les tuteurs avant le retour du comte Wrede, afin qu'il puisse aider le comte Guldenstolpe à soutenir l'honneur de la couronne. Le comte Oxenstiern fait ses derniers efforts, pour accommoder cette affaire avant le départ du comte de Staremberg, et qu'il n'ait pas le dégoust de partir, sans estre admis à prendre congé.

Le Dannemark, Sire, n'est allarmé qu'autant qu'il veut l'estre. Il n'ignore pas, que le roy de Suède ne songe point à l'attaquer, et qu'il n'a fait passer des trouppes en Allemagne que ce qui est nécessaire pour la deffense du Holstein; que, comme on ne peut faire ce transport aprèz le mois de Septembre qu'avec un très grand péril, il n'a pas esté de la prudence des Suédois d'attendre jusques à ce temps-là, au hazard de ne le pouvoir faire, lorsque le roy de Dannemark voudroit attaquer le duc de Holstein.

Les raisons, que M. de Bonrepaus me mande par sa dernière lettre, que le roy de Dannemark luy a allégué, pour avoir fait armer et venir à Elseneur quatre vaisseaux de guerre, paroissent encore estre plausibles, c'est à sçavoir, que le duc de Holstein continue ses emportemens et ses menaces. Aussy s'en est-on moqué icy, et on en a fait la comparaison avec le loup de la fable, qui querelloit l'agneau de troubler l'eau, où il beuvoit.

Outre cela, Sire, le roy de Dannemark change tous les jours ses propositions, et il n'en fait pas une, qui paroisse bien sincère. Il a demandé d'abord, que la Suède et luy désarmassent par mer. J'en ay fait voir l'inconvénient à M. de Bonrepaus et luy ay mandé les plaintes, que faisoient les Suédois de la lettre, escrite par le roy de Dannemark à ceux de Lubek, pour leur deffendre de laisser entrer les trouppes du duc de Holstein dans ses estats. Les Dannois n'ont rien répondu là-dessus, au moins que je sçache; mais ils ont fait une autre proposition de donner parolle, qu'ils n'attaqueront pas le roy de Suède, pourveu que le roy de Suède donne la sienne, qu'il ne les attaquera point. La Suède ne craint pas d'estre attaquée, et ce n'est pas de la sorte que les Dannois doivent s'expliquer. Ils doivent dire, qu'ils n'attaqueront pas le duc d'Holstein.

J'ay eu peine à me charger de cette proposition, car la finesse est trop grossière. Néantmoins j'en ay parlé au comte Oxenstiern et aux autres tuteurs. Je leur ay témoigné, que l'intérest, que V. M. prend à tout ce qui regarde la Suède, la porte à faire faire des instances auprèz du roy de Dannemark à ce qu'il cessast ses entreprises contre le duc d'Holstein Gottorp, et que le roy de Dannemark avoit témoigné, qu'il donneroit volontiers sa parolle, qu'il n'attaqueroit pas la Suède, si la Suède vouloit donner les mêmes assurances. Ces Mrs ont tout aussitost remarqué la cavillation de cette proposition et

m'ont dit, qu'ils n'avoient pas besoin des assurances du roy de Dannemark, qu'il ne les attaqueroit pas; qu'ils sont bien persuadez, qu'il n'oseroit le faire et qu'ils sont fort en repos là-dessus; que, pour faire une proposition juste et raisonnable, le roy de Dannemark doit s'engager à ne pas attaquer le duc d'Holstein et que, pour finir toutes sortes de disputes, il devoit luy faire justice sur ces [1]) prétentions.

Le comte Oxenstiern, qui ne voudroit pas procurer du bien à son pays, s'il faloit le tenir de V. M., a fort exagéré les remontrances fortes et vigoureuses, que le prince d'Orrange a fait faire au roy de Dannemark, et s'est estendu sur les obligations, qu'ils ont en cette occasion à ce prince. Je n'ay pas fait semblant de comprendre, qu'il ne vouloit pas volontiers sortir de ses mains, et je me suis bien gardé de parler de la médiation de V. M., ny même de son entremise. J'ay retranché ces mots-là, et je me suis contenté de luy dire, que j'avois crû devoir l'informer de la réponse du roy de Dannemark, afin qu'ils pussent prendre telles mesures qu'ils jugeroient à propos; que je croyois même, qu'ils pouvoient tirer avantage de l'engagement de la parolle du roy de Dannemark et qu'ils pouroient en l'acceptant marquer tout ce qu'ils souhaittent que ce prince y adjoute, pour pouvoir de leur costé luy donner les assurances qu'il désire.

Il m'a remercié et m'a dit, qu'il en feroit raport aux tuteurs et m'en rendroit compte. Il m'a seulement témoigné, qu'il pouvoit bien me dire de son chef, qu'on ne pouvoit se fier à toutes les parolles du roy de Dannemark; qu'il leur en avoit donné de très positives, qu'il ne songeoit pas à attaquer le duc de Holstein, dans le même temps qu'il partoit pour faire raser ses forts; que

1) ses.

même les propositions, qu'il faisoit à cette heure, ne se raportoient guère aux ordres, qu'il a donné à tous ses officiers de guerre de se tenir prests dans un certain temps, et aux déclarations, qu'il fait de vouloir empescher de vive force, que les trouppes du duc d'Holstein ne rentrent dans ses estats.

Il est entré ensuite dans le détail des contestations, qui sont entre le roy de Dannemark et le duc d'Holstein, et s'est particulièrement arresté sur le *Jus armorum*, dont il assure que le duc ne se départira jamais; qu'autrement il se dégraderait même de sa souverainneté. J'ay jugé, Sire, par le discours de quelques sénateurs, que cet article, dans lequel ils comprennent *Jus fortalitii* [1]), est celuy, qui leur tient le plus au coeur, et que, s'il estoit accordé, on ne trouveroit pas beaucoup de difficulté dans tout le reste. J'attens la réponse, que M. le comte Oxenstiern me doit faire de la part du roy, et cependant j'informe cejourd'huy M. de Bonrepaus du contenu cy-dessus.

J'ay esté averti, Sire, que M. l'électeur de Saxe envoyoit icy un ministre en qualité d'envoyé extraordinaire. Je n'ay pas crû devoir perdre de temps à en parler au comte Oxenstiern et aux tuteurs et à m'expliquer en même temps avec eux sur la conduite de leur résident en Pologne. Ils m'ont tous désavoué de luy avoir jamais donné aucun ordre de faire des complimens à M. l'électeur de Saxe, mais simplement un ordre éventuel de les faire à celuy, qui seroit unanimement reconnu roy de Pologne, ce qu'ils peuvent assurer d'autant plus hardiment, que c'est en effet l'ordre, qu'il a à présent; que le premier, qu'ils ont donné, a esté révoqué huit jours aprèz qu'il n'a pas

---

1) „Fortalitium, munitio, arx, castrum, fort, forteresse," Du Cange, *glossarium mediae et infimae latinitatis*, edid. Henschel, 1844, III, p. 375, i. v.

esté exécuté, et que M. l'abbé de Polignac estant allé trouver ce résident, pour s'éclaircir avec luy sur ce qu'il en avoit confié au ministre de M. l'électeur de Brandebourg, ce résident a tout désavoué.

J'aurois bien pu aussy le dissimuler à V. M, puisqu'on n'en sçauroit jamais rien; mais j'ay mieux aymé suivre ma coustume de ne laisser rien ignorer à V. M. de ces sortes de choses, qui luy font connoistre l'intérieur des gens, à qui elle a affaire, et quels sont leurs sentimens pour V. M. Il est certain, que dans cette occasion ils n'ont eu aucune mauvaise volonté. Ils ont crû sur les premières relations, que M. l'électeur de Saxe estoit incontestablement roy de Pologne; mais ayant reconnu la vérité huit jours aprèz, ils ont changé leurs ordres et ont fait voir par là, qu'ils ne sont pas persuadez, que l'élection de M. l'électeur de Saxe soit légitime, et que dans l'incertitude, où sont les choses, ils ne sont point du tout prévenus pour luy. Aussy ils m'ont tous dit fort nettement, et M. le comte Oxenstiern me l'a fait entendre, qu'ils ne souhaittent point du tout, que M. l'électeur de Saxe soit roy de Pologne, et deux ou trois d'entr'eux m'ont assuré, que tous leurs voeux sont pour Mgr le prince de Conty. Du surplus ils m'ont témoigné, que jusqu'à ce que les affaires soient absolument terminées, ils ne receveront point de ministres de la part de l'électeur de Saxe, comme roy de Pologne.

Je ne comprens pas, Sire, ce que Storre leur peut escrire; mais les nouvelles, qu'ils ont des affaires de Pologne, sont entièrement contraires à celles, que je reçois de M. l'abbé de Chasteauneuf. Comme j'ay veu, que M. le comte Oxenstiern ne me rendoit pas réponse, j'ay envoyé chez luy mon secrétaire. Il en arrive dans ce moment. M. le comte Oxenstiern luy a dit, qu'il avoit ordre de me remercier du soin, que je prenois pour les affaires du Holstein, et de me prier de continuer mes bons offices; qu'il

s'en expliqueroit plus au long, quand il me verroit. Pour ce qui est de M. l'électeur de Saxe, il a répété par ordre du roy ce qu'il m'avoit dit de son chef, qu'ils n'avoient point donné d'ordre de faire des complimens à M. l'électeur de Saxe; que l'envoyé de M. l'électeur de Saxe ayant prié leur résident de luy rendre de bons offices, il avoit déclaré, qu'il avoit deffense de se mesler en façon quelconque de cette affaire; qu'ils croyent, que les affaires seront décidées en Pologne, avant que le ministre, que M. l'électeur de Saxe veut envoyer icy, y puisse arriver; mais que, quand il s'y seroit rendu auparavant, il avoit ordre de m'assurer, que la Suède ne feroit aucune démarche, qui pût déplaire à V. M., ny préjudicier à Mgr le prince de Conty. Je sçay par d'autres tuteurs, qu'ils ont fait une forte réprimande à leur résident en Pologne de sa conduite à l'égard de l'envoyé de M. l'électeur de Brandebourg et qu'ils sont très fâchez d'apprendre encore par les dernières nouvelles, que M. l'électeur de Saxe se rend maistre de tout en Pologne.

Mrs les plénipotentiaires de V. M. m'ont envoyé la déclaration, qu'elle leur a ordonné de délivrer au Sr Lillierot [1]). J'ay eu l'honneur de faire sçavoir à V. M. ce que cet ambassadeur a mandé sur ce sujet au roy son maistre [2]). Je suis &c.

Lettre particulière du même jour.

Il rend compte à M. de Torci d'une couple de soupers, qu'il a offerts à M. et à Mad. Oxenstiern et à leurs filles.

Monsieur.

J'ay prié à souper il y a quelques jours les filles du

1) Voir cette pièce dans *les Actes et mémoires des négociations de la paix de Ryswick*, 1707, II, p. 236 et suiv.

2) Voir plus haut p. 259,

comte Oxenstiern, et avant-hier je luy donnay aussy à souper et à sa femme et au grand-maistre. Ils demeurèrent chez moy une heure plus tard qu'ils n'ont coutume de se retirer, et tout se passa fort guayement. Le roy peut juger par là de la vérité de ce que j'ay mandé, qu'il n'y avoit nul fondement aux plaintes, qu'il avoit faites, et que nous serions bientest beaucoup mieux que jamais ensemble, quant à l'extérieur.

Je suis &c.

Receu le 5e Octobre. 'A Stockholm le 18e 7bre 1697.

Les matières, qui forment le contenu de cette lettre, sont: la justification de la déclaration du roi de France, remise au ministre médiateur en Hollande; la crainte des tuteurs, que la guerre ne recommence; le refus, que M. Staremberg a éprouvé de la part des tuteurs, lorsqu'il a voulu délivrer un mémoire de sa cour; son étonnement de ce que le roi de Danemarc incline à s'accommoder avec le duc de Holstein par le moyen de l'électeur de Brandebourg; les nouvelles favorables pour le prince de Conti, qu'il a apprises de l'envoyé de Pologne.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 28 du mois dernier, et la déclaration, qu'elle a ordonné à ses plénipotentiaires à Delft de délivrer entre les mains du ministre médiateur. Cet ambassadeur l'a envoyé à ses maistres; mais il ne leur a pas exposé les justes raisons, qu'a V. M. de se déclarer de la sorte. L'abus, que les alliez ont fait de toutes les avances de V. M. pour la paix; le préjudice, que V. M se faisoit en demeurant toujours engagée aux mêmes conditions dans le temps que les alliez avoient une liberté entière d'en changer; le préjudice même, qu'en recevoit toute l'Europe en ce que les alliez dans cette confiance éloignoient la conclusion de la paix; les restitutions considérables, que V. M. fait aux alliez,

malgré ses grandes conquestes et malgré la supériorité, qu'elle a sur eux; les sages précautions, que prend V. M. pour séparer de telle sorte la France et l'Allemagne dans le haut Rhin, qu'il ne puisse plus y avoir de démeslé, — il n'a fait mention d'aucune de ces choses, ny de plusieurs autres, qu'on peut aisément supléer. Au lieu de cela il mande, qu'il n'a pu refuser cette déclaration, mais que l'ayant présentée aux alliez, ils l'avoient tous rejettée, et il en parle de telle sorte, que les tuteurs apréhendent, que la guerre ne recommence dans toute l'Europe.

Je reçois par la poste, qui arrive dans ce moment, des lettres de Mrs les plénipotentiaires de V. M., qui m'apprennent, qu'ils ont délivré cette déclaration. Si j'avois eu cet avis par le même ordinaire, que Lillierot a mandé qu'il avoit receu la déclaration, j'aurois pu prévenir les tuteurs et leur donner d'autres idées, avant qu'ils se fussent assemblez pour lire leurs lettres, ce qu'ils ne font que le lundy, et les lettres sont arrivées le dimanche à huit heures du matin.

Une personne du sénat (V. M. jugera bien, qui c'est) a envoyé quérir mon secrétaire et luy a apris ce que je viens d'avoir l'honneur d'escrire et luy a témoigné, qu'ils craignoient fort icy, que la guerre ne se ralumast. Ce qui l'en persuade le plus en son particulier est, que les ministres d'Angleterre et de Hollande ont demandé une conférance. Il conclud (avec beaucoup de raison), que, si les Anglois et les Hollandois prennent feu là-dessus, le prince d'Orange ne veut pas sincèrement la paix et que toutes les avances, qu'il a faites, n'ont esté que pour éviter cette campagne, qui, dans le bon estat des armées de V. M. en Flandre, pouroit le réduire, luy et tous les alliez, à subir les loix, qu'elle leur auroit voulu imposer; qu'il avoit toujours eu des avis, que le prince d'Orange ne vouloit point la paix, et que cette démarche des ministres Anglois et Hollandois en est une preuve con-

vaincante [1]). Il est vray, Sire, que cette personne a toujours eu cette opinion-là, et son amy m'assura la même chose le 31 de Juillet dernier, ainsy que j'eus l'honneur de le mander à Vostre Majesté.

Nous attendons, cette personne et moy, avec impatience ce que les ministres Anglois et Hollandois ont à proposer, car il est certain, que la manière, dont ils s'expliqueront, contribuera beaucoup à découvrir les sentimens intérieurs du prince d'Orange, qui ne peut estre bien intentionné pour la paix, s'il appuye avec chaleur les plaintes des impériaux.

Je ne dois pas obmettre une circonstance considérable, qui est, que Staremberg a receu ces jours passez un courrier, avec ordre de se plaindre des conditions de paix, que V. M. offroit, et de demander à la Suède la garantie des traittez de Westphalie. Staremberg envoya ce mémoire par son secrétaire au comte Oxenstiern il y aura demain huit jours; mais les tuteurs le refusèrent, disant, que Staremberg ne pouvoit faire aucune fonction à la cour de Suède, jusqu'à ce que les démeslez, qu'ils ont avec l'empereur au sujet de l'interdiction de sa cour au comte Gabriel Oxenstiern, fussent terminez. Lillierot mande aussy, que, quand il voulut donner la déclaration de V. M. aux ambassadeurs de l'empereur, ils luy répondirent, que Staremberg devoit avoir receu ordre de se plaindre du roy de Suède et de luy demander la garantie des traittez de Westphalie.

On peut tirer deux conséquences de cette présentation, que le comte de Staremberg a fait d'un mémoire, l'une,

---

1) Il est curieux de comparer à cette conclusion les lettres, écrites dans le cours de l'année 1697 par Guillaume III, qui montrent évidemment, qu'il souhaitoit ardemment la paix et était impatient de la lenteur du progrès des négociations. Voir van der Heim, *Het archief van den raadpensionaris Antonie Heinsius* (les archives du grand-pensionnaire Heinsius), III, p. 226 et suiv.

que le comte Oxenstiern ne gouverne pas la régence et que les tuteurs demeurent fermes dans leurs sentimens; l'autre, qui est plus considérable, que ce n'est point cette nouvelle déclaration, qui fait, que les impériaux sont si offensez [1]) à la paix, puisqu'avant qu'elle fût délivrée ils faisoient les mêmes plaintes et montroient le même éloignement à toute sorte d'accommodement, qu'ils font à cette heure.

Cette même personne a voulu entrer en détail avec mon secrétaire de l'estat de la négociation en Hollande; mais comme je n'en ay point de connoissance, il ne m'a pas esté possible de le satisfaire en aucune façon. Je vois, Sire, que M. de Bonrepaus a mandé à V. M., que le roy de Dannemark consent de suivre ce qui a esté réglé entre luy et le duc de Holstein par le traitté de Fontainebleau et ensuite par le traitté d'Altena. Cela ne rend pas son accommodement avec le duc d'Holstein plus aisé. Le duc dit la même chose. Il ne demande que l'exécution du traitté d'Altena. Il somme les garans de le restablir et de faire réparer les infractions, qu'il prétend que le roy de Dannemark y a faites; mais chacun l'interprette à sa mode, et c'est de quoy il est question. Ce qui m'estonne est, que dans le temps que le roy de Dannemark ne fait à M. de Bonrepaus que des propositions, susceptibles de plusieurs sens et de diverses interprétations, il s'accommode par le moyen de M. l'électeur de Brandebourg. Cet électeur a fait voir depuis huit jours au roy de Suède, qu'il avoit fait convenir le roy de Dannemark et le duc d'Holstein sur le point des unions. Un sénateur de Suède en a fait des complimens en ma présence à l'envoyé de Dannemark, et cet envoyé m'a dit, que, si cela estoit, le reste ne receveroit guère de difficulté.

---

1) opposés?

Je n'ay garde, Sire, de laisser envisager au Sr Sparfeldt, qu'il pouroit servir dans les armées de V. M., et si j'ay parlé de ses prétentions de tirer deux mille pistolles des habitans d'Ath, qu'il prétend qu'ils luy doivent, ce n'a esté que pour épargner l'argent de V. M. Je verray, quand il sera de retour, quels services il poura rendre, soit dans la diette, soit dans d'autres occasions, et j'auray l'honneur d'en rendre compte à V. M.

Je seray aussy attentif à ce qui se passera pendant la diette à découvrir les cabales, qui se formeront avant cette assemblée des estats.

L'envoyé de Pologne vient de m'apprendre de très bonnes nouvelles pour Mgr le prince de Conty. Il ne doute pas, que cette affaire ne soit terminée incessamment et sans retour, si on envoye l'argent, qui est nécessaire. Il m'a prié d'escrire à M. de Bonrepaus, pour empescher, que le roy de Dannemark ne reconnoisse le Sr Boze en qualité d'envoyé du roy de Pologne. Je luy ay témoigné, que M. de Bonrepaus n'avait pas besoin d'estre exhorté, ny même averty là-dessus. Ce qui luy fait demander cette précaution, c'est que l'envoyé de Pologne, à qui il a escrit il y a quinze jours sur le même sujet, luy a mandé, qu'il ne pouvoit estre que neutre en cette occasion, et qu'ainsy il prendroit le party de se taire et de ne rien dire. Je suis &c.

Receu le 12 8bre. 'A Stockholm le 25e Septbre 1697.

Il mande, quelles sont ses vues à l'égard de ce qu'il y aura à faire dans les différends des deux rois du Nord; qu'il a parlé en particulier à quelques-uns des tuteurs des plaintes mal fondées de Palmquist, relatives au dommage, fait au commerce suédois par les armateurs français; que les tuteurs ne veulent entendre d'aucun accommodement avec la cour de l'empereur sans une satisfaction préalable de l'affront, fait à leur ministre à Vienne; que le comte Oxenstiern est

très chagrin de ce que M. Staremberg devra quitter la Suède, sans pouvoir prendre congé du roi; la réponse, donnée par les tuteurs au mémoire de M. Staremberg; l'effet, produit dans la cour de Stockholm par la nouvelle du passage du prince de Conti au Sund; que M. Oxenstiern en est fâché et prétend à tort, que le roi de Danemarc aurait dû l'empêcher; que les tuteurs assurent, qu'ils ne reconnaîtront pas l'envoyé de l'électeur de Saxe en qualité de ministre du roi de Pologne; que, selon le grand-maître, le roi de Danemarc offre la carte blanche aux alliés; les discours, que lui et son secrétaire ont eus avec les tuteurs sur les démarches de M. van Heeckeren et sur les lettres de M. Lillierot par rapport à la déclaration du roi de France touchant Strasbourg et les conditions de paix, qu'il a offertes, ainsi que sur les plaintes des princes de l'empire, mécontents du train, que les négociations prennent à la Haye; pourquoi les tuteurs souhaitent, que Strasbourg ne demeure pas entre les mains du roi de France.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 5e de ce mois.

Je crois, que, sans examiner entre le roy de Suède et de Dannemark, qui a sujet de se plaindre et de se tenir sur ses gardes, sans travailler à former une bonne union entre ces deux princes (ce qui ne seroit pas aisé à faire), le plus seur et le plus court est de voir ce qui les peut brouiller et de le prévenir. Il est certain, que la Suède n'a point d'envie d'attaquer le Dannemark et que le Dannemark ne songe pas à attaquer la Suède. Il ne paroist pas non plus, que le roy de Dannemark aye dessein à cette heure de faire de nouvelles entreprises contre le duc de Holstein; mais il ne veut pas, que ce duc fasse rentrer ses trouppes dans ses estats, et je crois, que c'est le seul endroit, qui pouroit faire naître des démeslez entre les deux roys du Nord. J'en escris aujourd'huy à Mr de Bonrepaus, et nous verrons, l'un et l'autre, ce qu'il y a à faire là-dessus.

Le duc d'Holstein est party depuis peu sous prétexte d'aller aux eaux. Les Dannois le soupçonnent ou du moins luy imputent d'avoir dessein d'aller en quelqu'autre endroit.

J'ay parlé en particulier à quelques-uns des tuteurs des plaintes mal fondées, que Palmquist fait du trouble, qu'il prétend que les armateurs françois apportent au commerce des Suédois dans le temps qu'ils souffrent tranquillement, que les vaisseaux du roy leur maistre et ceux de ses sujets soient si mal traittez par les Anglois. Ils m'ont dit, qu'il est vray, qu'ils ont donné ordre en France et en Hollande de faire des plaintes générales de ce que l'on troubloit leur commerce, mais qu'on ne doit pas croire, qu'ils laisseront passer doucement l'affront, que l'Angleterre vient de leur faire; qu'ils ne se contenteront pas d'ordonner à leurs ministres de s'en plaindre d'une manière très forte et qui donnera à penser aux Anglois, mais qu'ils en conserveront un ressentiment bien vif, dont ils donneront des marques, quand ils en pouront avoir l'occasion.

Je ne doute point, Sire, que dans le premier moment de chagrin, que leur a causé l'insulte, que les Anglois leur ont faite, ils n'ayent donné des ordres généraux de se plaindre en France et en Hollande, le Sr Palmquist ne cessant de leur escrire, qu'on fait tous les torts du monde aux Suédois, quoyqu'il soit notoire, que de six vaisseaux, qu'il réclame, à peine y en a-t-il un suédois. Aussy j'ay témoigné à ceux, qui m'en ont parlé, qu'il n'y avoit aucune apparence, qu'on eût confisqué ou même arresté en France aucun vaisseau véritablement suédois, puisque je n'avois point eu un seul mémoire de la chancellerie depuis plus de dix mois, et que M. de Pontchartrain m'ayant envoyé les motifs des derniers jugemens, qui ont esté rendus en France, on avoit trouvé, qu'on n'en avoit point confisqué de suédois et qu'on en avoit relâché, qui estoient fort douteux.

Non seulement, Sire, les tuteurs ont reconnu, que l'accommodement, fait à Vienne, ne devoit pas satisfaire le roy leur maistre, et ont désavoué le comte Gabriel Oxenstiern, qui y avoit consenty; mais aprèz avoir révoqué les ordres, que le comte Oxenstiern avoit donné aux commissaires suédois dans le directoire de la basse Saxe de communiquer cet accommodement aux autres condirecteurs, pour en avoir leur avis, ils ont persisté fortement à ne vouloir entendre aucun accommodement sans une satisfaction préalable de l'affront, fait à leur ministre à Vienne, et ils ont refusé de recevoir aucun mémoire par les mains de Staremberg, de sorte que le comte Oxenstiern, désespérant de pouvoir accommoder cette affaire, a enfin consenty, que les tuteurs donnassent permission au comte Gabriel Oxenstiern de sortir de Vienne, sous prétexte d'aller aux eaux, d'où il reviendra droit icy.

Le comte de Staremberg de son costé a receu dimanche dernier une permission sans réserve de sortir de Suède. Il envoyera ses enfans et presque tous ses gens dans quinze jours, et luy et sa femme s'en iront dans un mois. Le comte Oxenstiern souffre impatiemment le déplaisir, que son neveu reçoit en cette occasion; mais rien ne luy est plus sensible que de faire voir, qu'il n'a pas le crédit d'empescher, que le comte de Staremberg, qui luy a fourni tant d'argent et que luy et sa femme ont toujours regardé et traitté comme leur ami particulier, soit obligé de quitter de cette sorte la cour de Suède. On ne pouroit rien demander de plus dans cette occasion de la fermeté des tuteurs. Ce qui m'en paroist de meilleur est, que, cette affaire ne s'accommodant point, il y a apparence, que celle de Meklenbourg ne s'ajustera point si facilement.

J'ay apris, Sire, que le comte Oxenstiern s'est servy d'une finesse, qui ne luy a point réussy, lorsqu'il a eu deffense des tuteurs de recevoir le mémoire de Staremberg, dont j'ay desjà fait mention. Il a leu le mémoire,

avant que de le rendre, et aprèz avoir dit aux tuteurs, qu'il n'avoit pas voulu s'en charger selon leurs ordres, il leur a témoigné, qu'il l'avoit leu, croyant qu'il estoit toujours bon d'en sçavoir le contenu. Là-dessus il leur en a fait rapport, qui est en substance des plaintes contre V. M. et une demande formelle de se joindre à l'empereur pour la garantie des traittez de Westphalie. Le comte Oxenstiern a remontré l'obligation, dans laquelle ils estoient de garantir ces traittez, et à presser les tuteurs de faire au moins quelque réponse verballe, sur quoy il a esté chargé de dire au secrétaire de Staremberg, qu'ils sçavoient bien ce qu'ils avoient à faire et qu'ils se conduiroient toujours selon la justice et l'équité et comme il convient à de bons médiateurs. Le comte de Staremberg auroit mieux aimé, qu'on ne luy eût point fait de réponse, que de luy en avoir rendu une si sèche.

V. M. sera informée il y a desjà longtemps de l'heureuse navigation de Mgr le prince de Conty et de son passage au Zundt. Ainsy je n'ay à rendre compte que de l'effet, qu'il a produit icy. On a esté si estonné et si étourdy d'apprendre cette nouvelle, lorsqu'on croyoit ce prince à Versailles, qu'on n'en est pas encore revenu. On ne peut cesser d'admirer la conduite de V. M., dont les secrets sont si impénétrables et les ordres si fidellement exécutez, que l'on n'apprend jamais les grands desseins, qu'elle a formé, quelques préparatifs qui y soient nécessaires, que par leur exécution. On ne comprend point, comment Barth a pu passer malgré les vaisseaux ennemis, qui se vantoient dans toutes les cours de l'Europe de le tenir dans un sac. On ne s'estonne pas moins, que les vents ayent servy si favorablement la flotte de V. M., qu'il semble qu'ils l'ayent attendu à tous les passages, où ils estoient nécessaires [1]) qu'ils changeassent

1) il était nécessaire.

pour le conduire à sa route. Enfin, Sire, on void visiblement la protection, dont Dieu favorise tous les desseins de V. M.

Le comte Oxenstiern n'a pu se retenir dans une conversation, qu'il a eue avec le secrétaire de Brandebourg. Il s'est fort emporté contre le roy de Dannemark d'avoir souffert, que Mgr le prince de Conty soit passé. Il prétend, que le roy de Dannemark n'avoit point deu permettre, que des vaisseaux de guerre entrassent dans la mer Baltique, sans en avertir les Suédois, et qu'il a agi en cela contre les traittez, faits avec eux, en quoy le comte Oxenstiern déguise la vérité, car le roy de Dannemark est seulement obligé à ne point souffrir, qu'il entre dans la mer Baltique des vaisseaux de guerre ennemis. Il adjoute, que, quand le roy Sigismond voulut faire bastir des vaisseaux à Dantzick, le roy de Dannemark y alla avec toute sa flotte et coula à fonds les six vaisseaux, qui estoient desjà construits; que ce roy-cy en a usé bien autrement en cette occasion. Comme il n'y a eu que le comte Oxenstiern en Suède de ce sentiment-là, son chagrin n'a eu aucune suite.

Le comte Guldenstiern et les autres tuteurs, à qui j'ay parlé, pour empescher que l'envoyé de l'électeur de Saxe n'eût audiance en qualité d'envoyé du roy de Pologne, m'ont tous déclaré avant et aprèz le passage de Mgr le prince de Conty, et Guldenstiern plus fortement que les autres, qu'ils souhaitteroient, que Mgr le prince de Conty fût roy de Pologne, et que leurs intérests n'estoient point, que ce fût l'électeur de Saxe. Ils m'ont aussy assuré, qu'ils ne reconnoistroient pas son ministre en qualité d'envoyé du roy de Pologne. Il m'a paru, que Guldenstolpe avoit envie, qu'on luy laissât présenter telles lettres qu'il voudroit, et qu'on luy fît une réponse, qui le fît repentir d'avoir osé prendre ce titre dans l'estat, où sont les affaires. Si ces Mrs ont eu cy-devant ces senti-

mens, il n'y a pas à douter, qu'ils ne se comportent à cette heure, comme ils doivent. Il n'y a que Hekeren, qui se déchaîne hautement et qui solicite pour l'électeur de Saxe. On en seroit plus estonné, si l'on n'estoit acoustumé à le voir se mesler de tout ce qui se passe, fût ce au bout du monde et toujours avec emportement, quand c'est contre les intérests de V. M. M. Guldenstolpe a dit à mon secrétaire, qu'ils seroient toujours très favorables à Mgr le prince de Conty, quoyqu'on n'eût pas entendu parler de luy. Je crois, qu'il a voulu faire comprendre, que V. M. ne leur avoit pas fait donner avis du passage de ce prince, comme on l'a donné au roy de Dannemark; mais la différence est si notoire, qu'il n'est pas nécessaire d'y répondre. Peut-estre auroient-ils souhaitté, que V. M. leur eût fait donner part de l'entrée de cette escadre dans la mer Baltique; mais comme je crois, que V. M. ne l'a voulu, ny deu faire, j'ay laissé tomber ce discours, sans entrer en aucune explication.

Quoyque le roy de Dannemark se soit bien comporté en cette occasion et qu'il ait fait ce que V. M. a souhaitté, il n'en songe pas moins pour cela à s'unir aux alliez, si ce qu'on m'en a dit est véritable. Le grand-maistre m'a dit, que ce prince offre la carte blanche aux alliez. Je ne veux pas assurer V. M., que cela soit vray; mais je puis bien l'assurer, qu'il faut que le sénat de Suède ait ces avis et que le grand-maistre en soit persuadé, car il n'y a nulle finesse et nul artiffice en son fait, et je suis certain, qu'il me dit les choses, comme il les pense.

Pour ce qui regarde, Sire, la déclaration de V. M. touchant Strasbourg, c'est l'affaire, qui occupe le plus à cette heure le sénat de Suède et qui est aussy le plus de conséquence. La conférence, que j'ay eu l'honneur de mander à V. M. le dernier ordinaire que Hekeren

devoit avoir [1]), a roulé toute sur ce sujet. Il a déclaré, que le prince d'Orange ne souffriroit jamais, que V. M. conservât Strasbourg et, parlant en ministre de l'empereur, il a demandé instamment la garantie des traittez de Westphalie. Depuis cela il a veu tous les sénateurs, et jamais il ne s'est donné tant de mouvement. Il a demandé une seconde conférance, et je suis averty de bon endroit, qu'il veut offrir la carte blanche aux tuteurs pour un traitté d'alliance et de commerce. On peut juger par là des intentions du prince d'Orange. M. Lillierot de son costé a escrit fortement contre la déclaration de V. M. et a fait un raport de sa négociation, qui rejette l'éloignement de la paix sur les ministres de France. Oliverskrans, qu'il a aussi instruit de toutes ces particularitez, a soutenu icy, que l'empereur a choisi Strasbourg et que la paix auroit esté conclue, si la France n'avoit pas demandé un an pour le démolir et de conserver pendant ce temps-là une garnison dans la ville, ce qu'il prétend devoir estre suspect à l'empereur.

Comme j'ay esté informé des démarches de Hekeren et des discours de Lillierot et que Mrs les plénipotentiaires m'ont mandé, que Lillierot avoit déclaré, qu'il avoit ordre d'empescher, que V. M. gardât Strasbourg, j'ay parlé au comte Oxenstiern et aux autres tuteurs et leur ay représenté, que V. M., aprèz avoir fait des offres si avantageuses dans le bon estat, où sont les affaires de son royaume et de ses armées, et avoir attendu si patiemment, que les impériaux prissent quelque résolution, n'avait pu mieux faire que de se déclarer, comme elle a fait, et par raport à ses propres intérests, qui ne veulent pas, qu'elle demeure toujours engagée aux mêmes conditions, sans pouvoir profiter des évènemens de la guerre dans le

---

1) Voir ci-dessus p. 276.

temps que les alliez sont entièrement libres, et par raport au bien de la paix, que les alliez ne se hâtoient pas de conclure, dans la confiance d'avoir toujours les mêmes conditions et que V. M., estant obligée de décider une fois une chose, qui éloignoit la conclusion de la paix, ne pouvoit le faire plus avantageusement pour l'empire, eu égard à l'importance des équivalens, qu'elle offre, ny avec plus de précaution pour la conservation de la tranquilité publique, en séparant absolument la France dans le haut Rhin d'avec l'Allemagne, en sorte que toute personne raisonnable et désinteressée conviendra, que V. M. a un désir sincère de donner la paix à l'Europe et de la rendre deurable.

Le comte Oxenstiern, ayant conféré avec les tuteurs, m'a dit, qu'on estoit surpris, qu'aprèz les déclarations, qu'on avoit faites icy, et les préliminaires, dont on estoit convenu à la Haye et qu'on avoit remis entre les mains de l'ambassadeur médiateur de Suède, on fît à cette heure une déclaration, quy y est si contraire, qu'ils avoient donné ordre à Lillierot de porter les impériaux à recevoir Strasbourg dans l'estat que V. M. l'a pris et d'exhorter les ambassadeurs de France d'exécuter les préliminaires et de restablir les traittez de Westphalie, pour délivrer la Suède des instances, que les alliez luy font continuellement de garantir ces traittez. J'ay répondu au comte Oxenstiern, que, quoyqu'on ne pût tirer aucune mauvoise conséquence en prenant le véritable sens des avances, que j'ay faites icy, je ne m'arresterois à le luy faire connoistre, puisqu'il n'en estoit plus question; que les alliez ne les ayant pas accepteés, elles estoient demeurées caduques et même entièrement anéanties par la négotiation, qu'ils ont faite à la Haye et qui a servy de fondement, sur lequel la médiation de la Suède a esté généralement reconnue.

Du reste je n'ay fait que luy répéter les raisons géné-

rales, que je luy avois alléguées, et luy ait [1]) fait voir, que les propositions de V. M. affermissent les traittez de Westphalie, bien loin de les détruire. Je luy ay aussi représenté, qu'il estoit évident, que l'empereur ne vouloit point la paix, puisque Staremberg s'estoit plaint des propositions de V. M. et avoit demandé la garantie de la Suède, dans le temps qu'il ne tenoit qu'à luy de recevoir Strasbourg, sur quoy il n'a eu rien à me répondre. Les autres tuteurs, à qui j'ay parlé en particulier, m'ont expliqué assez franchement les sentimens de la régence. Ils m'ont avoué, qu'il estoit vray, qu'ils souhaittoient, que Lillierot pût porter les ambassadeurs de V. M. à laisser Strasbourg à l'empire, mais qu'en cela il ne devoit agir que par induction et par insinuation, mais qu'ils ne luy avoient pas donné des ordres d'empescher, qu'elle ne gardât cette place, qu'ils pouvoient bien m'assurer, que, quelque instance que fît Hekeren, ils n'iroient pas si viste et qu'ils songeroient à deux fois, avant que de s'expliquer de la sorte.

Un des tuteurs a dit à mon secrétaire, qu'ils estoient fort embarassez, ne sçachant que répondre aux princes de l'empire, qui les persécutoient, pour avoir leur garantie; que ces princes leur ont fait dire, et je vois bien, que c'est par Lillierot, qu'ils n'ont eu aucune part à la négociation, qui s'est faite à la Haye, qu'elle leur est très désavantageuse; que la restitution, que V. M. offre de tant de places, ne tourne qu'au profit de l'empereur et ne serviroit qu'à augmenter sa puissance et à diminuer celle des princes; que les estats de l'empire profiteroient bien plus, si Strasbourg leur estoit restitué. Ce tuteur a témoigné, que le roy de Suède estant garant des traittez de Westphalie, outre cela prince de l'empire, il ne pouvoit honnestement presser les princes d'accepter une proposi-

---

1) ai.

tion, qui leur est si préjudiciable et si contraire aux traittez de Westphalie; que Hekeren devoit encore avoir une conférance, dans laquelle il devoit faire toutes sortes d'offres à la Suède; que le sujet des plaintes des alliez est, que V. M. ne veut plus faire la paix sur le fondement, dont on est convenu dans les préliminaires. J'ay dit à ce tuteur, que V. M. offroit les places, dont est question, à l'empereur et à l'empire, et que, si le roy de Suède trouve, que les princes soient lezez en cette restitution, il peut comme bon médiateur y remédier, en prouvant, que Philisbourg soit remis entre les mains de l'evesque de Spire, et faisant de Brisack une ville impérialle, ou prenant tel autre expédient qu'il trouvera à propos. Comme je n'ay point ordre de V. M. de dire ces choses-là, je n'en ay point parlé au comte Oxenstiern.

Du surplus, Sire, ce tuteur m'a avoué, qu'ils estoient persuadez, que l'empereur et le prince d'Orange ne veulent pas la paix. C'est pour cela qu'ils croyent, qu'on les y devroit forcer par des offres, qu'ils ne pouroient rejetter. Pour moy, je croirois plustost, qu'il n'y a que la continuation des prospéritez et des conquestes de V. M., qui puissent contraindre ces deux princes à convenir d'un accommodement raisonnable. Autant que j'en puis juger, Sire, je crois, que les tuteurs ont encore deux raisons plus fortes que celles, qu'ils allèguent, pour souhaitter que Strasbourg ne demeure pas entre les mains de V. M. L'une est la religion Luthérienne, à laquelle ils sont attachez avec scrupule. L'autre est, qu'ils regardent le Palatinat du Rhin comme devant estre bientost au roy leur maistre, sans compter le duché des Deux-Ponts, dont ils seront en possession à la conclusion de la paix.

Je suis &c.

Lettre particulière du même jour.

Il recommande à M. de Torci l'expédient, proposé par feu le roi de Suède à l'égard de Strasbourg.

Je ne sçais, Monsieur, si vous aurez fait attention à ce que j'ay eu l'honneur de vous mander il y a quelques mois. Il seroit expédient de prendre le party, que feu le roy de Suède a proposé autrefois au roy, de posséder Strasbourg comme membre de l'empire, ainsy que feu le roy de Suède prétendoit qu'on en devoit user à l'égard des villes, cédées au roy par les traittez de Westphalie, et si ce seroit à cette heure le temps d'en parler.

Je suis &c.

Receu le 18. 'A Stockholm le 2e Octobre **1697.**

Il écrit, qu'on vient d'apprendre à Stockholm, que la paix a été signée avec l'Espagne, l'Angleterre et les États Généraux; que l'envoyé de l'électeur de Saxe n'a pu avoir audience; qu'il se répand un bruit, que l'électeur de Saxe a été couronné roi de Pologne; que sur la demande de M. Wallenstedt le duc de Zell et le duc de Hanovre ont dressé un projet de traité, tendant à la protection du duc de Holstein, qui cependant ne sera vraisemblablement pas agréé par la Suède; pourquoi il n'a pas encore été invité à dîner avec le roi de Suède; que la nouvelle maison, où le roi de Suède ira demeurer, ne sera pas encore logeable dans un mois.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 12e du mois dernier.

Si Mrs les plénipotentiaires de V. M. s'apperçoivent de la partialité du Sr Lillierot pour les alliez, on la void encore plus ouvertement dans ses relations, qu'il a faites d'une telle sorte, que, malgré les avances, que V. M. a faites pour la paix, et la modération, qu'elle a eue aprèz les grands avantages, qu'elle a remportez sur les alliez,

le bruit a esté icy tout commun, que V. M. ne vouloit point la paix. Mais comme nous venons d'apprendre, qu'elle a esté signée le 20 avec l'Espagne, l'Angleterre et les Estats Généraux [1]), ceux, qui par aveuglement ou par entestement vouloient douter de la vérité, seront obligez de reconnoistre, qu'on doit à V. M. et aux conditions, qu'elle a bien voulu accorder à ses ennemis, le rétablissement de la tranquilité publique, car on ne doutte point, que les impériaux ne signent leur traitté dans le terme, que V. M. leur a marqué.

L'envoyé de l'électeur de Saxe n'a pu avoir audiance. On nous avoit dit icy, qu'il avoit eu deux différentes lettres de créance pour le roy de Dannemark, l'une en allemand, où il ne prenoit que le titre d'électeur de Saxe, l'autre en latin, où il se qualiffioit de roy de Pologne; que le roy de Dannemark avoit receu la lettre allemande et rejetté la latine et ne luy avoit donné audiance qu'en qualité d'envoyé de l'électeur de Saxe. Cette présuposition a pensé causer icy une béveue, car le comte Oxenstiern a receu les lettres de cet envoyé, qui estoient en allemand; mais ayant veu, que dans celles-là même l'électeur de Saxe prenoit la qualité de roy de Pologne, il les a renvoyé par son secrétaire.

Il se répand un bruit dans ce moment, que l'électeur de Saxe a esté couronné roy de Pologne. Les alliez adjoutent à cela beaucoup d'autres circonstances très fausses, comme si tout estoit paisible en Pologne. J'espère, qu'on ne s'y laissera point surprendre icy. Je vais ce moment envoyer chez les tuteurs, afin qu'ils ne fassent aucune démarche, jusqu'à ce qu'on soit informé de l'arrivée de Mgr le prince de Conty en Pologne. Hekeren a solicité

1) Voir les articles de ces traités dans *les Actes et mémoires des négociat. de la paix de Ryswick*, III, p. 103 et suiv.; 176 et suiv. 219 et suiv.

encore aujourd'huy le baron de Saken, envoyé de la République de Pologne, de reconnoistre l'envoyé de l'électeur de Saxe, ou du moins de recevoir sa visite, ce que le baron de Saken a refusé. Il est extraordinaire, qu'Hekeren en use de la sorte, aprèz avoir apris, que ses maistres ont signé la paix.

Le Sr Valerstedt, à qui on avoit ordonné d'abord de s'adresser à la maison de Lunebourg, pour garantir le duc de Holstein Gottorp contre les entreprises du roy de Dannemark, a fait sa proposition au duc de Zell et d'Hannover, qui l'ont acceptée avec joye, et ont fait un projet de traitté, qui porte, qu'ils secoureront de toutes leurs forces le duc d'Holstein Gottorp et qu'ils céderont à la Suède le pays de Hadeler, moyennant quoy la Suède sera obligée de leur garantir la vente du duché de Saxe Lawenbourg. Ces princes ont promis quatre mille ducas d'or à Walersteidt, s'il pouvoit faire agréer ce traitté. Un de mes amis, qui n'est pas sénateur et qui est fort consulté par eux, a fait un escrit, pour leur faire voir, combien ce projet de traitté estoit contraire à la Suède. Ils ne croyent pas, que ce traitté soit agréé. Au moins il n'a pas esté approuvé. Quand il a esté leu dans le sénat, je tâcheray de sçavoir au retour des sénateurs, qui sont depuis cinq jours à leur maison de campagne, ce qui se passera dans cette affaire, à laquelle Mr l'électeur de Brandebourg s'oppose, ayant ordonné à son secrétaire en cette cour d'en faire de vives remontrances.

Je me doutois bien, Sire, que je pourois recevoir les ordres de V. M., avant que le roy de Suède m'invitât à dîner avec luy. Cette cour-cy n'est pas comme celle de Dannemark. Elle est sérieuse et triste, selon l'humeur du feu roy, qui l'a mise sur ce pied-là. Ainsy les moindres choses les épouvantent. Le grand-maréchal a trouvé étrange, qu'ayant marqué aux ministres estrangers l'heure de midy, pour faire leur cour au roy de Suède, nous

estions obligez, aprèz y avoir esté une demie heure ou trois quarts d'heure, de revenir dîner à Stockholm. Il a témoigné à la reyne, qu'il y avoit quelque sorte d'indécence et d'incivilité de ne faire aucune distinction entre les ministres estrangers et de me laisser retourner à Stockholm en même temps que tous les autres envoyez et les résidens, qui se trouvoient à Carlberg, et qu'on feroit bien de m'inviter quelquefois à demeurer à dîner avec le roy. Quelques sénateurs, qui estoient présens, trouvèrent cela fort juste; mais la reyne dit aussitost, que le roy feroit mal de me donner à dîner, avant que le roy son père fût enterré, et quoyqu'un dîner particulier ne deût pas tirer à conséquence et ne puisse estre regardé comme une réjouissance publique, néantmoins le grand-maistre, voyant qu'il ne pouvoit luy oster ce scrupule de la teste, n'a pas insisté davantage.

La maison du connétable Wranguel, qui a esté brûlée, depuis que je suis icy et que le roy de Suède a acheptée, pour y aller demeurer, ne poura estre logeable de plus d'un mois d'icy. Cela chagrine d'autant plus la cour, que le lieu de Carleberg est bas et humide et très malsain en ce temps-cy. Je suis &c.

Receu le 26e. `A Stockholm le 9e Octobre 1627.

Il rapporte, comment M. Oxenstiern lui a voulu faire accroire le contraire de ce que portent les ordres, donnés par les tuteurs à M. Lillierot; quel avait été le souhait de la cour de Suède touchant Strasbourg et ce qui avait été prescrit à M. Lillierot à ce sujet; que le maître des cérémonies est allé déclarer au Sr Bozen, que le roi de Suède ne voulait reconnaître aucun ministre de Pologne que celui, que l'envoyé de la République, qui était en cette cour, déclarerait avoir été légitiment élu; que les traités de commerce entre la Suède et les États Généraux seront bientôt renouvelés; que M. van Heeckeren est venu le complimenter sur la conclusion de la paix et qu'il lui a rendu sa visite; qu'on

recommence à parler du dessein de couronner le roi de Suède à la diète qui va se tenir; que le jour, fixé pour l'ouverture de la diète, est le treize de Novembre; que l'enterrement du feu roi se fera le quatre Décembre.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 29e du mois dernier.

On fut informé icy il y a huit jours du délay, que V. M. a accordé aux impériaux jusqu'au premier de Novembre [1]), et on aprit en même temps, que la paix estoit signée avec les autres alliez. Le comte Oxenstiern a témoigné son chagrin de cette signature à quelques personnes; mais il n'a pu empescher, que les tuteurs du roy de Suède n'ayent confirmé les ordres, qu'ils avoient donnez huit-jours auparavant à Lillierot, de ne point insister davantage auprèz des ambassadeurs de V. M. sur la restitution de Strasbourg; au contraire de déclarer aux ministres des princes de l'empire, que la Suède avoit satisfait plainement à sa garantie, puisque V. M. avoit offert la restitution de Strasbourg, et par conséquent le restablissement des traittez de Westphalie, et que, s'ils ne l'avoient point accepté, ils ne devoient s'en prendre qu'à eux-même, et que la Suède ne se trouvoit plus obligée à la garantie, ny à aucun autre office en leur faveur. Cet ordre fut envoyé à Lillierot le même jour que le comte Oxenstiern me fit une déclaration bien contraire. M. Wrede, qui n'arriva de la campagne que le lendemain de cette affaire, m'a témoigné, qu'il avoit esté très scandalisé de la supercherie du comte Oxenstiern, qui avoit fait acroire à la

1) Ceci était arrêté dans un article séparé des traités de paix, conclus par la France avec les autres puissances. Voir *les Actes et mémoires des négociat. de la paix de Ryswick*, III, p. 122 et suiv.; 187 et suiv.; 207 et suiv.; 238, 239. — La paix entre la France et l'empire s'ensuivit effectivement le 30 Oct. Voir *ibid.*, IV, p. 13 et suiv.

reyne mère, que, quoyqu'on donnât d'autres ordres à Lillierot, on pouroit peut-estre obtenir quelque chose de la France en me tenant un semblable langage, qui d'ailleurs ne pouvoit tirer à conséquence, n'estant fait qu'en particulier de luy à moy.

M. Guldenstolpe, à qui j'en ay parlé, m'a témoigné, qu'il estoit impossible de pouvoir parer tous ces coups-là, qui ne tirent point à conséquence, puisque cela ne change rien aux résolutions du sénat. Il m'a pourtant avoué, qu'il estoit vray, que la Suède auroit souhaitté, pour plusieurs raisons, que Strasbourg fût demeuré ville de l'empire; mais il m'a réiteré les mêmes assurances, que luy et les autres tuteurs m'avoient desjà donné, et m'a protesté, que Lillierot n'a point eu d'ordre touchant Strasbourg que le premier, qui est dans ses instructions et qui luy enjoint seulement d'induire les ambassadeurs de V. M. à restituer Strasbourg, et ce dernier, dont il venoit de m'informer, et il a juré, qu'on ne luy avoit point ordonné d'empescher, que V. M. ne le gardât; que cela estoit si vray, que jamais Lillierot n'a mandé, qu'il eût osé faire une pareille déclaration, ny même, qu'il eût tenu une conduite, qui pût marquer, qu'il eût un tel ordre. Il s'est même fort offensé des plaintes, que je luy ay fait faire, et m'a dit, qu'il en avoit esté très surpris et qu'il avoit attendu au lieu de cela des remerciemens; que ce qu'il me disoit touchant les premiers ordres et les derniers de Lillierot estoit la pure vérité; que V. M. ne pouvoit point se plaindre des premiers, qui estoient conformes au ministère d'un médiateur, et qu'elle avoit sujet de se louer des derniers; que le sénat de Suède ne pouvoit pas répondre, si les ministres, qu'ils ont au dehors, s'émancipent souvent au-delà de leurs ordres, pour complaire au comte Oxenstiern, de qui ils dépendent presque tous; mais que la conduite de la régence a toujours esté telle, que V. M. l'a pu désirer, et qu'ils ne souhaittent

autre chose que d'estre dans une parfaite union avec V. M.; qu'il estoit tout public, qu'ils s'estoient attiré les alliez, qui faisoient de tous costez des plaintes de la conduite, qu'ils avoient tenue à leur égard.

Il est vray, Sire, que les alliez et le comte Oxenstiern parlent hautement contre la conduite de la Suède, et que luy, aussy bien qu'eux, dénottent assez clairement ceux, à qui ils s'en prennent. M. Guldenstolpe m'a apris à cette occasion, qu'ils avoient résolu d'en faire encore plus que le roy de Dannemark à l'égard de l'envoyé de Saxe, et que, quoyque cet électeur fût couronné et qu'on répendît même des bruits, qui luy estoient fort favorables, on devoit toutefois ordonner au maistre des cérémonies de déclarer à cet envoyé, que le feu roy de Suède, en escrivant à la République en faveur du prince Jacques, avait témoigné, que ce n'estoit qu'une simple recommandation et qu'il ne prétendoit blesser en rien leur liberté; que le roy d'àprésent en vouloit user de même et qu'il ne vouloit reconnoistre aucun ministre de Pologne que celuy, que l'envoyé de la République qui estoit icy déclareroit avoir esté légitimement eslu. Le maistre des cérémonies a esté en effet faire cette déclaration au S. Bozen.

Wrede est celuy qui y a le plus contribué, car je dois dire à V. M., qu'ayant fait des remontrances au comte Oxenstiern et aux autres tuteurs, pour empescher, qu'on ne reconnût le Sr Bozen comme ministre du roy de Pologne, quoyqu'ils m'eussent promis de ne le point reconnoistre, ils estoient en peine, comment s'expliquer là-dessus, puisque Oxenstiern ne leur faisoit point rapport de mon opposition. C'est ce que M. Guldenstolpe vouloit dire, qu'ils feroient leur devoir, quoyqu'ils n'entendissent point parler du prince de Conty. Cela m'obligea de prier le baron de Saken d'aller chez le comte Oxenstiern. Il le fit; mais le comte Oxenstiern n'en dit encore rien dans

le sénat. Cependant l'affaire devoit estre mise en délibération le lendemain, de sorte que je priay encore le baron de Saken d'aller chez Wrede à six heures du matin, avant qu'il partît pour Carleberg, ce qu'il fit, et lorsqu'on mit l'affaire en délibération, M. Wrede rendit compte des remontrances, que l'envoyé de Pologne luy avoit fait, ce qui donna lieu aux autres, qui estoient bien prévenus, de parler encore plus fortement qu'ils n'auroient fait.

Les enfans du comte de Staremberg s'en vont demain. Le comte de Staremberg dit toujours, qu'il les suivra bientost; mais j'ay esté informé, que M. le comte Oxenstiern fait tout son possible, afin que cet envoyé puisse faire la révérance au roy, avant que de partir.

Hekeren s'est restraint enfin à demander, que l'on renouvelast les traittez de commerce entre la Suède et les Estats Généraux, et ne parle plus d'alliance, ny d'aucun autre traitté. On est fort disposé icy à renouveler les traittez de commerce, et on luy a donné des commissions pour cet effet. Comme on n'y change rien ou peu de chose, cela sera bientost conclu.

Hekeren me fit demander audiance il y a trois jours et me vint faire des complimens sur le rétablissement de la paix et de la bonne intelligence entre V. M. et les Estats Généraux, ses maistres. Je luy rendis hier sa visite.

On recommence fort à parler de faire couronner le roy de Suède à la diette, qui se va tenir. J'ay même ouy dire, que ce prince le souhaitte. Il a un très beau naturel et de très belles inclinations. Mais j'appréhende pour son éducation. La diette est convoquée pour le treize de Novembre, stile nouveau, qui est le troisième de leur stile, et l'enterrement du feu roy se fera le quatrième Décembre, stile nouveau, qui est le vingt-quatrième Décembre [1]), vieux stile. Je suis &c.

1) Novembre.

Receu le 4e Novembre. 'A Stockholm le 16e Octobre 1697.

Il mande, qu'à ce qu'il semble il a réussi à empêcher, que, selon les voeux de M. van Heeckeren, les commissionnaires Anglais et Hollandais ne soient rétablis dans le nouveau traité de commerce, que la Suède a l'intention de conclure avec les États Généraux; quels discours M. van Heeckeren tient sur les affaires de Pologne; comment M. Oxenstiern vient de prendre avec beaucoup de chaleur le parti de l'électeur de Saxe; qu'il est récemment arrivé en Suède un vaisseau de Dantzick, dont le maître dit, que le prince de Conti a été couronné roi de Pologne; que cette nouvelle a arrêté provisoirement la délibération du sénat sur la question, si le Sr Bosen serait admis à l'audiance.

Sire.

Je n'ay pas esté honnoré cet ordinaire des lettres de V. M. Dès la première conférance, que les commissaires de Suède ont eue avec Hekeren, on a découvert son dessein, qui estoit de rétablir les commissionnaires Anglois et Hollandois. Je crois estre assuré, qu'il ne réussira pas. Lorsqu'on est entré en discution sur la proposition, qu'il avoit faite d'un renouvellement des traittés de commerce, on luy a témoigné, qu'on ne demandoit pas mieux que le traitté, qu'ils avoient fait en 1686 avec les Etats Généraux devoit [1]) encore subcister huit ans [2]), et qu'ils estoient bien aise d'apprendre ce que les estats pouvoient souhaitter de plus. Il a changé de proposition et a dit, qu'il ne demandoit autre chose, sinon qu'on fît un acte, par lequel les traittez, que ses maistres avoient fait avec le

1) et qui devoit?

2) Ce traité est du 2/12 Janvier 1686. C'était une „convention ou acte de renouvellement des traités, fait entre Charles XI, roi de Suède, et les États Généraux des Provinces-Unies des Pays-bas." Il était conclu à la Haye pour la durée de vingt ans. Voir Dumont, VII (2), p. 122, 123.

feu roy de Suède, continueroient selon leur forme et teneur avec le roy d'à présent. On n'y a point trouvé de difficulté, puisqu'aussy bien ces traittez-là subsisteroient toujours, quand on ne feroit aucun acte. Mais Hekeren ayant voulu incérer dans cet acte de certaines clauses, qui rétablissoient les commissionnaires estrangers, le comte Guldenstolpe, qui estoit le premier commissaire, n'a pas trouvé la proposition admissible, de sorte que l'affaire a esté portée au sénat.

Le Sr Silverskroons, qui est beaucoup plus Hollandois que Suédois, avoit si bien prévenu la pluspart des sénateurs du tort, que la sortie des commissionnaires faisoit à la Suède, que la plus grande partie estoit d'avis de les restablir. J'en ay esté averty, et j'ay esté chez le comte Wrede luy remontrer, que je ne croyois pas, que les tuteurs deussent hazarder de changer incontinent aprèz la mort de leur roy une ordonnance, qu'il avoit faite aprèz une longue et meure délibération, et que, quand les raisons, que le feu roy a eues et qui sont très bonnes, ne le seroient pas, ils feroient une grande faute de changer l'ordonnance par un acte avec les Hollandois, par lequel ils se lieroient les mains, en sorte qu'ils ne seroient plus maistres d'y rien changer et de rien ordonner dans leur propre pays, quand même ils connoistroient dans la suite, qu'il seroit du bien de l'estat de le faire.

Mr Wrede m'a témoigné, qu'il trouvoit ces deux raisons-là si décisives, qu'il les avoit alléguées dans le sénat mot pour mot, comme je les luy venois de dire, et que, quoyque plusieurs sénateurs eussent esté au commencement d'un avis contraire, ils n'avoient eu rien à répondre, et que l'affaire estoit si bien entendue à présent, qu'il n'y avoit rien à craindre, et luy et Guldenstolpe m'ont assuré tous deux séparément, que Hekeren n'obtiendroit jamais le restablissement des commissionnaires et qu'ils m'en répondoient. Je soupçonne fort, que Hekeren

agit en cecy sans ordre, et seulement pour faire plaisir aux marchands anglois et hollandois. M. Wrede, à qui je l'ay dit, n'en est pas fort éloigné. Il pense même, que, si Hekeren sçavoit, qu'il ne poura obtenir le rétablissement des commissionnaires, il ne se souciera guère de faire un acte confirmatif du traitté de commerce de 1686 et des précédens. En cas qu'il persiste à le vouloir, on ne poura, ny ne devra le refuser. J'apprens dans ce moment, qu'il ne demande plus autre chose à cette heure qu'une simple déclaration des tuteurs, que les traittez de 1686 et les précédens traittez de commerce subsisteront en la manière qu'ils sont.

On n'a esté occupé, Sire, toute cette semaine que des lettres de Pologne. L'envoyé de l'électeur de Saxe ne s'est point rebutté pour la déclaration, que le maistre des cérémonies luy a faite, et Hekeren sollicite pour luy avec autant d'emportement, que si ses maistres estoient encore en guerre avec V. M. Je luy en ay fait des reproches dans la visite, qu'il m'a rendue. Il m'a protesté, qu'il ne s'en estoit meslé en façon quelconque. Cependant le lendemain il alla trouver le baron de Saken et luy dit, qu'il luy conseilloit en amy de changer de conduite; que Mgr le prince de Conty n'avoit plus de party en Pologne et qu'il seroit obligé de s'en retourner sur ses vaisseaux; que l'électeur de Saxe, qui estoit desjà couronné roy de Pologne, demeureroit le maistre; qu'il le révoqueroit aussitost et se ressentiroit vivement contre luy de s'estre opposé à la réception du Sr Boze; qu'en un mot il faloit agir autrement, ou qu'il estoit perdu; que l'électeur de Saxe estoit un prince magnifique, qui luy donneroit de quoy payer ses debtes à Stockholm, sinon, qu'il demeureroit dans le mauvais estat, où l'on sçait qu'il est à cette heure.

Hekeren a aussy déclaré publiquement, que l'Angleterre et les Estats Généraux avoient reconnu l'électeur

de Saxe pour roy de Pologne; que l'électeur de Brandebourg envoyoit des trouppes à son secours et le Moscovite faisoit marcher soixante mille hommes en sa faveur; que le roy de Suède seroit le seul, qui feroit un affront à l'électeur de Saxe, dont cet électeur pouroit se ressentir dans la suite. Le comte Oxenstiern, qui s'estoit comporté jusques à cette heure fort modérément dans cette affaire, a pris le party de l'électeur de Saxe avec une extrême chaleur, quand le baron de Saken l'a esté voir. Il n'a jamais nommé l'électeur de Saxe autrement que le roy de Pologne. Il a remontré au sénat, qu'il y avoit de la dureté à refuser audiance à cet envoyé; que le roy de Dannemark la luy avait accordée, et que, quoyqu'il ait déclaré, qu'il vouloit estre neutre, il n'a pas laissé de dire au Sr Bosen, qu'il souhaittoit, que son maistre sortît heureusement de cette affaire; qu'il estoit vray, qu'il luy avoit fait rendre les lettres allemandes, dans lesquelles l'électeur de Saxe le traittoit de frère, mais qu'il avoit receu les latines, où l'électeur de Saxe se qualifie roy de Pologne et que, puisqu'on pouvoit juger qu'il alloit estre maistre de ce royaume-là, il estoit dangereux de fâcher un si grand prince et un voisin.

Comme ces affaires-là se décident à la pluralité des voix, elles alloient à admettre le Sr Bosen à l'audiance, malgré la déclaration précédente et malgré l'opposition de trois au quatre sénateurs, qui ont toujours tenu ferme. Cependant il estoit à craindre, que le plus grand nombre, qui estoit prévenu des fausses nouvelles et de la peur du Moscovite, ne prévalût, et le sénat estoit en délibération de ce qu'il auroit à faire, lorsque j'appris, qu'il venoit d'arriver un vaisseau de Dantzick, dont le maistre disoit, que Mgr le prince de Conty avoit esté couronné à Olive à son débarquement. Je n'osay adjouter entièrement foy à cette nouvelle, ny l'envoyer pour véritable; mais je crus en avoir assez, pour arrester la délibération,

sans me commettre. J'envoyay mon secrétaire à Carlberg, qui fit dire au sénat par un homme de la chancellerie, qu'un maistre de navire venoit d'arriver de Dantzick, qui raportoit, que Mgr le prince de Conty estoit couronné; que je ne sçavois cette nouvelle que par luy; qu'ainsy je ne l'envoyois pas pour véritable et la donnois telle, que je la venois de recevoir, mais que telle qu'elle estoit, elle méritoit bien, qu'on s'en éclaircist et qu'on attendît encore quelques jours; aussy bien si le prince de Conty n'estoit pas encore couronné, il le seroit incessamment.

On résolut donc d'attendre quelques jours, et Mr Guldenstolpe m'a fait dire depuis, que je ne me misse pas en peine; que le pis, qui pouvoit arriver, estoit, qu'on fît icy la même réception à Bozen, qu'on avoit faite en Dannemark, dont la France avoit esté satisfaite; que toutes les paroles, que le roy de Suède luy devoit dire, estoient concertées et qu'il me répondoit, qu'il n'y en avoit pas une, qui pût estre tirée à conséquence, ny porter le moindre préjudice à Mgr le prince de Conty.

J'ay peine à croire, que les Estats Généraux approuvent la conduite de Hekeren. Il y a apparence, qu'il ne s'en vantera pas. Le baron de Saken souhaittoit fort, que ses maistres l'en réprimandassent. Je ne sçay ce qu'il plaira à V. M. de leur en faire sçavoir; mais je sçay bien, qu'il le mériteroit, et du moins, qu'il seroit bon, qu'il eût ordre de changer de conduite, si cette affaire duroit longtemps, ce que je ne crois pas. Je suis &c.

Receu le 12 9bre. 'A Stockholm le 23 Octobre 1697.

Il rapporte, que les États Généraux ont refusé les offres, faites par le roi de Danemarc il y a à peu près quatre mois, pour entrer dans l'union des alliés et pour faire la guerre à la France; que les grandes contestations, qu'il y a eu dans la dernière séance du sénat, ont roulé sur la qualité,

en laquelle on recevrait le Sr Bosen; de quelle manière cet envoyé de l'électeur de Saxe a été admis à l'audience du roi de Suède; que cet envoyé recevra bientôt des lettres en bonne forme; qu'à l'instigation du comte Oxenstiern la reine, à ce qu'on dit, dans l'audience, donnée à cet envoyé, a fait traiter son maître de roi de Pologne; que M. Gabriel Oxenstiern quittera dans peu Vienne; que M. Staremberg partira, d'après ce que tout le monde dit, dès qu'il a de l'argent, pour payer ses dettes; que M. van Heeckeren, quoique disant toujours, qu'il s'en ira, reste continuellement; que les États Généraux ont offert de rendre au roi de Suède les troupes, qu'il leur a vendues; que le commissaire du roi de Suède à Dantzick a écrit, que le prince de Conti a mis pied à terre et est en marche en Pologne; que le roi aura à payer les gratifications des deux ministres suédois, qui lui ont rendu des services.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré en réponse de ma lettre du 11e de Septembre. Je n'ay point receu de réponse à ma lettre précédente du 4 du même mois.

Je continueray toujours la même conduite, que j'ay tenue et que V. M. m'a prescrit touchant les démeslez du roy de Dannemark et du duc de Holstein.

Le comte Jean Stembock, à qui j'en parlois hier, me demanda, si on estoit informé en France des offres considérables, que le roy de Dannemark avoit faites aux alliez il n'y a pas quatre mois, pour entrer dans leur union et pour faire la guerre à V. M.; que les Estats Généraux les avoient refusées dans la résolution, où ils estoient, et sur le point de conclure la paix. Je luy répondis, que je ne sçavois pas, si V. M. estoit instruite de cette affaire, mais que je sçavois bien, qu'elle ne souhaittait pas moins pour cela de maintenir la tranquillité dans le Nord, aprèz avoir tant contribué à son rétablissement dans toute l'Europe.

J'ay eu l'honneur, Sire, de mander à V. M. par le dernier ordinaire tout ce qui s'estoit passé icy au sujet de

l'admission du S. Bozen à l'audiance du roy de Suède J'ay encore esté informé depuis, que les grandes contestations, qu'il y a eue là-dessus dans le sénat, ont roulé sur la qualité, en laquelle on receveroit cet envoyé, le comte Oxenstiern soutenant opiniâtrement, qu'on ne pouvoit refuser de le reconnoistre comme envoyé du roy de Pologne et que l'électeur son maistre estoit couronné roy; que, si l'on couronnoit aussy Mgr le prince de Conty et qu'il envoyât un ministre en Suède, on le reconnoistroit tout de même, sans qu'on décidât pour cela ny pour l'un, ny pour l'autre, et qu'on laisseroit à la Pologne à vider cette affaire. Il avoit entraîné la reyne mère dans ses sentimens et le comte Wackmester, qui est comme sa créature; mais tout le reste du sénat y est opposé, et la délibération ayant esté rompue lundy matin de la manière, que j'ay eu l'honneur de le mander à V. M., les lettres, qui arrivèrent le mercredy suivant, apportèrent de bonnes nouvelles pour Mgr le prince de Conty, de sorte que le comte Oxenstiern ne s'opposa plus à la manière, dont le sénat a voulu recevoir l'envoyé de l'électeur de Saxe. Le roy de Suède ne luy a pas envoyé de carosses, comme il en envoye à tous les envoyez extraordinaires. L'introducteur des ambassadeurs ne l'a pas accompagné. Il n'a pas présenté de lettres de créance au roy de Suède, et ce prince, en répondant à son compliment, n'a pas traitté l'électeur de Saxe de roy. Il luy a seulement dit: Vostre seigneur et Vostre maistre.

Je dois toutefois faire sçavoir à V. M., que, si l'on a refusé les lettres de créance latine et allemande de l'électeur de Saxe, ce n'a pas esté sans quelque prétexte. L'électeur de Saxe traittoit le roy de Suède de frère dans les lettres allemandes et ne luy donnoit le titre que [1]) de Sérénité dans les latines. On a soutenu, que l'électeur

1) Lisez: „que le titre."

de Saxe n'estant pas encore reconnu roy par toute la Pologne, le roy de Suède ne pouvoit non plus le reconnoistre comme frère, et quoyqu'on ait trouvé dans quelques actes, que les roys de Pologne et de Suède ne se sont traittez que de Sérénité, cependant comme ils ont employé celuy de Majesté depuis un certain temps, on a eu une raison suffisante de refuser ces lettres.

L'envoyé de Saxe a escrit, pour en avoir d'autres en bonne forme. Je crains même, qu'elles n'arrivent bientost et qu'il n'en ait escrit, dèz qu'il estoit en Dannemark, car il dit alors, qu'il y retourneroit avec des lettres en si bonne forme, qu'on ne les luy refuseroit pas. Lorsqu'il les aura receues, nous aurons de nouvelles et de plus grandes difficultez. On m'a averty, Sire, que, quoyque le sénat eût résolu, que le roy de Suède, en admettant l'envoyé de Saxe à l'audiance, ne donneroit pas le titre de roy à cet électeur, néantmoins la reyne dans son audiance, en faisant répondre à cet envoyé, a fait traitter son maistre de roy de Pologne. Si elle l'a fait, comme on m'en a assuré, ce ne peut estre qu'à l'instigation du comte Oxenstiern, qui luy aura fait entendre, que cela ne tiroit pas a conséquence; qu'on n'en sçauroit rien et que, comme l'électeur de Saxe demeureroit infailliblement roy de Pologne, cette honnesteté adouciroit le refus, que le roy de Suède faisoit à son ministre, et empescheroit, que ce prince ne fût ennemy de la Suède. On tient cependant cela très secret. Aussy je fais semblant de n'en rien sçavoir, et je m'en tiens à ce que le roy de Suède a fait, qui est public et sur lequel on se doit régler.

Le comte Oxenstiern agit avec une telle partialité, que le comte Jean Stembock luy remontrant ces jours-cy qu'on ne pouvoit reconnoistre d'autre roy de Pologne que celuy, que l'envoyé de la République, le baron de Saken, leur déclareroit avoir esté légitimement eslu, il luy demanda, qui estoit ce baron de Saken et qu'il ne

le connoissoit pas. Je ne sçais, Sire, si V. M. ne jugeroit pas à propos de faire parler nettement au S. Palmquist de ce qu'elle se doit promettre de la Suède, jusqu'à ce que la République de Pologne ait reconnu le prince légitimement eslu, et que la Suède ne peut pas jusques-là en reconnoistre uu, sans se déclarer contre l'autre. J'ay desjà dit les mêmes choses; mais elles auront tout un autre poids, quand on verra, que ce n'est pas de mon chef que je parle, et ces Mrs-cy n'ont pas envie de fâcher V. M. Il seroit bon aussy, que les maîtres de Hekeren luy deffendissent de soliciter publiquement, comme il fait. Quoyqu'on ait accordé il y a desjà du temps au comte Gabriel Oxenstiern la permission de se retirer de Vienne, néantmoins le comte Oxenstiern luy avoit fait dire de différer son départ jusqu'à nouvel ordre. C'estoit dans l'espérance de profiter de ce temps-là, pour accommoder les différens, que la Suède a avec l'empereur. En effet on y a fort travaillé, mais envain, de sorte qu'on a envoyé par le dernier ordinaire une permission sans réserve au comte Gabriel Oxenstiern de sortir de Vienne. Sa femme alla avant-hier en rendre grâce au roy et à la reyne. Il y a grande apparence, qu'il ne perdra pas de temps à se servir de cette permission.

Le comte de Staremberg, qui a fait partir ses enfans il y a plus de quinze jours, renvoye cette semaine sa vaisselle d'argent et tous ses meubles, et n'attend pour partir, à ce que tout le monde dit, que de l'argent, pour payer ses debtes. Pour ce qui est de Hekeren, il dit toujours, qu'il s'en va, et ne part point, et quoyqu'il y ait toute apparençe, qu'il ne demeurera pas longtemps icy, je crains, que, quand il a retrenché son train il y plus d'un an et qu'il a renvoyé depuis tous ses domestiques, il l'a fait autant par ménage que dans le dessein de s'en aller dans ce temps-là.

Le roy de Suède ayant stipulé par le traitté, qu'il a

fait avec les Estats Généraux le 12e Septembre 1688 [1]), que, lorsqu'ils n'auroient plus besoin des trouppes, qu'il leur vendoit, ils seroient obligez, trois mois avant que de les licentier, de les luy offrir dans le même estat, qu'il les livroit, et ils ont [2]) déclaré au Sr. Lillierot, en conséquence de cette clause, qu'ils n'avoient plus besoin de ces trouppes et ont offert de les rendre au roy de Suède, s'il les souhaittait. On croit, que Hekeren fera icy les mêmes offres, et on n'a pas encore délibéré là-dessus.

Il vient d'arriver un navire en peu de jours de Dantzick avec des lettres du commissaire du roy de Suède en cette ville-là, qui mande au roy son maistre, que Mgr le prince de Conty a mis pied à terre et qu'il est en marche. Cela ne laisse aucun lieu de douter de la bonne disposition de ses affaires, qui ne peuvent que prospérer à cette heure de jour en jour depuis son débarquement [3]). Quoyque les affaires ne soient plus icy de la conséquence, dont elles ont esté, néantmoins V. M. jugera peut-estre de son service de ne pas perdre les créatures, qu'elle s'y est acquise et qui ne se soient point démenti depuis les engagemens, qu'ils ont pris. Je suis même persuadé, que ces deux Mrs seront très nécessaires dans la suitte, pour s'opposer, comme ils ont toujours fait, aux mauvais desseins du comte Oxenstiern et pour faire réussir ce que V. M. poura souhaitter. Comme je sçay, qu'ils s'y em-

---

1) Voir ci-dessous, p. 327 et suiv., et Dumont, VII (2), p. 169, 170.

2) Lisez: „ils ont" au lieu de „et ils ont."

3) M. d'Avaux était mal informé, et il était écrit que son attente serait trompée. Le prince de Conti, conduit par le chevalier Jean Bart, était, il est vrai, descendu à Dantzick vers la fin de Septembre; mais n'y trouvant pas d'armée et faute d'argent son parti se dispersa, et il dut lui-même se rembarquer. Voir Böttiger, *Geschichte des Kurstaates und Königreiches Sachsen*, II, p. 224, et les ouvrages, cités en dernier lieu dans la note sur la lettre du comte d'Avaux au roi du 4 Sept. 1697, ci-dessus p. 265 et suiv.

ployent auprèz de quelques autres sénateurs, il me paroist, qu'il seroit dangereux de les priver (au moins pour cette année) de cette gratiffication, à laquelle ils s'attendent. C'est pourquoy je supplie très humblement V. M. de ne pas trouver mauvois, que je la fasse souvenir, que nous serons à la fin de l'année, quand je recevray réponse à cette lettre, et si elle veut bien les gratiffier des sommes, que je leur ay promis par son ordre. Un des deux, qui n'a point d'habitude à Paris, sera très content, qu'on m'envoye une lettre de change ou qu'il me soit permis d'en tirer une de douze mille francs et que je luy fasse délivrer l'argent, comme j'ay desjà fait. L'autre souhaitte, qu'on m'envoye un billet d'un banquier de Paris de douze mille francs, payable au porteur. Je suis &c.

Lettre particulière du même jour.

Il demande à M. de Torci, sous quelle adresse il enverra ses lettres, et lui envoie le traité, fait en 1688 entre la Suède et les Provinces-Unies.

Monsieur.

La lettre, que le roy m'escrit en grand papier, est un ordre tacite d'en faire de même. Cependant je n'ay pas crû le devoir faire, jusqu'à ce que vous m'ayez fait mander, si je metteray toujours l'adresse à M. D'orgemont, ou si je metteray au roy, jusqu'à ce que la paix soit faitte avec l'empire. Je ne doute pas, Monsieur, que vous n'ayez le traitté, fait entre la Suède et les Estats Généraux en 1688 pour la vente de six régimens suédois; mais dans l'incertitude j'ay crû, que je ferois bien de vous l'envoyer. Je suis &c.

Receu le 19e [1]). `A Stockholm le 23 Octobre 1697.

Il écrit, qu'il aura dans peu de jours une audience publique; que les sénateurs n'enverront que des carosses à deux che-

1) Savoir le 19e Novembre.

vaux, et pourquoi; qu'il fera aussi un compliment à la reine et passera chez les tuteurs; qu'aucun des alliés n'a écrit une lettre au roi de Suède; qu'on est irrité à la cour où il est du mauvais accueil, que M. Bonde a eu de la part des alliés et qui diffère tant de la réception, que les plénipotentiaires de France lui ont faite; que M. Lillierot a mandé, que les alliés feraient entre eux un traité de garantie; que la plus grande partie des sénateurs est fort bien disposée pour la France; que les rois de Danemarc et de Suède ont témoigné, chacun de sa part, qu'ils désirent vivre en bonne intelligence l'un avec l'autre; que la reine mère s'est repentie d'avoir fait nommer l'électeur de Saxe roi dans l'audience particulière; quels discours la comtesse Oxenstiern tient par rapport à la réception du Sr Bosen en qualité d'envoyé du roi de Pologne; qu'un sénateur lui a dit, que le roi d'Angleterre prêtait de l'argent à l'empereur, pour augmenter le fort de Zell; qu'on parle plus que jamais de faire couronner le roi de Suède à la diète. — Dans un postscriptum il fait son compliment au roi des grandes actions, par lesquelles il s'est illustré.

Sire.

Je receus jeudy dernier la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 27 de Septembre, avec la lettre de V. M. pour le roy de Suède, et j'ay receu dimanche la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 10e de ce mois.

J'allay jeudy au soir chez le comte Oxenstiern, pour le prier de me faire avoir audiance du roy. Ce ministre partoit le lendemain matin pour sa maison de campagne, d'où il n'est revenu qu'avant-hier au soir. Ainsy il n'en a rendu compte au sénat qu'hier matin et m'a fait dire, que le roy de Suède me donneroit audiance jeudy après dîner, qui est demain. Le Mr des cérémonies, qui m'a apporté cette réponse, m'a demandé, si je souhaittois une audiance publique ou particulière. J'ay laissé cela à la volonté du roy, et il a choisy l'audiance publique, pour donner encore plus de relief à l'honneur, que V. M. fait à sa médiation. J'ay sceu, que les sénateurs n'en-

voyeroient que des carrosses à deux chevaux, parce qu'il n'y a que deux personnes de tout le sénat, qui ayent six chevaux. Je n'ay pas voulu pour cela refuser l'audiance publique et chagriner le roy de Suède, ny préjudicier à mon caractère, et j'ay dit, que je serois satisfait, pourveu que M. le comte Oxenstiern se chargeât de me dire de la part du roy, qu'il n'avoit pas esté possible aux sénateurs d'envoyer leurs carosses à six chevaux, mais qu'ils ne prétendoient pas pour cela s'en exempter et qu'ils le feroient à la première occasion.

Je feray aussy un compliment à la reyne. Comme elle est tutrice du roy, elle s'offenseroit fort, si j'y manquois. Je suis résolu aussy de passer ces jours-cy chez les tuteurs. Je suis assuré, que je leur feray un sensible plaisir.

Les autres tuteurs, à qui j'ay dit l'ordre que j'avois de demander audiance et de rendre une lettre de V. M. au roy leur maistre, en ont este très aises, d'autant plus, que pas un des alliez n'a fait la même chose et que cela leur donne lieu de faire voir au roy de Suède la différence, qu'il y a de la conduite de V. M. à son égard à celle des alliez. Cela viendra fort à propos aprèz ce que le comte Bonde a escrit du mauvais accueil, qu'il a eu des alliez, dont il se plaint fort aigrement, aussi bien que du refus, qu'ils ont fait d'attendre vingt-quatre heures à faire l'échange des ratiffications, afin qu'il eût le temps de se légitimer et d'estre présent à cet échange. Il s'est extrêmement loué dans cette même lettre de la bonne réception des plénipotentiaires de V. M., qui luy ont fait toutes sortes d'honnestetez, et ont consenty fort obligeamment de différer de vingt-quatre heures l'échange des ratiffications.

Le roy de Suède a témoigné du mécontentement, que son premier médiateur ait esté si mal receu, et plusieurs sénateurs, qui sont parens ou amis de Bonde, en sont fort offensez contre les alliez et contre Lillierot, dont

Bonde se plaint fort, l'accusant de s'estre entendu avec les alliez, pour luy faire ce déplaisir. Aussy presque tous les sénateurs sont mécontens de la conduite de Lillierot en cette occasion, qui en a usé d'une manière peu honneste à l'égard d'un sénateur. Hekeren a beaucoup contribué à faire recevoir si mal le comte Bonde. Il a escrit contre luy et mandé, que c'estoit moy, qui l'avoit fait partir. Je crois, qu'on envoyera le comte Bonde en Angleterre aprèz la conclusion de la paix, pour reporter l'ordre de la jartière au roy d'Angleterre. Il n'y fera pas un plus long séjour. Deux tuteurs, qui n'ont eu aucune liaison particulière ensemble, m'ont fait dire, qu'on ne pouvoit escrire des lettres plus dangereuses contre la France que faisoit Lillierot. Ils ont même esté fâchez, que V. M. luy eût fait l'honneur de le nommer dans sa lettre, et m'ont assuré, qu'il ne le méritoit pas, sur quoy je leur ay répondu, que, s'ils avoient sujet de se plaindre, ils ne devoient s'en prendre qu'à eux, qui luy avoient donné cette commission, et que V. M. ne pouvoit que se louer de ceux, que le roy de Suède employoit.

Lillierot a fait sçavoir depuis peu au roy de Suède, qu'il ne croyoit pas, que les alliez se séparassent, sans faire entre eux un traitté de garantie. Il n'a osé dire ouvertement, qu'ils s'adresseroient peut-estre à luy, ny ce qu'il auroit à faire en ce cas; mais il en a assez dit, pour donner des veues là-dessus et pour s'attirer des ordres. J'en ay esté averty et j'ay apris en même temps, qu'on ne croyoit pas l'avis de Lillierot véritable; qu'en tout cas on ne vouloit rien faire icy, dont V. M. peut estre offensée.

Au contraire un des tuteurs m'a témoigné, qu'il estoit fort persuadé en son particulier, qu'il n'y avoit rien de salutaire pour la Suède qu'une parfaitte intelligence avec la France. Je l'avois prié il y a quelque temps, luy et un autre sénateur, de sonder sans affectation les principaux sénateurs de la veue, qu'ils auroient aprèz la paix

faite, et de leur représenter leurs véritables intérests. Ils m'ont assuré l'un et l'autre plusieurs fois depuis plus de trois mois, qu'ils trouvoient la plus grande partie des sénateurs fort bien disposez. Ils m'ont aussy apris, que Palmquist a mandé il y a quinze jours ou trois semaines, que s'estant plaint à M. de Pomponne de la manière, dont on en usoit en France à l'égard des vaisseaux suédois, et que c'estoit contre les traittez, Mr. de Pomponne luy avoit répondu, qu'il n'y avoit plus de traitté entre la France et la Suède, mais que, quand la Suède en voudroit faire, elle trouveroit toujours la France fort bien disposée; que cette lettre ayant esté leue dans le sénat, ils avoient reconnu, que ceux, qu'ils avoient sondez, ne les avoient pas trompez et qu'ils avoient témoigné dans le sénat les mêmes bonnes dispositions, qu'ils leur avoient marqué en particulier; qu'on résolut même sur le champ de faire réponse à Palmquist, mais que le comte Oxenstiern avoit trouvé moyen d'empescher, qu'on ne luy en ait escrit que par l'ordinaire, qui partira aujourd'huy; qu'il seroit bon que je pusse avoir ordre sur la réponse de Palmquist de parler aux tuteurs; que le comte Oxenstiern ne pouvoit biaiser, ny alonger les affaires. Un des tuteurs m'a fait dire, qu'il seroit bien aise de me parler là-dessus. Je le verray dans deux jours, et j'en rendray compte à V. M. par le premier ordinaire.

Mr. de Bonrepaus m'ayant mandé, que M. de Revenclaw luy avoit témoigné, que le roy de Dannemark s'estoit résolu de laisser entrer les trouppes du duc d'Holstein Gottorp, qui revenoient de Flandre, dans les estats de leur maistre, et que le roy de Dannemark estoit entièrement disposé à vivre dans une bonne union avec le roy de Suède, j'en ay donné part en confidance au comte Oxenstiern, qui, après en avoir fait son raport aux tuteurs, m'a dit, que le roy de Suède me prioit de remercier V. M. du soin, qu'elle vouloit bien prendre pour empescher,

qu'il n'arrivât des démeslez entre luy et le roy de Dannemark; qu'il recevoit avec plaisir les assurances, que le roy de Dannemark avoit donné à M. de Bonrepaus; qu'il ne s'opposeroit pas à l'entrée des trouppes du duc d'Holstein Gottorp dans ses propres estats et qu'à l'égard de la disposition, où l'on estoit en Dannemark, de bien vivre avec le roy de Suède, ce prince me prioit de faire assurer le roy de Dannemark, que, quand il voudroit faire des démarches, pour faire une bonne union entre eux, il le trouveroit toujours à moitié chemin. J'informe aujourd'huy Mr. de Bonrepaus de cette réponse.

Le reyne mère, qui avoit fait nommer l'électeur de Saxe roy dans l'audiance particulière, que le ministre de cet électeur a eue d'elle, et cela apparemment par dépit de ce que les autres tuteurs s'estoient si fort opposez à ce que le comte Oxenstiern et elle avoient souhaitté, s'est très repentie de ce qu'elle a fait. On le désavoue; on l'a caché même aux tuteurs, autant qu'on a pu, et lorsque le S. Bozen est venu faire sa cour, elle luy a toujours dit: l'électeur vostre maistre, en luy parlant en présence des autres ministres estrangers. Je n'ay eu garde de faire semblant d'estre informé, qu'elle s'est expliquée autrement dans l'audiance particulière.

Pour ce qui est, Sire, d'Oxenstiern, il ne change point de conduite. J'ay souppé chez luy. Le Sr Bozen y estoit. Il l'accabla d'amitiez et de civilitez. Je remarquay même, que luy et sa femme avoient de grands ménagemens pour ce Bozen. Ils l'ont mené avec eux à Rozesberg, où ils luy ont fait grande chère et toute sorte de bons traittemens. J'ay sceu par une personne digne de foy, qui y estoit présente, que la comtesse Oxenstiern avoit dit, qu'on s'estonnoit fort, que je me fusse opposé à la reception du S. Bozen en qualité d'envoyé du roy de Pologne; que V. M. ne l'approuveroit pas et qu'elle ne voudroit pas empescher, que la Suède ne reconnût ce prince, qui

estoit desjà couronné; qu'il avoit des trouppes; que le roy d'Angleterre et les Estats Généraux s'estoient déclarez pour luy et que le Moscovite faisoit marcher des trouppes en sa faveur, et qu'indubitablement il demeureroit roy de Pologne; qu'ainsy il ne faloit pas se faire des affaires avec luy et que je ne serois pas avoué de toutes les démarches, que je faisois de mon chef contre luy. Ces sortes de discours-là sont répandus par toute la ville, et comme ils viennent de cette maison, quelques personnes y adjoutent créance. Je ne sçay, si V. M. jugera de son service de faire expliquer ses intentions à Palmquist sur les affaires de Pologne, en n'oubliant pas, qu'il est créature du comte Oxenstiern et qu'il sera nécessaire que je sois informé de ce qu'on luy dira, pour voir, s'il fait un bon raport, car, Sire, il est bien difficile de répondre de ce qui arrivera, si le S. Bosen présente de nouvelles lettres en bonne forme, et que nous n'ayons pas d'autres nouvelles de Mgr le prince de Conty que celles, que nous avons eues jusques à cette heure.

Hekeren a repris tout de nouveau ses premières brisées et a fait des instances pour le restablissement des commissionnaires estrangers. Le comte Oxenstiern les a fortement appuyées, mais sans effet, et cette dernière tentative n'a servy qu'à faire voir, que le comte Oxenstiern s'acoutume à estre refusé, ce qui diminue considérablement son crédit.

Un sénateur m'a dit, que le roy d'Angleterre prestoit de l'argent à l'empereur, pour augmenter le fort de Zell. J'en rends compte à V. M., parce que je le dois, sans sçavoir, s'il est vray que le roy fournisse cet argent, ny s'il est permis à l'empereur d'augmenter ce fort.

On parle plus que jamais de faire couronner le roy de Suède à la diette, les officiers de guerre le souhaittant. Les senateurs, qui ne sont pas tuteurs, y travaillent sous main. On ne peut cependant asseoir aucun

jugement là-dessus, jusqu'à ce que l'assemblée commence à se former.

Je suis &c.

Il y a si longtemps, Sire, que V. M. accoustume toute l'Europe à ne rien voir que de merveilleux et de surprenant, qu'on ne devroit point estre si estonné de tout ce qu'on vous voit faire de grand et au-dessus de l'ordinaire des plus grands roys. Cependant, Sire, la guerre, que V. M. a soutenue contre toute l'Europe; la paix, qu'elle vient de conclure; l'estat, où se trouve son royaume en comparaison de ceux de ses ennemis, tout cela, Sire, sont de nouveaux miracles, que tous les estrangers ne peuvent assez admirer. Pardonnez-moy, Sire, si j'ose dire à V. M., que vous estes si acoustumé à ces actions surnaturelles et qu'elles vous sont si familiaires et si aisées, que vous n'en voyez peut-estre pas si bien le mérite et la grandeur, que nous faisons nous autres, et particulièrement nous, qui, estans dans les pays estrangers, entendons les raisonnemens des personnes désinteressées, qui trouvent cela si fort au-dessus de l'idée, qu'ils se sont formez des plus grands princes. Pour moy, Sire, qui ne doit prendre d'autre party auprèz de V. M. que de révérer de pareilles choses dans un respectueux silence, je me contenteray de demander à Dieu, qu'il conserve pour sa gloire et pour le bien de toute l'Europe des jours, qui ne devroient jamais finir.

Receue le 23 Novembre. Le 30 Oct.

Il mande, qu'il a présenté la lettre du roi de France au roi de Suède dans une audience publique; qu'il a été voir aussi la reine et les tuteurs; quelles preuves on a des bonnes dispositions des tuteurs et du sénat pour la France; que M. Oxenstiern l'a assuré, qu'il contribuerait volontiers au renouvellement des anciennes liaisons de la Suède avec la France; qu'il appert donc, que ceux, qui sont portés pour

la France, l'emportent de beaucoup sur le comte Oxenstiern; que le temps est extrêmement propre à faire une alliance avec la Suède; que quelques tuteurs souhaitent, que le roi de France prenne sous sa protection les principautés de Veldents et de la Petite Pierre; que toutes les brigues de M. van Heeckeren, de M. Oxenstiern et de M. Olivenkrantz pour le rétablissement des commissionnaires ont été vaines; que le comte Oxenstiern n'a pas mieux réussi dans ses tentatives en faveur du comte Staremberg; que les ministres de Suède dans les cours étrangères dépendent tous de M. Oxenstiern; que les tuteurs ont rappelé le Sr Storn de Pologne; quel singulier avis l'envoyé de Suède près la cour de Danemarc avait donné aux ministres du roi de Danemarc touchant une escadre française; qu'il est nécessaire que les gratifications soient envoyées à ceux des tuteurs, à qui on les a promises; que la régence n'a pas encore envoyé de réponse aux États Généraux sur les six régiments; qu'il aura une tribune distinguée au service du feu roi; qu'il y a des indices, dont on peut déduire, que le roi de Suède ne se rapportera pas entièrement à M. Oxenstiern et qu'il sera porté pour la France; que M. van Heeckeren demande à prendre congé du roi de Suède; qu'il envoie à S. M. la lettre, que le roi de Suède vient de lui écrire; la prière, relative à des marchandises, contenues dans un vaisseau, mené à Dunkerque, que M. Piper lui a faite; qu'il se réjouit de pouvoir bientôt retourner en France, à moins que le roi n'ait l'intention de faire un traité avec la Suède.

Sire.

Je n'ay point esté honnoré cet ordinaire des lettres de V. M. La poste de France n'est point arrivée assez tost à Hambourg.

J'ay eu l'honneur de présenter la lettre de V. M. au roy de Suède [1]) dans une audiance, qu'il m'a donnée et

1) Voir cette lettre dans *les Actes et mémoires des négociat. de la paix de Ryswick*, III, p. 454, 455, et dans de Limiers, *Hist. de Suède*, II, p. 238, 239.

qu'il a souhaitté qui fût publique. Il a fait répondre au compliment, que je luy ay fait, par le senateur Gulembourg, qui depuis la mort du roy s'est attaché au comte Oxenstiern. Mais en cette occasion il n'a point suivy ses sentimens, et le comte Oxenstiern n'a pu s'empescher de témoigner par une mine, que les sénateurs ont tous remarqué, que la réponse ne luy plaisoit pas, lorsque Gulembourg l'a lue dans le sénat, avant que de la rendre. Je me donne l'honneur d'envoyer cette réponse avec le compliment, que j'ay fait au roy, dont il a témoigné estre fort content, et il en a répété le soir une partie à ses domestiques, qui estoient à son coucher. On envoye aujourd'huy à Palmquist la réponse du roy de Suède à V. M. Un des tuteurs m'a dit, qu'on l'avoit couchée en des termes à devoir estre agréables à V. M. On a résolu de m'en donner une copie.

Au sortir de l'audiance du roy j'ay esté chez la reyne comme tutrice. Deux ou trois jours aprèz j'ay esté voir les tuteurs sous prétexte de leur faire mes complimens particuliers, et en même temps je leur ay témoigné, que V. M. avoit esté très aise, que la paix se fût conclue dans le temps de leur administration. Ils ont receu ce que je leur disois de la part de V. M. avec bien du respect et avec une extrême joye et m'ont témoigné un très grand déir, que le roy leur maistre fût dans une parfaite intelligence avec V. M. Elle aura pu voir, qu'ils ne perdent aucune occasion de luy faire connoistre leurs sentimens.

Palmquist ne leur a pas plustost rendu compte de ce que M. de Pomponne luy a dit, qu'ils luy ont ordonné de témoigner leurs bonnes dispositions, et M. de Harlay [1]) ayant fait des complimens à M. Lillierot, tels qu'on en fait en pareille occasion sur le bon succèz de la médiation

1) Voir ci-dessous p. 322, *note* 1.

de la Suède, et qu'il espéroit, que V. M. et le roy de Suède resteroient dans leurs anciennes liaisons, ... a [1]) ordonné à Lillierot de répondre à ce compliment dans les termes les plus obligeans et qui pouroient le mieux marquer les sentimens du sénat pour V. M.

Le comte Oxenstiern n'a pu empescher toutes ces démarches, et même les tuteurs luy ont donné ordre de m'informer de ce que Palmquist leur a mandé et de me pressentir, comme Palmquist doit faire, sur les intentions de V. M. Le comte Oxenstiern ne s'en est acquitté qu'à la dernière visite, que je luy ay rendue. Un sénateur, qui n'est pas de ses amis, m'a assuré, qu'en cette occasion il y avoit autant de manque de mémoire que mauvaise volonté. Aussy il m'a parlé fort honnestement cette fois-cy, et aprèz avoir répondu en termes très respectueux à ce que je luy ay dit de l'estime, que V. M. faisoit de luy, il m'a assuré, qu'il contribueroit volontiers à renouer entre la France et la Suède les anciennes alliances et liaisons.

Je ne crois pas, Sire, qu'on doive faire grand fond sur ces protestations du comte Oxenstiern. Il m'en a fait autrefois de plus fortes; mais le fond de son coeur n'en a pas esté changé pour cela. Tout ce qu'on en doit conjecturer est, qu'il voit que ceux, qui sont portez pour la France, ou, pour parler plus juste, ceux, qui se conduisent selon les véritables intérests de la Suède, l'emportent de beaucoup sur luy, et qu'il n'a eu garde de me parler autrement que conformément à ses ordres. C'est, Sire, ce qui me fait croire, supposé que V. M. veuille admettre la Suède dans son alliance, que jamais le temps ne sera plus propre qu'à cette heure. Ils sont brouillez avec l'empereur et aigris au dernier point contre Hekeren, qui n'épargne ny le gouvernement, ny les tuteurs en Suède,

1) le sénat a?

et en dit publiquement des choses très offensantes, en sorte qu'ils souhaittent tous, qu'il fût desjà party. Ainsy les ministres des principaux des alliez, qui estoient, il y a quelques années, les favoris, ou ne sont pas receus à la cour, ou y sont mal veus, et indépendamment de ce, la guerre, que V. M. vient de soutenir glorieusement contre toute l'Europe et de finir encore plus glorieusement, leur a bien fait ouvrir les yeux sur leur véritable intérest. Je crois même, que je pourois, quand j'auray ordre de leur parler et que je seray instruit des intentions de V. M., découvrir par les amis, que j'ay dans le sénat, ce qu'ils voudroient faire et ce qu'ils souhaitteroient de V. M., pour n'avancer, qu'à proportion que V. M. verroit que ce qu'ils désireroient conviendroit à ce qu'on veut bien faire.

Ce fut, Sire, dans la conversation, dont je viens de parler à V. M., que le comte Oxenstiern me parla des trouppes, que des princes d'Allemagne veulent mettre en quartier d'hiver dans le duché des Deux-Ponts. J'en ay rendu compte samedy dernier par une lettre, dont je joins icy le duplicata. Quelques tuteurs m'ont expliqué, que, quoyque V. M. rende Weldens [1]) et la Petite Pierre [2]) sans marquer, à qui elle les rend, ils souhaitteroient fort, que V. M. prît aussi ces deux estats sous sa protection et les garantît de logemens de trouppes allemandes, à qui que ce soit que ces deux principautez doivent appartenir. On m'a dit, qu'on a destiné le gouvernement du duché des Deux-Ponts au comte Gabriel Oxenstiern. Ce sera un pointilleux voisin.

Tous les efforts du comte Oxenstiern en faveur de

---

1) Veldentz, près de la Moselle, au sud-ouest de Coblence. Voir *Actes et mém. des négoc. de la paix de Ryswick*, II, p. 388; IV, p. 20.

2) Le fort de St Pierre, non loin de Fribourg, dans le Brisgau. Voir *Actes et mém.*, IV, p. 24 et 72.

Hekeren et toutes les brigues d'Oliverskrans pour le rétablissement des commissionaires estrangers ont esté inutiles. Hekeren a déclaré par une espèce de menace, que l'expulsion de ces gens-là hors du royaume estoit une contravention manifeste aux traitez de commerce et que, si on n'y remedioit en leur donnant la liberté de rentrer dans le royaume, il n'y auroit plus de traitté de commerce entre la Suède et la Hollande, et que, si la Suède en veut avoir un, il faut qu'elle rétablisse les commissionnaires. C'est une nouvelle raison, qu'Oliverskrans sans doute luy aura suggérée. Elle n'a pas persuadé le sénat. Il a rendu réponse par escrit à Hekeren et luy a déclaré, qu'il ne voyoit point dans tous les traittez, qu'ils ont avec les Éstats Généraux, qu'ils soient obligez de souffrir, qu'il y ait en Suède des commissionnaires estrangers, qui puissent y exercer le négoce, sans se faire bourgeois et sans supporter toutes les charges de la bourgeoisie. Pour ce qui regarde la confirmation des traittez, que Hekeren a demandé, ils ont témoigné, qu'ils estoient prests de faire ce qu'ils avoient desjà offert et de donner un escrit, signé des tuteurs, par lequel ils déclaroient, qu'ils conserveront durant le cours de leur tutelle les traittez, faits avec les Hollandois, qui ne sont point encore expirez.

Hekeren a témoigné hautement son chagrin de cette réponse. Il veut encore insister tout de nouveau pour le restablissement des commissionnaires; mais j'ay peine à croire, qu'il réussisse, car outre les raisons, qu'on a eues de le refuser, il a tenu plusieurs discours, qui ont fort offensé le sénat. Il n'a pas épargné le comte Oxenstiern, qui luy a tant promis de choses, et même celle-cy, mais sans aucun effet. Le comte Oxenstiern n'en ose dire mot et se fait encore plus de tort par là, puisque cela fait dire, qu'il faut qu'il ait de fortes raisons, qui l'empeschent de se plaindre de Hekeren. Il n'y a qu'Olivers-

krans, qui est entièrement lié avec Hekeren et qui agit pour luy.

Le comte Oxenstiern n'a pas mieux réussy dans les différentes tentatives, qu'il a faites ces derniers jours-cy pour le comte Staremberg. Il a représenté aux tuteurs, qu'il y avoit six ans que le comte de Staremberg estoit à Stockholm et qu'il estoit bien dur de le laisser partir aprèz cela, sans avoir l'honneur d'estre admis à faire la révérence au roy leur maistre. Mais Mr Wrede a remontré, que ce seroit prostituer la Suède, si, à cette heure que le comte Gabriel Oxenstiern devroit estre party de Vienne, sans avoir eu la permission de prendre congé de l'empereur, que [1]) le comte de Staremberg prit congé du roy de Suède. Le comte Oxenstiern n'a point insisté davantage là-dessus. Mais comme il est bien auprèz de la reyne, il luy a insinué de faire quelques petits présens à la comtesse de Staremberg et à ses enfans; mais les tuteurs luy ayant remontré, que cela ne se devoit pas non plus, la reyne n'en a plus parlé.

Quelques tuteurs m'ont aussy témoigné dans ces dernières visites, qu'ils estoient fort fâchez des discours, que tenoient les ministres, qu'ils ont dans les cours estrangères, qu'ils sont tous entièrement dépendans du comte Oxenstiern, ayant esté mis par luy dans le temps qu'il gouvernoit, mais qu'on ne devoit regarder ce qu'ils disoient au-delà de leurs ordres que comme les sentimens du comte Oxenstiern, et point ceux de l'état; qu'ils y rémédieroient, aussitost qu'il leur seroit possible; qu'on avoit desjà rappellé le S. Storn de Pologne, et sur ce que je leur ay dit, que leur envoyé à Copenhague avoit tâché d'exciter les ministres du roy de Dannemark à ne point permettre le passage d'un escadre de quinze vaisseaux, qu'il prétendoit que V. M. envoyoit dans la Mer Balti-

1) Ce „que" est superflu.

que, pour porter un secours de trouppes à Mgr le Prince de Conty, ils m'ont protesté, que, bien loin que Leyonklo ait eu ordre de parler de la sorte, ils n'avoient apris que par luy, que cette prétendue escadre devoit entrer dans la Mer Baltique; qu'il a même escrit fortement là-dessus, comme si c'estoit une entreprise, que les deux roys du Nordt ne devoient pas souffrir, qui estoit contre leur honneur et même contre leur seureté. On n'a pas crû, qu'il y eût aucun fondement certain à cette nouvelle, et on ne luy a rien répondu.

Ils m'ont parlé de même de Lillierot et m'ont protesté, qu'il n'avoit jamais eu d'ordre positif d'empescher, que Strasbourg ne demeurât à V. M., mais seulement de faire des instances auprèz des ambassadeurs de V. M.; qu'ils ont esté informez, non par Lillierot, mais par d'autres, des discours, qu'il a tenu là-dessus en faveur des alliez, dont ils ont esté fort mécontens, et qu'ils avoient donné ordre de luy en témoigner leurs ressentiments; mais que la satisfaction, que V. M. a témoigné de luy, les a arrestez tout court; qu'ils prient cependant V. M. de ne s'y fier pas plus que de raison; que voyant, que V. M. auroit malgré luy ce qu'elle souhaittoit, il a pris son party en habille homme et s'est fait un mérite de ce qu'il ne pouvoit empescher, rejettant même sur les ordres de ses maistres ce qu'il avoit fait de son propre mouvement, mais qu'au fond il est toujours bon hollandois et agit en tout de concert avec Oliverkrans. Il est bon de faire observer à V. M., que le party de ces Mrs-là est entièrement opposé à Oliverskrans et à Lillierot, avec cette différence, que ces Mrs-cy sont les maîtres et peuvent tout, et qu'Oliverskrans et Lillierot ne sont pas dans les charges et ne peuvent rien.

On a mandé de Hollande, que Mr de Harlay [1]) doit

---

1) Premier ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du roi

donner douze mille escu à Lillierot et qu'il attend seulement de sçavoir, si Lillierot les veut recevoir publiquement ou en secret. Pas un des tuteurs ne m'en a rien témoigné, et d'ailleurs c'est une chose usitée de faire des présens au médiateur. Cependant comme le présent est considérable, ils pouroient peut-estre y faire attention, car ils ne prétendent pas estre sans mérite et soutiennent, que, si l'on n'avoit empesché la Suède de donner le secours et si on ne s'estoit pas opposé à toutes les demandes des alliez et du comte Oxenstiern, toute l'Europe seroit encore envelopée dans la guerre. C'est pourquoy je supplie encore très humblement V. M. de vouloir bien, que les gratiffications, qu'elle a eu la bonté d'accorder à ceux [1]) d'entr'eux, leurs puissent estre envoyées incessamment. Il va y avoir apparemment de grandes affaires sur le tapis.

On ne parle plus de cette prétendue garantie, que les alliez vouloient faire. On songe à envoyer le comte Bonde auprèz de V. M. en qualité d'ambassadeur extraordinaire; mais cela n'est pas décidé. On n'a pas encore rendu réponse aux Estats Généraux, si l'on vouloit ravoir les six régimens, qu'on leur a délivré, parce qu'on a trois mois à se résoudre. On a pourtant dessein de les reprendre et de les garder, ou du moins la meilleure partie, et en attendant on a escrit à Lillierot de demander aux Estats Généraux de mettre ces trouppes-là dans le même estat que la Suède les a livrées, c'est-à-dire bien habillées, et qu'elles soient payées jusqu'au jour qu'on les leur rendra. Ils ne se soucient pas beaucoup, si elles ne sont

---

de France au congrès de Ryswick. Voir *Actes et mémoires, etc.* III, p. 489. Il était fils du premier président du parlement de Paris, dont St. Simon a tracé un portrait si défavorable. Voir sur ses qualités, etc. *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon*, édit.-Chéruel, Paris, 1856, I, p. 148, 242 et ailleurs.

1) Lisez: „deux." — Voir ci-dessus p. 307 et 308.

pas complettes, parce que les Estats Généraux doivent donner dix huit escu de banque pour chaque homme qui manquera [1]), et comme ils pouront bien en casser une partie, ils aymeront mieux recevoir de l'argent que des hommes effectifs.

La régence reçoit tous les jours des lettres de plainte, que font les officiers suédois de ces régimens du mauvais traittement, qu'ils reçoivent des Hollandois, soit faute de payement, soit en autre chose. Ainsy il y a apparence, que les Suédois se sépareront fort mécontens des Hollandois.

Les tuteurs ont ordonné, qu'on fît une tribune distinguée pour moi seul au service du feu roy de Suède, qui se doit faire le quatre de Décembre, stile nouveau.

La diette, Sire, commencera d'aujourd'huy en huit jours. On parle toujours de mettre le roy sur le trosne; mais on n'en peut encore rien dire de certain, jusqu'à ce que tout le monde soit assemblé. Il seroit encore plus difficile de juger, si ce changement seroit avantageux à vostre service, puisqu'on ne peut prévoir, de quelle manière il se gouverneroit, ny quels conseils il suivroit. Ceux, qui le connoissent et qui l'examinent de prèz, croyent, qu'il ne se rapporteroit pas entièrement au comte Oxenstiern, comme a fait le feu roy son père, excepté les trois dernières années de sa vie. Il leur paroist même, que la partialité, que M. le comte Oxenstiern a marqué trop visiblement pour les alliez, a beaucoup diminué de la considération, que ce prince témoignoit pour luy au commencement; qu'il y a environ quinze jours que l'heure du conseil estant sonnée, sans que le comte Oxenstiern se fût rendu à Carleberg, le roy dit, qu'il faloit entrer au conseil, et la reyne, ne voyant point le comte Oxenstiern, dit au roy, que ce sénateur n'estoit pas arrivé et

1) Voir l'article 6 du traité du 12 Sept. 1688, ci-dessous p. 329.

qu'il falloit l'attendre; mais il répliqua à la reyne: Madame, nous travaillerons bien sans luy.

Ces mêmes personnes ont aussy observé, que ce prince n'est presque jamais de l'avis du comte Oxenstiern. D'ailleurs il estoit en tout porté pour la France, et il est certain, que Mr Guldenstolpe et Gustave Cronhelm, dans le temps qu'il a eu du crédit, même son premier valet de chambre, qu'il aime fort, luy donnent de bonnes impressions pour la France. Pour ce qui est du grand-maistre, qui est celuy de toute la Suède, pour qui le roy témoigne le plus d'égard, il n'ouvre la bouche que pour luy citer ce qui se fait en France, et c'est assez qu'il luy dise, que V. M. fait telle et telle chose, pour que le roy de Suède l'approuve et tâche de s'y conformer, autant qu'on le peut du petit au grand. Voilà, Sire, de belles apparences, qui me font bien espérer, mais sur lesquelles je ne voudrois pas néantmoins donner des assurances positives à V. M., ne pouvant rien fonder de certain sur un prince de cet âge-là, jusqu'à ce que j'aye veu, de quelle manière il se conduira dans les commencemens.

Depuis ma lettre escrite j'ay apris, que le comte Oxenstiern a dit au sénat, que Hekeren demande à prendre congé du roy de Suède. On luy a aussitost accordé l'audiance pour aprèz-demain, parce que c'est feste demain; mais on ne sçait pas encore, si c'est tout de bon, ou s'il a voulu tenter, si l'on le laisseroit partir aussy mécontent qu'il témoigne de l'estre.

Les tuteurs m'ont fait dire, qu'on avoit proposé selon l'usage ordinaire d'envoyer la lettre du roy leur maistre à Palmquist, pour estre rendue à Mr de Torcy, mais qu'ils ont fait réflexion depuis, qu'ils feroient mieux voir à V. M. la considération, qu'on a icy pour moy, s'ils me donnoient la lettre à moy-même et me prioient de la faire présenter à V. M. Je viens de la recevoir, et je me donne l'honneur de l'envoyer à V. M.

Je n'ay pu refuser à M. Piper, qui entre en crédit auprèz du roy de Suède, autant qu'il l'estoit auprèz du feu roy, de prendre la liberté de représenter à V. M. l'intérest, qu'il a dans quelques marchandises sous le nom de sou beau-père Oloff Hansson, qui est aussy propriétaire d'autres marchandises sous son propre nom dans un vaisseau, pris et mené à Dunkerque. J'ay envoyé à Mr de Pontchartrain un mémoire, où sont toutes les raisons de ces propriétaires, qui sont des gens riches et qui se croiroient déshonnorez de prester leur nom. Piper en son nom particulier devient tous les jours favory considérable. Il a cette affaire fort à coeur et est en estat de rendre de grands services à V. M.

Je reçois dans ce moment la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 16e du mois dernier, et j'apprens en même temps, que V. M. a eu la bonté de me permettre d'avoir l'honneur de retourner prèz d'elle, dont je luy rends très humbles grâces. Il est vray, que j'ay escrit à M. de Même d'en faire la très humble prière à V. M., s'il voyoit, que cela ne luy déplut point et s'il n'y avoit plus rien à faire icy pour son service, soit alliance ou autre chose, car quoyque ma veue souffre beaucoup en ce pays, je ne la puis jamais mieux employer qu'au service de V. M. J'ay eu l'honneur depuis cela de demander moy-même mon congé à V. M. le 22e d'Octobre [1]) et toujours avec les mêmes conditions, ne voulant point quitter les affaires, tant que V. M. m'y trouvera utile.

Mais comme je trouve tous les jours de plus en plus dans le sénat de Suède des dispositions à s'allier avec V. M., je la supplie très humblement, en cas qu'elle juge à propos de faire un traitté avec la Suède, que je ne m'en retourne point sans l'avoir achevé. Je sçay, Sire, que je

---

1) Il n'y a pas de lettre de M. d'Avaux du 22 Octobre, et celles du 23 Octobre n'en contiennent mot. Voir plus haut p. 302 et suiv.

me prépare par là beaucoup de peine et d'embaras par les oppositions du comte Oxenstiern. Je ne prétens pas non plus y réussir mieux qu'un autre, et je suis persuadé, que celuy, que V. M. envoyera icy, en sçaura plus que moy; mais il n'aura pas les connoissances que j'ay, ny les mêmes engagements, que quelques personnes ont pris avec moy. Ainsy j'ay au moins la confiance, que, si je ne réussissois pas dans cette affaire, un autre auroit la même peine que moy. C'est pourquoy je demande à V. M., qu'ayant travaillé à mettre la Suède en l'estat où elle est, V. M. veuille se servir de moy, pour la mener plus loin, si elle le désire de la sorte; que, si V. M. ne veut pas faire de traitté, ou le veut faire à sa cour, je profiteray avec une extrême joye de la permission, qu'elle veut bien m'accorder, ne réglant le désir, que j'ay de retourner en France, que sur le service de V. M., et point sur ma propre satisfaction, ny sur mes affaires.

Je suis &c.

Lettre du roy de Suède.

Nous Charles, par la grâce de Dieu roy de Suède, des Goths et des Vendales, au sérénissime et très puissant prince, nostre très cher frère, allié, amy et confédéré, le seigneur Louis 14e, roy très Chrestien de France et de Navarre, salut.

Sérénissime et très puissant prince, nostre très cher frère, allié, amy et confédéré, nous avons eu très agréable le témoignage public, que V. M. nous a voulu donner de son approbation, tant par ses lettres du 27e Septembre dernier, remplies d'amitié et de bienveillance, que par son ambassadeur extraordinaire, le S. comte Davaux, sur les soins, que nous avons pris du bien public, et principalement sur tous les offices, que nous avons rendus jusqu'à présent comme médiateur de la tranquilité de l'Europe. En effet, nous n'avons rien tant désiré, aprèz

avoir fait cesser tous les malheurs, que la guerre avoit jusques à présent causé à toute la Chrestienté, et restably la paix de toute part, que d'affermir au plus tost le salut et la seureté de tant de nations, que l'amitié a estroitement liées avec nous.

Nous reconnoissons comme un effet de la divine providence l'heureux succèz, qu'ont eu tous les soins, que le seul amour pour le bien public nous a fait prendre. Aussy luy en raportons-nous toute la gloire, nous contentans seulement d'avoir agy avec toute la droiture possible, et espérant, que la grandeur d'âme de V. M. achévera pareillement ce qui pouroit rester à faire de ce grand ouvrage de la paix. Nous la remercions cependant très particulièrement de l'honneur, qu'elle nous a fait par ses lettres et par son ambassadeur extraordinaire, l'assurant, que nous répondrons toujours par toutes sortes d'amitié sincère à la bienveillance, que Vostre Majesté a pour nous, luy souhaittant au reste une longue vie, remplie d'heureux succèz. Donné à Carlberg le vingt-septième jour d'Octobre mil six cens quatre-vingt dix-sept.

Au nom de la susditte sacrée Majesté Royalle, nostre très cher fils et nostre seigneur roy très clément, Hedwig Eleonore R. de S.

Benedict Oxenstiern, O. Guldenstiern, F. Wrede, Nicolas Guldenstolpe, R. Wallerstedt.

Compliment, fait au roy de Suède par M. le comte d'Avaux [1]).

Sire.

L'intérest, que prend le roy mon maistre à tout ce

---

1) Ce discours a été imprimé tant dans *les Actes et mémoires des négociations de la paix de Ryswick*, III, p. 455 et suiv., que dans de Limiers, II, p. 239 et suiv.

qui regarde V. M., luy fait voir avec un sensible plaisir la gloire, qu'elle s'est acquise au commencement de son règne par l'heureux succèz des soins, qu'elle a pris pour le rétablissement de la paix de l'Europe. Le roy mon maistre, qui a esté le premier à vous en offrir la médiation, est le premier à vous en féliciter et sera toujours le premier à donner à V. M. des marques d'une véritable estime et d'une sincère et parfaite amitié. Aussy je ne fais aujourd'huy que me servir de l'occasion, qui se présente, pour dire une fois à V. M. ce que je devrois luy dire tous les jours, les sentimens du roy mon maistre pour elle, estans fermes et constans, fondez sur la parfaite connoissance, qu'il a des admirables qualitez, qu'on découvre tous les jours de plus en plus dans la personne royalle de V. M. Le roy mon maistre m'a aussy ordonné de vous témoigner la satisfaction, qu'il a receu de la sage conduite et de la vigilance de M. Lillierot, ambassadeur extraordinaire de V. M. aux conférances de la paix, qui a remply dignement tous les devoirs d'un bon médiateur.

Les siècles précédens, Sire, ont fait voir les Suédois terribles les armes à la main. Il estoit réservé au siècle de V. M. de nous les faire voir sous une autre figure, appliquez à ajuster les différens, qui avoient mis toute l'Europe en combustion, et cet illustre sénat a bien fait connoistre la [1]) prudence et la dextérité, avec lesquelles il a conduit pendant ces dernières années ce grand ouvrage de la paix, que la nation suédoise n'a pas moins d'habileté dans les affaires que de valeur à la guerre.

Pour moy, Sire, je vois avec une extrême joye, que les heureux présages, que j'ay fait sur le glorieux commencement du règne de V. M., sont fidellement accomplis par la conclusion de la paix avec tant de gloire pour V.

1) par la.

M. et tant d'avantage pour toute l'Europe, et j'espère, que le bon augure, que j'ay tiré de ces beaux commencemens, n'aura pas moins son effet et que nous verrons sous l'heureux règne du plus grand prince, qui ait esté sur le throsne de Suède, ses fidèles sujets jouir d'une parfaite félicité.

Réponse, faite par ordre du roy de Suède au compliment cy-dessus, par le sénateur Gulembourg.

Le roy mon maistre avoit apris avec un plaisir sensible la résolution, que Sa M^{té} très chrestienne avoit pris d'arrester le cours de ses armes victorieuses et redoutables et de rétablir dans l'Europe une paix si désirée, et le roy mon maistre n'a pas esté moins sensible à la confiance, que S. M. T. C. a bien voulu avoir en luy en le choisissant pour médiateur entre les puissances ennemies.

Mais c'est encore avec beaucoup plus de joye, que le roy mon maistre apprend présentement par la bouche de Mr l'ambassadeur extraordinaire le contentement, que Sa M. T. C. a bien voulu témoigner des offices, que le roy mon maistre a tâché de rendre par luy-même et par ses ministres dans ce grand ouvrage de la paix.

Sa M^{té} est très aise, qu'il ait plu à Dieu tout-puissant de toucher les coeurs, en sorte que le feu de la guerre, qui embrazoit presque toute l'Europe, soit non seulement éteint et que la paix soit rétablie dans la chrestienté; mais elle espère et souhaitte avec ardeur, qu'elle soit d'une éternelle durée. Pour ce qui est des témoignages, que Mr l'ambassadeur extraordinaire a donné de l'estime particulière et de la parfaite amitié du roy son maistre pour Sa Majesté, elle le reçoit avec beaucoup de remerciemens et de reconnoissance. Aussy Sa Maj^{té} n'aura rien plus à coeur que de montrer par des effets la parfaite estime, qu'elle fait de l'amitié d'un si grand roy, et Sa M. ne manquera pas, à l'exemple des roys ses prédéces-

seurs, de cultiver et d'entretenir à jamais une amitié si glorieuse.

Et comme M. l'ambassadeur extraordinaire y a beaucoup contribué par ses soins, par sa vigilance et par sa bonne conduite, S. M. espère, qu'il voudra bien continuer dans les mêmes sentimens, et S. M. assure Mr l'ambassadeur extraordinaire, qu'elle se souviendra toujours de son mérite et qu'elle aura pour sa personne une estime très particulière.

Lettre particulière.

Il rend grâce à M. de Torci de lui avoir procuré son congé; mais il ajoute, qu'il aimerait mieux rester à la cour où il est, si le roi de France se propose de faire une alliance avec la Suède. En même temps il fixe son attention sur les preuves du contentement, qu'on témoigne de lui en Suède.

Je vous rends très humbles grâces, Monsieur, de la bonté, avec laquelle vous entrez dans mes intérests et avez obtenu pour moy la permission de retourner en France. C'est un surcroy d'obligations, que je vous ay et dont je ne pouray jamais assez vous témoigner ma très humble reconnoissance. Ce que je vous puis dire est, que je ne puis être à vous plus que j'y suis. J'ay souhaitté sincèrement de retourner en France, et je ne le souhaitte pas moins à cette heure; mais toujours supposé que le roy ne veuille pas faire d'aliance avec la Suède, ou qu'il ne veuille pas la faire à Stockholm, car, Monsieur, vous jugez, que ce seroit un grand honneur pour moy de ne pas sortir de ce pays, sans faire un traitté d'alliance. Je m'en consoleray néantmoins fort aisément, si Sa Mté n'en fait point avec la Suède; mais vous comprenez, que ce me seroit un affront de m'en retourner et qu'un autre vînt avec ordre de faire une alliance. J'ay escrit de cette façon à M. De Mesmes, avant que vous allassiez à Fontainebleau. Je le luy ay mandé depuis, et j'ay eu l'honneur

d'escrire la même chose au roy le 22 d'Octobre [1]. Le congé, que vous avec obtenu pour moy, ne cesse [2] point ce projet-là. Au contraire il le facilite, car, si le roy veut une alliance, Sa Maj^té ne refusera pas, que je ne me serve de la permission, qu'elle m'a donné, que quand ce traitté sera fait, et si Sa Maj^té ne veut pas de traitté, elle ne peut que me sçavoir gré de ma bonne volonté de n'avoir attention qu'à son service, et point à ma santé et à ma satisfaction.

C'est pourquoy, Monsieur, je crois, que la lettre, que j'ay eu l'honneur d'escrire au roy le 22 d'Octobre [1] ne gastera rien, et si vous ne l'avez pas lu à Sa Maj^té, comme estant inutille, je vous supplie de luy [3] lire à cette heure, afin que je sois au moins assuré, que mon sucesseur ne viendra pas icy faire des traittez, qu'on ne m'aura pas confié. Je me donne l'honneur de vous envoyer ma harangue. Le roy de Suède a esté très content de l'endroit, où je dis que le roy a esté le premier, et le répète souvent. Vous verrez non seulement dans la réponse du sénateur, mais dans la lettre du roy de Suède, qu'on parle bien de moy. Je n'ose le faire remarquer. Je laisse à vostre bonté à faire ce que vous jugerez à propos là-dessus. Je ne vous demande pas, Monsieur, l'honneur de la continuation de vostre protection. Vous me l'accordez au-delà de ce que je demande. Mais quoy que vous fassiez, ce ne sera jamais au-delà de ce que méritte mon attachement sincère à tous vos intérests et le profond respect, avec lequel je suis &c.

Receu le 28e. 'A Stockholm le 2e Novembre 1697.

Il communique à S. M. la prière du roi de Suède, de vouloir empêcher, que quelque prince d'Allemagne ne fasse entrer des troupes dans le duché des Deux-Ponts.

---

1) Voir plus haut p. 326, *note* 1. 2) casse? 3) la lui.

Sire.

J'allay hier au soir chez M. le comte Oxenstiern. Il me dit, qu'il avoit ordre du roy son maistre de me prier de me donner l'honneur d'escrire à V. M. sur l'avis, qu'il venoit de recevoir, que quelques princes d'Allemagne projettoient de faire hiverner leurs trouppes dans le duché des Deux-Ponts. Il supplie V. M. de vouloir bien les en empescher et de leur faire dire, qu'elle a restitué le duché des Deux-Ponts au roy de Suède; qu'elle ne souffrira pas, qu'il y entre d'autres trouppes que celles, qu'il y envoyera. En effet, ils ont résolu d'y mettre un des régimens, que les Hollandois doivent rendre à la Suède, pour empescher, que ce duché ne reçoive de pareilles insultes, et ils prient instamment V. M. de vouloir bien en attendant l'en préserver par son authorité. Il ne m'a pu dire, qui est ce prince, qui y veut prendre des quartiers d'hiver. Il soupçonne, que c'est M. l'électeur Palatin, et m'en a paru fort scandalisé, cet électeur estant regardé icy comme un bon amy, un allié et de la même maison. J'ay dit au comte Oxenstiern, que l'on devoit juger par là de l'amitié de tous les autres princes d'Allemagne. Je luy ay témoigné, que j'aurois l'honneur de faire sçavoir à V. M. la prière, que le roy de Suède luy faisoit, et l'ay assuré en général des bons sentimens de V. M. pour ce prince, sans luy rien promettre de particulier, afin qu'il receût la grâce toute entière de V. M., sans en diminuer l'agrément par aucune espérance, en cas que V. M. juge à propos de le faire.

Le comte Oxenstiern m'a prié d'escrire aujourd'huy et qu'on feroit partir un courrier, qui ratrapperoit à Hambourg la poste de mercredy dernier. Ainsy je luy donneray cette lettre, qu'il envoyera apparement à Palmquist.

Je n'auray point l'honneur de rendre compte aujourd'huy à V. M. d'aucune autre affaire. J'attendray à mercredy

à l'informer de ce que le comte Oxenstiern m'a dit par ordre des tuteurs au sujet de l'entretien, que M. de Pomponne a eu avec Palmquist. Je suis &c.

Lettre particulière du même jour.

Il espère, que M. de Torci effectuera, que le roi de France le charge de la conduite des affaires, qu'il y a encore à manier à Stockholm.

Il se présente icy, Monsieur, bien des affaires. J'espère, que, si le roy les agrée, Sa Majesté voudra bien, que j'en sois chargé, puisque je suis sur les lieux, que je suis instruit et que cela se peut faire avant le printemps. Je profiteray alors avec bien de la joye du congé, que Sa Maj[té] m'a accordé, et j'iray vous rendre très humbles grâces de la continuation de vos bontez pour moy. J'ay crû, que vous ne trouveriez pas mauvais, que j'eusse l'honneur de vous escrire de ce billet de cinquante mille escu, et que Sa Maj[té] auroit trouvé mauvais, si j'avois pris la liberté de luy en escrire à droiture. Je remets le tout sous vostre protection et suis &c.

Autre lettre particulière du même jour.

Il prie M. de Torci de faire en sorte que ce soit par lui que le roi de Suède l'apprenne, si le roi de France veut lui faire quelque plaisir en cette occasion.

J'espère, Monsieur, que vous ne me blâmerez pas, que je vous suplie de faire en sorte que, si le roy veut faire quelque plaisir au roy de Suède en cette occasion, ce soit par moy que le roy de Suède l'aprenne. Vous sçavez, Monsieur, que de pareilles choses rendent un ambassadeur agréable et l'autorisent. Aussy est-il de l'intérest du roy de le faire, et quand cela ne seroit pas, je me flatte, que entre Palmquist et moy vous me voudrez bien donner la préférance. J'ay même remarqué, que, quand j'ay

parlé des bons sentimens du roy pour le roy de Suède dans le compliment, que je luy ay fait à son avènement à la couronne, les tuteurs ne m'en firent pas les remercimens. Ils en chargèrent leur ministre en France. Je vous supplie d'avoir la bonté de prévenir M. de Pomponne. J'espère, qu'il ne trouvera rien de déraisonnable à ce que je demande. Je suis &c.

Receu le 1e xbre. A Stockholm le 13e Novembre 1697.

Les sujets, qui font le contenu de cette lettre, sont: les nouvelles de Pologne, arrivées à Stockholm par des lettres particulières; le mécontentement du roi de Suède de M. Oxenstiern à cause des caresses, qu'il a faites à M. Bosen; l'intention du roi de Danemarc de suivre le roi de Suède par rapport aux affaires de Pologne; l'avis de la défaite des Moscovites par les Tartares; le discours, qu'il a eu avec M. van Heeckeren sur les commissionnaires étrangers; le conseil singulier, donné par le comte Oxenstiern à M. Gabriel Oxenstiern; le résultat de la délibération du sénat sur la question des nouvelles alliances, que la Suède aura à faire; le dessein, qu'on a d'envoyer M. Bonde en qualité d'ambassadeur extraordinaire en France; le délai de la diète et la venue du roi de Suède à Stockholm.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 24 du mois dernier.

Les lettres particulières, que des marchands reçoivent de Pologne, font assez connoistre, que l'électeur de Saxe ne sera pas longtemps en estat de se maintenir. Ces lettres-là, qui ne sont pas suspectes, ont fait un assez bon effet et ont détruit une partie des faussetez, que le sécretaire du roy de Suède à Dantzick et les ministres de l'électeur de Saxe débitent avec une grande effronterie et que le comte Oxenstiern ne soutient pas moins hardiment. Il agit en cette occasion avec une telle partialité,

que V. M. auroit sujet de s'en plaindre, si elle ne jugeoit pas plus à propos de négliger ces choses-là, qui n'ont fait jusques à cette heure que donner à connoistre la mauvaise volonté du comte Oxenstiern, sans avoir porté de préjudice au service de V. M.

Le roy de Suède a esté informé et en même temps scandalisé de toutes les caresses, que le comte et la comtesse Oxenstiern ont fait au Sr Bozen dans leur maison de campagne, jusqu'à avoir bu en pleine table à la prosperité des armes du roy de Pologne, ce qui est bien fort dans la bouche d'un premier ministre, et ce qui a esté de plus ridicule est, que ce bon homme à son âge s'est mis à genoux, pour boire cette santé et pour complaire à Bozen, qui est un grand beuveur. Le roy même a sceu, que le comte Oxenstiern, pour faire plus d'honneur à Bozen, en [1]) a fait quitter ces deux jours-là le deuil à ses domestiques et leur a fait prendre une livrée toute neuve, qu'ils n'avoient mis qu'un jour, et point une autre vieille livrée, qu'ils portent à la campagne. Ce sont des bagatelles, qui ne devroient peut-estre pas estre raportées à V. M.; mais puisque le roy de Suède y fait attention, j'ay crû ne point mal faire de les faire sçavoir à V. M. Je les ay aprises par le premier valet de chambre du roy de Suède. On ne doute pas, que la comtesse Oxenstiern n'ait receu de l'argent, car dans le commencement on n'estoit point du tout porté dans cette maison-là pour l'électeur de Saxe.

Cette partialité du comte Oxenstiern m'a rendu plus attentif à tout ce qui regarde Mgr le prince de Conti, d'autant plus que je suis bien informé, et V. M. peut compter là-dessus, qu'on n'attend en Dannemark que d'estre informé de la conduite de la Suède en cette occasion, pour faire la même chose, et qu'on y a résolu de

1) Cet „en" est superflu.

reconnoistre l'électeur de Saxe comme roy de Pologne, si la Suède le fait. Bozen s'en va au premier jour, au moins à ce que l'on dit, et le comte Charles Lewenhaupt vient en sa place. Je ne sçays pas encore cette nouvelle bien précisément et n'ay pas eu le temps non plus de parler à quelques sénateurs, pour empescher, que l'on ne reçoive point du tout le comte de Lewenhaupt, puisqu'il est sujet du roy de Suède. En tout cas les sénateurs me paroissent entièrement disposez à ne donner aucune marque de partialité en cette occasion. Je sçais même, que leurs souhaits, à la réserve de ceux du comte Oxenstiern et de Wacmester, sont pour Mgr le prince de Conty. La nouvelle, qu'on a eue ces jours-cy d'une grande défaite des Moscovites par les Tartares, a donné icy bien de la joye, car on regarde toujours le Moscovite comme un ennemy naturel et redoutable.

J'ay eu l'honneur de mander a V. M., que le traitté, dont il s'agissoit entre la Suède et la maison de Lunebourg, n'estoit qu'un simple projet, présenté par les princes de Brunswick et qui n'avoit pas esté agréé par le sénat. On n'en parle plus, et le consentement, que le roy de Dannemark a donné à l'entrée des trouppes du duc de Gottorp, ostera selon les apparences toutes sortes de pensées de prendre aucune mesure avec la maison de Lunebourg, pour soutenir le duc d'Holstein.

On ne comprend rien au dessein de Hekeren. Le comte Oxenstiern a raporté au sénat, qu'il demandoit qu'on luy assignât un jour pour son audiance de congé. On le luy a accordé sur le champ pour le surlendemain. Cependant on n'en a pas ouy parler depuis, et le comte Oxenstiern en demeure là, si [1]) dire, si l'autre veut ou ne veut pas son congé. Je pense avoir eu raison de croire, qu'il vouloit voir, si on le retiendroit. Silverskrans, général

1) sans.

du commerce de Suède, travaille encore à luy faire obtenir le restablissement des commissionnaires estrangers; mais autant qu'on peut estre assuré d'une chose, je le suis, que Hekeren n'en viendra point à bout. Il me vint voir il y a trois jours et me dit, qu'il sçavoit bien, que c'estoit moy, qui avois porté le sénat à chasser les Anglois et les Hollandois; que, comme V. M. estoit alors en guerre avec ses maistres, je n'avois fait que ce que je devois; mais qu'à présent que la paix estoit faite V. M. n'y avoit plus d'intérest, et qu'il me prioit d'agir auprèz de mes amis, pour faire revenir ces commissionnaires.

Je luy ay répondu, que V. M. seroit toujours très aise de tous les avantages, que pouvoient recevoir les Etats Généraux, et qu'il pouvoit voir par le traitté de commerce (qu'il m'avoit luy-même presté) tout ce qu'elle avoit fait pour eux, mais qu'elle ne m'avoit jamais ordonné de m'ingérer du dedans du gouvernement des autres princes; aussi que je ne m'estois point meslé de ce qui regardoit les commissionnaires, et que le sénat de Suède trouveroit fort étrange, que je voulusse entrer dans le détail des affaires, qui les regardent et qui ne touchent en aucune façon V. M. Hekeren s'est rendu très désagréable par ses discours et par ses menaces.

J'attens avec impatience d'apprendre, que le comte Gabriel Oxenstiern soit party de la cour de Vienne, sans avoir pris congé de l'empereur, car j'ay esté informé depuis peu, que le comte Oxenstiern luy a mandé, que, quoyqu'il eût permission de se retirer, il feroit bien de tâcher auparavant d'accorder les démeslez, qui sont entre la cour de Vienne et celle de Suède. Mais le bon sens ne veut pas, que cela puisse réussir, parce que, n'y ayant pas d'ordre du roy de faire aucun accommodement, le comte Gabriel Oxenstiern ne peut faire autre chose que de rendre compte des propositions, qui luy seroient faites, sur quoy il faudroit demander des ordres, ce qui

iroit à l'infini, à moins que l'empereur ne se résolve de luy-même à faire satisfaction à la Suède, ce qui n'est pas non plus vraysemblable. On ne parle pas, que celuy, qui est nommé à la place de Staremberg, songe à venir, et on croit, que la saison est si avancée, que Staremberg luy-même poura bien attendre au printemps à s'en aller.

Quelques-uns des tuteurs ont représenté dans le sénat, que la paix généralle estant faite, il estoit apparent qu'on songeroit de tous costez à former de nouvelles alliances, sur quoy on a agité, s'il estoit expédient pour la Suède de continuer dans les mêmes mesures, qu'elle a prise depuis la paix de Nimègue, ou de rentrer dans leurs anciennes alliances avec V. M. Tous, excepté le comte Oxenstiern et Wacmester, sont convenus, qu'il n'y avoit point d'alliance ny plus avantageuse, ny plus nécessaire à la Suède que celle de V. M. On a esté plus loin. On a discuté, si l'on demanderoit des subsides à V. M., et ils ont tous ésté d'avis de n'en point demander. Il me paroist, qu'on ne peut guères souhaitter de meilleures dispositions.

On parle d'envoyer le comte Bonde ambassadeur extraordinaire auprèz de V. M. Quelques-uns ont un scrupule, sçavoir, si cela ne déplairoit pas à V. M., parce qu'il est obligé de passer auparavant en Angleterre, pour y reporter l'ordre de la jaretière, ce qui se doit faire dans le temps de l'enterrement du feu roy de Suède, qui se fera le 5e de Décembre, stile nouveau.

Le maréchal Bielke sera icy dans deux jours, pour se trouver à la diette et à l'enterrement du roy de Suède.

La diette, qui devoit commencer aujourd'huy, est remise à lundy prochain, 18 de ce mois, parce que la salle n'est pas encore preste. Le roy de Suède est revenu de vendredy dernier et loge à la maison du feu connétable Wrangel, qu'il a acheptée. On n'a pu néantmoins rétablir avant l'hiver qu'une partie de cette maison, qui

a esté presque entièrement consumée par le feu il y a quatre ans.

Je suis &c.

Receu le 10 xbre. 'A Stockholm le 20e Novembre 1697.

Il mande, comment il s'est fait que le roi de Suède ait été mis subitement sur le trône le 18 de Novembre; les démêlés, que le comte Oxenstiern a eus avec les autres sénateurs; qu'il est peu probable que le roi de Suède se remette entièrement à lui; que la reine n'aura plus aucune part dans les affaires; qu'il n'y a pas de règlement en Suède, fixant l'époque de la majorité du roi; que le sénat a renvoyé à M. van Heeckeren l'écrit, relatif aux commissaires étrangers, qu'il lui avait délivré; que le Sr Robinson a renvoyé au sénat la résolution, prise par les sénateurs et se rapportant à la même matière; que le comte Staremberg lui a fait faire un compliment sur la signature de la paix et qu'il le lui a rendu; que l'ordre de ne plus laisser entrer les carosses des ministres étrangers dans la cour du palais du roi a été exécuté ponctuellement; que les Suédois ne craignent rien tant que l'agrandissement des Moscovites; que l'électeur de Saxe va envoyer à cette cour le comte Charles Lewenhaupt; que les sénateurs se sont plaints de ce qu'ils n'ont rien su du séjour prolongé d'une escadre française dans la mer Baltique.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 31 du mois dernier. Avant que d'y faire réponse j'auray l'honneur de luy dire, que le roy de Suède a esté mis sur le throsne lundy 18e de ce mois d'une manière fort extraordinaire et entièrement impréveue.

La salle de la diette s'estant trouvée preste le 15e au soir, les estats s'y sont assemblez samedy seize et ont fait les compliments ordinaires au roy et à la reyne, qui estoit assise à son costé gauche en qualité de tutrice. Le lendemain dimanche aprèz diner les quatre corps se

sont assemblez séparément, pour commencer à donner quelqu'ordre aux affaires, qu'ils avoient à traitter.

Le lundy 18 ils ont recommencé leur assemblée à 10 heures du matin; mais à peine les nobles estoient entrez, qu'ils ont eu besoin de voir quelques papiers, que le secrétaire est allé chercher [1]). Pendant ce temps-là le maréchal de la diette, qui est un bon homme et sans finesse, a conté familièrement à ceux, qui estoient le plus proche de luy, qu'il venoit de voir le roy, qui estoit bien fait et grand pour son âge. Le comte Axel Lewenhaupt, qui a servy sur les vaisseaux de V. M., ne l'a pas laissé parler davantage et, prenant aussitost la parole, a demandé, pourquoy on ne le mettoit pas sur le throsne; qu'il estoit bien capable de régner. Gustave Cronhielm, qui estoit derrière, a dit, que l'affaire estoit délicate et qu'il y faloit penser. Axel Lewenhaupt s'est retourné et luy a demandé, s'il osoit bien s'opposer à une pareille chose et l'a menacé, s'il disoit seulement un mot, de le jetter par la fenestre.

Là-dessus Axel Sparre, frère d'Erick Sparre, qui a l'honneur d'estre au service de V. M. et qui est un homme très fougueux, a crû, qu'il faloit mettre le roy sur le throne. Dans le même instant tous les nobles ont jetté leurs chapeaux en l'air et ont crié *Vivat Rex.* Il n'en a pas falu davantage [2]). On a tout aussitost député 60

---

1) Selon M. Fryxell, *Hist. de la vie de Charles XII*, I, p. 14, ce n'était qu'un prétexte, pour empêcher que le secrétaire ne dressât un protocole de ce qui suivit. Du reste la description de M. Fryxell de la scène dans la diète est entièrement conforme au rapport de M. d'Avaux.

2) La résolution de mettre le roi sur le trône n'a pas été prise si subitement qu'on croirait d'après cette lettre. Voltaire, *Hist. de Charles XII*, p. 16 et suiv., et Fryxell, *Hist. de Charles XII*, p. 8 et suiv.; *Hist. de la vie de Charles XII*, I, p. 12 et suiv., racontent beaucoup de particularités, montrant que le roi lui-même

gentilshommes, pour aller offrir la couronne au roy. Ils ont trouvé le sénat assemblé avec la reyne. Le roy n'y estoit pas. Ils ont fait leur proposition aux sénateurs, qui, après les avoir écoutez, les ont prié de se retirer pour un moment et, ayant délibéré entre eux, ils ont fait rentrer les députez de la noblesse et leur ont dit, qu'ils consentoient de tout leur coeur, que le roy prît le gouvernement du royaume, et leur ont demandé, s'ils avoient communiqué avec les trois autres membres de l'estat, et sur ce qu'ils n'en avoient rien fait, ils leur ont dit d'en conférer avec les autres membres et de revenir à six heures rendre compte de ce qu'ils auroient résolu tous ensemble.

Les nobles ont esté à trois heures chez les prestres, les bourgeois et les paysans, ont [1]) donné leur consentement sans balancer. Celuy des paysans, qui a rendu la réponse, a dit, qu'ils estoient de pauvres paysans, incapables de porter leur jugement sur une si grande affaire; qu'ils s'en raportoient à Mrs les nobles, qui avoient plus de lumière qu'eux, et que tout ce qu'ils pouvoient dire estoit, qu'ils verroient avec beaucoup de plaisir leur roy sur le throne et qu'ils luy souhaittoient toute sorte de prospérité. Les prestres se sont un peu fait prier et ont dit d'abord, qu'il estoit nécessaire qu'ils en conférassent avec leurs colègues; mais les nobles, qui estoient presque tous yvres, ont commencé à parler d'une telle manière que les prestres se sont aussitost conformez à tous les autres. Ainsy les

---

souhaitoit d'être déclaré majeur et que c'était M. Piper, qui fraya le chemin à la résolution, prise par la diète. Voir aussi plus haut p. 242 et 297. Cependant le prince Oscar Frédéric, *Carl XII als König, Krieger und Mensch* (Charles XII, roi, guerrier, homme), traduction allemande de M. Jonas, Berlin, 1869, p. 23, n'est pas à tous égards d'accord avec ces auteurs-là.

1) qui ont.

députez des quatre corps sont allez à six heures au palais du roy, qui estoit seul dans sa chambre, et aprèz les avoir entendu, il leur a dit, qu'il leur estoit obligé de l'offre qu'ils luy faisoient; qu'il connoissoit bien, que c'estoit une charge bien pesante pour son âge, mais que, puisque ils le prioient de l'accepter, il n'épargneroit ny soins, ny peine, pour s'en bien acquitter, se confiant dans l'assistance que Dieu luy donneroit.

C'est ainsy que cette grande affaire [1]) a commencé et finy en huit heures de temps, sans aucun concert et sans que personne eût pris des mesures. Il est vray, que plusieurs le souhaittoient et qu'on en parloit assez publiquement auparavant; mais il est vray aussy, qu'il y en avoit beaucoup, qui croyoient, que, si le roy se conduisoit encore un an durant par l'advis des tuteurs, il se rendroit bien plus capable de gouverner son royaume. Mais comme ils ne s'estoient pas bien préparez à ce qui est arrivé, pas un n'a osé commencer le premier à ouvrir la bouche. Je n'ay point veu depuis cela aucun des tuteurs, mais je sçay, que, dans le coeur, ils n'en seront pas bien aises.

Si je dois juger des sentimens du comte Oxenstiern par tout ce qui s'est passé depuis l'establissement de la tutelle, il n'en sera pas fâché. Il a presque toujours eu, et particulièrement depuis quinze jours, de violens démeslez avec les quatre autres tuteurs, qui l'ont contrecarré en tout. Le comte Christophe Guldenstiern luy a dit, il n'y a pas huit ou dix jours, qu'il parloit, comme s'il estoit *princeps senatus*, mais qu'ils luy feroient bien voir le contraire, et le lendemain s'estant présenté une autre affaire dans laquelle la reyne mère soutenoit à son ordinaire de tout son pouvoir l'avis du comte Oxenstiern contre les quatre

1) Le rapport de M. d'Avaux sur cette affaire est plus riche en détails que le récit de M. de Limiers, *Histoire de Suède sous le règne de Charles XII*, II, p. 244 et suiv.

autres tuteurs, le même Guldenstiern dit à la reyne, qu'il se souvenoit bien, de quelle manière on avoit recherché les tuteurs du feu roy; que, pour elle, quoyqu'elle fût la première dans la régence, elle avoit esté exempte de toute recherche; qu'il ne prétendoit point se trouver dans le même estat qu'avoient esté les précédens tuteurs, et qu'il ne consentiroit à rien, qui ne fût selon sa conscience et les intérests du royaume. Aussy je suis bien informé, que la femme du comte Oxenstiern a dit depuis peu à un de ses amis, que son mary n'avoit plus de crédit; que les quatre autres tuteurs avoient juré sa perte; qu'elle souhaittoit bien, que le roy fût mis sur le throsne. Il est certain, qu'il n'aura plus quatre contrôleurs dans les affaires, aussy absolus qu'il avoit; mais il les trouvera dans le sénat, sans l'avis duquel le roy de Suède ne prend jamais de résolution dans les grandes affaires.

Il reste à sçavoir, si le roy se remettra entièrement à luy de toutes les affaires estrangères, comme faisoit le feu roy, qui, se défiant de luy-même suivoit entièrement les desseins d'Oxenstiern, excepté les trois dernières années de sa vie. Jusques à cette heure il n'y a pas d'apparence, que ce roy-cy en use de même: il est fort éclairé pour son âge; il raisonne sur toutes les affaires, qu'on propose dans le sénat, et d'ailleurs il a fait voir en quelques occasions, qu'il connoissoit la partialité du comte Oxenstiern. On a desjà gagné, que la reyne n'aura aucune part dans les affaires. Elle avoit trois voix à elle et au comte Oxenstiern de sept, de sorte que, quand il manquoit un ou deux tuteurs, ce qui arrivoit souvent, le comte Oxenstiern estoit maistre de former le sentiment de la régence, comme il vouloit. Il n'est pas à craindre, que la reyne puisse inspirer ces sentimens au roy d'à présent. Il la connoist et se contente de luy rendre tout ce qu'il doit à une reyne et à une grand-mère; mais il ne défère en rien à ses oppinions. La reyne

s'en plaint assez ouvertement, et quand les personnes, qui sont à elle, en ont parlé au roy, il n'a jamais rien répondu et a continué d'agir à son ordinaire.

On est encore icy dans les premières agitations de ce grand évènement. J'espère, que je pouray informer V. M. plus certainement par le premier ordinaire du train, que les affaires pouront prendre à l'avenir.

Je ne dois pas obmettre de dire à V. M., qu'il n'y a point de loix en Suède, pour régler le temps de la majorité des roys; que le feu roy de Suède ne l'avoit pas fixé non plus par son testament et que les tuteurs, qui estoient convenus, que le roy de Suède seroit couronné à dix-huit ans et quelques mois, ne se sont fondez que sur ce que le feu roy n'avoit pris le gouvernement de son royaume qu'environ cet âge-là.

Hekeren est encore icy; mais il n'y gagnera rien. Au contraire il se brouille tous les jours de plus en plus avec les sénateurs. J'ay esté informé depuis peu, que, lorsqu'on luy rendit la réponse, dont j'ay fait mention dans ma lettre du .... [1]) touchant les commissionnaires estrangers, il délivra aux commissaires suédois un escrit, qu'il tenoit tout prest. Le comte Oxenstiern l'ayant averty de la réponse, qu'il devoit avoir, cet escrit, ayant esté lu au sénat, a esté trouvé si insolent et si injurieux, qu'on le luy a renvoyé, et on luy a fait dire, que ce papier-là ne méritoit pas d'estre mis parmy les autres papiers dans la chancellerie. Le sénat, qui avoit rendu une réponse par escrit au Sr Robinson, pareille à celle, que les commissaires avoient rendu de vive voix à Hekeren, a esté bien surpris de la hardiesse de ce résident d'Angleterre, qui, ayant esté informé par Hekeren de ce que le sénat luy avoit fait dire en luy renvoyant son escrit, a aussitost renvoyé au sénat la résolution, qu'ils luy avoient fait

1) 30 Octobre 1697. Voir ci-dessus p. 320.

délivrer, et leur a fait dire, qu'il n'en avoit pas besoin et qu'elle ne méritoit pas d'avoir place parmy ses papiers. C'est au sujet de ces commissionnaires que le comte Oxenstiern a eu une des plus fortes querelles contre les autres tuteurs.

Le comte Staremberg, envoyé de l'empereur, m'a fait faire un compliment sur la signature de la paix entre V. M. et l'empereur son maistre. Je le luy ay rendu et en ay fait faire à la comtesse de Staremberg; mais je n'ay pas ouy parler de luy depuis. Il s'est expliqué chez luy hautement, qu'il ne me viendroit pas voir, parce qu'il prétendoit la main, et il croit, pour accommoder tout cela, que j'iray chez sa femme. Mais je n'ay pas oublié, que V. M. me deffendit, quand j'arrivay à la Haye, d'aller chez la femme de Don Emanuel de Lira [1]), qui refusoit de rendre ce qu'il devoit au caractère, dont V. M. m'avoit honnoré. Je dois estre bien plus circonspect à l'égard d'un envoyé de l'empereur, parce que ces ministres-là forment des prétentions très chimériques.

L'ordre de ne plus laisser entrer les carosses des envoyez et des autres ministres subalternes dans la cour du palais du roy a esté exécuté régulièrement depuis le retour du roy à Stockholm.

J'ay eu l'honneur de rendre compte à V. M. de l'usage, que j'avois fait de la bonne intention du roy de Dannemark pour la tranquilité du Nord.

Je puis assurer V. M., que les Suédois ne craignent rien tant que l'agrandissement des Moscovites; que, quelque chose que je leur puisse dire de leur intérest à ne point souffrir un si puissant voisin, ils en voyent encore davantage; mais il est difficile de les porter à faire quel-

1) Ambassadeur d'Espagne à la Haye. Voir Du Mont, *Mémoires polit. pour servir à la parfaite intelligence de l'hist. de la paix de Ryswick*, 1699, II, p. 156; III, p. 14 et ailleurs.

que chose, tant ils appréhendent de s'engager. Je feray néantmoins tout ce que je pourray, et nous verrons à cette heure que le roy est sur le throne, si les choses changeront de face.

L'électeur de Saxe envoye icy le comte Charles Lewenhaupt, frère du comte Axel. J'avosi une espèce d'assurance de la part de quelques uns des sénateurs, qu'on ne le receveroit point icy en aucune qualité, pas même d'envoyé de l'électeur de Saxe, parce qu'il est sujet du roy de Suède; mais je ne m'en vantois pas, de peur que l'électeur de Saxe n'en envoyât un autre en sa place. Je verray à présent, si je puis obtenir la même chose du sénat.

S'il vient icy quelqu'un de la part de Mgr. le prince de Conty, j'apporteray tous mes soins, pour faciliter le succèz de ses négociations. Cela fera un fort bon effet icy, car les sénateurs se sont plaints de n'avoir rien entendu de sa part, et que V. M. eût fait entrer et séjourner si longtemps dans la Mer Baltique une escadre de vaisseaux de guerre, sans leur en rien dire.

Je suis &c.

Receu le 16 x[bre]. 'A Stockholm le 27 Novembre 1697.

Il rapporte, que les tuteurs se démettront de leurs fonctions le 7 Décembre; qu'on regrette à présent la manière tumultueuse, dont on a usé pour mettre le roi de Suède sur le trône; les détails, qu'il a appris touchant le couronnement prochain du roi; que les Suédois souhaitent fort un traité de commerce avec la France; que les alliés font imprimer un manifeste, pour se plaindre de la conduite de la médiation de la Suède; l'ordre donné à M. Oxenstiern de faire une proposition au roi de France sur l'exercice de la religion dans le duché des Deux-Ponts; les tentatives infructueuses, faites par M. Staremberg et M. Oxenstiern, pour qu'on permette encore au premier de prendre congé du roi de Suède; l'arrivée à Copenhague du prince de Conti, qui retournera en France; les relations, qu'il y a entre M. Oxenstiern et M. Charles Lewenhaupt; la conviction de

M. Wrede, que la Suède doit faire marcher des troupes en Livonie; que M. Lillierot a eu une visite de M. Le Fort ou du czar; la déduction, faite par M. Lillierot et envoyée au sénat, relative à l'affaire de Pologne, dont on est fâché à la cour où il est; qu'il serait bon que M. le prince de Conti envoyât quelqu'un en Suède; le discours, qu'il a eu avec M. Bielke sur la question, si le prince de Conti ne pourrait pas se servir des troupes, que les États Généraux rendront à la Suède; qu'il y a quelque apparence, que le roi de Danemarc ajuste ses différends avec le duc de Holstein; quelles démarches il fera, afin de tâcher d'effectuer, que le roi de Suède se marie avec la princesse de Danemarc; une particularité, qu'il vient d'apprendre et qui prouve la piété du roi de Suède.

Sire.

Je n'ay pas esté honnoré cet ordinaire des lettres de V. M. La poste de France n'a pu arriver à Hambourg à cause du débordement de l'Elbe.

Il n'y a encore eu rien de changé dans la forme du gouvernement, depuis que le roy de Suède a esté mis sur le throsne. Les tuteurs ne se démettront de leurs fonctions que deux jours avant la fin de la diette, qui sera lundy neuf de Décembre, stile nouveau. Ainsy ce sera samedy 7e de Décembre que les tuteurs prendront leur congé. Ce que j'ay pu seulement découvrir est que, quelque joye que témoigne au dehors le comte et la comtesse Oxenstiern, ils sont de fort mauvaise humeur chez eux; mais je n'en ay pu pénétrer le sujet.

Le jour de l'enterrement du feu roy n'est point changé. Ce sera d'aujourd'huy en huit jours, quatre de Décembre, qui est le jour de la naissance de ce prince. On est fort revenu des premiers transports où l'on a esté au commencement, pour avoir mis le roy sur le throsne. Les plus sages et les plus modérez ont fait connoistre aux autres, que leur manière avoit esté un peu trop tumultuaire et que cela ressembloit bien plus à l'élévation d'un

prince électif sur le throsne qu'à la prise de possession d'un prince héréditaire. Cela justiffie fort Gustave Cronhieldt, qui ne prétendoit que de faire les choses dans les formes. Les nobles ont fait depuis une autre démarche, qui n'a pas plu au roy de Suède. Ils l'ont prié de se faire couronner et de choisir un jour. Il leur a répondu, que, quand il auroit résolu de se faire couronner, il leur feroit sçavoir ses intentions. On croit, que ce sera le 25 Décembre, stile nouveau, si on peut estre prest pour ce temps-là. Le roy ne veut point quitter le deuil ce jour-là. Il aura les mêmes habits, qu'il porte à cette heure sous le manteau royal. Ainsy tous ses domestiques et généralement tous les Suédois demeureront en deuil. On ne pourroit même faire autrement, quand on le voudroit, car il n'y a pas assez d'étoffe et de galon chez les marchands, pour fournir en si peu de temps à tout ce qu'il faudroit d'habits.

Si je reçois quelques ordres de V. M. de faire compliment au roy de Suède sur ce qu'il a pris le gouvernement de ses estats, je difféceray de huit jours à l'exécuter, jusqu'à ce que j'aye réponse à la lettre, que j'ay l'honneur d'escrire aujourd'huy à V. M., pour voir, si elle ne me commandera pas d'attendre, jusqu'à ce que je luy aye rendu compte du couronnement du roy de Suède, puisqu'elle ne pourra donner de nouveaux ordres et que ce sera alors la fin et la consommation de cette grande affaire.

Quelques sénateurs, avec qui je n'ay point de liaison particulière, m'ont témoigné ces jours-cy un grand désir de faire alliance avec V. M.; mais je vois, que ce qu'ils souhaittent le plus est un traitté de commerce. Ils m'ont même demandé, si je ne pourrois pas entrer en conférance avec eux sur cette matière. Ces mêmes sénateurs m'ont dit, qu'ils estoient informez, que les alliez faisoient imprimer un grand manifeste pour se plaindre de la Suède et faire voir à toute l'Europe, que c'est la conduite de la

Suède, qui les a obligez de faire une paix aussy désavantageuse avec V. M.

J'ay esté averty, que le comte Oxenstiern avoit ordre de me prier d'escrire à V. M. touchant l'exercice de la religion dans le duché des Deux-Ponts; mais il ne l'a pu faire, parce qu'il est tombé malade. Si je le vois et qu'il m'en parle, je luy répondray, que c'est une chose, qui a esté agitée et terminée à la Haye, et que je ne puis en aucune façon m'en mesler. Je ne laisseray pas de me charger d'en rendre compte à V. M. Je ne doute pas, qu'on n'en escrive cet ordinaire à Palmquist. Celuy, qui m'a donné cet avis, ne m'a pas parlé de cette affaire avec beaucoup de chaleur. Il m'a dit seulement, qu'on ne demandoit qu'une déclaration verballe de V. M. J'ay répondu, que j'estois assuré que V. M. n'en donneroit point et qu'elle s'en tiendroit au traitté qu'elle a fait.

Le comte de Staremberg travaille encore de tout son pouvoir, pour avoir la permission de prendre congé du roy de Suède, avant que de partir. Il s'est même servy du prétexte de toutes les cérémonies publiques, qui se font à cette heure, pour représenter, qu'il seroit de leur honneur qu'il y eût un ministre de l'empereur; mais il n'a pu rien obtenir. Le comte Oxenstiern, qui en est vivement touché, a envoyé une femme de ses amies chez le premier valet de chambre du roy au nom du comte de Staremberg, pour luy représenter la mortiffication, qu'il avoit d'estre exclu de toutes les cérémonies publiques et de partir, sans pouvoir estre admis à voir le roy; mais cet homme a répondu, qu'il ne se mesloit que de peigner la perruque de son maistre et qu'il se garderoit bien de s'ingérer dans des affaires de cette conséquence. C'est luy-même, qui me l'a dit et qui me rend tous les bons offices qu'il peut auprèz du roy de Suède.

Nous avons apris icy, que Mgr le prince de Conty estoit arrivé à Copenhague et qu'il retournoit de là en

France. M. de Bonrepaus me mande, qu'il ne renonce pas pour cela à son élection à la couronne de Pologne. C'est ce que j'ay desjà déclaré icy, et en attendant que je sois mieux éclaircy de cette affaire, je continueray à m'opposer, autant qu'il me sera possible, à la réception du comte Charles Lewenhaupt. J'avois eu parole depuis ma dernière lettre de deux sénateurs, qu'on ne recevroit pas le comte Charles Lewenhaupt en aucune qualité, puisqu'il est sujet du roy de Suède. Un d'eux cependant m'a averty, que je devois m'attendre que le comte Oxenstiern feroit les derniers efforts pour le faire recevoir; que ce n'est pas une chose fort secrète, que ce premier ministre a receu de l'argent et que le comte Charles Lewenhaupt luy escrit deux fois la semaine. Le départ de Mgr le prince de Conty fortiffiera fort le comte Oxenstiern, qui a toujours soutenu, qu'il y avoit plusieurs Polonnois, que Mgr le prince de Conty croyoit dans ses intérests et qui le trompoient. Cependant, Sire, il n'y a pas un sénateur, qui ne m'avoue, que ce n'est pas l'intérest de la Pologne que l'électeur de Saxe soit roy de Pologne, et encore moins, qu'il en ait l'obligation au Moscovite.

M. Wrede estoit fort bien entré dans le sentiment de V. M. là-dessus et estoit persuadé, que la Suède devoit faire marcher des trouppes en Livonie. Ce qui m'a fait voir, qu'il m'en a parlé sincèrement, c'est que j'ay sceu par deux officiers généraux, dont Walersted en est un, qu'il les a envoyé quérir pour leur demander, s'ils seroient bien aise de mener des trouppes en Livonie, et pour concerter avec eux plusieurs choses, dont il n'estoit pas instruit, afin de parler de cette affaire pertinemment dans le sénat. Il faut voir à cette heure, quelles nouvelles on recevra de Pologne, avant que de recevoir un jugement certain sur tout ce qu'on pourra faire en Suède.

Cependant Lillierot a escrit une lettre très dangereuse

et qui fait un très mauvais effet. Il a mandé, que le Fort (je crois même le czar) l'est allé trouver; qu'il luy a représenté, qu'il apprenoit, que je travaillois icy fortement, pour engager la Suède dans les intérests de Mgr le prince de Conty; qu'il le prioit de représenter à la Suède, qu'elle agiroit contre ses intérests, si elle en usoit de la sorte, et plusieurs autres choses, qui seroient trop longues à raporter.

Lillierot, sous prétexte de rendre compte de sa réponse, a fait une déduction de tout ce qu'il a crû de plus fort, pour persuader le sénat de Suède de prendre plustost le party de l'électeur de Saxe. Il a dit, qu'il n'estoit point informé des démarches, que je faisois icy, mais qu'il estoit bien assuré, que je ne réussirois point; que la Suède connoissoit trop bien ses intérests; qu'il n'y a personne, qui ne voye, que la puissance de V. M. est desjà si grande, que, si elle avoit encore un prince de son sang roy de Pologne, toute l'Europe subiroit ses loix; que la Suède n'avoit garde de donner la main à une pareille chose; qu'au contraire elle sçavoit, qu'elle n'avoit point d'intérest plus pressant que de ménager l'amitié des Moscovites, et qu'il ne doutoit pas, qu'on ne le fît dans cette occasion et qu'on n'entrast dans les sentimens du czar. On fait aujourd'huy réponse à cette lettre. Je ne sçay encore, quelle elle sera.

Cela est si vray, Sire, que, si V. M. a fait prendre quelques mesures avec Lillierot, lorsqu'elle luy a fait faire des présens, elle peut luy faire reprocher tout le contenu cy-dessus. J'ay desjà eu l'honneur de faire sçavoir à V. M., que depuis la signature de la paix Lillierot escrivoit contre les intérests de V. M. C'est ce qu'on m'avoit dit; mais je ne sçavois pas des faits positifs, comme je les sçay à présent. On est fort scandalisé, que Lillierot ayt receu l'ambassadeur de Moscovie au préjudice du comte Bonde, ou au moins, que les deux ambassadeurs médiateurs ne l'ayent pas receu conjointement.

On ne doute pas, que, quand le Moscovite ne s'est pas adressé au comte Bonde, il estoit bien informé, qu'il trouveroit mieux son compte avec Lillierot. Si les nouvelles, que Mgr le prince de Conty recevra de Pologne, luy font prendre le dessein d'entrer ce printemps dans ce royaume-là, il seroit bon qu'il envoyât auparavant un homme en Suède. Cela feroit plaisir au roy, car, quoyque je puisse faire les mêmes offices, on sera flatté de se voir recherché. Ceux, qui luy sont affectionnez, le souhaittent fort, pour faire voir, que ce prince ne les néglige pas dans le temps que l'électeur de Saxe les recherche par tant d'envoyez.

J'ay escrit à M. l'abbé de Chasteauneuf, pour sçavoir, si Mgr le prince de Conty ne voudroit pas se servir des trouppes suédoises, que les Estats Généraux vont rendre à la Suède et que l'on ne conservera pas toutes. Je n'en ay pas receu de réponse, et je n'en suis pas surpris, car presque toutes les lettres estoient interceptées. J'en ay parlé au maréchal Bielke. Il m'a dit, qu'il y avoit aussy songé, et qu'un colonel Sparre, qui se jetta dans Mons, lorsque V. M. l'assiégeoit, luy a mandé, que, si le roy de Suède ne le prenoit pas dans son service, il méneroit volontiers son régiment à Dunkerque pour Mgr le prince de Conty, sans qu'il luy en coustât autre chose que la subçistance. Il pourra même en engager d'autres. Les officiers de ces régiments suédois se plaignent fort aigrement des Estats Généraux, qui refusent de leur payer les arrérages, offrant seulement de payer les arrérages, deus aux soldats.

M. de Bonrepaus m'a mandé, que le roy de Dannemark vouloit bien ajuster les différens, qu'il a avec le duc d'Holstein, et faire cesser par ce moyen tous sujets de froideur entre luy et le roy de Suède; qu'il souhaittoit, que je me rendisse maistre de cette affaire et que je me servisse de cette occasion, pour insinuer le mariage de la princesse sa fille avec le roy de Suède. Les minis-

tres de Dannemark ont desjà témoigné les mêmes sentimens à M. de Bonrepaus; mais les choses estoient mal disposées en Suède, et il n'y avoit aucune apparence d'y réussir. J'ay trouvé les affaires un peu changées ces derniers jours-cy. Les sénateurs, que j'ay sondez sur l'accommodement avec le duc de Holstein par l'entremise de V. M., m'ont témoigné, qu'ils le sonhaittoient et qu'ils avoient reconnu, que cette affaire ne s'ajusteroit de longtemps et peut-estre jamais par le moyen des médiateurs, et m'ont assuré, qu'ils agiroient de tout leur pouvoir pour la faire réussir malgré le comte Oxenstiern; que je devois m'attendre pareillement, qu'il s'y opposeroit, luy et ses adhérans, de toutes leurs forces.

Wrede m'a conseillé de n'en pas parler au comte Oxenstiern qu'aprèz que le roy sera mis sur le throsne, parce que la reyne ne sera plus alors dans le sénat, et aussy parce qu'on est si fort occupé à cette heure des affaires de la diette et à régler plusieurs petites choses, qu'on ne donneroit pas toute l'attention nécessaire à celle-cy. Wrede m'a en même temps témoigné, combien il seroit à souhaitter pour la Suède, que V. M. voulût bien les honnorer de son alliance et y joindre le Dannemark; que, si je pourois finir les affaires d'Holstein et travailler à ses [1]) alliances, je ferois un grand coup pour la Suède, et qu'il me secondera de tout son pouvoir. Quoyque ce ne soient que les sentimens d'un particulier, j'ay crû en devoir rendre compte à V. M.

`A l'esgard du mariage je n'en ay pas encore voulu parler à ces Mrs. Il est nécessaire auparavant, que je prévienne la princesse de Suède, qui a tout pouvoir sur l'esprit du roy. J'ay attendu pour cela la fille de la comtesse de la Gardie, qui estoit en Angleterre avec le comte de Stembock, son mary. Elle estoit, aussy bien que sa

1) ces.

soeur, une espèce de favorite de la feu reyne, et le roy d'à present et la princesse, sa soeur, ont toujours conservé une sorte d'amitié et même de considération, qu'ils ont eu dèz leur enfance pour toute cette maison-là. La comtesse de Stembock est arrivée d'hier. Sa mère l'enverra incessamment chez la princesse. Il n'y a pas de voye plus seure pour réussir dans cette affaire, si elle est faisable. Aussy il n'y a pas de temps à perdre. Jusques à cette heure on n'a rien voulu écouter, et on s'est excusé sur la jeunesse du prince; mais outre que les estats témoignent, qu'ils souhaittent qu'il se marie, je suis informé, que la reyne mère a fait avertir secrettement la duchesse de Holstein de se rendre icy incessament avec le prince d'Holstein, son second fils, et la princesse sa fille, dans le dessein de la marier avec le roy, son petit fils. Ainsy la première difficulté est levée de sçavoir, si l'on doit songer à marier le roy de Suède. Je suivray soigneusement toutes ces affaires, et j'auray l'honneur d'en rendre compte à V. M.

Le maréchal Bielke est icy depuis trois jours dans les mêmes bons sentimens, où il a esté autrefois, et m'a fait connoistre, qu'il avoit rendu service à Mgr le prince de Conty. Je verray, comment il se comportera.

J'ay obmis, Sire, dans la suitte de ma lettre de rendre compte d'une particularité touchant le roy de Suède, qui plaira fort à V. M. et qui ne peut que luy donner bonne opinion de ce prince. Lorsque tous les estats allèrent en corps le prier de prendre le gouvernement de son royaume, quand ils se furent retirez, il entra dans sa chambre, et la première chose qu'il fit fut de se mettre à genoux et de prier Dieu pendant plus d'une heure d'horloge. Je n'ay sceu cela que depuis trois jours. Mais je le sçay d'original.

Obligation de cinquante mille escu, faitte au roy par le roy de Suède.

Nous Charles, par la grâce de Dieu, roy des Suédois, des Gots et des Vandales, prince héréditaire, grand-prince de Finlande, duc d'Ethonie [1]), Livonie, Carélie, Brême, Verden, Stetin, Poméranie, Cassovie et Vandalie, prince de Rugie, seigneur d'Ingrie et de Vimarie [2]), comte Palatin du Rhin, duc de Bavière, de Juliers, de Clève et de Mons [3]), déclarons et certiffions à tous qu'il appartiendra, que le Sérénissime et très puissant prince Louis 14e, par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, nostre très cher frère, amy et allié, ayant fait remettre en ce lieu par des lettres de change cinquante mille escu pour nostre usage et pour nous estre comptez et les lettres de change susdittes nous ayant esté deuement présentées par M. et très excellent seigneur Simon Arnauld de Pomponne, conseiller d'estat du Sérénissime roy très chrestien et son ambassadeur extraordinaire auprèz de nous (ce que nous confirmons encore de nostre bouche, aprèz y avoir fait réflexion), les dites lettres concernans le payement de la somme cy-dessus mentionnée ont esté receues de nous sous la condition néantmoins, que, s'il arrivoit, que le traitté, qui est desjà commencé entre nous et le Sérénissime roy très chrestien, fût conduit à la fin, que l'on se propose, et qu'il y eût dans le dit traitté quelque convention pour de certains subçides, alors la ditte somme de cinquante mille escu, qui nous a esté comptée conformément aux lettres de change susdittes, sera compensée avec la susditte somme des subçides, et s'il n'y a aucune convention pour des subçides, alors nous

1) Esthonie. 2) Wismar.

3) Lisez, au lieu de „Mons", „Bergh". Voir là-dessus et sur les autres titres *Actes et mémoires des négociations de la paix de Ryswick*, II, p. 4.

serons obligez par droit de prest de rendre et restituer les cinquante mille escu susdits au Sérénissime roy très chrestien dans un an, à compter de la datte du présent acte. En foy de quoy nous avons fait mettre à iceluy le sceau royal et celuy de nostre tres honnorée et très chère mère, qui a signé avec nous et nos tuteurs. Donné dans nostre chasteau de Stockholm le 5 Novembre 1666.

Traitté, fait pour la vente de six régimens suédois aux Estats Généraux [1]).

Nous Charles, par la grâce de Dieu, roy de Suède, des Goths et des Vendalles.

Cejourd'huy 12 du mois de septembre 1688 à Stockholm a esté convenu et arresté entre nous d'une part et les hauts et puissants Seigneurs les Estats Généraux des Provinces-Unies d'autre, par l'entremise des ministres à ce commis et députez, le nombre de trouppes, que nous donnerons aus dits Estats Généraux en la forme qui s'ensuit.

Nous souzsignez, sénateurs et chancellier de la cour de Sa sacrée Majesté suédoise, et moy soussigné, ministre des hauts et puissants seigneurs, les Estats Généraux des Provinces-Unies, résident en la cour de Sa ditte Majesté suédoise, déclarons et attestons, qu'en vertu des pouvoirs, qui nous ont esté donnez, nous sommes convenus du nombre certain de trouppes, qui sera fourny par Sa Majesté suédoise aus dits seigneurs Estats Généraux, porté et exprimé dans les articles qui suivent.

1°.

Le roy de Suède promet et s'engage de donner à la hautesse des Seigneurs Estats Généraux des Provinces-

---

1) Traduction littérale du traité latin, inséré dans *le Corps Diplom.* de Dumont, VII (2), p. 169 et suiv.

Unies six régimens d'infanterie, chaque régiment composé de douze centuries (vulgairement appellées compagnies) et la centurie de quatre-vingt quatre hommes, y compris les officiers avec les soldats, en sorte que les dits six régimens, les officiers ordinaires, tant des centuries que des régimens comptez, promis par Sa Majesté, fassent le nombre de six mil quarante-huit hommes. Sa Majesté aura soin d'entretenir prets mil à Gottbourg en Suède dans les quinze jours, à compter de celuy, que la réquisition en aura esté faite, le tout aprèz la ratiffication de ce traitté; ensuite deux mil cinquante dans l'espace d'un mois à Stade ou à Carlebourg dans la duché de Brême, ce qui sera à l'option des Seigneurs Estats Généraux, et le reste dans six semaines dans la Poméranie, en sorte que les Seigneurs Estats Généraux les puissent recevoir des [1]) lieux et dans les délais marquez.

2°.

Les Seigneurs Estats Généraux s'engagent et promettent de leur part de délivrer à Hambourg, aprèz la ratîffication de ce traitté, à celuy, qui aura esté commis par Sa M^{té} suédoise, cent huit mil huit cents soixante-quatre escu de poids, soit en espèces de l'empire ou de la banque, payant par teste, tant officiers que soldats, dixhuit escu de l'empire.

3°.

La paye leur sera commencée du jour que cette milice sortira du service de Sa M^{té}, pour entrer à celuy des Seigneurs Estats Généraux.

4°.

L'embarquement sur les vaisseaux et le transport, qui s'en fera dans les Pays-Bas, seront faits par les soins

1) dans les.

et aux dépens des Seigneurs Estats Généraux, qui pourvoyront à l'entretien et à la paye de cette milice et à toutes les choses nécessaires et accoustumées avec la même promptitude et auront les mêmes égards pour elle que pour la leur propre. Cependant l'exercice de la religion sera libre.

5°.

Il a esté en outre convenu, que les Seigneurs Estats Généraux, venans à n'avoir plus besoin, offrent de les rendre à Sa Majesté suédoise, si Sa M^té^ veut bien les reprendre. Ils seront tenus de les rendre dans un aussy bon ordre que celuy, dans lequel ils les auront receu.

6°.

Que s'il arrivoit lors de la restitution, que le nombre ne fût pas complet, les Sgrs. Estats Généraux donneront à la place de ceux, qui manqueront, dix-huit escu par teste en espèces de l'empire ou de la banque.

7°.

Mais si au contraire Sa M^té^ déclare, qu'elle n'en a pas besoin, alors les Sgrs. Estats Généraux les congédieront avec honneur et pouvoyront à la seureté de leur retour. Ils n'en renvoyeront pareillement aucuns, soit officiers ou soldats, qu'ils ne les ayent plainement satisfaits de leur solde, et ils seront tenus, trois mois avant de les congédier, de faire sçavoir leur envie à Sa M^té^, afin qu'elle ait le temps de déclarer sa résolution; que si, ce délay expiré, ils ne recevoient aucune réponse, ou qu'elle ne voulût par les faire revenir, il leur sera libre de les congédier.

8°.

Les officiers de ces trouppes, tant du premier que du dernier ordre, lorsqu'ils seront revenus en leur patrie et

dans les lieux et endroits de l'obéissance de S. M., jouiront également de tous les titres et dignitez et des prérogatives, qu'ils possèdent à présent ou qu'ils auront pu acquérir dans ce voyage.

9°.

Les ratiffications de ce traitté seront fournies dans l'espace d'un mois, et dèz le moment qu'elles l'auront esté, les Sgr. Estats Généraux marqueront à S. M. suédoise, dans quel temps ils voudront envoyer des commissaires et des vaisseaux dans les lieux cy-dessus nommez, afin que l'on puisse préparer pour les délays convenus tout cę qui a esté promis par le premier article.

En foy de quoy avons fait double entre nous ce présent traitté, auquel, pour plus grande seureté, nous avons apposé les cachets de nos armes, aprèz l'avoir signé. Fait a Stockholm le 12e jour du mois de septembre 1688.

Benedict Oxenstiern. E. Lindschöld.
N. Guldenstolpe. C. C. Rumpf.

Lettre particulière de 27 Novembre 1697.

Il soumet au jugement de M. de Torci l'idée, qui lui est venue, s'il ne serait pas à propos, que le roi de France fît présent à cette heure au roi de Suède de l'obligation de 50,000 écus qu'il a à la charge de ce roi-ci.

Monsieur.

Il m'est venu une pensée, que je soumets à vostre jugement et dont j'ay crû vous devoir informer. Le roy a une obligation de la Suède de 50,000 escu pour l'affaire de Brême. Si Sa Majesté veut jamais en faire présent au roy de Suède, il me semble, qu'il n'y aura guère de plus belle occasion, ny qui fasse connoistre avec plus d'éclat cette générosité de Sa Mté que celle, qui se présente à cette heure du couronnement du roy de Suède.

C'est un prince, qui fait voir en toutes choses, qu'il a l'âme noble et généreuse, et quoyqu'il ne soit pas aussy attaché à l'argent qu'estoit le feu roy son père, il ressentiroit cependant plus vivement, que l'autre n'eût fait, une pareille grâce. Aussy bien il n'y a pas d'apparence, que S. M. veuille compenser cette obligation avec une partie des subsides, qu'elle doit à la Suède, et il y a encore moins d'apparence, que S. M. en soit jamais payée. Cela estant, il me paroistroit plus généreux et plus beau, que Sa M. en fît un présent à cette heure, car de réserver cette obligation, pour la donner, quand S. M. fera une alliance, il semble, que cela ne conviendroit pas et que c'est plus tost à la Suède à faire des présents à Sa M. en reconnoissance de l'alliance, qu'elle voudra bien faire, d'autant plus, que les Suédois ne demanderont pas de subçides. Je suis &c.

Receu le 22 x[bre]. Cette lettre est sans datte (de 4[e] Dec.) [1])

Il écrit, que l'avis sur la clause, insérée par ordre du roi de France touchant la religion, a causé une espèce de querelle entre M. Oxenstiern et quelques-uns des tuteurs; que la substance de la réponse, faite à M. Lillierot, est, que la Suède ne veut rien faire pour qui que ce soit en Pologne; qu'à ce qu'il paraît, presque tous les sénateurs s'opposeront à la réception de M. Charles Lewenhaupt; que le prince de Conti a essuyé une furieuse tempête en sortant du Cattegat; que, sur la plainte qu'il a faite, le roi de Suède lui a fait savoir, qu'on enverrait au commandant d'Elfsbourg l'ordre de rendre au prince de Conti le salut, qui lui est dû, et de lui fournir tout ce dont il aurait besoin; que les Saxons ont pris les chiffres et les lettres de MM. de Polignac et de Chateauneuf; qu'il a l'intention de proposer bientôt l'accommodement entre le roi de Danemarc et le duc de Holstein; que tous les sénateurs ont été fort étonnés

1) Note écrite au crayon dans le manuscrit.

de la nouvelle de l'arrivée prochaine de la duchesse de Holstein avec son fils et sa fille; ce qu'il a appris à l'égard des régiments suédois, qui sont au service des États Généraux; que la reine a fait murer la porte de la cave, où est le corps de Gustave Adolphe.

Sire.

Je receus jeudy dernier la lettre, dont Vostre M. m'a honnoré le 7e du mois dernier, qui devoit arriver l'ordinaire précédent; mais dimanche je n'ay point receu de lettre de V. M., qui auroit deu estre du 14e, quoyque l'ordinaire de France soit arrivé. Lillierot a escrit fortement sur la clause, que V. M. a fait insérer touchant la religion. Cela a excité une sorte de querelle entre le comte Oxenstiern et quelques-uns des tuteurs, qui luy ont reproché, que c'estoit uniquement sa mauvoise conduite, qui estoit cause, que la religion luthérienne souffroit tant de domages et que la Suède n'avoit pu rien stipuler en sa faveur dans ce traitté de paix. Du surplus je n'ai point entendu parler davantage de cette affaire, et le comte Oxenstiern, que j'ay veu ces jours-cy sur un autre sujet, ne m'en a rien dit, quoyqu'il eût eu ordre de le faire. Le sénateur, qui m'en a donné avis, m'avoit en même temps témoigné, qu'on se contenteroit icy d'une déclaration verballe de V. M., ainsy que j'ay eu l'honneur de le mander par le dernier ordinaire.

J'ay esté informé de la réponse, qu'on a faite à Lillierot sur ce qu'il avoit mandé, que le czar prioit le roy de Suède de ne se déclarer point pour le prince de Conty, mais au contraire de prendre le party de l'électeur de Saxe. La substance de la réponse est, que la Suède ne songeoit point à donner des trouppes à Mgr le prince de Conty, mais aussy, qu'elle ne vouloit point chagriner la république de Pologne, ny rien faire en faveur de l'électeur de Saxe, qui pût altérer la bonne union, qu'on vouloit maintenir avec cette République. V. M. ne doit pas

estre surprise de la conduite de Lillierot, car Oliverkrans son beau-père est très bien auprèz de l'électeur de Saxe. Il luy sert de conseiller depuis quelques années. Il s'est même répendu un bruit, jusques dans les gazettes, qu'il avoit esté fait son conseiller privé. Mais Oliverkrans a quelques intérests à ménager icy, qui l'ont empesché jusques à cette heure de prendre publiquement ce caractère et de quitter le pays. J'ay parlé ces jours-cy à quelques sénateurs et leur ay témoigné, que, quoyque Mgr le prince de Conty n'ait pas crû pouvoir séjourner en Pologne, néantmoins il ne veut pas renoncer à son élection; qu'il n'estoit retourné que pour revenir avec de plus grandes forces, et qu'il espéroit, que la Suède ne donneroit aucune marque de partialité. Je ne puis avoir de plus certaines assurances que j'en ay de ces Mrs, que le comte de Lewenhaupt ne sera point receu icy avec aucun caractère. Je ne puis répondre positivement de l'avenir; mais autant qu'on en peut juger par les apparances, presque tous les sénateurs s'opposeront à sa réception. On croit même, qu'il en est desjà informé et que c'est à cause de cela, qu'il n'a point pris de caractère en Dannemark.

Hekeren continue toujours de solliciter contre Mgr le prince de Conty. Presque tous les sénateurs, à qui il en a parlé, en sont scandalisez, et quelques-uns d'eux m'ont demandé, si V. M. ne demanderoit pas à ses maistres de luy en faire une réprimande sur la manière emportée, dont il parle contre les intérests de Mgr le prince de Conty.

V. M. sera apparemment desjà informée, que Mgr le prince de Conty a essuyé une furieuse tempeste au sortir de Categat; que le vaisseau de Bart a perdu deux ancres et que l'adresse et l'habileté de Bart a sauvé le vaisseau du prince de Conty et un autre. Nous apprîmes ces nouvelles avant-hier par la poste de Gottembourg. Un, nommé Makliere, qui a eu l'honneur d'estre huit ans dans les grands mousquetaires de V. M., m'a communiqué la

lettre du commandant d'un fort, nommé Elfsbourg [1]), qui a apporté cette nouvelle et qui adjoute, qu'il n'a rendu que le salut, marqué par ses ordres, et que M. Bart luy ayant fait sçavoir, que c'estoit Mgr le prince de Conty, il n'a sceu, comment il devoit se conduire et a pris le party de demeurer à ce qu'il avoit fait. J'ay tout aussitost esté chez le comte Oxenstiern, pour luy faire des plaintes de ce qu'on n'avoit pas rendu à Mgr le prince de Conty ce qu'on luy devoit, et pour luy demander, qu'on envoyât ordre à ce commandant de luy rendre le salut qui luy est deub, et qu'on donnât au chevalier Bart tout ce dont il auroit besoin. J'ay fait en même temps dire par mon secrétaire la même chose à d'autres sénateurs.

Le roy de Suède m'a envoyé dire dèz le lendemain par le maistre des cérémonies, que, si on avoit pu prévoir l'accident, qui est arrivé, on auroit donné ordre au commandant d'Elfsbourg de rendre à Mgr le prince de Conty le salut, qui est deub à un prince de sa naissance, mais qu'on les luy envoyeroit par le premier ordinaire, qui partira aujourd'huy; qu'on a ordonné de plus, qu'on fournît à Mgr le prince de Conty tout ce qu'il voudroit avoir, et que, s'il descendoit à Gottembourg, on l'y receût avec tous les honneurs, qui luy sont deus. On est bien fâché, qu'il n'y ait point dans cette ville-là des ancres propres pour de grands vaisseaux de guerre. On n'a pas depesché de courrier à Mgr le prince de Conty, parce qu'il n'auroit pas devancé la poste de six heures, les chemins estant impraticables (à cause des grandes pluyes, qui sont survenues, jusqu'à ce qu'il ait gelé). Je ne luy en ay pas dépesché non plus par la même raison, et aussi, parce que j'attens de ses nouvelles ce soir ou demain matin, pour sçavoir ses intentions, suivant les-

1) Situé à l'ouest de Gotabourg sur le Schagerack.

quelles je me régleray. Je me donne seulement l'honneur aujourd'huy de luy faire sçavoir le contenu cy-dessus.

Les Saxons ont pris les chiffres et les lettres de Mrs les abbez de Polignac et de Chasteauneuf. Je crains fort, que cela ne me fasse des affaires icy. Si cela arrive, je supplie très humblement V. M. de considérer, que ce n'est point une faute, et que j'estois obligé de leur mander ce que je croyois estre du bien du service de V. M.

J'attens, que les cérémonies de l'enterrement, qui se feront aujourd'huy, celles de la démission des tuteurs, qui se feront samedy, et celles de la fin de la diette, qui seront lundy, soient achevez pour proposer l'accommodement entre le roy de Dannemark et le duc d'Holstein. Je proffiteray aussi de la première occasion, qu'il [1]) se présentera, pour parler du mariage avec la princesse de Dannemark. Mais à l'égard du mariage je crois devoir encore différer quelques jours, car le roy de Suède a témoigné du chagrin, qu'on voulût le charger en même temps de tant d'affaires, le mettre sur le throsne, le couronner et le marier. D'ailleurs j'ay appris, que tous les sénateurs ont esté fort étonnez d'apprendre, que la duchesse de Holstein venoit icy avec son fils et la princesse sa fille, sans qu'on leur en eût parlé, n'ayant rien sceu du départ de ces princesses, que lorsqu'elles ont passé le Zundt. Ces Mrs ont bien jugé, que c'estoit une chose concertée entre la reyne et le comte Oxenstiern, et comme ce mariage ne leur est point trop agréable, cela les anime encore davantage à le traverser, et j'ay desjà tiré des promesses positives de quelques-uns d'eux, qu'ils s'opposeroient fortement à la conclusion de cette affaire.

Tout le monde attend avec impatience de voir, comment le roy de Suède se comportera sur le throsne. C'est un

1) qui.

prince fort caché, et personne n'a pu encore pénétrer les veues, qu'il a pour la forme du gouvernement.

Oxenstiern a fait en sorte que les Estats Généraux garderont le régiment de son fils et donneront à la place le régiment, qu'avoit le fils du comte Hastfer, qui n'estoit pas de ceux, que le roy de Suède leur a vendu. Le baron de Sparre, qui est celuy, que Bielke m'avoit assuré vouloir mener son régiment à Dunkerque au service de Mgr le prince de Conty [1]), a quitté son régiment, et les Zélandois luy en donnent un autre à la place. M. Bannier a abandonné aussy le sien, et le duc de Gottorp le fait général major. Cela donne lieu de croire, que ces Mrs-là sont informez, qu'on ne conservera pas ces régimens en Suède, et cela me le feroit croire aussy.

J'ay esté ce matin voir la place, qu'on me doit donner à l'enterrement. C'est un banc fermé des deux costés et séparé de celuy des autres ministres estrangers. Je voulois voir moy-même, si le comte Oxenstiern n'auroit point fait changer quelque chose à ce que les tuteurs avoient résolu là-dessus.

Le roy de Suède a fait faire des médailles d'or au sujet de l'enterrement du roy son père, pour donner aux ministres estrangers et aux sénateurs.

La reyne mère a fait faire une chose, qui n'est point du tout agréable aux Suédois et que les estrangers n'ont guère approuvée. Elle a fait murer la porte de la cave, où est le corps de Gustave Adolphe, aprèz avoir fait jetter la clef de la porte dans le caveau, sous prétexte que cette maison est entièrement éteinte.

Lettre particulière.

Il prie M. de Torci d'intercéder en sa faveur, pour qu'il ait une gratification.

---

1) Voir plus haut p. 353.

Monsieur.

J'ay quelques debtes icy, que je voudrois bien payer, avant que de partir, et je me trouve obligé à faire des dépenses extraordinaires à cause de toutes ces cérémonies, que nous avons tout à la fois. Je n'ay eu aucun soulagement dans tout le cours de cette ambassade. Si le roy avoit la bonté de m'honnorer d'une gratiffication, c'est un secours, qui m'est bien nécessaire, mais comme je ne sçay, si je l'ay mérité, je n'ose en importuner Sa Maj^{té}. Si vous jugez à propos de luy faire cette très humble prière, je vous en seray fort obligé. Je suis &c.

'A Stockholm le 11e Décembre 1697.

Il mande, quel est le contenu du manifeste des alliés, qui est sous la presse; que les sénateurs sont inquiets de ce que le roi de France n'a pas nommé d'ambassadeur, qui le remplacera; qu'il fera le lendemain la proposition, relative au duc de Holstein, à M. Oxenstiern; que la reine mère et M. Oxenstiern ont inutilement tâché de gagner la princesse de Suède pour leur projet de mariage du roi de Suède avec la princesse de Holstein; qu'il est très bien auprès de cette princesse-là; qu'il a reçu les deux billets, que S. M. lui a envoyés et qu'il en a informé les deux personnes qui y ont intérêt; que le prince de Conti est parti d'Elfsbourg; quels étaient les ordres, donnés par le roi de Suède, touchant les honneurs, qu'on lui aurait rendus; que l'enterrement du feu roi a eu lieu; que les tuteurs se sont démis de leurs charges; que le roi de Suède sera couronné le 24 de Décembre; que ce roi se mettra lui-même la couronne sur la tête; que ce roi, quoiqu'il ne soit pas prévenu en faveur du comte Oxenstiern, sera vraisemblablement obligé de lui donner une assez grande part dans les affaires; que ce roi est très bien disposé pour la France; que le roi Guillaume a blâmé le procédé insolent de M. van Heeckeren.

Sire.

J'ay receu la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 21 du mois dernier.

J'ay eu l'honneur de rendre compte à V. M. de ce que j'ay fait, pour augmenter, s'il estoit possible, le bon effet, qu'a produit la lettre de V. M. au roy de Suède sur l'heureux succèz de sa médiation. Ce prince a esté très sensible à cette marque de l'attention de V. M., et ce qui en augmente encore le mérite est, qu'aucun des alliez n'a fait la même chose. Au contraire on est averty, qu'ils font actuellement imprimer un manifeste, par lequel ils reprochent à la Suède, qu'elle est cause, qu'ils ont esté forcez de faire la paix aux conditions, que V. M. a marquées; que cette couronne, aprèz avoir jetté les fondements de la ligue contre V. M. par le traitté d'association et l'avoir soutenue par les trouppes, qu'elle a données au roy Guillaume, les a entièrement abondonnez, ne leur a pas donné les secours, auxquels elle estoit-obligée, et a manqué à tous les traittez et à ses promesses. C'est un sénateur, qui m'a assuré, que cette pièce est sous la presse.

J'espère, Sire, que, puisque V. M. ne juge pas, qu'il soit d'aucune utilité pour son service de faire de nouveaux traittez, qu'il ne me sera pas difficile de confirmer le sénat dans les bonnes dispositions où il est. Les sénateurs connoissent parfaitement la nécessité, qu'a la Suède de l'amitié de V. M., et on est tellement attentif, qu'ils sont un peu inquiets de ce que V. M., aprèz avoir accordé mon congé, n'a pas nommé d'ambassadeur pour la Suède. Cela leur a fait mettre la main à la conscience. Ils ont dit, que peut-estre V. M. n'estoit pas contente de ce qu'ils n'avoient eu qu'un secrétaire auprèz d'elle, et même un homme, qui n'avoit pas témoigné de bons sentimens pour la France, quoyque V. M. ayt envoyé deux ambassadeurs extraordinaires en Suède. Cette crainte, qu'ont les sénateurs, ne fait pas un mauvais effet.

Je feray demain la proposition du roy de Dannemark au comte Oxenstiern touchant l'accommodement des différens

du duc d'Holstein. J'en ay parlé à quelques sénateurs, qui sont bien disposez; mais ils m'ont dit, qu'ils appréhendent, qu'on ne croye, que cette avance du roy de Dannemark ne soit un artifice, pour se tirer du mauvais pas où il est, les médiateurs ayant formé un projet d'accommodement, qu'ils veulent faire exécuter et dont le roy de Dannemark n'est pas satisfait.

Je ne parleray pas du mariage de Dannemark pour les raisons, que j'ay marqué, le roy de Suède ayant encore témoigné depuis peu du chagrin de ce qu'on vouloit le presser de se marier. La reyne mère cependant et le comte Oxenstiern n'obmettent rien, pour faire réussir le mariage de la princesse de Holstein. Il y auroit de la témerité d'assurer positivement V. M., qu'ils ne réussiront pas, mais autant qu'on peut juger de l'avenir, on peut répondre, que cette affaire ne se fera pas.

La reyne mère et le comte Oxenstiern ont inutillement tenté de gagner la princesse de Suède. Elle est entièrement opposée à ce mariage. Je le sçay d'une personne, à qui elle l'a confié. C'est une princesse d'un esprit solide et fort au-dessus de son âge, qui n'a jamais esté enfant, de sorte que dèz ses plus tendres années elle a donné, pour ainsy dire, des leçons au roy son frère et s'est acquis un grand ascendant sur son esprit.

Comme j'ay fait ma cour à cette princesse, autant qu'il m'a esté possible, dans le temps que les autres la négligeoient (car à cette heure tout le monde la recherche), elle m'en sçait quelque gré. Elle a dit depuis quelques jours à cette même personne, que la négligeance et l'indolence des Suédois estoit extraordinaire; que pas un d'eux ne luy avoit dit, que les roys de Suède avoient eu autrefois des ordres; que c'estoit moy qui le luy avoit apris. Elle a témoigné un grand désir, que le roy son frère les rétablisse, et autant que cette personne a pu juger, cette envie de faire revivre les anciens ordres.empeschera le roy

de Suède de recevoir celuy de la jartière. Ce n'est pas néantmoins une chose, que je sçache précisément.

J'ay receu, Sire, les deux billets, que V. M. m'a fait l'honneur de m'envoyer, dont j'ay donné avis aux deux personnes, qui y ont intérest. Je ne rapporteray pas à V. M. ce qu'ils m'ont dit l'un et l'autre. C'est une confirmation des assurances, qu'ils m'ont cy-devant donné, d'un parfait attachement aux intérests de V. M., et ils n'ont manqué à rien de ce qu'ils devoient faire, pour s'acquitter de cette promesse. J'espère, que dans la suite ils agiront d'une manière, dont V. M. aura sujet d'estre satisfaite.

Mgr le Prince de Conty est party de Elfsbourg le 2e de ce mois, avant qu'on ait envoyé les ordres, pour luy rendre les honneurs, qui luy sont deus. Lorsqu'on mit cette affaire en délibération dans le sénat, quelques personnes dirent, que le feu roy de Suède avoit réglé le salut, qu'on rendroit aux vaisseaux, et qu'on n'y devoit rien changer. Mais le roy répondit, que le roy son père n'avoit réglé que le salut pour les vaisseaux ordinaires; mais que, quand il y avoit un prince du sang de France, il luy faloit rendre ce qui estoit deub à sa naissance, et ordonna, que la forteresse de Elfsbourg tirât seize coups de canon pour Mgr le prince de Conty, et que, s'il mettoit pied à terre à Gottembourg, on tirast tous les canons, qui sont sur les remparts et dans le chasteau et que la garnison se mît sous les armes.

Le feu roy de Suède fut enterré mercredy dernier avec les solemnitez ordinaires, et samedy au soir les tuteurs se démirent de leur charge et présentèrent au roy une lettre cachetée, que le feu roy leur avoit confiée et qu'ils ne devoient délivrer au roy d'à present, que quand ils quitteroient la tutelle. J'espère, que je sçauray ce qu'elle contient.

Lundy matin les estats se rendirent dans la grande sale.

Le comte Oxenstiern fit une harangue au nom des tuteurs. La reyne mère fit ensuite son compliment. Le roy répondit à la reyne et aux tuteurs, baisa la main de la reyne, et les tuteurs baisèrent la main du roy et celle de la reyne, et aprèz cela ils reprirent leurs anciennes places selon leur rang de réception [1]). J'ay eu à l'enterrement et aux deux assemblées de la diette un banc fermé et séparé des autres ministres estrangers.

Le roy de Suède sera couronné le 24 de ce mois. Comme le feu roy se fit déclarer souverain à la dernière diette, qui se tînt de son vivant, quelques personnes ont représenté au roy d'à présent, que, si l'archevesque luy mettoit la couronne sur la teste, on pouroit croire, qu'il ne l'auroit pas de droit et par sa naissance; qu'il faloit qu'il la mît luy-même, de sorte que, quand il ira ce jour-là à cheval de son palais à l'église, où les cérémonies se doivent faire, il aura la couronne sur la teste. Les sénateurs le désaprouvent; mais le roy l'a voulu de la sorte.

On pourra, Sire, juger dans peu de jours de ce qu'on doit attendre du gouvernement du roy de Suède. Il ne s'est encore expliqué sur rien. Le comte Oxenstiern se flatte d'avoir la meilleure part dans les affaires. Ce qui peut soutenir ses espérances n'est pas tant l'appuy de la reyne mère, que le roy de Suède ne considère pas fort, ny les intrigues de Mad[lle] Wrangel auprèz de la princesse de Suède, que nous avons rendus inutilles, comme [2]) la nécessité, où le roy se trouvera dans ses commencemens, de se servir des mêmes personnes, que le feu roy a mis dans les employs, jusqu'à ce qu'il ait pris une connoissance plus parfaite des affaires. Je crois, Sire, que c'est

1) En comparant ce que M. d'Avaux écrit sur cette solennité, on verra, qu'il n'est pas tout-à-fait d'accord avec la description de M. de Limiers, *Hist. de Suède*, II, p. 245 et suiv.

2) que.

la seule raison, qui puisse obliger le roy de Suède d'en user de la sorte avec le comte Oxenstiern, car je sçay d'original, qu'il n'est point prévenu en sa faveur. Il a trop veu sa partialité pour les alliez dans le peu de temps que la tutelle a duré, et surtout il est très mécontent du succèz de sa médiation. J'ay apris par son premier valet de chambre, que ce prince est convaincu, que le comte Oxenstiern n'a songé qu'à ses intérests particuliers et à favoriser les alliez.

Le roy de Suède a aussi témoigné jusques à cette heure beaucoup de panchant pour la France. Il est mécontent des alliez, et encore plus de la conduite des ministres, qu'ils ont icy, et il n'y a que trois jours qu'il a dit à un officier général, que le roy Guillaume avoit désavoüé cet impertinent Hollandois (en parlant d'Hekeren). Il est vray, Sire, que le roy Guillaume a fort blâmé le procédé de cet envoyé d'avoir délivré cet escrit si insolent, que les tuteurs luy ont renvoyé, et ce prince a mandé au roy de Suède, qu'il espéroit, que son résident, qui est Robinson, n'avoit point de part dans cette mauvaise conduite.

Silverskrons tâche à cette heure de racommoder Hekeren avec les sénateurs. Hekeren ne parle plus de partir de tout l'hiver.

Le fils aîné du comte Beint Oxenstiern, qui reste au service des Estats Généraux, doit aller faire un voyage de deux ou trois mois en France, où je crois même qu'il est desjà arrivé.

Je suis &c.

Lettre particulière du même jour.

Il informe M. de Torci de quelques détails, relatifs au mode de paiement des gratifications, envoyées par le roi de France.

Monsieur.

J'ay receu la lettre de change, que le roy m'a fait l'hon-

neur de m'envoyer. Elle est acceptée, et j'en donneray l'argent à celuy, à qui elle est destinée; mais l'autre personne a trouvé trop d'inconvénient à recevoir cet argent à Paris par un billet, payable au porteur. Il ayme mieux, qu'on le luy donne de la manière que je l'ay donné à l'autre. Ainsy, Monsieur, je prendray cet argent chez un banquier et je le tireray sur M. Bernard [1]; mais ce ne sera que par le premier ordinaire, parce que j'ay crû, Monsieur, devoir en rendre compte huit jours auparavant, afin que le Sr Bernard en soit averty. Je ne sçay même, si je ne prendray pas l'argent chez un autre banquier, pour oster le soupçon, que pouroit avoir celuy, qui me fourniroit 24000 £ tout à la fois. Pour ce qui est du Sr Bernard, puisqu'il devoit payer cette somme au porteur, il luy sera indifférent, à qui et comment il la payera.

Je suis &c.

Receu le 7e Janv. 1698. 'A Stockholm le 18 xbre 1697.

Les matières, traitées dans cette lettre, sont: la promesse du roi de Suède de donner par écrit les conditions, qui, d'après son opinion, pourraient terminer les démêlés entre le Danemarc et le Holstein; que la duchesse de Holstein arrivera à Stockholm le 18 Décembre; que le couronnement du roi se fera le 26; la manière d'agir du roi de Suède, qui ne se départ pas de ce qu'il a résolu; que ce roi persiste à vouloir se couronner lui-même malgré les remontrances de la reine et de tous les grands seigneurs; que, contre la pratique, établie jusqu'ici, le même roi a fait porter ses tables et ses papiers dans un cabinet, où il s'enferme avec celui, avec lequel il veut travailler; qu'il espère, que le roi de France aura égard à la prière de M. Piper, qui, étant secrétaire d'état, aura beaucoup de part aux affaires; qu'on

---

1) Voir sur M. Bernard, banquier à Paris, Montesquieu, *de l'esprit des lois*, livre XXII, chap. 10, *Oeuvres*, 1817, I (1), p. 337, et la lettre du roi à M. d'Avaux du 21 Nov. 1697 dans le tome troisième des *Négociations de M. le comte d'Avaux en Suède.*

souhaite beaucoup de faire un traité de commerce avec la France; le discours, qu'il a eu avec M. Oxenstiern sur les affaires de Pologne; la promesse, qu'on lui a faite à ce sujet.

Sire.

Je n'ay pas esté honnoré cet ordinaire des lettres de V. M.: la poste de France n'est pas arrivée.

Je n'ay pas perdu de temps à faire la proposition du roy de Dannemark au comte Oxenstiern touchant l'accommodement des affaires du Holstein; mais au lieu de luy dire, que, si le roy de Suède vouloit me faire sçavoir, sur quel pied il croit qu'on pourroit terminer ces différens, le roy de Dannemark me feroit aussy déclarer ses intentions, j'ay crû par plusieurs bonnes raisons devoir demander, qu'on me le donnât par escrit. J'en ay en même temps donné avis à trois autres sénateurs, et j'ay esté informé par un d'eux, que le comte Oxenstiern ayant raporté cette affaire dans la chancellerie, et ensuite devant le roy, on avoit receu [1]), malgré l'opposition de ceux, qui ne veulent pas, que la France se mesle de cette affaire, qu'on rendroit grâce à V. M. de ce qu'elle vouloit bien s'en entremettre et qu'on me donneroit par escrit les conditions, sur lesquelles le roy de Suède estime qu'on pourroit terminer les différens entre le Dannemark et le Holstein. Le comte Oxenstiern, que j'ay esté voir, m'a confirmé la même chose. J'attens cet escrit, que j'auray l'honneur d'envoyer à V. M. en même temps que j'en informeray la cour de Dannemark.

Je n'aurois osé me flatter, qu'on pût surmonter si aisément l'obstacle, que le comte Oxenstiern a toujours apporté, pour empescher, que la France ne se meslât de cet accommodement, disant, qu'il ne faloit pas faire cette injure aux médiateurs, qui sont actuellement assem-

1) résolu.

blez pour terminer ces différens. Aussy je ne veux rien donner d'assuré à la cour de Dannemark, jusqu'à ce que j'aye l'escrit entre les mains, et que je sache, à quelles conditions on me le délivrera.

La duchesse d'Holstein doit arriver aujourd'huy par un temps effrayable. Il nège continuellement depuis quatre jours avec un vent de Nordt très violent. Je ne vois jusques à présent aucune apparence au mariage de la princesse sa fille. Néantmoins, comme on ne peut répondre de l'avenir, je ne puis assurer V. M. d'autre chose, si non que je continueray de tout mon pouvoir à le traverser, et que, s'il arrive du changement, j'auray l'honneur d'en rendre compte à V. M.

Le roy de Suède sera couronné jeudy 26e de ce mois, stile nouveau. Jusques-là les affaires languiront. Ce prince n'ayant pas encore réglé la forme, qu'il veut donner au gouvernement, tous les sénateurs en sont un peu inquiets et se trouvent bien plus embarassez avec ce jeune prince qu'avec le feu roy, qui avoit souvent de grands emportemens, mais qui, n'ayant pas beaucoup de lumières naturelles, se laissoit aprèz cela conduire par les personnes, qui l'approchoient. Celuy-cy ne s'est pas emporté jusques à cette heure. Il a même souffert tranquillement, que ceux, qui luy proposoient des choses contraires à ses intentions, luy alléguassent leurs raisons, et quand ils ont eu tout dit, il leur a déclaré avec le même sangfroid, que ce n'estoit pas son sentiment, et a ordonné ce qu'il a voulu, sans s'en départir, quelque chose qu'on luy ait pu représenter. On luy a dit, que le roy de Dannemark s'est mis luy-même la couronne sur la teste. Cela ne luy a pas fait grande impression; mais quelqu'un l'a assuré, que c'estoit l'usage en France. Aussitost il a résolu de faire la même chose. Tous les sénateurs, les evesques et généralement tous les membres des estats en sont mécontens. Ils l'ont instamment supplié de ne pas changer

les cérémonies du couronnement du roy son père et de ses ancêtres. Il a persisté malgré cela dans sa résolution. La reyne, aprèz luy avoir fait inutilement des remontrances, luy a déclaré, que, si il en usoit de la sorte, elle n'assisteroit pas à son couronnement. Il luy a répondu, que ce seroit une grande mortiffication pour luy, mais qu'il ne changeroit pas la résolution, qu'il avoit prise, de se couronner luy-même. Cette manière d'agir du roy de Suède à son âge et dans les premiers jours de son gouvernement donne fort à penser.

Ce prince a estably une autre chose, qui, bien que fort raisonnable, a paru estrange, parce qu'elle est contraire à ce que le feu roy a toujours pratiqué. Le feu roy avoit ses papiers et ses tables dans la chambre, où il couchoit. C'estoit là, où il faisoit toutes les affaires, et quand il travailloit avec Piper, secrétaire d'estat, et qu'il parloit d'affaire avec le comte Oxenstiern ou avec quelqu'autre sénateur, les autres sénateurs entroient librement dans sa chambre. Ils ne s'aprochoient pas à la vérité de luy; mais ils se mettoient souvent à portée d'entendre quelque mot. Cela leur apprenoit ce qui se passoit et leur donnoit lieu de s'en mesler. Quelquefois même le roy de Suède leur en parloit le premier. Celuy-cy, dèz le même jour qu'il a esté mis sur le throsne, a fait oster de sa chambre à coucher ses tables et ses papiers et les a fait porter dans un cabinet, où il s'enferme avec celuy, avec qui il veut travailler, sans que personne, pas même le comte Oxenstiern, y puisse entrer. Ce sénateur est très mortifié de ce changement et de se voir souvent obligé d'attendre avec les autres dans la chambre du roy, pendant qu'il travaille avec Piper. Comme celuy-cy est secrétaire d'estat; qu'il a généralement toutes les affaires du royaume, soit civiles, soit militaires, il est incessamment auprèz du roy à luy rendre compte des requestes, qu'on a présentées, ou de luy

faire signer des expéditions. Cela luy donne un grand accès auprèz de son maistre. D'ailleurs il est laborieux; il a de l'esprit et de la hardiesse, et tout le monde croit, qu'il est un de ceux, qui aura le plus de part à la faveur du roy de Suède. C'est ce qui me fait souhaitter, que V. M. ait la bonté de le faire traitter favorablement au sujet d'un vaisseau, mené à Dunkerque, où il a part avec son beau-père et son beau-frère.

On est toujours icy fort offensé contre les Anglois et fort mécontent de Hekeren, ce qui leur fait désirer de faire un traitté de commerce avec V. M., et je vois, que c'est l'espérance d'un traitté de commerce, qui les portera à en faire un d'alliance.

On a esté fort content de la civilité et de la politesse du chevalier de St. Paul, capitaine d'un vaisseau de guerre de V. M., et cela a fait dire mille biens des Français.

Quoyque V. M. m'ait fait l'honneur de me mander, qu'il estoit désormais inutile de contraindre davantage le roy de Suède sur le party, qu'il voudra prendre au sujet de l'électeur de Saxe, néantmoins, comme on reçoit icy des nouvelles de Pologne, fort contraires les unes aux autres, et qu'il y en a d'assez avantageuses pour Mgr le prince de Conty, j'ai crû devoir attendre encore les ordres, que V. M. me donnera à l'arrivée de ce prince, avant que d'abandonner entièrement cette affaire, de sorte qu'ayant apris, que le roy de Dannemark avoit reconnu l'électeur de Saxe en qualité de roy de Pologne, j'ay pris un milieu, et, sans m'opposer ouvertement, comme j'ay fait cy-devant, je n'ay pas voulu non plus par mon silence donner un consentement tacite à tout ce que le roy de Suède voudroit faire.

J'ay esté trouver le comte Oxenstiern et luy ay représenté, que l'estat des affaires de Pologne ne me permettoit pas de luy en parler de la même manière que j'avois fait autrefois; que cependant tout estoit encore en trouble

et en confusion dans ce royaume-là et que je ne pouvois estre informé des intentions de V. M. qu'aprèz que Mgr le prince de Conty se seroit rendu auprèz d'elle; que j'espérois, que le roy de Suède voudroit bien attendre jusqu'à ce temps-là à se déterminer sur le party, qu'il avoit à prendre; qu'il n'y avoit aucun danger à attendre encore trois semaines et qu'il y en avoit à ne les pas attendre; que, si V. M. se résolvoit à soutenir le party de Mgr le prince de Conty, le roy de Suède seroit sans doute fâché de s'estre déclaré contre luy; que, si au contraire V. M. abandonnoit cette affaire, ils auroient la satisfaction d'avoir donné cette marque de defférence à V. M. et de n'avoir pas voulu se déclarer qu'aprèz que Mgr le prince de Conty auroit entièrement renoncé à ses prétentions, et pour ce qui estoit de l'électeur de Saxe, il seroit toujours trop aise d'estre reconnu roy, quand ce seroit un mois plus tard. J'ay dit les mêmes choses à d'autres sénateurs, et on m'a promis, que, quelques instances que le Sr Bozen et le Sr Charles Lewenhaupt pussent faire, le roy de Suède trouveroit moyen de ne se pas déclarer, que je n'eusse receu les ordres de V. M. J'espère, Sire, qu'on me tiendra parole; mais à tout hazard j'ay pris la précaution de parler, avant que le Sr Lewenhaupt fût icy, afin que le public ne vît point, que je fisse aucune démarche aprèz son arrivée, et qu'il ne parût point, que V. M. s'intéresse davantage dans cette affaire, pour ne pas compromettre son nom, en cas qu'on ne me tienne pas ce qu'on m'a promis.

Je suis &c.

Receu le 16 Janvier 1698. — A Stockholm le 25e Decembre 1697.

Il rapporte, que le roi de Suède a de bons sentiments pour la France dont il cite un exemple frappant; pourquoi on a aussi envoyé à l'empereur la lettre, notifiant l'avénement au trône du roi de Suède; toutes les cérémonies de la ma-

nière, dont s'est fait le couronnement du roi; quels changements ce roi-ci a apportés à cette solennité, changements dont les sénateurs sont très irrités; que le roi a aussi voulu, que les états lui prêtassent serment, contre la coutume, la veille du couronnement et dans la cour du palais; que les serments étaient très obligatoires pour la souveraineté absolue et pour l'hérédité en faveur des filles; que lui, le roi, ne s'est pas lié par serment envers les états; qu'on attribue les changements en partie à M. Wallenstedt; que la couronne est tombée à terre, lorsque le roi montait à cheval; qu'on a doublé la salve lors du couronnement; quel est le contenu de la lettre cachetée, laissée par le feu roi à son fils; le discours, qu'il a eu avec M. Oxenstiern sur les troupes, qui seront mises en quartier dans le duché des Deux-Ponts, et sur la religion; que l'écrit, qui regarde le duc de Holstein, est couché en suédois et sera traduit en latin; que personne dans la Suède ne souhaite la princesse de Holstein; que le baron Juel arrivera dans un ou deux jours et que les affaires, qu'il aura a traiter, passeront par ses mains; les nouvelles, que le baron de Saken prétend avoir de Pologne; des propositions de rendre la ville de Hambourg neutre, qu'on lui a envoyées; que le roi de Suède ets malade de fatigue.

Sire.

Je n'ay receu que vendredy au soir, 20e de ce mois, la lettre, dont V. M. m'a honnoré le 28 de Novembre, et l'instruction, qui y estoit jointe, que je devois recevoir le dimanche matin 16e. Je n'ay pas encore eu celle du 5e du présent mois de Décembre, qui auroit deub arriver dimanche 22e.

Comme on a esté occupé aux préparatifs des cérémonies, qui se sont faites avant-hier, il ne m'a pas esté possible de parler à aucun sénateur, ny même de travailler en mon particulier à ce que V. M. m'a ordonné par son instruction. Je m'en acquitteray incessament, et j'auray l'honneur d'en rendre compte à V. M. par le premier ordinaire.

Je la supplie seulement de considérer, que, quand j'ay proposé l'alliance, les tuteurs gouvernoient et j'estois assuré de quatre. Ils ne sont pas moins bien intentionnez à cette heure; mais cette affaire dépendra beaucoup plus de la volonté du roy de Suède. J'espère cependant, que les affaires tourneront à la satisfaction de V. M. dans cette troisième forme de gouvernement, que j'ay à essuyer depuis que je suis à Stockholm, aussy bien qu'elles ont fait du vivant du feu roy et dans le temps de la tutelle. Au moins on doit juger par beaucoup de petites circonstances, que le roy de Suède a de bons sentimens pour V. M. et qu'il est en garde contre le comte Oxenstiern sur ce qui touche la France, bien loin de s'en remettre entièrement à luy, comme le feu roy a fait pendant quatorze ans. J'en raporteray un exemple à V. M., que je ne sçay que depuis quatre jours. Le comte Oxenstiern luy ayant apporté à signer les lettres, qu'on devoit envoyer à tous les princes de l'Europe, pour leur notiffier, qu'il avoit pris en main le gouvernement de son royaume, il se les fit lire toutes, et, voyant qu'il n'y en avoit point pour V. M., il en demanda la raison. Le comte Oxenstiern luy répondit, qu'on n'avoit pas eu le loisir de la faire. Le roy demanda, pourquoy on avoit eu le temps de faire les autres, et point celle-là, et pourquoy les affaires, qui regardoient la France, demeuroient toujours en arrière; qu'on avoit obmis de faire une lettre pour V. M., qui en usoit si bien avec luy, et qu'on en avoit fait une pour l'empereur, à qui il n'en auroit pas falu escrire, puisque son envoyé n'estoit pas admis à la cour de Vienne. Là-dessus il rendit toutes les lettres et dit, qu'il n'en signeroit pas une, qu'on ne luy apportât celle de V. M., et qu'il ne se coucheroit point, qu'il ne l'eust signée.

J'ay appris de quelques sénateurs, qu'il estoit vray, qu'on avoit résolu d'escrire à l'empereur, parceque c'eust

esté une chose trop offensante de ne luy rien faire sçavoir en cette occasion, et qu'on avoit ordonné au comte Gabriel Oxenstiern de donner la lettre au S. Hemskerk [1]) ou de la luy envoyer, si luy, Oxenstiern, estoit desjà party de Vienne, afin qu'il la donne aux ministres de l'empereur.

Le roy de Suède n'a rien changé à ce qu'il avoit résolu pour la forme de son couronnement. Quelques sénateurs ayant désiré de sçavoir ce qui se pratique en France, je n'ay pas crû me devoir trop mesler de cette affaire. Je leur ay indiqué un livre, qui se nomme *Theatrum Europaeum*, qui râporte exactement toutes les cérémonies du sacre de V. M. Ils l'ont fait voir au roy leur maistre; mais comme sa résolution estoit desjà prise, il n'en a pas voulu changer. Ainsy il a mis luy-même sa couronne sur sa teste et est monté à cheval dans la cour, pour aller à l'église avec son manteau royal, la couronne sur sa teste et le sceptre en main, sous un dais, porté par les sénateurs. On avoit placé un fauteuil au milieu du coeur sur une estrade élevée de trois marches, sur laquelle les sénateurs ont mis le dais, qui avoit servy en chemin.

Le roy s'est mis d'abord à genoux et a fait une prière basse fort courte. Aprèz on a chanté un pseaume, et ensuite un sermon fort long, aprèz lequel le roy a fait une seconde prière. On a chanté ensuite un motet en musique, aprèz quoy un evesque, revestu des habits pontificaux, tels qu'ils les portent icy, est monté à l'autel et a chanté des litanies, comme les nostres à l'invocation des saints. Aprèz, quand elles ont esté finies, l'evesque s'est retiré. On a fait quelques autres prières, et l'ar-

1) Conrad Heemskerk, arrière-petit-fils de l'amiral Jacques Heemskerk, qui périt en 1607 près de Gibraltar, ambassadeur des États Généraux à Vienne, mort en 1702. Voir van der Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden* (Dictionn. biograph. des Pays-bas), VI, p. 110 et suiv.

chevesque d'Upsal est monté à l'autel. Le roy s'est allé mettre à genoux au pied de l'autel, ayant la queue de son manteau portée par deux gentilshommes. Il y avoit deux carreaux de tolle d'argent. Il s'est mis à genoux sur l'un et a mis sur l'autre son sceptre et sa couronne. L'archevesque d'Upsal a pris un petit cornet d'or, dans lequel il y avoit un baulme, composé depuis trois jours. Il luy en a frotté un peu le front et les deux poignets, sans que le roy ait osté ses gants, qu'il n'a fait que retourner tant soit peu [1]). Ensuite il est retourné se rasseoir dans son fauteuil, et on a chanté le *Te Deum*. Il est retourné à son palais, comme il estoit venu, un officier, qui estoit derrière luy, jettant de temps en temps de l'argent au peuple [2]).

Ce n'a pas esté seulement, Sire, dans la manière de prendre la couronne, que le roy de Suède a apporté du changement au dernier couronnement des roys ses prédécesseurs. Il a abrogé toutes les cérémonies, qu'on avoit pratiqué à l'église dans ces sortes de rencontres. Outre cela il avoit d'abord résolu, que les sénateurs iroient à cheval devant luy; mais deux jours avant son couronnement il a déclaré, qu'il vouloit qu'ils allassent à pied. Il a plus fait, car il leur a fait porter le dais, sous lequel il estoit à cheval, et leur a fait tenir les bâtons de ce dais pendant toute la cérémonie. Il n'y a eu que les quatre anciens, qui n'ont point porté le dais, parce qu'ils

---

1) Voltaire, *Hist. de Charles XII*, p. 17, 18, raconte une histoire plaisante, savoir, qu'après l'onction l'archevêque prit la couronne, pour la remettre sur la tête du roi, mais que Charles l'arracha des mains de l'archevêque et se couronna lui-même en regardant fièrement le prélat. Mais vu ce qui avait été décidé plus tôt, voir ci-dessus p. 375, l'histoire a peu de vraisemblance. Voir aussi Fryxell, l.l., p. 26.

2) On peut suppléer ce narré à l'aide de ce qui se lit dans de Limiers, *Histoire de Suède*, II, p. 246 et suiv., et dans Fryxell, *Hist. de la vie*, etc., I, p. 25 et suiv.

avoient d'autres fonctions. Le comte Oxenstiern portoit l'épée, Christophle Guldenstiern le globe, Hans Wachmester la clef et le comte Wrede l'étendart. Pour ce qui est du grand-maistre, il faisoit sa charge. Les sénateurs en ont esté très mortiffiez. Ils ne l'ont pas esté moins, qu'il ait voulu souper le même jour en public et n'estre servy à table que par des sénateurs.

Ce jeune prince a encore fait une chose, qui témoigne assez, qu'il sera bien absolu. Les estats, qu'on assemble toujours, lorsque l'on couronne les roys, avoient coustume de leur prester serment le lendemain du couronnement. Celuy-cy a voulu, qu'on fît ce serment la veille, pour faire voir, que ce n'est point son couronnement, qui luy donne ce droit-là, et comme on a toujours fait ce serment en pleine campagne, il a voulu le recevoir dans la cour du palais qu'il habite. Cette cérémonie s'est faite le lundy et a esté aussy longue que celle du couronnement, qui a esté fait le mardy, mais bien plus incommode, car nous avons esté cinq heures durant nue teste dans un très grand froid et un fort grand vent, et quoyqu'il y eût quelques toilles, qui couvrissent une partie de la cour, je n'ay pas laissé d'estre tout couvert de neige. Les sénateurs estoient debout au bas du throsne. Le comte Oxenstiern a lu à haute voix le serment, que la noblesse devoit prester, les nobles répétans parolle pour parolle, ayant tous la main droite levée. Aprèz il a lu les trois autres sermens des prestres, bourgeois et paysans, qui en ont usé de même.

Le roy de Suède a voulu, que chaque particulier de ces quatre estats, qui passoit le nombre de quinze cents, luy vînt baiser la main, l'un aprèz l'autre. Cela ne s'estoit point pratiqué. C'est un changement, qui n'est pas de conséquence. Mais ce qui importe beaucoup est, que le roy leur a fait faire des serments très forts et très obligatoires pour la souveraineté absolue et pour l'hérédité

en faveur des filles, ce qui n'avoit jamais esté accordé en Suède, le roy Gustave ne l'ayant eu pour la reyne Christine qu'en vertu d'un acte particulier, que les estats firent à sa prière. Ce qui n'est pas moins considérable, Sire, est, que tous les roys, même le dernier mort, en engageans les estats sous ces sortes de sermens, s'obligeoient de leur costé par serment envers les estats à de certaines choses, que celuy-cy n'a point fait. On attribue une partie de tous ces changemens au comte Walerstedt, et on croit, que le feu roy a recommandé au roy d'à présent de prendre confiance en ce sénateur, et qu'il a en effet quelque correspondance secrète avec le roy. Je le souhaitterois fort; mais je n'ay peu encore pénétrer, si cela est tout à fait vray.

Je ne dois pas obmettre, Sire, de dire à V. M., que la couronne, que le roy de Suède avoit sur la teste, est tombée, quand il a monté à cheval dans sa cour, pour aller à l'église [1]). Je sçay, qu'il en est un peu estonné. Ainsy, quoyque cela soit public, je ne le manderay qu'à V. M., sachant bien, qu'il seroit fâché, si Palmquist luy faisoit sçavoir, que je l'eusse escrit en France.

Je crains, que le roy de Suède ne tombe malade de la fatigue, qu'il a eu tous ces jours-cy. Il paroissoit hier se trouver mal à l'église. Pour moy, Sire, ma santé n'est pas assez précieuse, pour en devoir parler; mais je suis obligé, pour m'excuser, en cas que je ne rende pas aujourdhuy un assez bon compte à V. M., de dire, que je suis si fatigué et si incommodé, que j'ay grande peine à achever ma lettre, et que je me serois exempté d'escrire aujourd'huy, si un devoir indispensable ne m'y obligeoit.

On doubla hier la salve suédoise, qui n'est ordinairement que de deux décharges. On en fit quatre de cent

---

1) Voir pour les diverses versions, qu'il y avait sur cet événement, Fryxell, *Hist. de la vie*, I, p. 25, ave *la note*.

canons chacune. Le soir on fit des illuminations par toute la ville. Tous les ministres estrangers en firent.

J'ay esté informé, Sire, du contenu de la petite lettre cachetée, que les tuteurs ont remise, selon l'ordre du feu roy, entre les mains du roy d'à présent, lorsqu'ils ont quitté la régence. Il luy a recommandé en premier lieu d'aimer et de craindre Dieu et de vivre chrestiennement. Secondement il l'exhorte de conserver la paix, autant qu'il poura, mais s'il estoit forcé à avoir la guerre, de la faire et de la soutenir constamment.

J'ay informé, Sire, le comte Oxenstiern des ordres, que V. M. a bien voulu donner à ses ambassadeurs aux conférances de la paix touchant les trouppes allemandes, qu'on vouloit mettre en quartier d'hiver dans le duché de Deux-Ponts. Il m'a témoigné, que le roy son maistre seroit fort obligé à V. M. de la manière, dont elle en usoit à son égard en cette occasion, et il m'a en même temps dit, qu'il avoit ordre du roy son maistre de me parler de plusieurs exactions, que l'on faisoit dans le duché des Deux-Ponts, qui le ruineroient entièrement, et comme il m'en a spécifié quelques-unes, qui ne m'ont pas paru vraysemblables, j'ay crû, que selon sa bonne coustume il y mettoit du sien. C'est pourquoy je l'ay prié de m'en donner un mémoire. S'il le fait, j'auray l'honneur de l'envoyer à V. M.

Le comte Oxenstiern me parla dans la même conversation de la religion et m'en parla assez fortement. J'ay sceu cependant comme tout cela s'est passé et les ordres, qui ont esté donnez. C'est Lillierot seul, qui a relevé cette affaire et qui s'est attiré des ordres, aussy bien qu'à Palmquist. Il a mandé, que V. M. ayant fait mettre le 4e article [1]) touchant la religion, il avoit crû de son devoir

1) Voir *les Actes et mémoires des négociat. de la paix de Ryswick*, IV, p. 17 et 64.

de s'y opposer. Il a allégué toutes les raisons, que la Suède avoit de soutenir tout ce qu'il avoit fait, et assuré, que les princes protestans se joindroient à la Suède, si on vouloit luy envoyer des ordres et à Palmquist de parler fortement sur ce sujet, de sorte qu'on luy a ordonné de faire ce qu'il pouvoit, et qu'il se désistât, quand il n'auroit plus d'espérance de rien obtenir. Cela est très secret, mais très seur.

Le comte Oxenstiern, qui traîne, autant qu'il peut, tout ce qui regarde la France, ne m'a pas encore délivré l'escrit, qui contient les conditions, sur lesquelles le roy de Suède croit que le duc d'Holstein pouroit s'accommoder avec le roy de Dannemark. Je sçay néantmoins, que cet escrit est couché en suédois et qu'il n'y a plus qu'à le traduire en latin.

La duchesse de Holstein a assisté à ces dernières cérémonies avec la princesse sa fille, qui est petite, ny belle, ny agréable. Deux sénateurs m'ont encore assuré, qu'ils vouloient bien prendre sur eux, que le roy leur maistre ne l'épouseroit point. Je ne puis que rendre à V. M. les mêmes parolles, qui me sont dittes. Je sçais de plus, que toute la Suède, à l'exception de la reyne et du comte Oxenstiern, ne souhaittent point la princesse de Holstein. On commence même à désirer la princesse de Dannemark; mais on convient, qu'il n'est pas temps d'en parler.

M. le baron Juel [1]) arrivera demain ou aprèz-demain. Je ne sçays, s'il me traittera selon sa franchise ordinaire, comme il a fait en Hollande et icy à Stockholm, ou sous un beau semblant de sincérité et de franchise. Il m'a caché sa véritable [2]) et ne m'a confié que des bagatelles. Je crois, qu'il sera obligé d'en user autrement cette fois-cy,

---

1) Voir sur ce baron *les Négociat. de M. le comte d'Avaux en Suède*, I, p. 38, *note* 4.

2) véritable mission?

car il faut que les principales affaires, qu'il a à traitter, passent par mes mains. Je suis informé de très bon endroit, que le comte Oxenstiern a eu une vision de faire une alliance avec le Dannemark et l'empereur; mais il n'y a que luy et ses créatures de son avis en toute la Suède.

Le baron de Saken prétend avoir des nouvelles certaines de Pologne, qui portent [1]) que le Lubomirski a chancelé pendant quelque temps; que M. Sapiha l'a remis dans le bon chemin et qu'ils ont tous résolu, c'est-à-dire le primat, les Sapiha et Lubomirski, de soutenir l'élection de Mgr le prince de Conty, et qu'ils ne doutent pas d'un bon succèz, s'il veut exécuter ce qu'ils luy ont demandé, de payer quatre montres à l'armée et de venir au printemps avec seize mille hommes.

Un, nommé Abenssur de Hambourg, qui sera sans doute connu de V. M., et parce qu'il s'est qualifié résident de Mgr le prince de Conty, et parce que c'est un homme, qui me paroist très vif, m'a escrit plusieurs lettres touchant un certain projet de rendre la ville de Hambourg neutre, et voudroit envoyer un homme icy, pour me parler de cette affaire, ou à Paris, ou à Mr l'abbé de Polignac. Je me suis contenté de répondre, pour ce qui me regarde, que je n'ay point d'ordre de V. M. là-dessus et que je n'en auray point, et luy ay conseillé d'attendre l'arrivée de M. l'abbé Bidal [2]). Deux autres personnes de Hambourg m'en ont encore escrit. J'envoye à Mr le marquis de Torcy le mémoire, que j'ay receu de l'un d'eux, quoyque je ne doute pas, qu'il n'en ait desjà receu de semblable.

---

1) Voir sur ce qui suit plus haut p. 26, *note* 1; p. 264 et p 265, *note* 1.

2) Voir sur cet abbé la lettre du roi à M. d'Avaux du 9 Janvier 1698 dans le tome troisième des *Négociat. de M. le comte d'Avaux en Suède.*

Sire, depuis ma lettre escrite j'ay apris, que le roy de Suède a esté fort incommodé cette nuit. On ne le veut pas dire, et j'espère, que, comme il n'est malade que de la grande fatigue, qu'il a eue, son incommodité n'aura pas de suite.

Je suis &c.

Lettre particulière du même jour.

Il rend compte à M. de Torci de quelques particularités concernant les lettres de change, qu'il a reçues.

Monsieur.

J'ay desjà donné douze mil francs d'un costé, que j'ay pris sur la lettre de change du Sr Bernard, et comme l'autre a esté bien aise de recevoir son argent icy, j'ay cherché à tirer douze mil livres, comme j'ay eu l'honneur de vous mander que je ferois; mais je n'en ay pu trouver que six, que j'ay desjà donnez. Ainsy, Monsieur, il sera nécessaire, que Bernard m'envoye une lettre de change de six mil livres. Il ne doit pas estre mécontent du change, qu'on a pris sur la lettre de 12000 l., car on pouvoit prendre vingt-quatre marques à la rigueur, et je n'en ay pris que vingt-trois et demy, et cela est si raisonnable, que Kennig, qui est un banquier et qui ne donne son argent que pour profiter, m'a fourny les 6000 l. à prendre sur Bernard et m'en a donné vingt-trois marques et demie.

Je suis &c.

SOMMAIRE.

éloignent la conclusion de la paix; que M. Guldenstolpe lui a dit, que les alliés n'ont pas tâché à la Haye d'entrer en négociation, mais que leur seul but a été de tirer les négociations de Stockholm; que l'homme, dont il a parlé dans sa dernière lettre, Lyenstedt, l'a prié pour deux raisons de tenir secret le commerce, qu'il aura avec lui; que le czar frit des préparatifs pour une ambassade solennelle, dont il veut être aussi lui-même, mais dont le chef sera Lefort; quel est le caractère du czar; que le czar équipe une grande quantité de galères; que M. Bielke est transporté de joie d'avoir reçu une lettre du roi de France . . . . 8.

Lettre particulière. Receu le 29. M. Davaux. 9 Janvier 1697, à Stockholm. — Il rend compte à M. de Torci d'une affaire assez mystérieuse, sur laquelle le chevalier de Hauteville lui a écrit 12.

Receu le 2 Février. M. Davaux. 16 Janvier, à Stockholm. — Les sujets, sur lesquels cette lettre roule, sont les suivants: la conduite des alliés à l'égard du roi de Suède, à qui ils ne s'adressent plus du tout, et leurs discours contradictoires; les cirsonstances, dont dépendront les suites, que peuvent avoir les démêlés du roi de Danemarc avec le duc de Holstein; les efforts, faits par la duchesse de Strélitz, pour avancer les affaires du duc de Strélitz; des nouvelles de Moscovie; une question, qu'un conseiller du parlement de Stockholm lui a faite par rapport à une négociation secrète du roi de France à Rome contre l'Allemagne; l'arrivée à Stockholm du mathématicien Vigelius, ayant pour but d'introduire le nouveau style dans les états des princes protestants. . . . . 14.

Receu le 2 Fevrier. M. Davaux. 23 Janvier 1697, à Stockholm. — Les matières, dont cette lettre traite, sont: la notification, faite à Stockholm, de l'acceptation de la médiation du roi de Suède par l'empereur; les représentations, faites par des hommes de crédit au roi de Suède pour lui faire envisager la conduite des alliés à son égard, tout opposée à celle du roi de France, et l'effet de ces discours; la certitude, que le roi de Suède est entièrement revenu des mauvaises impressions, que le comte Oxenstiern lui a données, et des sentiments défavorables, qu'il avait jadis pour le roi de France; la demande d'un officier général, faite par le duc de Holstein au roi de Suède; un discours, qu'il a eu avec l'ami du maréchal Bielke sur le renouvellement du traité d'alliance, fait en 1686 entre le roi de Suède et l'électeur de

Brandebourg; les vastes desseins de Vigelius; le départ du roi de Suède pour Kungsör; la rigueur de l'hiver . . . . 17.

Receu le 19 Février. M. Davaux. 30 Janvier 1697, à Stockholm. — Il mande, qu'on pense à Stockholm, que l'envoyé des États Généraux et le résident d'Angleterre près la cour de Suède, ainsi que les impériaux, accepteront bientôt la médiation de la Suède; que le roi Charles XI a témoigné son mécontentement aux alliés; que le roi a nommé M. Lillierot ambassadeur extraordinaire pour le traité de paix, l'a fait baron et lui a donné le titre de secrétaire d'état sans fonctions; que ce roi n'approuve pas les préliminaires; que le sénateur Bonde sera déclaré sous peu médiateur; que le roi de Suède va partir pour Kungsör; qu'il a fait savoir à M. Bielke, qu'il peut toucher sa pension; qu'il est mécontent de M. Bielke, parce qu'il est le promoteur du traité, conclu par la Suède avec l'électeur de Brandebourg; que beaucoup de sénateurs sont également mécontens de M. Bielke, puisque l'électeur favorise le roi de Danemarc et non pas le duc de Holstein; que la cour de Suède est inquiète de la part, qu'à ce qu'on croit l'électeur prend à l'élection de Pologne; que le czar a résolu d'être de l'ambassade en qualité de gentilhomme de la suite; qu'on se montre disposé dans la Lithuanie à embrasser la religion luthérienne; que le czar et le roi de Suède se sont donné récemment des marques d'amitié . . . . 22.

Lettre particulière. Receu le 19 Fevrier. M. Davaux. 30 Janvier 1697, à Stockholm. — Il prie M. de Torci de représenter au roi, quel méchant personnage il jouera, vu que personne n'est à Stockholm, et ajoute un mot sur des affaires de finance . . . . . 27.

Receu le 26 Février. M. Davaux. 6 Février 1697, à Stockholm. — Il écrit, que Lillierot n'a pas de caractère proprement dit pour le traité de paix; que le roi de Suède n'est pas satisfait du projet d'accommodement entre le roi de Danemarc et le duc de Holstein, que l'électeur de Brandebourg lui a fait communiquer; que Staremberg, l'envoyé de Saxe et van Heeckeren se sont formalisés de ce que l'électeur de Brandebourg se mêlait de cette affaire; que le roi de Suède a fait témoigner à M. van Heeckeren sa surprise des discours, qu'il avait tenus par rapport à ce sujet; que lui et M. Oxenstiern sont fort irrités l'un contre l'autre; que le roi de Suède a déclaré ne vouloir plus rien faire en faveur du prince Jacques; qu'il désire être

informé de l'attitude, qu'il doit prendre dans les différends entre le roi de Danemarc et le duc de Holstein; que le czar est mal intentionné pour la France; que le roi de Suède a envoyé une lettre de cachet, contenant des menaces, à l'aumônier du comte de Staremberg. Il finit par quelques nouvelles, relatives à MM. Wrede et Olivenkrantz . . . . 28.

Lettre particulière. Receu le 26 Février. M. Davaux. 6 Février 1697, à Stockholm. — Il avertit M. de Toroi, que M, de la Piquetière, étant malade, écrit quelquefois des nouvelles, qui n'ont pas assez de fondement . . . . 32.

Receu le 5 Mars. M. Davaux. 13 Février 1697, à Stockholm. — Les sujets, dont il est rendu compte dans cette lettre, sont les suivants: le roi de Suède persiste, malgré les remontrances du comte Oxenstiern, à soutenir le duc de Strélitz; l'empereur, vraisemblablement sur l'avis de M. Oxenstiern, ayant prononcé en faveur du duc de Swérin, ce duc se rendit maître de la ville de Gustrau et força les Suédois à l'évacuer; ceux-ci se retirèrent dans le château; on continue à être inquiet à la cour de Stockholm de la Lithuanie, où l'électeur de Brandebourg a un grand parti; la manière sensée, dont le cardinal Radziouski s'y est pris, afin que le roi de Suède lui payât au moins une partie de ce qu'il lui doit; les lettres, que le baron de Merens a obtenues, qui l'autorisent à être en cette cour de la part de l'empereur; l'amélioration des chances pour le prince de Conti; les propositions de M. Vigelius, relatives à la réforme du calendrier; l'audience, que le comte de Staremberg aura, et ce que le roi de Suède lui répondra; la proposition, faite par ce roi à quelques princes de s'unir à lui, pour s'opposer à l'empereur dans l'affaire de Mecklenbourg; le résultat d'une conférence des ministres de Suède avec les envoyés de ces princes-là. . . . . 33.

Lettre particulière . . . . 39.

Receu le 9 Mars. M. Davaux. 20 Février 1697, à Stockholm. — Cette lettre contient quelques réflexions de M. d'Avaux sur la sincérité des rois de France et de Suède à l'égard l'un de l'autre et la communication de plusieurs nouvelles, savoir de l'acceptation de la médiation de la Suède par l'empereur et les États Généraux; de la résolution, prise par M. d'Avaux de ne rien faire quant à ce point; des efforts de M. Oxenstiern pour faire nommer Axel Wackmester

Receu le 30. Monsieur Davaux. 13 Mars 1697, à Stockholm. — Il mande, que les ministres du directoire du cercle de la Basse Saxe ont sommé le duc de Swérin de sortir de Gustrau dans dix jours; que l'envoyé de ce duc est arrivé, mais que celui du duc de Holsteiu-Gottorp ne viendra pas; qu'il n'est pas probable, que l'envoyé de Pologne soit dans les intérêts du prince Jacques; qu'il ne croit pas, ce que cet envoyé lui a fait dire, que le baron de Merens ait fait un traité secret avec le roi de Suède, pour porter le prince Jacques sur le trône de Pologne; qu'il est très invraisemblable aussi, que le roi de Suède ait consenti à ce qu'on donne la concession du péage de l'Elbe au roi de Danemarc . . . . 54.

Lettre particulière. Receu le 30e. M. Davaux. 13 Mars 1697, à Stockholm. — Il donne à M. de Torci quelques détails sur la maladie du roi et hasarde quelques réflexions sur une communication de M. de Bonrepaux, se rapportant à un mariage éventuel du prince de Suède avec la princesse de Danemarc. . . . . 57.

Receu le 6 Avril. 'A Stockholm, le 20 Mars 1697. — Il écrit, que l'indisposition du roi qui continue empêche, qu'on ne parle d'aucune affaire; ce qui, selon M. Lillierot, s'est passé entre M. de Callières et les députés des États Généraux; ce que le Sr Olivenkrantz lui avait dit touchant la justification, faite par M. Lillierot à M. de Callières; que l'électeur de Brandebourg s'est joint au roi de Suède pour le maintien des droits des princes de l'empire; qu'il n'est du tout content de la conduite du maréchal Bielke; de quelle manière imprudente le comte de Staremberg a parlé de l'affaire du duc de Swérin; qu'il n'a trouvé nulle preuve de liaison entre le baron de Saken et le baron de Merens; que suivant le cardinal Radziouski il n'y a pour le présent d'autres compétiteurs pour la couronne de Pologne que le prince de Conti et l'électeur de Bavière; que M. van Heeckeren se prépare à s'en aller; que d'après des avis, que le roi de Snède a reçus, on travaille au mariage du roi des Romains avec la fille du feu duc de Hanovre; que M. Bonde a été nommé médiateur 58.

Receu le 13 Avril. 'A Stockholm, le 27 Mars 1697. — Il mande au roi, que M. Lillierot n'a pas de caractère déterminé; que nonobstant les instances du baron de Merens le roi de Suède demeure ferme quant à sa neutralité dans l'affaire de Pologne; que M. van Heeckeren se conduit toujours d'une manière hautaine; que les

ministres des alliés ont délivré des mémoires pour l'acceptation de la médiation de la Suède; qu'il envoie au roi une copie d'un mémoire, qu'il a préparé, tendant à la même fin; quel est l'accommodement, proposé par le roi de Danemarc par rapport aux démêlés des ducs de Strélitz et de Swérin; que cette proposition a augmenté les soupçons du roi de Suède; ce qu'il a de plus appris sur la question de Mecklenbourg et quels raisonnements il a su faire insinuer au sujet de l'accommodement, proposé par le Danemarc; que le maréchal Bielke marie sa seconde fille au fils de Danckelmann; que la misère est encore très grande dans plusieurs provinces de Suède; que la maladie du roi de Suède empire, mais que l'envoyé de Danemarc l'exagère; que ce prince tâche de la cacher au public et ne souffre presque personne dans sa chambre . . . . 64.

Receu le 19e. 'A Stockholm, le 3 Avril 1697. — Il estime, qu'il serait à souhaiter, qu'on pût se servir de l'affaire de Mecklenbourg pour unir les deux rois du Nord; démontre le zèle, dont le roi de Suède a fait preuve dans cette conjoncture, tandis que le roi de Danemarc a fait beaucoup de bruit, mais n'a pas agi sérieusement, et rapporte, que la cour de Suède ne paraît pas incliner au mariage de son prince avec la princesse de Danemarc; que M. Oxenstiern présume, que tous les ministres, assemblés en Hollande pour le traité de paix, auront pris le caractère d'ambassadeur; que jusqu'ici il n'a pas encore délivré l'acte d'acceptation de la médiation de la Suède; que M. van Heeckeren est fort mécontent; que l'électeur de Brandebourg est allé en France; que la maladie du roi est devenue extrêmement grave; que les détails, qu'il en donne, sont puisés à des sources authentiques; qu'on n'a pas eu en Suède en cent ans un hiver aussi rigoureux que celui de l'année 1696—1697 . . 69.

Lettre particulière. Receu le 19e. 'A Stockholm, le 3 Avril 1697. . 76.

Receu le 26e, 'A Stockholm le 10e Avril 1697. — Il rapporte beaucoup de particularités, relatives à M. Lillierot; que diverses causes empêchent encore l'envoi de M. Bonde, chose qui déplaît aux sénateurs; qu'au dire de quelques-uns de ces messieurs le roi de Danemarc commençait à exécuter son traité d'alliance contre la France; que les Danois s'efforcent de traverser la paix; que le Danemarc ne veut pas se joindre absolument à la Suède dans l'affaire du Mecklembourg; qu'un marchand de Wismar, arrivé à Stockholm,

assure, que le duc de Swérin est sorti de Gustrau le 28 Mars; que la maladie du roi de Suède empire; que lui, d'Avaux, a fait prier pour lui dans sa chapelle; que M. Wallenstedt a été enfermé deux heures avec le roi; que, si le malheur arrive, il y aura une régence; que M. van Heeckeren semble attendre l'issue de la maladie du roi; que les boulangers de Stockholm ont déclaré devoir fermer dans peu leurs boutiques; que Lefort partira vers la fin du mois, le czar plus tard; que la reine l'a remercié d'avoir fait prier pour la santé du roi. . . . . 76.

Lettre particulière. Receu le 26. 'A Stockholm, le 10e Avril 1697. - Il écrit ce mot à M. de Torci, paur rectifier un passage d'une lettre de M. de la Piquetière . . . . 83.

Receu le 3 May. 'A Stockholm, le 17 Avril 1697. — Les différentes matières, qui forment le contenu de cette lettre, sont: la mort du roi de Suède Charles XI; l'ouverture et le contenu du testament du feu roi; la situation fâcheuse du royaume, assuré ni du dehors, ni du dedans, surtout à cause de l'appréhension qu'on a d'une révolte dans les provinces de Poméranie et de Livonie; la salutation du nouveau roi par les sénateurs; la confirmation de ce qu'on avait appris du marchand de Wismar; les efforts, que M. Oxenstiern fait encore, pour mettre un des Wachtmeister à la place de M. Bonde; quelques détails sur ces Wachtmeister; la crainte de l'envoyé de Pologne, que l'influence de la reine ne porte la Suède à embrasser les intérêts du prince Jacques; la question, que M. Olivenkranz lui a faite, si le roi de France a l'intention de continuer Canderstein dans son emploi; enfin, dans un postscriptum, des avis plus précis, qu'il a reçus sur les dispositions du testament. . 83.

Lettre particulière. Receu le 3 May. 'A Stockholm, le 17e Avril 1697. — Il communique à M. de Torci quelques particularités touchant le deuil, qu'il va prendre, et le conjure de le tirer de l'embarras d'argent, où il est continuellement . . . . 90.

Receu le 10 May. 'A Stockholm, le 24 Avril 1697. — Il mande beaucoup de détails par rapport à la forme, donnée par les tuteurs au gouvernement; quelle sera l'époque de la majorité du roi; que la diète sera convoquée au mois de Septembre; qu'outre le testament le roi a laissé un papier, écrit de sa main, qui ne sera ouvert qu'au couronnement du roi; qu'il a été voir le comte Oxenstiern, et quels

sont les sujets, dont ils se sont entretenus; que les comtes Wrede et Guldenstolpe persistent dans leurs bons sentiments à l'égard de la France; que M. Guldenstolpe devra avoir une gratification de quatre mille écus et que, si le roi de France permettait au fils de M. Wrede d'accompagner le maréchal de Villeroi dans la campagne prochaine, cela ferait un bon effet; ce que M. Guldenstolpe et l'envoyé de Pologne lui avaient dit sur l'élection d'un roi de Pologne; que l'affront, fait à l'empereur dans l'affaire de Gustrau, est d'autant plus grand, qu'il en avait investi peu de jours auparavant le duc de Swérin; que le fils du comte Bielke lui a montré l'original du traité, fait par le roi de Suède avec l'électeur de Brandebourg, dont il a fait un extrait, qu'il envoie au roi de France; que le czar et Lefort sont arrivés à Novgorod . . . . , . . . 91.

Lettre particulière du 24 Avril 1697 à Stockholm. — Cette lettre, adressée à M. de Torci, renferme beaucoup de particularités sur l'ouverture du corps du feu roi de Suède, qu'on ne trouve pas dans *l'Hist. de Suède* de M. de Limiers, II, p. 210. . . . . . 99.

Extrait du traitté d'alliance, fait entre le roy de Suède et l'électeur de Brandebourg le 11e Juillet 1696 . . . . 100.

Harangue en français, faite au roy de Suède par M. le comte d'Avaux. . . . . 102.

Mémoire, qui doit estre donné escrit et signé . . . . . . 104.

Tradition (traduction) de la harangue suédoise . . . . . . 105.

Receu le 17e. 'A Stockholm, 1er May 1697. — Il rapporte les dispositions, faites par les tuteurs quant au rang, qu'ils tiendront, et à la distribution des fonctions publiques; qu'on a résolu d'envoyer le comte Bielke à la Haye en qualité de premier ambassadeur; que deux autres personnes, Snolk et Frisendorff, sont nommées, qui s'y rendront aussi; que ces deux messieurs ne seront pas secrétaires d'ambassade, mais l'un envoyé extraordinaire, l'autre secrétaire du roi de Suède; que le roi de Suède étudie encore et va lire la vie de Henri le grand; qu'on a partagé son temps si juste, qu'il est toujours ou à l'étude, on au senat, ou dans quelque exercice; que la famine et la misère augmentent toujours; qu'il joint à cette lettre une copie du manifeste, que le roi de Danemarc a fait rédiger, pour justifier l'envoi de ses ambassadeurs à la Haye; que le czar s'est

mis en voyage; que Lefort a fait de grandes remises à Hambourg et ailleurs; que le czar a envoyé trente ou quarante boyards en Hollande, pour apprendre la marine; que l'envoyé de Pologne lui a dit, que les affaires du prince de Conti vont assez bieu, mais qu'il en sait qu'en croire; quelle est la réponse, que les tuteurs ont faite à la déclaration du roi de Danemarc . . . . 106.

Receu le 24e. 'A Stockholm, le 8 May 1697. — Il mande, qu'il a reçu le mémoire des alternatives, offertes par Louis XIV touchant Strasbourg; qu'on croit à Stockholm, que l'empereur ne veut nullement la paix; des particularités, relatives à la sortie du commissaire de l'empereur de Gustrau; que les directeurs du cercle de la basse Saxe ont résolu de maintenir l'affaire de Gustrau, mais que le roi de Danemarc ne veut s'y entendre; que la duchesse de Strélitz vient de partir; que le comte de Staremberg est sur le point de s'en aller; que la cour de Suède n'abandonnera pas le duc de Holstein; comment il faut expliquer le terme de „declaration" dans le mémoire, qu'il a remis au roi de Suède; qu'il n'y a plus lieu de s'arrêter aux déclarations à l'égard de la paix, soit de lui, d'Avaux, soit du roi de Suède, jadis faites; qu'on s'applique en Suède à remédier aux maux, que la famine peut causer . . . . 112.

Lettre particulière. Receu le 24e. 'A Stockholm, le 8e May 1697. — Il s'excuse auprès de M. de Torci sur ce qu'il a appelé dans sa harangue suédoise le roi de France et le roi de Suède „les deux plus grands et les deux plus puissants rois de l'Europe." . . 118.

Autre lettre particulière. 'A Stockholm, le 8e May 1697. — Il s'explique plus précisément avec M. de Torci du sens du terme de „déclaration" et dans la harangue suédoise, et dans le mémoire. 118.

Receu le 31e. 'A Stockholm, le 15 May 1697. — Les sujets, dont il entretient le roi dans cette lettre, sont les suivants: la substance du mémoire, délivré par le comte de Staremberg aux comtes Oxenstiern et Guldenstolp; le contenu de la déclaration verbale du comte de Staremberg; ce que lui, d'Avaux, a fait dans cette affaire; la hardiesse de la comtesse Oxenstiern, qui a mené la comtesse de Staremberg chez la reine; les raisons qu'on insinue pour empêcher, que le sénat ne soutienne l'affaire de Gustrau avec vigueur; les résolutions, prises par le sénat par rapport à cette affaire; les tentatives

infructueuses, faites par M. Oxenstiern et d'autres dans une autre séance du sénat, pour effectuer, qu'on abandonnât le duc de Strélitz; la querelle, suscitée par M. Oxenstiern au Sr Okrielm au sujet de l'écrit, contenant le protocole de ce que le sénat avait résolu; l'interdiction de la cour de Suède, signifiée à M. de Staremberg par l'introducteur des ambassadeurs, accompagné d'un secrétaire de la chancellerie; la fermeté des directeurs du cercle de la basse Saxe, qui ont envoyé cent hommes en garnison à chacun des trois gentilshommes, qui avaient déclaré vouloir rester fidèles au duc de Swérin; qu'on n'incline pas en Suède à un mariage du roi de Suède avec la princesse de Danemarc; que M. Oxenstiern tâche de traverser la mission du maréchal Bielke à la Haye; les distributions de blé, faites par ordre et aux dépens du roi de Suède; une gratification, qu'il ne serait pas inutile de faire . . . . 119.

Receu le 7e Juin. 'A Stockholm, le 22e May 1697. — Les matières, dont il rend compte dans cette lettre, sont les suivantes: la grande confiance, que le roi de Suède a montrée au comte Wallenstedt dans les derniers jours de sa vie, quoiqu'il ait laissé à M. Oxenstiern la direction des affaires extérieures; la diminution du pouvoir de M. Oxenstiern, qui a passé au sénat et aux tuteurs; les fausses nouvelles sur la constitution actuelle du gouvernement de Suède, débitées par le Danemarc et par M. de la Piquetière; qu'on commence à s'adoucir à la cour de Vienne; que le roi de Suède commence à s'apercevoir de la prévention du comte Oxenstiern; l'ordre, que les tuteurs ont donné de mettre seize vaisseaux de guerre en mer et de faire marcher des troupes; les assurances de M. Guldenstolp de son attachement pour la France; l'ordre, donné par le roi de Suède, que tous ses domestiques, qui l'habillent, parlent français, ce qu'il fait aussi lui-même; un dire de Salomon Cronhielm, prouvant les bonnes intentions du feu roi de Suède vers la fin de sa vie; l'incertitude à l'égard de la question, qui sera le ministre médiateur à la Haye; la conduite du czar à Riga et son retour à Moscou; la cause apparente de la mésintelligence entre l'empereur et l'électeur de Saxe; l'incendie terrible, qui a détruit le château du roi, au sujet duquel il entre dans beaucoup de détails; la fermeté et la piété, montrées par le roi de Suède dans cette occasion; les secours, prêtés par M. d'Avaux; la calomnie de la comtesse Oxenstiern, disant que c'étaient les Français, qui avaient mis le feu; un avis, donné par M. d'Avaux par rapport au château de Versailles. . . . 127.

Receu le 14 Juin. 'A Stockholm, le 29e May 1697. — Il rapporte, que jusqu'ici il ne voit rien au dedans du royaume, qui puisse y causer du désordre; que les états seront convoqués au mois de Novembre pour l'enterrement du roi; qu'il est peu vraisemblable, que le Danemarc entreprenne quelque chose contre le Holstein; qu'il tâchera de répondre encore plus complètement qu'il n'a fait aux quatre demandes, faites par S. M.; quelles sont les principales qualités du roi de Suède d'à présent; que la pluralité des voix, tant dans la régence que dans le sénat, l'emporte pour la France; qu'on est fort aise à la cour de Stockholm, que les conférences de la paix aient commencé sous la médiation de la Suède; que ce sera lui, d'Avaux, qui aura la première audience; qu'il a beaucoup contribué, qu'en dépit des tracasseries du comte Oxenstiern la Suède a nommé un ministre médiateur à la Haye; que la personne, qu'on a nommée, est Gabriel Tourson Oxenstiern; que le roi de France aura à se louer de ce choix; quelles sont les raisons, qui ont déterminé les tuteurs à le choisir; qu'on a résolu de laisser Snoilski à Ratisbonne; que, contrairement à ce qu'il a écrit dans une lettre précédente, le czar continue son voyage à la suite de Lefort; quelles particularités concernant la conduite du czar il a apprises de l'envoyé de Courlande; ce qv'il sait et par ouï-dire, et d'original sur les affaires de Pologne . . . . 136.

Lettre particulière. Receu le 14 Juin. 'A Stockholm, le 29 May 1697. — Il espère, que M. de Torci fera faire des réflexions au roi sur les endroits de sa lettre, qui prouvent, qu'il a rendu trois services notables au roi de France, et qu'il engagera M. Palmquist à écrire en termes favorables pour lui, d'Avaux. Quant au revers, que M. Bernard demande, il croit, que c'est superflu . . . 145.

Receu le 21. 'A Stockholm, le 5e Juin 1697. — Il mande, que le sénateur, pour qui S. M. lui a envoyé un billet, se réjouit beaucoup de la gratification, que le roi lui a donnée; qu'on a fait un changement dans la nomination d'un ministre médiateur à la Haye en nommant M. Bonde au lieu de M. Gabriel Oxenstiern; que la raison vraisemblable de cette mutation est, que la personne de Gabriel Oxenstiern n'est pas agréable aux alliés; que par la nomination de M. Bonde le ministre Oxenstiern souffre un échec à deux égards; qu'il ne saurait dire, si la France gagne ou perd dans ce changement; qu'on enverra probablement, au lieu de Snoilski, Eysenheim comme secrétaire à la Haye; qu'il s'efforcera de gagner entiè-

rement Okrielm; qu'il a différé de donner les mille écus, envoyés par le roi, à l'homme, à qui ils sont destinés; que le czar est encore à Konigsberg; que M. de la Piquetière ne vivra apparemment plus deux jours; que les bons Suédois sont charmés du siège d'Ath 147.

Lettre particulière. Receu le 21e. 'A Stockholm le cinqe Juin 1697. — Il conseille à M. de Torci de faire en sorte que le roi n'envoie plus de résident à Stockholm, et espère, que, s'il en arrive un, ce ne soit pas M. d'Asfelt . . . . 153.

Receu le 28e. 'A Stockholm le 12e Juin 1697. — Il écrit, que presque tout le monde à la cour de Suède, excepté le comte Oxenstiern, est persuadé, que le véritable intérêt de ce royaume est de s'unir étroitement à la France; que M. Oxenstiern est irrité du choix de M. Bonde; quelles sont les raisons, pour lesquelles on a mis M. Bonde à la place de M. Gabriel Oxenstiern; que M. Bonde est dans les intérêts de la France; que M. Eysenheim restera dans le directoire du cercle de la basse Saxe et M. Snoilski sera envoyé à la Haye; que M. Palmquist a mandé, que le roi de France lui avait témoigné en personne, qu'il avait beaucoup de douleur de la mort du feu roi; quelle est la raison de l'exclusion du grand-maître de la tutelle; que le roi de Danemarc a présenté un projet d'accommodement au duc de Holstein; que lui, d'Avaux, travaille à faire insinuer au roi de Suède l'idée de rétablir un ancien ordre de Suède ou d'en faire un nouveau; que Madame Oxenstiern a accusé à différentes reprises les Français d'avoir mis le feu au château du roi; que cette rumeur s'est aussi répandue parmi le peuple; que de plus le comte Oxenstiern a tâché de lui susciter une autre affaire à cause d'un discours sur le délai de son audience, qu'il a eu avec M. Gustave Cronhielm et M. Sparfwenfeldt, mais que les tuteurs n'ont pas voulu l'appuyer; que M. de la Piquetière vient de mourir . . . . 154.

Receu le 28. 'A Stockholm le 12e Juin 1697. — Il invoque la protection de M. de Torci contre la comtesse Oxenstiern . . 164.

Receu le 5 Juillet. 'A Stockholm le 19e Juin 1697. — Les matières, dont il rend compte dans cette lettre, sont les suivantes: qu'on ne songe plus à lui demander une acceptation par écrit de la médiation du roi de Suède; que les tuteurs se conduisent à merveille dans les affaires d'Allemagne; que l'envoyé de Danemarc a présenté un projet d'accommodement avec le duc de Holstein; qu'on envoie

des régimens en Allemagne; que la régence et le roi sont persuadés, que leur royaume ne peut se maintenir sans l'amitié du roi de France; que la reine est fort à charge au sénat et aux tuteurs; que la cour de justice de Hollande s'est adressée au parlement de Suède pour une dette de M. Guldenstolpe; de plus amples détails sur la comédie, jouée par M. Oxenstiern dans l'affaire, qu'il a voulu lui susciter; l'exemple que M. Oxenstiern avait cité d'une histoire analogue, qui s'était passée jadis entre M. Guldenstiern et M. de Feuquières; l'écrit, que les tuteurs ont fait dresser, pour terminer le différend, que M. Oxenstiern a fait naître; que deux tuteurs l'ont conjuré de souffrir patiemment les pièces, que les alliés et le comte Oxenstiern ont le dessein de lui faire; les deux choses, que le roi de Suède a dites à ce sujet; que M. Bonde va partir incessamment; que Patkul est avec le czar; que le comte Bielke lui a fait dire, qu'il était sur le point de conclure une affaire de grande conséquence entre le roi de France et l'électeur de Brandebourg; que le maître des cérémonies est venu lui lire la résolution des tuteurs, dont il envoie une copie à S. M.; que M. de Bonrepaux lui apprend, que l'envoyé de Suède impute à la France de faire cause commune avec le Danemarc contre le duc de Holstein Gottorp . . . , . . 165.

Lettre particulière . . . . 174.

Translat du protocole, receu le 5e Juillet avec la lettre de M. Davaux . . . . 174.

Receu le 12 Juillet. 'A Stockholm le 26e Juin 1697. — Il mande, qu'il a fait savoir aux quatre tuteurs, que le roi de France est satisfait de leur fermeté; que, quant à la question sur ce que S. M. peut faire, en cas que le Danemarc attaque le Holstein, ils ne savent qu'y répondre; que les alliés font beaucoup de bruit de ce que le Sr Crasset, à ce qu'ils prétendent, a empêché le roi de Danemarc de passer outre; quelle est la substance de la réponse, faite par le roi de Suède au projet d'accommodement, envoyé par le roi de Danemarc; que la Suède et les princes de Lunebourg agiront de concert, pour défendre le duc de Holstein Gottorp; qu'un des tuteurs, après avoir glissé un mot des subsides, dus par la France à la Suède, s'est ravisé et n'en a plus reparlé; que tout le monde est content de la réponse, donnée par M. d'Avaux au maître des cérémonies; que le comte Oxenstiern diffère, autant qu'il lui est possible, le départ de M. Bonde; ce qui s'est passé dans une séance

de la régence sur le choix d'un secrétaire d'ambassade; quelle est la raison, qui a porté, selon un homme digne de foi, les alliés à continuer à reconnaître la médiation de la Suède; que le comte Guldenstolpe approuve sa pensée, que le roi de Suède institue un nouvel ordre ou rétablisse l'ancien; qu'il a distribué les sommes, qu'on lui a envoyées; les bonnes nouvelles, arrivées de Pologne; que M. Oxenstiern a dit à M. de Merens, que, si le prince de Conti demandoit des vaisseaux, pour être transporté en Pologne, on les lui accorderait; que M. Wallenstedt est malade. . . . . . 176.

Lettre particulière. — Il rend compte à M. de Torci de l'état du change par rapport aux gratifications, qu'il vient de recevoir, et lui demande, si l'on a oublié de lui ordonner de prendre le deuil. 183.

Receu le 19e. 'A Stockholm le 3e Juillet 1697. — Il rapporte, qu'il ne paraît pas encore, que l'empereur ait résolu quoi que ce soit sur l'interdiction de la cour de Suède à son envoyé; quels sont les avis, reçus à la cour de Suède touchant les desseins de l'empereur et du roi de Danemarc; que les tuteurs ont réitéré l'ordre, donné à M. Vellingk, de conférer avec les ministres de Lunebourg; que van Heeckeren se flatte, que la Suède donnera des troupes aux États Généraux, mais que les comtes Guldenstolpe et Wrede lui ont assuré, qu'il n'en sera rien; qu'on est cependant étonné à la cour de Stockholm, que M. de Bonrepaux ne se soit pas interposé, pour empêcher l'action du roi de Danemarc; que ces deux comtes prient le roi de France de faire quelque office auprès du roi de Danemarc, de crainte que sans cela la Suède ne soit obligée de recourir aux alliés; que lui, d'Avaux, et M. Oxenstiern sont meilleurs amis qu'auparavant, que le comte Oxenstiern a eu le chagrin de ne pas voir son second fils nommé capitaine aux gardes; que M. Wallenstedt va mieux; que M. de Bonrepaux lui a mandé, qu'il y a lieu de croire, que la Suède et le Danemarc sont actuellement en de meilleures dispositions, l'une à l'égard de l'autre, mais que lui, d'Avaux, ajoutant peu de foi à cet avis, a demandé des garants de cette assurance. . . 184.

Lettre particulière. — Cette lettre, adressée à M. de Torci, roule sur la manière de traiter les ambassadeurs et les autres ministres à la cour de Suède . . . . 191.

Receu le 27e 'A Stockholm le 10e Juillet 1697. — Il mande, quelle est la règle de conduite, que les tuteurs suivront pour les

affaires du dehors; quelles sont les raisons, qui les forcent à faire un traité avec la maison de Lunebourg; que, quoiqu'il leur ait fait connaître les motifs, qui empêchent le roi de France d'intervenir auprès du roi de Danemarc en faveur du duc de Holstein, ils l'ont néanmoins prié de faire en sorte que le roi de France ne s'abstienne pas de toute démonstration dans ce sens-là; que son audience n'aura lieu que le 15 ou le 16 Juillet; que, puisque M. Oxenstiern prétend, qu'il faut de nouvelles lettres de créance à tous les ministres étrangers, les tuteurs jugent à propos, que le roi lui en envoie une; quelle est la cause de la venue à Stockholm de l'envoyé du duc de Zell, chose sur laquelle l'ambassadeur communique en même temps ses propres réflexions; que M. Wrede est charmé de la faveur, faite par S. M. à son fils; qu'il a appris par le valet de chambre du roi de Suède, que M. Guldenstolpe ne manque jamais de lui représenter la nécessité d'une étroite liaison avec la France; qu'il n'a pu rien découvrir jusqu'ici de la résolution, prise à la cour de Vienne touchant l'affaire de Gustrau . . . . , ... 191.

Lettre particulière. Receu le 27e. 10 Juillet 1697. — Il informe M. de Torci, mais non en qualité de secrétaire d'état, de ses considérations sur la prise d'Ath et sur la conquête probable de Barcelone par rapport à la conclusion de la paix . . . . 198.

Autre lettre particulière du même jour. — Le sujet de cette lettre, adressée à M. de Torci, est le montant d'une gratification, proposée il y a longtemps au roi de France et destinée au secrétaire du comte Oxenstiern . . . . 199.

Receu le 2e Aoust. 'A Stockholm le 17e Juillet 1697. — Les matières, qui forment le contenu de cette lettre, sont: qu'il est venu à bout de faire nommer M. Fritz secrétaire d'ambassade à la Haye; pourquoi on peut avoir bonne attente de la mission de M. Bonde; qu'il sera du bien du service de S. M. de gratifier Madame Bonde, M. Bonde et M. Fritz; que M. Bonde sera en garde contre M. Lillierot, qui est dans les intérêts des alliés; qu'il a averti les plénipotentiaires de se défier de Muler; qu'à ce qu'il semble le roi de Danemarc ne veut pas entreprendre tout de suite une guerre de longue haleine contre le duc de Holstein; que les ministres suédois dans les cours étrangères n'informent pas exactement le roi de Suède; qu'on est en peine à la cour de Suède, tant de la jonction des troupes de l'empereur à celles de l'électeur de Saxe, que de la vente, que

l'électeur de Saxe a faite du duché de Saxe-Lauenbourg à la maison de Lunebourg; que, contrairement à M. de Bonrepaux, il est d'avis, que l'occasion est encore favorable à un rapprochement du roi de Suède et de celui de Danemarc; qu'il vient d'avoir son audience du roi, de la reine et des princesses royales; que l'électeur de Brandebourg favorise l'élection de l'électeur de Saxe en Pologne . . 200.

Receu le 10e Août. 'A Stockholm le 24e Juillet 1697. — Il rapporte, que la Suède ne prétend pas tenir le Danemarc quitte de ce qu'il a rasé les forts du duc de Holstein; que le roi de Suède a donné ordre à M. Vellingk de se concerter avec les ministres des garants du traité d'Altona, qui sont à Hambourg, sur les mesures, qu'il faudra prendre, pour mettre le dit duc en sûreté; que les comtes Wrede et Guldenstolpe se sont justifiés auprès de lui de cet accord avec les garants, en protestant en même temps, qu'il ne s'ensuivra pas, que la Suède donne des troupes aux alliés; que M. van Heeckeren a proposé le renouvellement du traité entre la Suède et les États Généraux, mais que la proposition a été rejetée par le sénat; qu'on travaille à ajuster le différend concernant le comte Gabriel Oxenstiern et le comte de Staremberg, et qu'il est possible qu'on y ajoute aussi l'affaire de Mecklenbourg; que ceci, joint à certains avis, qu'on a reçus, inquiète fort les tuteurs; que les dernières nouvelles de Pologne portent, que le parti du prince de Conti et celui du prince Jacques s'uniraient peut-être, pour exclure l'électeur de Saxe; que les Suédois sont fâchés de la vente du duché de Saxe-Lauenbourg à la maison de Lunebourg; qu'il a eu un discours avec l'envoyé de Danemarc et avec quelques personnes de crédit à la cour de Suède sur la question d'un rapprochement entre les deux rois du Nord, mais qu'il y a peu d'apparence d'un tel rapprochement des deux côtés; qu'il a beaucoup à souffrir à la cour, où il est, mais qu'il ne donnera aucun sujet légitime de plainte au comte Oxenstiern; que l'empereur et le duc de Holstein ont fait assurer à la comtesse Oxenstiern la continuation de la pension, qu'ils donnent à M. Oxenstiern, en cas de mort de son mari; que lors de son audience publique toutes les cérémonies sont observées exactement; que tout le monde est satisfait des compliments, qu'il a faits dans cette occasion; que Mrs Robinson et Hammerstein ont eu également leur audience; pourquoi M. Luxdorph n'en eut pas; pourquoi M. van Heeckeren n'a eu qu'une audience particulière; qu'il y a une cabale, pour empêcher ou faire différer le départ de M. Bonde; qu'il en a

Oxenstiern à la Haye; que le comte Oxenstiern intrigue avec deux autres personnes, pour empêcher, qu'on ne dresse les instructions de M. Bonde; que le prince d'Orange fait beaucoup de caresses au fils de M. Oxenstiern; que le sénat de Suède n'a pas voulu renouveler les traités d'alliance avec les États Généraux; que M. Oxenstiern le traite actuellement avec beaucoup d'honnêteté; qu'il serait à souhaiter, que le prince de Conti fût en Pologne; le sermon, prêché par Capronius contre l'électeur de Saxe; le contenu d'un mémoire intercepté de la dépense, faite par le baron de Merens pour le service du prince Jacques; ce qu'Okrielm raconte de l'attaque de la flotte suédoise par les Anglais et les Hollandais; qu'on est inquiet en Suède de la nouvelle d'un traité de commerce, prêt à être conclu par la France avec les Anglais et les Hollandais; que selon M. Oxenstiern les alliés ont délivré des propositions à M. Lillierot; ce qu'il y a à dire d'un Sr Sparfeldt, qui s'est adressé à lui et présente ses services au roi de France; que le bruit se répand, que les états demandent, que le roi de Suède soit couronné . . . . . . 234.

Receu le 30e. 'A Stockolm le 14e Aoust 1697. – Les matières, que cette lettre contient, sont: la communication, qu'il a donnée aux tuteurs de l'entremise du roi de France auprès de la cour de Danemarc pour la conservation du repos dans le Nord; l'entretien, qu'il a eu avec M. Oxenstiern à ce sujet; la substance de sa correspondance avec M. de Bonrepaux sur la même affaire; ses propres réflexions là-dessus; le nouveau sujet de plainte, que les Danois ont donné à la Suède, relatif à l'affront, que l'Angleterre vient de lui faire; le mécontentement des tuteurs de la conduite du frère de M. Palmquist dans cette occasion; le changement, qui est survenu dans la résolution, qu'on avait prise par rapport à l'affaire des envoyés de Suède et de l'empereur; le mécompte, que M. van Heeckeren a essuyé à Carlsberg; le jour, fixé pour le départ de M. Bonde, départ que M. Oxenstiern tâche pourtant encore d'empêcher; les singuliers raisonnements de ce ministre sur les suites de la paix, qu'il croit être sur le point d'être conclue entre la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies . . . . 242.

Receu le 30e. Lettre particulière du 14e Aoust 1697. — Il rend compte à M. de Torci de quelques particularités, se rapportant au prêche de Carpsonius, qu'il a nommé „Capronius" dans sa lettre, adressée au roi le 7 Août 1697 . . . . 251.

Receu le 6e 7bre. 'A Stockholm le 21 Aoust 1697. — Il rapporte, qu'à ce qu'il semble il n'y a encore rien d'avancé à Hambourg; que, malgré M. Oxenstiern, les tuteurs n'ont pas voulu renouveler le traité d'alliance de la Suède avec l'Angleterre et les États Généraux; que les carosses des envoyés n'entreront plus dans la cour du palais du roi de Suède; que Staremberg partira l'automne prochain; que M. Bonde s'en ira dans quelques jours et mènera avec lui le Sr Fritz; ce que M. Lillierot a écrit à l'égard de la déclaration du roi de France, qu'il ne prétendait plus être tenu aux conditions, jadis offertes, après la fin du mois d'Août; quelques particularités, relatives à la flotte suédoise, prise par les Anglais, et à une requête des marchands de Stockholm, se rapportant au même sujet; que le sénat a fait une mercuriale à M. Okrielm, qui allait proprement à l'adresse de M. Oxenstiern; que le roi de Suède témoigne de la satisfaction des visites, qu'il lui fait, et qu'il est question de le faire dîner quelquefois avec le roi; que le roi de Suéde paraît disposé à rétablir l'ancien ordre de Suède; que M. Bonde se met en chemin sans instructions. 252.

Receu le 12 7bre. 'A Stockholm le 28e Aoust 1697. — Il écrit, que le départ de M. Bonde sans instructions a attiré une terrible réprimande à M. Okrielm dans le sénat; que d'après M. Lillierot la paix était autant que conclue entre la France, l'Angleterre et les États Généraux; que M. Fritz l'a prié, qu'on le ménageât extrêmement à la Haye; qu'il sera encore plus du service du roi de France de ménager le Sr Fritz, quand il sera de retour à Stockholm; qu'à ce qu'on dit M. le baron de Goes relèvera le comte de Staremberg; qu'apparemment M. van Heeckeren va partir tout de bon cette fois-ci. . . . . 258.

Receu le 20e. 'A Stockholm le 4e Septbre 1697. — Il mande qu'il n'apprend pas, qu'on soit encore convenu d'aucune chose à Hambourg; qu'il croit, que M. Olivenkrantz ne réussira pas à se faire nommer ambassadeur près la cour de France; que les tuteurs témoignent beaucoup d'inquiétude du traité de commerce, que les Hollandais sont en train de faire avec la France; qu'à la réserve de l'Angleterre il n'y a aucun état de l'Europe, où le commerce de France soit si mal traité qu'en Suède; que les Suédois n'osent déclarer, combien leur déplaît l'élection de l'électeur de Saxe en Pologne; ce qu'il a appris sur les affaires de ce royaume-là; que le bruit commun

Receu le 4e Novembre. 'A Stockholm le 16e Octobre 1697. — Il mande, qu'à ce qu'il semble il a réussi à empêcher, que, selon les voeux de M. van Heeckeren, les commissionnaires Anglais et Hollandais ne soient rétablis dans le nouveau traité de commerce, que la Suède a l'intention de conclure avec les États Généraux; quels discours M. van Heeckeren tient sur les affaires de Pologne; comment M. Oxenstiern vient de prendre avec beaucoup de chaleur le parti de l'électeur de Saxe; qu'il est récemment arrivé en Suède un vaisseau de Dantzick, dont le maître dit, que le prince de Conti a été couronné roi de Pologne; que cette nouvelle a arrêté provisoirement la délibération du sénat sur la question, si le Sr Bosen serait admis à l'audiance . . . . 298.

Receu le 12 9bre. 'A Stockholm le 23 Octobre 1697. — Il rapporte, que les États Généraux ont refusé les offres, faites par le roi de Danemarc il y a à peu près quatre mois, pour entrer dans l'union des alliés et pour faire la guerre à la France; que les grandes contestations, qu'il y a eu dans la dernière séance du sénat, ont roulé sur la qualité, en laquelle on recevrait le Sr Bosen; de quelle manière cet envoyé de l'électeur de Saxe a été admis à l'audience du roi de Suède; que cet envoyé recevra bientôt des lettres en bonne forme; qu'à l'instigation du comte Oxenstiern la reine, à ce qu'on dit, dans l'audience, donnée à cet envoyé, a fait traiter son maître de roi de Pologne; que M. Gabriel Oxenstiern quittera dans peu Vienne; que M. Staremberg partira, d'après ce que tout le monde dit, dès qu'il a de l'argent pour payer ses dettes; que M. van Heeckeren, quoique disant toujours, qu'il s'en ira, reste continuellement; que les États Généraux ont offert de rendre au roi de Suède les troupes, qu'il leur a vendues; que le commissaire du roi de Suède à Dantzick a écrit, que le prince de Conti a mis pied à terre et est en marche en Pologne; que le roi aura à payer les gratifications des deux ministres suédois, qui lui ont rendu des services 302.

Lettre particulière du même jour. — Il demande à M. de Torci, sous quelle adresse il enverra ses lettres, et lui envoie le traité, fait en 1688 entre la Suède et les Provinces-Unies . . . . . . 308.

Receu le 19e. 'A Stockholm le 23 Octobre 1697. — Il écrit, qu'il aura dans peu de jours une audience publique; que les sénateurs n'enverront que des carosses à deux chevaux, et pourquoi; qu'il fera aussi un compliment à la reine et passera chez les tuteurs;

qu'aucun des alliés n'a écrit une lettre au roi de Suède; qu'on est irrité à la cour où il est du mauvais accueil, que M. Bonde a eu de la part des alliés et qui diffère tant de la réception, que les plénipotentiaires de France lui ont faite; que M. Lillierot a mandé que les alliés feraient entre eux un traité de garantie; que la plus grande partie des sénateurs est fort bien disposée pour la France; que les rois de Danemarc et de Suède ont témoigné, chacun de sa part, qu'ils désirent vivre en bonne intelligence l'un avec l'autre; que la reine mère s'est repentie d'avoir fait nommer l'électeur de Saxe roi dans l'audience particulière; quels discours la comtesse Oxenstiern tient par rapport à la réception du Sr Bosen en qualité d'envoyé du roi de Pologne; qu'un sénateur lui a dit, que le roi d'Angleterre prêtait de l'argent à l'empereur, pour augmenter le fort de Zell; qu'on parle plus que jamais de faire couronner le roi de Suède à la diète. — Dans un postscriptum il fait son compliment au roi des grandes actions, par lesquelles il s'est illustré . . . . . 308.

Receue le 23 Novembre. Le 30 Oct. — Il mande, qu'il a présenté la lettre du roi de France au roi de Suède dans une audience publique; qu'il a été voir aussi la reine et les tuteurs; quelles preuves on a des bonnes dispositions des tuteurs et du sénat pour la France; que M. Oxenstiern l'a assuré, qu'il contribuerait volontiers au renouvellement des anciennes liaisons de la Suède avec la France; qu'il appert donc, que ceux, qui sont portés pour la France, l'emportent de beaucoup sur le comte Oxenstiern; que le temps est extrêmement propre à faire une alliance avec la Suède; que quelques tuteurs souhaitent, que le roi de France prenne sons sa protection les principautés de Veldents et de la Petite Pierre; que toutes les brigues de M. van Heeckeren, de M. Oxenstiern et de M. Olivenkrantz pour le rétablissement des commissionnaires ont été vaines; que le comte Oxenstiern n'a pas mieux réussi dans ses tentatives en faveur du comte Staremberg; que les ministres de Suède dans les cours étrangères dépendent tous de M. Oxenstiern; que les tuteurs ont rappelé le Sr Storn de Pologne; quel singulier avis l'envoyé de Suède près la cour de Danemarc avait donné aux ministres du roi de Danemarc touchant une escadre française; qu'il est nécessaire que les gratifications soient envoyées à ceux des tuteurs, à qui on les a promises; que la régence n'a pas encore envoyé de réponse aux États Généraux sur les six régiments; qu'il aura une tribune distinguée au service du feu roi; qu'il y a des indices, dont on peut déduire, que le roi

de Suède ne se rapportera pas entièrement à M. Oxenstiern et qu'il sera porté pour la France; que M. van Heeckeren demande à prendre congé du roi de Suède; qu'il envoie à S. M. la lettre, que le roi de Suède vient de lui écrire; la prière, relative à des marchandises, contenues dans un vaisseau, mené à Dunkerque, que M. Piper lui a faite; qu'il se réjouit de pouvoir bientôt retourner en France, à moins que le roi n'ait l'intention de faire un traité avec la Suède. 315.

Lettre du roy de Suède . . . . 327.

Compliment, fait au roy de Suède par M. le comte d'Avaux 328.

Réponse, faite par ordre du roy de Suède au compliment cy-dessus, par le sénateur Gulembourg . . . . 330.

Lettre particulière. — Il rend grâce à M. de Torci de lui avoir procuré son congé; mais il ajoute, qu'il aimerait mieux rester à la cour où il est, si le roi de France se propose de faire une alliance avec la Suède. En même temps il fixe son attention sur les preuves du contentement, qu'on témoigne de lui en Suède. . . . . 331.

Receu le 23e. 'A Stockholm le 2e Novembre 1697. — Il communique à S. M. la prière du roi de Suède de vouloir empêcher, que quelque prince d'Allemagne ne fasse entrer des troupes dans le duché des Deux-Ponts. . . . . 332.

Lettre particuliére du même jour. — Il espère, que M. de Torci effectuera, que le roi de France le charge de la conduite des affaires, qu'il y a encore à manier à Stockholm. . . . . 334.

Autre lettre particulière du même jour. — Il prie M. de Torci de faire en sorte que ce soit par lui que le roi de Suède l'apprenne, si le roi de France veut lui faire quelque plaisir en cette occasion 334.

Receu le 1e xbre. 'A Stockholm le 13e Novembre 1697. — Les sujets, qui font le contenu de cette lettre, sont: les nouvelles de Pologne, arrivées à Stockholm par des lettres particulières; le mécontentement du roi de Suède de M. Oxenstiern à cause des caresses, qu'il a faites à M. Bosen; l'intention du roi de Danemarc de suivre le roi de Suède par rapport aux affaires de Pologne; l'avis de la défaite des Moscovites par les Tartares; le discours, qu'il a eu avec M. van Heeckeren sur les commissionnaires étrangers; le conseil singulier, donné par le comte Oxenstiern à M. Gabriel Oxenstiern;

le résultat de la délibération du sénat sur la question des nouvelles alliances, que la Suède aura à faire; le dessein, qu'on a d'envoyer M. Bonde en qualité d'ambassadeur extraordinaire en France; le délai de la diète et la venue du roi de Suède à Stockholm . 335.

Receu le 10 xbre. 'A Stockholm le 20e Novembre 1697. — Il mande, comment il s'est fait que le roi de Suède ait été mis subitement sur le trône le 18 de Novembre; les démêlés, que le comte Oxenstiern a eus avec les autres sénateurs; qu'il est peu probable que le roi de Suède se remette entièrement à lui; que la reine n'aura plus aucune part dans les affaires; qu'il n'y a pas de règlement en Suède, fixant l'époque de la majorité du roi; que le sénat a renvoyé à M. van Heeckeren l'écrit, relatif aux commissaires étrangers, qu'il lui avait délivré; que le Sr Robinson a renvoyé au sénat la résolution, prise par les sénateurs et se rapportant à la même matière; que le comte Staremberg lui a fait faire un compliment sur la signature de la paix et qu'il le lui a rendu; que l'ordre de ne plus laisser entrer les carosses des ministres étrangers dans la cour du palais du roi a été exécuté ponctuellement; que les Suédois ne craignent rien tant que l'agrandissement des Moscovites; que l'électeur de Saxe va envoyer à cette cour le comte Charles Lewenhaupt; que les sénateurs se sont plaints de ce qu'ils n'ont rien su du séjour prolongé d'une escadre française dans la mer Baltique . . . 340.

Receu le 16 xbre. 'A Stockholm le 27 Novembre 1697. — Il rapporte, que les tuteurs se démettront de leurs fonctions le 7 Décembre; qu'on regrette à présent la manière tumultueuse, dont on a usé pour mettre le roi de Suède sur le trône; les détails, qu'il a appris touchant le couronnement prochain du roi; que les Suédois souhaitent fort un traité de commerce avec la France; que les alliés font imprimer un manifeste, pour se plaindre de la conduite de la médiation de la Suède; l'ordre, donné à M. Oxenstiern de faire une proposition au roi de France sur l'exercice de la religion dans le duché des Deux-Ponts; les tentatives infructueuses, faites par M. Staremberg et M. Oxenstiern, pour qu'on permette encore au premier de prendre congé du roi de Suède; l'arrivée à Copenhague du prince de Conti, qui retournera en France; les relations, qu'il y a entre M. Oxenstiern et M. Charles Lewenhaupt; la conviction de M. Wrede, que la Suède doit faire marcher des troupes en Livonie; que M. Lillierot a eu une visite de M. Lefort ou du czar; la

Lettre particulière. — Il prie M. de Torci d'intercéder en sa faveur, pour qu'il ait une gratification . . . . 366.

'A Stockholm le 11e Décembre 1697. — Il mande, quel est le contenu du manifeste des alliés, qui est sous la presse; que les sénateurs sont inquiets de ce que le roi de France n'a pas nommé d'ambassadeur, qui le remplacera; qu'il fera le lendemain la proposition, relative au duc de Holstein, à M. Oxenstiern; que la reine mère et M. Oxenstiern ont inutilement tâché de gagner la princesse de Suède pour leur projet de mariage du roi de Suède avec la princesse de Holstein; qu'il est très bien auprès de cette princesse-là; qu'il a reçu les deux billets, que S. M. lui a envoyés et qu'il en a informé les deux personnes, qui y ont intérêt; que le prince de Conti est parti d'Elfsbourg; quels étaient les ordres, donnés par le roi de Suède, touchant les honneurs, qu'on lui aurait rendus; que l'enterrement du feu roi a eu lieu; que les tuteurs se sont démis de leurs charges; que le roi de Suède sera couronné le 24 de Décembre; que ce roi se mettra lui-même la couronne sur la tête; que ce roi, quoiqu'il ne soit pas prévenu en faveur du comte Oxenstiern, sera vraisemblablement obligé de lui donner une assez grande part dans les affaires; que ce roi est très bien disposé pour la France; que le roi Guillaume a blâmé le procédé insolent de M. van Heeckeren. 367.

Lettre particulière du même jour. — Il informe M. de Torci de quelques détails, relatifs au mode de paiement des gratifications, envoyées par le roi de France . . . . 372.

Receu le 7e Janvier 1698. 'A Stockholm le 18 xbre 1697. — Les matières, traitées dans cette lettre, sont: la promesse du roi de Suède de donner par écrit les conditions, qui, d'après son opinion, pourraient terminer les démêlés entre le Danemarc et le Holstein; que la duchesse de Holstein arrivera à Stockholm le 18 Décembre; que le couronnement du roi se fera le 26; la manière d'agir du roi de Suède, qui ne se départ pas de ce qu'il a résolu; que ce roi persiste à vouloir se couronner lui-même malgré les remontrances de la reine et de tous les grands seigneurs; que, contre la pratique, établie jusqu'ici, le même roi a fait porter ses tables et ses papiers dans un cabinet, où il s'enferme avec celui, avec lequel il veut travailler; qu'il espère, que le roi de France aura égard à la prière de M. Piper, qui, étant secrétaire d'état, aura beaucoup de part aux affaires; qu'on souhaite beaucoup de faire un traité de commerce avec la

France; le discours, qu'il a eu avec M. Oxenstiern sur les affaires de Pologne; la promesse, qu'on lui a faite à ce sujet. . . . 373.

Receu le 16 Janvier 1698. 'A Stockholm le 25e Décembre 1697. — Il rapporte, que le roi de Suède a de bons sentiments pour la France, dont il cite un exemple frappant; pourquoi on a aussi envoyé à l'empereur la lettre, notifiant l'avénement au trône du roi de Suède; toutes les cérémonies de la manière, dont s'est fait le couronnement du roi; quels changements ce roi-ci a apportés à cette solennité, changements dont les sénateurs sont très irrités; que le roi a aussi voulu, que les états lui prêtassent serment, contre la coutume, la veille du couronnement et dans la cour du palais; que les serments étaient très obligatoires pour la souveraineté absolue et pour l'hérédité en faveur des filles; que lui, le roi, ne s'est pas lié par serment envers les états; qu'on attribue les changements en partie à M. Wallenstedt; que la couronne est tombée à terre, lorsque le roi montait à cheval; qu'on a doublé la salve lors du couronnement; quel est le contenu de la lettre cachetée, laissée par le feu roi à son fils; le discours, qu'il a eu avec M. Oxenstiern sur les troupes, qui seront mises en quartier dans le duché des Deux-Ponts, et sur la religion; que l'écrit, qui regarde le duc de Holstein, est couché en suédois et sera traduit en latin; que personne dans la Suède ne souhaite la princesse de Holstein; que le baron Juel arrivera dans un ou deux jours et que les affaires, qu'il aura à traiter, passeront par ses mains; les nouvelles, que le baron de Saken prétend avoir de Pologne; des propositions de rendre la ville de Hambourg neutre, qu'on lui a envoyées; que le roi de Suède est malade de fatigue . . 378.

Lettre particulière du même jour. — Il rend compte à M. de Torci de quelques particularités concernant les lettres de change, qu'il a reçues. . . . . 388.

NOTE ADDITIONNELLE.

Le marquis d'Arquien, dont il est question dans *la* 1e *note* de la page 5e, était capitaine des gardes du duc d'Orleans. Voir sur le sujet, auquel se rapporte cette note, surtout un article de M. Stenzel, intitulé *Beiträge zur Geschichte Polens und der Familie Sobieski* (Contributions à l'histoire de Pologne et de la famille Sobieski) et inséré dans *l'Archiv für Geschichte und Literatur* (archives pour l'histoire et la littérature), feuille périodique, publiée par MM. Schlosser et Bercht, 1833, V, p. 319 et suiv., où l'on trouvera nombre de détails sur cette famille et sur les démêlés de la reine avec son fils.

Door het HISTORISCH GENOOTSCHAP zijn uitgegeven onderstaande werken:

KRONIJK van het Historisch Gezelschap te Utrecht.

2e jaargang. 1846 (*)	ƒ 5.—.	4e jaargang. 1848.	ƒ 3.70.
3e jaargang. 1847.	- 2.70.	5e jaargang. 1849.	- 6.—.

(*) **De eerste jaargang is nimmer in druk verschenen.**

KRONIJK van het Historisch Genootschap gevestigd te Utrecht.

2e *serie*			
6e jaargang. 1850.	ƒ 6.—.	19e jaargang. 1863.	ƒ 7.40.
7e jaargang. 1851.	- 6.40.	20e jaargang. 1864.	- 7.20.
8e jaargang. 1852.	- 6.80.	5e *serie*	
9e jaargang. 1853.	- 6.80.	21e jaargang. 1865.	- 7.60.
10e jaargang. 1854.	- 6.80.	22e jaargang. 1866.	- 7.20.
3e *serie*		23e jaargang. 1867.	- 9.20.
11e jaargang. 1855.	- 3.20.	24e jaargang. 1868.	- 9.40.
12e jaargang. 1856.	- 3.60.	25e jaargang. 1869.	-10.70.
13e jaargang. 1857.	- 4.80.	6e *serie*	
14e jaargang. 1858.	- 5.10.	26e jaargang. 1870.	- 8.00.
15e jaargang. 1859.	- 4.60.	27e jaargang. 1871.	- 8.20.
4e *serie*		28e jaargang. 1872.	- 6.20.
16e jaargang. 1860.	- 5.40.	29e jaargang. 1873.	- 8.30.
17e jaargang. 1861.	- 5.80.	30e jaargang. 1874.	-10.30.
18e jaargang. 1862.	- 6.60.	31e jaargang. 1875.	- 8.40.

BERIGTEN van het Historisch Gezelschap te Utrecht.

1e deel. 1e stuk. 1846.	ƒ 3.40.	2e deel. 2e stuk. 1849.	
1e deel. 2e stuk. 1848.	- 2.20.	(Verhooren van JOHAN	
2e deel. 1e stuk. 1849.	- 2.20.	v. OLDENBARNEVELT).	- 3.80.

BERIGTEN van het Historisch Genootschap te Utrecht.

3e deel. 1e stuk. 1850.	ƒ 3.—.	5e deel. 2e stuk. 1856.	- 2.50.
3e deel. 2e stuk. 1851.	- 3.—.	6e deel. 1e stuk. 1857.	- 2.50.
4e deel. 1e stuk. 1851.	- 3.—.	6e deel. 2e stuk. 1857.	- 2.10.
4e deel. 2e stuk. 1851.	- 2.50.	7e deel. 1e stuk. 1861.	- 5.50.
5e deel. 1e stuk. 1853.	- 3.20.	7e deel. 2e stuk. 1863.	- 6.50.

CODEX DIPLOMATICUS in 4°. 1848. - 5.20.

2e *serie* in 8°.

1e deel. 1e afd. 1852.	ƒ 3.75.	3e deel. 2e afd. 1856.	- 3.40.
1e deel. 2e afd. 1852.	- 3.10.	4e deel. 1e afd. 1859.	- 3.10.
2e deel. 1e afd. 1853.	- 6.20.	4e deel. 2e afd. 1860.	- 5.20.
2e deel. 2e afd. 1853.	- 3.20.	5e deel. 1860.	-12.00.
3e deel. 1e afd. 1855.	- 6.50.	6e deel. 1863.	- 1.20.

REGISTER op de onderwerpen behandeld in de Kronijk. Berichten en den Codex Diplomaticus . . . . - 1.80.

WERKEN van het Hist. Genootschap te Utrecht.
Nieuwe Reeks.

N°. 1. Bronnen van de geschiedenis der Nederlanden in de middeleeuwen. — Annales Egmundani . *f* 1.20.

N°. 2. Verbaal van de buitengewone Ambassade naar Engeland in 1685 . . . . - 1.80.

N°. 3. Memoriën van Roger Williams . . . . - 2.10.

N°. 4. Bronnen van de geschiedenis der Nederl. in de middeleeuwen. — Kronijken van Emo en Menko. - 3.70.

N°. 5. Hortensius over de opkomst en den ondergang van Naarden. Met 2 kaarten . . . . - 4.50.

N°. 6. Bronnen van de geschiedenis der Nederlanden in de middeleeuwen. — Kronijk van Holland van een ongenoemden geestelijke (Gemeenlijk geheeten Kronijk van den Clerc uten laghen landen bi der see). . . . . - 2.30.

N°. 7. Kronijk van Eggerik Egges Phebens van 1565—1594. . . . . - 2.40.

N°. 8. De oorlogen van Hertog Albrecht van Beieren met de Friezen in de laatste jaren der XIVe eeuw. - 9.80.

N°. 9. Verbaal van de Ambassade van Gaspar van Vosbergen bij den Koning van Denemarken, den Neder-Saxischen Kreits en den Koning van Zweden. 1625. . . . . - 2.30.

N°. 10. Verbaal van de Ambassade van Aerssen, Joachimi en Burmania naar Engeland. 1625. . . - 1.90.

N°. 11. Brieven en Onuitgegeven Stukken van Johannes Wtenbogaert. *Eerste Deel.* 1584—1618. . . - 4.00.

N°. 12. Brieven en Onuitgegeven Stukken van Johannes Wtenbogaert. *Tweede Deel. Eerste Afdeeling.* 1618—1621. . . . . - 2.80.

N°. 13. Memorials and Times of Peter Philip Juriaan Quint Ondaatje . . . . - 4.00.

N°. 14. Verhooren en andere bescheiden betreffende het Rechtsgeding van Hugo de Groot . . . . . - 4.80.

N°. 15. Brieven en Onuitgegeven Stukken van Johannes Wtenbogaert. *Tweede Deel. Tweede Afdeeling.* 1621—1626. . . . . - 5.50.

N°. 16. Memoriën en Adviezen van Cornelis Pieterszoon Hooft . . . . - 4.90.

N°. 17. Brieven en Onuitgegeven Stukken van Johannes Wtenbogaert. *Derde Deel. Eerste Afdeeling.* 1626, 1627 . . . . - 6.50.

N°. 18. Onderzoek van 's Konings wege ingesteld omtrent de Middelburgsche Beroerten van 1566 en 1567; naar 't oorspronkelijke handschrift uitgegeven door Dr. J. van Vloten . . . . . *f* 3.40.

N°. 19. Brieven en Onuitgegeven Stukken van Johannes Wtenbogaert. *Derde Deel. Tweede Afdeeling.* 1628, 1629 . . . . - 8.20.

N°. 20. Brieven en Onuitgegeven Stukken van Johannes Wtenbogaert. *Derde Deel. Derde Afdeeling.* 1630. . . . . - 6.10.

N°. 21. De Rekeningen der Grafelijkheid van Holland onder het Henegouwsche Huis, uitgegeven door Dr. H. G. Hamaker. *Eerste Deel* . . . . . - 5.80.

N°. 22. Brieven en Onuitgegeven Stukken van Johannes Wtenbogaert. *Derde Deel. Vierde Afdeeling.* 1631—1644. . . . . - 4.50.

N°. 23. Journaal van Constantijn Huygens, den zoon, van 21 October 1688 tot 2 September 1696 (Handschrift van de Koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam). *Eerste Deel.* - 6.70.

N°. 24. De Rekeningen der Grafelijkheid van Holland onder het Henegouwsche Huis, uitgegeven door Dr. H. G. Hamaker. *Tweede Deel.* . . . . - 7.20.

N°. 25. Journaal van Constantijn Huygens, den zoon, van 21 October 1688 tot 2 September 1696 (Handschrift van de Koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam). *Tweede Deel.* - 7.90.

N°. 26. De Rekeningen der Grafelijkheid van Holland onder het Henegouwsche Huis, uitgegeven door Dr. H. G. Hamaker. *Derde Deel* . . . . . - 6.20.

N°. 27. Brieven van en aan Joan Derck van der Capellen van de Pol. Uitgegeven door Mr. W. H. de Beaufort . . . . -10.80.

N°. 28. Bellum Trajectinum Henrico Bomelio autore . - 1.40.

N°. 29. De Rekeningen der Grafelijkheid van Zeeland onder het Henegouwsche Huis, uitgegeven door Dr. H. G. Hamaker. *Eerste Deel* . . . . . - 6.80.

N°. 30. De Rekeningen der Grafelijkheid van Zeeland onder het Henegouwsche Huis, uitgegeven door Dr. H. G. Hamaker. *Tweede Deel* . . . . . - 5.30.

N°. 31. Lijst van Noord-Nederlandsche Kronijken. Met opgave van bestaande Handschriften en Litteratuur, door Mr. S. Muller. Fz. . . . . *f* 1.40.

N°. 32. Journaal van Constantijn Huygens, den zoon, gedurende de veldtochten der jaren 1673, 1675, 1676, 1677 en 1678 . . . . - 3.50.

N°. 33. Négociations de Monsieur le comte d'Avaux, ambassadeur extraordinaire à la cour de Suède, pendant les années 1693, 1697, 1698, publiées pour la première fois d'après le manuscrit, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris, par M. le Prof. J. A. Wijnne. Tome premier. - 8.00.

N°. 34. Idem. Tome deuxième . . . . - 5.40.

BIJDRAGEN EN MEDEDEELINGEN van het Historisch Genootschap, gevestigd te Utrecht. Ie Deel. *f* 5.60.

Idem. IIe Deel . . . . - 5.20.

Idem. IIIe Deel . . . . - 5.20.

Idem. IVe Deel . . . . - 8.80.

Idem. Ve Deel . . . . - 5.40.

DAGVERHAAL van JAN VAN RIEBEEK, Eerste Gouverneur aan de Kaap de Goede Hoop. . . . - 1.20.

KATALOGUS der Boekerij van het Historisch Genootschap, gevestigd te Utrecht. 3e uitgave. 1872. . - 1.60.

SUPPLEMENT-KATALOGUS der derde uitgave in 1872 van de Boekerij van het Historisch Genootschap, gevestigd te Utrecht. 1882. . . . . . - 1.10.

ABRAHAM DE WICQUEFORT, Histoire des Provinces-Unies des Païs-Bas, depuis le parfait establissement de cet estat par la paix de Munster. Tom. I—IV. . . -26.00.

Jhr. Mr. A. M. C. VAN ASCH VAN WIJCK, Een Woord in het belang van het Nederl. Archiefwezen. 1846. - 0.20.

Bovenstaande werken zijn, voor zoover zij voorhanden zijn, door de Leden **tegen de helft** van den prijs te bekomen.

